Pattod

~~4' 28369 pr. 1~~

Pages 97-104 bound in after p. 83; some pages misnumbered

Case
FRC
24099

Andrologie - PUTHOD

LES DOUZE CENTS

ET

SEPT CENTS DÉPUTÉS

AU MANEGE DE FRANCE,

OU

LE VERTUEUX LOUIS XVI

ET SA MAGNANIME ÉPOUSE VENGÉS.

Par M. Androdoze, Citoyen François.

PREMIERE PARTIE.



A DELPHES,

Et se trouve chez tous les bons François.

1791.



LES DOUZE CENTS DÉPUTÉS AU MANÈGE DE FRANCE.

Je viens, après deux ans d'attentats et d'horreurs,
Des François insensés régénérer les cœurs,
Et changer en des loix de paix et de justice
Des décrets émanés et du crime et du vice.

JADIS un médecin suisse, que tout le monde connoît, s'avisa, plus heureusement pour ses intérêts que pour ceux de l'humanité ; s'avisa, dis-je, de faire un petit traité de médecine qu'il intitula (*Avis au peuple sur sa santé*) ; début charmant, début délicieux, promettre au peuple la santé, et préluder de la sorte, valent fortune et célébrité. Aussi ce titre aussi flatteur qu'adroitement politique alors, suffit pour faire la réputation de l'auteur, et pour donner à son ouvrage le cours le plus heureux, avant même que l'on eût porté un jugement fondé sur la connoissance des principes qu'il renfermoit.

Mais rien de si commun en France, aujourd'hui même comme à cette époque ; rien de si fréquent que de juger sur paroles, ou sur la seule étiquette du sac, des choses qu'il renferme, lorsque dame fortune le veut ainsi ; tandis qu'au contraire les plus belles productions du génie sont

ou méconnues ou calomniées par toutes les passions qui ont intérêt à l'accabler et à le poursuivre.

Mais je reviens encore un instant à mon docteur suisse. Quelqu'intéressant que son écrit parût alors et peut encore paroître aux yeux fermés ou toujours mal ouverts de la renommée, quelqu'avantage que les avis de ce disciple *d'Esculape* puissent être encore à la conservation, comme au rétablissement et à la prolongation des jours de la santé du peuple avide d'encens et de prévenance ; tous ces biens, tout flatteurs qu'ils soient, sont cependant fort éloignés d'atteindre à l'efficacité de ceux que renferment les réflexions politiques que nous offrons aujourd'hui au Peuple François, et qui, peut-être, comme nous en sommes persuadés d'avance, ne les accueillera pas avec autant d'empressement, quoiqu'elles tendent à non-seulement protéger ses jours, et à les défendre contre ses propres fureurs, mais encore à le ramener aux principes de *vérité*, de justice, de raison et de sagesse, sans lesquels ne pouvant exister, il ne pourroit être heureux, ni puissant, ni célèbre, ni sain, et sans lesquels enfin il ne pourroit jouir des bienfaits de Dieu et de la Nature, son agent universel et subordonné, et conséquemment participer aux bons avis de la médecine vulgaire à laquelle il accorda dans les tems des éloges prématurés, et lui prodigua même indiscrètement sa confiance, sa santé et ses jours.

En effet, il faut en convenir qu'entre les mains du peuple, comme entre les mains d'un grand nombre de présomptueux, qui, pour avoir plus d'orgueil, n'en ont souvent pas plus de connoissances solides, rien n'est plus nuisible ni plus dangereux, ni plus funeste à leur santé qu'un livre de médecine dans lequel l'auteur fera toujours de vains efforts pour mettre à la portée des ignorans les préceptes élevés et profonds d'une science aussi vaste, qui, comme toute autre, n'est que relative et circonstancielle. De même, pour terminer ces préliminaires par une comparaison exacte, disons qu'il n'est rien également de plus pernicieux à l'ordre, à

la paix, comme au bonheur et à la gloire d'un Etat, que ces écrits populaires dans lesquels les folliculaires les plus moderés comme les plus incendiaires, veulent mettre la multitude au niveau des connoissances civiles et politiques, mais toujours en vain; ou plutôt, disons . . ce qui est plus vrai. . disons que ces écrivains faméliques ne cherchent qu'à étayer leurs fureurs et leurs passions par celles du peuple qu'ils n'ont d'autre but que de tromper, que d'égarer, et de le précipiter dans un abyme immense duquel il sera toujours aussi difficile de le retirer, qu'il a été facile de l'y jetter.

Mais arrêtons-nous à ces mots, et laissons parler deux bons paysans, hommes honnêtes, justes et francs, qui racontent de bonne-foi tout ce que le délire de leur tête troublée par nos énergumènes et nos scélerats, leur ont fait commettre d'impertinences, de crimes et d'atrocités, ainsi qu'à tant d'autres, dont le nombre n'est malheureusement que trop grand et trop égaré.

ENTRETIEN PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

De Jérôme et Lucas, tous deux Laboureurs des environs de Paris; et dont la relation est en tout conforme à la vérité.

Bonjour, ami Lucas. Bonjour . . ami . . Jérôme. Hé bien! qu'en dit le cœur; que dis-tu de la Contribution de l'Assemblée Nationale?

On dit que le comité diplomatique révisionne la charte contributionelle, et qu'on se propose en peu de la bailler à sanctionner à notre bon Roi.

Par mafi, répond Lucas, queu révisionnement! queu nouveau politiquement! tu me la baille. . belle avec ta Comité et ta Charte! Que me fait à moi toutes ces mintations de bien en mal, de mal en bien, et toujours de pre en pire? Au diable les enragés qui nous tarabustont la tête depuis

deux ans, et qui avont le grand talent de changer nos bons épis de froment en de chétifs épis de seigle et *d'orge cornu* ; qui, au lieu de bons et gros souliers ferés que je portions encore avant la *révolte* de *France*, nous boute aux pieds de méchans sabots cassés qui tirent l'eau de par-tout ; qui, au milieu des allarmes, des craintes, des dangers continuels et des émotions pires que la guerre civibe, qui n'est qu'à un pouce de nous, nous fait manger du pain noir et sec, et boire de l'eau simple ; tandis qu'avant tout ce brouillement de la France, et cette vire partie, je buvions encore à tous nos repas de nourriture de la bonne piquette, et queuques coups de paffe ; qui, nous laissant sans le liard en poche, avont changé notre *or* en un mauvais liton, et *l'argent* en vil far blanc. Dieu veuille encore que leur *damné papier* avec lequel on crave de faim, ne devienne pas avant peu ce que tu sais ben ; en nous jouant un tour pareil à celui de ce drôle de *l'as*.. de la vieille Cour. O Lucas, Lucas, c'est ben ici le cas de dire avec le proverbe : « Et dans leurs « heureuses mains le cuivre devient *or*, *et l'or devient* à « rien, à rien.. oui, à rien » !

Par-là, sandis, tu as de l'humeur, Lucas. Comment ! tu calomnie nos Représentans, et tu méprise leurs décrets ! Comment ! tu ne vois pas que ces MM. entendent ben leurs affaires et savons faire leur thême en plus d'une façon !

Ah ! mordieu, je ne le voyons que trop, et je ne nous apercevons ben que trop que ce sont des dessalés qui savont *leur latin* et qui en ont appris plus que Barême ; car au moins ce drille d'arusméticien ne retenoit pas plus qu'il ne posoit, tandis que nos immortels dégourdis posont un et retenont trois ; et veuille le ciel qu'ils ne reteniont pas tout, d'autant qu'il pourroit ben arriver que les gaillards ne veuillent point rendre de compte en partant, sous le prétexte impertinent que des Tytans ne rendirent jamais compte de leurs gestions et de leurs loix.

Oh dame, c'est une autre affaire ! Jérôme, nous nous

reverrons alors, et MM. de Paris n'entendront pas raillerie là-dessus ; et MM. des provinces ne barguineront pas à leur égard. Ventrebleu ! j'enrage, reprend Jérôme, que je m'en veux d'avoir baillé mon siffrage à cette maudite engeance, et de m'être si bien entendu avec eux pour nous faire dépouiller et pour les bouter dans la passe de s'enrichir des restes de notre misère !

Tiens, Jérôme, je gageons à présent qu'ils s'en tireront comme arlequin, et qu'en peu je leur ferons rendre gorge comme aux sangsues, lorsqu'elles se sont goinfrées de notre sang. Je commençons à voir clair maintenant, nous autres lourdeaux qui ne voyont jamais qu'un siécle après les délurés. Morbleu ! si j'avons vu si tard, c'est ben de notre faute, et je méritons ben d'en porter l'endosse ! Tant d'honnêtes gens nous le disions si bien ; mais je n'avions en tête qu'*aristocrates* ; je ne pensions, je ne disions toujours qu'*aristocrates*.

Mais chat échavé craint l'eau froide ; à bon rat bon chat ; et puis c'est ben pardonnable à de pauvres sots comme nous, qui n'en savont pas plus long, et qui sommes faits pour être le jouet et le balivernement de qui voudra, de qui aura la cruauté de se divertir ainsi de notre étourderie et de notre balourdise.

Ah ! si j'avions seulement un doigt de latin dans notre tête qui n'est qu'une *tocque*, on verroit ; car dans des têtes dures et fortes comme les nôtres, le plus petit savoir seroit beaucoup, d'autant qu'un bras vigoureux comme je l'avons, et armé d'une gaule, chasseroit plus d'ânes devant lui cent fois que n'en pourriont chasser vingt délicats de la Cour avec leur épée de frommage blanc.

Mais à tout péché *miséricorde*, et à tout malheur est une fin. Dieu grace, je commençons à ben comprendre pourquoi tout ce monde avide de l'Assemblée Nationale montriont tant de zèle et tant d'empressement pour venir à Paris. Soyez tranquilles, nous répétiont-ils à tous venans, à tous propos, ben ou mal à propos. Soyez surs, nos très-chers frères, nos très-chers camarades, nos amis, soyez surs que je vous ai-

mons ; et puis en nous embrassant comme des pauvres, ils nous disiont en pleurant (car ces pasquins avont les pleurs à commande) ; ils nous disiont : croyez.. que je voulons votre *bien*. Ah ! je le voyons assez aujourd'hui que ces pantomimes voulions notre bien, ou plutôt *nos biens* ; malheureux aveugles que j'étions alors, je ne voyions pas que ces frères qui ne souffririont pas seulement que je tâtissions du tout petit doigt la plus petite partie du corps de mesdemoiselles leurs sœurs ; je ne voyions pas que ces faquins hypocrites qui rougiriont de nous hanter ailleurs que dans les assemblées communes ; enfin que ces amis de nom n'en vouliont qu'à nos bourses, à nos biens, et que j'avions la bêtise de pleurer d'une véritable attendrition, pendant que ces cruels qui méditiont notre perte, crachiont sur leurs doigts pour se frotter les yeux et pour y peindre de fausses larmes, ou qu'ils ne pleuriont qu'à force *de rire* de notre stupide, mais respectable crédulité, ou tout au moins attendrissante pour qui a un cœur et une ame : mais les malheureux n'ont que des estomacs et de la rage.

Jarni ! lorsque l'on n'a que le seul et véritable desir de faire le bien, on n'a pas cette ardeur ni cette démonstration corporelle, on n'est pas si jaloux d'être préferés, on ne cabanne pas tant pour l'être ; et je prenions toutes ces rafineries de la plus terrible ambition pour du zèle et pour de l'empressement sentimental.

Mais, paix ; le tems fait tout connoître, tout apprécier. Je sentons à présent que la vertu est plus timide et moins présomptueuse. Je ne sis qu'un sot ; mais je vois aujourd'hui qu'il y avoit de la *plus fine* au bout du bâton, et que nos lurons aviont fait d'avance leur calcul, et que, quoi qu'il arrive, j'en serons les dindons et eux les bien servis, à moins qu'on ne les pende ; mais les pendra-t-on ?

Cependant, comme à tout mal y a remede, je pensons qu'il est grand tems de l'y apporter, si l'on ne veut pas qu'ils acheviont de nous fricasser, je ne dirai pas le dernier de nos

écus, car graces, leur soient rendues, je ne craignons plus les voleurs ; mais le dernier de nos liards.

Bon dieu ! quand j'y songeons, la colique m'en vient ; queu ce que c'est que les hommes ! ce sont d'étranges animaux tous tant qu'ils sont. Avant notre belle régénération dérisoire, je mangions du pain en travaillant (c'est vrai) ; mais Dieu ne veut-il pas que l'homme travaille ?

J'étions surs de notre pauvre morceau. Ce n'est pas l'embarras, j'avions assez de malveuillans, d'oppresseurs et de gens qui nous dédaigniont, qui nous traitiont de gueux, de coquins (mon ami), quoique le plus souvent j'avions plus d'honneur et de probité qu'eux ; mais, morbleu, tout en nous méprisant, ils nous baillont d'une main et nous menaciont de l'autre. Comme on peut le penser, j'avions bien soin de saisir la main donnante et d'esquipoler la main frappante. Ah ! Jérôme, ce tems si fort décrié, tant avili ; ce tems étoit l'âge d'or, comparé à celui-ci.

On aura beau faire, cette égalité folle après laquelle je courons, ou plutôt après laquelle on ne nous fait courir que pour nous en éloigner de plus en plus ; cette égalité est une chimère, et toujours le pauvre, l'ignorant et le foible seront ce qu'ils ont toujours été, et ce à quoi dame Nature, et plus encore dame vanité qui toujours régnera, les condamnent éternellement.

Et puis, en faut-il un autre exenple que l'orgueil déja si marqué des nouviaux parvenus que j'avons faits, et que je pouvons ben appeller les aristocraches du jour ? Vas voir tâter seulement le bout du doigt de leurs ménageres, pour voir comme il y fera bon.

Jarni !.. ces ostrogots, ces grands chevaux de carrosse de vingt-quatre heures.. nous traitont déja de *racaille*, ou plutôt ils ne font que nous continuer les belles épithêtes dont nous honoriont les grands Seigneurs qu'ils ont chassés de leurs places pour s'y boutre en passant ; car tout ceci n'est qu'un jeu. Oui. Jérôme, nos impudens administrateurs ac-

tuels sont pires en sottises, en présomption, en dureté et malhonnêteté, que ne l'ont jamais été leurs plus courtois et plus humains devanciers. Il n'est pas jusqu'au dernier valet des Municipalités rustiques qui ne qualifie sa marie-graillon de *femme* (de madame la Municipale); ce torchon à qui sans reproche j'avons baillé plus d'une fois des guenilles pour cacher ce qu'elle porte.

Tiens, Jérôme, les hommes seront toujours les mêmes dans la république comme dans la monarchie, c'est-à-dire, des *hypocrites*, des *faquins*, des *glorieux*, et les plus sages d'entre eux seront sans cesse les moins fripons, les moins impudens, etc.

Quoi! au moment même de leur régénération, au moment de leur nouvelle institution, les Français sont aussi vains, aussi effrontés, aussi durs, aussi orgueilleux et plus encore cent fois qu'ils ne l'avions jamais été! Déjà tous les électeurs de cette nation régénérée sont corrompus: que sera-ce lorsqu'ils auront joui plus long-tems du pouvoir si tentant de commander, d'administrer, et que le tems et l'expérience les auront rendus de plus habiles voleurs, etc?

En effet, que penser des choses qui se sont faites et qui se font journellement dans tous les corps administratifs, etc? c'est tout ce qu'il y a de plus *bandits*, de plus *maussades*, de plus *ignorans*, de plus *phénétiques* que l'on met, soit dans la magistrature, soit dans les tribunaux, soit dans l'administration, enfin jusques dans l'église, où des *Fauchet* sont aujourd'hui, à la honte de la chretienté, les apôtres des crimes, des abominations et des plus horribles attentats à tout ce qu'il y a de saint et de sacré, tant dans la religion que dans notre gouvernement monarchique; *je voulons dire dieu* et le *roi*.....

Enfin que faut-il à présent pour être districant, ou juge, ou départementaire, ou municipal, ou évêque, etc? que faut-il autre chose, sinon qu'être réputé bon *patriote*, bon *citoyen*; c'est-à-dire, dans le sens actuel, *impudent*, *men-*

teur,

teur, *calomniateur*, *injuste*, *violent*, *assassin*, *incendiaire*, *etc.*

Mais, pour dire encore un mot de cette chimérique égalité, dont les effrontés ambitieux du *sénat à cheval* ne nous ont si fort engoués que pour en tirer des avantages calculés, je savons aujourd'hui à quoi nous en tenir, et je voyons bien que le pauvre paysan, le lourd manan, le savetier, etc. tous hommes grossiers, stupides et sans inducation, sans connoissances, seront toujours des *paysans*, des *manans*, etc. Cela doit-être; car en vérité, tout bonnaces que je sommes, je sentons parfaitement qu'il faut laisser la pantoufle au *cordonnier*, et le *pinceau à Appelle:* et jarni, soyons de bonne-foi: pour ne parler que des choses d'amour-propre, souffririons-nous, nous qui ne sommes que de chétifs paysans, souffririons-nous que nos valets, que l'on dit nos égaux, nous manquissiont essentiellement de respect? non sans doute, et tout en leur disant: allons, messieurs les drôles, puisque vous êtes nos égaux, je ne voulons pas que nos égaux s'abaissiont à nous servir: sortez, messieurs les faquins, allez au diable chercher le pays perdu de la parfaite égalité. Mais, maître *Jérôme*, maître Lucas, écoutez un moment, nous vous disons: — Non, allez. — Partez, allez porter ailleurs vos délires et vos sottes prétentions, et pour traiter en égaux avec nous, devenez plus riches que nous; car, jarni, il y a au moins cette différence entre votre égalité et la nôtre. Vos serviteurs: et puis la porte au nez, sur le pavé. Vas chez M. le *municipal*, chez M. le *juge de paix* et chez tous les foux qui t'ont tant dit que t'étois notre égal; je les défions bien de nous obliger à te garder maugré nous, tout égal que tu nous sois; ou bien ils violeriont leux biaux décrets; mais il est vrai que c'est ce qui leur coûte le moins. Mais au moins attenteront-ils à ce qu'il y a de plus impératif et de plus antique que leux loix insensées; je veux dire à la raison, qu'ils ne connurent et ne connoîtront jamais.

Bien que je ne soyons que de pauvres laboureurs, si je pouvons penser, parler et agir ainsi, et le tout selon le droit des gens, que ne pouvont pas faire ceux qui ont plus de prétention et d'amour-propre que nous, et plus de raison d'en avoir. Oh! je savons que je sommes tous égaux en droit; encore respectivement; voilà le fait, et non en pretentions; car enfin si le plus méchant et le plus indigne de le nation, mais le plus fort, vouloit, en s'élevant ou en s'égalant à tous les autres, les humilier, les vexer, les tyranniser, comment l'appellerions-nous? un despote, un infame. Eh bien! queu nom donner donc aux insensés et aux scélérats qui se jouant de la vieille raison, nous ont, par leurs décrets dérisoires et funestes, plongés dans les plus grands malheurs, lesquels ne sont malheureusement pas encore finis, tant s'en faut?

Voilà donc le premier biau fruit des fondrés de la révolte de France. Mais je revenons un instant à notre situation antérieure à celle dans laquelle je sommes. Nos seigneurs nous vexiont un peu pour la chasse et pour quelques semblables impertinences de leur déraison; car il faut convenir qu'en général ces messieurs déraisonniont un peu; les uns cependant plus que les autres: mais faut-être juste, il y en avoit de bien honnêtes, de bien doux, de bien charitables, de bien serviables, de bien humains; et puis, dieu sait comment je nous vengions des plus dures... comment je leur volions leurs lapins, leurs lièvres, etc. Puis il s'en faut ben que l'on tuât alors tout ce qui étoit gras. J'en passions diablement à leurs procureus fiscaux qui étiont les vrais tyrans et les vrais voleurs des pauvres paysans; ce sont là les gueux qui ont pardu les seigneurs et par les friponneries et par les horribles exactions qu'ils exerciont envers eux, lesquelles coquineries méconnues des maîtres, et conséquemment la plupart du tems impunies, ont aliéné aux nobles le cœur et la confiance de leurs vassaux; et voilà la premiere cause de la ruine des

seigneurs dans l'opinion publique et sur-tout du vulgaire.

Mais aujourd'hui, ma foi, c'est bien pis ; je sommes vexés, volés, bourrelés par une horde *d'iroquois* qui ne sont pas plus volables que déterminés à se laisser voler. Dieu sait cependant que ce sont bien aujourd'hui les seuls de la nation auxquels on puisse prendre queuque chose, mais qui, pour n'être pas volés, se sont rendus inviolables.

Mais... toutes ces inviolabilités, on sait présentement à quoi s'en tenir : *tudieu*, depuis que ces biaux législateurs nous ont appris à nous jouer des loix qu'ils aviont déclaré les plus sacrées, telles que l'inviolabilité du roi, etc. je saurons ben nous jouer du reste, et leur exemple nous servira de leçon : morbleu, peut-on en suivre de plus profitables que celles de nos législateurs ? et puisque la force a fait les loix, et non la raison, eh bien, la force les violera, et je volerons tout ce qui sera volable. Voilà ce que c'est que l'exemple, et que de se jouer des choses sur lesquelles il eût fallu encore, s'il eût été possible, accumuler et plus de sainteté et plus de majesté.

Mais suivons n tre fil : dis donc, *compare Jérôme*, crois-tu que ce drôle de petit jeu qu'on l'appelle *régénération à la mode* françoise, ou *révolte*, ainsi que cette tragi-comédie, durent long-tems encore ? pour moi je ne le pense pas ; car à toute chose y a une fin, hors à la raison, et, sauf ton meilleur avis, je croyons, *qu'au bout la borne* ; tu m'entends, Jérôme.

Rira bien qui rira le dernier, pour moi, je reprendrai avec usure ce que l'on m'a si impitoyablement volé, et je ne m'adresserai surement pas aux plus gueux des avocassiers de France siègeant au Manège de Paris. Oh ! qu'il leur eût fallu raser de pauvres payans comme nous, pour s'enrichir comme ils le sont la plupart, au dépens de notre crédule ignorance et de nos *écus* qui ont disparu !

Je ne suis plus surpris de toutes les intrigues de ces

griffonneux pour arriver à l'heureuse occasion de s'engraisser rapidement ; mais je suis juste, et je conviens qu'il y a parmi nos premiers députés de très-honnêtes, de très-vertueux, de très-zélés et très-judicieux patriotes; mais la plupart timides, souvent sans moyens ; d'autres très-capables, mais continuellement hués, controversés par la foule scélérate, et sifflés par les coquins soldés des galeries. Je sommes donc comme si je n'avions que des criminels, des vauriens, puisque ce sont eux qui font tout, qui décident tout, sans parler d'un grand nombre d'autres qui jugeont des plus grands interêts de la nation par assis et par levés.

Maniere tout-à-fait nouvelle et comique, de manifester au-dehors les lumieres de son esprit et les sentimens de son cœur ! Les mi-tours à droite et à gauche de nos *héros nationaux* n'ont rien de plus preste et de plus léger. La nation est donc éclairée, jugée, légalisée, protégée, défendue, etc. par des *assis* par des *levés*, des à droite, des à gauche, etc. Ah ! pouvons-nous périr après cela et manquer d'être bien ?

En un *mot*, comme en *cent*, veux-tu, Jérôme, que je te débondions mon cœur : tous ces friponneux, tous ces chicanieux qui remplissont tous un grand Manège, ce sont autant de gueusards *orgueilleux*, *impudens*, *sots*, *ignorans*, *présomptueux*, pleins de fiel et de venin ; et le plus grand malheur de la France est d'avoir eu confiance en cette vermine, en cette race infernale, pour opérer le grand œuvre de la réforme de ses abus et de ses vices ; car je n'avions pas autre chose à faire pour notre bonheur et notre gloire future.

En effet, qui ne sait pas ce qu'avant la révolte, ces malheureux chenapans qui composont les trois-quarts de l'Assemblée Nationale ; qui ne sait pas ce qu'ils furent, ce qu'ils sont encore, ce qu'ils seront toujours, tant que l'on n'en aura pas purgé la surface de cette terre ; je voulons

dire, qu'ils sont la perte des peuples et le fléau de leur bonheur.

N'agueres, suppôts vils et mercénaires de la féodalité, qui peut ignorer que ces escogrifes étiont les tyrans des vassaux des seigneurs après lesquels ils n'ont tous fait aboyer et hurler, que pour les dépouiller à leur profit, les accabler et les méconnoître par la plus noire ingratitude ; et que, pour leur enlever le reste de ce qu'il n'aviont pu leur dérober pendant qu'ils étiont chargés de leur confiance ? qui ne sait pas enfin qu'ils les ruiniont et qu'ils commettiont en leurs noms, et à leur insu, les plus affreuses vexations contre les veuves, les orphelins et les pauvres qu'ils faisiont périr de faim ou de douleur dans d'affreux cachots, pour un lapin, pour un lièvre, ou pour un moineau tué sur la *terre* de *monseigneur*, dont alors, les *deux genoux* en terre, le *visage hypocrifié*, ils baisiont respectueusement, et comme un grand honneur, l'ergot ou le derriere de monseigneur ?

Les lâches ! et à présent ils voudriont nous en imposer! oh ! ces tems-là sont trop près de nous pour que je les ayons déjà oubliés ! et voilà ces sublimes régénérateurs de la France, pour la plus grande partie, et tous ceux qui leur ressemblent ; si l'on en excepte que ce ne sont pas des friponneaux du *barreau*, ils n'en sont pas moins des *vauriens*, des *pendards*, des *pendables* qui, indignes d'être issus de race antique et célèbre, n'ont fait voir dans toutes leurs pensées, dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, que des hommes avilis et trop honorés d'être les fils monstrueux des *laquais* ou des palefreniers de messieurs leurs immortels peres ; car tant d'horreur, tant de *poison* n'entrent pas dans le cœur ni dans l'ame d'un vrai descendant des *Bayard*, des *Coucy*, des *Montmorency*, etc.

Tels sont les dignes émules des *Robespierre*, des *Camus*, des *Péthion*, etc. tous infames harpaillans aux yeux de *linx* pour voir le mal, aux griffes de *vautour* pour dérober

pour dévorer ; à l'estomac d'autruche et au ventre sans fond de l'immense baleine pour engloutir, et où toutes choses se perdont, comme la gloire et la prospérité des François se sont pour jamais anéanties dans leurs criminelles décrétations.

En effet, continue Lucas, pourquoi voudrions-nous que cette indigne et scélérate engeance, issue du *diable*, soit meilleure dans le nouviau régime que dans le vieux ; et que de *vicieux*, de *larrons*, d'*inhumains* et d'*exacteurs* qu'ils étiont, ils soient devenus tout à coup des hommes bons, honnêtes et bienfaisans ?

Oh ! çà ne vient pas comme çà ! Qui n'a jamais rien valu, ne devient pas ainsi sur le champ un modèle de vertu et de perfection ; et le coquin devient difficilement honnête homme, sur-tout quand il s'agit de rendre ce qu'il a pris, pour redevenir meilleur qu'il ne l'étoit avant.

Nous voilà donc encore, ma foi, dans la barque ; et pourquoi, nous diront les autres nations, alliez-vous dans cette galère ? deviez-vous plus espérer de vos voleurs avocats, devenus constitutionnels, que lorsque larrons de *gentilhommieres*, ils pilliont et dévoriont le noble comme le national, et qu'ils mangiont à belles dents, à leurs tables gloutonnes, les rapines qu'ils faisiont tous les jours sur les seigneurs ? Ne deviez-vous pas craindre, au contraire, que devenus plus effrontés à raison du pouvoir que vous leur avez délégué, ils ne s'en servissiont d'abord pour vous ruiner, et pour vous mettre, vous *dame nation*, la *noblesse* et le *roi*, dans la misere et dans les fers, comme cela n'est que trop malheureusement arrivé ?

Ma foi, c'est bien vrai, ces messieurs n'ont profité de notre crédule confiance que pour nous dépouiller plus à leur aise, et avec des prétextes plus soutenables ; mais dame... *ça fait rasoir*, et jamais pareille canaille ne nous rasera de la sorte ; au reste, comment s'y prendriont-ils ? il n'y a plus rien à voler, il n'y a rien à tondre sur l'œuf,

et ils nous avont mis nets comme lui. Jarni, je sis himain et bon, tu le sais, Jérôme; mais je crois que si je tenions le dernier de ces *misérables*, j'en purgerions la terre.

Que j'étions bêtes! je crois qu'on nous avoit ensorcelés; car nous autres populassiers, je ne sommes que ce que les factieux, les scélérats voulont que je soyons: les gueux le savont bien; mais paix, *none* vaut bien *matine*, on ne prend pas toujours la même souris au même tribuchet. C'est à notre enjoleur de *curé* (que la peste le tue), à ce forfant de *Bailli* que j'avons député à la ménagerie de France, que je devons une partie des biaux faits qui nous ont tant procuré de bonheur et de gloire depuis deux ans et demi.

Allons, mes enfans, nous disiont-ils (la liberté, la liberté, ou mourir); *faut écraser l'hydre*, *faut régénérer* la France, tout est corrompu : queux coquins! y avoit-il rien de plus gangrené que leurs cœurs! les infames! quelle autre *hydre* à tuer que ces abominable monstres!

Jarnidieu! les impudens, avec leur liberté : oui, il en est une; mais dans leurs mains tout s'altère, tout change d'essence et de nature, et la liberté est devenue par eux le plus cruel et le plus honteux servage!

Quoi! je n'avens pas eu l'esprit de voir qu'ils étiont alors les hommes les plus corrompus, les plus pestiférés de la nation! mais ce qui me réjouit infiniment, c'est que ce maudit Curé n'a point attrapé d'Evêché pour l'obtention duquel il a tant fait de bassesses, tant commis de crimes, et donné même son ame à tous les diables; aussi a-t-il depuis tant pâli, tant séché, que ce n'est plus qu'un squelette excommunié, réprouvé de Dieu et de tous les hommes vertueux. Puissent les démons en purger la terre et l'engloutir avec eux et notre insidieux Bailli dans l'abîme des ondes fétides du terrible Achéron!

Mais ce rusé Bailli a su s'accrocher aux branches de l'arbre renversé par ses mains impures et perfides, et par

celles de ses infames consorts : le gueux n'a pas perdu la tête, et ce dégourdi a su, par ses souplesses et ses retours, se faire un sort brillant dans une de ces nouvelles laronnieres du jour, que l'on nomme département.

Oh ! les gens de cette classe ne s'effrayont jamais, et pas un seul de ces maudits disciples de Saint-Yves n'avont fait naufrage ; ils visiont tous à se substituer aux parlementaires qu'ils ne décriont *pas tant pour l'amour qu'ils portiont à la nation*, que pour le bien qu'ils se vouliont à eux-mêmes. Mais ils ont mieux réussi encore qu'ils ne s'y attendiont, car ils se sont tous baillé les emplois nouviaux qu'ils aviont créés pour eux : les désallés, comme tu vois, Jérôme, ne pouviont jamais périr ; ils sont comme les singes et les chats, ils ne tombont jamais que sur leurs pattes ou sur leurs griffes sanguinaires.

Faut convenir, ami Lucas, que tu viens de parler comme un *ange* : cordieu ! queu dégoisement de paroles : et tu dis que tu n'es qu'un sot ! comment diable parlont donc les savans du village d'où tu sors ? Ma foi, il me semble entendre les *Maury*, les *Cazalès*, les *Malouet*, les *Bonnet*, etc. Oh ! que tu viens de m'en apprendre, à moi qui me croyois un déniaisé en *politrique !* mais au prix de toi, je reconnois que je ne suis qu'un sot, un cheval, mais un très-petit cheval de ceux du Manege.

Voilà ce que c'est que d'être présomptueux, on ne profite de rien pour croire tout savoir ; mais je sis bien corrigé, et veuille Dieu que tous les ânes mes freres en fassiont autant, sur-tout ceux du Manege, et changiont de mal en mieux.

Continue, Lucas, continue, je t'en prions, et dis-moi ce que tu penses de notre bon monarque et de sa magnanime épouse.

Oh ! tu me jettes-là, Lucas, sur la grande affaire ! Je sentons trop d'avance combien je sommes au-dessous d'un tel sujet ; et pour peindre tant de vertus, tant de bien-

faisance,

faisance, tant d'esprit et tant de graces, il faudroit des Démosthenes ou des Cicéron.

Tu me jettes donc dans un grand embarras; et si mon pauvre esprit et mon bon cœur ne m'animont et ne m'inspiront pas tout ce dont ils sont remplis pour ces braves gens-là; je crains bien, Jérôme, de faire capot, démontrer le défaut de la curasse, et de laisser voir la lisiere du drap; mais tu m'ordonnes, et je vais t'obéir: vaille que vaille, je dirai toujours vrai et je parlerai d'abondance de cœur.

Cependant, sur cet objet, comme sur tous ceux dont je t'ai déjà entretenu, et dont je dois t'entretenir encore, ne pouvant te bailler rien de mon crû que les élans de mon cœur et les témoignages de l'admiration et du respect de mon ame pour Leurs Majestés; ce sera toujours du produit honnête de M. *notre vicaire*, dont je te ferai part; car faut, en conscience, t'avouer ma petite supercherie, je dois tout ce que je t'ai déjà dit aux conversations intéressantes, que j'ai eues tout derniérement avec ce bon prêtre, qui a préféré perdre tout son avoir plutôt que de renier son dieu et sa religion.

Lucas, cet aveu modeste ne peut qu'accroître mon estime pour toi et doubler ma confiance; et tu as à mes yeux cent mille fois plus de mérite que les plagiaires de l'assemblée, qui avont pilloté les anciens et les modernes sans rien en dire. Ah! puissiont-ils nous les donner tout pures! pourquoi faut-il qu'ils y ayiont mêlé du leur, pour par cette funeste altération tenter en vain de nous décevoir sur les vols impudens qu'ils ont faits, tant en *Grece* qu'à *Rome*, à *Londres*, etc. enfin un peu par tout. Ah! si l'on pendoit les fripons en ce genre, ainsi que les voleurs de finance... Bon dieu!.. Bon dieu!.. que de pendus, tout au moins autant que de pendables!

Mais leurs finesses sont cousues avec du fil noir sur du blanc, ils ont beau décrier les *Solon*, etc. chez les anciens,

les *Montesquiou*, les *Mably*, etc. chez les modernes, on reconnoît ben toujours le *sage*, le *sublime*, le *précieux* de ces hommes immortels, lorsque-même nos pygmées rapaces de gloire, s'efforçont le plus de les noyer dans le torrent impur et pestilentiel de leur venin. Oh ! que ces hommes grands diseurs de rien, grands destructeurs du bien, sont éloignés de l'immortalité ! en vain ils ont volé aux saints les temples que la piété leur avoit plus sagement dédiés, comme ce n'est pas le temple qui donne les vertus et le génie qui méritont la renommée, mais les vertus et le génie qui conduisont à la célébrité et à l'immortalité ; sainte Genevieve gagnera son procès, et dieu et les saints occuperont ce sanctuaire admirable, tandis qu'avant peu l'on conduira à la voyerie ces demi-hommes, ces avortons de grands hommes, ces monstres effrontés qui ont osé porter leur fureur jusqu'à violer le saint asyle de dieu et des célestes habitans d'un lieu éternel d'où ils sont bannis pour jamais. Voilà ma premiere prédiction ; et tu verras, Jérôme, qu'elle aura son plein effet.

Jamais les hommes n'ont souillé le temple de la *divinité*, que tôt ou tard ils n'ayont été rigoureusement punis de leur impiété.

Mais, je reviens à ta demande. — D'abord, je pensons que notre bon *monarque* est du bien petit nombre de ceux qui croyont encore à la *vartu*, et tout le prouve en lui. *Primo*, il a cordialement voulu la liberté, le bonheur et la gloire de la nation françoise, il l'a même désirée long-tems avant que de manifester à cet effet sa suprême volonté, qu'il croyoit pouvoir rendre encore plus efficace en l'appuyant des volontés réunies de ses sujets les plus éclairés et les plus sages, tel qu'il l'espéroit, ainsi que tous les honnêtes gens qui pensiont que l'on s'efforceroit d'envoyer concourir au bien général, avec le meilleur et le plus sensé des rois de la terre. Mais, dame, qui compte sans son hôte, compte deux fois.

Mais, je revenons au roi, les calomniateurs faisont suspecter son bon esprit et son savoir : jarni ! les impertinens en parlont bien comme les aveugles parlont des couleurs ! il n'est pas d'homme au monde qui, avec le cœur le plus sensible et le plus bienfaisant, ait un esprit plus juste, plus droit, plus éclairé, et une ame plus noble et plus délicate : on ne possède pas *l'histoire* comme ce prince qui, par l'étude approfondie qu'il en a faite, est parvenu à en connoître parfaitement l'esprit, le principe et la véritable métaphysique; l'on dit même qu'il a fait sur cette *clef de la politique* des notes de la plus grande utilité.

Quant à la géographie, qui avec l'histoire sont les deux yeux de la politique par excellence ; oh ! pour le coup, les *Vaugondis* n'y brilleriont pas ! Le roi possède en arithmétique et géométrie tout ce qu'il faut savoir de ces deux sciences nécessaires, pour n'être la dupe d'aucun charlatant, et pour avoir le bon esprit de ne pas se perdre dans le vague du ridicule de ces calculs vains et à prétention, qui finissent toujours par une fumée qui en décèle le plus souvent la sottise ou l'inutilité.

Les meilleurs marins avont admiré ses connoissances précises et étendues dans la construction et dans la manœuvre des vaisseaux, ainsi que dans les évolutions des armées navales. Tous les ministres justes, jaloux de dire la vérité, s'empressont de lui rendre cette justice, que toutes les parties de l'administration lui étont bien connues, qu'il a un jugement sain et rare, et qu'avec une modestie sans exemple, il capte l'attention et se concilie, sans commander, les opinions et les suffrages. Mais on voudroit que sa modestie fût cependant un peu circonscrite; et une majestueuse modestie, en lui siéiant davantage, le serviroit lui et la nation. Mais toutefois il est bien flatteur pour ce bon prince de ne se voir reprocher que des vertus pour défaut, vertus qui manquont à tant de présomptueux auxquels, en sauvant

même l'effronterie et l'impudence, on ne trouve que trop encore de tout ce qui caractérise des monstres.

J'abrégeons le détail des hautes et précieuses qualités du Roi, et je devons cette réserve à sa modestie qui en souffriroit; cependant je ne devons pas céler que ce n'est pas de but en blanc et par une inspiration étrangère que l'auguste Louis XVI forma le projet de convoquer ce que l'on appelloit encore alors les Etats-Généraux.

Des recherches étendues et judicieuses sur l'histoire; des connoissances profondes sur le droit des nations, et surtout son amour tendre et délicat pour tous les François; le désir de les rendre libres, heureux et glorieux, lui avoient depuis plusieurs années fait venir en pensée d'assembler les Mages de l'empire, afin de détruire les vices et les abus de l'administration, et de leur substituer les principes les plus efficaces et les plus prosperes que faire se pourroit. L'esprit rempli des capitulaires admirables de l'immortel *Charlemagne*, son auguste aïeul, notre vertueux monarque avoit desiré, comme lui, donner à la France tout l'essor et tous les moyens possibles de marcher noblement et surement à la gloire dans le chemin de la prospérité.

Voilà les premières vérités de cette narration; voilà, j'osons le dire, des preuves sans réplique de la bienfaisance de son cœur, des lumieres de son esprit et des dispositions intéressantes de sa belle ame.

Son grand papa, le bien aimé Louis XV, a vu, reconnu et senti comme notre bon roi, les abus, les vices de l'Etat; mais tout aimé qu'il fût, tout digne qu'il en étoit, a-t-il seulement songé à y remédier? et il faut que son infortuné et vertueux petit-fils, n'ait un meilleur cœur et un plus vif attachement à la liberté et à la gloire des François, que pour s'exposer aux plus grand dangers, et que pour perdre lui-même ce qu'il souhaitoit si fort procurer, et d'une maniere solide, aux ingrats qui lui ont ôté la sienne.

Tant y a donc que le bon et trop bon Louis XVI, jaloux de se montrer le premier le promoteur d'une sage indépendance, et jugeant qu'il ne le pouvoit sans assembler la nation, il donne les ordres à cet effet: mais qui a été trompé? c'est ce digne monarque; il faut convenir que je le sommes ben autant, et qu'il n'y a pas un de nous qui ne pensoit que la convocation des états-généraux étoit indispensable, et qu'à l'aide de dieu et des sacrifices réciproques des différens ordres qui avions lieu alors, la paix, la félicité étendriont leur empire doux et désirable sur la surface entiere de la France.

Oh! quelle surprise, en effet, doit être la nôtre; et quelle douleur ne devons-nous pas ressentir aujourd'hui d'avoir été si fortement trompés dans notre attente raisonnable et bien permise! qui eût imaginé que les François qui aviont tant de motifs pour épurer leur choix, se laisseriont ainsi déjouer par leurs propres passions? pourquoi faut-il que les harpies du *barreau* de *France* ayiont ainsi déçu nos plus cheres espérances, et que, sans principes, sans lumieres et sans foi, sans plan, et même sans la plus légere idée d'un plan de constitution, si j'en exceptons l'estimable M. *le Mounier*, ces gredins soyons venus la *gueule* enfarinée, le *cœur* plein de rage, les *dents* aiguisées, le *ventre* affamé, ils soyont venus, par notre ordre, pour nous dévorer, pour nous déshonorer et pour nous jetter dans un abyme de maux irréparables? car qui rendra jamais la vie aux malheureuses victimes sacrifiées aux passions et aux fureurs détestables des factieux et des loups voraces de cette nation déchaînée, animée et poussée sur l'innocent par la main perfide et furibonde des scélérats qui vouliont régner sur des décombes de morts, et flotter en tyrans sur un océan affreux de sang?

En effet, mon cher Jérôme, jugeons sainement, jugeons de notre belle constitution, à présent qu'elle est faite; jugeons la par les faits. Dans quel état affreux se trouve

le plus beau royaume du monde, depuis que l'on a l'impudence de dire qu'on l'a régénéré. Une énorme multiplication de dépenses, à côté d'un abyme de dettes, lequel abyme se creuse encore tous les jours; des impôts impossibles à payer; un papier stérile substitué à l'argent producteur; tout l'empire dans le désordre, dans la plus barbare anarchie; les mœurs, la religion avilies, et les prêtres les plus vertueux proscrits; tous les citoyens, qui à la vérité tenioont à des idées un peu puériles, un peu vaines, mais qui ne méritiont au plus que la tolérance ou l'indifférence, *haïs*, *poursuivis*, *condamnés*, *proscrits*, forcés pour échapper à la mort, de fuire, de s'expatrier et d'aller loin de leurs dieux pénates traîner chez des étrangers tout au moins avides, une vie ruineuse et pleine de peines et de sollicitudes; tous les devoirs les plus saints méprisés, les liens les plus fermes rompus, les égards de la décence, le respect dû à la vérité, la pudeur, toutes les loix autrefois si révérées tournées en dérision, violées et anéanties.

Les propriétés attaquées, les possesseurs expulsés de leurs foyers, même outragés, injuriés, menacés et souvent assassinés; le sexe, ce plus cher des dons de dieu et de la nature; le sexe même sans considération pour tout ce que la décence, la politesse, l'humanité doivent inspirer pour ses vertus, ses graces et sa faiblesse naturelle; le sexe attaqué, flétri dans ce qu'il a de plus à cœur, dans sa *pudeur*, dans son *honneur* : voilà, voilà le tableau à peine bien esquissé des horreurs des atrocités et des infamies inconnues jusqu'à nous, et dont la France, l'Europe, le monde même entier retentissent de toute part *à la perte et au déshonneur éternel de la France.*

L'impunité servant par-tout d'égide aux brigands et aux meurtriers : le crime triomphant au milieu d'un milion d'hommes armés qui se disont citoyens, et qui, avec le mot impertinent *d'aristocrates*, croyont couvrir et justi-

fier leurs attentats et leurs crimes ; l'insubordination dans l'armée appellant les étrangers à une conquête facile ; l'anarchie la plus redoutable ; voilà le reste de l'esquisse du tableau imparfait que je venons de te donner.

Morbleu ! ils me scions le dos avec une latte, quand je les entends parler de leur *liberté*, à ces stupides prétendus patriotes ! ce n'est donc que pour eux qu'elle existe cette singuliere liberté ; car je n'en connoissons que le nom, nous autres honnêtes gens qui n'appellons pas, comme ces foux, *liberté*, la cruelle façon qu'ils ont de *menacer*, de *battre*, de *tuer*, de *voler*, de *brûler*, etc ?

On ne parle par-tout que de liberté : et jamais, en France, l'esclavage fut-il et plus terrible, et plus général, et plus despotiquement établi que par ces prétendus apôtres de l'indépendance ? Les prisons regorgent dans toutes les villes, et par un faux raisonnement, et par une fausse application de l'humanité, ou par un calcul scélérat ; l'impunité des crimes fait qu'il n'existe pas assez de cachots pour les coupables et pour les innocens qui les remplissont, et dont le nombre est incalculable, tant l'oppression et l'inquisition ont été portées à leur comble.

Mais je revenons encore à notre bon Roi ; c'est un si doux délassement à ces horribles peintures, que je nous empressons de le ramener sur une scene sur laquelle, s'il a joué, s'il joue encore un rôle si malheureux, au moins intéresse-t-il tous les cœurs et se concilie-t-il tous les esprits, ainsi que l'étonnante épouse qui a partagé et qui partage toujours si dignement ses chagrins et ses amertumes.

Notre monarque voyant donc que la détresse des finances, la dépravation des mœurs et la multitude des abus nécessitiont une réforme que sa justice lui disoit qu'il ne pouvoit pas se permettre *lui seul* ; il manifesta le desir qu'il avoit d'être aidé par des hommes éclairés et sages. Mais, malheureusement, nous ne sommes que trop revenus de la bonne opinion que je nous étions formée, ainsi que ce

bon prince, de ces hommes prétendus éclairés et sages. Oh! si l'on appelle éclairés des *harpies* aux yeux d'éperviers, nous n'avons point été trompés, car ils ont eu la vue assez perçante pour voir à travers de la ruine des finances qu'il restoit cependant encore quelque chose au fond du sac, et qu'il faisoit bon encore y mettre la main; aussi l'ont-ils fait avec tant d'adresse et de constance, que sera fin celui qui pourra seulement y trouver une obole; car dans la poche d'un chat on ne trouve pas de rat: tu m'entends, Jérôme.

Voilà donc le bel avantage, les beaux profits que j'avons retiré de la collection immense de ces aigrefins de palais et d'antres de *chicane*. Voilà ce que nous ont valu les sots ou les scélérats personnages qui sont leurs braves compagnons *au sac et au pillage de la France*, et que le très-petit nombre d'hommes honnêtes, vertueux et éclairés qui leur sont associés n'ont pu contenir ni réprimer; et parmi ces derniers, dont les noms seront toujours chers à la mémoire et honorés dans la suite par tous les François, comme ils le sont depuis long-tems par ceux qui ont eu le cœur assez purs et l'esprit assez ferme et assez judicieux pour ne pas s'égarer; et parmi ces derniers, l'on ne peut sans crime méconnoître les *Malouet*, les *Bonnet*, les *Cazalès*, les *Amjubaut*, les *Thuault*, les *Fournier*, etc. qui, indignés à l'aspect des horreurs projettées, se sont dès les premiers instans soulevés et armés de la force de la justice et de la raison pour faire cependant vainement tête à cette horde de *scélérats*, dignes émules des disciples du vieux de la Montagne, qui dans des tems que la monstruosité de leurs forfaits a consacré à l'indignation et au mépris de l'éternité, formiont, comme nos factieux, les projets exécrables d'*assasiner* les Rois, de *soulever* leurs sujets, et mettiont souvent à fin ces abominables et fatales résolutions.

Oh! Jérôme, si la méditation des événemens peut conduire à la véritable intelligence de l'esprit dans lequel s'est

conduite

conduite l'Assemblée Nationale constituante, je ne doutons plus que tout ce que je voyons, éprouvons, souffrons et devons souffrir encore, est le résultat calculé du plus infernal dessein qui jamais ait pu être formé, et que, quand avec des intentions droites elle eût opéré aussi insciemment, aussi légerement, aussi inconsidérément qu'on pourroit le supposer; non.. non.. jamais avec des vues pures, elle n'eût pu dans deux ans précipiter la France dans un abyme dont deux siècles de paix et de prospérité ne pouront peut-être la retirer; et pour toute autorité de mon opinion, je ne veux que ce que notre bon Roi ainsi que son incomparable compagne ont reçu à leur part des mauvais traitemens que nous a fait cette horrible association de tigres, de loups, d'hyenes, de vautours et de serpens envenimés! — Oh que j'aime la judicieuse et bien bonne remarque de Louis XVI, au sujet du biau choix que la France a fait de cette canaille (que diroit-on si c'étoit moi qui les eût choisis)!

En effet, à supposer que, par les inconsidérations de ces ostrogots, de ces hottentots, ou plutôt de ces cannibales, je soyons dans l'état de misere et de trouble et de guerre à-peu-près, *ou bientôt civile*; si tout cela n'avoit pas été calculé, le Roi, pour le bonheur général, n'eût jamais perdu rien de son autorité, et sa libre volonté *respectée*, comme cela devoit être, eût été le garant de la nôtre et de la prospérité qui eût été la suite d'une plus sage conduite; et notre vertueux Monarque, en maintenant la force des anciennes loix et la rigueur du pouvoir exécutif, eût prévenu tous nos malheurs, et remédié sur le champ aux plus petits écarts qui auriont pû nous les faire redouter.

Etrange fatalité toujours inséparable de toutes les œuvres des mortels, qu'il faille que les passions soyont la source du bonheur ou du malheur, selon qu'elles sont bien ou mal dirigées! et voilà, comme le dit notre curé, le véritable principe de tous les maux que j'endurons. Il falloit

donc, avant que de tenter la plus légere mutation, faire de bonnes et séveres loix de police provisoires, afin d'en imposer aux factieux et de contenir par des exemples rigoureux la multitude qu'ils auriont essayés d'égarer.

Je t'entends, Lucas, c'est-à-dire que, tout ainsi que lorsque nos cochons allont en *maraude* je leur baillons de grands coups de bâton pour les en détourner et les faire aller *là* où je voulons qu'ils soyont, de même falloit faire de bonnes gaules, de bons fouëts pour châtier les motionneurs et leur sequelle; dans cette comparaison qui ne differe que du plus au moins, l'envie goulue des porcs est la passion, et les coups détrivieres les loix rigoureuses qui les gourmandont.

T'as raison, *Jérôme*, et je ris de ta comparaison qui est bien exacte, je te jure; mais on ne bâtonne pas aussi facilement les passions, tout *physique* qu'en soit le principe; car la passion est une sensation, dit M. notre vicaire: il me semble cependant, Lucas, que si les passions sont corporelles, comme tu le dis, que l'on peut appliquer de bons coups de bâton sur les reins du corps de ceux qui en étout possédés; car, comme je l'ons entendu dire à M. notre vicaire, notre ame qui est simple et indivisible comme la pensée qui la représente, ne peut pas être tantôt *bonne*, tantôt *mauvaise*, tantôt *ignorante*, tantôt *savante*, pas plus que *douze* et *six*, qui font *dix-huit*, pouvont être tantôt *dix-huit* et tantôt *vingt-six*, ou, etc. parce que dès-lors *l'ame* seroit double, par conséquent composée; et dès-lors, elle seroit matérielle, ou hors des limites de la pure et simple spiritualité, qui en est l'attribut essentiel et immuable.

Ce que tu me dis là de l'ame et de ses qualités, d'après M. notre vicaire, me plaît et me séduit, et personne au monde ne peut se refuser à la reconnoître à une peinture aussi simple que frappante et décisive. Je m'en étois presque douté; car j'avois ben de la peine à concilier tous

les rôles divers et compliqués qu'on lui faisoit jouer, et qui en faisiont un *Prothée* de formes et de substances; mais, dame, c'est à M. Sévere, notre vicaire, à définir et à caractériser l'essence comme la nature des choses. Tant y a donc, Lucas, que puisque les passions sont dans la chair ou dans les sens qui rendont cette chair sensible et mobile, fessons cette maudite chair et châtions-là de bonne sorte dans nos scélérats Députés, comme dans le corps immonde de nos cochons, auxquels la graisse dont les messieurs du Manège se sont garnis à nos dépens, ne les rend pas mal semblables et comparables.

Les avocats de France ont donc achevé de ruiner nos finances, et au lieu d'une bonne monarchie, que je leur avions demandée; les écervelés ou les scélérats, car il n'y a pas de milieu, nous avont fait une infernale *chicanocratie*, qui, en son genre, est une pépinière de *divisions*, de *troubles* continuels, de *despotisme* départementaire, districant, municipal; enfin une source de licence populaire, d'insurrection et de guerres civiles et perpétuelles. Tout de même que leur diable de chicane, dont ils avont porté l'esprit fanatique et le fiel dans notre constitution nouvelle, *leur prétendu chef-d'œuvre*, étoit un sujet de brouilleneries, de controverses, d'espiegleries, de supercheries et de voleries indéfinies; au reste, jamais les tigres et les serpens engendrent-ils de timides et douces colombes, et le produit n'est-il pas toujours de la même nature que le producteur? ne devions-nous pas nous attendre à tout ce mal de la part de ces brouillons, de ces fripons et de ces impudens personnages, qui n'ayant toujours vécu que du sang de la veuve, de l'orphelin et des pauvres, devont être par caractère durs, cruels, chicaniers, aigrefins, en un mot, hypocrites, scéléras et fripons?

Mais que sont devenus les restes de notre trésor et le produit du don patriotique et de la vente des biens du

clergé ? en vain on nous ventera les succès et les bienfaits du chimérique chef-d'œuvre du sénat du Manège ; tant que je verrons journellement la dépense toujours de biaucoup au dessus de la recette, je dirons que ce sont des *effrontés* qui prêchont la pudeur, des *voleurs* qui recommandont la conservation du trésor, et des *dissipateurs* qui dissertont sur des principes d'économie.

Lucas, tu me demandes ce que sont devenus les restes du trésor royal : ignorerois-tu tout ce qu'il en a coûté et tout ce qu'il en coûte encore pour exciter et soutenir les motionneurs de *Paris* et des *Provinces* ; pour solder les renégats qui prêchont l'insurrection et les décrets, au lieu de la sainte et pacifique évangile ; pour entretenir dans une rage perpétuelle les *brûleurs* de châteaux, les *suppôts* du sénat, *dans les corps administratifs* ; pour diviser et soulever l'armée ; enfin pour troubler et mettre en insurrection les nations voisines, dont nos criminels satans avont offert et donnont des sommes énormes pour en assassiner les rois, les princes et les plus gens de bien qu'elles pouvont posséder ?

Oh ceci n'est ni une fable ni une calomnie ! ce n'est que trop une histoire exacte et vraie dans toutes ses parties, dont le tems qui découvre tout à pas lents, il est vrai, nous a enfin donné une connoissance aussi positive qu'authentique, en assurant aux François coupables une place distinguée *dans cette partie du temple de mémoire, où siégeont les Mandrin, les Cartouche, les Damien Robespierre, les Mirabeau, etc.*

Belles et précieuses opérations ! belle maniere de se faire admirer et de passer à la postérité ! mais chacun a ses principes pour y arriver, et le scélérat qui brûla le superbe temple d'Ephèse est aussi connu que l'est et que le seront dans l'avenir le plus reculé, les *Mirabeau*, les *Péthion*, les *Camus* et les *Robespierre*, ses dignes et braves imitateurs.

Mais le trait le plus frappant de la démence de nos criminels tyrans actuels; mais la marque la plus positive que leur phrénésie est à son comble; c'est qu'ils ayont eu l'effronterie d'insinuer et de faire accroire à la tourbe insensée qui leur est dévouée, que les peuples voisins estimont les François, les considéront et admiront le noble et généreux courage des vainqueurs d'une *Bastille ouverte* de toutes parts; qu'il révéront les restaurateurs de la plus affreuse licence, enfin de la liberté *d'injurier*, *d'outrager*, de *menacer*, de *voler*, de *battre*, de *tuer*, d'*assassiner*, de *brûler*, *etc. etc.*

Oh quel déréglement de cœur et d'esprit! oh quelle étrange maniere d'étonner et d'exciter l'admiration! oh quelle manie d'oser le penser! et quand il seroit vrai que les François engoués, insensés, déçus et déjoués par les traîtres et scélérats qui les ont perdus; quand il seroit bien vrai qu'ils sont en bien ce qu'ils ne sont que trop malheureusement et trop universellement en mal, comment pourroient-ils se flatter et se permettre d'être aimés et admirés des nations voisines, leurs rivales et leurs ennemies nées?

Jamais des rivaux aimerent-ils, admirerent-ils ceux qui leur portont ombrage! faut être *archi-foux*; faut être en un mot révolutionnaires, révoltés, et révoltés françois, pour oser seulement en avoir l'idée; et c'est le comble du plus grand délire que de se pavanner et que de se prévaloir d'une telle faveur qui, loin d'être accordée à un peuple sage, doit à plus forte raison être refusée au peuple le plus extravagant qui fut et qui sera jamais, du moment qu'il se comportera de la sorte.

Ce ne pouvont donc être que la dérision et le mépris, l'indignation et l'horreur que causeront nos crimes et nos extravagances chez toutes les nations étrangeres, qui, en juges peu portés à nous flatter, prononceront sur notre compte avec toute la sévérité qui nous est si légitimement due?

Aussi est-ce bien ce que l'on a soin de nous accorder depuis long-tems dans toute l'Europe et plus loin encore, et nos foux n'ont certainement pour admirateurs que les étranges raisonnemens de leur esprit égaré.

Nos meilleurs amis souvent ont bien de la peine à rendre à nos plus solides qualités la justice qu'ils doivent aux bons effets qu'ils en ont éprouvés, et je voudrions que des étrangers admiriont nos folies, nos crimes, nos barbaries! Oh quel excès de manie, pardonnez-nous, grands dieux!

En effet, de deux choses l'une, ou je sommes dignes d'admiration par la bonté, par la beauté, par la grandeur de nos opérations, ou je ne méritons qu'un sentiment de pitié et de mépris. Dans le premier cas, par une conséquence du principe politique que jamais des hommes ni des peuples n'admiront leurs rivaux, qu'au contraire ils redoublent d'aversion, et que tout en leur rendant une justice intérieure qu'ils auriont honte de leur refuser ils affectont au-dehors l'indifférence machiavélique qui peut les desservir, et travaillont sourdement et d'autant plus ardemment à ruiner leur crédit, qu'ils le voyont dans un plus haut dégré de confiance.

Mais s'ils méprisont ces mêmes rivaux, dès-lors ils les traitont en esclaves; et s'ils les jugeont encore trop forts pour les attaquer, ils temporisont, dit M. notre vicaire, et saisissont l'instant opportun que l'achevement voisin de leur ruine semble leur indiquer.

Les imbécilles! ils osont se comparer aux anciens républicains de *Rome* et d'*Athènes*! il faut-être aussi étourdis, aussi sottement orgueilleux qu'ils le sont pour ne pas rougir d'une telle présomption. Ah qu'ils sont éloignés des Romains! ce sont eux qui avec de grands vices; *car tout étoit grand en eux*; ce sont eux qui seront toujours nos maîtres en politique; ce sont eux, dit M. notre vicaire, qui saviont se faire estimer et admirer des nations mêmes qu'ils réduisiont à l'esclavage; ce sont eux qui saviont bien

s'y prendre pour se gagner la confiance et même la bienveillance des peuples avec lesquels ne voulant pas avoir d'hostilités, ils désiriont traiter, faire alliance ou commercer !

Avec quelle prudence ces hommes destinés par chacune de leurs institutions à conquérir le monde, mais plus sages encore que courageux, n'évitiont-ils pas d'avoir deux affaires à la fois ! Etiont-ils occupés contre un ennemi, ils saviont ne pas voir l'injure qu'on leur faisoit, et pour se venger ils attendiont qu'ils puissiont le faire sans effort : plus ils vouliont étendre leur empire, plus ils sentiont la nécessité de ménager leur force.

Mais nos ostrogots en politique n'ont eu peur de rien; leurs richesses, leur puissance sont inaltérables à leurs yeux chassieux. — Détruire tout, leur a paru digne d'eux, et méprisant tous les traités, tous les titres des peuples leurs voisins, dédaignant leurs droits sur nous, et violant toutes les loix civiles et politiques qui les unissont à nous, ils ont stupidement appellé toute l'Europe à la plus cruelle guerre que j'ayons encore eue. Et comment en auriont-ils autrement usé envers leurs voisins, eux qui n'ont épargné ni leurs semblables, ni leurs concitoyens, ni leurs amis, ni leurs freres, ni leurs peres; eux qui ont outragé dieu, injurié, tyrannisé, désespéré les meilleurs souverains du monde; et qui en ruinant leur patrie n'ont pas craint d'allumer eux-mêmes dans son sein le flambeau de la plus affreuse discorde, et qui se sont montrés insensibles aux vols, aux assassinats, aux incendies, enfin à mille et mille horreurs qu'ils ont vues se faire sous leurs yeux avec autant de sang-froid que d'indifférence.

Si les Romains, d'abord odieux à leurs voisins par leurs violences n'aviont bientôt pris des mœurs et fait de l'équité et de la modération la base de leur politique, leur courage, leur liberté, leur discipline militaire, leur amour de la patrie les eussiont-ils empêchés de se ruiner ?

Ils auriont péri comme tant d'autres peuples sous l'effort

des ennemis conjurés que leur ambition leur auroit faite, et ils n'auriont eu que l'avantage de s'ensévelir sous les ruines de leur patrie, plutôt que de recourir à la clémence d'un vainqueur. Les Romains ne se flatterent donc point, comme nous, d'être injustes et ambitieux impunément; je ne sais quel caractère de raison, de justesse et de grandeur ils imprimerent à toutes leurs actions; mais ils furent grands en tout.

Ils n'éspererent jamais, comme nos foux du Manège, que nos ambassadeurs révérés, chéris, craints par *cela seul* qu'ils sont François, François révoltés, trouveriont en Europe des peuples assez stupides pour se laisser persuader qu'une république telle qu'ils voulont vainement rendre la France, qui inquiete tous ses voisins, qui déchire ses propre entrailles, qui fait tous les jours les plus horribles actions, aime la paix, n'a point d'ambition et mérite que l'on recherche son alliance, son estime, son amitié, et que l'on s'empresse de favoriser ses projets et de suivre ses plans admirables et bienfaisans.

A merveille, Lucas; ton M. le vicaire est un maître homme, un logicien aussi conséquent que profond politique. Nos ânes de représentans n'ont donc que de *l'orgueil*; mais.. ils ont.. nos écus; et dans les principes des mœurs actuelles, ce sont d'habiles grecs, puisqu'ils sont des voleurs adroits.

Mais, comme dit l'autre, tout ce qui vient à la flûte s'en retourne au tambour; de même ce qui n'a que la vanité pour base, ou toute autre passion, s'évanouira et périra comme la passion, parce que la passion est une être naturel qui change et qui doit changer. C'est dire assez comment doit se terminer notre constitution; parce que non-seulement elle est essentiellement vicieuse dans ses principes ou dans sa théorie; mais parce qu'elle est si compliquée, qu'à supposer, ce qui ne sera jamais, que nos quatre-vingt-trois départemens, nos neuf cents districts, nos quarante mille municipalités voulussiont bien s'entendre pour aller d'accord, je

soutenons

soutenons néanmoins qu'elle n'iroit pas un jour, sans que la multitude de ses ressorts ne rende ses mouvemens impossibles, et sans que ces mêmes ressorts ne se détruisiont mutuellement avant le retour de la prochaine aurore, et ne réduisiont en ruine cette institution tant vantée. Mais on nous dira *follement* : mais elle va depuis un an, et nous ne voyons pas qu'elle soit en poudre, comme vous le dites.

Qu'appellez-vous *aller*? rien n'est plus faux, elle n'a pas encore fait le plus leger mouvement de concert avec le douzieme même de ses rapports. Ce n'a jamais été que *Cahin Caha*, de croc et de hanche; par parties isolées, et à force *de satellites, de pousse-culs*, de palans, de leviers et de cordages, que quelques-uns de ses ressorts innombrables ont pu faire quelques legers efforts, en criant tellement, en pliant de telle sorte que la crainte de les voir rompre, et avec lui l'édifice de la constitution s'écrouler, a fait que l'on a aussi-tôt cessé de leur faire faire effort. Voilà, voilà la puissance du pouvoir exécutif dans un chaos inextricable d'horreurs et de folies, mariée illicitement et même incestueusement à quelques traits fugitifs de la lumière de la raison; voilà ce qui s'appelle faire de grands souliers pour de petits pieds, ou de petits souliers pour de grands pieds.

Je voulions être libres, je sommes esclaves; je voulions un gouvernement simple, et j'avons l'institution la plus compliquée, la plus impraticable qui soit. A peine sommes-nous à la moitié de la *fabrication* de nos loix, que déja j'en avons vingt volumes; et je voudrions qu'une telle œuvre pût produire de bons effets! non .. cela n'est pas possible; d'ailleurs j'avons déja de trop fortes preuves de cette impossibilité, pour qu'il soit permis d'en douter encore. Ce seroit donc en vain que l'on nous diroit : mais attendez. . *folie!* j'en avons assez vu pour pressentir l'événement, et je demandons au reste comment on pourroit nous persuader que doit prospérer cette constitution dont une foule d'insensés et de scélérats qui s'en disont les amis, qui osont profaner le beau nom

de *patriote*, faisont depuis un an tout ce qu'ils font pour détruire l'ouvrage le plus solide, le plus précieux ; or je demandons ce qu'ils ont fait déjà de cette monstrueuse production qu'ils avont l'effronterie de qualifier *du chef-d'œuvre de l'esprit humain ?*

A d'autres, ceux-là sont pris : Jérôme, la constitution nouvelle est une démence, une chimere à laquelle il n'y a plus que les sots et les foux qui y puissiont croire, ne pouvant aller que pas-à-pas, par sauts et par bonds, par vaux, par monts ; ne pouvant agir pendant quelques instans même, *quand tous ses agens auroient juré de ne point se contrarier* ; je demandons si jamais l'on pourroit se promettre cette unité chimérique d'accord et de tendance au même but dans une constitution où l'on semble avoir pris à tâche *de violenter*, *de voler*, *de juguler* les uns aux depens des autres ; où il n'y a pas un principe ni une loi qui ne soyont contradictoires, et qui ne fassiont autant d'ennemis à cet ouvrage qu'il y a de personnes lésées, grévées, humiliées, tyrannisées? Pourquoi, parce que le véritable esprit de la liberté civile, particulière et générale, *la justice*, *la modération*, y est manqué, comme je te le prouverai bientôt, en te faisant voir, d'après monsieur notre vicaire, combien nos législateurs ci-devant constituans s'en sont éloignés à des distances immenses.

Voilà qui est bien, mon cher Lucas : mais dis-moi qu'est-ce que c'étoit que ce déficit dont on a tant parlé, tant ri, tant joué, et sur lequel on a tant écrit sans en être plus avancé ni sur son origine, ni sur sa véritable élévation ; enfin sur lequel les François qui finissont toujours par rire de tout, se sont tant exercés, que l'on a vu jusqu'à des *fichus* ; des *rubans*, des *culottes* à la déficit.

Il falloit donc que ce mot-là prêtât bien au ridicule, ou que nos cervelles soyont bien éventées, bien légères et bien vaines, puisqu'il y a deux ans passés que je nous divertissions de ce qui nous fait aujourd'hui réfléchir si sérieusement,

et de ce qui nous a causé tant de sollicitudes, tant de maux et tant de chagrins, sans parler d'un avenir dont l'idée seule est capable d'éffrayer.

Hélas! mon cher Jérôme, c'est ce même *déficit* qui e t en quelque sorte la cause de la convocation des états-généraux, ou du moins de l'accélération de cette réunion des représentans du peuple Français; quoique, comme je te l'ai déjà dit, notre bon Roi en eût eu déjà l'idée précieuse, que son bon cœur et que son ame éclairée lui en eussent inspiré la pensée. Mais je dois te satisfaire sur ce mot *déficit*. Voici ce que monsieur notre vicaire m'en a dit. *Déficit* est un mot latin, qui signifie un manquement d'une chose, sur-tout *relative à l'argent*. On dit par exemple, lorsque la dépense excède la recette, qu'il y a un *déficit*.

Or, notre dépense pour le grand ménage de la France, montoit au-delà de 636 millions de livres; les impôts qui produisiont cette recette n'alliont, sous le sage M. Necker qui a rendu en 1781 le premier compte en finance sur les finances de l'État, n'alliont qu'à 600 millions. M. de Calonne les éleva à 630 millions, si bien que, maugré cette énormité des tributs qui cependant, pour soulager la nation, ne sont que des enfantillages, comparés aux grands et biaux subsides nouviaux; si bien que cependant alors ces 630 millions étiont fort inférieurs à la dépense, qui, du tems de M. Necker, étoit de dix millions moins grande que la recette.

Enfin, après la tenue des assemblées des notables, M. Necker, que ses vertus et ses talens ramenèrent au ministère à peu-près vers ce tems, trouva et prouva que le *déficit* montoit jusqu'à 50 millions. D'autres ont pretendu qu'il étoit plus considérable; mais il en faut croire cet homme, *honnête*, quoi qu'en puisse dire la noire et soucieuse calomnie, qui indépendamment de ses autres qualités recommandables, est aussi expert qu'il est possible, en finances et en comptabilité. Et je ne voulons pour autorité que la justice que ses plus cruels et iniques détracteurs de l'assemblée nationale n'ont pu

lui refuser dans le compte pour rire, ou dans le compte jaune qu'ils ont fait semblant de rendre, en confessant et en avouant que c'étoit à tort et par erreur qu'ils avoient traité de comptes *bleus* les rapports fideles, exacts et pleins de talens et de probité que M. Necker avoit toujours donnés de sa glorieuse et immortelle administration des finances de France.

Voilà une réparation bien lente après tant d'horreurs faites à un homme aussi vertueux que digne de confiance. Voilà ce que l'on appelle . . . . . . moutarde après dîné. C'est après avoir accablé d'ingratitude et d'horreurs le plus estimable des ministres, après l'avoir persécuté, que l'on vient froidement lui rendre une justice que tant de motifs d'estime, de confiance et d'admiration nous ordonniont de lui rendre! Mais puisque ces hommes sont ainsi faits, puisque c'est une fatalité liée à leur conduite ici bas; encore vaut-il mieux en obtenir une justice tardive, que de demeurer désespéré du refus constant que leurs passions terribles peuvent les porter à nous contester toujours.

Je sentons bien, Jérôme, que ce que je disons là de ce grand homme, auquel je rendons un hommage pur et libre en acquit de notre conscience, ne voulant pas qu'il pense qu'il n'y a en France que des hommes petits, envieux, jaloux, injustes et méchans; je sentons bien, dis-je, que cette marque de notre sensibilité pour un ministre très-innocent du mal qui nous est arrivé contre le desir sincère qu'il avoit de seconder le plus sage des rois dans le rétablissement de la liberté, du bonheur public et de la gloire de l'Etat et de la nation; je sentons que tout le monde ne sera pas du même sentiment que nous. Tant-pis, j'en sommes désespérés, parce qu'avant tout faut être juste, et que ce ne peut être qu'en donnant carrière à sa passion, ou à la prévention la plus inique, que l'on pourra se permettre d'accuser un homme juste, vertueux, désintéressé, dont les pensées et les actions bienfaisantes déposont trop en sa faveur, pour les contester, et défendont mille et mille fois

mieux sa cause que ne pourriont faire nos foibles talens.

Mais d'où vient ce *déficit*, au sujet duquel on a tant dit d'impertinences? quelle est sa premiere cause? c'est ce qui nous passe; et comme les discuteurs s'entrejettont le *chat aux jambes*, on ne peut gueres se flatter de connoître la vérité de cette affaire. Mais ce qu'il y a de plus sûr toutefois, c'est que nos habilissimes députés qu'ont tant crié, tant pesté après ce funeste *déficit*, ont eu l'art et la puissance, d'*enfant* qu'il étoit encore, d'en faire en quelques mois un fort et grand garçon qui finira par assommer ses auteurs; car, dame, ce sont des messieurs qui ne plaisantont pas, et qui ne vous donnont pas de ces effets véreux : ils ne savont faire que de bons effets payables aux porteurs; mais payera qui pourra, et bientôt on dira à ces hommes incomparables : *Sauve qui peut.*

Le *déficit* étoit donc en partie l'objet pour lequel on avoit jugé nécessaire la convocation du peuple dans des représentans. Mais une horde de scélérats qui avoit médité long-tems avant le projet infernal de tout renverser, avoit un autre dessein que le prince bienfaisant et le sage ministre qui s'étoient proposé le bonheur et la gloire de la nation; et dans le cœur perfide de ces monstres ci-dessus fermentoit le germe fatal qui a perdu l'Etat par son développement et par son accroissement illimité; et tel que le géant *Briarès* à cent bras, il a tout étouffé par ses rameaux innombrables.

Trop méchans ou trop ignorans pour opérer en finances rien qui pût faire prospérer la France qu'ils vouliont prendre par la famine, ils ont commencé par anéantir le commerce, en en détruisant les principes, en en tarissant la source immédiate, par la destruction de la confiance; d'autant que l'argent qui en est le nerf, toujours subordonné aux degrés divers de cette même confiance, paroît ou dis-

paroît plus ou moins dans les mêmes proportions de l'étendue ou de la nullité de la confiance.

Si ce principe est de toute vérité constante et immuable, doit-on être surpris, après tout ce que l'on a fait pour le détruire, doit-on être surpris que le commerce, après avoir d'abord langui, puis végété, est enfin tombé ou n'a presque plus produit que de la perte, attendu que la détresse et les conséquences horribles de l'agiotage de l'argent et du papier, derniere ressource d'un peuple ruiné, ont tout détruit ce qui pouvoit lui rester de nerf et de crédit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume?

Les vexations indécentes et indiscrettes, les violences odieuses et tyranniques, les attentats aux personnes, les violations des propriétés et les crimes multipliés à l'infini, ayant enfin obligé les plus riches familles de s'expatrier, voici ce qui est arrivé et ce qui devoit arriver, et ce qui arrivera toujours dès que les mêmes circonstances se représenteront pour produire le même effet. L'avare qui naturellement cache toujours son *or*, les gens timides, les personnes intéressées qui toujours croyont perdu ce qu'elles ne tiennent pas des deux mains, ont caché, ont enfoui, ont soustrait leur or et leur argent de la vue du public; et pour le malheur de la société qui ne peut être florissante et devenir riche que par le mouvement et le cours constant et uniforme du fleuve *d'or*, dont les circuits rapides et sans cesse renouvellés déterminont et produisont la fécondation de toutes les parties de l'empire qu'il arrose de ses ondes prospères et bienfaisantes.

Dès-lors, tout ce que le commerce entretient et fait fleurir a subi le sort de son *principe détruit*. En conséquence, les arts et les métiers dont le génie et les bras recevont du *commerce* leur vie, leur accroissement et leur conservation, ont dû participer à tous les effets de la catastrophe. Dès cet instant, tout ce qui tient au rapport du commerce a été paralysé et est devenu l'image de la mort. Tel que lorsque le

cœur d'un arbre est altéré, les racines portent en vain encore quelques sucs, et les branches quelques vapeurs qu'elles absorbont de l'air, il faut que l'arbre périsse, parce que c'est du cœur ou du centre d'unité que part immédiatement la vie ; et que dans un empire essentiellement commerçant, tel que la *France*, et dans lequel un luxe sagement entendu est nécessaire, tout y languit, tout doit y languir, et tout y meurt du moment que le luxe qui est le principe moteur du commerce, languit ou meurt.

Quel reproche, ami Jérôme, ne devons-nous donc pas faire aux maudits ignorans ou scélérats qui nous ont ainsi tari toutes les sources de notre repos et de notre prospérité passée? Comment n'ont-ils pas vu que l'inquisition et la persécution qui la suit feriont disparoître l'or et la confiance qui le répand? Comment ont-ils pu ignorer que des hommes menacés ou proscrits ne s'empresseriont pas de mettre au jour des richesses qui ne serviriont qu'à exciter les homicides qui les convoiteriont ? ça fera donc que la terre ensévelira long-tems des trésors qui, avant ces infames opérations fécondiont tout le royaume ; et je te demandons, ami Jérôme, *tout patriote* que tu sois, si tu serois bien disposé à prêter ton argent et à le donner à queuq'un qui te menaceroit de te battre ou de te tuer, ou de l'impertinente et cruelle lanterne?

Le Gouvernement étoit en effet dans la détresse; depuis long-tems on recouroit aux expédiens, et l'on avoit déjà essayé de tous ceux qui sembliont les moins indécens : les dépenses augmentant tous les jours, il étoit arrivé que les subsides que l'Etat levoit ne suffissant plus à l'ambition rapace des courtisans, ni aux vols des déprédateurs, on avoit été forcé d'établir de nouviaux impôts : déjà l'on en avoit murmuré; d'abord on avoit méprisé les plaintes; mais craignant enfin un soulevement, des ministres inconsidérés, auteurs de toutes ces exactions, avoient eu recours

à des opérations du fisc toujours violentes et jamais capables de soulager.

Mais, par une suite ordinaire des choses, l'Etat seul étoit dans la gêne, l'Etat seul étoit ruiné et ne savoit plus de quel bois faire flèche. Au contraire, jamais la nation n'avoit été si opulente et si universellement aisée, et malgré tous les tributs que l'on n'avoit cessé de lui imposer depuis long-tems, semblable au cygne qui renaît de ses cendres, il sembloit que c'étoit multiplier les ressources de son industrie et les principes de son opulence, que de multiplier les impôts et tous les moyens d'en obtenir de l'argent. Celà est si vrai que le numéraire en France s'élevoit à 2 milliards quelques cents millions avant la révolte qui nous a ruinés et déshonorés, et que les importations excédoient les exportations de 70 millions; prospérité immense et jusques-là inconnue à tous les peuples du monde commerçans et civilisés; enfin prospérité si grande, que l'argent pour lors à deux pour cent, eût nécessairement diminué d'intérêt et fût devenu à un pour cent, si le numéraire eût doublé; preuve évidente et convictive que la fortune nationale s'étoit élevée en France au plus haut degré, et qu'elle ne pouvoit plus que rétrograder, puisque le gain qui, dans le négoce sur-tout est le mobile principal de l'industrie, ne pouvant être augmenté, on eût été forcé de s'en tenir à cette brillante situation, d'autant que chercher à posséder encore plus d'argent, ce n'eût été qu'augmenter la masse pesante des richesses et non leur valeur intrinseque, idéale et réelle.

En effet, comme tout est relatif *ici bas*, dit M. notre vicaire; comme tout a ses limites, il suit que, passé une certaine somme d'argent, la vraie richesse commence à perdre de ses avantages et de sa judicieuse réalité, et que celui qui posséderoit une centaine de pieds cubes d'or seroit aussi riche que celui qui en auroit une grande montagne qu'il ne pourroit mettre à couvert du vol, et d'où

il

il ne pourroit être ni plus heureux ni plus estimé. Tout ainsi que celui qui a, pour se désaltérer, pour son usage journalier, une petite fontaine d'eau pure et saine, dont la source est intarissable, est aussi sûr de satisfaire les besoins qui y sont analogues, que celui qui seroit au milieu d'un océan de l'onde la plus savoureuse et la plus salutaire, où il seroit à tout instant exposé à se noyer, ou dont les flots agités pourroient du moins lui faire craindre le naufrage et la mort.

Voilà donc le fruit de ces belles et brillantes opérations de l'assemblée nationale contre la France. Mais tu me diras : mais la noblesse et le clergé étoient déraisonnables : faut être vrai, faut être juste, puisque, comme tu le vois, je tançons vivement et sans partialité le tiers, dont je sommes, et que je le châtions d'autant plus rigoureusement, que de plaignant et d'opprimé, il est devenu le coupable, le criminel et l'oppresseur; je devons en conséquence rendre aux nobles la justice qui leur est due, ainsi qu'au clergé, et leur faire les reproches qu'ils avont mérité.

Je disons donc que leur orgueil, ne leur en déplaise, leur obstination indiscrette, leurs prétentions ridicules, leurs caballes continuelles et puériles, leur excessif amour d'eux-mêmes ridiculement rapporté aux intérêts d'un prince, qui étoit l'objet dont certainement il s'étoit toujours le moins embarrassé; enfin je disons que leur vanité, leurs sottises avont d'abord soulevé les représentans du tiers, et tout l'ordre en général; que leurs torts premiers ont causé l'excès d'exaltation auquel s'est ensuite portée la partie de la nation qu'ils dédaignoient, qu'ils affectoient trop ouvertement de méconnoître et de mépriser, et qu'il falloit au contraire traiter avec plus de ménagement et d'une maniere fine, décente et politique qui eût prévenu tous les maux que ces messieurs à parchemin ont éprouvés, et qui au contraire leur eût procuré estime, amour, respect et confiance de la part d'une nation qui a toujours montré autant d'amour et de vénération pour son Roi, que d'estime et de confiance

pour les nobles, et que de désir de le devenir; et pour s'en convaincre, il ne faut que réfléchir un instant sur l'immensité des nobles à prix d'argent, sur leur morgue particuliere, sur la maniere de monter dans les voitures royales, sur tous les mensonges, sur toutes les courbettes et les bassesses que faisiont nos vaniteux, nos foux pour attraper du vent-coulis aux dépens des biens les plus chers, les plus judicieux, les plus précieux, les plus immortels, la paix, l'honneur et la santé.

En vérité on ne peut s'empêcher de plaindre la pauvre humanité, et de gémir de tous les genres de folies auxquels la fougue et la tempête des passions qui l'obsédont, l'exposent et la soumettent journellement; sur-tout quand on pense que des hommes bons, honnêtes, délicats, instruits et même réputés sensés, avont fait mille et mille démarches, mille visites que leur paresse naturelle rejettoit; mille courbettes que leur cœur condamnoit; quand on pense combien de fois ils ont fait le pied de grue, enduré de froid, séché de dépit, et morts d'ennui pour attendre la faveur de fixer un seul regard du soleil, qui dans sa marche rapide ne pouvoit, tout bienfaisant qu'il est, que jetter un coup-d'œil çà et là sur la foule immense des foux et des demi-sages qui faisiont la poussière que les roues impétueuses de son char et que les pieds fugitifs de ses coursiers agitiont et portiont en vapeur dans les airs.

Sans doute, il est bien doux, bien flatteur, bien glorieux de mériter l'attention honorable et les bontés d'un Roi aussi sage, aussi puissant que Louis XVI, et d'une Reine aussi sublime que la nôtre; mais il manquera toujours la qualité la plus essentielle à ces faveurs précieuses, si elles ne sont pas le prix de l'estime et de la confiance que Leurs Majestés accordent à ceux qui les avont méritées. Or je demandons combien il s'en faut que tous ceux qui assiégiont continuellement nos bons souverains, qui les obsédiont, qui les lassiont

par leurs importunités et leurs demandes, fussiont dignes des attentions qu'ils leur dérobiont souvent, malgré qu'ils en eussent, et malgré le peu de cas que leur génie pénétrant savoit en faire. Mais nos légitimes maîtres sont si bons, ils étiont tellement ennuyés par tous ces étourneaux, que, comme on disoit alors à la cour : on a tout, on obtient tout enfin à force d'importunités.

Quel cas, crois-tu, Jérôme, que le Roi et la Reine faisiont de toute cette race de harpies et de liévres qui couriont ou qui criont au premier clin-d'œil. Ah ! que nos bons maîtres en avont souvent gémi ; mais ils étiont dans la danse, et il falloit danser. On les encensoit alors, et jusqu'à leurs défauts (à supposer que des divinités puissiont en avoir) ; jusqu'à leurs défauts étiont divinisés. Tous vouliont mourir pour eux ; mais alors on n'en avoit que faire ; tous n'aviont qu'un cœur, qu'une ame, le tout à leur service ; mais on pouvoit s'en passer.

Jarni ! disiont-ils, si Vos Majestés étiont dans le danger, s'ils aviont besoin de secours, elles verriont combien leurs fideles esclaves s'empresseriont de leur sacrifier leur vie, leurs biens et tout ce qui leur est le plus cher ! Voilà qui est bien, voilà sans doute de biaux et nobles sentimens, et tels que les inspiront par leurs vertus le meilleur des Rois et la meilleure des Reines; mais c'est au besoin, c'est dans le danger que l'on connoît l'homme vraiment généreux, l'ami, le brave, et le sujet fidele.

Enfin le besoin, le danger arrivont parce qu'ici-bas tout arrive et peut arriver. Du plus puissant trône du monde la violence la plus criminelle, l'injustice la plus détestable en faisont descendre les plus vertueux souverains. Ils ont besoin de tout, ils sont dans le péril; un coup de tonnerre ébranle les cieux, le ciel se couvre de nuages, la nuit se répand au loin dans l'espace, les ténébres couvront la terre ! Louis et sa magnanime moitié gémissont seuls dans les fers, et tous ces héros de *Paphos* et de *Cythère*, tous

ces braves qui dans les bois délicieux d'*Idalie* défiont des ennemis qui n'y étiont pas ; enfin toute cette belliqueuse et généreuse race adoratrice du soleil dans sa splendeur, tremble, frissonne, fuit comme le trait rapide au premier nuage qui leur dérobe la lumiere des astres qu'ils adoriont ou faisiont semblant d'adorer, il n'y a qu'un instant, pendant que ces égoïstes, cherchent dans une honteuse fuite leur salut, en oubliant celui de leurs maîtres, qu'ils livront à la merci des vautours, des tigres et des ours.

Mais les Dieux veillont pour leurs semblables ; et des hommes qui n'aviont jamais connu leurs légitimes souverains que par la renommée de leurs vertus ; des hommes dont les cœurs purs et généreux s'étiont, sans le plus léger intérêt, dévoués à la justice et au respect dus à nos vrais Souverains, se sont fait un devoir sacré, et la plus douce de leur jouissance d'en défendre les intérêts et d'en venger la gloire outragée dans ces tems de calomnies, d'horreur et d'atrocité, en acquittant la confiance et les obligations des timides *Faons* qui avont pris la fuite au premier cri des chiens qui ont depuis tant aboyé après un ordre de choses qu'ils avont eu l'art de rendre mille fois plus discordant et oppresseur.

Si bien donc que les prétentions mal-adroites de la noblesse et du clergé ont causé successivement la division des esprits, le désordre de l'Assemblée, le trouble et l'anarchie fatale de la nation, et bientôt la destruction de ses principes, de ses mœurs, de son commerce et de sa prospérité, en portant les plus mauvaises têtes du Sénat manégeant et du reste de la France à la subversion de toutes les données, ou en favorisant les projets abominables que des scélérats calculés aviont formés, et qu'à la faveur du prétexte spécieux et féroce que c'étoit pour anéantir l'*aristocratie*, avont renversé l'édifice gothique, disont-ils, de la Constitution Françoise, mais que, tout modernes qu'ils sont, ils seriont incapables d'en faire une aussi bonne, une aussi

pacifique, une aussi durable, même avec les abus innombrables que les passions et les tems y aviont introduits (car quel est l'ouvrage humain, soit moral, soit physique sur lequel la main désastreuse des tems ne fait pas quelques impulsions), et dont le plus solide vernis ne soit pas altéré par le souffle impur des vices ?

Assurément je sommes fort éloignés de vouloir faire l'apostrologie de notre ancien régime ; je détestons les abus et j'étions loin de désirer le retour du vieux systême tel qu'il étoit, j'en connoissons trop à présent les erreurs et les inconvéniens ; je savons trop ; qu'hors notre bon Roi, Prince aussi vertueux que bienfaisant, le plus grand nombre de ceux qui conduisiont l'ancien gouvernement, se plaisiont un *tantinet* dans le désordre, qu'ils aimiont les moyens arbitraires, qu'ils pillottiont un peu *le trésor royal.* Enfin, je n'ignorons pas comment les ministres et leurs commis, les intendans, leurs délégués, les parlemens, et jusqu'au dernier huissier étiont tous plus ou moins, ainsi que MM. les commandans et les derniers caporaux, étiont tous, dis-je, des tyrans, des tyranuaux et des *pousse-culs* du despotisme ministériel, financier, parlementaire, etc. Aussi l'autorité souveraine et légitime étoit si subdivisée, qu'il n'y en restoit à notre bon Monarque que l'essence précieuse plus faite pour le faire révérer et cherir, que pour lui donner ce caractere imposant qu'il est indispensable qu'ait toute autorité royale, pour prévenir la déprédation des finances qui ne lui parveniont qu'après avoir passé par tant de mains impures, suspectes et ardentes, que la plus grande partie s'y fondoit et y disparoissoit.

Ce n'est pas, cependant, qu'il n'y eût des gens infiniment honnêtes dans le gouvernement; mais, malheureusement, c'étoit le petit nombre; et alors, comme aujourd'hui, ces honnêtes gens, comme l'observe M. notre Vicaire, n'avoient pas voix au chapitre; et notre auguste Monarque a eu ce malheur, que depuis son avénement à la Cou-

ronne, et depuis notre brillante révolte, il a été du nombre de ceux qui n'ont pas été écoutés, quoique si digne de l'être.

Notre ancien régime étoit donc, comme la justice nous ordonne d'en convenir, plein d'abus, dont je sommes bien éloigné de faire l'éloge. Mais il n'avoit pas toujours été de la sorte; et les abus, qui, comme les méchantes herbes, croissont par-tout et pullulont maugré que l'on en ait, les abus s'y étiont introduits par le tems et selon les circonstances.

Mais nous devons convenir aussi, et c'est avec une bien grande douleur, que je sommes obligés de confesser que notre nouvelle constitution est bien inférieure en sagesse et en bonté de *police*, à ce vieux systême tant décrié, que parce que l'amour-propre et cent autres passions honteuses connoissont l'influence funeste de la calomnie que l'on a beau combattre, et qui toujours a une queue qui nuit aux personnes comme aux choses que cette furie attaque et poursuit.

Oui, Jérôme, et M. notre vicaire a raison : la nouvelle constitution, tout en déclamant après les anciens abus, les anciens erremens, en a créés des milliards d'autres bien plus destructeurs et d'autant plus dangereux, que ces auteurs de nouviaux vices n'avont point encore eu le bonheur ni la sagesse de reconnoître, ou que leur amour-propre, bien funeste aux François, n'a pu se résoudre encore à avouer. Vanité fatale qui nous causera bien des malheurs !

Le croira-t-on, jamais? Des hommes ordonnés par nous pour faire notre félicité, pouvont-ils bien se permettre de préférer un sentiment personnel à un désaveu, qui, en les couvrant de gloire, nous sauvoit des dangers imminens qui nous menacent; car une erreur découverte équivaut à une vérité ; et ce sont là de ces vérités dont la manifestation prompte et publique doivent immortaliser ceux qui ont l'ame assez grande et le cœur assez pur pour les déclarer à l'Univers entier.

Le seul décret pour le serment des prêtres, est peut-être un des plus grands fléaux de la France, et l'acte insensé, impolitique qui fait le plus de tort à la constitution, sans parler des horreurs, des cruautés auxquelles il a porté les foux, les engoués et les scélérats; sans parler des attentats commis envers les choses les plus saintes, les plus sacrées, les autels, le culte divin, et les prêtres vertueux et précieux qui en souteniont par leur zele et leur piété les ruines chancelantes; sans parler enfin des violations faites à la décence, au respect et aux loix imposantes de la pudeur qui toutes ont été violées, méprisées, outragées et proscrites; et le sexe qu'elles mettent en sureté, et dont elles sont le rempart inexpugnable, même chez les peuples les plus féroces, n'a pu trouver d'asyle contre l'impiété, la brutalité, l'effronterie et l'impudicité, même dans le temple du Très-Haut devant qui tout fléchit, où des scélérats, des hommes barbares ont osé souiller la sainteté du lieu par des actes que la pudeur et la décence que je révérons, nous ordonnont de taire, et sur lesquelles une charitable indulgence nous prescrit chrétiennement de jetter un voile mystérieux, en sauvant aux oreilles chastes le reste de ces affreux détails.

Cependant, tout indulgens que notre sainte et divine religion nous enjoint d'être, tant réservés que sont naturellement les honnêtes gens, tiens, Jérôme, je ne puis me refuser à te donner un précis de l'histoire affreuse et dégoûtante de ce que tout derniérement il vient de se passer en ce genre, à Rennes, dans cette ville maudite de Dieu, détestée des hommes justes et délicats, et qui bientôt déserte et abominée, sera l'exécration des humains. Ce n'est pas qu'il n'y ait de bien bonnes gens, de bien honnêtes, de bien pensans, ce n'est donc que des infames scélérats, des pandours qui l'ont perdue et déshonorée, dont je voulons parler.

Par-tout les persécutions contre les prêtres et contre le

culte divin, persécutions excitées par le parti dominant ennemi de la vraie religion; par-tout elles ont été ce que, peut-être, elles ne furent pas du tems des *Caligula*, des *Commodes*, etc.; mais il n'est nulle part d'exemples semblables à ceux que nous allons citer.

Dans les commencemens de Septembre, dit l'auteur fidele et exact de ce récit, parmi les horreurs dont plusieurs *bandits*, *coquins* et *insensés*, ou bien criminels, de la plus fougueuse des municipalités dans laquelle on compte un stupide et féroce *R* . . . . . ect. parmi les atrocités que ces *Vandales* et ces *Ostrogoths* modernes ont commises, on n'oubliera jamais, qu'après une pieuse délibération de ce saint corps municipal, où les hommes sages, tolérans n'eurent sans doute pas la prépondérance, on alla dans une des églises de cette capitale de la Bretagne, pour y fustiger (légalement) les filles et les femmes qu'un préjugé respectable, quand ce seroit un préjugé, y avoit fait aller pour y entendre la messe d'un ecclésiastique fidele à son dieu, à son roi et à ses loix les plus antiques.

Un municipal nommé (*Thomas*) étoit chargé d'y constater les belles actions d'une horde de bandits, composée de dragons *d'Orléans* et de canonniers *citoyens*. — *Beaux citoyens sans doute*, lesquels devient sans aucun respect, ni pour le sanctuaire de l'Eternel, ni pour un sexe que les graces elles-mêmes ont rendu plus intéressant encore, en en couvrant les charmes d'un voile mystérieux, sans égard enfin pour la décence, ils ont bravé tous les usages, insulté aux mœurs et attenté aux loix les plus respectables et les plus sacrées, et violant par la force et la brutalité ce que le sentiment le plus estimable, le plus délicat et le plus précieux ordonne de défendre, de conserver, de désirer, mais de respecter en même tems; ils ont couvert de stygmates cruels des appas flétris par leurs mains impures et profanes. Un d'eux est allé plus loin: mais comme un plus grand détail choqueroit les convenances

et

et révolteroit les esprits même les plus gaillards et les plus impudiques. En vain le grave municipal, contemplateur d'une telle horreur; en vain ce fidele observateur verbalisant, a-t-il voulu rappeller à la *loi*; ce monstre, huissier de son métier, *Poidevin* de nom, l'infame avoit brisé tous les liens de la société, violé toutes les loix; il n'a rien écouté, et pour tout frein, pour toute punition, on s'est contenté de le coucher tout de son long dans ce charmant procès-verbal, qui remis ès mains de l'accusateur public, n'a causé que des plaisanteries et fourni matiere à des gaillardises, enfin servi de passe-tems à une populace effrénée, *démoralisée*, et qui bientôt sera le fléau du monde, si le ciel d'un coup de tonnerre ne purge la terre et les cieux de cette vapeur corrompue et corruptrice qui trouble la transparence des airs, et qui en altere la pureté.

Mais ce n'est pas tout, trente personnes, au moins, d'un sexe tout aimable, tout intéressant, tout respectable pour tout homme qui sait penser, sentir et aimer avec cette douce urbanité qui est l'élément de la paix, de la société et de son bonheur; trente personnes, tant filles que femmes, ont été outragées, stygmatisées barbarement; et l'on a osé se permettre sur elles des horreurs que je célerai, pour ne pas indigner même les Hottentots, les Iroquois, les Cannibales qui, peut-être, un jour pourront lire ou entendre raconter ces abominations.

O temps! ô mœurs! quoi! c'est en France; c'est chez un peuple policé, éclairé, qui ose se pavanner d'être humain et libre! ô quelle liberté! Mais finissons; il me presse d'achever. Parmi ces paisibles et foibles victimes de ces hommes féroces, ou de ces tygres, de ces satyres sous figure humaine; une jeune, aimable femme, qui étoit enceinte, est morte quelques heures après de ce barbare traitement; et son enfant, qui l'a précédé de quelques minutes, est venu annoncer la perte que la race humaine

alloit faire par la mort de sa malheureuse et charmante maman.

Oh, Lucas ! finis, finis, je meurs de douleur; il semble que tu te plaise à me tourner le couteau dans le cœur. Bon Dieu ! ce peut-il rien de plus exécrable, de plus inconcevable ! et c'est au *dix-neuvieme siecle*, dans un siecle de philosophie, chez un peuple régénéré que ces fureurs ont lieu, en présence d'un homme de loi, d'un magistrat chargé de maintenir de toute la force armée et de toute la puissance des loix la sûreté des personnes et des biens !

C'est dans le sanctuaire de l'Etre suprême qu'une telle scène se passe; qu'elle a été même prévue, méditée; et que, la plume à la main, un municipal en *écharpe* observe, écrit et caractérise tout ce qu'il voit, tout ce qui l'entoure; et le monstre, dont l'écharpe doit infailliblement servir de *licol* pour le pendre, a l'effronterie de rappeller à l'ordre un phrénétique que le premier abus qu'il lui a permis de commettre, avoit sans doute mis hors de lui à l'aspect de ce que les loix nouvelles, comme les anciennes, ordonnent, sous les peines les plus sévères, de respecter et de défendre de toute maniere, même contre les audacieux violateurs qui oseroient y attenter !

Voilà le fruit de notre régénération, le croira-t-on ? On le doit, car il n'est que trop vrai, malheureusement à la honte de l'humanité, sur-tout à la honte de la constitution nouvelle : mais elle n'en est pas la cause; mais elle est loin d'ordonner de telles abominations qu'elle a pris soin, au contraire, de réprimer avec sévérité. Sans doute, la constitution nouvelle n'en est ni la cause immédiate, ni ne l'a pas ordonné; mais son silence; mais le froid accueil que ses criminels auteurs ont fait à tous ceux qui leur ont porté de telles plaintes; mais leur indifférence sur les choses qu'il falloit, dès les premieres infractions faites aux loix, punir avec

la plus grande sévérité ; mais cette maniere froide, affreuse et inhumaine de passer à l'ordre du jour, quand on a donné des décrets semblables ou à peu-près ; mais le décret indiscret, violent et calculé pour le serment des prêtres ; mais l'acharnement que l'Assemblée constituante a mis dans ses discussions à ce sujet ; mais le dernier décret qui chasse les prêtres de leurs paroisses ; enfin la rigueur condamnable que le parti protestant du sénat scélérat a affecté dans tous les droits qui concernent le culte et les personnes qui ont le pouvoir divin de l'exercer : voilà, voilà, j'osons le dire, assez de témoignages frappans contre les moteurs et les auteurs premiers de tous les égaremens du cœur et de l'esprit d'un peuple déjà corrompu, mais qu'ils ont achevé de putrifier et de perdre ; qu'enfin ils ont porté autant directement que médiatement à toutes les infamies, à tous les crimes et à toutes les atrocités qu'il a commis, tant par ses fureurs insensées, que par ses propres penchans : car que ne peut pas un peuple corrompu, démoralisé, auquel on a dit que tout *étoit à la nation*, et que l'on pouvoit faire tout ce que ne défend pas la loi ?

Cependant, comme tout perdus de mœurs qu'étiont les François avant leur révolte, il n'en étoit que peu qui se fussiont permis de telles exécrations, je pouvons donc dire que c'est aux belles œuvres de nos insensés législateurs que je devons cette belle constitution que l'on ose qualifier du nom sacré de régénération.

Ce sont donc là ces grands hommes, ces sages régénérateurs de la France, qui n'ont pas la force ou la grandeur d'ame de revenir d'une erreur en faveur de leur patrie ! ce sont donc là ces ames fortes, ces pères de la France, ces amis de l'humanité, de la décence, de la justice et de la paix qui en est la suite ! et j'avons eu la folie de mettre notre confiance en eux ! et j'en avons attendu la rénovation et la perfection de nos principes !

Oh ! pour le coup, comment ne pas reconnoître que je sommes bien trompés ? En effet, Jérôme, soyons de bonne foi, nos Etats - généraux avont-ils fait connoître ce que l'on appelle *réellement* un grand-homme ? aucun d'eux avoit-il seulement l'idée générale d'un plan de constitution passable ? un seul d'entr'eux avait-il conçu un vaste dessein, embrassé des détails intéressans, et composé un ensemble précieux de quelques grands rapports apperçus, combinés et réunis par un seul et même effort du génie ?

A présent que l'expérience la plus malheureuse et la plus funeste nous a éclairés sur leurs âneries, et sur leurs criminelles idées qu'ils ont eu la stupidité ou l'impudence de prendre pour de la sagesse et du génie ; à présent que leurs sottises accumulées nous ont fait voir que je n'étions que des sots de les prendre pour des *Mages*, pour des *Solons* et seulement pour des extraits des *Cujas* et de *Barthole*, je devons convenir qu'ils étoient tous en général aussi neufs que nous sur les vrais principes d'un bon gouvernement monarchique, et que je leur avions ordonné de faire sur les connoissances approfondies des articles réglementaires donnés à eux sur l'art ingénieux de rassembler et de faire convenir tout ce que l'expérience des tems et des hommes de génie chez les différens peuples ont pu faire reconnoître comme bons et prospères à l'établissement comme au maintien et au bonheur des sociétés, dont l'institution primitive, après leur premiere réunion, dut être de rendre utiles et précieuses à l'ordre social toutes les qualités physiques et morales de l'homme ?

Nos *savans*, nos *écornomistes*, dit M. notre vicaire, nos *ergoteurs*, nos *fierlosophes*, enfin le sénat tout entier de la Manégerie étoit aussi sot que nous, et le sont encore autant sur ce principe, sur la forme et la maniere de créer une bonne constitution, qui, dans leur brillant génie, est devenue en tout une vraie *contribution*, d'autant que depuis qu'ils siégeont à

nos dépens, ils n'avont fait autre chose, sinon que de mettre à contribution nos écus, notre repos, notre honneur, nos biens, nos femmes et nos vies, à moins que l'on ne dise, ce qui peut être, que les coquins l'avont fait exprès; car de deux de ces choses l'une: ou ils n'avont su ce qu'ils faisiont, dans lequel cas j'avons donc bien mal connu ces gauderiaux-là, et je sommes de grands animaux; ou ces charlatans se sont divertis à nos dépens; alors.... *au meurtre*, à l'assassin, je sommes perdus! Mais que deviendront ces biaux MM. du Manége au milieu de la gabarre dans laquelle ils se sont fourrés? Ce qu'il plaîra à Dieu: peu doit nous importer; que les plus coupables soyont pendus, et les honnêtes honorés dans tous les siécles; mais ils sont en bien petit nombre.

Ne me parle pas de ton Mirabeau; maugré tout ce que ces stupides badeaux soldés de Paris en pouvont dire, c'est un scélérat, ainsi que tous ceux qui dans les Provinces, soit par avarice, soit par imbécillité, sont portés à célébrer sa mémoire abominable. L'esprit dont il ne manquoit pas n'est pas ce qui seul suffit pour être législateur; il faut un cœur pur, et l'infame n'eut jamais qu'un mauvais estomac. Il faut une ame; mais ses sens aussi vicieux, aussi flêtris et désordonnés que son hideuse figure, refuserent sans cesse d'obéir à son ame qui toujours resta sans exercice au milieu de la tempête des passions fougueuses et basses de cet horrible chenapant.

Au diable donc tous ceux qui l'ont encensé, ce sont à coup sûr ou des fripons, ou des sots, ou des foux également dignes des petites-maisons ou de la potence.

Sera-ce un Chapellier que nous honorerons, que nous estimerons? Maudit de son illustre pere, maudit de Dieu, maudit de tous les gens de bien, ce suppôt de chicane plaida long-tems à *Rennes*, sa patrie, pour et contre son client, et à la connoissance de tout le monde! Outre cela, ce fiéfé

libertin a pour l'or une soif intarrissable? Sera-ce son digne compagnon le petit friponneau cadet *de Fermont*? mais le drille n'est bien connu que de madame son épouse, qui depuis que son petit sot de mari siége au Manége, tient l'étalage, et joue le rôle d'une premiere présidente, ayant *table*, *cour et antichambre*.

Sera-ce? Qui sera-ce? Je n'en vois plus, tous se valont plus ou moins, et entre leurs vices innombrables, les défauts les moins dangereux sont seuls ce qui fait la nuance entre leurs vices. Or je demandons ce que l'on devoit attendre de tels monstres?

Mais cette infame cohorte comptoit des *Mounier*, des *Lally-Tolendal*, des, etc. ceux-là à des vertus solides réunisiont de l'ame, de l'éloquence et de vrais talens. Mais, au reste, on peut dire qu'en général cette législature n'étoit composée que de *fiersenfats*, que d'imbécilles engoués des mots de *liberté*, de *patrie*, dont ils ne conçurent jamais la véritable essence et les principaux caractères; que de petits sots qui, pour avoir à peine pu lire l'immortel *Montesquiou*, le sage et politique *Mably*, et *Rousseau*, ce fier censeur de notre humanité, se croyont des *Solons*, des *Licurgues*, tandis que, dans le fond, ils ne sont que des bouriques, bouffis d'impertinence, de gloriole et de bêtise, et incapables de produire rien de bon, rien de solide, rien de prospère; et au contraire capables de toutes les erreurs, de toutes les folies, de tous les crimes et de toutes les scélératesses. Il y avoit parmi eux, dira-t-on, queuques hommes d'esprit; je le voulons; mais qu'est-ce que l'esprit, quand *le génie* n'y est pas et que la sagesse manque?

Tiens, Jérôme, comme dit M. notre Vicaire; ce n'est qu'aux *Phidias*, aux *Appelle*, aux *Lebrun*, aux *Vanloo* à faire vivre et à animer la toile et la pierre, et à faire des chefs-d'œuvre; de même les seuls *Solons* ont mérité le nom d'immortels, de vrais législateurs, dont nos énergumènes et nos polissons sont et seront à jamais indignes.

Mais il est une grande merveille dont j'omettions de parler, et dont nos menteurs sont les auteurs, laquelle est faite sans doute faite pour étonner; c'est d'avoir par leurs seuls décrets opéré en un instant ce que J. C. fit autrefois à l'égard de ses Apôtres, en descendant parmi eux en forme de langue *de feu ;* c'est-à-dire en faisant tout-à-coup de nos citoyens, les plus sots, les plus obscurs, des hommes pétillans d'esprit et de savoir; des commandans, des généraux; en faisant enfin d'un tour de main, d'un seul mot, d'un *savetier* un *juge*, d'un *boucher* un *médecin* ; d'un âne un docteur dans toutes les siences ; d'un muet un orateur, d'un homme perdu de débauche, corrompu de vices, un citoyen rempli de mœurs et de vertu, etc. etc.

Mais nos manégeans ne pouvant descendre sur nous avec ce feu divin, et sur-tout en forme de colombes, dont ils n'ont ni la douceur, ni l'innocence, nos enthousiastes aveugles de l'assemblée n'ont pu donne r long-tems à leurs disciples l'aménité, l'urbanité, enfin, la faculté de soutenir leur réputation spontanée, et sur-tout le don précieux de la justice ; puisqu'au même instant presque de leur étrange métamorphose, l'on a vu, malheureusement par leur hypocrisie, l'on a vu sous le manteau dont ils se couvroient, l'on a vu les oreilles indiscrettes et la chetive queue du *baudet*, que l'on s'efforçoit de cacher ; et le *savetier*, le *tissier*, le *boulanger*, l'*avocat*, et tous ceux que le déguisement avoit d'abord dérobés à la vue de l'observateur, ont paru avec tous leurs attributs, et la science leur a échappé comme à nous la *vérité*. Comme tu vois, Jérôme, nous autres pauvres diables du tiers, je ne nous épargnons pas plus que je ne ménageons les nobles : et puis, sans être déraisonnable. Tiens, Jérôme, la science ni l'esprit ne venont point ainsi en dormant, et puis par-tout où il faut de cette science et de cet esprit, je sommes vos serviteurs. L'on sait bien que beaucoup de gens se sont enrichis en dormant, et que ce n'est pas ceux qui travaillent le plus qui faisont le mieux leurs affaires ; mais

par tout où il faut des *lumieres*, du *bons sens* et du *génie*; les sots sont toujours des sots, les foux des foux, et les stupides des stupides. . . Oh ! s'il ne falloit que de l'humeur, des passions, de l'ignorance, de la grossiereté, de la présomption, de l'impudence, et jarni, j'osons dire que ces belles qualités nous sont encore plus familieres qu'aux nobles ! mais, dame, j'ons de l'honneur et de la bonne-foi, et quand on ne nous trompe pas et que l'on ne nous corrompt pas, j'avons plus de vertu et je montrons plus de bon naturel que la noblesse et le clergé, bien qu'ils devont être plus honnêtes et plus probes que nous ; d'autant qu'avec la science et l'esprit que leur inducation plus soignée que la nôtre doit leur procurer, il importeroit pour leur gloire et pour leur bonheur et le nôtre, qu'ils fussiont plus vertueux que nous encore ; car celui qui commande en a plus à faire que celui qui obéit, et il mérite plus d'être méprisé, repris et châtié, quand il pêche, soit par ignorance, soit par inclination.

Ce qui doit donc le plus nous surprendre à l'égard de l'influence de notre révolte et nous indigner contre nos prétendus législateurs qui en sont les auteurs, c'est que dans cette tant merveilleuse régénération, ceux qui deviont par caractere, par conscience et par honneur donner les meilleurs exemples, par une suite de l'étonnante impression de la métamorphose universelle qu'elle a produite, sont la plupart devenus les femmes de tous les hommes et les hommes de toutes les femmes ; et, ce qui surprendra moins, c'est qu'il n'est pas jusqu'au ci-devant marquis de Villette qui n'en soit encore plus ci-devant derriere qu'auparavant : la belle révolte de France qui a produit tant de beaux changemens, qu'aujourd'hui, par un épurement de mœurs, les petites filles de dix ans se prostituont publiquement, et que, ce qui jusqu'alors ne s'étoit pas encore vu, les virtuoses du *Palais pourri* se faisont crier publiquement leurs talens, leurs noms et leurs demeures.

Mai

Mais je reprends mon file ; je dis avec M. notre vicaire : les nobles que j'appellons *aristocrates* , qui tant s'en faut ne le sont pas tous, les nobles et le clergé, et nous autres *démocruches* , j'avons donc fait , tous à l'envi l'un de l'autre, tous autant de sottises que je pouvions en faire, selon notre petit savoir , avec cette différence cependant , que les nobles n'avont pas , comme nous , été trompés par la coquine d'assemblée constituante. C'est aussi en quoi ils sont plus coupables et plus répréhensibles que nous autres lourdeaux que l'on a menés par le bout du nez, puisqu'ils voyiont bien qu'ils aviont, et qu'ils forciont les représentans à se mettre dans le cas de nous faire avoir tort , et , jarni , à force d'avoir tort, d'avoir tous tant de torts que le royaume en seroit détruit ; c'est aussi ce qui est arrivé , et voilà comme les bons et les braves gens payent pour les hommes passionnés et méchans.

Mais nous autres du tiers , j'avons fini par avoir les plus grands torts , et ça devoit arriver ; parce que toutes les fois que , comme nous l'avons fait , on va plus loin qu'il ne faut, on s'égare , ou on se perd , ou l'on se rend coupable et criminel, et c'est ce que j'avons fait en portant notre humeur et notre acharnement au-delà de toutes les bornes connues.

Je nous sommes donc bien rendus coupables et envers ceux que l'on z'appelle *nobles* aristocrates , et envers les hommes honnêtes , sages et bienfaisans que, parce qu'ils ont su résister à nos emportemens et ne pas se laisser aller à l'erreur , je traitons sottement d'aristocrates.

Tout en m'observant combien il importoit pour la liberté générale, qui n'a pas d'autre principe que la raison, combien il importoit que l'on rendît aux nobles toute la justice qui leur est due, M. notre vicaire m'a dit qu'il falloit bien se garder qu'ensuite, par un excès de foiblesse, je nous laissions aller trop loin dans notre retour aux sentimens de douceur et d'équité que nous devons aux victimes de nos fureurs et de nos crimes, et de ne pas tomber

de fievre en chaud-mal, en perdant absolument de vue la sage liberté, dont il m'a fait connoître les vrais et solides principes, ainsi que les bases d'une humaine et précieuse constitution, telle que je l'exposerons d'après cet habile et sage politique, à la fin de ces réflexions pures et simples sur nos malheurs et sur les causes qui les avont produites.

J'avons été malhonnêtes, injustes, violens, atroces et même barbares envers eux, mon cher Jérôme, il faut en convenir. Je n'avons pas plus épargné le meilleur des Rois, le plus sage, le plus éclairé des potentats de la terre; j'avons outragé sa sublime et admirable compagne; j'avons attenté à ses jours précieux; j'avons, pendant deux ans et plus, rempli d'amertumes, de sollicitudes et de douleurs le cœur de ces bons et si respectables souverains.

Le cœur m'en saigne, et je me sens étouffé par le repentir; j'avons avili le trône et la royauté, sans songer, au fort de nos folies et de nos scélératesses, que j'avilissions et dégradions la nation; d'autant qu'au sens figuré la royauté est la nation, dont le Roi est l'aîné ou l'être moral. Et puis quand ça ne seroit pas ainsi, le plus estimable, le plus sensible et le plus vertueux des hommes ne méritoit-il pas, de notre reconnoissance et de notre justice ce témoignage dû à la vertu, dans quelqu'état de vie que l'on puisse la supposer?

Enfin, j'avons traité MM. ses freres, ses augustes princes, et mesdames ses tantes, et toute sa famille, comme je ne nous étions jamais permis de traiter nos valets et les plus vils patauds qui ayont été à notre service.

Faut convenir que j'avons été de grands scélérats, de grands coquins; faut convenir que je sommes de grands pendards, et que je pourrions bien devenir de grands pendus.

Que penser donc de notre conduite autre chose, sinon que *none* pourra bien valoir *matine*, et que tout ce que je leur avons fait éprouver d'injustices et de cruautés,

pourroit bien tourner contre nous; parce que le mal conduit toujours au mal; parce que ce qui perd un seul homme, perd tout un peuple, quand les vices ont les mêmes causes et les mêmes effets; parce que celui qui a des raisons de s'élever contre des violences et des usurpations, comme j'avions droit de le faire, ne doit employer d'autres armes que la raison et la fermeté, et doit être plus sage dans les moyens qu'il prend pour recouvrer ses droits, que celui-la même qui les a violés n'a mis de déraison, d'adresse et de violence pour les lui ravir : enfin, parce que s'écarter de cette sagesse, c'est s'exposer, non-seulement aux maux inséparables de toute action violente, et perdre tout le fruit et toute la gloire qui sont la récompense d'un beau mouvement; mais aussi à se perdre soi-même par des fautes plus graves que celles pour lesquelles on s'étoit soulevé contre la *tyrannie aristocratique*, ministérielle, financiere, parlementaire ; attendu que la divine raison n'a pas d'autres armes pour punir un seul homme capable d'attentat envers elle, que pour punir une nation entiere qui a violé ses loix les plus séveres et les plus saintes.

A la vérité, MM. de la noblesse et du clergé se sont acquis bien des torts, et d'une maniere bien légere et bien irréfléchie; et depuis notre révolte encore, ils semblont avoir affecté de multiplier leurs inconséquences et leurs ridicules, et de n'avoir pour guide que leurs passions, et pour conseil que leur orgueil et leurs prétentions délirantes, tant ils se sont conduits puérilement et impolitiquement.

En effet, quand les tems et les circonstances impérieuses auxquelles la sagesse humaine conseille de céder; quand ces mêmes tems leurs disiont de n'employer d'autres moyens que la plus grande circonspection, que la prudence, la patience, l'honnêteté, un désintéressement noble et judicieux, des paroles douces et moëlleuses; de se tenir dans

la plus grande réserve; de diminuer leur luxe avec intelligence, sans affectation, non tout-à-coup et entiérement, comme l'humeur et une impatience impolitique leur ont fait si mal-adroitement faire, en prouvant que c'étoit moins pour se conformer à leur nouvelle situation que pour désespérer ceux qui les servoient, qui leur vendiont : enfin tous les événemens leur ordonniont la plus grande sagesse dans leurs propos, dans leurs écrits; quand tout leur dictoit d'éviter les airs dangereux de dédain, de hauteur, de mépris, qui les aviont déjà tant fait détester avant tous ces malheurs ; quand tout leur persuadoit que, pour se reprocurer la confiance, ils n'aviont pas de meilleur parti à prendre et à suivre, pour se faire porter même dans les premieres places de la garde nationale, etc. à l'aide desquelles ils auriont dominé sur l'opinion par la puissance politique, par la force des armes et par l'empire de la confiance qu'ils auriont facilement et d'autant plus amplement reconquise, que l'on aura toujours un penchant irrésistible à donner la préférence aux nobles, pour peu qu'ils s'en rendiont dignes et qu'ils ne choquiont pas de plein abord les choses que la nation semble le plus affectionner, et sur-tout pourvu qu'on ne paroisse pas la mépriser.

Mais loin de tenir une conduite aussi fructueuse, les nobles ont, aussi légérement que dangereusement pour eux, jugé à propos de prendre d'autres résolutions, ils se sont ris de tout, ils ont tourné tout en ridicule, ils avont méprisé l'habit national et ceux qui le portiont; et cependant, s'ils sont justes, ils pourront dire aujourd'hui qu'ils ne devont leur existence qu'aux hommes honnêtes et plus sages qu'eux qui le portiont, et qui, dans des sentimens plus respectables que les leurs et dans des vues plus politiques, plus étendues et plus avantageuses pour le Roi et pour la patrie, avont jugé sage et nécessaire de le prendre dès les premiers instans du coup de foudre qui, en ébran-

lant l'Etat, a réduit au chaos toutes les parties de l'administration et de l'empire.

Les nobles, en hommes plus *habiles*, plus *spirituels*, plus *fins* et plus *expérimentés*, ont donc tout dédaigné, et en se chassant de tous les lieux où ils se seriont rendus les plus grands services, ainsi qu'à l'Etat et au meilleur des Rois, qu'ils ont en quelque sorte abandonné; ils nous avont avertis et comme forcés de les éloigner non-seulement des places que l'on songeoit à leur confier, mais encore de celles auxquelles ils avions des droits et qui même leur appartenions ; enfin à brûler leurs châteaux ; *mais ce sont des scélérats* qui avions calculé les effets de ces atrocités, qui nous avont fait commettre *ces crimes abominables.*

Si les nobles avont cru l'emporter par ces moyens, ils avont erré, et leurs passions, en les empêchant de mieux connoître les circonstances et d'en juger plus sainement, les avont singuliérement égarés. S'ils ont en même-tems imaginé que leurs noms seuls, et sans ces marques de vertus qui mériterent la noblesse à leurs glorieux ancêtres, leur suffisiont pour tout mériter, pour tout avoir, pour tout conquérir ils se sont encore abusés et s'abuseront toujours, tant qu'ils n'auront pas d'autre politique, comme le dit M. notre vicaire ; car les gens, même les plus sensés, les plus doux, les plus modérés, mais amis ardens de leurs légitimes maîtres, de leur patrie, d'une sage liberté, de la paix, du bonheur et de la gloire de la nation ; tous sont bien déterminés à s'opposer avec autant de fermeté que de courage, avec autant de génie que de politique, au retour des anciennes erreurs, des anciens abus et des anciens moyens tyranniques qui, à l'insçu même de nos bons princes, avilissiont, asservissiont et ruiniont une partie de la nation en faveur d'une autre partie qui en étoit le despote et le vampire.

Ces mêmes hommes sensés et justes, pensont et convenont en même tems que l'on a été beaucoup et infiniment

trop loin, qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, et ce que l'on n'a pu sans crime lui arracher de force et par violence. Tous sont également d'avis de rétablir la *noblesse*, en tant qu'elle est essentielle à la monarchie, en tant, qu'elle ne doit avoir pour principe que la vérité, l'honneur, la plus grande prospérité et la plus grande gloire de la patrie.

Mais pas un d'eux, je le répétons, ne souffrira l'antique *aristocratie* et tout cet attirail monstrueux des diverses sortes de despotes qui vexiont et annulliont jusqu'au Roi, qui, le plus souvent forcé de dissimuler, suivoit plus leurs volontés que la sienne propre.

Au reste, notre bon Monarque et son auguste et magnanime épouse, que je devons idolâtrer, et qui devont désormais être le centre de nos cœurs, de nos pensées, et que je devons soutenir et défendre de toutes les forces de notre corps et de toutes les puissances de notre ame qui est toute à eux et toute en eux ; au reste, ces bons maîtres n'ont pas si fort à se louer de leur noblesse en général ; laquelle, si l'on en excepte quelques antiques familles, respectables et précieuses, telles que les illustres d'Aumont, de Villequiers, les Cossé, de Brissac, etc. s'est tout-à-fait mal conduite, et a plutôt fui son chef et son maître; qu'elle ne l'a défendu. Ce qui, comme tu le penses, Jérôme, ainsi que bien d'autres, a dû faire croire à tout le monde que le Roi, que ses intérêts et sa gloire étiont ce que la noblesse et le clergé aviont le moins à cœur, et que leurs armoiries, leurs prérogatives nobles, leur orgeuil et leur avarice étiont généralement leurs seules et véritables idoles, et que ce n'est que sous le faux prétexte spécieux de défendre les droits du roi, qu'ils ont sans cesse affecté de tout tenter, de tout faire, de tout entreprendre pour y parvenir.

Mais, dieu grace, l'expérience nous a suffisamment instruit. J'avons des yeux à présent, et je savons à quoi nous

en tenir sur les pensées comme sur les actions de tous les ambitieux et des scélérats ; et en défendant de tout notre cœur la cause des nobles opprimés par les *Vandals*, les *Ostrogoths* du manége, et volés, dévalisés, assassinés, brûlés par les Cartouches, les Mandrins aux ordres du sénat *inquisiteur*, *voleur* et *oppresseur*, j'avons cru qu'il étoit en même tems de la justice d'hommes qui ne voulont que le bien et qui ne censuront que pour rappeller en eux-mêmes les coupables et les hommes égarés, de faire connoître dans l'un et l'autre parti les erreurs, les vices et les crimes qui pouvont les déshonorer et les perdre et nous aussi avec eux.

Si, indépendamment de la justice, de la bienfaisance et de la clémence qui doivent être les principes habituels des rois ; les rois devont en même tems se conduire dans des vues plus générales, plus vastes et plus politiques que le vulgaire ; notre monarque pécheroit donc contre les premieres regles de la sagesse et de la politique, si, d'accord avec la noblesse et le clergé *que l'on opprime il est vrai*, tentoit de les ramener à l'état duquel ils viennent d'être expulsés, au lieu d'entreprendre plus équitablement, plus glorieusement et plus fraternellement pour l'empire, de leur faire rendre justice, de reconcilier les citoyens, et de fonder un nouveau règne sur l'équité, sur une sage et respective égalité en droits, enfin sur une judicieuse indépendance que fait connoître la raison et que commande la justice.

Désormais le Roi et la Reine devont, même mieux que Socrate qui n'eut jamais leur expérience, se connoître en hommes, et avec la finesse d'un tact exercé comme le leur, s'il n'ont pas appris à distinguer ceux qui sont dignes de leur confiance et de leur attachement ; s'ils n'avont pas su reconnoître le très - petit nombre de leurs vrais amis, c'est-à-dire, de leurs sujets restés fideles à Leurs Majestés, il ne faut plus se mêler d'observer et de noter les évènemens. Mais j'augurons trop bien de l'esprit angélique de l'immortelle Antoinette, et de la sagesse du jugement exquis

et des connoissances de notre précieux monarque, pour ne pas les regarder l'un et l'autre comme les premiers et les plus sages souverains d'un monde dont ils doivent devenir le modele, comme ils en font la gloire et l'ornement, le plus digne de nos hommages et de nos respects.

Ah ! si j'avois l'esprit de te répéter tout ce que M. notre vicaire m'a dit de vrai, de glorieux et de beau sur le compte de nos bons maîtres, si je pouvions te répéter ce qu'il a dit aussi de madame *Elisabeth*, leur auguste sœur, cet ange de vertus, de graces et de beautés !

Mais je suis trop bête, j'ai trop peu de mémoire pour te redire ce que j'ai tant eu de bonheur à entendre au sujet d'une princesse toute aimable, dont le cœur, l'ame n'ont rien que de céleste, et qui à la plus solide et à la plus charitable piété, joint tous les attributs des qualités sociales et fraternelles les plus exquises et les plus élevées.

Oui.... C'est un ange sur terre, et son esprit séraphique entretient avec les cieux un commerce divin qui devient ensuite l'élément du bonheur et de la consolation de tous ceux qui ont l'avantage inexprimable de l'approcher.

Ah ! si je ne craignions d'allarmer sa modestie que la vérité même blesseroit, que ne dirions-nous pas de sa belle ame sans tache, qui, pour se conserver dans toute sa pureté, cherche moins à paroître qu'à se couvrir du voile de la modestie ; jalouse de ses beautés qu'elle ne connoît que parce que tout le monde les lui chante, et que l'on peut comparer par le nombre de ses vertus, elle ne permet pas que le souffle impur des passions en ternisse le lustre.

Accoutumée à jouir en silence du bonheur attaché à l'exercice de la sagesse, occupée à recueillir la rosée céleste de la grace divine, qui seule nourrit la piété, cette princesse vertueuse et modeste se suffit à elle-même, et un seul de ses regards précieux suffit pour rendre heureux celui qui la contemple.

Contente de son intérieur, elle ne s'épanche que vers

Dieu

Dieu ; la paix, l'amour de ses devoirs, la tendresse fraternelle la plus délicate, la plus constante remplissont son cœur et l'occupent toute entiere. La charité seule a droit de l'émouvoir encore ; mais alors son zèle, quoiqu'ardent, est encore modeste, il ne s'annonce que par l'exemple, il porte l'empreinte du sentiment tendre qui le fit naître, et ce n'est que la même vertu seulement devenue plus active.

Voilà bien imparfaitement, mon cher Jérôme, une partie des choses sublimes que M. notre vicaire me disoit hier d'une princesse dont il admire les qualités aussi précieuses que prosperes à tous ceux qui avont l'honneur de l'approcher et d'entendte cette angélique personne.

Mais je revenons encore un instant aux nobles : qu'ils conservent leur noblesse, qui, en tant que c'est un être moral, ne peut pas plus être arrachée de leurs corps que leur pensée qui seule peut représenter la noblesse, puisqu'à la mort un noble est encore noble, parce que ce n'est pas le corps, mais son ame ou sa pensée qui est susceptible de cet éclat.

Que les bons nobles, et non la noblesse achetée, soyont donc toujours nobles ; mais qu'ils montront que c'est vraiment leur ame qui est noble, et non leur corps.

Mais que je n'entendions plus parler de ces priviléges abusifs de ne rien payer, de réunir tous les emplois, toutes les places, toutes les faveurs, sans vertu et sans mérite ! qu'au contraire la noblesse se rende de plus en plus digne d'être qualifiée d'un si glorieux signe.

Qu'elle soit la premiere à donner le noble exemple du désintéressement et de la générosité, vertus sublimes qui vont si bien à la noblesse ; qu'elle soit la premiere à demander ce qui, si elle l'eût fait à l'ouverture des Etats-généraux, sauvoit la France, la combloit de bonheur et de gloire, et immortalisoit la noblesse françoise ; qu'elle soit la premiere à demander le sacrifice de tous les priviléges abusifs, de toutes les *prérogatives* onéreuses à la nation ; qu'elle

demande à payer comme les autres en raison de ses posessions, et qu'elle réclame les seules vertus et le mérite comme les seuls principes et les seules qualités qu'il faut avoir pour remplir les places. Oh! je consentons alors, et je voulons qu'ils soyont nobles de droit, comme ils le seront alors de fait, puiqu'ils auront à la face de l'univers, manifesté tous les attributs qui seuls pouvont caractériser la noblesse. Que dans tout le reste, ensuite, les loix favorisent et répriment également tous les citoyens, et je serons vraiment libres et aussi heureux que l'on peut l'être ici bas.

Veut-on encore épurer la noblesse, la faire briller de son éclat? Que de sages décrets ordonnent d'abord que toute noblesse vénale est abolie pour toujours. Que tout homme noble, reconnu tel, jeune ou vieux, qui manqueroit à l'honneur, symbole inséparable de la véritable noblesse; que tout noble qui, après des avertissemens réitérés, afficheroit des mœurs nuisibles à l'ordre social, qui ne payeroit pas ses dettes, ou qui préféreroit de dissiper plutôt que de remplir ses engagemens; que tout noble ainsi coupable soit personnellement privé de sa noblesse, de ses distinctions pour un tems, ou, *pour la vie*, privé du titre de citoyen actif; mais que ses enfans, toutefois s'ils en sont dignes, récouvrent ces droits glorieux et bien dignes de porter au bien, qu'ils en jouissent, sans que la peine infligée à leur pere puisse porter la plus légere atteinte à l'estime, à la confiance et aux honneurs dont ils se seront rendus dignes.

Tiens, Jérôme, je ne comprenons rien à la conduite de la plupart de ces jeunes écervelés de nobles qui remplissont les cafés du palais royal. J'étois dernierement dans ce maudit repaire du monstrueux Philippe Leroux, et je ne sais si c'est ce lieu corrompu qui corrompt le jugement; mais ce que je savons bien, c'est que j'avons vu avec douleur un essaim de jeunes oisifs qui passont leur tems à des riens, et qui négligeont les vrais moyens de réparer leur fortune, en se livrant à la débauche, plutôt que de songer à mériter la confiance et à se la concilier.

Si l'on en excepte quelques-uns, ce sont bien de très-honnêtes jeunes gens; mais je ne puis voir quel est le but de la marche qu'ils suivont et qu'ils semblont affecter. Ils ne parlont que des maux du tems, de la misere et de la contre-révolution qui en sera la suite; et ces jeunes irréfléchis jettont des louis par la fenêtre, comme si j'étions dans un Pérou.

Eh parbleu! MM. les inconséquens, affichez donc la misere dans vos vêtemens et dans vos autres dépenses; surtout, si vous voulez que je croyons à vos déclamations, tendez une main bienfaisante à ceux de vos freres qui gémissont dans la détresse, si vous voulez vous faire des amis et des soutiens; car c'est moins comme hommes appellés *nobles* que je vous estimons, que comme hommes dignes de l'être, ou comme hommes sensibles, bienfaisans, délicats et sensés.

A quoi bon ces habits neufs dont vous changez si souvent, que l'on ne vous reconnoît plus du matin au soir, et qui, loin de vous rendre plus intéressans et d'assurer vos jours et votre liberté, ne pouvont que vous attirer la haine ou le mépris, et les voleurs et les assassins qui dans tous les tems et dans toutes les révolutions possibles courront toujours après les plus opulens, ou du moins après ceux qui en avont l'air.

Est-ce en courant les spectacles, en hantant des jeux infernaux et ruineux, en vous vautrant avec des malheureuses avec lesquelles il n'y a qu'une maniere funeste de gagner, que vous recouvrerez l'estime et la confianee que l'on avoit dans le chevalier Bayard, ce chevalier sans peur et sans tache, qui aimoit la vertu, qui craignoit Dieu, qui chérissoit et aimoit fidelement son Roi et la patrie, et respectoit les préjugés sacrés de la société? car il en est de sacrés, et la sagesse dont vous devez l'exemple, ordonne même de les révérer.

Est-ce en allant faire un dîner aussi mauvais que cher

chez un restaurateur insolent, qui vous bâtonneroit le premier, si vous disiez un mot; est-ce en allant par un faux et ridicule orgueil dépenser chez ce coquin une douzaine de francs, et même plus, avec lesquels vous nourririez toute une famille pendant deux jours; est-ce en vous conduisant ainsi que vous mériterez les égards, que vous regagnerez la bienveillance des honnêtes gens et la popularité ? Non sans doute. Vous faire détester de plus en plus, et, ce qui est plus désespérant pour des hommes pensans, vous faire mépriser, voilà ce que vous doit procurer une conduite aussi incompréhensible, que les tems dans lesquels vous la tenez vous en ordonnent une bien plus sage et bien plus politique.

Que peut-on donc penser de vous autre chose, sinon que tout au moins vous êtes des étourdis incapables d'apprécier avec esprit votre critique situation et ses suites funestes? Voulez-vous que l'on juge encore plus sévérement de vous? Dès-lors on ne verra dans vos paroles, dans toutes vos actions que les effets soutenus d'une orgueilleuse et ridicule aristocratie, qui semble vous dire que, quelques sottises que vous fassiez, le peuple françois habitué depuis si long-tems à vous révérer, à vous croire d'une autre nature que lui, vous reviendra à mains jointes, genoux en terre, et vous suppliera de lui pardonner, de le remuseler et de le conduire par vos lumieres et par un esprit surnaturel, *qui sait tout sans rien apprendre*.

Abus, abus, amis! Voilà précisément nos chimères, voilà les vôtres; elles ne valont pas mieux les unes que les autres. Si vous voulez que je soyons tous heureux, faisons, faisons des sacrifices, ou tout est perdu.

Souvenez-vous, ou sachez qu'Alexandre mourant répondit à ceux qui lui *demandiont* à qui appartiendroit l'empire. (Au plus digne): allons voyons qui de vous ou de nous sera le plus digne? Puisse l'émulation vous redonner toutes

les vertus, toutes les connoissances qui vous manquont en ce moment, et vous rendre dignes de vos ayeux.

Gardez-vous sur-tout de céder à ces momens d'humeur qui vous conseillont de fermer tout accès à votre cœur, à cette misérable populace qui ne vous outrage que parce que des gens bien nourris et jaloux de vos priviléges, et non du bonheur public, l'y portent et l'y excitent. Faites le bien pour le mal, et faites si bien que cette même multitude vous soutienne et vous protege par sa reconnoissance; et rappellez-vous le proverbe, que l'on prend plus de *mouches* avec du *miel* qu'avec du *vinaigre*.

Faut-il, parce qu'une terre a refusé le produit de la semence, la laisser à jamais sans culture? Non, et nous ne devons pas perdre de vue que, quelque chose qui doive arriver, et que de quelqu'ingratitude qu'on doive nous accabler, il est un principe constant, qu'il faut donner à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, et faire tant de bien à ceux qui nous faisont du mal, qu'ils rougissent enfin de leurs torts ou de leurs crimes.

Il est au reste une chose sûre, c'est que tôt ou tard une bonne action trouve sa récompense, et qu'il vaut mieux périr de la main même que l'on a nourrie, que de repousser d'une main dure et rancuneuse le malheureux qui languit; et en morale comme en politique, cette maxime est aussi sublime que sûre et profitable.

Ne prodiguez donc plus, quand vous pouvez faire un si noble usage de votre superflu. Cent et cent personnes honnêtes gémissont autour de vous; près de vous est un brave homme, qui souvent vaut mieux que vous à tous égards, et qui ne dîne pas tous les jours; et vous osez dépenser souvent un louis à vos repas! Ah! barbares, vous n'êtes pas des nobles, et vous êtes encore moins dignes de l'être!

Que ne dirions-nous pas aussi de ces faquins robustes qui courront les rues dans des visquis ou dans des

voitures dont la promptitude et le bruit faisont trembler les passans sur leurs jours, et rompont le tympan des oreilles ?

Passe encore pour autrefois, quoique ça a toujours été chose bien inhumaine et bien maussade qu'une petite partie des hommes écrasât ainsi le plus grand nombre; mais aujourd'hui, dans un tems de misere et de calamité publique, en vérité, on devroit punir ces insensibles qui foulont ainsi les honnêtes gens.

Qu'ils craignont qu'un jour le peuple, lassé d'en être la victime, ne les réduise en canelle, eux et leurs maudites voitures, et leurs stupides valets qui, tous, en faisant un métier aussi vile que paresseux, osont se dire encore des hommes libres, *nos égaux* : puissent ces effrontés et ces lâches recevoir la récompense due à leur folie !

Mais il est un bon correctif à toutes ces vexations que l'on ne peut guere empêcher: Que l'on mette 12 francs par jour d'impôts sur l'efféminé qui courra ainsi dans un visqui; que le carrossier paye 6 livres pour le même avantage; que les fiacres en donnent la moitié, et l'on verra bientôt diminuer ces abus, ou du moins on pourra soulager le peuple à leurs dépens.

Mais je revenons au clergé ; c'est à son égard sur-tout que j'avons passé toute mesure; cet ordre puissant et souvent terrible, qui, éclairé comme il l'étoit, auroit pu voir la fusée de plus loin, a été maltraité, jugulé, victimé, *bien par sa faute.*

Il faut sans doute que les passions de ces MM. prêtres et évêques leur bouchiont bien le jugement, pour n'avoir pas su même se conduire et pour s'être conduits plus indiscrétement et moins généreusement encore que la noblesse l'a fait; aussi a-t-il été sacrifié, et je doutons qu'il remonte jamais sur sa bête.

Jarni ! Jérôme, que je n'aurions pas été si foux que ces MM. prêtres ! Oh ! que dis-tu Lucas, as-tu déjà oublié que

je noùs sommes fait en deux ans mille et mille fois plus de tort qu'ils ne s'en étiont attirés depuis dix-sept cents ans, durant lesquels, par-ci par-là, maints d'entre eux se sont permis bien des choses aussi peu décentes que saintes et méritoires? As-tu oublié que j'avons brisé dans nos mains scélérates et corruptrices le vase de cristal pur de la liberté que le hasard, ou plutôt les fautes de nos rivaux y aviont laissé tomber?

Tu as raison, Jérôme; mais si j'en crois le savoir et la politique de M. notre vicaire, il est cependant d'accord que le clergé a souvent abusé, en France sur-tout, et ailleurs, de l'ascendant que ses lumieres et que les vertus des saints personnages qu'il a produits de tems en tems aviont donné et procuré aux ecclésiastiques, tant sur les grands que sur les peuples.

Mais il faut avouer aussi que, dans les siécles de la premiere et de la seconde race de nos Rois, l'Eglise et le gouvernement redurent infiniment à la sagesse, à la prudence, à la bienfaisance et aux actes conciliatoires du clergé, qui par sa douceur et sa charité chrétienne tempéra souvent l'administration violente et tyrannique des Rois et des grands.

Dans les premiers tems de l'Eglise triomphante par ses vertus, il seroit innombrable de compter tous les services, tous les bienfaits que les peuples, et sur-tout les François, redurent aux dignes Emules et Disciples de Jésus-Christ; et c'est par une fatalité attachée aux choses d'ici bas, que les successeurs de ces premiers serviteurs de Dieu n'ont pas toujours eu des imitateurs aussi fideles et aussi respectables.

Mais pour quelques personnes de l'église qui se sont rendues coupables, doit-on victimer tous les fonctionnaires de la religion; doit-on avilir et détruire cette sainte religion, en avilissant et en immolant ses plus fermes appuis? car l'on ne respecte guere les choses, quand on outrage ceux

qui les honoront et qui les cultivont. Aussi le peuple démoralisé, accoutumé à tourner en dérision les prêtres et les Rois, habitué à traîner dans la boue les Rois et les ecclésiastiques, peut finir, comme il n'a que déjà trop commencé, par anéantir la royauté, la religion, et avec ces deux plus fermes colonnes du bonheur public précipiter dans l'abyme la nation entiere et la perdre pour toujours.

Je sommes bien éloignés, comme tu sais, de vouloir favoriser quoique ce soit, me disoit M. notre vicaire ; mais je suis juste, impartial, je gronde, je corrige et censure tous les abus et tance hardiment tous ceux qui les ont fait naître ou qui en ont profité.

Or, le clergé des derniers siècles, si l'on en excepte un grand nombre d'hommes pieux et célestes, dont malheureusement les vertus et les bonnes actions n'ont pas été assez suivies ; le reste s'est laissé aller bien indifféremment à toutes les passions qui leur étiont les plus cheres et agréables. Mais ce qui les rend sur-tout le plus coupables à mes yeux, disoit M. notre vicaire, c'est d'avoir quelque fois abusé des choses les plus divines pour couvrir les projets odieux de leur ambition et de leur cupidité. Sans doute, l'on ne pardonne qu'avec peine aux fanatiques ecclésiastiques qui enfanterent la ligue, et qui armerent les infames ligueurs contre leurs peres, leurs freres, etc.

Mais est-ce en les imitant et en surpassant leurs monstruosités que nous pourrons nous venger dignement de leurs forfaits ? La tolérance, la douceur, la clémence, l'amour de la paix et du bien public, voilà, voilà quelles étoient et quelles devroient être les armes dont je devons nous servir pour ramener l'ordre et la gloire qui ont souvent distingué la France entre tous les autres états du monde.

Oui, il y a eu de grands scélérats dans l'église, il peut y en avoir encore, et l'évêque Périgordin n'est pas le plus catholique et le plus saint personnage de son tems ; mais l'église n'est pas l'ecclésié ; mais tous les ecclésiés ne sont

pas

pas corrompus, et puis, pour quelques centaines de moines bandits et scélérats, qui sont aujourd'hui les chefs de l'église et les pasteurs succédant à des hommes vertueux, dont on traîne tout le troupeau aux carrieres.

Sont-ce là les traits de justice dignes d'une nation régénérée, d'une nation qui se pique de valeur, d'équité et de générosité ? Non, sans doute. Eh bien ! conduisons-nous donc dans des principes plus sages et plus convenables à la félicité commune de tous les freres Français.

Je t'admirons, Lucas, et ton M. le vicaire : oui, je sens que je ne valons guere mieux les uns que les autres, et que notre présomption et nos autres passions sont comme des tapons qui bouchont tous les parties qui conduisent à notre raison, et que c'est à la merci de Dieu à nous raccommoder la cervelle, ou tout est perdu.

Le clergé trop gras depuis bien du tems, et toujours plus désireux qu'un pauvre homme, avoit besoin d'une leçon, et Dieu la lui reservoit et vouloit sans doute qu'il la reçût de nos mains, n'outrepassons donc pas la volonté du seigneur, et pour mériter sa clémence, soyons nous-mêmes bons et miséricordieux, et ne réformons qu'avec modération et sagesse ce qui semble digne de l'être dans le régime des ecclésiastiques.

Baillons honnêtement à MM. les évêques de quoi vivre et faire des aumônes ; donnons aux pasteurs et aux vicaires un nécessaire aisé, et le tout en fonds de terre ; conservons quelques monasteres des deux sexes, rentés, utiles à la patrie par leurs lumieres et leurs vertus, où les ames contemplatives et éprouvées par le malheur puissiont trouver un asyle dans le besoin, et une retraite contre la nécessité ; pacifions l'église, honnorons-la de plus en plus, et respectons les serviteurs de Dieu, afin que son culte soit révéré et que ses dogmes inspirent les sentimens qui peuvent consoler les cœurs désespérés et rassurer les ames timides et pieuses, et tout ira bien. Que l'on rende donc au clergé avili cet éclat, cette

dignité qui ajoutent encore à la sainteté de la religion ; que l'on chasse avec modération, avec réserve, les scélérats *intrus* qui n'ont pas craint de déshonorer et de profaner le temple du seigneur.

Il ne faut pas rappeller ni rétablir les moines. Ces institutions, quelque respectable qu'en fut d'abord le principe, ne pourront être regardées comme d'établissement divin, d'autant que dans tous les états on peut se sanctifier, dit M. notre vicaire, en faisant le bien, en servant sa patrie et en pratiquant avec zèle et constance les vertus morales et les vertus sociales.

Il y a loin entre un ou deux ordres de religieux et de religieuses, qui seriont chargés de l'institution publique et de la priere ; il y a loin de cette institution à celle d'un million de reclus et de recluses, qui, quand on les supposeroit occupés à prier du soir au matin, ne pourront être regardés comme utiles à la société ni à leur patrie.

En effet, Jérôme, l'assemblée, après avoir détruit tous les états, nous ramene à l'origine primitive de l'homme, à l'agriculture. Mais un Empire comme le nôtre pourra-t-il bien s'accommoder d'un tel système? C'étoit bon pour les premiers peuples, qui, sans connoissances et sans arts, comme sans rapports politiques avec d'autres peuples, pouviont se trouver bien de cette façon d'exister en société.

Mais la preuve que cette maniere de vivre, quoique d'abord naturelle, ne peut se soutenir parmi des êtres raisonnables, dont la pensée travaille sans cesse et cherche la plus grande perfection, c'est que tous les peuples policés ont été d'abord sauvages, puis pasteurs ou *agricoles* ; et ce n'a été qu'avec le tems qui perfectionne tout, et à mesure que les lumieres de la raison éclairerent un plus grand horison, que passant successivement par toutes les filieres de l'intelligence humaine et de l'expérience, les hommes atteignirent les premiers degrés et saisirent les premieres nuances de la perfection.

Enfin parvenus au plus haut degré de cette perfection humaine, qui, aux yeux de Dieu et de la nature, est cependant encore une imperfection, on a dit d'eux qu'ils dégénériont ou qu'ils aviont dégénérés, quand de cette sublime conquête des arts et des sciences, et sur-tout de la police des gouvernemens, ils étiont tombés dans une sorte de barbarie, en redevenant ce que furent d'abord les premiers hommes.

Si c'est là où nous conduit en général notre nouvelle constitution, rentrons, rentrons dans les forêts de l'antique Germanie d'où je sommes sortis; mais nous y trouverons par-tout des peuples policés, qui plus sensés que nous, ne cherchont pas à redevenir ce qu'ils furent jadis.

Réfléchissons donc sur ce que je voulons; et parce que j'avons des abus à réformer, des vices à détruire, ne brisons pas tous les liens qui nous unissont à la société politique de l'Europe et à la société fraternelle de nos concitoyens; et parce que notre char est embourbé, ne le brisons pas comme font les enfans, quand queuque chose empêche seulement *une des roues* de tourner.

Ne saurions-nous passer que d'un vice à l'autre; car tous les vices avont leurs extrêmes, dit M. notre vicaire, se touchont et menont au même but: parce que j'avions un gouvernement que le tems avoit rendu défectueux, voulons-nous en prendre un qui, quand on le supposeroit celui des anges, ne pourroit convenir à des gens tarés, vicieux et corrompus?

Il est un proverbe qui dit que selon *la bête la compagne;* ainsi notre nouviau régime ne sauroit nous convenir, puisque destiné à des hommes au sortir du berceau de la nature, sans goût, sans génie, sans art et sans science, il contraste absolument avec le caractere, les mœurs et les coutumes Françoises: or donc, il faut réformer cette nouvelle constitution et prendre ce qu'elle

contient de bon et de plus parfait; car elle ne manque ni de bon ni de mauvais.

Il est donc indispensablement nécessaire de la rectifier ou de l'abandonner; car telle qu'elle est, je soutenons qu'elle est impraticable. En effet, comme on ne sauroit être tout-à-la-fois militaire et agriculteur, homme d'état, scientifique, ect. c'est donc folie que de songer à mettre en pratique une telle absurdité, dans laquelle une telle loi veut et ordonne ce que l'autre contrarie, défend ou interdit; dans laquelle on vise à toutes les perfections pour n'arriver qu'à leur contraire; dans laquelle on donne tout au pouvoir exécutif, et d'une autre part on le rend nul et sans effet; dans laquelle on court après toutes sortes d'avantages politiques, toutes sortes de prospérités, tant dans le commerce que, ect. tandis que l'on anéantit toutes les sources qui en proviennent, et que l'on rompt tous les liens qui, en unissant les intérêts réciproques, favorisont les avantages et les prospérités mutuelles.

Enfin, c'est folie que de vouloir prétendre à la paix, au bonheur et à la gloire, en y opposant des obstacles continuels aux moyens d'y parvenir, et en multipliant les entraves sur les voies qui peuvent y conduire.

Quelle extravagance, en effet, que de vouloir suivre cette institution impolitique, et que de prétendre en même tems à la prépondérance dans l'Europe et dans le monde entier! N'est-ce pas vouloir produire le bien par le contraire du bien? C'est cependant là ce que nos législateurs inconséquens et sans cesse en contradiction entr'eux-mêmes, voulont établir, et se promettont aussi vainement que stupidement de faire fleurir et prospérer.

Je ferai le tour du monde à pieds nuds quand ils auront réussi. Ils détruisont le commerce, et ils prétendont et ils voulont rendre le royaume prospere et glorieux! Ils détruisont les sciences et les arts, et ils voulont néanmoins que les François soyont le premier peuple dans tous les genres; et

que leur rénommée passe à la postérité la plus reculée! Ils ignoront donc, les imbécilles qu'ils sont, que ce n'est que par les grands hommes que les nations datont dans les annales du monde, et que les grands hommes ne sont tels et ne devenont tels que par les connoissances et par l'expérience, et par une certaine énergie et sublimité d'ame qui leur sont propres.

Voilà bien, si je ne nous trompons pas, l'impossible, la chimere des chimeres; car enfin, si j'avons tous le même état, si je sommes tous *soldats* ou laboureurs, quel est celui qui vêtira, qui chaussera l'autre? Qui pendant la nuit observera le pôle pour diriger le navire et pour le garer du naufrage, etc. etc. etc?

Si j'étions tous agriculteurs, que ferions-nous de nos productions? En vain nous en remplirons nos greniers et nos caves et nos fenils, je ne trouvons personne à qui les vendre. Les sots, les foux ignoront sans doute que c'étoit en donnant aux arts, aux métiers et au commerce toute l'industrie, tout le zèle et la supériorité qui chez les étrangers nous a valu notre célébrité, que je sommes arrivés à donner aux productions de l'art et de la nature une haute valeur, et toujours subordonnée cependant au plus ou moins d'argent que le génie des grands ministres avont su faire abonder en France, en favorisant avec intelligence tous les moyens qui pouviont l'y accumuler, à l'aide d'une importation de beaucoup supérieure à l'exportation, comme j'avons dit qu'elle étoit avant la révolte, et qui alors se montoit à 70 millions.

Or donc j'anéantissons les sciences et les arts, ou tout ce qui peut y conduire, comme le goût, l'aisance, la paix, les mœurs etc. je détruisons les arts, en rendant le luxe impraticable; *lequel luxe il faut sagement regler et borner, et non anéantir.* Si je détruisons le commerce, source immédiate du numéraire, je demandons à tout homme sensé comment concilier la prospérité chimérique que nos ci-

devant représentans se promettont de leurs décrets insensés qui anéantissont tout sans rien substituer aux principes qui sont la source de tout ce qu'ils détruisont? On peut donc dire d'eux que ce ne sont que des êtres malfaisans, destructeurs.

Ils voulont faire de nous tous des laboureurs ; mais songeont-ils que je sommes loin d'avoir tous des terres à labourer; et que, dans l'état primitif de l'homme auquel ils cherchont surement à nous ramener, chacun avoit son petit carré de jardin, son petit champ, sa petite propriété enfin, aujourd'hui il y a vingt déshérités de la fortune, pour un qui regorge de ses dons? Alors l'égalité en propriété faisoit la base de l'ordre social de ces premieres époques de la population terrestre.

Nos législateurs se proposeriont donc de décréter la loi agraire? Mais non, ces messieurs sont tous propriétaires riches et opulens la plupart; mais s'ils ne se hâtont pas d'amender bientôt leur folle constitution, et de corriger cet enfant ridicule et gâté par leur amour-propre, le peuple lassé de souffrir, d'endurer la misère, la faim et le froid; le peuple furieux de servir et d'avoir servi leurs passions, les punira dans sa sagesse des maux qu'ils lui ont causés dans leurs fureurs ; le peuple demandera des terres à cultiver, puisqu'on le reduit à ce seul état, et peut-être, j'en tremblons d'avance, peut-être anéantira-t-il la race actuelle de ces riches persécuteurs de l'espece humaine, et ces destructeurs de notre repos, de notre prospérité et de notre gloire.

En effet, de ces deux choses il en faut une : ou le peuple sera rendu plus heureux qu'il n'est, d'autant qu'il ne s'est prêté à toutes les passions de nos insensés ; et qu'il ne les a favorisées que pour obtenir une amélioration dans sa misère, et parce que tout homme tend sans cesse à un état encore plus fortuné; ou le peuple deviendra plus malheureux, ce qui est déja au suprême degré. Dans le premier cas, la nation ne peut recouvrer son ancienne pros-

périté que par la correction de l'œuvre monstrueux du sénat décampé ; dans le second cas, le peuple irrité fera nécessairement la conquête des terres et des richesses des opulens coquins qui nous avont ainsi vexés, minés, victimés et désespérés, et s'emparera du bien domanial acheté par ceux qui n'aviont pas d'assignats de liquidation à placer.

Voilà en derniere analyse quelle sera la suite de cette belle opération des barbares qui, en se jouant de nos biens et de nos vies, avont renversé l'édifice de notre félicité passée ; car si le peuple peste, tue, brûle dans ses fureurs, c'est dans son bon sens qu'il sait faire justice des fourbes et des tyrans qui ont trompé son attente, en abusant de sa confiance. Et certes, il a aujourd'hui des preuves évidentes de ces criminels attentats à son bonheur, ou tout au moins de l'affreuse ignorance de ceux qu'il s'étoit insipidement donné lui-même pour législateurs, et non pour *souverains* et pour *despotes*, à la vérité.

Ce que tu dis là, Lucas, m'a déja passé par la tête, et je l'ons pensé comme M. notre vicaire. Quand j'ai vu l'Assemblée renverser ainsi toutes choses sens dessus dessous, j'ai pensé qu'ils ne saviont pas ce qu'ils faisiont, et qu'à force d'ôter aux citoyens tous les moyens d'exister, il faudroit bien qu'ils finissiont par devenir l'objet de l'envie et de la cupidité des malheureux qui, réduits à la plus affreuse détresse eux et leurs enfans, jetteroient définitivement leurs regards et leurs mains vengeresses sur les tigres qui s'étiont servi d'eux pour opérer le *chef-d'œuvre* que l'on ose appeller *régénération.*

Car, comme tu l'as dit, Lucas, on se lasse bien vîte d'admirer, et encore plus vîte de donner, de sacrifier et de demander. Si je n'aimons guere que ceux qui nous admiront, j'aimons encore plus ceux qui nous baillont de quoi satisfaire nos besoins et nos goûts, et l'on passe bien vîte de l'indigence à la *rapine*, et maugré tous nos biaux sermons, je plains l'Assemblée constituante qui semble la pre-

miere s'être fait un jeu et un devoir de violer ceux même qu'elle devoit le plus respecter, l'*inviolabilité du roi*, etc. Mais exercé aux sermens, le peuple en fait comme on fait des jurons, et celui qui change d'opinion comme de chemise, se moque bien d'un serment de plus et de moins. Les filles en Normandie en faisont pour des mouchoirs, et les huissiers et les recors ne vivont que de faux sermens.

Il en sera donc de la nouvelle constitution, toute violemment décrétée qu'elle soit, comme des nombreux sermens que j'avons faits depuis deux ans. Tout le monde connoît l'habitude où sont les François de se parjurer légèrement, et sur-tout de violer tous les sermens qu'ils faisont à leurs maîtresses, même les plus chéries, et surtout à leurs *maîtresses actives*.

Or, qu'y auroit-il donc de si fort étonnant, qu'aujourd'hui qu'ils sont eux-mêmes actifs, ils violiont ceux qu'ils ont tant multipliés en faveur et en l'honneur de leur tant aimée et tant célébrée *amie* mademoiselle de la *Contribution*; car, ventrebleu, pour *Dame*, je jurons qu'elle ne le sera jamais, toute violée qu'elle ait été par son propre pere le sénat ci-devant derriere, *ci-derriere devant*.

En effet, queu gaillard assez hardi oseroit s'unir à ce monstre par un mariage réel, et consommer l'acte avec une tigresse aussi terrible, aussi féroce, enfin avec une magicienne qui, à l'instar de la cruelle *Circée*, rend fripons, scélérats, assassins, incendiaires, ou tout au moins furieux et phrénétiques ses plus chers et ses plus chauds amans?

Mais l'assemblée, en législatrice, *bonne*, *douce*, *humaine*, *juste* et sur-tout *pacifique*, sentant et sachant que le bien ne s'établit jamais solidement que par la douceur, la persuasion et les bienfaits; qu'au contraire tout moyen dur et violent, insidieux et adulateur, n'est propre qu'à détruire la confiance, à prévenir contre la légitimité et la bonté de toute institution nouvelle à établir; l'assemblée,

dis-je,

dis-je, remplie de cet esprit de sagesse, se proposa, dès les premieres opérations, tout ce que la force la plus abusive, l'impunité, l'audace, l'hypocrisie, l'indifférence et l'injustice ont de ressource, et soutint avec des bayonnettes portées par des mains aveugles, ce que sa haute et vaste intelligence avoit d'abord calculé de crimes et d'atrocités pour l'établissement de ses opinions insensées, pour obtenir les biens généraux et particuliers de ceux mêmes qui aviont l'audace ou la folie de s'y refuser.

Voilà qui est au mieux, dit M. notre vicaire; mais, pour triompher mieux des résistances et des obstacles, pour mettre le comble au ridicule et aux extravagances de leurs belles productions, il falloit en même-tems que le sénat, à cheval sur sa constitution, ordonnât, par de bons et biaux décrets, sur-tout grands, forts et violens, ordonnât que nos armées seriont toujours vaillantes et victorieuses; que pour la France seule les pierres se changeriont en *or* à sa parole, l'eau en *vin*, etc.; et que sur-tout pourvus d'une bonne santé en tout temps, jamais les élémens ne seront altérés par nos héros; que nos ennemis deveniont des pygmées, des bambins de sucre, de pâtisserie propres à servir de dessert à nos bravaches, qui, conduisant avec eux les cafés du palais infernal et son maudit sérail, ne manqueront de rien, hors de bons sens et de cœur.

Mais *à vaincre sans péril on triomphe sans gloire ;* et les François, qui toujours eurent cette maxime pour devise, portont encore aujourd'hui plus loin cette haute élévation de leur grande ame. Les François engoués de notre révolte, voudriont que les forêts de la Germanie devinssent des armées, ne fussiont-elles que des capucins de cartes ou des moulins à *vent;* nouveaux Dom Quichotes, ils braveront tous les dangers et réduiront en vapeurs les plus fermes et les plus invincibles bataillons ; mais gare aux Sanchopansa, à l'enchanteur Merlin et au *géant Parafaragaramus.*

Nos héros sans culottes faisont si peu de cas du cou-

rage et de l'intrépidité ; ce sont choses si au-dessous de leur bravoure, que, pour changer les sentimens, comme la révolte à changé les choses, ils dédaignont de se mesurer corps à corps, et ne voulont plus que se jetter par milliers sur le premier téméraire qui osera les braver, ou qui a voulu le faire, et le dévoreront pour qu'il n'en soit plus question.

Enfin ramenant tout à ce principe généreux, que la force est dans le nombre, ils prétendont que de leurs seuls bonnets ils couvririont l'Europe entiere, si toute l'Europe étoit aristocrate. Mais si, par malheur, tous ces biaux couvre-sots, tous ces bonnets alliont devenir des bonnets de niais et de c... et que pour les guérir de leur folie, l'Europe entiere mît sa tête dans un seul bonnet; je craignons bien pour nos vaillans champions, et je craignons fort que leur coursier, leur Bucéphale ne soit qu'un baudet, et que par plus d'un point ces martins-là ne perdiont *leurs freres*.

Oh! que dis-tu là, Lucas, le sénat manégeant ne peut-il pas d'un seul décret les tirer de peine et d'embarras? ne peut-il pas ordonner que les Puissances étrangeres ayont à laisser en paix la France; qu'elles ayont à respecter nos armes, à recevoir avec distinction nos ambassadeurs assermentés, fut-ce même le *ci-derriere* Villette ; qu'enfin il leur commande d'avoir en honneur, révérence et en leur sauve-garde demoiselle Camusino Targetine, la Mirabolanda, Chapeliere, notre *célèbre constitution* Françoise?

Bon Dieu! Jérôme, reprend Lucas, que l'on auroit bien mieux fait de nous laisser tranquilles, plutôt que de venir nous troubler, pour ne substituer à nos abus supportables encore que des maux affreux, des sources inépuisables de vexations et de fatalités futures, quand je n'y aurions gagné que la paix, la précieuse paix, ne seroit-ce pas déjà beaucoup? Où plutôt quel bien peut-on à présent nous accorder en revanche, qui puisse nous dédommager réellement, sans parler que je serions en-

core à nous déshonorer par une foule innombrable de crimes et d'horreurs, dont la seule idée me fait frémir et souleve contre nous tout ce qu'il y a d'hommes pensans et sensibles dans l'univers.

Au Diable la régénération quand on crève de faim! et queu régénération, bon Dieu! un nouvel assemblage de plus grands et plus stupides abus, mille et mille tyrans, districans, départementaires, vanités insoutenables substituées à de moindres; l'orgeuil remplaçant l'élévation de l'ame, des écharpes, des cordons fédérés - bastilleurs substitués à des dignités qui tout au moins avìont pour elles le tems et le saint respect dû au tems; et qui, si l'amour propre en étoit l'origine, au moins étoit-il bien dirigé, et ces belles institutions ne devìont pas comme les nôtres leur origine à des crimes, à des scéleratesses, à des violences, enfin à la violation de toutes les loix divines, humaines et de tous les droits de l'ordre social.

Queu peuple régénéré, Jérôme! queu peuple! qui ne fut jamais si intempérant, si luxurieux, si débauché, si scélérat, si meurtrier et si dangereux, et si peu porté à respecter les loix les plus sacrées de la justice et de l'humanité!

Maudit Paris! tu donneras donc toujours l'exemple et le ton, et toujours de ton sein émaneront les crimes et les imitations de ces crimes: le bandeau est tombé.

Souviens-toi de ma prédiction: tu as voulu diriger les provinces; plus éclairée en général qu'elles, plus adroite, plus vicieuse, plus fausse, plus avide, plus scélérate, tu les as trompées, tu t'es servie à leurs dépens, sous le prétexte spécieux d'une sainte fraternité et d'un patriotisme auquel les sots et les foux peuvent croire encore; mais souviens-toi que dans peu les mêmes provinces qui ont plus de bonne-foi, plus de vertus et de civisme que toi, viendront te demander compte de ta conduite et de tes calculs, et sans secours étrangers te faire rendre à usure ce que tu leur as ravi par

la ruse, la perfidie et par les plus infames trafics : vas, tu ne garderas pas long-tems l'or et l'argent dont tes spéculations scélérates et ennemies les ont dépouillées.

Il est un terme à tout, et les rapaces de la rue de *Vivienne*, etc. rendront gorge, et peut-être auront-ils un sort qu'ils méritent si bien, d'autant que ce sont ces infernaux traitans qui avont toujours soudoyé nos représentans, ainsi que la canaille meurtriere et incendiaire que l'on lâchoit contre le plus vertueux des Rois, pour le forcer à sanctionner tous les décrets qui pouviont favoriser les projets ruineux et passionnés de ces abominables ; et de Paris, comme un éclair, s'élançoit le même esprit de volerie, de violence et de scélératesse, porté sur les mêmes aîles de leur perfidie dans les provinces où l'on soudoyoit et où l'on soudoie encore tous les hommes et les assassins, dont malheureusement chaque ville, chaque canton ne manquont pas, sur-tout depuis notre criminelle révolte contre le meilleur des Rois.

Ah ! Lucas, que tu as raison ! voilà donc cette belle régénération ! un homme régénéré est un homme devenu plus doux, plus humain, plus équitable, plus bienfaisant et plus libre. *Mordieu* ! je sommes depuis deux ans et demi tout le contraire, et tellement dégénérés en mal que tous les étrangers nous méconnoissent ; et qu'y a-t-il de surprenant, quand je nous méconnoissons nous-mêmes ?

Comme tu l'as bien dit, d'après M. notre vicaire, il y en a aujourd'hui pour les aveugles, et il faut être aussi fourbe, aussi effronté que le sont nos premiers régénérateurs, pour oser traiter cette corruption de régénération, et pour nous prodiguer les noms si peu convenables à notre caractere actuel, de *peuple bon*, *libre*, *brave*, enfin du *premier peuple du monde*.

Quelle impudence ! quelle folie ! Oh ! c'est bien ici le cas de dire que c'est une troupe de foux, de borgnes, d'yeux chassieux qui complimentont des aveugles et des insensés ; et comme ont dit, qu'au royaume des aveugles les borgnes

sont Rois : l'assemblée est donc le Roi borgne, et nous les sujets aveugles et dupes ; mais les gueux, ils saviont bien ce qu'ils faisiont ; ils nous flagorniont pour l'être à leur tour : deux ânes ne se frottent entre eux que pour l'être par leurs confreres ; et voilà le mot fin.

Ces faux prophêtes, ces prétendus *philosophes* prenant ce qu'ils ont imaginé d'insensé pour la régle de ce qui doit se faire en ce monde, n'avont fait qu'accroître les dangers des préjugés qu'ils vouliont détruire, en leur donnant un faux air de *raison* propre à éterniser leur empire. Ces indignes charlatans avont donc en conséquence flatté nos caprices, et voulant nous instruire avant que d'être sortis eux-mêmes de l'ignorance, leur bel esprit n'a pu leur fournir que des sophismes ou des chimeres, que nous autres sots avons pris pour des vérités, et je nous sommes égarés après eux et avec eux.

Les foux qu'ils sont, ils ne sont point descendus dans notre cœur, ils n'ont point étudié l'état actuel de nos mœurs, notre caractere naturel, et c'est dans des choses, pour ainsi dire, étrangeres aux hommes, qu'ils avont cherché leurs loix et leurs établissemens qu'ils ont osé nous donner comme les bases constitutionnelles de notre bonheur futur : enfin, aussi peu politiques qu'incapables d'apprécier les hommes, ils se sont sans doute imaginés qu'ils alliont chasser de nos cœurs les vices et les passions, tout ainsi que le prêtre qui exorcise un *possédé*, chasse de son corps le diable que l'on dit s'en être rendu le maître.

Mais çà ne va pas comme cela, et tout ignorans et lourdeaux que je soyons, je sentons bien cependant que l'on ne devient pas ainsi vertueux dans un virement de parti ; et que tout ainsi que pour vouloir être savant, on ne le devient pas à l'instant qu'on le veut et qu'on le desire, de même les vicieux, les hommes pervers ou corrompus ne se purgeont pas par des décrets des passions et des mauvaises habitudes qu'ils avont contractées depuis des siècles, et qu'ils

conservont par goût et par un penchant incorrigible ; et c'est à un siecle, au moins, à changer en bien ce que des siecles avont amené à cet état de viciation et de corruption.

Tiens, Jérôme, rien que cette mal-adresse ou cette bévue de nos représentans antérieurs, suffit pour en déceler la stupidité ou la criminelle machination ; car de deux choses l'une : où ces bieux larrons n'avont pas mieux connu le cœur humain, le développement et la marche des passions, dans lequel cas ils étiont indignes de notre confiance ; ou ils avont voulu se servir de nos excès et de nos fureurs aveugles pour faire réussir leurs exécrables projets ; et dans cette supposition que je fremis d'admettre, ils seriont alors les plus abominables monstres qui soient à la surface et dans le sein de la terre.

Ah ! j'enrage, quand je songe à toutes ces horreurs, et ce qui me confirme dans cette idée, que toi, que moi je ne sommes pas si bêtes qu'on le croiroit bien, c'est que j'avons pensé et dit l'un et l'autre, dès les premiers jours de notre révolte, que dans la *queue* en seroit le venin, et que les François qui étiont si vicieux et si corrompus, n'étiont guere propres à se régénérer, qu'ils ne pourriont guere être capables de bien faire, et que comme les vicieux ne changeont de vices que pour en prendre de pires, il pourroit bien arriver, ce qui n'est que trop vrai, que notre nation passât d'une corruption moindre à une plus grande, et d'une moins générale à une universelle.

Ma foi, à juger du savoir par ses effets, je serions aussi savans, aussi capables que ces sophistes, ces *écornomistes*, ces friponeaux de la ci-devant derniere assemblée. Sans contredit, j'en aurions bien autant fait que ces bavards, ces diseurs de rien de Chapellier, de Barnave, de Thouret, de Lanjuvinay, etc.

Faut convenir, en effet, que dame justice étoit diablement mal défendue par ces chenapands ; mais à qui la faute doit

elle en être attribuée, sinon à ces viles suppôts de chicane qui n'avont jamais eu d'esprit que pour trouver les odieux subterfuges et les moyens détestables de violer les loix ? et pour un juge de mauvaise foi, il y avoit des milliers de chicanes et de coquins d'avocats et de procureurs, qui, du matin au soir, ne faisiont pas d'autre étude que d'altérer la vérité et que de corrompre le jugement des administrateurs de la justice distributive.

Ainsi donc ces forfants ne déclamiont tant après les parlemens que pour s'y substituer; et ils ne nous avont tant excités à en secouer le joug et le despotisme, dont ils étiont les plus zélés défenseurs et les plus ardens suppôts, que pour mieux nous écraser et nous anéantir de leur sceptre de fer : tant y a que c'est pire encore que jamais, et que, comme dit l'autre, c'est toujours la même turelure, ou *Madame*, votre *chien mord-t-il*? ou *bonnet* rouge et rouge *bonnet*.

Pourquoi donc faisions-nous plus de cas de ces chiens d'avocats et de procureurs que des juges qu'ils s'efforciont sans cesse de corrompre par toutes sortes de manéges, tant il sembloit que ce seroit enfin dans un manége qu'ils acheveriont de déshonorer la France et de la perdre absolument.

C'est donc toujours la même chose, la même chicanerie, la même volerie ; et si les juges des parlemens et des autres cours de justice étiont généralement suspectes, je ne devions pas être les suborneurs qui les trompiont ; car autant est coupable celui-là qui tient le sac que celui qui ensache; ils se valiont bien, si l'on en excepte cependant qu'en général les juges étiont plus honnêtes gens, aviont encore plus de délicatesse, plus d'honneur et plus de générosité. Si bien que nos meûniers, pour être devenus évêques, n'en sont ni plus justes, ni plus probes que ceux dont ils avont usurpé les emplois, que quelques vertus propres aux victimés rendiont encore plus dignes qu'eux de les posséder et même

quelquefois de les honorer, tandis que nos avocats de France ont tout corrompu, tout avili.

Insensés, qui, pour en jouir plus à leur fantaisie, ont placé la liberté civile et politique dans l'autorité active et absolue d'un peuple égaré, ignorant et furieux, qu'ils croyont toujours pouvoir mener par le bout du nez! stupides législateurs qui n'avont pas vu qu'ils s'ôtiont d'une main le pouvoir qu'ils se donniont de l'autre, en confondant tous les pouvoirs et en donnant à la foule corrompue l'indépendance la plus illicite et la plus terrible!

Ils n'avont rien établi sur une connoissance approfondie du caractere national, et d'après les formes que ce caractere rend indispensables. Ils n'avont rien accordé aux principes de la monarchie, dans un empire immense où les mœurs avoient dépravé les idées; où l'on appelle philosophes des sophistes; où l'on traite de science, de genie, des nomenclatures et des dictionnaires; où de monstrueux paradoxes sont regardés et honorés comme des efforts sublimes de la raison; où les vertus et les devoirs les plus saints sont tournés en dérision, méprisés ou appellés préjugés, momeries et duperies; où l'immoralité de la plus affreuse philosophie et l'impiété jouissont des attributs dus au seul génie; où l'on donne le nom d'*opinion* publique à des pamphlets, à des libelles; où la licence a remplacé la liberté sage et respective; où le vice et le crime suppléont à la nature; où des égoïstes énervés par tous les excès du luxe, brûlont de donner leurs passions et leurs rêves fantastiques pour les sentimens et pour les lumières d'un peuple dégradé par leurs odieux exemples.

Voilà, voilà la sublime intelligence avec laquelle nos singes des Solons et des Romains avont procédé et travaillé au grand œuvre de la prétendue régénération de la France! quel est, après ce tableau malheureusement trop exact, quel est l'homme sensé qui ne préfere être le fidele sujet d'un monarque aussi honnête homme que l'est le nôtre, au servage impudent

baillon sans que je nous en fussions apperçus. Attendez, nous ont-ils dit, d'une voix menaçante et tonnante, attendez, MM. les sans culottes (nom de mépris, avilissant et injurieux, que je n'eûmes même jamais dans les tems de la plus puante aristocratie); attendez, MM. les rebelles, les révoltés, j'allons vous apprendre à vivre.

J'avons voulu insister, faire valoir nos droits de pétition : oh, pour le coup, la loi martiale... Canons, et pataro..o..o.. sur les bons patriotes, sur ces freres, ces amis libres et vaillans que le plus saint des devoirs, *l'insurrection*, avoit rendus infideles et traîtres à leur légitime maître, le Roi, et à la Patrie. Oh ! c'étoit alors que j'étions des *infâmes*, des *régicides*, que j'étions de bons citoyens, des héros, des hommes dignes des plus grands éloges !

Oh ! MM. les renards, les loups et les tigres, vous nous aviez démuselés pour votre satisfaction : elle est remplie ; des fers, des chaînes, des cachots, des potences et du canon, voilà ce que vous réservez à des malheureux, à des idiots, à des ignorans que vos crimes ont égarés, et dont tous les forfaits sont de vous avoir seulement écoutés un instant.

Bête qui s'y retrouvera jamais; que l'on m'écorche si l'on m'y reprend : voilà une bonne leçon, et je jure bien de retourner bien respectueusement à notre bon Roi, auprès duquel j'aurions dû nous tenir toujours, et dans lequel je sommes bien sûrs de trouver toujours un pere, un frere, un ami sincere ; d'autant que ce vertueux Prince, ainsi que sa sublime et admirable compagne, qui ont le cœur, et l'ame excellens et élevés, n'ont aucun intérêt à nous nuire, et que nous trouverons toujours en eux des amis aussi généreux et aussi bienfaisans, que nos tyrans modernes, les municipaux, les districans, les départementaires, sont bas, vils, lâches, avides, maussades, brutaux et cruels.

En effet, qu'attendre d'un vil, ignare et méchant tissier devenu municipal, et qu'espérer de la générosité, de la

justice et de l'humanité d'un *procureur*, d'un avocassier devenu districant ou départementaire ? Que se promettre des vertus d'un scélérat de moine, revêtu des dignités épiscopales ?

Quelle sûreté personnelle et générale peut-on attendre d'une force armée, composée de volontaires, en général de bandits, de brûleurs de châteaux, de violeurs de filles, de femmes, de voleurs de bourses, et qui, pour quelques hommes délicats et pensans qu'elle comprend, que le malheur et la détresse du tems ont réduit à cet état, ne compte que des sacrépands, des lâches et des mandrins à qui rien n'est sacré ; et que les honnêtes gardes nationales craignont de réprimer, tant il sont en effet redoutables ? Mais ils en feront tant, qu'à la fin, lassée et crucifiée, la nation en purgera la terre.

Enfin notre armée de ligne, à peu-près dans les mêmes principes d'insubordination et d'anarchie, n'est guere propre à nous rassurer, ni sur la sûreté du dehors, ni sur celle du dedans. Oh ! que je plains cette nation si énivrée de ses folies et si cruellement égarée par des abominables qui n'avont pas craint de dire que *l'insurrection étoit l'élément de la liberté*, et que *l'insubordination de l'armée* en étoit le garant. Oui, je l'ai entendu dire, Jérôme, et de mes propres oreilles, à deux députés de Lorraine ; mais je taisons leurs noms par charité fraternelle, vertu qu'ils avont si peu connue, pratiquée dans toutes leurs actions et dans leurs biaux décrets.

Qu'ils aillent à-présent remoraliser ces soldats effrénés qui vendont leurs bagages, leurs chevaux, qui chassont leurs officiers, qui tuont, volont tout ce qui est tuable et volable.

Eh bien, Jérôme, que dis-tu de cette belle constitution ? Ce que j'en dis, que c'est une engeance du diable, à laquelle on ne conçoit rien, et dont tous les crimes et leurs

causes nous seront encore mieux connus un jour venant, qu'ils ne le sont, quoiqu'ils ne le soyont déjà pas mal.

Cependant faut être juste, répond Lucas; et dire absolument qu'il n'y a rien de bon dans la constitution, c'est être aussi déraisonnable que de dire que tout y est beau, juste et merveilleux, comme le disont les foux ou les clabauds payés pour parler de la sorte, qui dans le saint transport de leur fol amour ou de l'ivresse que leur causont les écus qu'on leur baille, ne se bornont pas seulement à révérer les auteurs impudens de ce monstre, mais adoront jusqu'aux bancs et aux tribunes bien cheres où ils gagnent leur argent.

Comme on ne le voit que trop aujourd'hui, les hommes sont et seront toujours les mêmes. Nos ci-devant représentans et leurs successeurs déchirent à belles dents l'ancien système; là, de bonne-foi, valent-ils mieux? Ceux qui ont la force en main, dans tous les tems en abuseront, et toujours ils auront de vils adorateurs; et si les journaux ne sont pas aujourd'hui remplis des noms des gens qui sont montés dans les voitures de la cour, ils n'en sont pas pour cela ni plus utiles, ni plus satisfaisans; et ce ne sont toujours que folies nouvelles substituées à d'autres qui au moins ne dommageoient ni ne troubloient pas le monde comme le font nos crimes et nos horreurs, dont les folliculaires par millions suffisent à peine à redire et à publier le quart de ce qui se passe depuis deux ans et demi de troubles et de brigandages.

Ainsi, au lieu de lire aujourd'hui dans les papiers publics, M. le comte un tel, M. le marquis et madame la comtesse une telle ont été présentés, ect. on n'y voit que de stupides et impudentes adresses aux tyrans du jour que l'on encense; il n'est pas de jours que quelques sots, ou quelques foux, ou quelques factieux dévorés d'ambition, ne viennent faire hommage à l'assemblée, ou de ses jarretieres, ou de ses bas, ou de ses boucles, ou de quelques insipides complimens ou adresses, dans lesquelles plus vils,

plus lâches que les esclaves du Visir, ils flagornont de la maniere la plus puante le sénat empesé qui mange notre avoine au Manége.

Ce sera donc toujours une navette que les folies de ce monde : aujourd'hui à toi, demain à moi ; et puis chacun veut tâter de la puissance; chacun veut voir le soleil de plus près. Mais qu'arrive-t-il ? semblables aux phalênes qui se brûlont pour vouloir venir trop près du flambeau, nos foux auront le même sort.

Mais quoique ça, tiens, Jérôme, je serons toujours, nous autres lourdeaux, je serons toujours les bourgeois gentils-hommes de la comédie ; et il nous sied aussi mal de vouloir faire les marquis, de vouloir jouer les rôles de commandans, de général, qu'à l'assemblée constituante de vouloir jouer celui de roi : que chacun fasse son devoir ; et si, comme dit l'autre, chacun ne se mêloit que de son cul gratter, les cochons seriont bien gardés.

Mais ce n'est pas tout : qui sont ceux de la nation qui avont baillé à nos friponneaux des états-généraux le pouvoir qu'ils se sont arrogé ? Y a-t-il un seul de leurs cahiers qui leur permettont cela ? D'ailleurs en avions-nous plus le pouvoir qu'eux, puisqu'à tout considérer la nation en corps y semble plus autorisée ?

Mais cette nation auroit voulu elle-même sa perte, sa ruine, puisqu'en s'arrogeant tous les pouvoirs, elle fût devenue despote, et qu'elle se fut conséquemment tyrannisée elle-même, d'autant que, dans la même main, la collection des pouvoirs est la verge de la tyrannie et le fléau de celui ou de ceux qui les usurpont.

Et voilà précisément le crime impardonnable dont l'assemblée constituante s'est rendue coupable ; il faut espérer que le ciel punira leur ambition aussi aveugle qu'impolitique, et que pour s'être, contre notre gré, emparés de ce qui ne leur appartenoit pas, et pour avoir abusé de la conduite du peuple et de ses passions, afin d'y mieux arriver, il seront

un jour traités comme ils le méritent ; et leur cupidité sera déjouée et châtiée avec la même verge dont ils vouliont déchirer leurs semblables.

Cependant, comme je l'avons dit plus haut, tout n'est pas détestable dans cette barbare constitution ; mais ce qui en est bon et précieux, est un vol mal-adroitement fait aux Grecs, aux Romains, aux Anglais, et tout aussi mal-adroitement appliqué au hasard et à l'aventure, comme cela s'est trouvé sans rapport, sans corcondance, sans convenance, va comme je te pousse ; enfin, comme ils ont pu, comme ils ont su ; le bon en petite quantité, le mauvais par tas, sont ensemble cousus et retenus avec toutes sortes de files et de toutes sortes de couleurs.

Comme tu vois, Jérôme, ils n'avont pas bien mis leurs lunettes, et nous autres, pauvres paysans, je nous en sommes apperçus. Ainsi le bon que contient la constitution, outre qu'il ne pourra jamais remplir l'intention des plagiaires qui, semblables aux moineaux qui portont la béchée à leur bec, la déposont sur le nid telle quelle, toute crue ; ou tout ainsi qu'un estomac rempli de toutes sortes d'alimens qui n'ont subi aucune mutation, aucune de ces dissolutions animales qui seules les rendont propres à se convertir en notre substance ; tout ainsi qu'un tel estomac sans énergie rend les morceaux tout cruds et reconnoissables, de même nos législateurs ont chacun vomi ce qui leur causoit leur indigeste bouffissure d'orgueil et de sotte présomption, dans un cloaque commun qu'ils ont eu ensuite la stupide audace d'appeller *leur constitution*, et que j'appellons, nous qui sommes plus judicieux et plus connoisseurs, le mauvais et putride tempérament des chevaux du Manége de France.

Et comment ce bon, dont les engoués de cette cochonnerie à laquelle on ne trouve ni commencement ni fin, ni envers, ni endroit ; comment ce prétendu bon que l'on y voit, pourroit-il produire quelqu'efficacité, quand

une loi détruit, par son injustice et sa violence, tout ce que la précédente pouvoit offrir de passable? Il est vrai que le bon produit nécessairement le bon; mais il faut qu'il ait des rapports avec le bon qui suit; car en vain vous prendrez des alimens sains, si vous leur associez une boisson ou une autre substance venimeuse ou corrompue, vous vous empoisonnerez, ou vous vous rendrez dangereusement malade.

En vain vous aurez une vertu, telle que la bienfaisance; si vous êtes orgueilleux, exigeant, vous détruisez aussi-tòt le bon effet de la premiere : voilà précisément la fatalité des loix émanées des cœurs enflammés, passionnés et corrompus de nos constituans du Manége de France, qui n'ont construit leur édifice impraticable que de matériaux qui s'opposont et se nuisont mutuellement, et qui, au lieu de faire une sage réforme des abus, telle que je la leur avions ordonnée, avont renversé, comme des foux et des scélérats qu'ils sont, le temple de la constitution nationale, sans se réserver seulement un coin qui pût les recevoir au fort de l'orage et de la tempête.

Le bon produit toujours le bon, comme je l'avons déjà dit, cela est naturel et conséquent; mais il y a bien de la différence entre un *bien* isolé, qui produit un autre bien également isolé, tel qu'un acte de bienfaisance, de générosité, de charité, de bravôure, etc. et qui souvent sauve un homme ou une famille, ou, etc. et une constitution, qui, dans ses principes et dans ses réglemens, embrasse tous les individus d'un grand Empire, laquelle devant faire le bonheur de tous, ou du moins rechercher tout ce qui peut conduire le plus sûrement à cette précieuse félicité, doit non-seulement comprendre queuques biens particuliers, queuques biens isolés, queuques loix passables, queuques principes soutenables; mais qui, pour remplir le but qu'elle doit se proposer, doit être le systême ou la concordance, ou l'ordonnance de tous les rap-

ports immédiats et médiats de la céleste raison, concourrant par ses loix constitutionnelles directement et indirectement à l'établissement, à la propagation et à la conservation du bien général de la nation, pour laquelle est faite cette constitution.

Ce n'est donc pas dans un bon décret, ni dans plusieurs que consiste l'efficacité d'une constitution; c'est dans ses principes primitifs et fondamentaux, qui doivent être ceux de la raison elle-même; et tout ainsi que c'est du mouvement de la vie, du jeu général, constant et relatif de tous les organes de notre corps que dépendont la plénitude et la durée de la santé et de la vie; tout ainsi que c'est en vain que le cerveau, le cœur et queuques autres organes principaux jouissont d'un certain degré de vigueur, d'activité; si l'estomac, ou le foie, ou tout autre viscere important est languissant et tend à la dissolution, il faudra que l'individu languisse, qu'il tombe malade et qu'il périsse plus ou moins vîte, selon le plus ou le moins d'accélération de la destruction des principaux organes viciés, puis soit détruit enfin par l'action du principe corrupteur des parties essentielles à la vie.

Tout est si délicat, tout est si précieux, tout est si important dans le travail d'une telle production, qu'il faut et la tête et le cœur d'un sage, et la main la plus habile pour ordonner et placer chaque chose à sa véritable place; et pour ne rien déterminer qui ne soit en rapport avec le bien général auquel le chef-d'œuvre de la perfection d'une institution doit tendre sans cesse, il faut que chaque principe, chaque décret, chaque ordonnance conveniont directement et indirectement.

Avec de tels moyens, et qui étoient ceux des Solons, etc. on fera le bien quand on voudra, pourvu qu'on le veuille pleinement et sincerement. Mais il ne faut pas, pour y parvenir penser et dire avec nos ostrogots de constituans,

qu'un royame seroit trop heureux, si la liberté ne lui coûtoit que la perte de ses richesses.

Oh! la merveille s'écrieront cértains sophistes, écornomistes! Voilà qui seroit bon, si la France étoit seule au monde, ou jettée dans une vaste région sans aucun commerce quelconque avec le reste des peuples de la terre; mais tout change, si cet Etat a des voisins qui restont négocians; pendant qu'elle renonce à toutes sortes de moyens de se procurer de l'or et de partager le trésor de l'univers; mais tout change si, de nécessité, cette même nation prétendue philosophe est obligée, pour se mettre en équilibre avec la politique du monde qu'elle habite, d'obtenir une part à la possession du trésor commun, qui aujourd'hui, dans l'état actuel des choses, est le nerf de la force, de la puissance et de cette politique moderne (assez vicieuse), mais dont les plus sages nations sont contraintes de se servir pour vivre au moins dans une paix médiocre.

Mais une comparaison achevera de convaincre. Je demande aux plus enivrés de cette vapeur sophistique, de cette politique puérile et ridicule, ce qu'ils penseriont d'un homme qui, chargé d'une nombreuse famille, avec des engagemens à remplir, et qui tout à coup transporté d'un de ces mouvemens délirans de la fausse philosophie moderne, que le sage traite de folie, jetteroit dans le fond de la mer, comme une source de contagion, de corruption, cent mille écus qui seriont tout son avoir; en faisant cette imprécation incirconstancielle (va, funeste métal, va dans le plus profond abyme, va te perdre pour tous les humains?

Je regarde tout le monde, et même les plus engoués de cette *energuménie*, je les voyons tous s'entreregarder, et pas un ne s'écrie : *O le grand homme!* O le sage! Disons donc : ô le plus grand de tous les foux! Quoi! ce malheureux ne sait pas que la véritable philosophie est l'amour de la raison, que la raison veut tout ce que nécessitent les circonstances impérieuses des tems, des divers états, et des

diverses

impudent et cruel dans lequel vient de nous mettre cette maudite assemblée, en nous exposant aux caprices révolutionnaires d'une populace insensée, qui se joue de tout, et qui, pour un louis, changeroit de constitution du matin au soir; enfin qui vient de nous imposer le joug impérieux et dur d'un million d'administrateurs insolens, dont la plupart ont oublié que je les avons tirés de l'opprobre où leurs forfaits les avions jettés, et de la crapule dans laquelle l'opinion publique les voyoit avec indifférence languir et périr, pour les mettre à nos dépens dans des places qu'ils avilissont, et du crédit desquelles ils usont pour nous humilier, nous vexer et nous tyranniser; tandis que le meilleur des Rois brûle du noble et généreux desir de nous rendre heureux et de nous traiter en freres.

A propos, Lucas, ne t'avons-je pas entendu dire que notre bon Roi n'avoit plus que des freres, des amis, qu'il est le pere de tous les François? Rien n'est plus vrai, Jérôme, et ce prince, digne de l'immortalité, a eu la délicatesse et la bonté de le dire, de l'écrire dans l'incomparable et sublime discours qu'il prononça l'an dernier aux députés de la fédération, sans que pour cela l'on en ait été ni plus sensible, ni plus reconnoissant, ni plus honnête à son égard; et certes, ce n'est pas là ce qui nous fait le plus d'honneur. En vérité, plus l'on est bon, plus l'on est dupe; car si *Louis XVI* avoit été et étoit encore un despote, je serions ses plus bas et ses plus lâches adorateurs; parce qu'il est bon, doux, sensible et bienfaisant, je le tarabustons et le persécutons depuis plus de deux ans. Cruelle situation! pénibles épreuves! traitement affreux, barbare et bien peu mérité! horrible ingratitude! quand je devrions être aux pieds de ce Prince, quand je devrions l'aimer, le révérer, lui être fideles et soumis comme au plus juste et au plus honnête des Princes.

Oui, il faut être de monstrueux révoltés comme je sommes,

pour avoir calomnié, persécuté ce bon Roi, sa magnanime compagne et tous ceux qu'ils chérissont; oui, il faut être les plus lâches des hommes pour l'avoir souffert et les avoir comme abandonnés au zèle, au courage et à l'invariabilité des sentimens de quelques hommes honnêtes, seuls restés fideles à ces immortels et augustes personnages.

Mais ça finira, Jérôme, et tu verras les François, sous peu, rendre autant d'honneur à leurs légitimes souverains, les chérir avec autant de respect et d'empressement, qu'ils ont mis d'acharnement à les tourmenter et à les effrayer. En vain voudroit-on nous persuader que Leurs Majestés sont de mauvaise foi, je n'en croyons rien; les immortels et leurs alliés ne trahissont jamais leurs promesses; je devons tout attendre de la justice, de la pureté et de la bienfaisance de leurs cœurs.

Mais, à propos, Jérôme, je me rappelle que je t'ai promis de te satisfaire aujourd'hui sur une question que tu me fis l'autre jour, et qui consiste, si je m'en rappelle exactement, à savoir si je sommes les sujets du Roi; ce que nos énergumènes, nos fondrés contestont et prétendont prouver décidément faux, absurde et attentatoire à la dignité d'un grand peuple. Je me suis entretenu sur cet objet avec M. notre vicaire; voici ce que cet homme aussi judicieux qu'éclairé m'a dit de la maniere la plus précise et la plus intelligible.

Je commence donc par t'observer avant tout, que c'est faute d'avoir bien médité sur le mot *sujet du Roi* et sur ses rapports divers, que l'on est tombé dans cette bisarre erreur, que d'attacher quelque chose de dégradant, de honteux et de flétrissant au mot *sujet du Roi*; tandis que non-seulement il est utile et nécessaire que je soyons les sujets du Prince, mais qu'il importe que cela soit, pour la paix, pour le bonheur général et pour la gloire de l'Empire; car le peuple le plus tranquille ou le plus heureux et le plus digne de passer à la postérité, est celui qui est

le plus attaché à ses loix et qui obéit le plus exactement à la voix qui lui commande et qui ne doit *lui commander* qu'en leur nom.

En conséquence, je te demandons, Jérôme, qu'est-ce que la loi ? Lucas, si je ne me trompe pas, si je me souviens de ce que tu m'en as dit, la loi est un acte de l'ame, une maniere d'être, de sa volonté, commandé ou mis en commandement pour la paix ou pour la félicité de l'ordre social.

Bien, à merveille, Jérôme : à-présent quel est celui qui est sensé avoir fait cette loi, ou tout au moins l'avoir approuvée ? Lucas. C'est le peuple représenté, lorsqu'il est trop nombreux pour pouvoir à cet effet se réunir en un seul et même lieu ; car comme c'est le peuple qui doit lui obéir, il est juste et raisonnable qu'il se commande ou qu'il approuve ce qui lui est commandé pour son bonheur et pour sa plus grande gloire ; d'autant qu'il ne seroit que faire de loix, s'il n'existoit pas une nation pour les suivre, et que la raison qui doit être le principe des loix, est éternelle, et conséquemment antérieure et indépendante des humains.

Mais, Jérôme, quelle est en nous la partie qui seule est capable de donner des loix propres et sages ? Oh ! Lucas, je ne pensons pas que ce puisse être notre corps, soit vivant, soit mort ; il n'y a donc que notre ame ou notre raison qui soit cette faculté capable de penser, de sentir et de voir le bien, le juste, le sage, de le desirer, de le vouloir et de l'ordonner pour la félicité générale et particuliere ; car, en effet un *sot*, qui est un être mort *moralement*, ne peut pas plus qu'un mort *physique* donner des loix favorables à l'ordre social. Ce n'est donc qu'à la raison et à la raison libre et sans nuages au-devant qu'appartient cette haute et importante fonction.

Voilà qui est bien, Jerôme, et tu répetes mot pour mot ce que M. notre vicaire t'a appris à ce sujet. Conséquemment la loi émane donc et doit émaner de la raison, dans

toute sa puissance, ou de notre raison, ou de la raison individuelle et collective de la nation.

Or, en tant que la loi est un ordre de la volonté nationale, ou de la saine raison de la nation, voulant, commandant le bien, la justice, etc.; or, en tant que la volonté est une des manieres d'être dont la raison se sert pour se manifester au-dehors, la loi est en conséquence la raison pure et simple, indivisible de tous les membres de l'empire représenté par ses élus; la loi est donc l'être moral, signe authentique et immissible de la volonté de tous.

Très-bien, Jérôme! A-présent je te demandons encore si les pensées d'un milliard ou de plusieurs milliards d'hommes qui penseriont que *la paix seule est le principe du bonheur des hommes, que la science est leur véritable gloire*, seriont des pensées composées, diverses, divisibles, quelques nombreuses qu'on les suppose? Lucas. Je ne crois pas qu'un homme sensé puisse avoir cette idée de l'identique indivisibilité des êtres moraux, ou des modes de la pensée, ce qui ne peut pas plus être que huit et huit, qui faisont seize, pourriont faire une idée ou des pensées, ou une vérité divisible; parce que l'ame ou la raison qui seule a la faculté d'appercevoir la vérité et de moraliser les sensations, ne peut être divisible, muable, etc. et que la pensée d'un milliard d'hommes voulant, approuvant ou désapprouvant une chose, est une, indivisible, et n'est pas plus diverse que celle d'un seul d'entr'eux qui veut et approuve ou improuve cette même chose.

Cela étant, Jérôme, les loix faites par une nation, ou par ses représentans, sont donc les signes moraux de leur raison, voulant et approuvant tout ce qui peut procurer le bien et empêcher le mal. Les loix sont des ordres émanés de la volonté nationale ou de la nation qui se commande à elle-même tout ce qui peut mettre des freins à ses passions et lui procurer le bonheur qu'elle désire; de sorte que par

ce moyen, c'est la nation qui se commande à elle, qui doit obéir.

Cela est vrai, et la nation, libre dans ses opérations, ne peut déroger à ses loix, sans être en contradiction avec sa propre volonté ou avec sa raison, et conséquemment sans délirer; car agir contradictoirement à sa pensée, c'est un signe de déraison ; et violer les mêmes loix de cette raison, c'est être criminel et coupable.

A-présent, je te demande si le Roi est queuque chose dans la nation et dans l'institution des loix de cette même nation ?

Sans doute, et sans cela je ne les croirions pas revêtues du caractère qui en doit être inséparable, et pourvues de toute l'efficacité dont elles doivent jouir dans l'état monarchique ; car dans ce gouvernement, c'est le Roi qui, pour le plus grand bonheur de tous, doit les faire, ou tout au moins les approuver, ou les faire approuver par la nation, si c'est lui que l'on ait chargé de les faire.

Or, si le Roi les a faites ou les a approuvées, il ne peut ni les faire ni les approuver par une autre faculté que la nôtre, c'est-à-dire, que ce ne peut être qu'à l'aide de la raison, laquelle, *lorsque rien ne nuit* à ses opérations, étant la même dans toute l'espece des hommes, le Roi, par cette raison commune à tous les humains, le Roi ne fait donc qu'un avec la nation ; tous deux sont donc identifiés par cette unité, par cette parfaite conformité de *pensée*, *d'ame* ou de raison, enfin la nation et le Roi ne sont qu'un être *moral*, voulant, approuvant les mêmes principes, les mêmes loix et ayant les mêmes vues pour le bien général. Ainsi donc c'est une puérilité que de prétendre séparer la nation du Roi, en criant *vive la nation* ; car dans cette acceptation évidente, la nation est un être de moralité qui ne peut mourir, non plus que son chef indentifié à elle, puisque les générations se succédent journellement, et qu'à peine le corps du Roi n'est plus, que son ame à l'aide de

laquelle seul il regne et peut régner, fait voir aussi-tôt que le *Roi moral* vit ; et comme il en est ainsi du peuple moral ou de sa constitution, je te laisse à penser ce que l'on doit dire des sots, qui croyont insulter à la Majesté Royale, en affichant de crier plus fort *vive la nation*, que ne le font ceux qui plus judicieusement et plus délicatement crient (vive le Roi), puisque le Roi est l'ame, est l'être moral de la nation, qu'une fois elle a consenti les loix, ne vit et n'existe plus que moralement dans sa constitution, dont son souverain élu par elle est l'ame ou la raison qui lui donne le mouvement et la vie ?

Rien de plus évident, comme tu le vois, Jérôme ; à-présent, je te demande encore si la loi est faite pour être suivie, pour être obéie; si on doit lui obéir, et si la nation doit en être le sujet fidele et respectueux? Sans doute, ami Lucas; et à quoi bon serviroit la loi, laquelle n'est pas plus faite pour les morts, qu'elle ne peut être faite par eux; et une loi qui n'est pas suivie, même strictement, ne vaut pas mieux que la loi qui est encore à faire ; et elle a même cet inconvénient, que le peuple qui la néglige et la méprise, est d'autant plus dangereux que, sachant qu'il a des loix, il agit cependant comme un peuple qui n'en auroit pas, et qui pourroit au moins se réformer en s'en donnant.

La loi doit donc être passivement obéie, une fois qu'elle est raisonnable et juste, et qu'elle est reconnue par un acte émané de la volonté générale ou de la majorité ; sauf ensuite à en corriger les erreurs que les passions auriont pu y faire admettre dans la chaleur de sa composition par les membres du corps législatif.

La loi doit donc être suivie par la nation qui l'a consentie ; la nation doit en être l'esclave, c'est le seul despote qu'elle doit souffrir et même révérer. Or le Roi n'est et ne fait qu'un avec les loix, puisqu'il en est l'interprête, et que l'interprête d'un *être moral* tel que la loi, est lui même un êtr moral ou l'ame de la constitution qui est le code des loix.

Or quiconque doit être le sujet de la loi, l'est donc évidemment du Roi, qu'il ne faut voir, dans sa véritable acception et dans son intimité avec la nation, que comme l'ame ou la pensée active de la même nation constituée et érigée en monarchie.

Or, si le Roi est l'ame de la nation ; si la nation est la constitution elle-même qui s'est choisi une ame elle-même dans un chef qu'elle a nommé, reconnu et sacré son souverain ; si une fois ce choix sagement fait et légalisé, la nation ne doit pas avoir un autre interprête de ses volontés, un autre organe de ses loix ; si la nation a voulu et doit vouloir toujours pour le bonheur général et individuel, qu'il parle sans cesse en son nom en commandant de par la loi constitutionnelle, je demandons si la nation Françoise n'a pas dégradé et compromis sa propre ame, sa propre raison, sa propre volonté, en refusant de se reconnoître sujette de son Roi, en humiliant et couvrant d'opprobres ce bon et sage prince, en le traitant de premier fonctionnaire public, pour en ravaler la majesté, avec d'autant plus d'inconséquence et de stupidité, qu'en sa qualité d'être moral, d'ame de la nation, le Roi ne peut être regardé comme fonctionnaire, d'autant que l'ame impassible par elle-même ne fait que commander ; or celui qui commande continuellement aux sujets de la loi dont il est le surveillant et l'interprête, ne peut être considéré comme fonctionnaire; mais bien ses ministres qui sont les vrais et premiers fonctionnaires publics, et ceux qui leur sont subordonnés, les seconds, les troisiemes, etc.

Et puis voilà cette constitution tant vantée, dans laquelle une sublime égalité devoit nous mettre pair à pair avec les grands et les plus riches ! C'est ainsi que nos charlatans qui n'avont fait que parler de leurs principes, de les vanter et de les faire exalter par un peuple engoué, qui n'étoit que l'écho de ces stentors du Manège ; c'est ainsi que ces hypocrites, ces scélérats et ces sots sans principes, quoiqu'ils

ne cessassent de célébrer leurs prétendues maximes de justice, de raison et de sagesse ; c'est ainsi qu'ils ont ruiné l'Etat, dissipé et volé le reste de son trésor, perdu le commerce avec la confiance, mis le feu dans les quatre coins du Royaume, rédui ses habitans à la besace, perdu d'honneur et de mœurs le peuple le plus délicat, le plus sentimental et le plus policé de l'univers.

Et on osera encore parler des principes de ces monstres d'iniquité, de scélératesses et des forfaitures ! je n'y consentirons jamais, à moins que l'on n'appelle principes les passions honteuses et viles, les sentimens inhumains et cupides d'une multitude de fripons, de factieux qui d'avance avoient calculé tous les maux qu'ils se proposiont de nous faire, et estimé la quantité de sang qui devoit couler des malheureuses victimes qu'ils aviont résolu de sacrifier à leur exécrable ambition et à leur perversité.

Les voilà, les voilà les vrais Pandours, les vrais Polichineles de la Saint-Barthelemi ; et il n'y a pas encore huit mois qu'ils nous disiont : nos amis, nos freres, tout est égal, je sommes tous égaux. Nous, pauvres Diables, qui voulons que l'on nous flatte ; car tout gueux que je soyons, nous avons cette folle foiblesse, comme l'aviont les ci-devant grands ; et nous autres pauvres imbecilles je les croyions ! Mais halte, à peine avons-nous voulu faire queuqu'usage de cette élévation d'ame qu'ils faisiont, sans doute, semblant de nous donner, qu'ils nous avont ri au nez et nous avont traité de rustiques, de lourdeaux et de racaille.

Ne voilà-t-il pas, tout par le fin droit, la fable du corbeau et du renard toute crachée ? Les traîtres ! ils sentiont bien qu'ils nous en aviont trop dit ; qu'ils nous aviont promis plus de beurre que de pain, que comme je sommes des stupides et des ignorans, je prenions martin pour guarguille.

J'ons voulu raisonner, l'humeur nous a pris ; j'ons parlé un peu haut, j'avons porté nos justes plaintes contre leur perfidie ; mais j'étions remuselés, on nous avoit remis le

baillon

diverses positions, quand la vertu et ses rapports ne sont point choqués !

Quoi ! cet insensé ignoreroit que la premiere philosophie d'un homme honnête est d'abord de payer ses dettes, d'entretenir son épouse, de lui donner du pain et à ses enfans, et de se servir de tous les moyens décèns et permis par la sagesse pour faire honneur à ses engagemens, pour se soustraire aux horreurs de la misere et au mépris que les hommes n'y attachont que trop malheureusement !

Il est donc fou, dira-t-on ? Et oui, et très-fou, et le plus grand de tous les foux; puisque d'une sorte d'opulence, il est tombé par sa faute dans la détresse et dans l'abjection; et ne différant en rien du prodigue qui a joué ou qui a stupidement dissipé sa fortune, sans songer à ce qu'il devoit à sa famille, etc., comme lui, il doit périr misérablement et finir aux petites-maisons.

Ami Jérôme, comme les nations du monde sont entre elles ce que les villes d'un royaume sont également entre elles, et ce que les citoyens sont entr'eux dans les villes et dans les campagnes, je croyons donc pouvoir penser et dire d'un royaume qui se conduit comme l'homme insensé dont je venons de parler, ce que j'avons dit et pensé de ce même homme en délire et digne de pitié. Ainsi ce qui seroit sagesse et courage dans un homme isolé et pour une nation éloignée de toutes les autres à des distances infranchissables, ne peut être traité que de folie et même de scélératesse pour un homme qui vit dans une société dans laquelle il doit avant tout remplir ses devoirs et faire honneur à ses premiers et principaux engagemens.

D'après ces principes éternels de raison et de sagesse, il ne faut pas que, pour faire parade d'un faux et noble zèle, d'une philosophie à laquelle personne ne croira de bonne-foi que les sots et les foux ; il ne faut pas que la France renonce aux moyens honnêtes de participer aux richesses des nations. En conséquence, sous le prétexte spécieux d'épu-

rer ses mœurs, elle ne détruira pas le luxe qui, en favorisant les arts et les métiers, devient la source et le principe du commerce. Cette nation enfin, si elle est assez éclairée, assez raisonnable pour sentir que ce n'est que l'excès qu'il faut éviter en tout, ne renoncera ni à son luxe, mais le modérera; ni à son industrie, mais la rectifiera; ni à son commerce, mais elle en purifiera les principes et leur donnera toute l'extension et toute l'énergie dont ils sont susceptibles.

Il en est de ce que tu viens de dire, ami Lucas, reprend Jérôme, comme du décret sur la guerre. Je pensons que nos ci-devant dépités ne sont passés que de sottises en sottises, de puérilités en puérilités, quand ils ont perdu de vue le fil de leur trame scélérate. Ils ont été si souvent aveuglés par leurs passions, que, tantôt on les a vus décréter que nous serions toujours victorieux, que l'on devoit admirer leur chef-d'œuvre; enfin d'autres fois, épris d'un beau sentiment d'enthousiasme pour le projet impossible, quoique bien desirable, d'une paix universelle et constante, dont le sage abbé de S.-Pierre est *l'auteur*, à ce que dit M. notre vicaire; on les a vus, dis-je, décréter que je ne voulions plus conquérir ni guerroyer.

Pourquoi ne décrétiont-ils pas en même tems qu'ils défendiont aux autres nations du monde d'avoir de l'ambition, des prétentions et de s'agrandir désormais, si elles ne vouliont pas encourir la censure du Sénat François, et être fulminées par ses décrets et ses foudres?

Qui est-ce qui a pu les arrêter en si beau chemin?... Mais leurs décrets disont à peu près la même chose; car c'est assez dire que l'on trouvera mauvais dans les autres peuples, l'esprit de conquête, d'usurpation, que l'on a soi-même et que l'on affiche visiblement en recevant illégalement, et contre le droit des gens, le Comtat d'Avignon au nombre des départemens de la France, et en allant aussi scélératement que cruellement soulever les nations voisines

et les pestiférér par la participation de nos horribles et féroces principes.

Voilà ce qui s'appelle être bien juste, bien sage, bien humain, bien fraternel et bien conséquent à ces biaux principes tant vantés, tant exaltés et si dignes de mépris et d'exécration ! pourquoi ne décrétiont-ils pas que les Anglois ne seront plus jaloux de la domination des mers, qu'ils ne seront plus nos rivaux, qu'ils nous chériront et nous révéreront désormais ? pourquoi n'ont-ils pas ordonné par des bonnes loix que la maison d'Autriche cesseroit d'avoir une autre politique que la nôtre, et que l'immortel Léopold renonceroit définitivement à toutes ses prétentions ? que les électeurs devenant les humbles et soumis vassaux de l'Empereur, ils deviendriont ses amis, ses serviteurs et changeriont de plan et de conduite ; que le roi de Prusse deviendroit l'intime de la Pologne, la Russie de la Turquie, la république de Vénise l'amie du roi de Naple ; enfin que toute l'Europe attentive à admirer l'assemblée nationale, s'empresseroit d'adopter ses principes, de révolutionner, de se tuer, de se brûler et d'imiter les folies de la France ?

Tous ces beaux raisonnemens sont vraiment émanés d'une belle et douce philosophie ; mais comme la pratique les rend impossibles, mis en décrets par nos foux, ils deviennent des puérilités, si on leur fait la grace de ne pas les traiter d'extravagances ; et tel est le décret ridicule sur la guerre. J'aimerions autant qu'ils eussiont décrété que l'on ne feroit que tant de pas en arriere en Angleterre, tant en avant en Allemagne, etc. que de dire ce qu'ils ont dit au sujet de la guerre.

Quel enfantillage, quelle légereté pour de si pesans personnages ! parce que nous renonçons aux conquêtes et à la guerre, les autres y renonceront ! et il feroit beau voir qu'ils n'y renonçassiont pas, puisque je l'avons décrété.

Sans doute, vous serez obéis, MM. les Lycurgues mo-

dernes. Si vous aviez donc renoncé au vin, aux femmes, il faudroit donc que les Allemands, les Anglois, ect. vous imitassent ? Etrange délire d'une présomption sans bornes et d'un orgueil tyrannique, si épris de lui-même qu'il ne regarde comme un moyen de perfectionner le monde que de ramener toute chose à sa suffisance !

Quand on veut ainsi servir d'exemple aux autres peuples de la Terre, on s'efforce de les étonner par son génie, de les convaincre par ses vertus, de les persuader par la sagesse et la conséquence soutenues de ses principes.

Mais des rebelles, des bandits, des fripons, des furieux, des sots, des foux, des scélérats, vouloir donner le ton à l'univers, vouloir servir de modeles aux autres peuples ! voilà ce qui s'appelle le comble de l'impudence et de la plus inconcevable manie.

Mais je n'avons pas peur, diront-ils; si cela est, pourquoi craignez-vous si fort la guerre, que vous sembliez pleurer après la paix ? Pourquoi, si vous aimez tant la paix, semez-vous chaque page de votre constitution de germes de divisions, de haines, de discordes, tant intestins qu'étrangers ? vous ne savez donc ce que vous faites, ou vous êtes de grands foux ou de grands scélérats.

Si vous êtes aussi pacifiques que vous le simulez, que ne remédiez-vous avec empressement à tous les décrets violens, impolitiques et insensés qui vous menaçont d'une guerre infaillible, prochaine et désastreuse ?

Vous craignez la guerre; vous avez raison et cependant vous faites tout ce qu'il faut pour la rendre inévitable. Mais y pensez-vous ? ignorez-vous que pour faire la guerre il faut de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent ? Où sont vos troupes ? quelle est leur discipline ? où sont vos talens militaires ? quels généraux instruits et fidèles aurez-vous ? quels seront les hommes capables, tant soit peu jaloux de leur réputation, qui voudront se charger de conduire des troupes en insurrection, des soldats rebelles et sur-tout

des gardes nationales, dont l'ignorance militaire, l'indocilité et la présomption indigneront les chefs qui les fuiront, exciteront le mépris et l'animadversion des troupes de ligne qui ne pourront jamais sympatiser avec elles ?

Oh ! l'on voit différemment à la guerre que dans des clubs ou dans des tavernes de Provinces ; là le soldat fêté, licencié, bien payé, ne voit dans le citoyen qu'un ami riche qu'il aimera et flattera tant qu'il sera grugeable, qu'il insultera, dédaignera et assommera, lorsqu'au camp, ou dans le rang de bataille, il verra cet insensé spadassin, ce bravache se servir de son corps comme de rampart ; tandis que dans ses foyers il prenoit insolemment le pas sur lui, lorsqu'il ne s'agissoit que de faire la belle jambe, ou de défiler devant sa belle, ou devant madame la municipale.

C'est là, Lucas, c'est là où j'attendons cette nation qui ne craint rien ; parce que les scélérats qui lui avont monté la tête, et qui se garderont bien d'aller la secourir, parce qu'ils lui ont dit : vous êtes vingt-cinq millions, vous êtes la plus brave des nations, la plus riche, etc.

Mais où sont donc les richesses ? que sont-elles devenues ? rendez donc vos comptes, Messieurs les législateurs, et donnez-nous donc de quoi avoir du pain, car je mourons de faim ; de quoi avoir un habit, car j'allons *cul nud* ; de quoi avoir des souliers, car je n'avons que des sabots qui faisont eau de par-tout.

Mais la nation est immense, nous dit un ostrogot qui se cache d'avance.... oui.... mais elle est corrompue; mais elle n'a que des soldats ignorans, indociles, présomptueux et qui, en leur supposant tout le courage possible, ne tiendront pas devant une armée de militaires aguerris; mais le premier échec, vous les verrez mettre tout en déroute, et le traité de paix, qui ne sera pas à votre avantage, vous imposera cent fois plus de choses désagréables, que votre libre et sage consentement actuel pour

la réforme de la constitution, ne vous feroit perdre de tous les droits que vous avez à prétendre, et que l'on s'empresseroit de vous accorder aujourd'hui encore que vous avez la grande main.

Retenez bien ce que je vais vous dire, qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit ; qu'il ne faut pas tuer tout ce qui est gras ; qu'il faut savoir sacrifier de ses intérêts ; et que dans la plus haute puissance et prospérité, c'est là ou il faut se défier le plus de soi, de sa fortune, et se conduire avec plus de réserve encore que dans la plus cruelle adversité, où souvent un grand effort de courage et une grande tenacité faisont triompher des plus grands obstacles ; tandis que dans la fortune, la plus constante prudence et la plus généreuse conduite deviennent les préservatifs des dangers de l'adversité.

D'ailleurs ce sont vos concitoyens, vos freres contre lesquels vous allez combattre. Vous les avez injuriés, outragés, accablés d'injustices, violentés, persécutés. L'humeur, la haine et la vengeance, passions si naturelles ont été leurs premieres idées, leurs premieres ressources contre vos criminels attentats à leurs personnes et à leurs biens ; et cela est bien pardonnable.

Donnez-leur l'exemple de la générosité, de la douceur, de la modération, et en leur rendant justice, rendez-les à leurs épouses, à leurs enfans, à leur famille, à leurs freres et à leurs concitoyens en les rapprochant de vous. Oh ! après cet acte noble et humain que vous devez faire, s'ils ne rentriont pas, ils seriont coupables, et les Dieux n'étant plus pour eux, vous les verriez périr ; vous n'auriez pas à vous le reprocher, et les nations étrangeres que des intérêts divers sollicitont en leur faveur, seriont les premieres à les mépriser et à les accabler.

Enfin de deux choses l'une, comme me disoit hier M. le vicaire, ou l'assemblée constituante vouloit la paix, ou elle projettoit, sous le masque feint de la pacification, d'attaquer

et de provoquer elle-même les autres nations. Dans le premier cas, tout doit vous engager à ne rien penser, à ne rien dire et à ne rien faire qui puisse vous attirer des ennemis, et vous avez fait tout le contraire.

Si vous voulez, au contraire, la guerre, pourquoi avez-vous tant attendu ? Pourquoi différez-vous encore ? Ignorez-vous que c'est par surprise que l'on attaque le plus sûrement ses ennemis ; que les guerres les plus heureuses ont été et seront soujours celles dans lesquelles on n'a laissé à ses ennemis ni le tems ni les moyens de se pourvoir ?

Mais vous ne craignez rien ; mais, forts de vos insipides machinations, vous êtes assez féroces pour penser que vous n'avez qu'à vous montrer pour soulever les autres puissances contre leurs Rois, et pour en faire des révoltés comme vous.

Abus insensés ! croyez-m'en ; si vous n'avez pas de plus surs ni de plus subtiles moyens, vous succomberez. Ah ! si vous connoissiez mieux la nature humaine ; si l'influence des climats sur l'établissement des mœurs vous étoit plus connue ; si l'influence de ces mêmes mœurs sur les actions et les desseins des hommes ne vous passoit pas, vous sauriez que l'Allemand froid et casanier ne se meut pas, ne se monte pas comme le frivol et volage François ; et que ce peuple sage d'ailleurs et très-éclairé, quoique froid, est à deux cents ans de vos foudreries.

Vous sauriez que les Rois des différentes nations de l'Europe, témoins de tout ce que vous avez fait, et trop instruits sur leurs vrais intérêts pour n'avoir pas pressenti ce qui peut leur arriver, ont pris ou prendront toutes les mesures pour se préserver de la contagion, feront sagement et politiquement toutes les choses qui, en leur attachant leurs sujets, rendront tous vos infames projets vains et déshonorans.

Eclairés par l'exemple, les Monarques de l'Europe, dont la plupart sont des hommes distingués, sauront, croyez-

moi, déconcerter vos projets, et faire retomber sur vos têtes criminelles les justes vengeances des crimes que vous aurez vainement tentés de commettre ; et puis des François, ce premier peuple du monde, ce peuple caractérisé, si doux, si humain, si policé, n'auroient-ils sentis le prix de la liberté que pour la perdre, en courant après les forfaits qui asservissont d'abord celui qui se les propose, et qui finissont par le réduire physiquement dans la plus affreuse servitude ? car songez que si vous êtes impunis chez vous, tous les peuples du monde, indignés de vos atrocités, pourront s'armer contre vous et venir vous anéantir malgré vos rodomontades et vos folles présomptions. Voilà donc, mon cher Jérôme, l'état de sollicitudes et de misére dans lequel nous a mis cette admirable premiere législature.

Que penser des scélérats qui la composent, qui ne cessont d'aboyer après les grands, après la noblesse et le clergé, et qui aujourd'hui sont les plus rodomonts personnages qui soyont au monde, témoin ce tartufe de *Camus*, qui fait tant le patriote dans ce moment, et qui, il n'y a pas encore trois ans, pâlissoit sur les livres infernaux de la chicane, pour y trouver quelques subterfuges au clergé (alors son idole), afin de le sauver de quelques subsides que l'Etat opprimé desiroit lui imposer ?

La voilà donc la vertu ; elle n'est donc qu'une chose de circonstance. Il n'est pas de bassesses, de peines et de recherches que les chicaniers, les avocassiers ne se donniont et ne faisiont pour prouver vainement ou faussement qu'un tel comte ou tel évêque étoit descendant de Charlemagne, etc. ; et aujourd'hui qu'ils avont trouvé l'occasion de les anéantir, ils usont de cet avantage barbare en ingrats et en tigres ; et leur volant le reste de leur fortune, ces infames chicanocrates sont aujourd'hui les seuls riches ; car pour dire encore un mot de ce Camus, l'impudent scélérat a su se faire une place inappréciable. Et que ne dirions-nous

pas,

pas de tant d'autres qui, tels que les Chapelliers, etc. sont venus ici sans le sou, et qui sont aujourd'hui des mylords engraissés de notre sang ?

Bon dieu ! queu train que tous ces biaux changemens causont ! Pour moi, Jérôme, qui suis bien loin d'y voir le bien public, je n'y apperçois autre chose sinon que l'on a découvert S. Pierre pour recouvrir S. Jean, et que le vrai mot de l'énigme, c'est toujours, M., comment vous portez-vous ? Je n'y reconnois donc de différence que celle-ci, c'est que nos vautours, qui ne voliont autrefois que de la plume des mains, voleront aujourd'hui de celles de leur tête : et que pour voler plus vîte, ils voleront de toutes les deux.

Ces bêtes emplumées seront donc, quoi que l'on fasse, toujours des voleurs fieffés, et les montres de la société, lesquels deviont être les premieres victimes de la révolte; qui, par ce sacrifice long-tems désiré, eût été aussi prospere qu'elle a été funeste et doit l'être encore.

Qu'ont-ils produit de leur crû qui ne soit un principe de perversité, de vexation et de tyrannie ? Toutes leurs institutions précieuses, tels que les arbitres, les juges de paix, etc. sont de l'invention des Grecs ; et il y a deux mille ans que les Athéniens en aviont, et depuis long-tems avant dans tous leurs bourgs et plusieurs dans la ville ; les arbitres et les jurés étiont aussi des tribunaux dus à la sagesse des législateurs *d'Athênes*.

Comme tu le vois, Jérôme, c'est une chose belle et précieuse que la science, sur-tout quand on la trouve toute pensée, toute mise en ordre dans les livres, que l'on mét à contribution sans rien dire; par ma foi, je sommes bien capables d'en faire autant; toute la différence qu'il y a, c'est que je ne savons pas le latin; quant à lire, je pouvons encore nous en tirer; et puis quand on ne peut lire un mot, on ruse, on en dit un autre, comme nos Messieurs constituans, qui, lorsqu'ils n'ont pu trouver du bon, ont baillé

de leur crû, c'est-à-dire du mauvais; toujours pêche qui en prend un; et ne prit-on que des *vérons*, au moins n'est-on pas resté les mains vuides.

Mais quoique le bon soit bon à prendre par tout où il est, ce n'est pas le tout cependant; car les connoisseurs prétendont qu'il faut savoir encore et l'ordonner et l'assimiler à son génie créateur, quand toutefois on en a; car ça ne s'acquiert pas.

En effet, Jérôme, je conçois cela, vu que si, pour être un habile architecte, il ne s'agissoit que de savoir et de connoître qu'il faut des pierres, du sable, de la chaux, du grès, etc. pour construire, et si la science ne consistoit qu'à rassembler ces materiaux; oh! par là sandié, j'en saurions autant que le plus habile des Grecs n'en possédoit en ce genre. Mais je sens bien où le bas me blesse, et je voyons que la science consiste moins dans cette connoissance des choses, qu'il faut avoir néanmoins, que dans la judicieuse et ingénieuse combinaison et proportion de ces choses.

En effet, tout ainsi que ce n'est précisément ni le vin, ni l'eau, ni le pain, ni les autres alimens dont nous usons qui réparent nos liqueurs vitales et nourricieres, comme vin, eau, ect., mais comme c'est au contraire les parties vivantes que les mêmes substances renferment, et qui en sont séparées par les sucs de l'estomac et des autres organes, ce n'est donc que par une semblable conversion que les faits qui appartenont à tout le monde, et les autres choses faciles à acquérir, pouvont devenir le produit ingénieux et précieux d'une faculté sublime, dite génie, laquelle n'appartient qu'à un seul.

Ça étant, répond Jérôme, on peut bien dire que ce n'a pas été là le mérite, ni le propre, ni le produit de nos constituans, dans lequel produit on reconnoît au premier coup-d'œil tous les morceaux cruds ou mal digérés dont ils ont gâché ce qu'ils font appeller leur constitution, et que j'appellons leur cochonnade.

C'est bien ici le cas de dire qu'à la tête du plus hideux et du plus affreux serpent, ils avont joint des yeux de cochon, le col et la gorge d'une femme hottentote, la criniere agreste du *tamanoir gracu*, des plumes de *hibou* pour poils, des aîles de vautour, une queue mêlée de celle du *singe babouin* et du renard, des pieds et des mains de satyres, des griffes des tigres, une gueule et un ventre de baleine, une voix de *stentore* et des oreilles d'âne. . . . . Monstre horrible auquel il manque déjà un œil, auquel enfin bientôt manquera tout le reste, malgré tous les biaux jurons et sermonades que j'avons faits de lui être fideles et de lui donner appui et protection.

Ainsi faite de pieces isolées, disparates et opposées, et surtout réunies dans des tems divers, par des transitions forcées et par des efforts destructeurs, sans dépendance, sans harmonie, et qui cadront entr'elles comme un beau nez sur un visage hideux, et qui riment entr'elles comme fiche ton nez dans mon épaule; cette belle constitution qui constipe tout le monde, est donc ce que l'on peut appeller la chimere des chimeres, et son établissement et son maintien la chimere par-dessus toutes les autres chimeres.

Enfin, ami Lucas, c'est bien-là, je pense, ce que l'on peut appeller une *macédoine*, qui sur-tout sent l'ail et les ciboules de Provence : voilà précisément le charmant tableau de notre constitution, de cet édifice merveilleux fait à coups de hâche, dans lequel il n'y a ni entrée, ni sortie, ni toît, ni fenêtre, ni degrés, ni chambre, dans lequel nos habiles constructeurs n'ont pas eu même l'esprit et la prévoyance de se ménager pour en sortir, le plus petit pertuis, si l'on en excepte celui de M. Trou et de M. Bouche, que M. de Villette Garde et Guette si exactement, que je doutons que MM. du Manége puissiont en profiter pour échapper à notre juste récrimination et à notre vengeance.

Tu as raison, Jérôme, reprend Lucas, et tout ignorans que je sommes, si je voulions dépecer ce monstre, nous en

aurions bientôt fait voir le ridicule et la vaine scélératesse. Que se sont-ils proposés en détruisant tout, en ramenant en apparence seulement toutes choses, rang, ordre, etc. à une unité, à une parité qu'eux seuls méconnoissont déjà, qu'eux seuls ont déjà détruit en leur faveur ? Oh ! je voyons leur but ; mais, dame, ils seront bien fins et biens forts s'ils y arrivont.

Les scélérats! Etoit-ce pour tout troubler et tout perdre que je les avions appellés ? En vain les honnêtes gens qui se déshonoriont d'être associés avec de tels forfans, en vain ont-ils tout fait pour les rappeller à la justice et à tous les sentimens dont ils s'écartiont ; jamais la voix de la sainte humanité, de l'auguste raison n'a pu se faire entendre dans le fond de leurs cœurs pervers.

Les hommes justes et bienfaisans n'ont pu rien être parmi eux, et, à leur exemple, une horde de cannibales venont à se montrer ; les gens doux, sensés délicats, n'ont pu se faire reconnoître parmi ces enragés, qui se croyont tout, qui croyont avoir les sciences infuses, les talens par enchantement, et dans le cœur gangrené desquels la plus indécente présomption et l'orgueil le plus effrené, le plus insoutenable remplaçont les beaux sentimens de l'honneur, de la délicatesse inséparable d'un sang pur et distingué, et toutes les connoissances précieuses que procure une éducation intelligente et soignée.

Tout est donc changé, et la canaille désormais va donner le ton. Les richesses tiendront lieu de tout, de vertus, de mérite, de figure et de connoissances. Le fils d'un riche voleur, d'un chenapand, du plus impudent et du plus grossier personnage, sera tout ce qu'il voudra, municipal, districant, départementaire, législateur ; etc. roi même, s'il le veut ; et pourquoi non ? le petit-fils du régicide Damien, Roberspierre, son digne émule, en a courru la chance il n'y a guère ; et bientôt, il faut l'espérer, il courra celle du gibet.

Tant il y a donc, pour te dire encore un mot, Jérôme,

de ces biaux décrets qui baillont tout à la richesse, en lui facilitant tous les moyens de corrompre et d'acheter les suffrages ; le dernier des infames pourra tout tenter, et d'un air imposant et méprisant, passant de la fange à une nouvelle sorte d'aristocratie infecte et venimeuse, ces abominables richards écraseront les honnêtes gens et les dégoûteront par leurs basses et sordides manieres, et dès la premiere génération, ils anéantiront les sciences, les arts, l'honneur la gloire et la prospérité de l'empire, en en détruisant les véritables sources, par l'anéantissement des hommes honnêtes, des gens de goût, enfin d'esprit et de génie; car tout ainsi que l'amour vit de faveurs, et l'amitié de bienfaits et d'égards, de même des distinctions, des considérations sages et judicieuses, des récompenses justes et généreuses sont les élémens du développement comme de l'élévation sublime du génie.

Pour peu lumineux que soyont nos constituans, deviont-ils ignorer que, quelque chose qu'il arrive et que l'on fasse, et que quelque révolution qui se montre encore, les hommes seront toujours à très-peu de chose près les mêmes. Enfin, s'ils ne sont guère plus les uns que les autres capables d'être constamment vertueux, au moins est-il sage et juste de laisser entre les mains des moins vicieux les moyens de servir leur patrie avec succès, et de l'immortaliser en s'immortalisant, au lieu de la livrer ainsi à la stupidité, à la barbarie, à l'avarice et à la grossiereté de riches effrontés qui, à la tête des administrations des villes, feront *lever les serrures des portes de la ville* dont le maire en fuyant aura emporté les clefs ; ou qui se plaindront que le ministre ne leur a pas envoyé des boulets rouges.

Et voilà cependant les gens habiles et sublimement régénérés qui sont en place dans la plupart des départemens. Que l'on dise après cela, tout est grand, tout est sublime, tout est divin dans la nouvelle constitution : mais comme comme c'est à l'œuvre que l'on connoît l'ouvrier, de même

ce sont les effets des institutions qui sont seules capables de nous éclairer sur leur bonté et sur leur mérite. Qu'il y ait par-ci par-là, dans les corps administratifs, des hommes passables, et quelques-uns même de mérite et vertueux, je le voulons ; mais ils sont bien rares, et je pensons qu'ils chercheront bien vîte à s'en échapper, et que d'ailleurs les fripons, les forfans qui voulont tout, les auront bientôt forcés de se retirer pour être seuls à occuper le fauteuil, ne voulant pas d'honnêtes gens parmi eux, car c'est inconstitutionnel : bientôt, il faut l'espérer, ces grands hommes à la façon de Barbari, mon ami, feront construire des édifices sur le portique desquels on gravera de leur part : cette église, ou, etc. a été faite ici.

Adieu, et pour jamais, les immortels Buffon, les Montesquiou, les Raynal, les Mably, les Vendôme, les Condé, les Turenne, les Lebrun, les Poussaint, les Vanloo, etc. etc., adieu. Tous hommes de génie, artistes célebres, consolez-vous, une horde de sauvages sortis des bois de l'Amérique, va désormais vous enseigner les principes nouveaux qu'ils ont des sciences et des baux-arts ; car dans une régénération complette tout doit changer, et même ils allont bouter le cœur à droite, le foie dans la poitrine et le poumon dans le ventre. Oh ! ce sont des gens qui ne plaisantont pas ; des gens qui, dans un virement de main se sont trouvés des *Cicerons*, des *Catinats*, des *Voltaires*, des *Solons*, et qui sont bien faits pour changer la nature des choses, puisque l'esprit et le génie sont venus humblement les supplier de vouloir bien leur permettre d'en faire des ânes et des mulets.

Oh ! peuple François, que tu vas être heureux et glorieux ! d'impudens scélérats, d'imbécilles manans à l'ame de boue, au cœur de tigres, vont te donner des loix, seront et sont déjà tes juges, tes administrateurs : que je vous envie ! que je vous admire, hommes si avantageusement régénérés !

Autrefois c'étoit un Roi, ou un Prince de son sang, ou tout au moins un homme vertueux, éclairé, généreux, bienfaisant, qui faisiont connoître le génie, les talens, qui en favorisiont le développement, qui lui faisiont prendre tout son essor et le faisiont voler à l'immortalité; mais fi donc, c'est trop commun; un savetier, un rôtisseur, un chicanier sont gens d'un goût bien autrement exquis, d'une générosité bien supérieure et d'une justice bien au-dessus de ces premiers; et puis Madame la mairesse, épouse d'un de ces Messieurs savetiers, vous demandera à vous, Messieurs, qui vous croyez les rivaux tout au moins des *Solon*, des *Montesquiou*, et qui visez à leur renommée, vous demandera : Monsieur sait le chiffre, sans doute? Oh! c'est une belle chose que l'arusmétique pour aller à la guerre! n'est-il pas vrai que ce rafinement d'intelligence et d'esprit, analogue aux circonstances, vous éveille et vous enchante d'avance sur cette délicate appréciation des talens, sur le discernement qui les accueille et les juge, et sur la prospérité que l'on doit s'en promettre?

C'est donc aujourd'hui le boucher voisin qui, devenu l'orateur assommant de la nation, vous honore d'un regard terrible ou méprisant, ou ce sera, comme c'est déjà, un vil suppôt de chicane qui vous fait valeter dans son antichambre; car faut avoir pour constant que, queuque chose que l'on fasse, il y aura toujours des gens valetans et d'autres qui feront valeter les *autres*.

C'est votre perruquier, votre marchand d'allumettes qui, devenu commandant des armées nationales, vous ordonnera de mendier son appui contre l'oppression du fat, son parent, qui vous calomniera, qui vous menacera, vous frappera, vous égorgera, et qui, toutes les fois que briguant une place avec lui, vous oserez opposer à ses vices, à sa féroce ignorance, à ses vaniteuses présomptions, des talens, des vertus, un usage judicieux du monde et

de ses habitans, ameutera contre vous, vous fera chasser; et si vous tenez ferme, vous fera écorcher, lanterner, griller et manger.

A la vérité, continue M. le vicaire, dans l'ancien systême, les impudens, les orgueilleux, les sots, les ignorans, les jaloux, les oppresseurs, les gens qui fouliont aux pieds le mérite et les vertus, parce qu'ils n'avions ni de l'un ni de l'autre; tous ces monstres étiont assez communs, et leurs menées, leurs intrigues étiont assez fréquentes; mais de tels déréglemens de la justice et de la raison deviont-ils se corriger par de plus grands encore, en substituant tout-à-coup et tout-à-fait le vice à la vertu, l'ignorance aux connoissances, l'urbaine inducation à la grossiere barbarie d'une foule d'iroquois que l'appas du lucre des places rend, à leurs desirs avides et à leurs seuls jugemens, plus propres que tout autre ? Et le moyen de leur contester cette stupide façon de voir, quand ils ont toujours à la bouche *ces mots sans réplique* (*la loi du plus fort*), *les plus forts ont fait la loi*, *aristocrate*, *lanterne*, *ça ira*, etc.

Cependant, Jérôme, comme tu me l'as déjà observé une fois, pour faire la plus petite régle d'arusmetique, encore faut-il l'avoir apprise; et ces dogues, ces mâtins, ces valets de bourreaux qui ont tous les vices, et pas une vertu, qui ne savont rien et qui prétendont tout savoir, sont aujourd'hui les législateurs, les juges, les rois, les administrateurs et les ministres de la plus auguste religion.

Et l'on voudroit que cette constitution nouvelle se maintînt, qu'elle fît prospérer l'empire et qu'elle comblât ses habitans de gloire et de bonheur (A d'autres, ceux-là sont pris) ! Vas-t-en voir s'ils viennent, *Jean*, vas-t-en voir s'ils viennent.

Nos pillassiers, nos plagiaires du sénat constituant, qui avont si fort mis à contribution les annales des peuples, et qui les ont tant volées sans en devenir ni plus éclairés ni

plus

plus justes, ni meilleurs, n'avont vu nulle part que *Solon*, d'après lequel ils n'ont tout accordé au peuple que pour lui tout enlever; ils n'avont pas vu, ou plutôt ils n'avont feint de ne pas voir que c'étoit là le seul vice et très-important de la constitution que Solon fit pour les Athéniens, vice que ce sage, qui n'avoit ni le cœur égoïste de nos tyrans, ni le desir d'être le despote du peuple qui l'avoit chargé de lui donner des loix; que ce sage, dis-je, avoit bien résolu de corriger et de changer en un principe plus juste et plus prospère à la république. Mais ce vertueux législateur fut prévenu par la mort, et sa constitution fut détruite par le vice même qu'il avoit reconnu et dont il avoit pressenti les funestes effets.

Mais Solon (dit M. notre vicaire) étoit un génie sublime, un sage et un véritable ami de sa patrie. Mais nos constituans, hors queuques-uns en très-petit nombre, sont des malheureux, des factieux qui, indépendamment de l'ignorance la plus crasse sur les vrais principes d'une bonne constitution, réunissont tous les vices et avont commis tous les crimes, pour en faire une à la France qui ne convient qu'à leurs passions et à leurs intérêts.

Et puis, pour n'en dire qu'un mot en passant, et puis cette constitution Athénienne, à raison du vice que Solon reconnoissoit lui-même dans son chef-d'œuvre, rendoit-elle si parfaitement heureux les Athéniens, et si parfaitement libres, qu'il n'y eût ni injustice, ni violence, ni malheureux, ni victimes de l'oppression dans cette impétueuse et et bouillonnante république? la vertu, le mérite y trouverent-ils toujours la juste récompense qui leur étoit due?

Non sans doute, et il s'en faut bien: les plus sages, les plus éclairés des hommes, les Phocion, les Socrate, les Aristides y périrent par les plus odieuses menées du crime et de la calomnie la plus atroce, et tous les honneurs et toutes les marques de repentir rendus et donnés après leur

mort par le peuple d'Athênes, ne le justifieront jamais dans la mémoire des hommes.

Si l'on en excepte (dit M. notre vicaire) quelques factieux, quelques scélérats qui pour lors, comme dans tous les tems, employerent les plus odieux et les plus criminels moyens pour mener et pour tourmenter leur patrie, qu'ils finirent par perdre ; si l'on en excepte quelques instans de sagesse et de justice durant lesquels le peuple Athénien parut préférer à tout la vertu et les talens dans ses choix judicieux et intelligens, dans les personnes des immortels *Thémistocles*, des *Miltiade*, des *Cimon*, des *Phocion*, des *Thucydide*, etc. l'on peut assurer qu'au reste, presque toujours aussi-tôt corrompu que juste, presqu'aussi-tôt injuste, violent et cruel envers ses idoles, envers ses bienfaiteurs, ses sauveurs et les auteurs de sa gloire, ce peuple effrené, puissant, despote et violent, étoit dans une continuelle agitation, et presque à tout instant excité, animé, aigri, enflammé et poussé par d'horribles factieux à tous les attentats et à toutes les scélératesses dont il se rendit si souvent coupable.

Lucas, ce que tu dis là des Athéniens, est en queuque sorte le portrait de nos Français modernes. Aussi répond Lucas, le caractere Athénien ressembloit beaucoup à celui des Parisiens, dit M. notre vicaire ; et comme à peu de chose près de l'éducation et de la nature humaine, notre révolte, qui représente Athênes en insurrection, donne le tableau presque complet des François révoltés, c'étoit un volcan qui toujours enflammé, grondoit souvent sourdement ; puis venant à détonner par l'accélération de la puissance de ses feux, lançoit au loin des torrens de flamme et de fumée.

Ainsi nos législateurs qui aviont un si grand exemple sous les yeux, et qui par la ruine du peuple d'Athênes, causée par les factieux qui abuserent de sa puissance trop illimitée, pouviont remédier au principe vicieux qui préci-

pita la destruction de la sublime constitution des Athéniens; nos législateurs sont donc bien coupables de n'avoir pas profité de cette leçon, pour éviter de commettre dans leurs instituts la même faute que celle qui devint la source de l'abolition d'Athênes et de sa liberté.

Mais ils avoient sans doute leurs vues, quand ils ont fait du peuple la cheville ouvriere de leurs opérations. Les insensés! Et sans doute, il en est la cheville ouvriere, et très-ouvriere, qui vous travaillera un jour venu plus que vous ne voudrez.

En effet, de deux choses l'une: ou ils n'avont voulu se servir du peuple que comme d'un instrument aveugle, mais dont ils avoient calculé les effets; ou ils n'en savoient pas plus long. Dans la premiere supposition, déçus par leur fourberie indiscrette, ils payeront cher cette forfanterie. Dans le second, leur stupide ignorance aura creusé l'abyme dans lequel ils se perdront; car un jour la nation, et ce jour n'est pas loin, la nation leur demandera compte de leur conduite et des raisons de cette conduite.

Ah! MM. les députés du ci-devant Sénat, vous avez fauté. Nous vous connoissons à-présent, et nous en savons assez pour reconnoître que la tyrannie du peuple est la plus terrible de toutes les tyrannies, d'autant que c'est tout-à-la-fois le despotisme de la multitude aveugle, insensée, barbare, et celui des scélérats factieux qui s'efforçont de corrompre, de gagner, de mener et de vexer le même peuple qui est tout ensemble leur esclave et l'instrument passif et furieux de leur criminelle ambition.

Voilà précisément le machiavelisme de l'Assemblée constituante. Belle politique, sans doute, que celle de bouleverser tout un empire, de le détruire, pour arriver au dénouement prévu, qui doit remettre entre les mains de nos tyrans législateurs la verge qu'ils n'avoient donnée au peuple stupide et corrompu, *leur satellite*, que pour qu'il se fît tant de mal avec, que l'on fût obligé de l'en punir, de la lui reprendre,

et même qu'il fût forcé de venir, les mains, jointes, prier le Sénat fourbe et scélérat de s'en servir pour le diriger; d'autant qu'une multitude délirante et ignorante est faite pour être conduite avec rigueur et punie avec sévérité!

Belle politique enfin, de causer une sorte de guerre intestine, pour faire ensuite la paix! Eh! ne valoit-il pas mieux commencer par jouir de ce bienfait des dieux, plutôt que d'égarer ce malheureux peuple et de lui faire commettre tant d'horreurs, pour pouvoir dire ensuite avec raison : cette canaille sera toujours la même, quelque chose que l'on fasse, quelque révolution qui arrive. Eh! sans doute, la racaille donnera toujours dans les mêmes erreurs, commettra toujours les mêmes crimes, tant qu'au lieu de l'éclairer, de la remontrer, de la calmer on l'excitera, on la corrompra, et que l'on profitera de son ignorance, de sa grossiereté et de sa force, pour servir les plus viles, les plus basses et les plus furieuses passions.

Ah! maudits hypocrites! maudits députés, indignes de notre confiance, s'écrie Lucas dans le saint transport de son indignation : hé quoi! vous osez encore dire que vous nous avez instruits! que nous avez-vous donc appris autre chose sinon qu'à commettre des crimes et des horreurs dont je rougissons, et dont je gemiront toujours, sans effacer le moindrement auprès de Dieu l'énormité de nos attentats?

Oh! le peuple n'est ni si diable, ni si noir, ni si féroce qu'on le fait, et si le pauvre peuple ainsi destiné à être le jouet des traîtres et des fourbes n'étoit pas trompé, s'il étoit instruit par d'honnêtes gens, par ces hommes doux et modérés qui voulont la paix et le bonheur qui la suit; oui, ce même peuple dont on dit tant de mal, est infiniment meilleur, infiniment plus sensible, plus juste et plus reconnoissant que les trois-quarts des hommes ordinaires de la société. Mais ce peuple, malheureusement pour lui et pour tout le monde, est ignorant; mais il est crédule, et

avec les mêmes passions que les hommes instruits, que peut-il devenir, quand on le corrompt, autre chose sinon qu'une horde insensée, scélérate et d'autant plus dangereuse que son ame sans exercice ne peut résister à la tempête et à la fureur de ses sens animés, enflammés et dirigés par la main perfide qui s'en sert?

Mais, répond-t-on comme une chose sans réplique et merveilleuse; mais on n'auroit jamais pu amener la révolte à sa fin, sans cette furieuse anarchie, disont les sages législateurs, auteurs de ce grand œuvre, quand on leur représente le tableau malheureusement trop vrai des horreurs qu'ont causées leurs belles décrétations.

Grand Dieu! s'écrie Lucas, en cet endroit, quoi! je n'avons donc été que la patte du Diable, dont ces bourreaux se sont inhumainement servis pour tirer les marrons du feu! voilà qui est *bon à noter*: les coquins! les infames! et puis que l'on nous dise encore que dans l'ancien régime, les grands et les ministres se soucions de la vie des gens comme d'une mouche! et ce sont des législateurs, des hommes que je n'avions chargés de notre confiance que parce que je les croyions bons, humains et justes; et ce sont eux qui se jouont de nos vies, de nos biens, pour satisfaire leurs passions et pour remplir le but de leurs calculs!

Queux moyens! queux remedes! renverser une maison pour le plaisir de la réédifier tout de travers, pour la douce satisfaction d'écraser et d'enfouir sous ses décombres une multitude d'innocens et de gens qui leur aviont donné tant de marques de leur estime et de leur dévouement! Quelle profondeur de jugement! quelle sagacité! quelle fraternité! quelle aménité! quelle bienfaisance! quel génie! détruire pour refaire ce qui ne devoit être que réparé; faire périr des millions d'hommes, quand il s'agissoit d'inspirer de plus en plus l'amour de l'humanité, de la paix, de l'ordre et de la justice!

Voilà, voilà, j'osons le dire, des moyens tout nouveaux et dignes des Vendales et des Huns de l'antiquité, ou des Cannibales modernes. Quoi ! c'est pour nous tarabuster, nous diviser, nous troubler, nous ruiner et nous perdre, en nous exposant à tout instant à nous entretuer ! quoi ! c'est pour ces belles merveilles que l'on nous tourmente depuis plus de deux ans ! Ah ! falloit nous laisser dans nos anciens erremens, j'étions mille et mille fois plus heureux que dans cet ordre ou plutôt désorde de choses que nul ne peut égaler, ni représenter complettement.

Les insensés ! qui vit jamais répandre la peste pour guérir une simple maladie ? et c'est cependant l'admirable moyen politique de notre féroce assemblée constituante. Ces malheureux ! ils osont nous parler de liberté, d'égalité et de félicité !

Jarni ! je les étranglerois avec plaisir, tout humain que je suis, quand je les entends ainsi profaner ces saints noms de *liberté*, *d'égalité*. Les monstres ! oui, ils en ont si fort corrompu l'acception et l'image représentative, qu'il faudra leur donner d'autres noms ; car sous cette dénomination on tant fait de maux et commis tant de crimes, que l'on pourroit s'y tromper encore.

Que prétendont-ils nous persuader avec leur égalité ? Oh ! je sommes revenus de cet engouement ! queuque chose qu'on fasse, queuque révolte qui vienne encore troubler et perdre la nation, l'égalité sera toujours une chimere, et toujours, malgré tous les décrets du monde, il y aura des pauvres, des riches, des sages, des foux, des ignorans, des savans, des vicieux, des vertueux, des baux, des laids, etc. En effet, le voleur que l'on pend, le scélérat, l'assassin que l'on brûle, sont-ils les égaux des hommes bienfaisans et honnêtes ? Voilà comme on se joue de notre balourdise avec ces déclamations extravagantes, qui ne sont que de la glue pour prendre des *geais* : on

peut y prendre aussi des merles, mais le diable s'ils y reviennent de sitôt.

Et c'étoit donc en cela que nos profanes apôtres de la révolte faisiont consister le bonheur public! et c'étoit là qu'ils en assigniont la source intarissable! et j'avons cru un seul instant ces magots, ces effrontés, ces criminels factieux!... Et puis allons encore, dans nos cérémonies, de tous ces gueux chanter les litanies; et puis donnons-leur les noms *de sages*, *d'augustes*, *d'immortels!*

Oui, les dix-huit vingtiemes des François ont été foux à lier; mais que ça a bien changé depuis queuque temps que dame misere, que M. mécontentement ont ramené les gens au bercail de la raison! Mais ce seroit chose bien plus flatteuse que ce fût la sagesse du raisonnement, le seul et pur amour du bien public!

Il n'y a pas encore trois ans que je ne savions quelle expression employer pour faire des complimens aux grands et aux ministres; toujours les mots nous sembliont au-dessous du désir, de ses louanger; et depuis deux ans je n'en trouvons ni d'assez indécens, ni d'assez durs pour les insulter et pour les outrager. En revanche, *dame*, faut voir comme je nous caressons entre nous; comme je nous nous appellons 'dame, mon capitaine, mon commandant, M. le municipal, M. l'évêque, etc. Jérôme, chacun aura son tour; mais, tiens, ça nous va mal; notre bouche sent toujours l'ail ou le frommage fort; et madame la municipale a toujours je ne sais quoi, sous ses cottes et dans ses airs, qui puont la noblesse des nouviaux aristocrates du jour.

Je faisons mal les rôles des rois, des ministres, et Duportail a un ton et un air de bêtise qui sent bien le ministre par hasard tombé du haut des nues à l'improviste et à l'aide de la révolte de France. Je ne sommes tout au plus que de sots rois de *Cocagne*, ou, à la façon de Sancho dans l'isle

Baratravia, et qui servont de passe-tems et de risée aux déniaisés qui se jouont de nos sottises, de notre vanité et de notre balourdise.

En effet, Jérôme, soyons de bonne-foi : des hommes dont on se sert, dont on s'est servi comme d'un instrument aveugle pour commettre tous les crimes, de tels hommes ne sont propres qu'à être des *âniers*, des mulletiers, des fifis, des cacas, des savetiers, etc.

Oh ! pour le coup, si nos fourbes ont eu l'esprit d'avoir tant d'esprit, ils n'avont pas manqué leur coup? Je sommes donc des *butors*, des *chevaux* et voilà tout; et voilà ce que les chenapands du Sénat constituant vouliont faire voir au monde entier que j'étions, pour paroître ensuite les seuls dignes de régir, de tyranniser ceux *des mains* desquels ils ont arraché en derniere analyse le sceptre qu'il n'y aviont remis que dérisoirement ou malignement, tant il y a que, de ce côté, ils avont réussi. Mais ça tiendra-t-il? C'est ce que la mere abesse leur dira bientôt'

Je ne savons donc rien, Jérôme; je ne pouvons que faire des sottises, etc. Le moyen au reste de s'en pouvoir défendre, quand on a vu journellement depuis deux ans, dans nos conseils militaires, des gens qui ne saviont que des ordures vouloir être présidens sans savoir parler et secrétaires sans savoir écrire; exiger d'un autre secrétaire plus instruit, qu'il écrivît que Pierre Capon, vuideur de gadou étoit orateur, politique, bon académicien, *omnis homo*, *omnibus*; qu'enfin lui Pierre *Capon*, en sa qualité de soldat national François, ne pouvoit ignorer rien; que *tout*, tant au moral qu'au physique, tout lui appartenoit, d'autant que tout étoit à la nation, et que si queuqu'un étoit assez osé pour le démentir, il l'assommeroit, le déchireroit, le dévoreroit, lui mangeroit le cœur, le foie, les tripes etc.

Quel ogre! Tu en frem's, Jérôme; mais un moment de patience. Notre bravache se tait; Philibert *martin* s'approche,

le

le regarde sous le nez, lui campe un soufflet à poing fermé, et notre Vendal, tout sot, tout penaud, va dans un coin se tapir et ne dit rien. Oh! que la nation est terrible! Mais tous ne sont pas comme ça, dame, ce seroit bien fâcheux; mais les plus grands ventards sont toujours les plus grands lâches.

Comme tu le vois, Jérôme, voilà de nobles moyens de se faire croire et craindre; au reste, nous qui avons tant de défauts pour une pauvre petite mauvaise qualité: mais voilà que ça va cesser.

Que nous restera-t-il de tant de savoir, de tant de hautes qualités que l'on nous a baillées pour nous gourer, et que j'avons prises ensuite pour bon, quand notre cœur enflé de vanité est venu troubler notre pauvre cervelle?

Ce qui nous restera, Lucas, tu me le demandes; nous montrerons notre derriere, commme *dit l'autre*. Il nous restera de nous être rendus dignes de la potence, de la roue, du feu, etc.

Nos grands talens dans l'administration, dans les armes, notre vaste érudition, nos châteaux en Espagne, nos sceptres, nos couronnes s'évanouiront, et se sont déjà bien évanouies avec la vapeur enivrante qui nous a tant troublé la tête, et puis, *adieu, paniers, vendanges sont faites*; mais qui a les raisins? Ah! je serons le renard, et comme lui je dirons, *ils n'étiont pas mûrs.*

Le voilà donc ce beau peuple, doux, poli, heureux, puissant, glorieux et libre: lui doux! lui poli! lui heureux! lui puissant! lui glorieux! Allons donc, monsieur badine.

Quelle douceur, quelle politesse, quelle félicité, quelle puissance, quelle gloire, quelle liberté! A moins que pour tout faire dans le sens de la révolte, la fureur et l'emportement, la plus grossiere barbarie, l'adversité, la misere, la foiblesse, l'infamie et l'esclavage ne se soyont substituées aux premieres et n'en ayont pris le caractere et la dénomination.

Oh! la belle et précieuse chose que le civisme prétendu

de nos rapaces patriotes ; de nos *engoules-biens nationaux*. Les voilà ces biens, voilà, voilà ce principe généreux, cet aliment délicieux de leur patriotisme ; en voilà la fin premiere et derniére. Cela est si vrai, que Pierre coupe-tête, que Gros Jean l'incendiaire, que Balthazar l'écorcheur, étiont avant la vente des biens nationaux, les plus froids, les plus apathiques et les plus mauvais citoyens du monde ; puisqu'outre qu'ils ne connoissiont pas mieux que nous les principes d'un sage et judicieux patriotisme, ils aviont de plus des milliers de vices, tous plus opposés les uns que les autres au civisme et aux vertus qui en sont les attributs.

Plût au ciel que ces soi-disans amis de la constitution, et qui en sont les plus grands destructeurs ; plût au ciel que tous ces infames jacobistes, et leurs stupides et scélérats associés n'eussiont jamais pris part aux mutations ! car depuis l'origine de leur amour patriotique, il n'y a sorte d'attentats et de crimes dont ils n'ayont été les auteurs, et dont ils n'ayont effrayé l'univers.

Bon dieu ! Quand est-ce que tout ce charivari finira ? Quand est-ce que cette mascarade *au bleu* disparoîtra ? Que ce maudit bleu nous coûte de maux et des pertes ! tiens, tu me croiras si tu veux, Lucas, je l'avons pensé du moment que j'ons vu la France entiere l'adopter avec cet enthousiasme qui tient de cet amour antique et délirant des François pour *l'uniforme*.

Le caractere dominant des nations ne s'efface donc jamais ; il est comme dame nature qui en a fait le moule et qui le conserve. En vain on le chasse par la porte, il rentre par la fenêtre, dit M. notre vicaire, cela est si vrai que cet habile et sage ecclésiastique me disoit l'autre jour que César et un autre Romain qu'il appelle M. *Tacite*, avont peint il y a dix-neuf cents ans les François, à très-peu de chose près, ce qu'ils sont de nos jours.

Si bien donc qu'il y a des milliers d'années que nous autres François, qui nous croyons régénérés, nous n'avons

fait que dégénérer de quelques-unes de nos plus anciennes et meilleures habitudes, en d'autres anciennes moins bonnes et plus vicieuses. Je sommes, disont MM. Tacis et César, qui nous avont bien connus, je sommes légers, volages, affables, sociables jusqu'à une familiarité qui déplaît souvent aux maris, glorieux, galans, aussi prompts à faire des serments qu'à les violer, aptes aux sciences, aux arts, ne trouvant rien d'aussi sensé, d'aussi bien, d'aussi beau que ce qu'ils avont fait ou faisont; les Gaulois sont très-propres à se faire aimer des autres peuples par leur douce aménité, par leur affabilité, leur humeur enjouée, enfin par leurs qualités sociales; mais aussi propres à s'en faire détester par leur penchant à vouloir trouver du ridicule, des préjugés dans tout ce que disont et faisont les étrangers dont ils persiflont et décriont sans cesse les usages, les mœurs, etc. Mais, continue Taciste, nul peuple n'excelle comme le Gaulois à se faire aimer des femmes, et ce n'est pas ce qui en plaît le plus aux maris.

Mais, ajoute César, les François sont turbulens, impétueux, pillards, généralement un peu voleurs. Oh! Lucas, les anciens Gaulois ont donc eu aussi leur Mirabeau, leur Camus, leur Chapellier, etc.? Sans doute, Jérôme; mais parlons de leur amour pour les armes.

César dit que cette passion est une de leurs plus fortes; que même quand ils n'avont pas de guerre entr'eux, ce qui n'arrive pas souvent, ils allont chez les autres peuples servir et militer dans leurs armées: leur goût pour l'uniforme est unique, et ils préféront, dit Tacite, l'habit militaire à tout ce qu'il y a de plus recherché en vêtement, d'autant qu'ils savont que leurs femmes et que le sesque en général a une grande inclination pour tout ce qui tient du Dieu Mars.

Maudite gloriole qui, pour conquérir un sesque foible et capricieux, nous coûte si cher! Oh! lucas, on dit cependant que les femmes sont généralement aristocrates; or,

les aristocrates ne sont pas amoureux de notre bleu, de ce bleu qui, depuis deux ans et plus, fait que je n'avons vu que du bleu dans nos affaires.

Ça est vrai, mais ça n'empêche pas que les femmes n'aimiont l'habit tout en détestant celui-là qui le porte; voilà le caractere, et ce caractere est si fort dans les hommes de cette nation, que sans la vanité de porter l'habit bleu et sans l'épaulette, ou l'espoir de la porter, notre révolte alloit à vau-l'eau, et qu'il n'y a eu que le sot orgueil de l'habit et des grades d'officier qui avont maintenu jusqu'ici, bien malheureusement, toutes les foudreries du sénat qui a assez bien su reconnoître toute la force de cette vanité et en calculer les effets

Mais voilà qui est fait, on est miné; plus d'argent pour avoir des habits bleus : on a dabord vendu jusqu'à sa batterie de cuisine, jusqu'à son lit pour en avoir, d'autres les devont encore, et puis la jalousie des fusiliers contre les épauletiers, puis la misere, etc., etc.

Tout ça change et doit changer le goût d'un peuple qui ne se pique pas de constance, même dans ses penchans les plus décidés.

Mais une chose qui te suprendra, Jérôme, c'est que nos premiers peres, au rapport *des mêmes* auteurs, étiont de grands révolutionnaires, qu'ils n'étiont pas plus stables dans leur gouvernement que dans leurs modes, et qu'ils changiont à peu-près de régime comme l'on change de vêtement, ce qui cause, ajoute *César*, des guerres fréquentes et civiles dans *les Gaules*.

Lucas, voilà bien nos François; les tems n'influont donc pas si fort sur le caractere et ne le changeont pas comme on le dit.

Tant y a donc, Jérôme, reprend Lucas, que j'avons bien pressenti jusqu'où nous méneroit cet armement général de la France entiere contre elle-même; car, en effet, quel ennemi avoit-elle à combattre? pas d'autre qu'Elle-

même; et encore aujourd'hui quel adversaire a-t-elle plus dangereux qu'elle-même?

En effet, la seule et simple réflexion que la France s'étoit trouvée armée à tems, et en état de résister à l'oppression, à supposer toutefois qu'alors on vouloit l'enchaîner; cette réflexion suffit pour lui faire sentir que celle qui a pu se montrer ainsi toute prête en un instant, quand il le falloit, dans le tems qu'elle sembloit le plus foible et incapable d'opposer une volonté générale; celle-la pourra toujours, quand elle voudra, en imposer, et que jamais le gouvernement ne mettra sur pied une armée capable de soumettre et d'enchaîner plusieurs millions de braves gens qui ne voudront pas se laisser asservir par l'opinion et par la force tyrannique de quelques ambitieux.

Or donc si, avant que d'être armée, la France ne l'étoit pas; si ne l'étant pas, elle a pu s'armer assez à tems et le pourra toujours assez vîte pour résister; si, armée ou non, sa seule volonté, dans laquelle seule est sa sauvegarde, d'autant que si elle étoit sans volonté, le nombre ne la sauveroit pas des fers, la France a donc eu tort de se tenir toujours armée, d'autant que, sans ajouter rien à sa force physique, puisque ce ne sont pas les fusils, etc. qui en imposont, mais les bras de ceux qui les ont, et qu'encore ce ne sont pas les bras, mais la volonté de celui qui peut en faire usage, il est de fait que cet armement général, outre qu'il a coûté infiniment, qu'il a gêné les personnes aisées, qu'il a nuit infiniment aux fortunes médiocres et qu'il a écrasé les pauvres, il a de plus été dans toute la France la source d'un million de sujets de vexations, de tyrannies, tant de la part des chefs envers les fusiliers, que de la part des gardes nationales envers tous ceux que leur humeur ou leurs passions leur avont inspiré de suspecter, d'épier, de vexer, de violenter et de faire cent fois pire encore.

D'où on peut conclure, sans risque de se tromper, que

ce n'est que contre elle-même que la France a été armée; que si elle l'a été, c'est qu'elle l'a voulu pour son propre plaisir, pour se divertir à ses dépens et malheureusement quelquefois aux dépens de bien d'autres.

Il est vrai que les Gardes Nationales ont rendu de grands services mais comme ce n'est pas en tant que gardes, mais en tant que citoyens qu'ils ont rendu ces services, il est raisonnable et conséquent de conclure que l'enrégimentement, l'uniforme et la sentinellerie étiont de pur appareil, et plutôt un jeu, un divertissement et une faquinerie; et qu'il n'y avoit que les chefs jaloux de commander des bataillons et des compagnies, etc. qui déclamiont et qui exaltiont la nécessité de cet onéreux armement, d'autant plus onéreux, que, dans un tems de détresse, c'étoit l'impôt le plus dur que l'on pût mettre sur des malheureux astreints à cette corvée conséquente, et qui souvent par une fausse honte cachiont leur misere, dans la crainte d'altérer aux yeux d'une nation qui les avoit engoués, le faux honneur du caractère françois. Outre que ç'a été une occasion de dépenses inouies et une source de débauches pour les ivrognes qui, en perdant leur tems pendant plusieurs jours tous les mois, mangiont et buviont le peu d'argent qu'ils aviont, sans s'embarrasser que leurs femmes et leurs enfans mouriont de faim, et qui dans leur délire et leur ivresse, battiont leurs ménageres et leur répondiont ce que Polichinel dit à la sienne, quand elle lui reproche ses débauches, en lui criant : coquin, *tu te soûles*, et tu me laisses six petits enfans sur les bras; (mets-les par-terre; six petits enfans qui mouront de faim, donne-leur le fouet).

Mais, l'habit bleu, l'uniforme, l'épaulette; Oh! Jérôme, ce sont en effet des enfantillages qui ont troublé la cervelle de nos pauvres savetiers, de nos avocassiers et de tous ceux qui, sans une révolte comme la nôtre, n'eussiont jamais

osé se flanquer une épée, et se garnir l'épaule d'une frange d'or ou d'argent.

Bon dieu ! que j'avons ri dans les commencemens de cette enrégimentation, en voyant ces braves fanfarons qui regardiont à tout instant leur épaule, pour s'assurer que l'épaulette y tenoit encore, et qui sans cesse jettiont les yeux sur leur épée, sur leur sabre, pour voir s'ils les suiviont; et qui pleins de contentement de leurs petites personnes, regardiont de toute part pour s'assurer qu'on les admiroit. Ah ! Ma foi nenni, si j'en exceptons les filles ou les femmes écervelées de ces sortes de recruteurs, qui en perdiont la tête et qui en redoubliont d'orgueil et d'amour physique pour leurs poupons bleus.

Enfin cette ivresse a été telle et a duré assez de tems pour nous perdre, que nos singes des *Bayard* et des *Coucy* ont préféré cette ridicule ostentation d'eux-mêmes et d'un courage dont ils étiont les *seuls admirateurs;* qu'ils ont préféré tout cela à la *paix* qu'ils ont sans cesse troublée, *au bonheur* qu'ils ont détruit avec elle, et à la *perte* de leurs biens qu'ils ont en partie fricassés pour eux, et qu'ils ont autorisé et aidé fortement de leurs propres mains le Sénat scélérat, qui se jouoit d'eux, à fricasser et à donner le reste. Enfin, pour ce vent, pour cette fumée puante, ils avont oublié ce qu'ils aviont eu jusques-là le plus en vénération ; l'honneur, la douceur généralement naturelle aux Français, enfin tous les plus respectables sentimens; et cela pour commander des à droite, des à gauche ; pour faire belles jambes guêtrées, beaux ceinturons, belles épaulettes, et pour faire ainsi mille puérilités semblables qui n'ont que trop dégénéré en de graves et cruelles sottises.

Que l'on s'avise après cela de satiriser la vanité dont les aristocrates persécutés se bouffissiont jadis ! que l'on se rie de leur délire pour les grandes et les petites entrées, de leur ardeur à sauter souvent à *l'improviste* dans les voitures de la cour ! que l'on dise qu'ils ne couriont qu'après du vent,

qu'ils ne se repaissiont que de chimeres, qu'ils n'étiont *qu'égoïsme, orgueil, présomption, sottise et insensibilité!*

Oh! qu'ils sont déjà bien vengés en cela! Que dirons-nous, Jérôme, leur cédons-nous quelque chose en ce genre de folies et d'extravagances?

Mais Dieu! puissent être là nos plus grands crimes!

L'amour pour l'épaulette est une fureur Françoise semblable à celle que les anciens Gaulois, nos peres, avionc pour des signes pareils.

Si bien, Jérôme, que le goût décidé pour l'épaulette est devenu une sorte d'aristocratie d'épaulette si violente et si séductrice, que quand au renouvellement des officiers, après le prêmier terme donné pour les gardes, on est venu à changer quelques officiers; tout zélés qu'on les avoit vus d'abord, et tout ardens qu'ils étiont à soutenir que les gardes nationales étiont indispensablement nécessaires et qu'ils étiont la sûreté publique et la sauve-garde de la révolution, on a vu ces mêmes apôtres de leur vanité, de leur orgueil et de leurs intérêts, rompre en visiere le civisme dont ils aviont déjoué le saint caractere, faire des motions pour abandonner le service national, et traiter cette garde de *puérile*, d'inutile et de nuisible.

Comme je n'avions pas d'exemple de cette nature, je ne pouvions penser que ce petit jeu-là dureroit autant; au contraire, je croyions que tout ainsi que les autres comédies qui se jouont sur le théâtre du monde, et sur-tout sur le théâtre mobile des François, tout cela finiroit un beau matin par des chansons, comme c'est assez l'ordinaire en France.

Mais, dame, ça passe le jeu, et je voyons qu'il est des vanités qui ont des racines que le ridicule des autres ne détruit pas aussi facilement qu'il se le propose; et je voyons que ceux qui n'aviont pas été épauletiers et qui vouliont l'être, avont, pour leur intérêt aussi et pour satisfaire leur puéril orgueil, maintenu, défendu les bataillons nationaux,

dignes

dignes carrieres *où brillont leur esprit*, *leur courage*. Et puis MM. les avides des places, MM. les voraes des districts, des départemens, des biens nationaux, aviont trop bien fait leurs calculs d'accord avec le *sénat constituant*, pour laisser ainsi échapper l'unique circonstance de *dominer*, de *piller*, de mettre en servitude, et même d'anéantir tous ceux qui, pour gêner le moindrement leurs avides desirs et leur fureur d'avoir et de tyranniser, oseriont seulement lever la tête au-dessus du plan horisontal de leur abominable projet.

Mais malgré tout le zele qui semble ne devoir jamais finir, malgré tout ce que les aristocruches modernes qui s'étont substitués aux aristocrates, pouvont faire pour maintenir la fureur de leurs *satellites*, déjà, déjà plus des trois-quarts de la nation en revenont comme d'abus et sentont bien à-présent où le *bas* les blesse. Tiens, Jérôme, Lucas n'est qu'un sot; mais je pensons avec M. notre vicaire, qu'il en sera de la constitution françoise comme du magnéstisme animal. Tu t'en rappelles, et tu sais tout ce que l'on a célébré de cette folie. M. notre vicaire en m'en parlant l'autre jour, m'observa bien sagement, Lucas, que comme toujours de grands crimes sont précédés de petits vices, de petits crimes, de même de grandes folies le sont par des délires et par des rêves; et aussi le magnétisme, le somnambulisme avont précédé la révolte qui nous a perdus.

Il me faisoit en même tems cette remarque bien vraie, que rien ne lui avoit plus manifesté, ainsi qu'aux hommes observateurs, combien la nation Françoise étoit fantasque, légere, curieuse, mobile, changeante et extravagante; que ce délire général pour le magnétismé et le somnambulisme étoit extravagant; tout comme si un être moral pouvoit s'unir au physique, remédier à toutes ses altercations, comme si un ignorant pouvoit s'endormir *sot* et se relever savant, grec, latin, etc.

Enfin il m'observoit encore que rien ne lui avoit donné une plus mauvaise idée de la tête de la plus grande partie

des grands et des nobles, que l'impétuosité, l'avidité et la folle crédulité avec lesquelles ces hommes oisifs, efféminés, dégénérés de l'héroïque vertu de leurs peres, avions baillé, tête baissée, et comme des hannetons, dans toutes ces charlataneries dont un dessalé, plus éclairé, plus déniaisé, plus fripon ou plus fin avoit seul retiré tout le profit d'une folie impudente dont nos extravagans enthousiastes n'avions eu que la fumée et la honte.

Mais ce qui ne te surprend pas, Jérôme, c'est que les mêmes mauvaises têtes haussées, affolées par le magnétisme et sa sequelle, ont été aussi celles qui dans la révolte de France se sont les plus signalées par le degré de leur démence et de leur férocité ; et cela devoit être, car les mauvaises têtes ne sont jamais propres qu'à faire bien du mal, de quelque côté qu'elles se tournont, et queuque soit le parti qu'elles preniont.

Eh bien ! indépendamment de la haute opinion que tu as déjà des vertus, du bon esprit, du cœur sensible, de l'excellence du jugement et des lumieres de notre bon Roi ; que ne dois-tu pas penser encore de plus avantageux de ce prince précieux, quand tu vois que le magnétisme ne lui a pas plus tourné la tête que la révolte ; qu'il a ri de toutes les folies des seigneurs qui, en lui vantant tous les délires de leurs têtes, ne faisiont que l'avertir de suspecter leur jugement et accroître son indulgence pour leur ridicule ?

En homme sage il a toujours résisté, et son auguste comgne et lui sont peut-être les seuls de leur cour, qui n'ayont pas baillé dans tout ce radotage.

Comme tu vois, Jérôme, M. notre vicaire ne tire pas mal parti de la comparaison du changement des choses. Notre constitution s'en ira donc comme le magnétisme, en vapeurs et en huile de boudin. Comme elle, le magnétisme a fait voler et mourir ben du monde et délirer bien des têtes qui, il faut en convenir, étiont folles avant ; car l'homme

de bons sens ne se laisse pas aller ainsi à tout venant : mais que la révolte a ben autrement fait de mal !

Si bien qu'en peu l'on jouera sur nos théatres la constitution, comme l'on a joué le magnétisme, et que l'arme puissante du *ridicule* la combattra avec plus de succès cent fois qu'avec le canon ; d'autant que le François redoute infiniment moins le dernier que le premier. Si bien enfin qu'avant peu, au lieu de demander mon frere *d'armes*, on dira : mon frere de *lait* croyez-vous à la constitution *animale* ? . . . Et vous. . . . Oh ! . . Oh ! Non. . . . Non, mon frere *laid.*

Pauvres François ! pauvres François, et c'est donc là qu'est la liberté ! ce sont donc là les brillans chefs-d'œuvres de votre civisme et de votre génie !

Ah ! souvenez-vous de cet instant de bon sens, de justice et de raison que vous eutes, lorsque vous apprîtes l'horrible journée du 6 octobre 1789 ; et lorsque vous sûtes que des mains viles, criminelles et féroces arrachant de l'entique demeure de ses peres, le meilleur et les plus digne des Rois, des monstres inhumains après avoir violé l'asyle de la plus sublime des Reines, ont tenté à ses jours sacrés : souvenez-vous qu'ils les amenerent au milieu des dangers et d'une horde féroce, couverte du sang de ses freres ; et dans une ville de traitans, de juifs, d'exacteurs et de scélérats, qui ayant calculé tout ce que la révolte pourroit leur valoir, vouliont avoir, de *force* ou de gré, le sénat chenapand, et l'acheter ou le pendre s'il ne servoit pas toutes leurs passions ! souvenez-vous qu'alors vous jugeâtes sainement des auteurs de tant de crimes.

Voilà, voilà ce que vous craigniez, provinces judicieuses, où les vertus sont encore connues, et qui frémîtes d'horreur à la nouvelle de tous ces affreux attentats. Voilà ce que vous pressentiez, voilà ce qui est arrivé.

Eh quoi ! une seule ville telle que Paris, fût-elle encore cinq fois plus grande, doit-elle et peut-elle vous en imposer ? Armez-vous donc d'une noble fermeté, sur-tout de modéra-

tion et d'équité, et dans un saint transport changez *mentalement* ou *moralement* tout ce que la constitution nouvelle renferme de nuisible, de violent et de funeste au repos, au bonheur et à la gloire de l'empire. Vous le pouvez, il en est encore tems ; vous le pouvez si vous le voulez, et en le le faisant vous vous couvrez de gloire et vous comblez votre patrie de la prospérité la plus durable.

Paris vous a trompé ; Paris n'a travaillé que pour elle. Paris vous avoit juré que notre bon Roi seroit en sûreté, respecté et jouiroit de ses droits. Paris avoit juré de ne gener jamais l'assemblée et de n'influencer en rien sur les décrets ; et Paris corrompant et Paris corrompu a violé tous ses sermens, manqué à toutes ses promesses, et pour sa propre satisfaction, cette ville a rempli le sénat et la France de scélérats, de bandits, d'incendiaires et de monstres qui, en désolant les provinces et ruinant ses habitans, ont pour long-tems sans doute plongé l'empire dans un abîme de maux presque irréparables ! enfin Paris, après avoir fait toutes les spéculations possibles, après avoir employé tous les moyens pour nous ravir notre or, pour nous substituer du papier pourri et dégoûtant, Paris *dit* aujourd'hui : je suis contente, arrangez-vous ; et *Paris est citoyenne* !

Ah ! François, j'implorons pour cette ville coupable votre douceur et votre clémence ; car elle est si criminelle, qu'il faut, pour ne pas se venger d'elle, toute la charité fraternelle et tout l'amour que des François doivent avoir les uns pour les autres.

Voilà les François. Avant-hier *magnétisans*, hier *somnambulistes*, aujourd'hui *aéronautes*, demain *révoltés* ; ils ne passont jamais que d'un vice à l'autre. Que de talens ! que de génie pour finir par la plus étrange des folies ! oh ! le bon coup pour nos fripons de constituans, si les balons pouviont être dirigés ; il nous semble déjà les voir en l'air, fuyant de toutes voiles et se dérobant à nos justes ressentimens ; mais, peut-être, les verrons-nous en *l'air* ; et je

désirons cependant que le jeu soit plus doux qu'ils ne le méritont.

En vain l'expérience et le travail, les connoissances et le génie des hommes antérieurs à nous nous offriont un vaste champ à moissonner abondamment pour notre bonheur et notre gloire ; mais *marguaritas ante porcos*, ce sont des perles devant des ignorans.

Quoi ! Lucas, tu parles latin ! ah ! ne me le reproches pas, Jérôme, c'est là tout ce que j'en savons. Si bien donc que nos François se jouont de tout, comme les enfans ; mais, ventre-saingris, ils ne se gausseront pas ainsi de leur révolte, elle saura bien les châtier de leur légereté.

Cependant faut être juste, il faut convenir que j'avions de bien grands abus dans notre vieux gouvernement ; M. le prince, M. le duc, M. cetui-ci, M. cetui-là aviont tout, je n'ouvrions que le bec et nous nous nourrissions de la vapeur insipide de notre admiration pour leurs titres, leurs fortunes, leur grandeur, leurs rubans, etc.

Pour obtenir d'eux la plus petite faveur, falloit se courber jusqu'à terre et mourir de consomption à force d'attendre un rien, qu'ils finissiont toujours par nous bailler le plus tard qu'ils pouviont ; et il n'y avoit pas jusqu'à leurs laquais, qui ne faisiont les majordomes, les protecteurs et qui n'aviont des lettres-de-cachet à leurs commandemens.

Mais sommes-nous mieux aujourd'hui, que je nous disons régénérés ? Comme je l'avons déjà observé, les choses n'ont pas changé, mais seulement les noms et les rangs de ceux qui maniont et qui géront les choses : c'est un fripier, un avocassier, un maçon qui faisont aujourd'hui les ducs, les princes d'autrefois, et ces Messieurs, non plus que leurs subalternes, n'en sont pas plus traitables, ni plus justes, ni plus généreux ; au contraire, c'est pire que jamais à faire des courbettes, encore valoit-il mieux les faire à des hommes de naissance, qui aviont une certaine éducation,

queuques principes de savoir vivre, que de valeter chez les aristocrates du jour, effrontés, et qui, gueux comme des *Russes*, commençont d'abord par se bien servir avant que de songer aux autres.

Il n'y a pas jusqu'au dernier capon de municipal, de districant, etc. qui ne fassiont faire anti-chambre des deux ou trois heures aux plus hommes de bien du royaume; et Chapellier, Fermont et maints autres gredins aviont des audiences et n'en donniont encore qu'à leche-doigts.

Vas, Jérôme, celui qui tiendra la queue de la poële sera dans tous les tems celui qui disposera du fricot à son gré; et queuque choseque l'on fasse, il faudra toujours des chefs, des conducteurs, etc.; toujours ces MM., *la gaule à la main*, bailleront sur la nuque du *national* même qui l'aura mis en place; ainsi va le monde, et ce sera toujours la même turelure.

Tu me diras que les seigneurs étiont bien méprisans; que se croyant d'un sang tout-à-fait différent du nôtre, ils daigniont à peine nous accorder la faculté de penser et d'avoir une ame comme la leur; mais ce n'étoit que les sots et les foux d'entre eux. Quoiqu'en général ils étiont plus occupés à courir après des choses futiles, après du vent, qu'après les vrais biens, *l'honneur*, *la science et la vertu*; il y avoit cependant parmi eux d'excellens hommes, bien justes, bien sensés, bien obligeans, qui se faisiont toujours un devoir d'estimer et de récompenser l'honnête homme, le savant, etc. et de chercher à les obliger.

Toujours la petite vanité, le parchemin dans le cœur ou présent à l'esprit! Mais qu'y a-t-il de si ridicule? il n'y a pas jusqu'au plus vil boucher qui ne veuille descendre des plus anciens bourgeois; et comme passé une certaine hauteur, en allant dans la nuit des tems, les généalogistes les plus habiles n'y voyont que du bleu, ma foi, chacun

cherche, en s'y perdant, à saisir aux cheveux et à l'aventure le premier bourgeois, ou le premier roi ou prince barbare que l'on appelle son *milliayeul.*

Voilà l'homme, fais-le autrement, et tu seras autant que Dieu. J'aurons beau nous révolter, ces délires de la vanité, de l'orgueil auront toujours leur effet plus ou moins; et toujours ces monstres de la déraison feront plus sur le cœur et sur l'esprit, même des gens sensés, que les principes les plus incontestables de la vérité, de la justice et de la raison; et cela est si vrai, et le chemin de la vanité est si glissant, que le plus sage y fait de tems en tems des chutes, et de telles qu'il n'est pas jusqu'à *Socrate* qui n'ait queuque fois sacrifié à la naissance, au rang, etc. et qui n'ait par-ci par-là plutôt déféré à la tyrannique vanité, qu'à justice et raison.

Et nous autres pacans, j'avons bien ces foiblesses-là; nous que les bourgeoillons méprisont; ne nous arrive-t-il pas souvent de prier à un festin un drôle qui ne nous a jamais servi à rien, au contraire, qui queuquefois est notre ennemi, tandis que je rougissons d'inviter le pauvre *Simon* qui nous a si souvent aidé et en mille circonstances, et cela parce que *Grosjean* est riche, qu'il za du crédit, et parce que *Simon* est pauvre et n'a pas les belles manieres.

Queu ce que c'est que le monde! qu'est-ce que c'est que l'homme! un étranger animal. Eh bien! faut donc se résoudre à le suivre, à le redresser, et non à le changer, car faire ne se peut.

Ainsi les aristocrates, puisque aristocrates y a; car il n'en n'est plus dans le sens de cette acception, les aristocrates avec tous leurs défauts valiont bien les vils capons qui les ont tant aboyés; et je regardons comme des polissons, comme des drôles tous les nobles qui, soit par stupidité, soit par hypocrisie, n'avont sacrifié leur ordre que parce qu'ils espériont que, *devenus* par ce moyen *bassement civique* les idoles et les administrateurs de la république qu'ils projet-

tiont, ils seriont non-seulement les grands, mais les rois, mais les tyrans de la nation.

Je ne sommes que de pauvres villageois ; Eh bien, je ne voudrions pas pour tout l'or du monde changer le nom de *Jérôme Pointu*, pour ceux de toutes les *Bouches*, et de tous les *Trous* du sénat constituant; et puis M. de Villette est là qui nous empêcheroit bien de prendre les bouches et les trous ; et l'on dit qu'il en veut diablement au féroce Camus de ne s'être pas seulement déchaîné contre les ordres du S. Esprit etc. mais d'avoir encore porté sa fureur jusques sur l'ordre de la manchette dont il est tout ensemble le grand-maître et le visiteur.

Mais à queuque chose malheur est bon, et si les descendans de nos anciens chevaliers, ont pu trouver dans ces honteuses violations faites au saint respect dû aux dignes récompenses des vertus, les sujets judicieux de leur assagissement et des principes sûrs pour regagner l'opinion et la fixer de rechef en leur faveur par les vertus et les talens, faut donc convenir, Jérôme, qu'il faut des rangs ; et l'assemblée constituante en convient elle-même dans ses décrets qui donnont l'origine aux écharpes, aux épaulettes nationales, aux cordons des chevaliers de cinq sous, de la fédération et de la Bastille. Que sont-ce autre chose que des substitutions de vanités à d'autres vanités. Je croyons que c'est là ce qui s'appelle se jouer de la raison, ou vouloir et ne pas vouloir la même chose. Le sénat n'a donc voulu que flagorner ses enfans gâtés, qu'il a tournés ensuite en ridicule. Mais gare, il la payera bientôt, et MM. de la nation pourriont bien dans peu donner de grands coups de pied dans le derriere des *constituans*, et dans le devant de M. de Villette ; *car il est juste de respecter en lui ce qu'il chérit si fort dans les autres.*

Ça fait pitié; plus j'y pense, plus je plains la pauvre humanité; on ne fait que découvrir Saint Pierre pour couvrir

couvrir Saint Jean, et dans quelques années l'écharpe municipale, les cordons de la Bastille, des fédérés seront les ordres les plus importans du monde, si toutefois on n'y met pas ordre; mais, *dame*, on y songe, et j'ai bien peur que les Camus, etc. n'ayont sur le camus.

En effet, toutes les institutions commençont toutes par l'humilité, par des *riens*, par des vétilles, et finissont par des foudres d'orgueil et d'impudence, témoin la chaise percée de *gros chéne brut*, et où siégeoient les Ephores, laquelle auroit fini par être un siége aussi vain et stupide que l'étiont les rustres et présomptueux Ephores qui y faisiont caca, maugré toute la sagesse qu'on prête à cette magistrature tyrannique et maussade.

Tout a ses bornes, Jérômé, et la sagesse est la pierre philosophale; et si tu veux que je te parlions franchement, ce ne sont que l'envie, que la haine et vingt autres passions aussi condamnables qui avont présidé, ordonné ou plutôt désordonné tout pour le malheur et la ruine de ceux que l'on vouloit détruire pour se mettre à leur place; c'est plus à cette place que l'on en vouloit précisément, qu'à l'homme et qu'aux *abus*.

Ceux qui avont tant crié après la noblesse, qui avont tant déclamé après les abus, sont en effet ceux qui sont les plus vains, qui seriont les plus *orgueilleux*, s'ils étiont nobles; ceux enfin qui sont les plus grands fripons, les plus grands brouillons et les plus intrépides chenapands.

Ah! mon ami, Jérôme, vanité des vanités, tout n'est donc que vanité, et jamais les ministres, les intendans, etc. du vieux système n'eurent la dureté, l'orgueil, etc. etc. de nos municipaux, etc., où il y a à peine deux honnêtes gens pour une foule de forfans; et puis qui voudroit, qui pourroit tenir avec de tels gens?

En vérité, Messieurs les avocassiers de France, ce n'est ni une *démocratie*, ni une *aristocratie*, ni une *monarchie* que vous avez faite; mais une vraie *chicanocratie*; et puis-

qu'il est prononcé que les peuples inconsidérés comme nous le sommes, ne peuvent que changer de tyrannie, encore vaut-il mieux n'avoir qu'un tyran que d'en avoir des millions; mais Louis XVI est un bon Roi : ah ! ne nous donnez que Louis XVI !

En effet qui, autre qu'un scélérat, peut dire que notre excellent Monarque est un tyran? c'est la plus horrible calomnie que de le rendre garant des fautes d'une foule de ministres qui l'avont trompé lui et son auguste compagne, et dont il n'a si souvent changé que pour en attrapper un bon.

Il l'avoit enfin trouvé ce bon et ce précieux ministre, cette idole de la nation, et cette même nation a laissé ingratement sacrifier ce grand homme, cet auteur du recouvrement de ses droits, sans sentir sa perte, ni sans juger de ses effets.

Peut-on encore en faire le reproche à notre vertueux prince? A-t-il pu le conserver, cet homme célébre que la France regardoit comme son sauveur, comme son ange, et qui au moment même qu'il étoit le plus digne de ses éloges et de son respect, l'a lâchement abandonné aux factieux qui, désireux de se subsituer à sa place, ont ameuté contre ce ministre qui vivra avec gloire et à jamais dans la postérité qui les accablera de son mépris?

Oh! que notre bon Roi est bien vengé aujourd'hui; si toutefois son cœur pur et bon pouvoit être sensible au ressentiment, et si sa grande ame pouvoit se prêter aux petits moyens! Dira-t-on qu'il est l'auteur de nos maux actuels? Devenu le tyran de lui-même et de son Roi, le peuple peut à-présent juger par sa propre expérience s'il sait mieux se conduire qu'il ne l'étoit, s'il sait mieux faire son bonheur que le recevoir des autres, et si les scélérats ou les insensés auxquels il s'est abandonné comme un fou, se sont bien fructueusement pour lui occupés de sa félicité, de sa gloire de sa tranquillité.

Que répondre ? l'exemple est au soutien ; l'exemple est cruel et frappant. Oh! que le tems est un grand maître ! Mais Dieu veuille qu'à savonner les oreilles d'un âne on ne perde pas son savon ! et puis voilà cette tant belle régénération, cette merveilleuse conssitution. Et que n'y a-t-il pas à dire de cette originale garde nationale si stupidement armée pour soutenir les monstres qui nous avont dévorés ? Mais, *dame*, qui n'y voit que d'un œil, n'y voit pas si bien. Les chefs soldés, engraissés de notre sang, n'avient garde de n'être pas de bons citoyens, c'est-à-dire de grands scélérats, qui avont fait trembler, à l'aide des sots engoués qu'ils commandiont et commanderont, le Roi, le peuple imbécille, et qui, il faut l'espérer après avoir enchaîné son légitime souverain, finiront par pendre les criminels du sénat constituant qui les a si fort égarés ; et avec eux leurs chefs audacieux qui, en bons patriotes, se sont laissés corrompre par l'or et par les flagorneries de l'assemblée.

Si ces soldats insensés et infectés de leur ridicule liberté, de l'habit et des épaulettes, réfléchissiont un seul instant sur l'indifférence que l'assemblée a toujours mise à leurs égards, tout en faisant semblant qu'ils les revériont ; si ces sots trop prévenus en leur faveur, pour s'appercevoir que les députés constituans les portiont sur leurs épaules, tiriont la langue dessus, tout en paroissant en faire cas ; s'ils réfléchissiont qu'ils faisiont de la France un état militaire, et que de tous les gouvernemens, celui-là est le plus terrible, oh qu'ils auriont à rougir de leur imbécillité ! Oh qu'ils auriont à se repentir ! Oh qu'ils changeriont bien vîte ! Mais paix . . . j'entends le tambour qui bat, ma mie sauvons-nous, ma mie sauvons-nous.

Mais tout n'est pas mal en ce monde ; et maugré la mauvaise graine, il y a de bien honnêtes gens dans ces gardes nationales. Mais que de gredins ! que de pagnons ! que de bras rompus ! que d'hypocrites cet habit bleu couvre ! C'est le grand chapeau des caffards d'autrefois. Tant il

est vrai que les hommes avont toujours un genre d'hypocrisie, et qu'ils savont hypocriser de plus d'une façon; mais je t'avoue mon ignorance, Jérôme, je n'aurions pas cru que que l'on pût hypocriser en patriotisme.

Ah! Jérôme, j'avons trois classes de citoyens aujourd'hui. La premiere, la plus petite, renferme les hommes délicats, sensibles, justes, pleins d'honneur, qui n'avont oublié ni leur *Dieu*, ni leur Roi, ni leur religion, ni leur patrie, et qui n'ont jamais désiré autre chose que d'adorer librement l'Eternel, de rendre à leur monarque tout ce que l'on doit à une image en quelque sorte de la divinité, quand, comme Louis XVI, c'est un bon Roi; enfin qui n'ont jamais rien désiré tant que de voir leur divine religion révérée, et leur patrie chérie, heureuse et comblée de gloire.

Les autres classes comprennent les foux, les scélérats, les factieux et tous les hommes timides, incertains, qui sont le jouet de la peur et des premiers qui s'emparont de leur esprit aussi foible qu'ignorant.

Nous avons donc bien commis des crimes depuis deux ans, mon cher Jérôme; mais rien ne me révolte plus que les traitemens abominables que j'avons faits au Roi, et à son auguste et immortelle compagne; à cette grande princesse, à cette femme sublime, que tous ceux qui la connoissont mieux que nous, qui en sommes incapables, appellont une princesse admirable.

Bon Dieu! comment cette bonne Reine pourra-t-elle nous pardonner jamais les horreurs que je lui avons faites? Le nombre en est si grand, qu'il lui sera impossible de les oublier. Mais elle a l'ame si élevée, le cœur si généreux, et puis c'est une si belle chose que de pardonner, et que cette grande ame sait si bien faire! Au reste, issue du sang immortel des Césars, elle a, comme son aïeul Jules César, toute la clémence de ce héros et toutes les vertus qui le caractérisiont; et puis Mademoiselle sa sœur, la reine de Naples, qui a tant d'esprit et d'amabilité; et puis M. Léopold,

ce sage, ce profond politique! oh! ma foi, c'est une bien belle famille, et je crois qu'elle aura raison des sottises gallicanes.

Mais nos déportemens ont été si fréquens, si nombreux, si indécens, si horribles, que j'en frémissons rien seulement que d'y penser; comment, Jérôme, on m'a assuré que les infames mégeres de la *halle* l'avont un jour menacée de la fouetter et de la pendre et l'avont plusieurs fois effrayée dans son palais, hélas! devenu leur prison depuis le tems cruel que je les persécutons, ces braves et honnêtes gens qui valont mieux dans leur petit doigt que nous dans tout notre corps.

Grand Dieu! j'en frissonnons. Maudite race du Diable! coquines exécrables! si je tenions la darniere de ces toupies, de ces carognes; jarni, je lui ferions danser un drôle de rigodon! Voilà, mon cher Jérôme, ce que c'est que de lâcher la bride à ces animaux féroces; voilà comme les hypocrites et les factieux se servont des furieux pour éterniser leurs crimes, faire réaliser leurs projets criminels.

Aussi nos chenapands de législateurs constituans avont-ils su remuer, échauffer et ameuter cette canaille pour effrayer notre bon Roi et lui forcer la main, toutes les fois que, dans la seule vue de servir un peuple qu'il chérit et pour lequel il mourroit de bon cœur, ce prince trouvoit à propos de refuser sa sanction aux décrets violens qui pouviont troubler l'État, désoler la nation et ruiner sa prospérité.

Oh! la noble et franche conduite de nos constituans! la belle régénération! si j'avons été jamais un peuple doux, humain, poli; que j'avons donc bien changé! Aussi M. notre vicaire m'a-t-il dit qu'en voulant changer de constitution, j'avions changé de tempérament; que de *sanguins*, *bilieux*, j'étions devenus mélancoliques et atrabilaires, c'est-à-dire, emportés, coléreux, haineux, vindicatifs, cruels, atroces, féroces, barbares et sanguinaires; car ce sont là, ajoute M. notre vicaire, les effets terribles de la bile noire dont je sommes remplis; lorsqu'une fois exaltée elle se porte au cerveau, dont en dérangeant la belle et précieuse organisa-

tion, elle cause tous les délires, toutes les démences et tous les transports de fureur dont j'avons tant donné de preuves depuis deux ans.

Voilà donc, mon ami, encore un surcroît à nos maux innombrables, l'acquisition d'un tempérament terrible, qui odieux et craint dans la société avant notre révolte, ne peut manquer de nous faire détester parmi les nations, si le ciel en répandant sur nous sa sainte bénédiction, ne fait bien-tôt couler du lait doux dans nos veines, qui depuis près de trois ans ne charriont que de l'acide vitriolique ou de l'eau-forte.

Mais à-propos, Lucas, que dis-tu des abominations faites au clergé, depuis sept ou huit mois sur-tout? Ce que j'en dis, ou plutôt ce qu'en pense M. notre vicaire; le voici. Que les charlatans scélérats que j'appellons *intrus*, seront pendus comme des chiens qu'ils sont. Oh! Jérôme! Oh! mon ami! comme ces tartufes se jouont de notre crédulité. Car de deux choses l'une: ou notre religion vient de *Dieu* et est bonne, ou elle n'en vient pas et est mauvaise, et n'est qu'un dégoisement de scélératesse.

Si, comme on le dit et comme je le croyons fermement, notre divine religion est bonne, comment devons-nous traiter ceux qui la déjouont, qui la villipandont ainsi pour un évêché, pour une cure qu'ils avilissent et qu'ils aviliront, même, *quand la religion ne seroit qu'un jeu*; d'autant que se placer dans le bien d'un autre que ni le crime, ni la mort n'en avont exclus, est et sera toujours une action indécente, scélérate et coupable aux yeux de l'Eternel et des hommes

Si au contraire la religion n'est qu'une convention politique, elle n'en mérite pas moins le respect de l'homme qui pense, et qui doit bien se garder d'en détourner le peuple que ses passions en écartent assez, s'il ne veut pas en être tôt ou tard la victime.

Or donc les foux, qui nous apprenont ainsi à nous en user, à la tourner en ridicule, en dérision et en mépris,

et qui même nous en baillont le dangereux exemple ; ceux-là ont bien peu calculé le résultat de ces sortes de dérisions, et n'ont pas eu l'esprit de pressentir qu'un jour l'athée *Sieyés* et sa sequelle seriont pendus par la canaille qu'ils avont instruite si sagement, si politiquement et si avantageusement pour le bien général et particulier.

Jérôme, il y a parmi les choses *d'ici bas* telles choses auxquelles il ne faut jamais toucher, et celles-là sont du nombre.

Quoi! ces infernaux intrus ont pu nous tromper ainsi jusqu'à cette heure, que de défendre de bec et d'ongles, ce qu'ils abjuront aujourd'hui pour des vanités et pour des biens qu'ils ne nous aviont tant engagés à mépriser que pour s'en saisir eux-mêmes ! Les coquins prenont de toutes mains et ne manquont jamais de prétexte pour s'enrichir; hier, hypocrites, tartufes, pour devenir opulens, puissans; aujourd'hui scélérats, renégats, ils abjuront et reniont celui au nom duquel ils nous demandiont *tout* depuis près de deux mille siecles.

Voilà comme ces abominables impudens sont toujours prêts à nous déjouer et à se moquer des choses les plus saintes, pour parvenir à leurs fins odieuses et criminelles.

Enfin, pour te continuer notre histoire, indépendamment du bouleversement horrible de la maison du Seigneur, où l'impie a violé les choses les plus sacrées et abusé de son saint nom pour s'emparer des clefs du temple, tout est de même tellement renversé dans tout le reste de l'empire, que c'est l'image frappante et réelle du chaos. Il n'est pas jusqu'au plus impertinent mercantille de deux liards qui ne fasse des motions turbulentes et qui plaisont, et qui même ne débite des oraisons funebres.

La canaille aujourd'hui, la racaille qui ne sait ni lire ni écrire, célebre les grands hommes, occupe la tribune aux harangues ; mais, en y réfléchissant, qu'y a-t-il d'étonnant que les grands hommes du jour soient chantés par la

canaille ; peuvent-ils avoir de meilleurs panégyristes que leurs freres et leurs éleves ?

Enfin, mon ami, il n'est plus aucunes choses à leurs places : tout est subverti ; c'est aujourd'hui le bareau de France qui rase la nation, la noblesse qui balaye les rues, le savetier qui est peintre, le peintre qui bousille des souliers, le boucher qui est médecin, les filoux sont les administrateurs ; les bandits, les impies, les évêques, les curés; les toupies, les catins, les infames de la halle sont nos dames du jour, et les honnêtes femmes aussi distinguées par leurs vertus que par leur esprit, leur éducation et leur naissance, qui sont les très-humbles servantes de ces drolesses qui ne se croyont pas même d'égales, quoique cependant elles hurliont par-tout (tout est zégal).

Comme tu le vois, Jérôme, la France, depuis deux ans n'est plus qu'un grand hôpital de foux et un repaire de scélérats les plus fieffés.

Enfin si queuqu'un te demandoit que faut-il pour être général, tu répondrois je n'en sais rien, car je n'ons pas étudié le *latin*, et puis j'ignorons la *tactique* et les matinmathiques. En ce cas tu parlerois comme un bon homme simple, sans prétention, qui, s'il ne sait rien, le sait, le confesse et est de bonne-foi.

Mais nos héros du jour ; mais nos foux ; mais nos sans culottes sur-tout du palais corrompu de l'infame Philippe, demandez-leur ce qu'il faut pour être général : d'abord ils vous répondront, patriotes *comme* je le sommes, puis il faut qu'il sache l'exercice, la manœuvre et qu'il ait le talent de conduire une armée de troupes ; or, un garçon boucher conduit au mieux une troupe de bœufs; or, ces bœufs ce sont des animaux qui se battont comme des turcs, comme des enragés, comme nous enfin quand je sons cent contre un ; or comme pour conduire des bœufs et les ranger, il faut un bras nerveux et du courage, ainsi que pour mener un troupeau d'hommes, lesquels de nos jours

jours sont en général de grands animaux; donc un garçon boucher est fait pour être un général.

Queus insensés, dirois-tu, et tu aurois raison; mais aujourd'hui que l'on voit du derriere de la tête, que l'on entend des bras, toujours levés pour assommer quiconque n'est pas dans le sens de ces phrénétiques; aujourd'hui que le ferblantier est l'orfévre du moment et que nous vivons dans un siecle de cuivre, si tu parlois autrement que ces Messieurs, on te mettroit à la lanterne commme un aristocrate, afin que tu en visses plus clair, et le boucher seroit mis à la tête des armées.

A propos *d'aristocrates*, c'est là le grand refrein du jour, a-t-on raison : aristocrate. Est-on *humain*, doux, juste, modéré, *aristocrate*; voilà le grand et invincible argument, le *nec plus ultra* de la science et du raisonnement, insiste-t-on sur les moyens de se conduire sagement, aussi-tôt : ah! *ça ira*, *ça ira*, etc.

Mais délire-t-on, crie-t-on, menace-t-on, bat-on, tue-t-on, brûle-t-on.., bravo! bravo! à ravir!... bons citoyens, bon patriotes, hommes excellens, couronnes civiques, char de triomphe, récompenses immenses aux gueusards effrontés qui avont insulté, arrêté nos bons maîtres et qui avont été cause de leur emprisonnement : les infames! mais paix, ils ne le porteront pas en enfer; ce malto de fils de poste, de chirurgien, de procureur de la commune de Varènes auront leur tour, et maître Mangin dansera bientôt sur rien....

Quelle étrange mutation des idées et des choses! récompenser des mâtins, des régicides aujourd'hui, et pour des actes pour lesquels n'y a guere, la corde, la roue et le feu eussiont été des traitemens trop doux pour les coupables!

Jarni coton! j'entrons dans une sainte fureur, quand je voyons ainsi rapporter tout à la passion dominante et

à ses excès ; je me sens capable d'assommer tous ces infames qui ont toujours à la bouche les beaux noms de *patrie*, de *civisme*, et la rage de tous les vices dans le cœur, ne faisant que diviser et troubler l'Empire.

Voici leurs *principes*, *l'envie* la plus basse, la *jalousie* la plus soucieuse, la plus ardente, *l'ambition* la plus illimitée, la plus féroce. Dieu sait si l'amour du bonheur public est autre chose dans leur ame atroce que le desir honteux d'engouffrer les biens nationaux et de tout dévorer, ne dussiont-ils régner que sur les ossemens de leurs freres.

Le nom d'aristocrate, l'aristocrate en lui-même, n'est pas ce qu'ils haïssont, ce sont leurs droits, leurs titres, leurs propriétés : voilà le mot fin. Car est-il encore un seul aristocrate tel que l'idée qu'on y attache le fait concevoir ? Non ? Je ne pensons pas que l'homme le plus médiocrement juste et humain soit un aristocrate dans la véritable acception de ce signe de notre pensée.

Mais il est des aristocrates et des aristocrates terribles, inhumains, voleurs, despotes, ce sont nos jacobistes, nos angoules-biens nationaux, nos rapaces d'évêchés, de cures, etc., et toute la clique infernale des démocrates insensés.

Si c'est enfin être aristocrate ou tyrannique que d'aimer à gêner la liberté individuelle et générale, pour s'en donner une indéfinie, oh ! par ma foi, je sommes, en ce cas, de biens impudens et bien cruels aristocrates, et je nous étons bien aveuglés, si j'ons pris toutes nos folies, toutes nos fureurs, tous nos crimes et toutes nos atrocités pour du civisme et du patriotisme ; je traitons donc de punais nos semblables, et j'avons la langue, la bouche et le nez pourris.

Donc si nos chenapands, ci-devant constituans, avont cru faire une régénération belle et prospere, ils se sont bien leurés ; mais les gueux saviont bien ce qu'ils faisiont. On a détruit la Bastille, et jarni bleu, toutes les villes, tous les

bourgs ne sont plus que des bastilles dans lesquelles un tribunal odieux, inquisiteur, que l'on ose nommer *Comité* des recherches, fait mettre et périr de langueur une multitude d'innocens, pour quelques coupables que l'on ne prend presque jamais.

On a rompu, ose-t-on dire, les chaînes de notre ci-devant esclavage, et tous les jours on nous charge des fers les plus pesans, et nous ne faisons pas un pas sans être entourés de monstres et d'abymes. Je le répétons, il n'y a plus d'aristocrates, dans le vrai sens de tyrans, que les forfans, que les factieux et que les foux qui sont les aveugles satellites de leurs crimes et de leurs illicites prétentions. Les nobles étant généralement des gens doux et honnêtes qui voulont le bonheur public, qui sont prêts à faire tous les sacrifices qui pourront l'assurer et procurer la satisfaction de leurs concitoyens. Au reste tant-pis pour ceux d'entr'eux qui serions encore des aristocrates, ils se blouserions et se perdriont tout ainsi que se perdont les derniers démagogues clubistes républicains, qui ne tarderont pas à recevoir dans une guerre étrangere et civile, les justes châtimens si bien dùs aux monstruosités par eux commises, et qui nous la procureront.

Il est un tems à tout, et faute de prévoyance et de sagesse, comme dit M. notre vicaire, les peuples comme les particuliers se perdont et s'abymont dans le gouffre qui engloutit tôt ou tard tous les scélérats ignorans qui avont voulu se jouer sur l'océan des crimes et des forfaits.

Comme lés nations, pour bien se conduire, pour opérer le bien et se procurer une sage liberté et une prospérité judicieuse et stable, n'avont pas d'autres principes que le plus simple particulier, pour se faire estimer et se rendre heureux; de même, pour se faire hair, pour se faire mépriser et punir, et se perdre, les peuples n'ont pas d'autres causes que leurs vices, que leurs crimes, qui soulevont contre eux leurs voisins, les portont à se liguer, à se

coaliser pour les détruire; et je sommes tout beau droit dans cette brillante et précieuse passe.

Voilà qui est bien, Lucas, et rien n'est plus vrai; car la vérité, la justice et la raison seront toujours la source du bonheur et de la gloire des nations comme du particulier, et leurs passions portées à l'excès, seront toujours le principe de tous leurs maux.

Mais, je t'en parlons, dis-moi queuque chose des droits tant vantés de l'abbé *Sieyès*, que l'on zappelle les droits de l'homme? — Volontiers, Jérôme, ainsi tu sauras d'abord que M. notre vicaire pense que ce chenapand de législateur est un plat et vil plagiaire qui, après avoir mis à contribution les *Montesquieu*, les *Mably* et les *Grecs*, a fini par corrompre ce qu'il avoit pu prendre d'excellent dans ces hommes immortels, et par en composer sa monstrueuse litanie, que l'on n'a pas rougi de qualifier du beau nom des *droits de l'homme*; et que plus judicieusement et plus véridiquement, l'on doit appeller les droits des factieux; car si l'on en excepte queuques articles qui sont de *Montesquieu*, de *Mably*, etc. tout le reste est le code des forfans, des voleurs, des assassins, etc. et la source de nos maux; d'autant que ces droits mal expliqués; et toujours expliqués dans le sens des passions régnantes, ont été le prétexte affreux des factieux et l'excuse apparente de tous leurs brigandages.

Voilà donc en deux mots ce que M. notre vicaire pense de ces biaux droits de l'homme du coquin de *Sieyès*, que les ambitieux, les sots et les foux avont tant exaltés, et que les hypocrites et les badaux de Paris avont encadrés, comme si c'eût été la merveille des merveilles.

Mais c'est M. notre vicaire qui entend bien les droits de l'homme; écoute ce qu'il en dit : les hommes sont tous égaux aux yeux de Dieu, parce qu'ils avont tous en eux, le même rayon de raison, duquel il a bien voulu ennoblir eur être; car en effet, le borgne, l'aveugle, le tors comme

le droit, le beau, le laid, le Chinois, le Patagon, le Lapon comme l'habitant de la nouvelle *Zélande*, tous ont de la vérité et de la raison que 3 et 3 font 6, la même idée, la même connoissance et la même certitude. Or cette vérité qui a la même essence, la même simplicité et la même acception que les autres, prouve que l'ame des hommes étant la même dans toute l'espèce entiere, ils sont tous égaux du côté du moral.

Les hommes naissont donc et sont donc tous égaux aux yeux de Dieu, quant à leur *être moral*, ou à leur ame, dit M. notre vicaire, et les obstacles qui, soit de la part de la grossiereté des sens, soit de la part des passions, etc. s'opposent à l'unité de la manifestation des opérations de l'ame dans les hommes, n'en apportont aucun à l'unité de similitude de la même ame.

La raison ou la puissance de l'intelligence et de la vérité appartient donc à tous les hommes, et constitue leur premier droit d'égalité rationelle, ou de la faculté de raisonner, et de leur égalité aux yeux de Dieu ou de la raison, qu'aucune aristocratie, ni aucune démocratie ne pourriont contester, ni encore moins empêcher.

Si je considérons ensuite leur égalité aux yeux de la nature, qui n'est autre chose que l'existence et le mouvement uniforme et constant des loix créées par Dieu pour le maintien des mondes et de leur population, je trouverons que les hommes sont encore parfaitement égaux aux yeux de la nature, mere commune de leur construction commune, et qui les a formés, organisés tous d'un même élément matériel, lequel étant nécessairement modifiable, muable, altérable, périssable dans tous les hommes, prouve la parité, l'égalité de la matiere de leur corps, dans toute la race animale et humaine; car, en effet, cette matiere qui est une et la même dans tous les êtres animés et inanimés, ne differe que par la variété des formes plus ou moins belles, plus ou moins bisares, hideuses qu'elle

prend et peut prendre dans la filiere et dans les cribles de la nature.

Voilà, cher Jérôme, sur ce grand objet, le plus haut point d'élévation auquel l'homme puisse porter ses pensées; c'est là la premiere source d'égalité des droits de l'homme. Une fois connue, ces principes éternels attestont l'égalité des droits de l'homme, et aux yeux de l'esprit du grand auteur de tout, et aux yeux de la nature, sa subordonnée; c'est-à-dire, qu'ils ont tous une ame absolument semblable, de même essence, de même antiquité ou de même éternité, d'autant que cette même raison ne peut admettre d'origine, ni de diversité dans sa maniere d'être, ne pouvant être tantôt bonne et tantôt mauvaise, comme je l'avons déjà dit, ni tantôt vieille, ni tantôt jeune.

Ce n'est donc qu'en confondant la déraison ou le déréglement des sens troublés, que l'on a pu penser et dire que la raison ou l'ame étoit différente d'elle-même d'un moment à l'autre. Non ce ne peut-être l'ame qui par essence est immuable et impassible, qui peut changer et qui change, mais bien la matiere sensible qu'elle met en jeu pour se manifester au-dehors, et qui selon que cette matiere est bien ou mal formée, pliée, dressée, docile ou indocile aux ordres de l'ame, rend bien ou mal les pensées et les inspirations de l'ame ou de la raison qui est une et éternelle.

Les hommes sont donc tous égaux, quant à l'essence et quant au caractere identique de leur ame, et la diversité de ce que l'on appelle en eux esprit, génie, ne vient que de l'étude plus ou moins soignée que l'on a faite de la maniere plus ou moins exquise de dresser, de former et de disposer les sens, agens matériels de l'ame, à rendre ses pensées et à transmettre au-dehors sa lumiere éternelle dans une plus ou moins grande étendue; de sorte que l'inducation, ajoute M. notre vicaire, laquelle ne peut rien apprendre à l'ame ou à notre raison qui, en tant qu'elle est une étincelle de la divinité, sait tout et de tout tems; l'inducation ne se

borne donc qu'à la disposition plus ou moins parfaite des sens à recevoir ses ordres et exécuter ses commandemens.

S'il y a donc des hommes si divers, tels que nous en voyons de nos jours, s'ils different si fort entr'eux qu'il y a plus de dissimilitude entre certains hommes, qu'entre l'homme et les animaux; cela ne vient donc que de la variété de la disposision de leurs sens; et c'est à cette funeste diversité, résultat infortuné des modifications infinies de la matiere dont leurs organes sont susceptibles, que les sots, les imbécilles, les vicieux, les méchans, les scélérats, etc. redevont ces fatales dispositions au mal.

Aussi les scélérats éclairés, qui savont bien que tout le mal vient du déréglement et de l'ivresse des sens, pour parvenir à leurs fins criminelles, et se servir des ignorans comme d'un instrument passif et aveugle; s'attachont-ils à troubler leurs sens, soit en les enivrant, soit en les excitant par d'autres moyens physiques qui les font afoller, soit enfin en soufflant en eux le venin terrible des plus séduisantes passions, et en agitant par une tempête de sensations fougueuses, successives et rapides, leurs nerfs et la source fragile et mobile de ces conducteurs sensibles du principe vital.

Maugré donc la similitude de leur ame, maugré la ressemblance de la matiere de leur corps, qui les rendont parfaitement égaux et à la vue intelligente de Dieu, et aux yeux matériels de la nature, les hommes ne sont donc encore, dit M. notre vicaire, que ce qu'une heureuse nature et une inducation soignée, ont produit de plus ou de moins parfait dans les agens corporels de leur ame.

Cela étant incontestable et constant, comment peut-on avancer et soutenir, qu'excepté aux yeux de Dieu et de la nation, les hommes sont égaux et demeuront égaux aux yeux de la société, ou en droit.

En effet, dans quel tems, en quel lieu, chez quel peuple a-t-on pu confondre (quant à ce qui regarde les qualités corporelles)? a-t-on pu confondre le pygmée avec le géant,

le bel homme avec le riquet, la laideur des formes avec la beauté, etc. et quant aux facultés de l'ame, quand est-ce que l'on a confondu l'homme d'esprit avec le sot, le *génie* avec l'esprit ordinaire, le vice avec la vertu ? Donc il existe des inégalités indispensables, impossibles à prévenir ; et quoi que l'on fasse queuque révolte nouvelle qui vienne encore changer les choses, ces inégalités seront toujours dans la société des signes de démarcation absolue, que l'on ne sauroit mépriser, ni franchir, puisqu'elles sont tracées par les mains puissantes de Dieu même et de la nature qui lui obéit aveuglément, et que toutes les folies et les prétentions orgueilleuses des humains ne sauriont détruire.

Ainsi donc, quoique nos énergumenes, nos engoués, nos stupides, nos foux et nos factieux prétandont que tout est égal, et que tout est à la nation, qu'un national est tout ce qu'il veut être ; je leur demandons pourquoi donc ils s'efforçont ou faisont semblant de rechercher pour leurs représentans, pour leurs administrateurs, etc. les plus gens de bien, les plus éclairés, les plus patriotes dans leurs sens, etc. ? Donc ils croyont à des inégalités dans les cœurs et dans les esprits.

Je voudrions bien savoir, je le répétons, si le voleur que l'on pend, si l'assassin que l'on roue, etc. etc. sont égaux en vertus, etc. à l'homme sensible, humain, bienfaisant, etc. je voudrions bien savoir si le porte-faix, le décroteur, le polisson, le filou qui guette les poches, sont les égaux d'un homme délicat, instruit, de génie, ou d'un célèbre artiste, tel qu'un Sauvage, etc. ?

Je voudrions bien savoir si le boucher qui tua le bœuf dont se nourrissoit à Athênes l'orateur immortel qui soutint par ses vertus et son génie la république chancelante, étoit l'égal de ce grand homme, et si ce grand homme étoit l'égal du crocheteur du port de Pyrée ; et si les Athéniens les admirateurs du grand Démosthenes et de tous leurs grands hommes, les regardiont comme les égaux de

a canaille, tout engoués que ces indiscrets et trop absolus républicains fussiont de leur liberté trop illimitée, et d'une égalité évidemment chimérique; laquelle même ne peut se soutenir et être absolue *en droits*.

Je voudrions bien savoir si nos biaux députés du Manége qui ont rendu tous ces décrets prosperes, se croyont en tout les égaux du savetier du coin, qu'ils avont fait extravaguer par cette dérision du sens commun, ainsi que tant d'autres malheureux qu'ils arrachont à leurs travaux, et qu'ils ne détournont d'occupations utiles que pour les ameuter en motionnaires, en tueurs, en voleurs et en incendiaires.

Oh! malheureux sénateurs, insensés ou criminels, qu'avez vous fait? Vous ignoriez sans doute que le bonheur du peuple est loin d'être attaché à son insurrection, à son insubordination; enfin à son anarchie. Vous ignoriez que sa félicité tient aux principes d'une sage et judicieuse religion, et à ne lui donner que le moins d'ascendant possible dans les choses que ses passions aveugles peuvent lui faire tourner à son malheur, à sa honte et à sa ruine. Mais vous vouliez régner, et ce n'est pas pour sa prospérité que vous l'avez arraché à ses devoirs, à ses travaux, et que vous l'avez ruiné en lui ôtant la confiance et l'appui du riche qui a fui les fureurs et les atrocités *d'un peuple égaré.*

Mais je revenons un instant à l'inégalité. Il existe donc des inégalités soit morales, soit physiques; et dès-lors ces inégalités évidentes nécessitont les distinctions sociales, d'autant que l'on ne prend pas les grenadiers dans les pygmées, les orateurs parmi les muets, etc. etc. Il est vrai que cela se voit de nos jours; mais c'est une circonstance unique. Nous sommes tous devenus foux, et au royaume des aveugles les borgnes sont les rois: au reste ce délire ne peut durer long-tems.

Les hommes ne sont donc point réellement égaux aux yeux de la société, ni ne peuvent l'être; car ce n'est que

dans cette révolte que l'on a pu se permettre d'aller aux galères chercher des commandans de gardes nationales, et à *Bicêtre* chercher des orateurs et des législateurs.

Mais, aux yeux de Dieu et de la nature, les hommes sont absolument égaux, et c'est d'après ces principes que tant que les hommes jouissont de leur raison et sont honnêtes, les législateurs en ont tiré le principe social, le principe de paix et de justice que tous les hommes d'un empire sont égaux en droits, et encore respectivement à leur plus ou moins bonne conduite, comme je le prouverons dans les principes constitutionnels qui sont à la fin de cet ouvrage....

Les droits de l'homme, par M. l'abbé *Sieyes*, dit M. notre vicaire, sont donc pour les trois-quarts erronés et dangereux, et l'on ne doit pas être étonné de tous les maux qu'ils ont causés.

Mais pour faire le bonheur de la France, pour en poser les bases solides et les assurer, voici comme M. notre vicaire les détermine et les établit, d'après la raison, ce principe créateur, ordonnateur et conservateur de l'ordre social et de sa prospérité.

Tous les hommes étant parfaitement égaux aux yeux de Dieu et de la nature, le premier droit de l'homme est de pouvoir jouir librement et en paix, autant qu'il est possible *ici bas*, des dons de Dieu et de la nature, ce qui consiste dans la simple et pure satisfaction de ses besoins; de ce premier principe en émane un second, qui est que les hommes pouvont et devont user librement de leur raison, pouvont penser, dire, écrire et faire tout ce qui, sans nuire ni au bien public, ni à la réputation et au bien particulier, peut être dit, écrit et fait, sauf à garantir ces diverses actions de ses biens et de sa personne.

Car, ou ce que je disons et écrivons est faux, ou il est vrai; s'il est vrai, il semble qu'il faut au moins prouver ce qui peut souvent perdre un de nos semblables; s'il est

faux, je devons rester pour garans de nos déportemens et de nos instigations calomnieuses.

Voilà le véritable esprit, le véritable sens de ce principe secondaire, émané de l'égalité, de notre raison et de la liberté respective et circonscrite du pouvoir de penser, d'écrire et d'agir, qui doit toujours être subordonné à cette même raison. Comme toute autre interprétation de ce saint mystere de notre entendement, toute autre attribution à notre volonté, dit M. notre vicaire, non-seulement est attentoire au bonheur général, lequel tient à la paix et à l'ordre qu'une toute autre autorisation détruiroit, je pensons que c'est être criminel et tout au moins insensé que de ne poser aucunes limites à la liberté de penser et d'écrire, et que c'est vouloir en naissant saper les premieres bases de la liberté publique.

Il n'y a donc que des hommes audacieux, factieux ou foux qui puissiont soutenir que l'on peut tout dire, tout écrire envers et contre ceux qui nous déplaisont, sans aucune garantie quelconque; mais qu'il faut bien se garder de dire ni d'écrire rien contre les nationaux voleurs, exacteurs, assassins et incendiaires ; car tel est leur bon plaisir : *si veut la loi, si veut la nation qui l'a faite.*

Etrange raisonnement! toujours de *l'égoïsme*, et toujours le *moi* par-tout et dans toutes les révoltes! quoi! vous exigez des autres ce que vous ne voulez pas accorder, et vous vous dites des hommes égaux et libres.... oh! oui, c'est pour vous que cette licence est faite, jouissez-en bien vîte, car ça ne durera pas, ni ne peut durer. Au reste, quel est l'homme honnête et sensé qui voudroit user d'un tel poison?

Quoi! vous craignez de dire la vérité et de l'affirmer par votre seing, et vous osez vous dire républicains! imbécilles que vous êtes et qui savez si peu connoître les choses, leur caractere, leur valeur et même leur nom; lâches, intéressés et stupidement avides, qui voudriez jouer derriere la

toile le rôle d'hommes hardis, généreux, qui ne craignont rien, et vous vomissez et vous rendez la calomnie, la pusillanimité et l'impudence par la bouche, par les yeux et par toutes les pores de votre peau vile et hideuse !

Est-ce ainsi qu'à Rome le vertueux et intrépide *Caton*, pour conserver sa fortune ou pour l'agrandir, se déroboit lâchement à tous les yeux, à tous les soupçons, pour rompre en visiere *l'ambition* de César et *l'orgueil* de Pompée, et les brigues infernales du factieux Clodius, etc. vos dignes modeles ?

C'est moi, disoit Caton, c'est moi qui défendrai en mourant la république que les pillassiers voulont anéantir. En vain on le menace, en vain on a l'audace de lever un bras criminel sur ce dernier des Romains, sur cette précieuse et derniere relique de la république expirante ; en vain on le frappe, et pour l'empêcher de parler, on lui remplit la bouche de fange et de boue ; en vain, par un de ces derniers attentats à la vertu du plus grand des Romains, les factieux ordonnont qu'on le traîne en prison. Toujours ferme, toujours inébranlable, toujours le même, épuisé de fatigues et de besoins, après vingt heures de débats, de discussion, on traîne son corps mourant dans les cachots. La vertu l'emporte enfin, et par sa puissance inaltérable, Caton triomphe et fait rougir ses bourreaux qui l'abandonnont au peuple que l'on avoit corrompu. Mais ce peuple, naturellement plus juste, meilleur et plus pur que les hommes intrigans, éclairés qui s'efforçont de le corrompre, le peuple reconnut son erreur, revint aussi-tôt et vengea le plus sage comme le plus patriote des Romains. Oh, Louis XVI ! cet exemple si analogue à toutes tes vertus, à tous tes sacrifices et à toutes les horreurs que l'on t'a faites, ainsi qu'à ton admirable moitié, cet exemple te présage de bien beaux et de bien doux triomphes, en te permettant un vaste champ à ta clémence, à ta bienfaisance envers les coupables ! mais il faudra cependant

punir les criminels, toutefois avec modération et circonspection, comme César, ce divin aïeul de ton auguste moitié.

Fuyez donc, allez-vous cacher, avortons de républicains; si, à l'exemple de Caton, vous n'avez ni la force, ni la générosité de défendre comme lui votre patrie aux dépens de tous vos intérêts. Encore de ces considérations personnelles, quand vous n'en respectez plus de générales! Bel amendement! belle épuration de civisme! allez, vous nous confirmez dans cet adage d'un scélérat qui connoît le cœur humain : tous les hommes sont bons à leurs intérêts près, on ne voit que gens francs. . . . . Nous aimons la bonté, l'exacte probité (dans les autres) ; faire le bien rien n'est si doux, pour ne rendre heureux que nous et les nôtres.

Le voilà ce tableau fidele du moment présent et de votre sage constitution, et dont vous ne voudriez corriger les excès que pour votre satisfaction et votre prospérité personnelle.

Et puis allez après cela en citoyen zèlé, patriote, faire des motions calomnieuses contre des ministres innocens, déclamer contre des torts controuvés que vous leur supposez, pour faire au public qui vous connoît à-présent une cour vile et basse aux dépens de la vérité, de la justice et de la raison.

Ah! si j'étions à la place de ces ministres, comme je vous relancerions, on voit bien à qui vous avez à faire : tout infatués que vous soyez de votre titre de député, le diable y seroit bien que le représentant du *Roi*, qui *l'est du peuple*, ne valût pas un petit avorton de chicane ou un abominable clubiste et jacobiste. Jarni! si ces Messieurs avions du nerf et du caractere, qu'ils vous *en feriont voir long!* — Mais, je revenons encore un moment aux droits de l'homme. J'aurois ensuite décrété, ajoute M. notre vicaire, qu'en conséquence de la liberté naturelle, qui veut que l'homme

use et jouisse des bienfaits de sa volonté guidée par sa raison dont elle est un mode ; j'aurois décrété que tous les citoyens auriont la liberté locommotive , c'est-à-dire, d'aller, venir et s'établir partout où bon leur sembleroit.

Mais, Lucas , tu ne dis rien de la sûreté de la vie , de la santé et de la propriété. Tu as raison , et quoique je nous proposions d'établir les principes relatifs à ce sujet , à la fin de ce discours , je vais cependant t'en dire à-peu-près ce que j'en ai retenu , lorsque M. notre vicaire m'en a parlé.

M. notre vicaire auroit donc dit : comme le droit de vivre et de vivre sain , est le principe primitif constitutionnel , puisque sans la vie et la santé , *adieu* la société et ses institutions; il importe donc que les hommes qui en jouissont soyont d'abord avant tout assurés de conserver l'une et l'autre, autant que la nature de leurs organes pourra le permettre. Il faut en même tems que , par la même loi ou le même droit rendu sacré , la santé et ses avantages ne puissiont être altérés ni par la main , ni par la parole même des autres.

En conséquence de ce principe nécessaire émaneront tous ses dérivés , lesquels ayant pour base les vertus de *l'humanité*, de la *justice* , etc. l'on condamnera à mort tous ceux ou celles qui violeront les premiers droits saints et sacrés des humains.

Enfin, comme les hommes en entrant dans la société n'avont, renoncé à l'indépendance prétendue absolue de la vie errante et sauvage , que pour acquérir une possession assurée , il faut que des loix inviolables leur en perpétuont la jouissance , et la leur assuriont sans trouble , sans invasion et sans usurpation de la part de qui que ce soit.

Quant à ce qui regarde la religion, je te remettons à la fin de ce narré à te parler de cet objet , et à te dire ce qu'en pense M. notre vicaire.

Voilà, mon cher Jérôme, les vrais droits primitifs de l'homme : en proposer , en soutenir d'autres, c'est attenter

d'abord à la suprême puissance de Dieu qui n'a pas voulu que l'homme abusât, mais qu'il usât de tout avec modération, et qui même, en lui donnant une étincelle de sa céleste raison, lui en a suffisamment communiqué pour qu'il puisse sentir et reconnoître que la paix de son cœur et le calme de son ame sont l'élément de son vrai bonheur, et que la science seule est le principe de sa gloire.

Ainsi, donner à tous les hommes d'un empire la libre jouissance de l'air, c'est ce que l'on ne peut leur ôter; c'est ce qui leur appartient en dépit de tout; ainsi que le feu, l'eau, et un coin pour se gîter sur la terre qu'ils pouvont au reste parcourir en tout sens, pourvu qu'ils ne fouliont pas ses productions.

Mais l'eau et la terre sont des propriétés, et toutes les fois que ces élémens précieux forment le domaine d'un autre, ce sera violer les loix de la raison que d'en faire les droits d'un autre. Ainsi la pêche, etc. doivent être des droits limités pour leurs possesseurs, ainsi que la chasse.

Et les biens du clergé: oh! Jérôme, je savons bien que cet ordre avoit un peu abusé en ce genre; mais si l'on en excepte les domaines dans lesquels ils étiont établis par anticipation, par usurpation, et dans lesquels il étoit juste de rentrer; queux droits avions-nous de nous en emparer? A-t-on oublié ce droit saint et juste que la terre est à celui qui la cultive, puisque sans culture, elle ne produit rien: et que ce ne sont que ses productions qui donnont des jouissances? A-t-on oublié que la plus grande partie des biens du clergé venont de dons à eux faits dès la plus haute antiquité? de landes incultes, de marais fétides, d'étangs couverts de mangles, etc. et que ce n'a été qu'après un laps de tems considérable, et après des soins et des travaux accumulés, que d'une terre morte et sans vie, ces cénobites en avont fait des domaines beaux, riches et féconds?

Etoit-ce là la récompense et l'encouragement que l'on

devoit donner à l'industrie et au zèle de ces cultivateurs qui, en rendant la terre féconde, ont fait prospérer l'empire ?

Eh bien ! puisque l'on vouloit réformer les abus, il falloit soigneusement et justement rechercher les domaines usurpés et les rependre. Mais, dira-t-on, l'on se seroit perdu dans la nuit des tems, pour n'y trouver aucuns titres capables de favoriser ce recouvrement ; et puis c'est plus simple, plus expéditif et plus avantageux de tout prendre sans information.

Quelle étrange et barbare conduite ! et l'on ose déclamer contre les *Vendales* et les *Ostrogots* qui n'en usiont pas autrement ! Oh ! que de *Vendales* et d'*Ostrogots* en France, et sur-tout au Sénat !

Puisque l'on vouloit des réformes, puisque l'on vouloit faire un fonds pour éteindre la dette publique, eh bien, il falloit imposer le clergé relativement à ses possessions, les faire bien payer, exiger un don considérable ou plutôt s'emparer de ses biens ; mais donner quarante mille livres aux évêques, trois à quatre mille livres aux curés, le tout en nature, et conserver aux abbés et aux prieurs actuels les deux tiers de leurs revenus en pension, renter les religieux et religieuses, les obliger le reste de leurs jours de demeurer dans leurs maisons, sous la même discipline ; toutefois les rappellant à l'état civil dans tout ce qui regarde le temporel, et conserver quelques maisons de l'un et l'autre sexe, dans les grandes villes moins dans les petites ; lesquels religieux et religieuses chargés des *malades*, de *l'éducation publique* et de la *priere*, eussiont donné des exemples de vertus, en servant Dieu et leur patrie.

Ton M. le vicaire a raison, Lucas ; j'aimons mille fois mieux sa réforme que les violences et les atrocités faites à ce pauvre clergé. Mais, à propos des droits de l'homme, dis-moi, Lucas, M. notre vicaire pense-t-il que la noblesse en soit un ?.... Oui et non, Jérôme ; si l'homme qui en est décoré est vertueux, *oui ;* car la vertu seule donne la noblesse

blesse, et la noblesse ne donne pas la vertu : or, comme la noblesse des sentimens est la seule et vraie noblesse, il n'y a que ceux qui avont de telles qualités qui la méritont; mais, Jérôme, lorsque la noblesse devient, comme elle l'est dans la monarchie, un ressort de cette sorte de constitution, alors la noblesse donne un droit aux propriétés morales seulement; car lui en attribuer d'autres, c'est vouloir nuire à *l'ordre social*, à la prospérité duquel doivent au contraire tendre nos loix et tous nos efforts, d'autant que le but de tout gouvernement doit être de faire fleurir nos qualités sociales.

Cela étant, la noblesse étant une propriété morale, fruit des vertus de ceux qui ont reçu de leur patrie cette marque d'estime et de gratitude, tous ceux qui en sont honorés me semblont devoir en jouir, d'autant que s'ils en sont dignes, c'est en vain que tous les hommes se réuniriont pour faire qu'un homme, dont le cœur et l'ame sont nobles ne le soyont pas; car on ne peut pas plus enlever cette qualité morale, que l'on peut par un décret, faire que l'immortel Montesquieu n'ait jamais eu de génie, ou que toi, Jérôme, tu ne sois pas le fils de ta mere.

T'as raison, Lucas, et je t'entends à merveille; tiens, par exemple, ça ne se peut pas plus que de vouloir prendre avec la main et dérober l'esprit de M. notre vicaire, dont tu es le si fidèle et si exacte organe.

Or donc, si l'on ne peut pas désennoblir moralement un homme que ses vertus, *qui font la noblesse*, faisont noble, c'est donc une grande balourdise aux députés, ou un étrange déréglement de leurs sens troublés par leurs passions, d'avoir prétendu dépouiller, par cela seul qu'ils le vouliont, tous les nobles de leur noblesse, des titres qui leur appartenont, et de leur enlever enfin la noblesse comme on ôte son chapeau de dessus sa tête, parce que c'est dans la pensée qu'est la noblesse et que l'on ne peut *enlever* la pensée.

A merveille, Jérôme, si bien que quand un homme, avant comme depuis la révolte de France, seroit noble ou eût, été noble, comme notre *bon Roi*, s'il n'a aucune des vertus qui sont le signe caractéristique de la noblesse, cet homme cesseroit d'être noble, et la société doit lui défendre d'usurper un titre aussi beau, aussi sublime, et qui ne doit être le partage que de la vertu.

Mais si les nobles ont les vertus qui baillont la noblesse, ils sont nobles et doivent l'être; ils devont jouir mentalement de ce caractere qui mérite nos hommages, nos respects, ainsi que les égards de la société, en tant que la noblesse est un principe admis par elle pour en procurer le bonheur, la gloire et la sûreté.

Mais toutefois la noblesse doit être sans priviléges, à moins que l'on ne veuille rendre pernicieux à cette même société une institution naturelle, qui, bien entendue, peut produire les plus heureux effets. Ainsi la noblesse réduite et ramenée à sa véritable essence, loin de nuire au gouvernement, elle en deviendra l'appui le plus ferme et le plus bel ornement.

Enfin la pure et délicate noblesse, ainsi que son attrait irrésistible pour les cœurs élevés, étant dans la monarchie ce que l'attraction est dans les cieux, pour l'organisation, l'ordre, le mouvement, l'accord et le maintien des spheres célestes, la sagesse ordonne donc d'en faire une des institutions de ce gouvernement, et c'est sans doute d'après ce principe céleste que le divin Montesquieu a senti et dit, que point de nobles (point de monarchie); aussi nos constituans avont si bien senti cette vérité qu'ils ont constitué la France en république et non en monarchie.

Il faut dans tout Etat un subordination, et des choses respectables et respectées; et quand il seroit vrai que Dieu n'existe pas, ce que démentont toutes les merveilles des cieux; et quand il seroit vrai que la religion n'est qu'une nsititution politique, il n'en importeroit pas moins pour la

paix et pour le bonheur des hommes, que l'on fit tout pour prouver que Dieu existe, et que les religions, sur-tout la *nôtre* sont d'autorité celeste.

En effet, qu'y a-t-il de plus doux et de plus consolant dans les revers que de pouvoir rapporter tout à une puissance suprême, et d'en redouter les châtimens, comme d'en espérer le prix de ses vertus. Oh! consolation divine! que les malheureux trouvont si douce et si propre à calmer leur désespoir, et qui ne convint peut-être jamais mieux aux hommes, qu'aux François actuels que l'infortune, l'injustice, la violence et les persécutions poussont au désespoir! D'où vient que, dans les grandes calamités, le cœur tremblant, l'ame abattue, nous portons nos premiers regards vers le ciel? C'est qu'un saint mouvement, une *sainte* convention tacite nous dit que c'est là que réside le maître des maîtres, le vengeur des crimes et le rémunérateur des vertus et des bonnes œuvres?

Oh! Scélératesse des scélératesses! Ingratitude des ingratitudes! Dieu est tout, tout le dit; Dieu est le plus suprême et le meilleur des maîtres, et nous le méconnoîtrions!

A la veille de notre calamité prochaine, recourons à lui comme à notre seule et derniere ressource, et nous trouverons dans notre raison, qui est Dieu lui-même, qui veut bien habiter en nous, nous inspirant, nous conduisant; et nous trouverons tous les secours dont nous avons tant de besoin, et dont je ne nous sommes privés que par nos délires, par nos crimes et par nos forfaits.

Et pour achever ce que j'avons commencé au sujet de la noblesse; puisque la noblesse lorsqu'elle n'est qu'une jouissance purement morale, ne peut qu'étendre, agrandir et multiplier les moyens de faire fleurir et prospérer l'empire, ordonnons donc que la noblesse héréditaire et purement honorifique, continuera de demeurer une des plus

glorieuses constitutions de la monarchie, et de se transmettre de pere en fils.

Jérôme, il faut bien que cette qualité soit queuqué chose de bien attrayant, de bien séduisant, vu que tous les hommes vraiment délicats, sensibles, pleins d'honneur et sages, étont précisément ceux qui y sont les plus solidement attachés, et qui, pour la conserver, quoiqu'on ne puisse l'enlever à leurs vertus, feriont tous les sacrifices possibles même celui de leur vie, mille fois, si mille fois leur vie leur revenoit.

Or, comme le sage est d'autant plus sage, et doit être d'autant plus réputé tel, qu'il est plus inséparable de la vertu, et que ses pensées sont toutes en elles ; de même, je devons regarder comme d'autant plus nobles et comme d'autant plus dignes de l'être ceux qui sont plus spirituellement liés à la noblesse ; qui, comme je l'avons prouvé, n'est que l'éclat des vertus. Ainsi, comme l'on n'est point si fortement attaché aux choses dont on se croit indigne, témoins les vils factieux qui n'ont si bassement renoncé à la noblesse que parce qu'ils sentiont bien qu'ils la déshonoriont ; ainsi j'en concluons que ceux-là sont vraiment dignes d'être nobles, qui avont le plus fortement et le plus constamment défendu et soutenu la conservation de la noblesse que l'on a vainement tenté de leur ôter par un décret frivol, jaloux, petit et insensé ; lequel étayé d'une multitude d'hommes indignes d'être dits nobles, lesquels aviont cessé de l'être toute leur vie, et n'étiont que les fils des plus bas valets des illustres aïeux de leurs peres prétendus.

Et puis, ce sont dit ces Judas, ces hypocrites, qui le cœur cent mille fois plus orgueilleux que ceux qui semblont le plus tenir à la noblesse, n'ont paru se dépouiller d'un titre que pour en recouvrer cent et pour devenir les tyrans de la patrie,

Que nous faisont, se sont-ils dit, que nous faisont ces noms de *Ducs*, de *Princes*, etc. qui sont si vilipandés au-

jourd'hui? Profitons du moment d'enthousiasme pour tout ce qui se déclare contre les aristocrates ; je sommes à l'œil. L'idole d'*hier* n'est plus celui d'aujourd'hui. Suivons le *soleil* levant ; et comme on en veut moins à nos personnes qu'à nos parchats, qu'à nos crachats, à nos rubans et à nos biens, sacrifions du vent à l'avantage plus profitable de mener cette nation insensée qui ne sait ce qu'elle fait.

Si nous ne lui en imposons plus comme *Princes*, comme *Ducs*, etc., faisons-lui sentir notre joug en despotes, en tyrans ; parfois la *canaille*, qui veut être menée avec une verge de fer, ne hait point ça ; semblable aux grenouilles, elle préfere une hydre au soliveau.

Comme tout va être désormais donné à la fortune (à supposer que notre échaffaudage tienne), ne restons-nous pas toujours plus riches que cette race maudite de badauds, de sans culottes, de patauds, etc. ? eh bien, les gueux voulont être achetés, je les achetterons et je les traiterons comme des négres, puisque comme eux ils se vendont ; nous les bâtonnerons, je les tyranniserons, je les ferons canonner et fusiller à la plus légere émotion populaire.

Les voilà, nos imbécilles, ils étiont lassés d'être bien. Rome chassa ses Rois tyrans, pour se laisser fouler aux pieds par des consuls, par des tribuns mille et mille fois plus orgueilleux et despotes ; tournez la médaille, et quelque soit le régime nouveau, il sera plus tyrannisant cent fois que le vieux.

Au reste, ajoutont nos scélérats, comme l'habitude est une seconde nature, j'aurons encore la vénération de ce peuple imbécille, qui n'est et ne sera jamais guéri de son engouement pour nos parchemins que je devons à ses veilles, à ses mensonges et à son excroquerie, qui faisoit tout pour notre argent, et qui, si je l'avions voulu, nous eût fait descendre du premier Empereur qui régna sur terre.

Mais laissons ces monstres indignes de leurs qualités,

et disons encore que la noblesse pure et simple, loin de nuire à la liberté politique, lui sert infiniment, puisqu'elle appelle toutes les vertus au secours de cette liberté, et que les vertus ne sauriont la corrompre.

Au reste, l'histoire de tous les pays du monde et de la plus haute antiquité nous prouve que la noblesse date des premiers âges de la société, et que, lorsqu'elle fut pure et simple, loin de nuire à la liberté, elle lui fut infiniment utile, d'autant qu'il n'y a rien de si sagement indépendant qu'une ame vraiment noble, puisque la servitude suppose l'avilissement de l'ame ou son manquement de noblesse.

Athênes, Lacédémone, Rome, qui, certes, passerent pour des peuples vraiment libres et même trop, puisque ce fut cet excès même qui les perdit; eh bien, ces gouvernemens eurent une noblesse que le peuple honora toujours et que toujours il combla de gloire et chargea de ses plus brillans emplois. Mais la *liberté* y régnoit, parce que tout citoyen pouvoit, comme la noblesse, parvenir aux places et aux emplois en raison de leurs vertus et de leur mérite ; et si les nobles y parurent plus souvent sur la scène, ils ne re-durent cette préférence qu'à leur éducation plus soignée, à leur plus de fortune et à une ame plus noble.

Mais, sans remonter à l'antiquité, pour trouver des exemples et des autorités, toutes les républiques de l'Europe, même les plus démocratiques, n'ont-elles pas leur noblesse? Or, je demande si le gouvernement représentatif que nos législateurs ont imité des Anglois, est incompatible avec la noblesse ; puisque les Anglois en ont une, et que ce peuple sage seroit bien fâché de toucher en rien à son gouvernement qu'il réverre comme des reliques sacrées qu'il est défendu de profaner.

On reviendra donc sur le décret qui abolit la noblesse et sur celui qui outrage la religion, qui en avilit les prêtres, ainsi que sur tous les décrets violens, insensés et

impolitiques qui sont purement le résultat de l'humeur, de l'envie, de la jalousie et de toutes les honteuses passions de nos constituans qui se sont faits un jeu de perdre et déshonorer leur patrie ; car il ne faut jamais perdre de vue que je ne disons du mal des autres que parce que je voulons que l'on pense que je valons mieux, et que je ne donnons des éloges que pour faire valoir notre bon goût, notre justice ou pour nous en attirer d'autres.

C'est une chose merveilleuse et terrible que la succession des passions dans le cœur de l'homme ; et toujours l'une ne détruit l'autre que pour se substituer à sa place ; de sorte que lorsqu'on les croit corrigés de leurs passions, ils n'avont fait qu'en changer. Sois bien sûr, mon cher Jérôme, que nous ne trouvons la vanité et les défauts d'autrui si insupportables, que parce que j'en sommes plus remplis qu'eux, et la plus belle vertu n'iroit pas bien loin, si la vanité ne lui tenoit fidelle compagnie. Cela est si vrai que les passions les plus violentes nous laissont queuque relâche, tandis que le vanité nous agite sans cesse.

Tu te rapelles, Jérôme, ce drôle de T. qui faisoit si fort son bon citoyen il y a queuques jours, qu'il vouloit bravement tuer du fond de son taudis tous les prêtres et tous les nobles qu'il connoissoit ou non, et sans qu'il eût à s'en plaindre en particulier. Il te souvient qu'un instant après nous être gaussés de sa *valeur*, et lui en avoir fait reconnoître *l'excès* ; il convint que *ma foi* il vouloit tirer cuisse ou aile de la révolte de France ; qu'il se vendroit à qui voudroit acheter son noble courage. On dit, ajouta-t-il, que les nobles cabalont pour le *Comte d'Artois* qu'ils voulont faire *Roi*, eh bien, je me vendrois à ce prince.

Brave François sans doute ! le coquin ! où diable a-t-il pris que le frere de notre bon Roi vouloit détrôner notre vertueux Monarque, pour lequel ses augustes freres avont le plus tendre respect et l'amitié la plus vive ? Oh ! le noble sang des Bourbons ne se démentira pas dans les

trois freres les plus estimables, les plus unis et les plus dignes de notre hommage, de notre estime et de notre confiance.

Voilà nos patriotes, voilà nos bons citoyens, ils voudriont faire payer leurs folies et leur mauvaise conduite aux honnêtes qui n'ont voulu que la paix et le bonheur.

Quoi ! tueront-ils toute la famille entiere, pour lui ravir ses propriétés et son mobiliaire ? En éteindront-ils jusqu'au dernier ? A moins de cela, tôt ou tard, les plus féroces même de ces scélérats, en revenant un jour à la paix, à l'ordre, aux loix, les usurpateurs seriont forcés de rendre gorge ; car, ou ils *resteriont* sans loix, ou les premieres que l'on feroit restitueriont de droit aux parens des proscrits morts les biens qui auriont été ravis par leurs assassins ; et voilà ce qu'on appelle des amis de la liberté !

Mais, à propos de liberté, qu'est-ce que c'est que cette liberté, en quoi consiste cette liberté dont les folies que je faisons depuis deux ans prouvent assez que je n'en connoissons que le nom, puisque tous nos attentats aux droits des autres attestont que j'ignorons absolument quel est son caractere, quels sont ses principes et quelles en sont les limites ? Sans doute c'est en prenant la plus affreuse licence pour cette sainte et sage mesure des droits respectifs et mutuels de l'homme, que j'avons baptisé du beau nom de liberté le plus insigne et le plus horrible brigandage.

Jérôme, répond Lucas, la liberté est un acte de notre volonté ; mais de notre volonté régie par notre raison, dont elle ne doit et ne peut être qu'une des manieres de voir, de penser et d'agir de cette raison. Or ce qui appartient essentiellement à la raison, et qui est un de ses actes les plus habituels, ne peut ressembler à ce monstre hideux que je qualifions stupidement depuis deux ans d'indépendance ou de liberté.

Si donc, ce qui est la liberté est évidemment un acte

de

de notre volonté, ainsi qu'une sage application de cette même volonté, qui est la *raison*, voulant toujours le bien, et défendant en nous le mal et l'abhorrant ; la liberté ne peut donc être que la suite des divines inspirations de notre raison, et du sage emploi des facultés de notre esprit et des qualités physiques de notre corps ?

En effet, rien n'est plus vrai, car l'homme ne peut être libre qu'autant qu'il est raisonnable. En faut-il d'autres preuves que la détention, l'incarcération et la gêne cruelle dans laquelle l'ordre social veut que l'on mette les foux ou les personnes qui se sont le plus écartées des bornes de la raison commune.

Mais on nous dira, tous ou presque tous les François déliront depuis à peu près trois ans, et ils sont cependant en liberté. A la bonne heure, parce que c'est le plus grand nombre qui extravague, et que le plus petit qui raisonne ne peut enchaîner le premier et en délivrer la société. Mais comme ce nouveau malheur n'en justifie pas mieux les folies, et ne fait qu'aggraver notre situation, les conséquences que je venons de tirer de nos principes n'en sont pas moins constantes et sures ; et comme une nation n'est aux autres puissances réunies de la terre que ce qu'une ville est à un empire, une famille à une ville ; comme je sommes jugés par nos voisins et par tous les peuples de l'*Europe*, comme un simple citoyen l'est par ses concitoyens, et avec la même sévérité, la même rigueur, nous devons donc redouter la suite de nos folies et craindre que, lassés de nos attentats, les peuples conjurés de l'Europe ne vouliont nous corriger et nous mettre à la raison, et ne deveniont pour nous ce que les gardes de Bicêtre sont par rapport aux foux que la société y tient pour la sûreté publique et pour l'ordre général.

La liberté, Lucas, n'est donc encore qu'une chose relative, un bien de notre raison dans toute sa jouissance. Tu penses juste, Jérôme, et cela est si authentiquement vrai, que l'homme le plus équitablement constitué ne jouit

des avantages de la liberté qu'autant qu'il est honnête et juste, enfin qu'autant qu'il est raisonnable; car du moment que l'excès de ses passions est devenu nuisible à l'ordre social, on l'interpelle, on le tance, on l'arrête, on l'incarcere de la part même d'un des commandemens de la raison ou des loix; enfin on va jusqu'à lui ôter la vie, si ses passions l'ont porté aux derniers attentats.

Ce que dit là M. notre vicaire s'est pratiqué chez les peuples *même* les plus démocrates, tels que les Athéniens et dans toutes les républiques greques et romaines. Comme tu le vois, Jérôme, les François délirans se sont donc bien abusés, s'ils n'ont tant aboyé après la république que parce qu'ils avont stupidement cru que, dans cette sorte d'administration, on donnoit ou l'on devoit donner plus d'extension aux emportemens des passions, à moins qu'ils n'ayont eu pour but d'en créer une particuliere ou monstrueuse comme leur constitution.

Erreur, erreur : c'est précisément le contraire; car la vertu étant essentiellement plus nécessaire dans la république que dans la monarchie, la loi doit être en conséquence plus sévere, plus stricte, et doit d'autant plus peser sur le vice que l'exercice des vertus, n'y fussiont-elles qu'apparentes, y est encore plus indispensable.

J'en appellons même aux Athéniens, ce peuple si jaloux de sa liberté, et qui fut si excessivement libre, qu'il perdit son indépendance relative, pour avoir voulu en jouir d'une trop illimitée : eh bien, les Athéniens qui étiont rois et sujets tout ensemble, s'étiont donnés les loix les plus judicieuses et les plus analogues à une liberté réfléchie, et s'étiont en même tems infligés les peines les plus rigoureuses pour tous les crimes qui tendiont à renverser leurs loix; ils aviont même déterminé dix genres de mort différens.

En voilà bien assez pour convaincre les plus incrédules, et pour leur persuader que la liberté n'est ni la licence ni l'impunité, et qu'au contraire plus un peuple tend à sa

liberté et désire en jouir long-tems, plus il doit s'empresser de réprimer tous les vices et les crimes.

L'exposé de ces principes éternels de toute constitution civile, nous conduit donc naturellement à conclure que nous n'avons pas d'autres tyrans, d'autres despotes, d'autres bourreaux que nos passions et leurs fureurs; et que, dans quelqu'état de la vie que l'on suppose l'homme, soit dans la solitude, errant ou sauvage, soit qu'on l'admette dans la société, ses passions bien ménagées sont autant les germes de son bonheur que leurs excès sont au contraire ceux de ses adversités, toutes les fois qu'il n'aura pas soumis à la *divine raison* ses pensées, ses actions, et qu'il ne se sera pas conduit par ses douces et bienfaisantes inspirations.

C'est une chose si vraie que nos passions sont *seules* la cause de tous nos maux et de la perte de notre liberté, que l'amant vivement épris des charmes séducteurs, *vrais* ou *faux* de sa maîtresse, fût-elle même la derniere des créatures, fût-il dans le gouvernement le plus indépendant, cet amant n'en sera pas moins asservi et soumis en esclave à tous les caprices, à tous les desirs, à toutes les volontés de sa maîtresse devenue son tyran, son bourreau, et qui sera pour lui le plus imposant des despotes, et d'autant plus imposant, qu'il se sera de lui-même, de son propre mouvement et par un penchant intérieur irrésistible, livré à tous les ordres arbitraires de celle seule en laquelle il vit, en laquelle seule sont toutes ses pensées, d'autant qu'il n'est point de servitude pareille à celle que nous avons voulu nous-mêmes, en livrant notre liberté toute entiere à la volonté d'un second.

Je disons plus, je disons que l'esclavage de cet amant sera tel que son cerveau troublé, dérangé, et n'ayant plus de rapport avec sa raison, il en oubliera tous les préceptes, et *serf* au milieu de la liberté dont jouit sa patrie, il en méconnoîtra non-seulement les douceurs, mais il négligera jusqu'à ses devoirs les plus sacrés; il manquera à ses en-

gagemens, à l'honneur, etc. etc. Pour obéir enfin à sa maîtresse, ce même insensé fuira à l'heure de la bataille pour conserver ses jours asservis et flétris, pour les conserver, dis-je, à un tyran qui l'abandonnera, le méprisera, le trahira bientôt après, d'autant qu'un esclave vil et avili ne sauroit inspirer long-tems ni amour, ni estime, ni confiance, ni attachement.

Si ce que je venons de dire de l'influence terrible de l'excès des passions; si dans tous les tems, chez tous les peuples et dans tous les gouvernemens, ces mêmes causes produisirent toujours les mêmes effets; si Athênes, Sparte et Rome, tout libres qu'étiont ces peuples et de droit et de fait, ils eurent des esclaves méprisables ou des hommes bassement soumis aux plus honteuses passions, dont ils étiont les victimes, en même tems qu'ils étiont l'opprobre des hommes sensés et vraiment libres, et qu'ils étiont menacés et punis par les loix qui, chez toutes les nations policées, furent toujours d'autant plus séveres et réprimantes que ces mêmes nations étiont plus libres ou visiont à une liberté raisonnable. Si cela fut toujours constant, que penser des principes de nos foux sur leur liberté?

Voilà donc l'homme, voilà donc sa liberté ordinaire. Qu'il s'en pavane, qu'il s'énorgueillise; un rien, un chiffon, un nez retroussé vont l'en priver de la maniere la plus absolue, la plus cruelle et la plus infamante. Des millions de nos énergumenes, de nos fondrés, de nos *jaseurs de liberté*, car aucun d'eux n'est en état d'en parler le véritable langage; des millions de ces êtres insensés qui se vantont d'une liberté que leurs passions avont déjà détruite à son aurore, en les asservissant vilement à toutes leurs fureurs, sont déja depuis long-tems l'opprobre des peuples judicieux, parce qu'ils se sont écartés de la céleste raison qui seule peut nous faire connoître le prix de la liberté et nous apprendre à en jouir dans les principes éternels de justice, de douceur et de modération qui peuvent seuls nous la procurer et nous la conserver.

J'en appellons encore aux courtisans. Qu'ils soyont de bonne-foi, et tous conviendront qu'ils ne furent jamais que les esclaves de leur ambition, de leur cupidité, enfin de leurs passions, et non de l'idole apparente du monarque ou du sultan qu'ils encensont, et qu'ils accusont de despotisme pour se justifier, tandis que, dans le vrai, ces hommes avides, avares et abjects, ne sont esclaves que de leurs desirs insatiables d'avoir, et d'avoir encore.

En effet, du moment que, par une permission du ciel, ils revenont un instant à la raison, ils rougissent de honte, et rongés de remords, ils s'empressont de renoncer à leur odieuse et avillissante conduite; ils abjuront les principes infames d'après lesquels ils se conduisiont en aveugles et en insensés; et parce qu'ils le voulont enfin, ils devenont libres à l'instant qu'ils le voulont, même au milieu de l'empire le plus despotique, même dans le sérail du Grand-Seigneur, d'autant que la liberté ne consiste que dans le libre dégagement de nos affections; et à la cour d'un tyran comme dans une isle séparée du reste de l'univers, on n'est libre qu'autant que l'on est raisonnable, l'on n'est riche que l'orsque l'on ne desire rien, et l'on n'est heureux que quand on est sage.

A ces précieuses réflexions de M. notre Vicaire, je ne dois pas omettre de joindre une anecdote, qui cadre en tout à ce que je viens de te dire.. Le fils d'un certain Denys le tyran, et tyran lui-même, disputoit un jour avec un de ces sophistes argoteurs qui prenont leur orgueil pour philosophie, leur suffisance pour savoir, leurs rêves extravagans et dangereux pour les principes des meilleurs gouvernemens; enfin une de ces pestes de philosophes si commun de nos jours.

Dans la chaleur de l'argumentation, ce fat et présomptueux prétendu philosophe, aussi peu politique, que poli, eut la mal-adresse de dire au tyran, auquel il faut *en courtisan* donner toujours raison; il eut la maladresse de lui

dire (sire, je vous tiens pour vaincu de droit). Oui, lui répartit aussi-tôt (le tyran) d'un air d'indignation, et moi je te tiens vaincu de fait ; *toi*, *plat*, *stupide*, *impudent* et inconséquent *philosophe* ; toi qui sans cesse as à la bouche les mots de *liberté*, de *sagesse* et de *raison* ; pour satisfaire ton orgueil, ton avarice, vient sottement à ma cour me sacrifier ta volonté ou ta liberté, (car elle est perdue, dès que l'on n'a plus de volonté ;) et te faire de gaîté de cœur mon vil et complaisant esclave, le très-humble et respectueux serviteur de tous mes caprices et de tous mes dedains.

Ainsi donc, comme tu le vois, Jérôme, pour être libre, pour être heureux, autant que faire ce peut en ce monde, où tout est soumis à l'empire absolu de la raison, il faut donc, pour en suivre les préceptes précieux, ne vouloir que ce qui est juste, raisonnable et sage, enfin *bon*, utile et nécessaire ou ne faire civilement et politiquement dans la société que ce que veulent et commandent la raison et les loix, ses préceptes ou ses ordres, quand même on ne les auroit ni faites, ni consenties.

En effet, supposons notre constitution, à laquelle on n'attache follement tant de liberté et de félicité que parce que l'on s'est bien moins mis en peine de ce qu'elle est en elle-même et de la rendre bonne et prospere, que de la vouloir chacun selon ses goûts et ses propres intérêts ; supposons, dis-je, que cette constitution soit excellente, achevée, consentie par le Prince, et que par tout l'empire elle soit mise en activité, fidelement et respectueusement obéie (ce qui est si fort éloigné d'être) ; supposons en même tems qu'un Suédois ou tout autre étranger vienne vivre parmi nous, n'est-il pas vrai d'abord qu'il vivra sous nos loix, qu'il sera nécessité de les observer ? N'est-il pas vrai aussi qu'il ne les aura ni faites, ni consenties ; n'est-il pas vrai qu'il peut être fort heureux, fort libre, si toutefois la liberté est

bien établie d'après ces mêmes loix; et cependant il ne les aura ni décrétées ni consenties ?

N'est-il pas vrai enfin que cet hommo ne pourra se promettre de liberté, de paix et de félicité parmi nous qu'autant qu'il usera assez de sa raison pour ne blâmer et calomnier nos loix, nos usages et nos personnes, ni légerement ni indirectement, et sur-tout pour ne pas en violer les commandemens les plus expresses et les ordonnances les plus impératives, s'il ne veut pas que sa liberté, son bonheur, etc. ne soyont troublés, altérés et détruits ; et si par ses folies et ses déportemens violens il ne veut pas se mettre dans le cas d'obliger la force publique de venir au secours de la société qu'il troubleroit et dérangeroit ?

Il n'y a donc de liberté que dans le sage usage que je savons faire de notre raison. En ce cas, que nos pauvres François sont à plaindre, eux qui semblont avoir perdu même jusqu'au souvenir de ce principe céleste ! qu'ils sont donc loin d'être libres, comme ils le disont, puisqu'on ne peut absolument l'être sans raison, puisque les foux sont de droit civil et politique ségregés et bannis de la société ! Ce n'est donc qu'après le prestige, ou après la chimere que nos énergumenes et nos délirans couront, puisqu'ils en méconnoissons la seule et véritable source, la raison, qu'ils fuyont depuis si long-tems.

Oh ! ce n'est pas en hurlant dans les rues, en déclamant en faveur de la liberté, dans des décrets insensés, en disant à tout propos, à tout venant (vivre libre ou mourir), que je parviendrons à l'être réellement ; pas plus qu'à être savans en le souhaitant et le disant, puisqu'à l'instant même que l'on se porte à des actes déraisonnables, illicites et violens envers les autres, on cesse d'être libre, en cessant d'être raisonnable. Ce n'est donc que courir après le mot méconnoître et fuir la chose.

Ce ne peut donc être qu'en interrogeant sans cesse notre raison que nous apprendrons d'elle quel est le principe de

la liberté, quel en est le caractère essentiel et le mode, et quelles en sont les limites, car tout, hors *Dieu*, *la vérité*, *la justice* et *la raison*, ses augustes et éternels attributs, tout a des bornes et des limites.

Les François voulont la liberté, dit M. notre vicaire, et ils l'outrageont, ils la fuyont. Le moyen donc de se réunir jamais, lorsque l'on fuit par des routes différentes. Oh! non, ils ne l'aimont pas, ni ne la désiront! ce n'est pas une sage et prospere liberté qu'ils cherchont, c'est la licence qu'ils voulont, c'est leur propre satisfaction qu'ils ont en vue, c'est le trouble, c'est le désordre qu'ils souhaitont, c'est *le bien* national et non le bonheur public qu'ils demandont, puisque, sur le bord de l'abyme qu'ils se sont eux-mêmes creusé, ils espéront encore satisfaire leurs desirs illicites et leur sordide cupidité; ils prétendont tous à être *législateurs*, *administrateurs*, etc. et c'est à qui sera le plus grand-maître, le plus injuste, le plus violent, le plus scélerat et le plus grand *boute-feu*.

Mais la chose est impossible, et dans l'Empire le plus libre il y en aura toujours qui obéiront; d'ailleurs, tous également soumis à la loi ou devant l'être, s'ils sont de bons citoyens, ils obéiront tous aux loix, d'autant que les chefs ne commandant qu'au nom de la loi, n'est-ce pas leur obéir, que d'obéir à celle au nom de laquelle seule ils avont droit d'ordonner et de punir les rebelles.

En effet, tout ainsi que tous les hommes ne pouvont pas être opulens, de même tous les citoyens ne pouvont commander; mais c'en est assez dit pour les hommes sensés, justes et raisonnables, et j'en dirions toujours trop ou pas assez pour ceux qui ont juré de ne vouloir pas entendre raison, ou qui ont intérêt à ne jamais être persuadés.

Tout ainsi que l'on prêche en vain la continence et la décence à une courtisane voluptueuse, sensible encore au plaisir et qui vous quitte à peine, qu'elle volle à son infame

métier;

métier; tout ainsi que l'on moralise en vain et vainement l'avare sur sa sordide passion pour l'or, qui sera toujours son tyran, de même c'est exposer aussi vainement qu'inutilement les avantages de l'amour, de la vérité, de la justice et de la raison à des hommes sans principes, avides, envieux, jaloux, qui se jouont et qui se moquont de tout, même de l'Europe et du monde entier, qui, selon eux, n'oseriont attaquer une si grande, une si belle, une si forte et une nation aussi admirable que la *France actuelle.*

Oui, sans doute, vous étiez tout ça, il y a peu; vous n'étiez pas ce que vous êtes, et pour parler encore avec la chanson, vous aviez pour vous concilier l'estime, la confiance et même l'admiration, et vous aviez ce que vous n'avez plus. Mais aujourd'hui, croyez en *maître Lucas*, maître Jérôme, vous n'êtes rien moins que puissans, que forts, qu'admirables, et je vous assurons aussi que nul peuple ne vous craint, ni ne vous aime, ni ne vous estime, ni ne vous admire encore moins, et qu'au contraire, tous ont conjuré ou devont politiquement conjurer votre perte, et se réunir pour la réaliser absolument.

Non, MM. les badauds, MM. les sans culottes, MM. les volontaires; mais très-volontaires héros, chenapands, brûleurs, voleurs et assassins, qui déshonorez quelques braves gens qui ont le malheur d'être avec vous, ainsi que les respectables *corps des gardes nationales* dont, à leur honte, vous faites partie; non, vous n'êtes ni inattaquables, ni invincibles, ni invulnérables.

Il n'y a pas deux mois encore que vous traitiez de radoteurs tous ceux qui plus éclairés, plus politiques et plus sages que vous, vous annonçiont et vous confirmiont encore le sort qui vous est destiné et que vous méritez si bien.

Enfin aujourd'hui que tout parle à vos yeux, à votre fol esprit, vous croyez donc à cette guerre que votre

fatale présomption, que votre orgueil insensé traitiont de chimérique et d'impossible, d'autant qu'aucune nation n'oseroit, disiez-vous, attaquer ceux qu'ils devont respecter et admirer.

Mais un autre mode, une autre maniere d'être de votre folie, qui est un *prothée*, vous faisont encore envisager toujours à votre avantage cette funeste tempête : tant mieux, dites-vous, ils faisont bien de nous attaquer les premiers, car j'allions les prévenir, et cependant vous n'y pensiez pas : tant mieux, ce sera pour nous un prétexte juste de châtier et d'anéantir des drôles qui voulont s'ingérer de nos affaires. Bravo ! bravo ! voilà ce qui s'appelle être féconds en ressources, ne perdre jamais la tête et tirer avantage même du déréglement de sa raison, de son ignorance et de sa stupidité même.

Dieu veuille pour votre bonheur que le succès se conforme aux faux calculs de votre déraisonnement ; mais je craignons fort que les rieurs ne soyont pas de votre côté; bientôt vous serez désabusés, et l'illusion venant à le céder à la raison, vous reconnoîtrez que l'on aura aussi peu de peine à vous vaincre, *tout braves* que sont naturellement les François (mais qui tant s'en faut n'envoyont pas la fleur de la *nation* contre leurs ennemis) ; on aura, disons-nous, aussi peu de peine à vous vaincre que vous en avez eu davantage à vous persuader seulement que personne n'oseroit vous attaquer. Allez, vos délires auront une fin, et vous aurez tout le tems de vous juger et de vous repentir !

Vous êtes braves, courageux, dites-vous ; mais les autres peuples qui vous devont vous attaquer ne sont ni des lâches, ni des sots contre vous, ils enverront ce qu'ils auront de plus honnêtes gens, de plus intrépides, de plus éclairés, de meilleurs soldats, de plus savans militaires, de plus dociles; et vous, insensés scélérats, vous ne leur opposerez que des révoltés, des rebelles même aux loix qu'ils avont faites, des ignorans, des présomptueux, des orgueilleux, des lâches *pour la plupart*, ou des hommes

délirans qui se feront juguler sans honneur ni sans avantage pour une patrie qui d'abord les désavoue, les réprouve et les accable d'opprobres et de mépris; et qui mille fois plus redoute leurs succès, que si de nouveaux Vendals, Huns et Ostrogots étiont sur les frontieres prêts à faire incursion dans ses domaines; car vous êtes pires que ces hommes féroces, qui désolerent jadis les Gaules; car vous êtes plus barbares et plus coupables, puisqu'avec des connoissances plus étendues et avec des mœurs que vous osez dire policées, vous devriez être les amis, les soutiens, les pacificateurs et les bienfaiteurs d'un empire dont vous n'êtes non moins la peste et le fléau, que l'étoit *Attila*, et sa horde terrible et monstrueuse.

Vous riez de tout; vous vous moquez de tout: nouvelle preuve de l'extrême folie qui vous possede. Le fou d'Athênes qui s'étoit figuré que tous les vaisseaux qui entriont ou qui sortiont du port de Pyrée n'étiont employés que pour ses intérêts, n'avoit rien de plus ridicule ni de plus insensé que vous qui, vous croyant au-dessus de tout, même de la raison, vous jouez des choses et des personnes. Je demandons en effet à tous les hommes raisonnables qui sont sur la terre, s'il est quelque force qu'un grand nombre de forces semblables, ou plus grandes encore, ne puissiont détruire ou tout au moins réduire; et s'il est quelque peuple, si brave, si fort qu'on le suppose, qui ne puisse être soumis et réduit par plusieurs nations puissantes, et liguées contre ce peuple présomptueux et insensé?

Cette présomption, toute puérile qu'elle soit toujours, seroit néanmoins excusable et même noble, si vraiment dignes de la liberté, *dit M. notre vicaire*, les François engoués, illuminés, foudrés, en professiont les principes, et qu'en rompant tous leurs liens politiques avec le reste de l'Europe, ils n'eussiont pas menacé les autres peuples de notre peste et de nos fureurs. Mais dans l'état de choses où je sommes, d'après la conduite que j'avons tenue et que je

tenons encore, être assez vains pour tout braver, pour tout oser! c'est le comble de la folie la plus incompréhensible et la plus inconnue.

Comme tu vois, mon cher Jérôme, la liberté n'est donc pas le pouvoir de dire et de faire tout ce qu'un cœur pervers et un esprit déréglé pouvont nous faire entreprendre et mettre à exécution. Tu as bien raison, mon ami Lucas, et je voyons parfaitement à-présent combien j'étions distans de cette sage liberté dont M. notre vicaire t'a si bien retracé les principes heureux et prosperes au bien de tous; car, en effet, si ce que nos enragés appellont liberté étoit la vraie; jusqu'ici nos loix antérieures, ainsi que les juges qui les suiviont étiont de grands abus, et eux de grands scélérats de faire pendre les voleurs convaincus, rompre les assassins, etc.; et si nos folies continuont, je ne doutons pas un instant que les parens des *Cartouche*, des *Mandrin*, des *Damiens - Robespierre* ne se pourvoyont contre les enfans des juges qui les avont fait mourir conformément aux loix civiles et divines.

Aussi le *régicide Robespierre* s'est-il proposé de réhabiliter la mémoire de son glorieux aïeul M. Damiens; car enfin dans l'acception insensée de ce que nos foux, nos assassins patriotes nommont liberté, certainement les voleurs, les assassins, les incendiaires, les empoisonneurs que l'on a jusqu'ici fait mourir, étiont d'honnêtes gens, de bons patriotes, puisque de nos jours et dans le sens des clubistes, des jacobistes, des républicanistes, ces monstres aux yeux de Dieu, de la raison et des hommes les plus justes et les plus sensés de l'univers, seriont de bons citoyens, au ton de la liberté actuelle.

Mais je pensons que les plus acharnés défenseurs d'une telle liberté seriont bientôt hors de leurs principes, et bientôt prêts à les maudire, si queuque de ses semblables, en conséquence de cette charmante liberté, dans le sens de nos bandits et de nos foux, alloit prendre mademoiselle sa

fille ou madame son épouse, et leur fît un petit républicain du jour, tout droit devant tout le monde, ou un peu plus secrétement, mais toujours avec violence et à sa connoissance.

Que diriont ces biaux et judicieux apôtres de la liberté, qui, en conséquence du proverbe, que *mal* d'autrui n'est qu'un songe, trouvont bien tout le mal, tous les vols, toutes les usurpations, toutes les violations qui ne les regardont pas, et qui hurleriont comme des loups et crieriont par-dessus les toîts, si seulement on les forçoit à manger une heure plus tard la soupe qu'ils voyont en riant enlever à ceux que l'on vole, que l'on écorche, que l'on assassine sous leurs *yeux* indifférens et barbares ?

Mais tu m'observeras, Jérôme, qu'il en est plus d'un parmi ces délicats patriotes qui, loin de se plaindre que l'on violât sous leurs yeux même leurs filles et leurs femmes, seriont les premiers à prévenir les violences des ravisseurs, en les leur offrant eux-mêmes.

Mais comme chacun a une passion quelconque qui le domine, qui le possede et qu'il ne cede à personne; si, par une suite de cette même prétendue liberté, on leur souffloit leur douce *mie*, leurs *bijoux*, ou à un avare d'entre eux, sa *bourse*, *son trésor* ! *tu-dieu* ! queu crise ! quelles déclamations contre cette liberté ! que d'horreurs ! que de malédictions ils en diriont et lui bailleriont ! combien ils s'empresseriont de la décrier et de la proscrire. Voilà l'égoïsme, voilà l'homme, voilà comme avec des mots que l'on traite de *principes*, comme avec de faux-fuyans et des alibi-forains on se joue des autres et de soi-même. Enfin j'en avons vu comme ça beaucoup de ces hommes judicieux et généreux citoyens, sacrificateurs indifférens du bien et du repos d'autrui, perdre la tête, extravaguer pour le plus léger dérangement fait à leur fortune, à leurs privilèges, etc.

Que diroit encore cet avare effronté qui, pour profiter à *son ordinaire* de la détresse publique, soutient que tout est au mieux dans la révolte de France, (parce qu'il vend 6 liv. les louis de 24 liv.), parce qu'il vole tout ce qu'il peut sur le papier, le représentant précaire et fragile de notre or et de notre argent, plus solides et plus durables ? Que diroit cet impudent fripon qui prêche la constitution, dont il a payé les décrets, *ses bienfaiteurs ?* Que diroit ce scélérat coquin, si queuques-uns de ses auditeurs assez dociles pour suivre en tout ses leçons, et surtout assez charitable pour, en bon frere, le décharger du trop grand poids de sa bourse grossie si fort à leurs dépens, le débarrassiont de son or et de son argent ?

Que pourroit-il dire et faire à des camarades administrateurs et fideles exécuteurs des principes d'égalité et de fraternité qu'il leur prêche ?

Que de foux et de scélérats seriont bientôt ainsi à *quia*, si, par des argumens de cette force et de cette conséquence, on venoit à les mettre sur le champ en contradiction avec eux-mêmes ? Mais que dis-je, les infames savont bien ce qu'ils faisont, et certes, ils se gardont bien de penser ce qu'ils ne disont que de bouche.

Mais le mensonge, mais la perfidie, mais la calomnie, dit le scélérat *Baumarchais* ce sont choses si profitables à qui sait manier ces poisons si actifs, si durables, qu'on a beau laver la tache, toujours il en reste un soupçon.

Mais pourquoi les François, qui avont si bien mis en pratique les principes pervers de cet enragé républicaniste, n'avont-ils pas mis à profit ce qu'il a pu dire d'honnête et d'utile, en se trompant par exemple dans son Barbier de Séville, quand il fait dire à son soldat ivre, en disputant avec un Docteur chez lequel il veut loger contre les droits et priviléges de cet Esculape qui les lui oppose d'une maniere un peu incivile : « *Docteur*, de la politesse,

» si vous êtes exempt de logement de gens de guerre, au » moins vous ne l'êtes pas de politesse ».

De même, si les François insensés de nos jours se croyont affranchis de l'esclavage, ils ne sont exempts ni de *politesse*, ni *d'honnêteté*, ni de *délicatesse*, ni *d'humanité*, ni de *justice*, ni *d'honneur*, ni de *bonne-foi*; enfin de tous les préceptes de la raison qui, quelque révolte qu'il arrive et quelqu'ordre de choses qui s'établisse, seront et devront être toujours suivies par les peuples policés, ayant quelque conscience d'eux-mêmes et desireux de ne pas passer pour des monstres ou des brigands.

Mais tout ce que je disons là, Lucas, et puis rien, c'est la même chose; c'est tems perdu: à savonner les oreilles d'un âne on perd son savon. C'est de la bouillie pour les chats, autant en emporte le vent; les François voulont être libres, et libres à leur façon, ils en connoissont si bien les moyens, ils les ont déjà si bien mis en pratique, qu'ils s'étont plus enférés, plus enchaînés pendant deux ans, qu'ils ne l'avont été depuis treize à quatorze siecles que dure leur monarchie.

Que pouvont-ils dire à-présent du gouvernement gothique prétendu qu'ils se vantont d'avoir détruit, pour ne lui substituer qu'un monstre qui les tyrannise aujourd'hui? En effet, je demandons à tous les hommes sensés de notre France si depuis deux ans et demi il est esclavage semblable à celui dans lequel s'étont abymés les François, qui se pavanont de leur chimérique indépendance, et qui portout l'excès de leur délire jusqu'à prétendre même que l'univers entier les admire et se propose de les imiter? Oui, attendez-vous y, le *froid Allemand*, patron par nature et constant par habitude; *l'Anglois* fier et jaloux avec raison d'un gouvernement qui à un défaut ou deux près, est un chef-d'œuvre de l'esprit humain; *l'Espagnol*, fidele à son Dieu, à son Roi, et qui, par principes et par antipathie naturelle, méprise et haït ce que nous faisons. Oui: tous

les peuples, *admirateurs* de nos folies, vont s'empresser de les imiter : attendez-vous y, vas-t-en voir s'ils viennent Jean, vas-t-en voir s'ils viennent.

Quel est l'effronté qui oseroit nous contester cette vérité trop malheureusement exacte, qu'il n'y a pas trois ans *au moins* que notre vie et nos possessions étiont à l'abri du brigandage et des attentats, *autant* que la *prévoyance* humaine avoit pu les y mettre, et qu'aujourd'hui au contraire, *pour un non*, *pour un oui*, on nous menace, on nous bat, ou nous vole, on nous assassine, etc. publiquement ; et en disant *aristocrates*, ce mot est à la fois *l'accusation*, *le crime*, *la loi et la sentence* en régle ?

Tiens, Jérôme, j'enrage, et puis on ose dire que je sommes libres d'aller où bon nous semble, etc. ! quelle impudence ! et pour aller seulement faire son grand tour, il faut un certificat de la constitution, une attestation de la municipalité et un passse-port du ministre : encore, au mépris des loix de la *sage* et *bienfaisante* assemblée, il n'est pas de petites villes, de petits iroquois de nationaux qui ne vous arrêtont, et, si ça leur plaît, qui ne vous incarcériont et même pis. Il faut donc de Paris à S. Denis pour voyager, des attestations de *Dieu* et du *Diable* ; et c'étoit autrefois le fait de la Faculté de médecine, quand zon partoit pour le grand voyage.

Mais à propos de ta médecine, répond Jérôme, queu drôle est-ce que c'est que ce M. Gilotin ? On z'en parle comme d'un oracle du Manege. Quant à moi, cet avorton d'Epidaure me semble un ânichon en législation. Si tu veux que je te parlions franchement, si j'avois été de l'assemblée constituante, j'aurois fait la motion de chasser de France ou tout au moins d'interdire la moitié et même les trois-quarts des soi-disans médecins qui, pour un pauvre malade que la force de leurs remedes n'a pu tuer, en tuont des milliers d'autres qui n'avont pas eu la même force pour résister à leurs poisons.

A

A la bonne heure, *pour la médecine*, je l'aurions admise, car c'est la science des sciences, ou la science par excellence! Mais pourquoi y en a-t-il si peu qui la possédont? pourquoi le grand et divin Hyppocrate a-t-il été presque le seul à la posséder vraiment, et queuques autres après lui, mais bien peu.

Nommes-moi aujourd'hui Hyppocrate, et j'allons croire à la médecine. Il est vrai, qu'y a des gens bien savans, de génie, et même des hommes rares, tels qu'un M. Vic-d'Azyr, etc.; mais les autres; mais des Hyppocrates!. Où sont-ils? Est-ce parmi les députés à l'assemblée nationale, qui en sont l'anagramme; et entr'autres ce M. Gilotin, qui va nous faire la levée de bouclier de sa gilotine. Cependant faut être juste, ce médecin est un bien honnête homme, qui a le cœur droit; et puis son invention connue des Vénitiens, il y a long-tems, a un but moral, que ces républicains n'aviont pas eu l'esprit d'appercevoir comme M. Gilotin.

Comme tu vois, Lucas, l'assemblée constituante fourmilloit de trouveurs de *maux*, et pas un, ou bien peu, de trouveurs de bien. Ton M. Gilotin est un *démocruche*, ainsi que les trois-quarts de tes Esculapes; et sur-tout la société indigne d'être royale, qui est tellement infestée du virus dominant (qui certes nous vient encore d'Amérique), qu'il en exalte dans ses membres leur bile de rhubarbe et de sené, à ce point qu'ils en puont à deux lieues la ronde, ainsi que la plus grande partie de leurs aides de mort en sirurgie et en famachie.

Oh! je voyons à-présent, et je devinons l'intention du sénat usurpateur de la France, dans la réunion qu'il a faite des trois parties de la médecine en une seule; dont une seule cependant de ces trois parties suffiroit, comme des siecles de siecles l'attestont, pour occuper tout entier plusieurs habiles hommes pendant une centaine d'années, sans pouvoir encore se promettre de la perfectionner. Mais que ne peut pas une assemblée de révoltés François? Que

n'étoit pas capable d'opérer un corps vivace, où tout se donnoit par infusion, jusqu'à la puissance de plagiarder les Grecs, les Romains et l'univers entier des annales, sans mot dire.

Voici donc comment a raisonné l'assemblée : il y a tant de *canaille* dans cette France, cette canaille est si insolente; d'ailleurs je n'en avons plus que faire à présent que nos forces sont faites et que j'ons porté nos coups là où je voulions les porter; cela étant, cette maudite engeance nous devient donc non-seulement à charge, mais pouvant revenir sur ses pas égarés et nous la bailler belle, il est de notre haute sagesse et profonde politique de nous en défaire au plus vîte et à queuque prix que ce soit; et puis comme j'avons décrété, tant dit de fois que les hommes étiont égaux, cette race infernale qui, heureusement encore, n'a pas saisi le véritable esprit de nos paroles et jugé de leur véritable sens; cette racaille se serviroit de nos principes qui n'ont que l'apparence de la sincérité, pour nous chasser et pour se substituer aux belles et bonnes places que je nous sommes faites et que ces chenapands ont eu la sottise de nous bailler, et dont en raison de l'égalité chimérique ils voudriont aussi jouir; car, comme dit l'autre, l'appétit vient en mangeant, et ceux qui d'abord n'avont été que ce que je voulions qu'ils fussiont, je voulons dire les viles et stupides instrumens passifs de nos crimes, les satellites de notre tyrannie et finiront par devenir nos tyrans!

En conséquence de ces judicieuses considérations, ils avont décrété que les trois parties de la médecine, qui depuis Hyppocrate étiont sagement au bonheur de l'humanité distinctes et séparées, comme trop immenses chacune par elle-même, et qui, depuis tant de tems, ne tuyont que séparément, seriont réunies *désormais* pour plus efficacement, plus sûrement assommer la canaille de France et débarrasser sa surface de cette funeste population; tout ainsi que l'on voit trois batteries séparées ne produire que

de très-petits effets sur les ouvrages d'une forteresse attaquée de différens côtés, tandis qu'une fois réunies en des feux croisés, combinés, elles balayont en un instant la place et font à la forteresse les brêches les plus considérables.

Tel, dans un seul homme soi-disant médecin, qui, possesseur d'une seule des parties tuantes de l'art de guérir; la réunion des trois parties de cet art doit remplir les vues tout-à-fait bien agissantes de l'assemblée, et par un beau coup de sa politique dépeupler en peu l'Empire par un seul et même effort de l'ignorance de trois autres, qui ne pourriont tuer qu'à raison de leur empirisme particulier dans l'une et l'autre partie.

Eh ! bien, Jérôme, sont-ce là des hommes habiles? et tu dirois encore du mal de nos législateurs. Les médecins ne tuyont qu'en *médecines*, les sirugiens en *sirugie*, les famachiens en *famachie*; et par un décret, la médecine, la sirugie et la famachie allont tuer tout d'une *volée*, de plein *fouet* et de but en blanc, comme l'artilleur de France le plus habile dans toutes les parties de l'art de la guerre réunies en lui, — tue et détruit.

Les voilà donc ces vrais modeles de la sagesse, de la douceur et de la bienfaisance législatrice ! et l'on osera dire encore du mal de l'ancien régime et des tyranneaux qui pouviont le rendre vicieux et détestable!

Mais est-ce notre bon Roi qui étoit le tyran d'un peuple pour lequel il a tout fait et dont il n'a reçu encore que des marques de la plus noire ingratitude? Est-ce ce Prince, modele des vertus morales et sociales, qui vexoit ses sujets lui qui ignoroit tous les brigandages, tous les actes de violence et toutes les exactions que l'on commettoit en son nom? Est-ce ce vertueux Monarque qui les autorisoit, lui qui souvent étoit forcé de céder au crédit impérieux des parlemens, lesquels, selon qu'ils jugiont convenable à leurs intérêts, mettiont le peuple en avant, ou le tyran-

nisiont, ou le laissiont tyranniser quand ils en trouviont le *bene ?*

Est-ce le Roi qui étoit le despote ordonnant aux ministres de *l'être*, lui qui n'avoit pas même le crédit de soutenir en place un ministre agréable à lui et utile à la nation, du moment que les grands, ou le clergé, ou la rapace finance, ou ces trois corps réunis aviont juré la perte de ce ministre ?

Est-ce le Roi qui étoit un tyran cruel, lui qui pleuroit dès que l'on s'adressoit à lui pour obtenir justice d'une violence, d'une fausse accusation ; lui, qui avec la Reine, son adorable compagne, s'est si souvent intéressé avec autant de sensibilité que de justice, pour tous les innocens opprimés, et qui sans nos bons et légitimes maîtres eussiont péris sur l'échaffaud, ou pourris dans un cachot ou dans la misere et l'ignominie, victimes des coalisations scélérates ou de queuques ministres vindicatifs, ou des parlemens ou de la finance, etc?

Peut-on oublier jamais la sagesse avec laquelle il rendit justice au parlement de Bordeaux, appellé à Versailles en 1786 ; et combien l'épurement prompt et judicieux de cette singuliere affaire, soumise à son jugement, à sa modération et à la sagacité et à la constance avec laquelle ce Prince vertueux, digne d'être le modele des Rois, travailla sept heures d'horloge avec le parlement qu'il renvoya content et rempli d'une sainte vénération et d'admiration pour les lumieres et pour la bienfaisante équité de ce monarque digne d'un meilleur sort et d'un siecle plus juste ?

Peut-on oublier que ce prince, rigoriste observateur de l'ordre, de la justice et des bonnes mœurs, s'est refusé avec force et toutes les fois qu'un crédit supérieur, et trompé lui-même par de faux rapports, est venu le prier d'arrêter le cours de la justice : non, a dit ce grand Roi, non, puisse-je plutôt mourir que de violer jamais des loix que

je révere moi-même et auxquelles je suis le premier soumis et dois l'être.

Et d'après l'exposé de ces vérités authentiques, l'on oseroit encore parler mal du meilleur des princes, et l'on n'auroit pas pour lui le plus tendre attachement et le plus saint dévouement pour lui, pour son admirable moitié et pour son auguste famille!

Est-ce le Roi qui a voulu jouir d'un pouvoir arbitraire, lui qui en arrivant au trône, permit à M. de Malsherbes, son vertueux ministre, d'ouvrir toutes les prisons aux victimes des ressentimens personnels de queuques ministres despotes? Est-ce le Roi qui a voulu vexer ses sujets, lui qui, dès son avénement à la couronne remit au peuple le tribut d'usage; lui qui rechercha par-tout les ministres les plus estimables, et qui, pour donner l'exemple de la bonne conduite, de l'ordre et de l'économie, réforma ses dépenses, sa maison et ses plaisirs?

Est-ce le Roi qui a désiré la guerre, lui qui résista de toutes ses forces à la guerre de l'Amérique qu'il n'a soutenue que parce que des ministres ambitieux avont trompé sa religion et sa bonne-foi? Oui, je le disons sans broncher, tous ceux qui sont assez osés pour attaquer les vertus du Roi, pour le charger de l'animadversion due à ses seuls ministres de l'ancien régime, tous ceux-là, disons-je, sont des *coquins*, des *scélérats*, des *ânes injustes*, *atroces*, des *calomniateurs* dignes de la vengeance céleste à laquelle je les abandonnons,

Mais la *Reine*, la *Reine*, nous dira-t-on; car cette grande princesse ne manque pas de détracteurs : eh bien, quoi! la Reine, queu si grand mal a-t-elle donc fait? Insultera-t-on, outragera-t-on jusqu'aux divinités? Pourquoi pas, les impies osent bien porter leurs regards criminels jusques sur l'Eternel lui-même. Mais gare, gare aux foudres dont ses mains puissantes sont toujours armées pour la gloire du juste et pour la punition des coupables.

Eh bien, je voulons pour un moment que notre auguste Reine ait eu queuques petits torts; qu'elle ait eu trop de bontés pour des milliers d'ingrats qui l'avont trompée et qui avont trahi sa confiance; j'accordons qu'elle a pu queuquefois, maugré son grand esprit, ne pas toujours assez distinguer les vils adulateurs toujours cachés, toujours effrontés et subtiles, d'avec les hommes délicats, modestes, droits, sinceres, réservés, vrais amis et bons conseillers.

Qu'y auroit-il donc là de si merveilleux? Cette sublime femme, maugré son génie transcendant, maugré son ame élevée, maugré son cœur fier, noble et intrépide, a pu avoir ses momens d'erreurs, ses petites foiblesses, ses petites indiscrétions; et jarni qu'est-ce qui n'en a pas? Mais ce sont nos Dieux, et les Dieux ne faisont pas de fautes. Tu m'embarasses, Jérôme: mais ne se mêleroit-il pas queuquefois un *tantinet d'humanité* à nos divinités; elles ne pouvont être si bienfaisantes pour l'espece humaine, qu'elles n'y participiont un peu par leur bonté.

Ma foi, t'as raison, Lucas, et puis par-ci, par-là, Jupiter a un peu compromis sa majesté suprême dans les tems même du plus brillant de l'Olympe; et puis l'adorable Junon avoit ses petits momens de caprices, ses petites espiégleries qui piquiont les demi-dieux et les valets du Paradis, tant il y a qu'il n'y a définitivement rien d'absolument parfait, et qu'il n'y eut jamais de *petits ennemis?*

Lucas, t'as plus d'esprit que tous les *Camus*, les *Lameth*, les *d'Aiguillon*, les *Mirabeau*, les *Chapellier* et les *Barnave* du monde, qui ne savont autre chose que des ordures et des infamies, quand il s'agit de peindre queuques fautes, et qui n'ont que des yeux d'amis pour leurs crimes et leurs forfaits.

Si bien donc que ce seroit bien injuste d'être plus sévere à l'égard de notre grande souveraine, qu'on ne l'a jamais été envers des dames qui, toutes les maîtresses qu'elles fussiont de Louis XV, n'étiont ni ne furent jamais faites.

pour entrer en parallele avec la premiere des femmes et la plus grande Reine du monde. De plus en admettant encore que le trésor de la France ne fût pas plus celui de notre véritable et légitime maîtresse que celui des maîtresses postiches de son aïeul; les dépenses de notre magnanime Reine, n'aviont-elles pas queuque chose de plus noble, de plus excusable et de plus fondé que celles de queuques maraines, de queuques courtisanes, toutes les *mies* qu'elles fussiont de nos Rois; et puis, dans ces tems là, l'opinion générale étoit telle que, si l'on en excepte nos biens immeubles et nos meubles, on regardoit tout le reste, et sur-tout le trésor de la France, comme celui du Roi, dont il avoit même pris le nom; preuve de la convention universelle à cet effet.

C'étoit donc une chose si bien reçue, si généralement admise alors, qu'il n'est jamais arrivé d'oser même penser que le Prince qui y pouvoit prendre à volonté, fût un voleur, et même, lorsque les abus se sont multipliés et sont devenus excessifs au sujet de la dissipation des finances, encore a-t-on eu l'honnêteté (car nous en avions encore alors) de qualifier d'un terme décent la déprédation faite par les ministres et leurs subalternes; à plus forte raison respectoit-on le Roi à cet égard, et sur-tout un Roi si économe, qu'il ne dépensa jamais pour lui un écu mal-à-propos.

Il est vrai que l'on a dit, et que j'augurons que l'on a pu dire : mais . . . C. . . mais . . . sont des . . . etc. Mais jamais et avec justice et raison l'on ne s'est permis de dire : la Reine vole ; mais bien elle est trop généreuse envers un tas de gens qui abusont de ses bontés et qui finiront par la trahir. Ça est-il vrai? la Reine a-t-elle un peu trop baillé d'argent à ces harpies de cour? c'est ce que j'ignorons ; voilà le fait, tel qu'on le déclame; et Dieu sait si notre dessein est de faire de la peine à cette sublime Princesse, pour laquelle, outre notre profonde et

constante vénération, je verserions tout notre sang pour elle, toi et moi, Jérôme, n'est-ce pas! Oh! je t'en reponds; mais continue, mon cher Lucas.

Soyons justes; car sans cela *au diable* tous les raisonnemens. Je consentons qu'en effet cette admirable Reine, dont tous les sentimens sont au ton de la grandeur de son ame; je voulons que, par un défaut de calcul (genre de science qui ne doit pas être celui d'une *Reine déesse des grâces, de la beauté, de l'esprit et du génie*); je voulons que, par un excès de générosité elle ait enrichi trop facilement les pillassiers qui la gourmandiont sans cesse, et qui la mettiont si bien à discrétion, jusqu'à sa garde-robe que M. notre vicaire m'a assuré qu'un jour cette bonne Princesse que l'on vouloit saigner, se trouva n'avoir pas une pauvre petite camisolle *de nuit*, et que l'on fut obligé d'en emprunter une à une femme de garde robe. Tu barguines, Lucas, va, ça n'est pas croyable. Oh! ma foi, si t'es comme *Saint-Thomas*, vas y voir, vas l'y demander; car elle est si polie, si honnête envers tout le monde qu'elle te le dira, si cela est; car on dit que dans sa vie elle n'a jamais fait le plus petit mensonge, et qu'elle aimeroit mieux mourir que de s'avilir par un acte qui sentiroit si peu la royauté, et qui n'est le propre que des calomniateurs et des gueusassiers qui l'avont outragée aussi injustement que criminellement.

Mais quand je croirions enore un instant aux trop grandes générosités de notre céleste maîtresse, est-ce donc un crime si grand, si impardonnable, si monstrueux, si inconnu parmi nous, que la premiere dame de France et du monde ne puisse pas en avoir l'absolution, en la supposant toutefois un peu dans son tort, ce que je ne croyons pas?

Au reste, il n'est pas à Paris, ni ailleurs, de petites-maîtresses, de petits torchons, de petites sagouines qui osont même se permettre de censurer une Princesse admirable,

rable, dont en toutes leurs chétives carcasses, elles ne valont pas le plus petit de ses cheveux; et qui toutes en l'accusant de dissipation, jettont par la fenêtre non-seulement le leur, mais celui des autres; et qui se laissont voler même jusqu'à leurs bijoux par les chenapands qu'elles appellont leurs zamans, et que je traitons plus correctement de leurs greluchons.

Et nous autres pauvres pacans, sommes nous toujours si bons ménagèrs, que je ne faisions jamais de balourdises en écolomie; et sommes nous toujoürs si clair-voyans que queuques rats de *cave* ou de *greniers*, ne venions pendant nos *sommeils*, ronger nos hauts-de-chausses ou nos braies?

Enfin sommes-nous si sages, que tout peu volables que je sommes, je ne nous laissions pas voler de tems en tems par des charlatans où par quelques renards de cet accabit?

Pourquoi donc notre Reine, toute grande qu'elle soit, n'auroit-elle pas eu ses vampires; ses rats et ses sangsues? pourquoi si supérieure à toutes les autres femmes, par un esprit angélique, par son génie, par un cœur sensible, noble et fier de ses hautes qualités? pourquoi, dis-je, cette superbe et magnanime femme que j'adorons et que j'adorerons toujours en dépit des jaloux et des envieux; pourquoi, à supposer qu'elle en eût besoin, n'auroit-elle pas droit à notre indulgence, *elle* qui en a tant à notre amour, à notre vénération et à l'admiration de l'Univers entier?

Voilà qui est bien, ami Lucas, voilà ce qui s'appelle de l'éloquence raisonnée et tu es parfaitement le perroquet de M. notre vicaire; je te trouvons, ainsi que lui, aussi judicieux que juste et raisonnable; je fais plus, c'est que désireux d'y mettre du nôtre, j'ajoute au sujet des calomnies accumulées sur cette Princesse si aimable, si estimable et si intéressante; que comme les rivieres vont toujours en croissant jusqu'à leurs embouchures dans les fleuves ou dans les mers, de même des dit-ons les plus légers, des

riens, sont déjà des monstres, qu'ils étiont à peine sortis de leur source.

Tiens, je n'ai pas grand argent, comme tu sais, eh! bien, quoique ça, je le gagerions tant que ce que l'on a dit sur cet objet comme sur tant d'autres est faux, controuvé et fabriqué pour raisons et que l'on en a débité des millions de fois plus qu'il n'y en avoit dans le fond, et d'autant plus que c'est une sorte de vengeance bien platte, mais bien commune que les méchants aimont à exercer envers les Princes qui nous écrasont de leurs vertus, de leur grandeur et de leur suprématie en tout genre.

Nous-mêmes, Lucas, tous les admirateurs que j'étions des hautes qualités de nos bons maîtres, et maugré notre bon cœur sensible et juste, n'avons-nous pas d'abord été induits en erreur par les propos calomnieux des scélérats, qui ne laissiont pas même à cette grande Reine les sentimens d'une mere, en qui ils sont si délicats, si profonds et si tendres qu'après son auguste époux qu'elle chérit et révere, il n'est rien qu'elle n'entreprît et qu'elle ne fît pour ses charmans enfans, qui, comme les auteurs si respectables de leurs jours, que je chérissons, ont un cœur et une ame adorables.

En effet, ce peut-il rien de plus aimable, de plus spirituel, de plus sensible, de plus doux, de plus intéressant que la charmante *petite Madame royale*, qui aura toutes les grandes vertus et le caractere sublime de son admirable maman, dont elle a déjà par milliers, les graces, la beauté, la noblesse, les sentimens purs et élevés, la bienfaisance, la douce et séduisante affabilité!

Et le petit poupon, le beau petit Prince, est-il rien de si agréable à voir, de si sémillant et de si charmant; on dit déjà de lui des choses délicieuses, qui prouvont bien qu'il est un extrait parfait des vertus du Roi, son papa, et des charmes de l'esprit et du corps de sa divine maman.

Ma foi, je l'aimons aussi de tout notre cœur, ainsi que son auguste et immortelle famille !

Que les scélérats qui osont dire du mal de cette sensible mere, viennent voir comment et avec quelle tendresse et avec quels soins elle chérit et veille sur les jours précieux de ses enfans ! qu'ils viennent être témoins des leçons de politesse, de douceur, d'humanité, de bienfaisance, de justice, de raison dont-elle remplit leurs petits cœurs, déjà pleins de cette raison qu'ils tenont de leurs augustes parens !

Qu'ils viennent admirer avec quelle simplicité noble, notre Reine fait travailler son petit ange, mademoiselle sa fille à des bas et à autres choses semblables, que nos menageres faisont faire à leurs petites filles ! Le croira-t-on ? cependant rien n'est plus vrai, que la premiere dame du monde donne en même tems l'éducation à de petites orphélines qui faisont leurs chausses avec la propre fille de la Reine, qui a la bonté même par l'ordre de sa céleste maman, de donner des leçons de musique à ses petites compagnes ?

Et puis Monseigneur le Dauphin, fait-il une petite espiéglerie, aussi-tôt sa majestueuse maman l'en reprend avec douceur et succès, car on peut dire à la louange de ces précieux enfans et de leurs immortels parens, que tous les principes qu'ils enseignont à leurs dignes rejettons germont, croissont et prospéront autant qu'il est possible dáns leurs cœurs bons et déjà vertueux, à l'âge même où ils n'étiont sensés être que *sensibles*.

Un jour Monseigneur, en jouant avec un petit national de ses amis, lui dònna un petit soufflet ; *car sa pauvre petite menotte ne peut pas faire grand mal.* Le petit battu lui dit par représailles ce mot si sot, si plat, si insignifiant d'*aristocrate.* Choqué avec si juste raison d'un reproche que mérite si peu son auguste et trop patriote famille, il vint s'en plaindre à sa sublime maman qui bien loin d'être aristocrate, condamne en femme sage tous les partis extrêmes

des *aristocrates* et des *démocrates* ; persuadée que pour aimer vraiment la France, sa patrie actuelle, il faut être sensible, raisonnable et désirer la paix et le bonheur de tous ; la Reine remplie de ces principes judicieux et précieux, gronda d'abord M. le Dauphin, puis alla témoigner à son petit camarade la douleur qu'elle ressentoit qu'il eût traité d'aristocrate, l'enfant de parens, qui avont donné tant de preuves du contraire. Que répondit le petit écho de la populace et des scelérats qui la soufflont ? Pourquoi me donne-t-il un soufflet ? Est-ce vrai, Monseigneur, reprit la Reine ? Oui, maman, répond noblement cet enfant, à qui le mensonge qui répugne tant à sa belle maman, est déjà un crime abominable à ses yeux éclairés. Eh bien ! mon fils vous avez tort ; et vous mon enfant, dit-elle au *petit national*, en le caressant et lui donnant quelque chose, au lieu d'appeller Monseigneur le Daupbin aristocrate, (ce qu'il n'est ni ne veut être) ; rendez lui ún soufflet, s'il vous en donne jamais un autre, ce qui, je l'espére, n'arrivera jamais.

Et puis on osera dire du mal de cette femme étonnante, et de son auguste époux. Oh ! pour le coup faudroit être barbâre ; et l'on voudroit nous faire croire toutes ces horreurs que l'on nous a débitées au sujet de cette incomparable Princesse. Non. . . Non, je n'en croyons rien, je n'en croyons jamais rien, et je n'en avons jamais rien cru, queuque chose cependant que l'on ait faite pour nous persuader.

Dieu ! grace, j'avons encore eu le cœur assez juste et sensé pour sentir qu'on nous trompoit, qu'il y avoit là-dessus queuque manigance, dont les effets étiont calculés ; que c'étoit queuques gueusards, queuques démons *Lamethins* et de ces infatigables de la cour, qui par ingratitude ou par rage de ne pouvoir tout dévorer, accumuliont sur nos bons maîtres toutes les infamies, qui pouviont en s'accré-

ditant servir leurs passions, d'autant qu'il nous paroît que la révolte de France a été amenée de plus loin.

Voilà donc comme le meilleur des Rois et la meilleure des Reines sont devenues les innocentes et respectables victimes des odieux et ingrats machinateurs de leur calamité ; car est-ce toi ? Est-ce moi, qui pouviont calomnier ces augustes personnages ? Jarni, je ne les connoissons que par la renommée de leurs vertus, auxquelles un grand nombre d'honnêtes gens rendiont et rendront toujours justice !

Queu intérêt auriont nous donc eu de calomnier d'aussi bons souverains, qu'un amour naturel aux François, pour leurs Rois, lequel ne s'est jamais démenti, qu'à cette funeste époque de notre révolte et dans le seul cœur des pervers, qu'un tel amour, dis-je, nous portoit essentiellement à chérir et à réverer.

Ce sont donc ces pestiférés de la vieille cour ; ces bas et vils flatteurs, qui par désœuvrement ou par malice, par avarice ou pour rendre moins horrible et plus soutenable leurs vices et leurs honteux déportemens, n'avont pu trouver de moyens plus sûrs que de prêter à leurs augustes souverains tous leurs goûts insensés, tous leurs penchans criminels et toutes leurs scélératesses.

Delà ces affreuses calomnies que les gueux de nobles corrompus, qui se sont eux-mêmes reniés, veniont-nous débiter dans nos hameaux et dans nos champs, à nous autres pauvres paysans, en nous disant (le Roi est un ci, le Roi est un ça.) La Reine a fait ci, la Reine a dit ça... C'est une ci, c'est une ça ; et mille autres horreurs qui blessont la décence et la pudeur.

Chut... chut... *Lucas*, ne crains-tu pas que cette grande Reine ne t'entende ? Les dieux, comme tu sais, entendont tout, savont tout ! T'as raison, Jérôme ; mais parlons tout bas... tout bas... ; car morbleu j'en mourrions de douleur ; si d'aussi affreux propos, que je ne

répétons qu'en frémissant de rage, et que ma raison abo-mine ; si de telles exécrations, dis-je, lui étiont jamais rendues!

Quoiqus je n'ayons pas l'honneur d'en être connus, ni le bonheur d'être à son service ; tiens Jérôme, tu me connois ; je péririons mille fois pour elle, pour son auguste époux et pour tout ce qui lui est cher ; tant je l'estimont, tant je la révérons et l'admirons, dusse notre immortel *Monarque* en être jaloux! En effet, que ne feroit-on pas pour une Reine toute estimable, pour une Reine toute magnanime, si injustement outragée, persécutée, et qui dans ses plus grands revers a montré tant d'ame et tant d'héroisme.

Que tu parle bien, Lucas! et moi . . . de même, je l'aimons y tout. La peste me tue, si je ne l'adorons pas comme l'on adore le bon Dieu, et ma foi, ne fusse qu'à cause de son intrépidité ! Oh ! ma foi, vivent les gens de cœur ! ce sont toujours d'honnêtes gens ; car la fourberie et la lâcheté sont germaines ! Ah! si j'étions Roi, je ne nous entourrions que de braves gens ; et je nous croirions plus en sûreté au sein d'une poignée d'hommes délicats et braves, qu'au milieu d'un million de lâches, qui semblables aux étourneaux, fuyont et courront après le premier qui décampe. — Vas, Lucas, ce n'est pas le nombre qui en impose, puisque cent mille hommes qui auriont une terreur panique ne vaudriont pas contre une poignée d'ennemis, un seul homme courageux qui leur résisteroit. Après l'exemple de trois cens Lacédémoniens, qui tuerent vingt-cinq mille Perses et qui périrent dans cette mémorable action, l'on doit savoir à quoi s'en tenir sur le nombre et sur les qualités du cœur.

Corbleu, Jérôme, comme te voilà érudit! Tu as donc bouté le nez dans les histoires. Je ne te croyont pas si grand lecturier. T'as raison, Lucas ; mais M. le vicaire ne t'a pas tout dit, et j'ai eu aussi avec lui, de gentilles conversations. Mais, Lucas, je finis en commençant, et je te prie

de me continuer ce que tu m'avois commencé sur la fiannce.

Tu vas être satisfait : d'abord *le déficit.* Quant à son origine, (bouche close,) je ne la connoissons nullement ; mais ce que je savons bien, c'est que d'enfant qu'il étoit à l'époque de la convocation des derniers états-généraux ; l'Assemblée constituante a eu le talent de le rendre un si grand garçon, que ma foi, le voilà bientôt en état d'entrer en guerre.

Mais, puisque tu ne veux pas de ces effets verreux, ni de ces faits puériles et controuvés, tu sauras que la dette nationale est de plus de cinq milliards. Tu sauras ce que tu sais déjà, que des trois ordres qui composiont ci-devant l'état, il n'y avoit guere que celui que l'on appelloit le *tiers*, qui payoit tout ; que les Princes, les grands, la haute noblesse et sur - tout *le clergé,* ne payont presque rien, ou si peu, que les faveurs ; les dignités et les meilleurs emplois, qui leur étiont presque tous donnés, les dédommagiont bien au-delà des impôts légers auxquels ils pouviont çà et là contribuer.

Quoique le tiers payât presque tout avec la petite noblesse, si l'on en excepte les pays d'états, où elle étoit favorisée sur bien des choses ; le tiers cependant étoit devenu immensément riche ; parce qu'il avoit conquis par ses travanx et son industrie le sceptre dominateur du commerce.

Mais, bien que riche, opulent, il ne voyoit pas sans jalousie que la noblesse et le clergé ne payont rien et qu'ils aviont cependant les plus beaux biens, et toutes les graces qui menont à la fortune. D'ailleurs, le petit *tiers* étoit écrasé, et quoiqu'en travaillant il mangeât du pain, il étoit néanmoins obsédé, et ne pouvoit plus tenir, quoique sa position alors valût mille fois mieux que son état actuel ; mais pouvoit-il prévoir tout ce que les calculs infernaux des satans lui prépariont et lui destiniont?

Si bien donc, que d'un côté le haut tiers, qui envioit les nobles, qu'il se voyoit préféré en tout; de l'autre, le petit tiers qui gémissoit sous le faix, qu'on lui rejettoit en partie et qui supportoit seul tout ce qui regardoit les corvées, les logemens et fournimens aux gens de guerre, etc. le tiers enfin lassé d'être bien, ou croyant et voulant encore être mieux, s'est éveillé mal à propos, a crié, pesté, hurlé et dans sa colere, semblable aux petits enfans, qui, furieux de voir une roue de leur charriot engagée dans le pavé, le brisont, dans l'impatience où ils sont de lever l'obstacle.

Ainsi a fait le tiers, qui étoit vraiment vexé, humilié, dédaigné, méprisé par les deux ordres dominans et qui n'avoit plus pour lui que son Roi, son bon Monarque qui désiroit son bonheur et sa liberté, et qui pour prix de sa bienfaisance en a reçu les plus affreux traitemens.

Mais le déficit est la petite cause de tous les événemens dont j'avons déjà fait le tableau que je continuons, et ce qui doit sur-tout nous en imposer, c'est qu'à l'égard du clergé l'on ne peut se refuser à reconnoître que la main éternelle du Tout-puissant s'est appesantie sur lui, vu que ce corps, ou cet ordre un peu tyrannique, qui n'y a pas deux siècles, fit trembler les Rois et fit même souvent gémir Louis XIV, le força à dissimuler, vu que cet ordre si puissant, si riche et qui sembloit inattaquable, est aujourd'hui errant, fugitif, malheureux, proscrit, et ce qui est le plus cruel, le plus désespérant et le plus nuisible à notre divine religion, c'est qu'il est avili et traîné dans la boue.

Oh! tems, oh! mœurs, oh! divine providence! qui peut méconnoitre ton influence dans tous les événemens humains! grand Dieu, toi qui, du sein du repos reproduit à chaque instant le mouvement des mondes et qui seul régit dans une paix profonde, le nombre infini de cieux et de mondes, rends enfin le calme à la France agitée! qu'elle soit dans le silence! qu'à ta voix la discorde et la guerre intestine

rine qui nous détruisont, cessant de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses !

Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, toi dont la puissance a tout créé, et au moyen de laquelle rien ne s'est encore anéanti tes regards paternels embrassont tous les objets de la création; mais l'homme est ton être de choix, tu l'as doué d'un rayon de ta lumière divine, comblé de tes bienfaits ! si tu le veux, ce sentiment céléste se répandra partout, réunira les François divisés, les nations voisines inquietes et agitées; le frere, l'ami ne craindront plus l'aspect de son frere, de son ami; le fer homicide n'armera plus nos mains ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espece humaine, maintenant affoiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera avec le bonheur en France et chez ses voisins !

La nature accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt ses sentimens innés avec une nouvelle vie ; *et nous, Dieu de bontè*, Dieu bienfaiteur, nous la féconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour t'offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnoissance et d'admiration.

Ah ! Lucas, puisse le ciel t'entendre et les Dieux seconder tes vœux bien respectables; mais les passions me semblont encore bien exaltées, et je crains fort que les Dieux ne soyont pas d'avec nous ; mais, je t'en prie, dis-moi, Lucas, ce que M. notre vicaire pense des assignats.

Le voici, Jérôme, et je suis bien de son avis, quand il dit que cette damnée opération ne differe en rien du système infernal de M. Law et le scélérat Mirabeau qui en a fait et appuyé la motion dérisoire, tout en se jouant de la fortune des François, seroit bien étonné s'il revenoit du tombeau pour voir les fruits heureux de ce beau calcul qui, en faisant disparoître le reste de nos écus, nous a

donné à leurs places un misérable papier couvert de fange et d'ordure.

Jérôme, dit M. notre vicaire, la marque la plus positive qu'un Etat est à bout et ne sait plus de quel bois faire flèche, c'est lorsqu'il recourt à de tels expédiens; on aura beau dire, (sans cela le commerce étoit perdu) cette médecine violente ne differe guere d'un poison violent et je ne vois pas que j'en soyons moins perdu.

Un papier représentatif, eût-il pour hypothéque le Royaume entier, est toujours et sera toujours une monnoie bien fragile et précaire; car enfin le Royaume peut être vendu et l'argent dissipé, tout comme je voyons que l'est aujourd'hui le domaine du clergé qui est notre hypotheque; mais on dira *le bien national* ne s'aliene jamais, et au lieu de dire, comme autrefois, *le Roi est toujours mineur*, on dira la nation est mineure; et toujours avec ces refreins ordinaires, on ruinera les familles confiantes et l'on ne fera que passer d'erreurs en erreurs, d'abus en abus et de crimes en crimes.

Pourquoi donc, Lucas, le papier, quelque bien hypothéqué qu'il soit, n'a-t-il jamais la valeur de l'argent; cela est sensible, Jérôme, dit M. notre vicaire. D'abord parce que quelque chose que l'on fasse, quelque révolte qui arrive, jamais la substance dite *papier*, ne vaudra la substance dite *argent;* d'autant que consideré d'après ses propriétés, l'argent en réunit beaucoup plus et sur-tout la durée; secondement, parce que l'argent a deux valeurs, l'une comme marchandise fabriquée, l'autre comme signe des autres marchandises et des denrées; mais par argent comme *marchandise*, nous n'entendons pas vendre l'argent monnoyé; car c'est le brigandage le plus affreux et le plus perfide pour les intérêts de l'Etat, et il n'y a eu que des scélérats tels que l'étiont la plupart des ci-devant constituans, qui ayent pu dérisoirement et insolemment répondre aux justes observations faites sur l'énorme perte des assignats, sur la

place (oui, le *papier perd*, mais *l'argent gagne.*) Oh ! tout est perdu, quand de froids, ou de sots ou de criminels législateurs osont se permettre de parler de la sorte, et de ne pas prendre en d'autres considérations, des représentations de cette importance.

L'argent a donc deux valeurs, une comme marchandise fabriquée, l'autre comme signée. Tout va bien, dit M. notre vicaire, tout est dans l'aisance lorsque l'argent en suffisante quantité représente les choses, et qu'avec une certaine quantité proportionnelle de ce métal, on obtient une certaine quantité de choses. Tout est dans l'abondance, lorsque l'on a une plus grande quantité d'argent que de choses. Alors le prix des choses est plus grand. Enfin, le prix des denrées ou des choses est illimité, lorsque l'argent est à la barbouille ; puisque les alimens et les autres choses nécessaires à la vie, ont une valeur réelle et un prix plus conséquent que l'or, que l'on ne peut ni boire, ni manger en substance.

Mais tout change, lorsque l'argent devient rare. Les choses perdont nécessairement de leur valeur et de leur prix ; le commerce qui ne s'entretient que par l'argent et par le desir d'en gagner, languit dès que ce métail manque, et que l'on ne retire ni le prix de la chose elle-même, ni de l'industrie, ni du travail. Enfin le commerce tombe, et doit tomber dès que, faute d'acheteurs et d'argent, l'on ne peut plus vendre, et que l'on préfere laisser perdre les choses, plutôt que de les donner pour rien.

Enfin, Jérôme, pourquoi le papier assignats n'a-t-il pas eu la valeur de l'argent ? Parce que les agioteurs n'aviont tant désiré son apparition, que parce qu'ils le jugiont comme une derniere et heureuse ressource à leur avidité. En effet, à peine ce papier a-t-il été décrété et mis en circulation, qu'ils lui avont fait perdre quatre à cinq pour cent, même à la porte du sénat insensé qui venoit de le décréter, et le jour de cet infernal et abominable décret.

Ce papier assignats, disiont tous les juifs, tous les traîtans de la rue Vivienne, de Paris et du Royaume en général; ce papier ne perdra rien, et à peine a-t-il été émis, que l'avarice et le desir de sucer jusqu'à la derniere goutte de notre sang, lui donnont une hauteur qui depuis n'est toujours allée qu'en croissant.

Enfin aujourd'hui, les assignats de mille francs perdont dix, douze, quinze et même vingt liv.; et les impudens qui pour le faire décréter, chantiont ses miracles, (dont ils ont seuls éprouvé les bons effets), ces sangsues ont été les premiers à vouloir bénéficier.... Vous vous moqueriez de nous, ont il-dit, si je vous baillions de l'or pour du papier, et cependant ce papier *vaudra* l'or, déclamiont-ils, vous vous ririez de nous, si j'étions vos valets pour rien, et si pour votre satisfaction, j'avions du petit papier ou de l'argent à vous changer pour du papier d'une certaine valeur.

Eh bien! je le voulons, voleurs juifs, cannibales que vous êtes; mais ne nous jugulez pas et sur-tout pour nous tromper et nous porter à seconder par nos fureurs les opérations insensées du sénat; il ne falloit pas nous dire que l'émission des assignats seroit le sauveur de l'État et que ce papier précieux ne perdroit rien, sans doute pour vous, mais pour nous?

Mais quel remede, nous dira-t-on! quel secours apporter! le danger étoit pressant, et le commerce alloit succomber. Ah! nous y voilà, répond M. notre vicaire. Le commerce, convenez-vous, et sans cette derniere opération, étoit aux abois; il étoit perdu! Que va-t-il donc devenir aujourd'hui que cette ressource tant préconisée, efficace, a trompé nos espérances, et qu'elle a ptoduit ce que le judicieux M. *Maury* et le sage M. *Bergasse* vous aviont prédit; c'est-à-dire, à présent que votre argent et votre cuivre même sont disparus par les effets de ce merveilleux chef-d'œuvre; qui semblable à la portion cordiale que l'on ordonne à un agonisant pour

lui redonner quelques soupirs, n'a semblé ravigoter le commerce et la fortune de l'Etat, que pour la plonger ensuite dans la nuit de l'oubli.

Mais quel remède ? Le voici . . . rétablir la confiance, en assurant contre la violence, les voleurs et les assassins, la vie, la personne, la propriété et la liberté locommotive. Faire de sages loix, les faire rigoureusement observer, proportionner les pertes que le nouvel ordre des choses devoit causer à tout le monde, les répartir avec justice et sagesse.

Préparer un sort à celui qui alloit perdre son état. Commencer par un rang, ne le pas quitter que celui qui devoit lui êtte substitué ne fut achevé. Corriger les abus, les changer peu-à-peu, à mesure que l'on auroit reconstruit. Amender les vices, et ne porter qu'avec prudence la main la plus respectueuse sur les choses saintes et sacrées en elles-mêmes et dans l'opinion. En se conduisant ainsi, à peine se fut-on apperçu de la langueur de la chose publique, dont les ressorts n'ussiont pas un seul instant cessé d'agir et de jouer fructueusement. Le commerce, dont la confiance est la base eût continué de prospérer, parce que la confiance se fût soutenue ou fût revenue, à supposer qu'elle eût disparue durant quelques instans, et si quelques personnes d'abord, dans la crainte de perdre; (car en général l'homme, même le plus raisonnable, n'aime pas à perdre ;) ces mêmes personnes, bientôt revenues de leur erreur et de leur prévention, eussiont été les plus zélés admirateurs d'une constitution sage et prospere, qu'elles eussiont chantée et bénite.

Mais, de toutes ces réflexions et de toutes ces observations, autant en emporte le vent ; tout s'est fait autrement, et les dieux seuls à présent peuvent réparer nos maux.

Lucas, faut avouer que ton M. le vicaire est un homme aussi sage et politique que nos ci-devant sénateurs ont été de grands malheureux, ou de grands ignorans. Bon Dieu,

que ce *déficit* que l'on faisoit si monstrueux, si terrible, étoit peu de chose, comparé à ce qui a suivi la convocation faite pour son fichu nez. T'as bien raison, Jérôme, et puisqu'il devoit arriver tant de maux et que la ruine de la France devoit se consommer à la premiere notion que j'aurions de ce *déficit* ; pourquoi le ciel n'a-t-il pas permis que l'on nous imposât de rechef, que l'on doublât même nos impôts ? Il n'est pas un de nous qui n'y eût gagné ; et quand ce n'eût été que la *paix* (ce premier des biens,) ne seroit-ce rien ? Que de crimes, que de forfaits, que d'attrocités, que de miseres seriont encore inconnues, sans parler de toutes les calamités dont je sommes menacés.

Quoi ? sera-cè donc toujours la maniere dont les François se conduiront dans toutes leurs opérations ! leur légéreté, leur vanité, leur présomption, leur orgueil seront donc toujours la cause de tous leurs maux ? Ils ne veulent donc pas que l'Europe et le monde entier ayont d'eux une opinion plus flatteuse et plus glorieuse sur leur jugement et sur la douceur de leurs mœurs.

La noblesse et le clergé ont eu sans doute de très-grands torts; et d'autant plus, que chargés de la majesté et de la dignité nationale en quelque sorte, ils devont les nobles exemples de la modération, de la douceur, de la vérité, de la justice, de la raison, de la concorde, de la générosité, de la bienfaisance et de la grandeur d'ame, plus de sagesse, plus de haute politique de leur part, plus de prudence, de patience et de tolérance de la nôtre, dit M. notre vicaire ; la France étoit sauvée malgré sa détresse apparente, et que l'on n'avoit tant exaltée, que pour engager à de grands sacrifices sur lesquels on avoit un peu légerement compté. La France, au-dessus d'une telle misere, par son sol, sa fécondité, ses richesses, son industrie, le génie et les talens célébres de ses habitans, la France triomphoit et son nom immortel eût passé à la postérité la plus reculée.

Ah ! pourquoi faut-il que des vœux si doux pour un patriote sensible et judicieux, qui sembliont si faciles à réaliser ; pourquoi faut-il qu'ils ne soyont qu'un rêve léger fugitif, qui disparoît avec le prestige que met en fuite le réveil ?

Mais toute la noblesse, tout le clergé ne pensiont pas comme les scélérats d'entre eux, qui, en se sacrifiant dérisoirement, ont perdu l'Etat ; mais tous les nobles ne pensiont pas non plus comme les hommes vains et ridicules de leur ordre, qui, toujours à cheval sur leurs donjons, ne voyont de gloire et de bonheur pour eux que dans des titres et des priviléges qui ne tiront tout leur mérite, toute leur force et leur durée que de l'opinion ; il étoit donc de leur sagesse et de leur politique de conserver cette opinion et de l'augmenter même, ce qui étoit si facile en prévenant les sacrifices que l'on auroit pu leur demander.

Mais parmi eux, comme parmi nous, dit M. notre vicaire, il y avoit et il y a encore marchandise mêlée, et il en est tant dont la lisiere est quelquefois meilleure que le drap, sans parler de ces impurs et puans de *nobles* savonés, qui ont été mille et mille fois plus ridicules et exaltés que les premiers chevaliers et barons de France.

Si bien donc, continue M. notre vicaire, qu'ils avont vérifié cette maxime, que l'amour-propre qui veut jouir, sacrifie le présent à l'avenir; que l'ambition qui est prévoyante sacrifie l'avenir au présent; mais que l'avarice insatiable, sacrifie le présent à l'avenir.

Voilà précisément ce qu'avont fait les deux ordres plus indiscrets que coupables, dont la plupart de leurs membres, sur-tout ceux de la Cour et des grandes villes, étiont en partie corrompus, gangrénés et avilis par les plus honteux commerces.

Elle est donc dégénérée cette noblesse qui fit long-tems l'ornement et la sûreté de la France ! le plus grand nombre des individus ne ressemble donc plus aux *Raoul de Coucy*,

aux *Bayard*, aux *Montmorency*, etc. etc. ; mais faut être juste, il en est encore un grand nombre qui ont toutes les vertus de nos antiques Chevaliers, et l'on aime à y compter des Cossé, des Brissac, des Villequier, des Charost, Sully, etc. qui toujours pleins d'amour pour leur Roi et pour leur patrie ; ne s'en sont éloignés que lorsque nos attrocités les y ont comme forcés, en les réduisant à la plus affreuse situation.

Mais dans notre sainte indignation, ajoute M. notre vicaire, je ne puis cacher mon mécontentement contre cette noblesse égoïste, si peu sensible aux malheurs de son Roi, qu'elle a comme seul abandonné aux tigres, qu'ils fuyont pour y laisser en proie et presque sans défense le meilleur des Monarques et la plus auguste des Reines.

Etoit-ce là la conduite que devoit tenir les défenseurs nés du Trône et de la Monarchie ? Mourir pour leur Roi, mourir à ses côtés en défendant les intérêts de la Monarchie et les droits du Roi, lesquels en sont inséparables ; voilà quel étoit le devoir de la véritable noblesse Françoise, des descendans enfin de ces héros immortels, dont nos François même foudrés et insensés, ne pouvont encore aujourd'hui entendre répéter les noms glorieux sans émotion, et sans attendrissement ! en effet, qu'il arrive quelle révolution que l'on voudra, pourra-t-on jamais oublier le brave et vertueux *Bayard*, les *Lusignans*, les *Couci*, les *Turennes* les *Luxembourgs* les *Vendomes*, etc. ces nobles et dignes rejettons de race immortelle, ces soutiens enfin de la France et les ornemens de sa gloire passée ; mais toujours présente à la penséé de tous les François !

Revenez donc, fils estimables de si glorieux peres ; revenez à la voix du plus sensible et du plus digne des Rois ! Comme lui, rendez-vous dignes du sang duquel vous êtes issus, et par une conduite égoïste, ne faites pas suspecter votre origine. La patrie vous tend les bras, la patrie possede encore des millions d'hommes sensés et justes, qui, en dépit

de

de décrets dictés par la passion, et qu'ils condamnont, sauront toujours vous séparer du profane vulgaire et vous rendre la justice qui vous est due; mais méritez cette justice. Si tous les hommes sont égaux aux yeux impartiaux de la loi, la raison, qui est la source des loix, les juge aussi avec impartialité et cette raison vous ordonne de revenir si vous aimez encore notre monarque, la monarchie et la patrie.

Venez, nos illustres amis, venez, le tems des illusions va finir. Les passions se calmont, l'orage se dissipe. Rassemblés avec nous autour de notre bon prince, de notre vertueux Roi, autour de sa magnanime compagne et de sa précieuse famille que je chérissons, nous leur ferons de nos corps un rempart impénétrable, et que la foule immense des François égarés, revenus à leur Roi rendra inébranlable. Réunis à nous, les augustes freres de notre Souverain, tripleront notre puissance, et multiplieront par leurs sages avis, les efforts heureux que nous ferons contre le reste des factieux, dont la tête altière, et qui est la derniere de cette hydre infernale, ne doit pas tarder à tomber!

C'est ici, grands Princes, *Monsieur*, *d'Artois*, *Condé*, et vous braves et nobles Chevaliers, c'est ici que vous combattrez plus généreusement et plus fructueusement que par-tout ailleurs, les monstres qui osont encore tenter d'achever le reste de la ruine de la France! C'est en vous, *Guerriers estimables*, c'est en vous qu'elle remet sa défense, mais sa défense morale! Venez donc par l'ascendant irrésistible de vos hautes vertus, sauver celle que des tyrans armés de la fureur d'un peuple trompé, mais qui revient, a voulu détruire et même anéantir.

Je vous conjurons au nom de tout ce qui est le plus sacré et le plus cher au sang immortel des Bourbons, et à celui des rejettons de la race antique des nobles François, enfin au nom de l'honneur! Et voudriez-vous faire mentir cet honneur, qui durant treize cens ans a soutenu presque

seul une monarchie, que des vertus hypocrites ont failli détruire, et qu'il n'est donné qu'à vos vertus réelles de conserver, de rétablir et de rappeller à son ancienne splendeur!

Si vous insistez, si vous vous refusez aux vœux du plus sensible des François, du meilleur des rois; si vous hésitez de répondre aux empressemens de la patrie qui vous ouvre son sein, vous nous convainquerez que vous n'aimez ni ne révérez votre monarque, ni cette patrie éplorée qui vous tend les bras! Puisse la priere du pauvre Lucas ce bon citoyen qui vous chérit, qui vous estime et vous révere même, vous parvenir et vous toucher! Puisse ce même citoyen qui a condamné hautement les crimes, les attentats, et les attrocités du sénat constituant, et qui en chérissant une sage liberté et en désirant une constitution raissonable comme son Roi; puisse ce citoyen qui mourroit pour vous défendre contre l'oppression, vous sembler digne d'être écouté! il vous aime, il désire votre bonheur; et ce n'est pas en portant le fer et le feu dans votre patrie et au milieu de vos freres et de vos amis et de vos concitoyens, que vous trouverez ce bonheur et cette gloire dont tout homme est si avide, dont la paix et la science sont les seuls élémens!

Lucas, tu me fais pleurer et mon cœur tout bondi va déborder si tu ne finis; ah! quand je serois le plus entêté des démocrates et des aristocrates, si *toutefois* y en a encore; oui, oui, je me rendrois à la priere si touchante et à l'invitation si délicate et si pensive de notre M. le vicaire.

Mais, reprend Lucas, achevons et disons que si la noblesse et le clergé avont un peu provoqué la gabarre, soyons justes et convenons que cette machination étoit calculée aussi avant, et que le pourri du palais putin avoit diablement remué toute la racaille que soudoyoit son or aussi corrupteur qu'il est corrompu lui-même.

Les nobles ne sont donc qu'une cause apparente, mais indirecte; ce sont nos fureurs et nos brigandages qui ont causé tous nos plus grands maux, et je pouvons dire que c'est de nos propres mains que j'avons creusé l'abyme dans lequel je sommes à présent.

Mais il faut aussi convenir que ce n'est pas nous qui nous y étiont de nous-mêmes précipités, et que ces chenapans de ci-devant législateurs nous avont rendu ce grand service. Si le ciel avoit voulu que toutes leurs bêtises se fussiont réduites à faire des mots, à en créer comme ils ont passé les premiers mois de leur session, et que leurs plus grands crimes se fussiont bornés à manger notre argent; ce n'eût été encore qu'un mal réparable, *car plaie* d'argent n'est pas mortelle et ce n'eût été qu'un songe comparé aux maux innouis et sans remedes que leurs *avortons* de loix vuides de sens comme dénués de vertus, nous avons fait pour l'éternité des siecles.

Bien, Lucas, mais je te prions d'une chose; je voudrions bien savoir ce que M. notre vicaire pense de la prise de la bastille, sur laquelle on z'a fait tant de version que l'on ne sait laquelle croire... Si toutes les paperotes impudentes et fausses des feuillassiers n'en aviont pas parlé si diversement, on sauroit à quoi s'en tenir; mais un fait M. le vicaire qui étoit présent à ce siége célébre, m'a dit qu'en vérité c'étoit une pitié et qu'il ne concevoit pas comment un tas d'impudens qui n'ont eu qu'à entrer dans une place ouverte pouvont se vanter de l'avoir prise d'assaut; ils en avont menti, les scélérats révoltés et faquins qu'ils sont, tout décorés qu'ils soyont par un ramassis d'iroquois comme eux, qui les avont enrubantés et emmédaillés; ils n'ont tiré contre la bastille que quand elle a été prise et pour faire croire qu'ils l'aviont prise d'emblée, *rougissont* de *dire qu'ils y étiont entrés* comme on z'entre dans une Eglise.

Mais ce qui déshonorera à jamais ces ridicules vainqueurs de bastille ouverte, c'est qu'après avoir donné leur parole au gouverneur de lui sauver la vie, d'autant qu'il avoit de bonne-foi rendu son épée, c'est d'avoir massacré ce malheureux resté sans défense. L'officier qui, le premier entra dans cette forteresse et qui reçut l'épée de M. Launay et le serment qu'on lui fit de ne pas toucher à ce gouverneur, a lui-même conté le fait à M. notre vicaire, et ce même officier, homme honnête, sensible, brave et plein d'honneur, fut si touché, si désespéré de ce manquement à l'honneur, de la part d'un peuple qui faisoit le premier pas vers la liberté, qu'il en conclut que cet échantillon de la nation annonçoit qu'elle se déshonoreroit et perdroit le fruit de son bonheur et non de sa bravoure. Enfin, cet officier bien connu, puisqu'il fut couronné, promené en triomphe, et décoré d'une épée par la municipalité, n'en a pas moins conservé un secret chagrin qui le ronge à tout instant, quoi qu'il n'ait rien à se reprocher. Toujours il croit voir le pauvre M. Launay venir lui dire, (mais vous m'aviez promis la vie en recevant mon épée) ; quelle férocité ! quelle infâme conduite ! les barbares recevoir un homme à composition et violer à l'instant les traités, et à l'égard d'un homme qui s'il eût été inhumain comme eux, les auroit tous foudroyés !

Et quoi, Lucas, et c'est ce même peuple qui a eu l'audace d'accuser son Roi de perfidie, de parjure et de lâcheté ! quoi c'est ce peuple qui depuis deux ans s'est traîné dans la fange, souillé de tous les crimes et couvert de toute l'ordure de la scélératesse la plus décidée, et rendu coupable de plus noirs attentats, qui ose flétrir la réputation du meilleur des Princes ! en vérité, voilà ce qui ne peut se concevoir.

Le Roi est un parjure, voyons un peu, *Lucas*, ce qu'en pense M. notre vicaire ; discutons cette thése, examinons-là d'après la saine raison et non d'après les lieux com-

muns et les folies journalieres de nos énergumenes et de nos forcenés.

Qu'entend-on et que doit-on entendre par le mot *parjure* ? Signe représentatif d'une idée qui seule doit nous occuper. Un homme que cent autres ou un plus grand nombre auroient forcé à leur consentir une obligation quelconque, qu'il est dans l'impuissance ou dans l'impossibilité de réaliser, cet acte est-il valable ? Non, et il n'est obligatoire, ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux des hommes.

Une de nos plus sages loix, que nous tenons des Romains, lesquels la tenoient des Athéniens, défend à tout homme privé de sa liberté de consentir, de contracter aucuns engagemens, et les rend nuls de droit; les peuples les plus sages et les plus éclairés de l'antiquité avoient aussi une autre loi, que tout homme reconnu publiquement pour fol, seroit également inhabile à consentir aucune obligation, et incapable de traiter ni civilement, ni politiquement; et l'assemblée constituante de France a adopté ce principe incontestable. Donc d'après ses décrets, les François, qui depuis deux ans déliront et extravaguont, doivent être regardés comme interdits, et toute leur constitution comme nulle et non avenue.

Mais le Roi étoit libre ose-t-on dire. Oh ! pour le coup, je demandons à toutes personnes sensées ce que c'est que liberté personnelle, physique et morale.

Etre libre, est-ce n'avoir pas la facilité, la permission d'aller où l'on veut et selon la loi, et d'être au contraire forcé d'aller et de rester où l'on ne veut pas ?

Est-ce être libre que d'être arraché de la maniere la plus outrageante, à force de bayonnettes et par des assassins, des rigicides, du lieu qui plaît et que l'on préfere, et que d'être ensuite conduit ignominieusement à travers mille périls, dans un endroit où non-seulement on a mille raisons de le détester, mais où même notre personne en danger peut nuire au bien public ?

Est-ce être libre que de se voir dans la nécessité de souffrir une garde audacieuse, que loin d'avoir pu choisir, on a au contraire tant de raison de redouter, puisqu'elle a assassiné celle que nos peres, les loix et la reconnoissance nous avions consacrée ?

Est-ce être libre que de se voir privé de ses propres domestiques, de ceux qui méritont notre confiance, pour en recevoir ceux que je redoutons ?

Est-ce être libre que d'être forcé d'aller à la messe d'un scélérat qui a renié son Dieu, sa religion et son Roi, quand par un décret, tout François est déclaré libre dans ses opinions religieuses ? Le Roi est-il François, un François libre ou l'esclave des passions effrenées de ses ingrats sujets ?

Est-ce être libre que ne pouvoir changer d'air et de lieu, quand ces deux choses ne conveuont point à notre santé ?

Est-ce être libre que d'être poursuivi, arrêté et détenu, comme le dernier des criminels, que d'être même dans les fers outragé, menacé des derniers supplices ? Traitement odieux, traitement sans exemple; car il est un principe vulgaire, de morale, qu'il ne faut pas insulter aux malheureux ?

Est-ce être libre que de n'avoir pas la permission de dire, ni de faire ce que le plus obscur de la nation peut dire, faire, dit et fait tous les jours ?

Est-ce être libre enfin ; mais on ne voudra jamais le croire, que d'être pendant son sommeil même, gardé à vue au pied de son lit, par un homme qui a l'ordre de ne pas lever les yeux de dessus le lit, *d'une Reine* de France ?

Rien n'est plus vrai, François, et cent personnes dignes de foi l'attesteront ! Que manquoit-il à ajouter aux odieux traitemens faits à cette auguste princesse? Que reste-t-il à faire aux François pour violer toutes les loix de la pudeur, de l'honneur, de la décence et du respect sacré qu'ils

devoient et doivent encore à leurs légitimes souverains? Oh! ce dernier trait nous passe! Pourquoi, pour mettre le comble à l'infamie d'une telle conduite, et pour s'assurer mieux de la personne de cette admirable Reine, n'ordonnoit-on pas à ces gardiens si peu sensés, pourquoi ne leur ordonnoit-on pas de coucher avec cette belle Princesse, les bottes aux jambes et le fusil sur l'épaule!

Non la postérité pour notre honneur et par indulgence, ne voudra jamais croire la vingtième partie dss choses exécrables que j'avons faites depuis plus de deux ans!

Mais reprennons les réflexions de M. notre vicaire, au sujet de la prétendue liberté du Roi. Ce n'a pu être sans doute, que d'une maniere impudente et dérisoire, et pour se gausser, et pour braver la majesté des Rois, que l'on a osé dire, tout en outrageant notre vertueux monarque, qu'on le respectoit, et qu'en le tenant dans les chaînes, on assuroit plaisamment qu'il y jouissoit de la plus grande liberté; à moins que par un rafinement de scélératesse jusqu'à nous inconnu, on ait voulu le désespérer par les plus indignes traitemens, et le contraindre à fuir les mains persécutrices qui lui faisiont tout ce mal, pour avoir ensuite un prétexte spécieux et criminel, pour accuser *ce bon Prince* de perfidie et de parjure.

Mais je raisonnons et je disons avec M. notre vicaire; de ces deux choses l'une. Ou le Roi étoit libre, ou il ne l'étoit pas; car on ne sauroit être dans ces deux états à la fois. Dans la premiere supposition, n'est-il pas vrai qu'en qualité de François, favorisé comme tout autre des avantages de la loi, notre monarque en a pu jouir, et en conséquence aller où bon lui sembloit, comme le permet la loi.

Dans le second cas, il étoit nécessairement prisonnier, pendant qu'au contraire, vos decrets qui ne pouviont d'après vos propres principes, et d'après la raison elle-même recevoir force *de loi*, que de la sanction royale, le décla-

riont évidemment libre, d'autant qu'un homme détenu, ne peut ni consentir, ni contracter rien, comme vous l'avez vous-mêmes déclaré, décrété et juré.

Or, si le Roi étoit prisonnier de fait, tandis qu'il devoit être libre de droit, et que vous l'avez décrété *tel*; en ce cas le Roi a pu briser ses chaînes et fuir; car (comme dit le proverbe) sauve qui peut; et même les loix les plus séveres, et chez les peuples les plus féroces, sans regarder le fuyard comme plus coupable, ne firent jamais et ne font encore que le resserrer un peu plus, afin qu'il n'échappe pas davantage.

Dans tous les cas, le Roi a donc pu s'en aller, sans que personne ne puisse lui en faire un crime et l'accuser d'être un parjure, puisque dans la premiere supposition, il est évidemment libre, et selon les loix; et que dans le second cas, il a pu et même dû fuir des hommes exécrables, qui violant pour lui seul, tout ce qu'il y avoit de saint, d'auguste et de sacré aux yeux de la raison et des loix ses commandemens, aviont tout fait pour l'humilier, le vexer, le tyranniser et le désesperer, et qui ne rougissiont pas de l'avoir forcé, le poignard en main, de sanctionner tous les décrets que leurs passions furieuses et barbares aviont inventés pour le malheur des François et pour le désespoir du meilleur des Rois et de la plus sublime des Reines.

Que pourront répondre à ces argumens sans réplique, nos odieux et crimiuels ci-devant législateurs? Ou l'on veut se jouer éternellement de toutes choses, ou ces réflexions philosophiques et politiques de M. notre vicaire devont triompher des sophismes et du machiavélisme de nos abominables destructeurs.

Enfin, puisque le Roi n'étoit pas libre comme les faits les plus authentiques le prouvont; puisqu'en cet état, il vous étoit fort iuutile, (d'autant que sa captivité détruisoit de droit, ses actes obligatoires et ses sanctions;) pour-

quoi

quoi donc vous plaisiez-vous à le détenir ainsi ? Que vous servoit-il ? Qu'en vouliez-vous faire ? Auriez-vous eu le projet abominable de mettre le comble à vos scélératesses, en faisant mourir de sollicitude, de langueur et de douleur un Prince si estimable, et une épouse auguste, et une famille si intéressante, que vous avez crucifiée, persécutée et tournée en dérision depuis deux ans et demi ?

Mais je revenons encore un moment à la prétendue liberté du Roi. Si ce Prince n'a ni dû, ni pu sanctionner qu'autant qu'il étoit libre, autant par le droit que par le fait ; si c'est un ordre même de la raison de tous les siecles, que le seul homme libre peut contracter et donner son assentiment, je demandons ce qu'étoit le Roi, quelle force et quelle autorité devoit avoir ses sanctions et ses approbations ?

Tout ce qu'il a fait dans votre maudite constitution, tombe donc d'abord de droit, puisque la raison la rejette. Cette constitution enfin, tombe de fait, parce que rien n'est plus certain que non-seulement notre vertueux Monarque n'étoit pas libre, mais qu'il étoit prisonnier dans son palais, et que depuis deux ans et demi il y a couru tous les dangers qu'une horde d'assassins soldés pouviont réaliser à tout instant, en l'immolant lui et son auguste famille aux passions les plus criminelles.

Mais il a sanctionné, direz-vous ? malheureux, infames, scélérats ! pouvez-vous bien avoir l'effronterie de recourir à un argument aussi trivial et aussi criminel ; il *pouvoit refuser sa sanction ;* encore une fois, hommes impudens, à qui croyez-vous en imposer aujourd'hui par ces réflexions détestables ! c'est vous qui osez parler ainsi, vous dont les mains sanguinaires teniont toujours tout prêts, les ours et les loups enragés, démuselés, qui deviont dévorer le Prince, s'il mettoit le plus léger retard à la sanction de vos infernales décrétations !

Le Roi n'étoit donc pas libre; il n'a donc pas pu sanctionner, ou du moins ses assentimens, toujours arrachés par la force, sont de nulle valeur, de nulle efficacité et de nulle autorité; pas plus celui du Champ-de-Mars que les autres. L'Europe entiere et tous les François justes sont sur ce point d'un accord unanime et absolu; il en est donc de ses sermens comme de ceux de tous les jeunes écervelés et de tous ces foux, qui au Champ-de-Mars jurerent dérisoirement de maintenir un monstre à demi-fait.

Mais le Roi insulté, injurié, calomnié, outragé, menacé de perdre même ignominieusement la vie (et ce qui étoit mille fois *plus pénible pour le cœur sensible et vertueux de ce tendre* époux), désespéré de voir outrager une compagne toute aimable, qui lui est si chere, ce Prince a fui et a dû fuir. C'est là ce grand crime de léze-nation, de haute trahison; ce crime que nos séptiques et cruels représentans n'exaltiont si fort, que pour rendre plus surs les coups perfides qu'ils portiont à l'autorité royale, au bonheur et à la gloire des François.

Oh! impies, oh! insensés; c'est bien à vous, qui suez le crime par tous les pors de votre corps, d'oser trouver un plus coupable que vous! c'est bien à vous, abominables parjures, qui avez violé non-seulement tous vos sermens en faveur des loix, et qui avez employé toutes les voies de faits les plus odieuses pour appuyer vos attentats à la constitution! c'est bien à vous de parler de parjure, de perfidie et de violation! c'est bien à vous, *scélérats hypocrites*, qui vingt fois avez juré *et sur l'autel de la Patrie*, sur cet *autel* que vous avez si souvent souillée de vos crimes! c'est bien à vous qui y avez pris à témoins le ciel et la terre, do la promesse que vous faisiez de maintenir *la loi*, *la nation* et le Roi ou la monarchie, et qui dans le fond de vos cœurs méditiez sourdement d'établir sur ses ruines le gouvernement républicain! c'est bien à vous, dis-je, après tant d'actions exécrables, de traiter de parjure un Monarque

vertueux, qui chargé de fers, couvert d'opprobre, quand on lui devoit des couronnes *de roses*, de myrthe, de laurier et d'olivier, ne s'est vu couronné que d'épines et de ronces !

Quoi! le Roi de France, Louis XVI, celui que vous avez tant déclaré le *pere des François*, *le restaurateur* de la Patrie, le meilleur des Rois, le promoteur sacré de la liberté; quoi ! ce grand Prince n'auroit pas eu la liberté de fuir vos mains rigicides, et il ne pouvoit pas jouir du droit dont le dernier des gueux qui servions d'instrumens aveugles à vos scélératesses, use et peut user aussi librement que dangereusement pour l'ordre et pour la paix de l'Empire !

Allez, vous êtes des infames ou des foux; je ne pouvons sur vos forfaits et sur vos personnes abjectes, accumuler trop de haine, de mépris et d'indignation ! puisse avec nous le monde se réunir pour anéantir jusqu'au dernier de votre race satanique ; mais anéantir et créer n'appartenoit qu'à Dieu, c'est dans ses mains éternelles et justes que je déposons l'histoire abominable de vos attentats et de vos forfaitures !

Mais pour completter l'histoire de ces horreurs, suivons le Roi dans son périlleux voyage que je ne condamnons pas, mais que je n'aurions sûrement pas voulu lui conseiller d'entreprendre.

Hommes aveuglés par vos passions, vous osez dire que vous avez un *Roi*, et vous avez envoyé après lui comme après un brigand ! vous n'avez pas craint, en allant sonner le tocsin sur toute la route, d'exposer les jours de ce Prince, ceux de son admirable compagne et de son auguste famille ! enfin de ces deux choses l'une, ou vous espériez le ratrapper, ou vous ne pouviez raisonnablement vous le promettre, d'autant qu'il étoit sensé devancer tous vos satellites; dans le premier cas, vous aviez donc résolu de compromettre la vie, ou tout au moins le repos de ce Prince ; dans le second, n'aviez-vous pas à craindre d'exalter contre

vous le ressentiment de ce Monarque, lorsqu'il apprendroit l'imprudence de vos procédés.

Mais exposer ses jours étoit certainement ce qui vous intéressoit le moins. Allez, vils législateurs défunts, on connoît, au sujet de cette derniere machination, on connoît vos criminels complots; il n'y a plus personne qui soit la dupe de vos grimaces et des soins officieux et insultans, que vous n'avez semblé prendre pour préserver des fureurs du peuple égaré par vous; cette auguste famille, qu'afin de mieux cacher la haïne implacable que vous avez jurée à tout son sang, et pour lui faire avaller le calice du fiel, jusqu'à la lie, comme l'a si judicieusement dit ce bon Prince, dans sa déclaration à vous donnée en partant, et qui est un chef-d'œuvte de sensibilité, de bon sens, de véracité et de bonté; et que n'a pas eu à redouter de vos fureurs, le sage et lumineux ministre de sa maison, M. de la Porte, qui étoit chargé de vous la remettre; il n'a pas fallu moins à ce bon patriote qu'une réputation sans tache, fondée sur ses vertus, pour échapper aux scélérats et aux calomnies.

Mais achevons ce qui concerne ce célébre départ. Jamais l'enlévement d'Hélene n'a fait tant de bruit, tant causé de propos, et mis tant de monde en l'air, et fait commettre tant de bêtises et d'horreurs. Quand il n'y auroit que les stupides porcheries du sénat révolté contre son Roi, qui, lors du départ de ce Prince, perdit complettement la tête, et ne proposa et ne fit que sottises sur sottises, imbécilités sur imbécilités.

La premiere de toutes étoit l'arrestation du Monarque, comme on auroit fait celle d'un voleur, sans parler de l'impolitique de cette démarche impertinente envers son légitime Prince.

Bon, dit-on d'abord, le peuple est tranquille, preuve de son indifférence pour la monarchie! Admirez le phlegme de ce grand peuple, s'écrioient nos vénérables foux du Manége, voyez sa contenance, et vous jugerez bientôt ce

que devont attendre nos ennemis de tant de sang-froid, de sagesse et de courage.

Un peuple, qui ne dit mot, quand on ne lui dit rien, ô la merveille sans pareille! Un peuple qui tient ferme, quand personne ne songe à lui! Un peuple *intrépide*, *de sang-froid*, quand le calme et la sérénité dépendont de lui.

Imbécilles, insensés politiques, ne voyez-vous pas, que l'épouvante est germaine de la morosité, et que rien n'est plus enclin au silence que la crainte et la terreur panique! ne voyez-vous pas que ce que vous preniez pour du sang-froid, de la fermeté et de l'indifférence, étoit au contraire une preuve indubitable que ce peuple égaré, lassé du joug que vous lui faites porter, attendoit l'événement définitif qui lui rendoit un Roi, un Etat et la paix, et que l'appréhension que ses dernieres espérances fussiont trompées, paralysoit ses sens, et qu'il ne voyoit que le retour de la justice due à son Roi, quand nos stupides législateurs croyoient que le peuple étonné admiroit son surcroît de bonheur.

Mais le sort contraire à son Roi, veut que ce Prince trahi, devancé même dans son voyage que l'on connoissoit, est arrêté. Le peuple en gémit en secret, mais les bayonnettes soldées, ainsi que les piquiers, assassins corrompus, tonnont et faisont tapage, parce que personne ne leur dit rien.

Le peuple effrayé reporte, en frémissant d'horreur, ses yeux sur un sénat qu'il abhorre, et forcé de tendre de rechef le col au joug, il feint de révérer l'idole du jour encore subsistante, et ses fureurs se prêtent encore à le servir, puisque c'est le Roi du moment.

Mais qu'un homme intrépide, qu'un *nouveau Romain* ose se montrer, qu'il ose lever un bras vengeur, le monstre de l'assemblée tombe, le peuple acheve de l'anéantir, et reconnoîtra, en recouvrant sa liberté, si j'avons bien connu le peuple François.

Enfin de rigicides scélérats, des *mangiens*, des *sauces*, etc. ; arrêtant dans Varennes, et comme un criminel, la plus sublime des Reines, le plus grand Prince de la terre, et leurs jours en danger, leur deviennent à charge ! Ameutés par les factieux assassins des Jacobins de Paris et du sénat, répandus à dessein dans tous les endroits par où devions passer nos bons maîtres, des millions d'hommes endoctrinés, exercés aux massacres, accourent et font trembler pour la vie de la plus intéressante famille.

Enfin, après avoir été brûlés durant trois jours par les feux du midi et desséchés par les sables de la Lydie, nos légitimes souverains arrivont escortés d'un million de bayonnetes et des piquiers ostrogoths des rues du Temple et du Diable de Paris. On n'ose massacrer des têtes si cheres, mais on en brûle de desir. Tous les François fideles et vertueux pleuront, sanglotont et frémissant de rage, le Roi, la Reine et leur noble famille sont dans leurs cœurs, leurs malheurs accablont leur ame ; mais ils tremblont de se faire connoître ; quelques braves dont le cœur intimidé ne craint rien que le crime, frémissent de rage, et déjà leurs bras levés cherchiont des victimes ; ils vouliont venger leur Roi et puis mourir !

Oh ! jour fatal, puisse pour l'honneur de la France, le ciel en faire perdre la mémoire aux hommes ! un fidele serviteur du Roi, le brave *Dampierre* se présente pour rendre hommage à son maître ; mais ce bon maître est dans les fers et Dampierre *un aristocrate*, dit-on, et ce mot seul suffit pour le faire immoler ; il tombe percé de coups, nos bons souverains en sont épouvantés, leur cœur est déchiré et nos monstres assassins en riont et chantont.

Oh ! Lucas, supend tes récits effrayants ! non, Jérôme, faut tout dire ; tous les bons François sont au désespoir, les indifférens même gémissont, et l'abject Philippe vient triomphant à l'assemblée ; mais ses crimes inspiront l'hor-

reur, et ses plus fermes défenseurs ne voyont en lui qu'un monstre détestable. Par une fausse modestie qui ne trompe que lui, le scélérat renonce à la régence que l'on est bien éloigné de lui confier ; et fait mille autres bassesses semblables qui, sans ajouter à l'infamie dont sa vie est toute une, ne font que convaincre de plus en plus qu'un malheureux, tel que lui, peut être capable de tous les forfaits et incapable de rien faire de bien.

Voilà, voilà les belles opérations du sénat dans cette circonstance, mais parmi les imbécillités qu'il a faites à cette époque, la suspension ou l'interdiction de son Roi est la plus inconcevable.

Vous avez déposé votre Roi, sénateurs effrontés, s'écrie M. notre vicaire ! vous avez osé même décréter cette action abominable; mais insensés, mais scélérats, pouviez-vous ignorer que depuis deux ans passés ce Prince étoit nul de fait, et par vos faits criminels, et pour donner un prétexte spécieux et hypocrite de cet attentat unique, vous avez eu l'impudence de rejetter sur la fureur d'un peuple craint, la machination la plus scélérate, et dont tous les effets, même toutes les circonstances de l'arrestation du Roi étiont *calculées* et prévues par vous.

Oh ! quand est-ce que le peuple, revenu à son bon sens, vengera dans le sang des monstres qui lui ont tant fait commettre de crimes, en le chargeant en outre de tout l'odieux et de toute l'atrocité de leurs abominables projets, vengera, *lui*, *peuple*, la patrie, la religion et son Dieu !

Tout courroussé que je sois contre le peuple, dit M. notre vicaire, je le disons à sa décharge, ce peuple égaré n'est ni aussi vil, ni aussi lâche, ni aussi dangereux, ni aussi sot qu'on le représente. Il est ce qu'on le fait être, et pas autre chose ; et ce n'est qu'à force de le tromper, de l'égarer et de l'exciter, qu'il s'est rendu coupable de tous les excès dont les factieux jacobins, les clubistes, leurs freres infernaux et les scélérats du sénat sont le principe et la

cause ; sur-tout , de ce sénat inique , qui tant de fois a passè froidement à l'ordre du jour , quand on est venu lui parler des crimes , des assassinats , des incendies et autres atrocités commises par des satellites , sans doute , puisqu'il ne daignoit pas même faire attention à de si justes réclamations de la part des opprimés et des victimés.

Qu'oserez-vous dire à présent des tyrans de l'ancien systême ? Pouvez-vous nous parler encore de leur indifférence pour le mal , et de leur apathie à faire le bien ? Oserez-vous nous parler des gémissemens des prétendus innocens détenus à la Bastille ? Oserez-vous encore nous dire qu'alors on jouoit avec la vie des hommes , quand aujourd'hui vous vous jouez avec celle de tous les François en les excitant les uns contre les autres , en remplissant leurs cœurs de fiel et de haine , et en semant par-tout la discorde , la guerre et les horreurs !

Vous avez donc interdit le Roi ; voyons encore à ce sujet les principes dans lesquels vous avez agi , et qu'elles sont vos raisons !

Est-ce parce qu'il a fui ; mais , je le répéte , ou il étoit libre , ou il ne l'étoit pas. S'il l'étoit , vous n'avez donc pu , ni dû interdire un Prince qui n'a fait que ce que le dernier des François pouvoit faire , c'est-à-dire , fuir des infames assassins , qui en vouliont à ses jours et à ses droits.

Si au contraire le Roi n'étoit pas libre , il étoit donc déjà suspendu *de fait* , par votre propre aveu , et depuis long-tems vous aviez tacitement commis cet attentat à la royauté , sa propriété ; pourquoi donc refaire , c'est-à-dire, interdire de rechef celui qui l'étoit déjà.

En le suspendant donc par un décret authentique , vous n'avez que manifesté une scélératesse un peu moins généralement connue. Enfin , vous n'avez fait que ce qui étoit déjà fait depuis deux ans. Conséquemment *motions* ,

discusions

discussions inutiles, *décrets* absolument absurdes et pléonasmiques.

Que l'on nous dise encore, les plates flagorneries que l'assemblée entendoit alors de la part de tous les vils flatteurs, de la part de ses adhérans à gages; que l'on nous dise, oh le sénat s'est conduit comme un ange! Quelle fermeté, quel courage, quelle sagesse !

Insensés et bas flagorneurs du tyran du jour! abominables hommes qui vous flattez d'être libres, et vous tenez la conduite la plus vile et la plus rampante, et vous donnez à des sots comme vous, à des monstres, à vos despotes, les éloges que mérite de vous le meilleur des Rois, auquel vous avez l'inique imbécillité de les refuser.

Mais le Roi a fui, le Roi a abandonné son poste! Oh, crime! Oh, forfait! Suspendu, poursuivi, arrêté, pendu, etc. etc.! quelle prudente conduite! quelle sagacité de jugement! quelle sagesse! Mais que d'embarras cependant ce si profond sénat s'épargnoit en ouvrant les premieres pages du code de ses loix.

Il y auroit vu, 1°. qu'un décret permet au Roi de demeurer et d'aller à 25 lieues de l'Assemblée nationale. 2°. Qu'une autre loi dit: que dans le cas où il arriveroit que le Prince sortît du Royaume, il lui sera fait trois sommations par le sénat, et qu'après quinze jours de délai, le trône seroit déclaré vacant, si le monarque ne rentroit pas dans l'Empire.

Mais c'est chose trop commune que d'avoir de la mémoire et que de lire; et puis on vouloit de l'éclat, et puis, ce n'est pas pour les exécuter que le sénat a fait des loix, c'est pour de l'argent; c'est pour se divertir; et puis enfin, puisqu'il faut *le dire*, on vouloit perdre le Roi et trouver un prétexte quelconque, pour le faire assassiner.

Enfin le Roi est arrêté, enchaîné, emprisonné, et cependant son auguste personne est inviolable et sacrée, par les décrets du sénat qui le tyrannise. Le Roi est mis en

jugement, et cependant il est injusticiable de droit. Tout cela étoit connu ; mais on en détestoit l'idée même. On vouloit une république, on l'a même organisée, et l'on ne cherchoit qu'un faux - fuiant abominable pour mettre tous ces crimes à exécution.

Comme l'on voit par la suite de cette trame odieuse, si l'on en excepte ces sots qui n'aviont pas voix au chapitre, les scélérats du sénat saviont bien ce qu'ils faisiont. Enfin le Roi est suspendu, on parla même qu'il seroit pendu.

Malheureux auteurs de tant de forfaits! si le Roi par vos décrets étoit inviolable, sacré, injusticiable, si même vous veniez de le prononcer tout récemment encore ; pourquoi donc l'avez vous fait poursuivre comme un criminel? pourquoi l'avez vous donc déposé contre la loi qui faisoit sa garantie et sa justification? Pourquoi donc l'avez vous même mis en cause, en déraisonnant à qui mieux-mieux, et tous plus impudemment les uns que les autres, sur un sujet que vos décrets antérieurs rendoit aussi spécieux que ridicule à traiter.

Mais vous vouliez faire de l'esprit, et dire des sottises du Roi. La rage vous tenoit, et vous mourriez d'envie de rester les usurpateurs du pouvoir souverain, dont vous vous étiez emparé !

Vous n'aviez donc voulu faire des loix que pour les autres, et non pour vous ; et sans en excepter un Prince que vous aviez dépouillé, vous vouliez que tout le monde baissât la tête et subît le joug !

Vous vouliez la république, et vous aviez décrété la monarchie! Quelle balourdise ! Oh ! pas si grande, direz-vous, lisez notre constitution et vous y reconnoîtrez l'impuissance absolue du Monarque. Or, tout gouvernement où les loix rendont nulle l'autorité du Roi, ce gouvernement est une vraie république!

Quelle malignité ; vous vouliez donc sans bruit, et presque

sans contestation, jetter le Roi hors de la constitution, ou n'en faire que le Roi *postiche;* sans doute pour y mettre un *Roberspierre*? Et pourquoi non; car du moment qu'il eût été déclaré Roi du Royaume des *Rois prisonniers*, pendu à la même heure, on eût rendu la royauté de France si abjecte, que personne n'en voulant plus, j'aurions regné seuls, et nous eussions tyrannisé la nation tout à notre aise.

Oh! scélérats, vous existez encore, et c'est par le sang même d'un peuple que vous trompiez, que vous vous proposiez de cimenter votre infernal édifice; et quand vous avez vu votre coup manqué, pour jetter encore un voile sur vos ministres diaboliques, vous avez fait assassiner ce même peuple égaré au pied de l'autel de la Patrie, où il n'étoit assemblé que par vos conseils et par vos ordres!

Méchans, c'est donc ainsi que vous vous jouez de vos semblables et que vous ne craignez pas de vous donner des spectacles de cette nature et de compromettre la vie précieuse des gardes nationales, qui dans des intentions droites ont détruit leurs freres, que vos desseins scélérats avions exposés à leurs coups, et que vous aviez la férocité d'appeller la *vengeance de la loi.*

Allez, le ciel vous récompensera comme vous le méritez! vous avez troublé la France, vous l'avez ruinée, déshonorée et vous l'avez remplie de veuves infortunées, d'orphelins, de deuil, de crimes, d'horreurs, d'assassinats, de sang et d'incendies, et vous existez encore! le ciel, dans sa juste fureur, n'a pas encore englouti avec vous le dernier des maudits suppôts de vos fureurs.

En effet, le moyen d'être libre et heureux dans ce que vous appellez votre constitution, dans laquelle la volonté d'hier est détruite par celle d'aujourd'hui; dans laquelle une poignée de sots et de brigans, méprisant leurs mandats, se sont permis de former un gouvernement *oligarchique*, dans lequel plusieurs factieux sénateurs usur-

pant le pouvoir souverain, ont mis le reste de l'empire dans la dépendance des intrigans, des ambitieux et des scélérats.

Oh ! France, oh ! peuple, autrefois célébre par sa douceur, par ses qualités sociales, par ses lumieres et son génie, méconnoîtras-tu plus long-tems ta funeste position? tu vois l'assemblée t'encenser et te déclarer dérisoirement *souveraine*, et un instant après qu'elle n'a plus besoin de toi, te faire tuer comme une rebelle et t'enchaîner comme indigne de la liberté ... *Appât* trompeur, au moyen duquel elle t'a si fort égaré.

Tu ne vois pas qu'elle t'a sacrifiée à son ambition et qu'elle n'a fait sission avec le club abominable de ces prétendus amis de la constitution des *Jacobins*, que pour mieux servir ses passions et qu'elle finira par les anéantir *heureusement*, mais toujours pour s'être utile à elle-même; ou si ce n'est pas pour elle, ce sera pour sa suivante, toute émanée *qu'elle sera des clubs ennemis de l'ordre*, de la paix et du bonheur public; mais les ambitieux n'ont ni freres, ni amis, ni patrie, ni cœur, ni ame !

Mais achevons ce qui regarde les mauvais et odieux traitemens de l'assemblée constituante envers le Roi. Que dis-tu, Jérôme, du projet de décret d'enlever à ce Monarque l'éducation de son fils, et que crois-tu qu'en pense M. notre vicaire?

Les imbécilles, les drôles, s'écrie à ce sujet M. le vicaire ! de queu droit s'arrogeont-ils celui de choisir à notre charmant petit Prince le mentor que son auguste pere peut seul et doit seul lui donner, comme étant celui qui doit l'aimer le plus et être le plus à même de pourvoir à tout ce qui peut lui être utile et nécessaire?

Dans quel livre de l'antiquité, dans quelle constitution, chez quel peuple avont-ils fait cette belle trouvaille ? voilà encore une nouvelle levée de boucliers, un des nouveaux tours d'esprit qui leur sont si ordinaires; est-ce dans les *Solons*,

les *Licurgues*, les *Numa* ; est-ce chez les Grecs, chez les Romains qu'ils avont pris ces exemples inconnus ?

Oh ! pour le coup, sénateurs impudens, il ne vous manquoit plus que cette atrocité pour mettre le comble à vos délires ! non, vous n'avez ni n'aurez jamais ce droit, ni cette autorité, et la nation elle-même ne peut vous le transmettre.

A Sparte, tous les enfans étiont en effet élevés aux dépens de la république, c'sst-à-dire, que les frais de leur inducation se faisiont par l'état ; mais jamais les enfans des Rois n'y furent sujets, et quant aux autres, les peres pouviont encore présider celle de leurs fils et la diriger.

Avec votre ridicule *diton*, c'est l'enfant de la nation. Laissez nous en repos avec votre damnée nation. Non. . . Ce n'est pas son enfant, et jamais vous ne nous prouverez que la nation puisse en disposer autrement que comme le trouvera convenable son auguste papa.

La nation n'est point la *nature* ni la raison, et l'une et l'autre s'y opposont. Si la nation a pu violer, ou plutôt si ses indignes représentans ont pu violer envers le papa du petit Prince les loix humaines, civiles et politiques, et même les divines, ils ne sauriont également violer celles de la nature, et c'est par ces loix immuables que le petit Dauphin est à ses parens, aux auteurs de ses jours, à son auguste papa, à sa magnanime maman ; et qu'à moins de *démence*, (ce dont le plus sage des Princes est aussi le plus éloigné), l'inducation de cet enfant précieux, et ses instituteurs ne doivent être présidés et choisis que par le Roi son immortel pere.

En effet, si les hommes pouvont détruire les individus de la nature, ils ne pouvont pas également détruire les espéces ; c'est-à-dire, qu'ils ne pouvont rien sur les moules. Or c'est dans le cœur du pere qu'est le moule vital du fils ; et c'est aussi ce cœur que tout homme humain, délicat, sensible et sensé, respecte et doit respecter.

Je veux encore, (ce qui est dans le fait de toute fausseté,) je veux que l'éducation du Dauphin appartienne à la Nation. Le Roi n'a qu'à vouloir abdiquer pour lui et pour son fils, le Roi alors ne reste-t-il pas de droit, le pere et l'instituteur né de son fils? Or, si la nature et la raison sont seules les principes de ce droit incontestable que la folie seule peut faire perdre, je demandons, si le sénat de France a pu jamais rien alléguer de valable pour appuyer cette motion aussi scélérate qu'extravagante. Aussi, un peu de délai, quelque calme à la passion, avont suffi pour couvrir du plus profond ridicule et du plus parfait mépris, ce projet insensé du sénat délirant, que ces factieux et les foux seuls ont osé soutenir pendant quelques minutes.

Ah, François! songez-y mieux, et ne voyez dans vos ingrats et perfides délégués, que des traîtres, qui avont eu moins à cœur la sureté, le bonheur et la gloire du fils de notre monarque, qu'ils ne désiriont ardemment la perte du pere, de la mere et de toute cette auguste famille.

Au reste, qui choisiroit-on pour le salut de cet enfant? Quel homme de confiance peut-on lui donner? lequel, sans le consentement du Roi, ne devienne toujours suspect aux yeux de ce Prince, et qui ne répugne à son cœur paternel?

Sera-ce nous, Jérôme? Tu badines, Lucas, j'en serions bien aussi dignes qu'aucun des larrons, ou des ostrogots du sénat ci-devant; mais *morbleu*, je n'entendons ni le latin ni la constitution; je ne pourrions guère lui apprendre qu'à aimer et à connoître la vérité, que je lui dirons tout bêtement par le fin droit.

Voilà qui est bien, Lucas, mais dis-moi queuque chose de ces belles adhésions faites par toute la canaille de Paris, par les dames de la *halle*, les fifis, les cacas et les ramoneurs, sans parler de celles de MM. les gardes nationales, de MM. les départemens, etc.

Oh ! Jérôme, tu aurois trop ri de voir nos graves sénateurs recevoir les uns d'un air enflammé de colere, les autres l'œil morne et triste ; ceux-ci d'un sourir caustique, ceux-là d'un air niais, tous ces biaux ambassadeurs et belles ambassadrices, qui dans le saint enthousiasme d'une ame effrayée et toutes prêtes à faire caca, veniont assurer le sénat *tremblant*, de toute la fidelité, de toute la continence de leurs cœurs sensibles et passionnés ; celles-ci pour *le vigilans corps constituant*, et ceux-là pour la grande constitution, leur chef-d'œuvre.

Mais tu n'aurois pu retenir ton indignation, en entendant la lecture des adhésions des certains départemens et municipalités, dont la grande fabrique étoit au club scélérat des enfans de Jacob, où les ouvriers fabricateurs étiont si d'accord sur leurs principes et sur les expressions de leurs écrits que le *véredique Carra*, dans sa sensible exaltation, ne pût s'empêcher en rendant justice à l'unisson des sentimens professés alors, de dire et de convenir que les opinions et les avis étiont tellement d'accord dans presque tous les départemens, qu'il sembloit que tous leurs discours adressés au sénat eussiont été fait ici, c'est-à-dire, au club apostolique du vice, du crime et des forfaits.

Jugeons àprésent, d'après la *naïveté* du sentimental M. *Carra*, de ce que l'on doit penser de toutes ces adresses envoyées des provinces, dans lesquelles adresses on prétend reconnoître le vœu et l'esprit national.

Mais MM. de l'assemblée pour réparer la balourdise des Jacobistes, decrèterent quelques jours après cette grêle ou cette rejection du volcan républicain, décréterent dans leur haute et basse sagesse nationale, que si le Roi s'avisoit encore d'aller sur la frontiere, et de dépasser d'un pied seulement la lisiere du drap, la loi le déposoit de droit.

Que de sagacité, que de profondeur en politique, et en raisonnement demandiont de tels décrets ! quelle bêtise !

en effet, quel est le Roi qui puisse se dissimuler que s'il va se mettre à la tête d'une armée pour venir opprimer ses sujets, quel est le Roi, dis-je, assez insensé pour se conduire ainsi, et pour ne pas sentir qu'il se décheoit lui-même de droit et de fait de son pouvoir ; à moins que comme l'auguste Louis XVI, il n'ait été forcé de fuir pour se soustraire au massacre que l'on a tenté plusieurs fois de faire de lui et de son adorable moitié.

Or, dans cette supposition, il arrivera l'une des deux choses suivantes, ou que le Roi triomphera, ou qu'il sera battu; dans le premier cas, quels décrets pourront lui en imposer, à lui victorieux, à lui qui va donner telles loix qui lui plairont d'imposer aux audacieux, qui se seroient ainsi égayés sur son compte et lesquels il châtiera d'autant plus séverement, que comme avont fait nos sénateurs, ils se seront montrés plus injustes, plus violens et plus scélérats.

Mais si le Roi battu, vaincu est forcé de fuir, qu'y a-t-il alors besoin de décrets spoliateurs contre un Prince infortuné, auquel au moins on doit un sentiment de compassion? on ne combat, ni on ne peut vaincre ses ennemis avec des décrets, et l'assemblée constituante pourroit l'apprendre un jour bien cherement, et ce ne seroit qu'une justice qui lui est due, s'il n'y avoit qu'eux à souffrir; mais malheureusement c'est que les bons payeront pour les coupables, et voilà pourquoi je devons tant désirer la paix, la paix cet élément essentiel du bonheur et de la gloire des Empires. Je ne sommes ni aristocrates, ni démocrates, Dieu nous en garde, je sommes royalistes, fideles et constans amis du meilleur des Rois; je chérissons notre patrie et je lui souhaitons une constitution heureuse, noble et prospere, dans laquelle une sage liberté de droit et fondée sur les loix les plus judicieuses, soit le principe de sa félicité et de sa célébrité.

M. notre vicaire m'en a fait lire une de sa façon et je t'en

t'en parlerai à la fin de ce discours dont elle est comme la peroraison des principes, des vûes et des réflexions qui y sont répandus.

Voilà donc, mon cher Jérôme, ces merveilleuses et tant vantées opérations de feu M. le sénat; ce n'est pas que la constitution soit toute absolument vicieuse et détestable; il faut être juste et sur-tout point d'extrême, car ce sont eux qui précisément ont tout perdu.

Pourquoi, parcé que la liberté dont on a tant jasé depuis trois ans, et de laquelle toutefois on a si mal raisonné, parce que la liberté ne consiste que dans la jouissance pure et simple, sans obstacles des bienfaits de Dieu et de la nature, jouissance cependant toujours subordonnée à la raison, qui, en sa qualité de législatrice éternelle et suprême, doit toujours la surveiller tant par le bien particulier que pour le bien général.

La véritable liberté qui ne peut être conçue ni entendue autrement, si l'on veut en avoir une juste idée, la liberté sera complette, si la loi favorise également et pour tous les citoyens les jouissances et les usages utiles; et si elle pese également sur tous les membres de l'ordre social pour l'harmonie et la félicité qui en sont la suite et qui n'avont pas d'autres sources.

Mais, dit M. notre vicaire, ce n'est que dans un ensemble précieux et harmonique de tous les principes constitutifs, de tous les décrets qui en émanont, tant fondamentaux que réglementaires; mais ce n'est que dans cet ensemble que se trouve cette délicieuse liberté. Ce n'est que d'une si belle production de la sagesse que peut naître ce que l'on peut appeller une constitution libre et prospere, formée des principes de tous les rapports plus ou moins parfaits, lesquels principes s'unissont sans efforts, s'enchaînont sans transition forcée et formont au tout, un sytême par leur accord, lequel système établit sur les bases inébranlables une immortelle liberté et une prospérité durable.

Mais, continue M. notre vicaire, il faut que le système ne perde jamais de vue les mœurs, les habitudes et le caractere des citoyens, soit que nouvellement constitués, le législateur veuille leur donner des mœurs, leur faire prendre des habitudes convenables à son système, et leur faire adopter un caractere propre à leur institution ; soit qu'enfin ayant à réformer un peuple ci-devant constitué, il cherche à régler ses loix sur ses mœurs, sur ses habitudes, etc. ; le même législateur ne perdra jamais de vue ces grands principes de raison et de nature.

Sans quoi, tout ordre disparoîtra, toute idée même de tranquillité deviendra chimérique ; sans quoi, ce sera vouloir ordonner aux François d'avoir le phlegme Allemand ; à l'Allemand, la légereté Gallicanne ; à l'Anglois, la sobriété Espagnole ; aux Italiens, la bonne-foi Bretonne ; enfin, aux peuples enflammés de la ligne, d'être aussi continens que les habitans des pôles de la terre.

Indépendamment de la raison, laquelle seule doit poser les bases d'une constitution, et en déterminer les loix principales constitutives, il est une raison secondaire, ou plutôt la raison enjoint en second lieu, pour l'établissement des loix accessoires et réglementaires, de considérer les vices du peuple à qui l'on donne des loix, les mœurs actuelles, ses goûts, etc. sans cette sagesse, tout est manqué, et l'on fait pour un peuple auquel elle ne sauroit convenir, une constitution qui ne peut être appliquée qu'à une nation imaginaire ou encore dans l'ordre des êtres contingens.

Si cependant on veut y astreindre un autre peuple, alors pour lui cette belle institution devient une source de fermentation, d'agitation, et de discorde continuelle, une cause de mutations perpétuelles et d'habitudes déjà prises; et l'on imprime au caractere national une mobilité très-propre à augmenter les causes déjà trop nombreuses de sa versatilité actuelle.

Tout ainsi qu'il n'est pas raisonnable d'astreindre le pied au soulier, mais de former le soulier sur le pied ; faites donc à un peuple déjà formé avec des vices, des habitudes, etc. faites-donc une constitution pour lui, et ne le déformez pas, ne le comprimez pas, ne le minez pas, ne le dissé-quez pas, pour l'astreindre de force ou de gré à votre constitution étroite, ou toujours à la torture, il ne tardera pas à chercher à rompre les liens qui l'étouffent pour le faire entrer et tenir dans un étui qui est plus petit que son corps, sans quoi l'on dira de vous, ce que l'on dit d'une mere insensée, qui voulant, à quelque prix que ce soit que sa fille ait un pied mignon, le lui fait étrangler torturer, pour le rendre propre au soulier tyrannique que cette marâtre a pris pour modeler le pied de sa fille, au lieu de conformer plus raisonnablement le soulier à son pied.

Mais qu'arrive-t-il? on manque le but, et au lieu d'un pied mignon, on fait un pied ridicule, monstrueux, semé de calus et d'oignons qui tout en crucifiant de douleurs le pied de cette pauvre petite victime, en font un pied informe et détestable.

De même une constitution, continue M. notre vicaire, laquelle n'est pas propre au peuple que l'on veut lui astreindre, loin de changer en bien et de perfectionner ce peuple, comme elle contraste en tout avec ses prin-cipes antérieurs bons ou mauvais, loin de le rendre meil-leur, elle ajoute à ses vices toutes les difformités qui naissont et qui naîtront toujours de toutes contraintes tant au phisique qu'au moral ; parce que l'on ne réussit pas mieux à violenter l'une que l'autre ; parce que tout est relatif ici-bas, et que la liberté a ses relations, comme la raison elle-même, toute raison qu'elle est, a les siennes, puisqu'elle n'est que la juste proportion des rapports des choses, et que l'intelligence qui apperçoit et qui connoît

le mieux cette exacte proportion, est ce que l'on appelle raison par excellence.

Mais, pourquoi chercher ailleurs des exemples que nous trouvons déjà dans la violence de notre constitution à notre égard. Voyons combien elle a produit de bien, voyons ce qu'elle a changé, quel vice elle a amendé, quelles mœurs elle a réformées, quelles mœurs et quelles habitudes nouvelles et précieuses elle nous a fait prendre, et qu'elle est l'efficacité du caractere récent qu'elle nous a donné.

Ne voyons nous pas au contraire que de demi-monstres que j'étions, elle nous a rendu des monstres parfaits; que de jaloux, emportés, elle nous a tout-à-coup changé en hommes violens, en fripons, en brigands et en assassins, etc.

Lucas, et comptes-tu pour rien qu'elle a fait prendre le bleu, l'uniforme et lever la queue à tous les François, qui ne portiont que de chétives bourses et de grosses cataquas.

Un moment, Jérôme, ceci est sérieux, tu plaisanteras une autre fois; mais, continue M. notre vicaire, ce n'est pas la constitution qui a fait ces changemens de mal en pire. Non, j'en convenons; ce n'est pas la constitution en elle-même, laquelle en effet ne commande que le bien; mais ce qui est aussi funeste, c'est son manquement de rapports, ce sont les oppositions, les contradictions de ses principes, leur *peu* ou *point* d'influence les uns sur les autres, leur défaut d'ensemble et d'harmonie, de sorte que l'un commande ce que l'autre défend, que celui-ci tolere ce que celui-là réprime, etc.

Tout ainsi qu'un remede salutaire dans une main habile devient un poison dans une main indiscrete ou ignare, parce qu'il faut connoître l'inducation, de même une constitution toute précieuse qu'elle soit dans chacune de ses parties séparées, (ce qui cependant, tant s'en faut, n'est pas dans *la nôtre*), une constitution précieuse veut que

tout soit tellement joint, direct et en concordance dans tout ce qui la compose, que l'on n'ait, en quelque sorte, qu'à dire, je vais la suivre, du commencement à la fin, sans craindre de m'égarer; tel que par un chemin direct et suivi, l'on arrive au lieu même le plus difficile; tandis que pour arriver à l'issue d'un *dédale*, on court mille et mille risques de s'égarer, de se perdre, et que l'on ne sauroit échapper aux dangers sans être pour ainsi dire conduit par la main de l'auteur; et c'est ce qui ne se peut dans cette constitution, car il faudroit autant de mains qu'il y a des François à conduire dans le labyrinthe inextricable.

Si cette comparaison frappante suffit pour te faire concevoir la difficulté et les dangers qu'il y a pour un homme qui est engagé dans un labyrinthe, à s'en tirer à l'aide de celui même qui l'a construit, que doit-il donc nous arriver dans ce dédale de la constitution de la France, si les auteurs de cette monstrueuse production sont eux-mêmes incapables de nous y diriger avantageusement un seul instant.

Mais ce n'est pas la constitution, insistera-t-on encore, qui a causé tant de calamités et qui les cause sans cesse; je le veux, mais vous conviendrez qu'elle est donc bien inutile et que ce qui est plus désespérant, qu'elle est au moins le prétexte abominable de tout ce qui se passe, et que sous l'apparence de la régénération l'on se porte à tous les excès de la régénération la plus complette; enfin, il eût donc été à désirer que l'idée de cette constitution fût encore à des millions de siecles de nous.

Ou les François avoient besoin de se régénérer, ou il n'y avoit que des abus à réformer pour les rendre heureux et libres; dans le premier cas pourquoi s'ils opiniont ainsi de leur situation, ou plutôt pourquoi leurs législateurs maladroits et féroces, qui aviont cette opinion d'eux, n'ont-ils pas prévu que le peuple, formé à ses antiques habitudes, ne voudroit jamais se soumettre aux principes

régénérateurs de l'assemblée constituante ? pourquoi dans cette considération qu'ils devoiont avoir, n'ont-ils pas vu que des vicieux ne se rendont que difficilement à la voix impérieuse de la raison qui les rappelle au bien ? pourquoi ceux qui vouliont les changer n'ont-ils pas d'abord et avant tout décrété des loix réprimantes, correctives, impératives, capables de contenir les méchans, d'en imposer aux factieux et de prévenir les intrigues et les crimes qui en sont la suite?

Pourquoi, si les mêmes législateurs sentoient le besoin de régénérer les François et la difficulté d'y parvenir, avont-ils tout-à-coup annulé toutes les loix antérieurs et laissé le peuple sans loix, sans Roi, sans principes et sans frein ? Etoit-ce pour opérer plus vîtement, plus complétement et plus universellement ce grand bien qu'ils projetiont de faire? *L'expérience funeste de nos malheurs, justifie pleinement leur ignorance ?*

Etoit-ce pour, à la faveur du cahos infernal et terrible que de telles mutations alliont produire, satisfaire leurs scélérates passions ? Si c'étoit leur projet criminel, tout prouve qu'il a été aussi bien calculé qu'abominablement mis à exécution ?

Etoit-ce pour changer les François de pire en pire, oh! pour le coup, ils avont eu le succès le moins équivoque! Etoit-ce pour les ramener à la justice, à la raison, à la sagesse des peuples heureusement constitués, cela est différent ; j'en laisse le jugement aux hommes sensés, et je demandons à l'univers entier si ce but intéressant et désirable a été atteint par nos législateurs constituans ?

Enfin, si les François n'étiont ni dans l'intention, ni dans le cas d'être totalement régénérés, quoique fort corrompus, s'ils n'étiont pas murs pour une telle opération, quoique nos engoués et nos sophistes vaniteux disiont le contraire; s'ils n'étiont pas hommes assez dociles pour se laisser conduire au bien, pourquoi donc avoir eu la mal-adresse et l'impéritie de tenter une telle entreprise,

qui, à coup sûr, devoit produire dans toutes les suppositions mille et mille horreurs et la perte de la nation?

Mais la sagesse de tous les siecles antérieurs aux nôtres, laquelle nous apprenoit suffisamment combien les mutations totales sont dangereuses, même par les peuples qui avont encore des principes de vertu, et qui désiront sincerement leur réforme; la même sagesse nous ordonnoit de ne changer que peu à peu, les vices et les difformités de notre gouvernement. D'abord on eût attaqué les abus les plus saillans, et leur réforme eût été faite au contentement de tous les François, ou peu s'en faut; puis d'années en années, le corps législatif eût opéré sans bruit, sans confusion et sans trouble, le bien, la liberté et la gloire de la nation, et eussiont assuré tous ces bienfaits, sur des bases immuables.

Mais, pour notre fatalité, nous avons eu des représentans ignorans, présomptueux, orgueilleux, petits, jaloux, envieux, avares, ambitieux et insensés, qui aux mépris de quelques sages, et bons citoyens éclairés qui leur étiont malheureusement associés, qui avont, disons-nous, voulu s'enrichir de notre ruine, ou régner en Rois, ou jouir rapidement d'une gloire manquée, et qui sera à jamais pour eux la flétrissure la plus ignominieuse.

Et quelle eût été cette affreuse gloire dont ces insensés vouliont s'enivrer, celle d'avoir détruit notre repos, notre prospérité, notre rénommée, jusqu'à eux immortelle; et notre honneur et notre bonheur, enfin, pour que l'on dise, *les* voilà ces grands modeles de sagesse et de *génie*; voilà ces grands hommes, ces étonnans régénérateurs de la France.

Oh scélérats! que vous êtes bien justement punis, puisque d'un bout du monde à l'autre, si l'on en excepte vos salariés coquins, et les foux, vous êtes méprisés, haïs, détestés, abominés, proscrits dans la pensée du monde entier.

Allez, sénatoriaux, avortons du sénat immortel de *l'Ar opage* et de l'antiq e Rome, ne vous excusez plus sur votre constitution ; ne dites plus qu'elle n'est pas la cause de notre déshonneur de notre perte ; ne dites plus que vous n'avez pas voulu le mal, car tout vous dément, et sans parler de vos infames projets, de vos calculs scélérats, et de vos exécrables machinations, pour ne nous en rapporter qu'à la politique la plus vulgaire, le plus ignorant de la nation vous diroit que quand on renverse tout à coup les principes, les mœurs sont bientôt perdues, et que quand on est sans mœurs, on est capable de tout; qu'alors semblables à des loups enragés, on se jette avec fureur sur tout ce qui offusque la vue ; enfin, sur tout ce qui appelle à queuques uns de nos seus en *convulsion.*

Mais, Jérôme, je nous radoucissons, ajoute M. notre vicaire, et je disons que nos dépités se sont en vain efforcés de former pour des anges un gouvernement qui ne peut convenir qu'à des diables tels que sont les François de nos jours ; ils se sont donc bien abusés, ils avions donc oublié *qu'eux-mêmes*, *hommes fort vicieux*, ils étiont bien peu propres à constituer des hommes corrompus, et qu'ils se sont étudiés à corrompre encore.

Pourquoi à l'imitation du sage *Solon*, n'ont-ils pas songé plutôt à faire, sinon les meilleures loix possibles, mais celles qui nous conveniont le mieux? Auriont-ils eu la fatuité de se croire plus de génie, plus de lumieres et plus de sagesse que ce premier de tous les législateurs ?

Si l'Assemblée eut eu à constituer un peuple tout neuf, sortant des forêts de l'Amérique septentrionale, sans vices, comme sans vertus marquées, mais doux et dociles; Oh ! alors, comme elle eût eu une cire molle, sans penchant à une forme plutôt qu'à l'autre, et susceptible au contraire de toutes les modifications qu'il lui auroit convenu de lui donner. Oh ! pour le coup, elle eût pu appeller à elle

toute-

toutes les ressources de la raison et en faire le modele des peuples constitués.

Mais, au contraire, lorsqu'un peuple à reconstituer, comme nous, a déjà et dès long-tems des mœurs, des usages, des habitudes, des vices, etc. La raison, qui comme je l'avons déjà dit, fait tout par nuances, par degrés, et relativement, la raison veut et ordonne que l'on lâche *ici* le frein, que *là* on le serre; que dans un cas on sévisse avec rigueur, que dans un autre on soit moderé, et que les divers principes constituans et éternels, exceptés, tels que la justice, l'humanité, etc l'on accorde dans les articles réglementaires, au climat, au tems, aux mœurs, au goût, etc. tout ainsi qu'un médecin habile, qui en traitant un malade attaqué d'une maladie grave, ne perd jamais de vue son tempéramment qui ést le mode selon lequel se font toutes ses fonctions, tant animales que vitales et naturelles. En conséquence ce sage et lumineux médecin se garde bien de changer tout-à-coup, ce mode principe de ses jours; mais au contraire il le ménage, change peu-à-peu ses habitudes, ses goûts, et par ce moyen et ces précautions judicieuses, il fait une mutation totale dans sa constitution animale, et lui en habitue une autre, sans altérer ni ruiner sa santé et exposer ses jours.

Telle est en morale, la marche du législateur profond qui désire réformer un peuple, et lui donner les loix les plus convenables à son état; se proposant de lui donner peu-à-peu les meilleures possibles, lorsque le progrès de la perfection des mœurs de ce peuple admettra une plus grande perfection dans la constitution que ce législateur habile et sage se propose de lui donner en dernière analyse, et c'est ainsi que se conduisirent en hommes de génie et humains, les Solons, les Licurgues, les Numa, les Zoroastre, etc.

Or donc, nos législateurs en nous faisant une constitution prétendue angélique, n'avont su ce qu'ils faisiont;

continue M. notre vicaire, puisqu'elle ne sauroit convenir à des hommes vicieux, les trois-quarts corrompus et pervers; et comme une constitution qui ne sauroit convenir à la nation pour laquelle on l'a faite, est une paire de petits souliers pour de gros et grands pieds; et ne vaut pas même qu'une constitution à faire, et encore moins, puisque non-seulement elle ne nous convient pas, mais qu'encore nous ne sommes ni assez dociles, ni assez doux pour y obtempérer. Je demandons si je ne restons pas sans constitution, et si après tant d'agitations, tant de renversement, tant de sottises, tant de crimes commis et d'horreurs faites pour s'en donner une, ce n'est pas le plus grand des malheurs que d'être pire qu'au premier moment, où riches encore des fruits de notre industrie, nous n'avions pas à nous reprocher des milliers de forfaits atroces, dont la postérité ne pourra s'empêcher de nous accuser de ces réflexions tristes et cruelles, mais trop malheureusement vraies; il suit que loin d'être libres et encore moins heureux et glorieux par leur constitution tant vantée par des foux, des hommes lâches et scélérats, les François égarés, trompés, sont au contraire depuis deux ans et demi, le peuple le plus infortuné et le plus esclave qui soit aujourd'hui sur la terre; puisqu'indépendamment des fers dans lesquels leurs propres passions et leurs fureurs les retiennent captifs et serfs, ils trouvont à tout instant à leur porte, dans la rue, etc., dans le sein même de leur maison des *mouchards*, des *tyrans*, des *monstres*, qui avec *ce beau mot de liberté* et avec celui d'aristocrates, les injuriont, les menaçont, les batont, les volont, les assassinont, les brûlont, et le tout pour rire; impunément et sans autre forme de procès et sans autres poursuites, on crie *tolle*, on se désespére, on accourt au sénat, mais que fait ce monstrueux sénat, auteur de tant de forfaits? (Il passe froidement à l'ordre du jour.) Qui le croira, cependant rien n'est plus vrai?

Oui, je le disons hardiment, et jarni, je n'avons pas

peur de le dire ; oui les François sont aujourd'hui les plus vils esclaves de la terre et les plus à plaindre, puisqu'ils le sont sur-tout d'un despote terrible, *leurs passions !* oui, les François sont en servitude, malgré toutes leurs folles jactances sur leur prétendue liberté, puisque leur Roi sans autorité, ou du moins chargé d'un pouvoir qui sera toujours nul, quelque chose que fassent ses ministres, tant que les départemens, les districts et les municipalités seront aussi vicieusement constitués qu'ils le sont, puisque leur Roi avec toutes ses vertus, avec toute sa bienfaisance, son zele pour leur bonheur et pour l'exécution de la loi, ne peut et ne pourra jamais fructueusement venir au secours des opprimés que le plus petit faquin et ragot de municipal pourra vexer, tyranniser aux yeux même du Monarque sans autorité efficace.

En vain les sages et lumineux MM. Delessart et Tarbé, en vain ces hommes aussi fideles à leur Patrie qu'au Roi, dont ils chérissont la personne auguste et admiront les vertus ; en vain ces ministres actifs, laborieux, affables et zélés pour la chose publique, s'efforçont de répondre à la confiance de la nation et du Roi leur légitime souverain, leurs efforts seront toujours impuissans et le cœur navré de douleur, leur ame sensible et juste, ils verront le mal sans pouvoir l'empêcher efficacement, et pourquoi parce que c'est un arrêt prononcé pour jamais dans les cieux, que d'un principe vicieux on ne peut jamais tirer des conséquences heureuses et propres au bien public et particulier, parce que de l'inégal partage de la puissance divisée naît le défaut d'équilibre des actions de cette puissance et que ce n'est qu'autant que toutes les parties sont identiques et convenont unanimement à un même but, à une même fin, qu'elle peut produire tous ses effets et devenir dans l'ordre social le principe de la paix, du bonheur et de la gloire de l'empire.

Les François, dit M. notre vicaire, sont donc des esclaves, et par leur belle constitution même, dans laquelle leurs profonds législateurs les avont enférés aussi bêtement que malignement. Je le prouvons, 1°. parce qu'ils ne participont point immédiatement à la création des loix qui fondont la liberté publique et particuliere; 2°. parce qu'ils n'en sont point reconnus les gardiens et qu'ils n'en avont pas la sauve-garde, ce qui est un des points essentiels de la liberté; 3. parce que ces loix ne sont pas régies par des institutions publiques, enfin parce que l'on peut y faire tous les changemens que l'on voudra et sans leur participation, voilà le mot fin du corps législatif; mais je l'avons deviné, ajoute M. notre vicaire.

En effet, continue-t-il, comme la liberté que j'avons bien définie, comme la liberté n'est sensée exister dans une société qu'autant que l'on n'y obéit qu'à la loi que l'on a consentie ou approuvée, je demandons comment-elle pourroit existter en France, dans sa constitution actuelle, dans laquelle les citoyens ont stupidement consenti à extraire de leur sein un corps impérieux, tyrannique, auquel ils avont follement concédé le pouvoir qui n'appartient qu'à eux collectivement pris; c'est-à-dire, qu'ils lui avont concédé la puissance de changer quand bon leur sembleroit, leurs loix, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., et de faire à ce sujet ce qu'ils désireront, et toutes les fois que le voudra cette magistrature audacieuse et despotique.

Enfin, pour être libre il faut être sûr de son état, de sa position, de la jouissance que nous accorde la loi; or, je demandons encore quel est en France l'homme qui actuellement peut compter un instant sur sa liberté personnelle locommotive, sur sa vie, sur sa santé, sur sa propriété; quand le dernier ramoneur ou le dernier municipal peut par ses fureurs ou par une délation payée, nous traduir au tribunal inquisiteur des crimes de haute nation?

Quel est l'homme qui peut compter sur sa propriété, quand le corps législatif à qui j'avons à cet effet baillé le pouvoir sans limites de changer à sa guise nos loix, peut à tout instant remettre nos vies et nos biens à la merci des brigands, dont je sommes entourés depuis près de trois ans? Je demandons donc, si dans un gouvernement aussi fermentant que celui que l'on nous force, la bayonnette à la main, à recevoir, je pouvons nous promettre l'avantage précieux de n'avoir plus aucune volonté quelconque à redouter que la loi?

La nation s'étant donc sottement dépouillée de sa puissance pour une portion d'elle-même; ressemble à un homme insensé, qui pour fortifier un de ses membres, auroit fait tomber tous les autres dans le marasme et la paralysie,

En permettant donc au corps législatif de renverser à sa volonté, ses intérêts politiques, économiques, circonstanciels, ses mœurs même, ses habitudes, son existence enfin, la nation peut-elle être libre, et peut-elle bien oser se dire telle, et prendre ce nom si peu convenable à l'esclavage réel dans lequel elle s'est, on peut dire volontairement plongée, après avoir cependant commis tous les crimes pour devenir libre, *à ce qu'elle dit.*

Pauvres aveugles! est-ce donc là une chose si précieuse qu'une telle constitution? et pour se la procurer, falloit-il renverser des flots de sang? Si elle étoit bonne, la paix seroit avec vous, et vous en jouiriez depuis l'époque fatale, qui au contraire vous a plongé dans les affreux périls de la discorde et de l'anarchie; car il est de l'essence du bien, de s'établir sans trouble et sans forfaits. Voudriez-vous donc continuer à vous égorger, pour conserver le gouvernement insensé que l'on vient de vous donner?

Mais, s'il se trouve un vengeur, que n'avez-vous pas à redouter? quoique trompés, vous êtes coupables; vous avez commis l'injustice, le meurtre! obstinez dans votre révolte contre Dieu même, et contre le meilleur des monarques,

vos forfaits sont au-dessus de toute pitié. Ceux qui vous puniront de vos crimes, pourront, et avec plus de raison qu'*Attila*, dire, nous sommes le fléau de Dieu, et la verge dont il a voulu que les François scélérats, fussiont déchirés. Vous avez corrompu vos femmes, vous les avez rendues impies et cruelles, en montant leur mobile cervelle. On se croira en droit de n'épargner ni sexe, ni âge, on pourra même frapper des coupables sur toutes vos chaises pontificales, aux pieds de vos autels; par-tout, on honorera le crime justifiant la vengeance et appellant la mort.

Mais je revenons encore aux preuves de notre esclavage actuel. Qui pourra contester les faits que je venons de citer, n'aura pas la moindre notion de la constitution actuelle de la France!

Pauvre nation! on t'a donné le nom dérisoire de souveraine, mais tu ne vois pas qu'au même instant, on t'a privée de l'usage de cette chimérique souverainneté; et tu ne vois pas, qu'en confiant une souverainneté à des hommes prétendus tes représentans, et qui deviont l'être; mais qui pour ton malheur n'avont représenté que leurs fureurs et leurs passions; tu ne vois donc pas, peuple lâchement trompé, que l'on se joue et que l'on se jouera de toi, tant que tu ne reviendras pas sagement sur tes pas, et avec cette noble et judicieuse dignité qui impose, persuade et opère sûrement. Tu ne vois pas qu'il ne t'ont même pas laissé la faculté de leur donner des mandats! enfin tu ne vois pas que tu t'es aussi follement qu'indiscrétement livré à des Judas, qui se sont rendus si absolus par les loix qu'ils n'avont faites que pour eux, qu'il n'est plus aucune autorité dans la constitution qui puisse les ramener à la justice et à l'ordre!

Mais, diras-tu, une loi leur ordonne de révérer les loix constitutionnelles et de n'y pas toucher. Que tu es encore enfant, que tu es bonasse! peux-tu ajouter quenque foi, quenque croyance à de tels gens et à de tels décrets que

les leurs ? Quelle puissance, quelle force pouvont contenir et en imposer à ceux qui commandont à la puissance et à la force !

Ne sais-tu pas que ces tyrans ne reconnoissont d'autres loix que leur volonté suprême ? Si la premiere législature qui avoit des mandats si impératifs s'en est bien jouée, que ne peut donc pas faire la suivante qui n'en recevra pas ? Combien ne se moquera-t-elle pas de tes puériles prétentions, et avec plus d'audace et avec plus d'impunité encore ?

Mais tu m'observeras encore, que la premiere législature a expressément recommandé la constitution à tous les François, aux hommes, aux femmés, aux vielhards, uax enfans même à naître, aux borgnes, aux aveugles, etc. Enfantillages, puérile crédulité dont les scélérats riont à gorgé déployée !

Quels sont ceux qui pourront juger sainement de ces loix constitutives, auxquelles eux-mêmes qui les avont faites ne connoissont rien ? quel est d'ailleurs le nombre de ceux qui pourriont les juger et les apprécier ; et quand ils en reconnoîtriont les défauts, quels moyens auront-ils pour faire valoir leurs réclamations, quand le corps législatif essentiellement despote, commandera impérieusement d'obéir, et sans mot dire, à la loi tyrannique que tu as toi-même consentie ; et quand cette force publique qui est immédiatement subordonnée au sénat, foudroyera quiconque sera assez osé pour lever trop haut la tête au-dessus du plan horisontal du vaste champ de la puissance usurpatrice qu'il s'est arrogée.

Ah, François ! continue M. notre vicaire, croyez-en la vérité ! le despotisme est par-tout où l'on n'obéit pas à la loi seule, et où la loi favorise quelqu'un ou quelque corps ; et c'est ici le corps constituant, le corps législatif, qui lui-même s'est rendu propice et favorable à toutes les parties de la constitution, laquelle ne peut être bonne et

prospere au bien général, qu'autant qu'elle sera parfaitement impartielle et dans la dispensation des faveurs, comme dans la maniere d'infliger les peines.

Mais j'allons plus loin, et je consentons pour un moment que le respect pour les loix constitutives de l'Empire, soit tel que l'on ne se permette pas même d'y faire le plus léger changement. L'assemblée constituante qui les a décrétées, auroit-elle l'impudence et porteroit-elle l'effronterie jusqu'à se croire tellement infaillible, que ni les tems, ni les circonstances, ni tout ce qui peut changer ou modifier les choses, ne sauriont rendre leurs loix susceptibles du moindre amendement de quelques changemens, enfin même de suppression, si le cas l'exigeoit; car à juger du futur par le passé et par le présent, hors la vérité, la justice et la raison, quelle est la loi si bonne, si parfaite, que les événemens qu'on ne sauroit tous prévoir, ne rendiont un jour ou l'autre nuisibles au bien même de l'établissement et au maintien duquel elle avoit été faite? et pour ne pas aller plus loin chercher des exemples et des autorités, notre constitution, encore au berceau, fourmille déjà de loix et de réglemens inutil nuisibles et dangereux

La nation en reconnoîtra-t-elle donc passivement les défauts et les vices, sans oser proposer de les amender? restera-t-elle sans cesse engouée des propos imbécilles de queuques forcenés ou des scélérats que l'on soudoye pour célébrer ce monstre de la révolte, et pour obéir servilement et aveuglément aux impérieuses folies de ces foux enthousiastes et de ces perfides déclamateurs clubistes et autres, qui ne lui commandont jamais que la fureur dans les yeux et le glaive à la main? Négligera-t-elle la plus essentielle de ses loix, la plus belle et la plus sure de sa puissance, la faculté de réviser et de censurer ses loix, quand elle le jugera convenable?

Sans quoi, le peuple François devenu l'esclave passif des

loix,

loix, des législateurs, sera dans la plus affreuse et terrible dépendance; et sans cesse en fermentation, il ne passera des bornes d'un silence coupable qu'aux plus cruelles agitations et à la guerre la plus féroce, et flottant sans cesse entre le despotisme du corps législatif et l'anarchie, il périra victime de l'une ou de l'autre de ces tyrannies.

Mais je supposons que le bonheur de la nation dépendît absolument de l'immúabilité des loix de sa nouvelle constitution. Est-elle sûre cette nation que ses représentans successifs respecteront tellement ses volontés à ce sujet, qu'ils n'oseront y toucher? ah! croyez d'avance le contraire, et sachez qu'il n'est pas de disciple si novice, qui, mis à la place de ses maîtres, ne se croye capable de les censurer et de les réformer : en conséquence, attendez-vous que, non-seulement la nouvelle législature qui sera divisée en monarchistes et en républicains jacobistes, non-seulement se croira en état de corriger, mais même de changer nos loix constitutionnelles, en cherchant à faire au Roi le plus de mal que le pourra la partie républicaine; enfin ne voulant pas rester partie oisifs, nos nouveaux législateurs travailleront à qui mieux mieux à nous enlever ce qui pourra nous être resté de *paix*, de *biens* et d'honneur; car les hommes armés du fer du despotisme aimont d'autant moins à le laisser inutile, qu'ils s'empressont de le forger lorsqu'il n'existe pas, d'autant que la plupart des hommes sont naturellement tyranniques et visont toujours au pouvoir absolu, tout en condamnant et traitant de monstres ceux qu'ils accusont d'être tels.

En ce cas, MM. de la premiere législature, vous pouvez donc vous attendre à voir traiter votre belle besogne comme vous avez traité l'ancien systême, comme vous avez fait, on vous fera, et comme vous n'avez rien trouvé de bon dans votre ancienne constitution, peut-être la vôtre sera-t-elle à peine regardée comme soutenable; et la France ainsi boulleversée perpétuellement par des intrigues et des

brigands ne redevra ses malheurs qu'à l'exemple indécent et unique que les premiers députés avont donné, en méprisant les mandats de la nation, et ce qui est bien autrement criminel et funeste, en décrétant que l'on ne pourra désormais en donner d'impératifs.

N'est-ce pas tout bêtement décréter un pouvoir représentatif tyrannique? N'est-ce pas mettre sous le joug d'une poignée d'ambitieux ou de fripons, non-seulement le pouvoir exécutif rendu nul, (lequel seul bien établi, bien soutenu pourroit remédier à tout); mais encore toute une nation, qui ne peut manquer un peu de se lasser, de se courroucer, et dans sa juste fureur de tout renverser de rechef, et de mettre en poudre cet échaffaudage de présomption, de brigandages et de folies.

Est-ce là ce que l'on appelle une *constitution* sage et prospere? Ah! convenez, s'écrie en cet endroit M. notre vicaire, convenez, continue Lucas, hommes pervers, indignes de notre confiance, convenez que vous espériez rester éternellement dans votre députation, et qu'après avoir tant aboyé et tant hurlé, après ces é ernisemens dans les places de l'ancien régime, vous ne trouviez pas vicieux ni mauvais de vous perpétuer dans celle du nouveau! convenez enfin que vous aviez perdu le sens et la raison, puisqu'assurés de vous retrouver bientôt sous le joug que vous avez sottement et scélératement imposé aux François, vous ne devez pas douter que vos successeurs ne vous épargneront pas plus que les autres.

Mais vous ne vous êtes pas contenté de décréter le pouvoir législatif toujours subsistant, (ce qui est assez utile pour la liberté); mais vous avez encore voulu qu'il fût toujours agissant; car vous avez des langues de *fiel* et des doigts crochus qui n'aimont pas à ne rien faire. Vous avez voulu de plus que le pouvoir législatif fût en même tems et pouvoir convoquant et pouvoir congédiant.

Vous ignorez donc, ou vous feigniez d'ignorer qu'il ne sauroit y avoir de *liberté publique*, l'à où un corps comme le vôtre fait tout, et ne laisse rien à faire au pouvoir exécutif, auquel seul appartient cependant la faculté et le droit de vous convoquer et de vous dissoudre ou de vous proroger; sans quoi, jaloux d'un pouvoir aussi beau pour *vous*, que tyrannique pour *nous*, vous avez mis le corps représentatif dans le cas d'opprimer continuellement la nation et de faire tout ce qu'il voudra, sans que cette nation insensée ait songé à faire donner à son souverain, au moins le pouvoir de vous empêcher de faire du mal; et cette prérogative royale qui en *Angleterre* est la sauve-garde de l'Etat et de sa liberté, est si nécessaire que la France sera dans les fers, tant que son auguste chef qui ne veut et ne désire que le bonheur des François, n'en sera pas formellement revêtu.

En effet, quel moyen aura la nation de contenir l'ambition du corps représentatif et de réprimer sa licence, si le souverain n'a pas en lui la puissance de lui imposer? Supposons que s'arrogeant tous les droiss, tous les pouvoirs et s'ingérant de toutes choses comme il ne l'a que trop malheureusement fait jusqu'ici, ce corps devenu audacieux, entreprenant et despote, faute de frein pour le retenir, veuille faire quelques traités de commerce, ou tout autre nuisible et peut-être funeste à la France; que deviendront ses habitans, si leur Roi, qui est leur pere, leur ami; si le Roi qui est l'auguste et souverain représentant par la loi et par le fait, ne peut arrêter le torrent dangereux et lui opposer des digues, soit en congédiant, soit en prorogeant le corps représentatif.

Sans cette prérogative royale, dont les Anglois, *peuple* aussi *sage* que profond en tout, ont si bien senti l'importance que loin de la restraindre, il l'augmenteroit, s'il le falloit; sans cette prérogative, il ne peut pas plus exister

de liberté publique et universelle, que de liberté individuelle ; si le Roi n'a pas le pouvoir efficace d'interdire, de défendre ou de suspendre d'office tout corps administratif prévaricateur.

Faut-il une autre autorité de l'indispensable nécessité de la prérogative due au Roi de convoquer, de proroger et de dissoudre à volonté et selon la raison, le corps représentatif, que la faculté que les ci-devant législateurs avont cédée au Roi de susprendre les corps administratifs et même de les interdire? Donc s'ils ont reconnu qu'il étoit besoin d'un frein aux administrateurs, ils sont tacitement convenu qu'il en falloit un aux représentans, à plus forte raison. Mais, dame, on aime autant à réprimer le pouvoir des autres qu'à éteindre le sien ; et puis nous observera ce sénat défunt, j'avons eu soin de rendre en même tems nul le pouvoir que j'avons donné au Roi de suspendre les corps administratifs, en subordonnant à notre jugement les raisons de cet acte d'autorité.

Scélérats, infames tyrans de votre malheureuse patrie! tremblez, et si vous avez lu l'histoire, rappellez-vous le sort des fourbes et perfides Décemvirs de *Rome*. Comme vous, chargés de donner de meilleures loix à leur patrie et d'y lier la liberté publique et particuliere ; admirez d'abord, et louez au-delà de toute mesure, Rome trop confiante, trop exaltée dans sa gratitude, finit par devenir l'esclave servile de ceux auxquels elle avoit demandé une raisonnable liberté. Mais leur hypocrisie, mais leurs crimes ne furent pas long-tems impunis ; et Rome éclairée sur les vrais sentimens des scélérats ambitieux qui aviont trompé son attente, les immola à son juste ressentiment, et reconnut qu'indépendamment de la reconnoissance qui doit porter les hommes sensibles à acceuillir et à louer ceux qui semblont s'en être rendus dignes ; la sagesse veut en même tems que l'on donne au tems et que l'on attende à juger

d'eux par les événemens et de leurs vertus réelles à leur mort.

Que n'avez-vous donc pas à craindre, perfides et criminels législateurs constituans? c'est aux coupables que je nous adressons, car je ne méconnoissons pas les *fideles* et *vertueux citoyens* qui vous avont été malheureusement associés? que n'avez-vous donc pas à craindre, puisque par vos infernales machinations notre nouvelle constitution détruit non-seulement la liberté générale, mais aussi la liberté individuelle; car tout aussi facilement que je venons de prouver que le corps législatif nous a privés de la liberté publique; de même l'autorité civile, qui est celle des départemens, des districts et des municipalités, abolit la liberté individuelle, et dans notre constitution actuelle, cette fatalité est d'autant plus redoutable qu'elle est plus inévitable; puisqu'il est de toute impossibilité que ces corps n'opprimiont pas la nation, d'autant qu'ils s'opprimont eux-mêmes constitutionnellement l'un pour l'autre, et que pour n'être pas la dupe de la constitution et par n'en être pas aussi vexés que le reste de la nation, que leur autorité divisée et réunie opprime, les membres de ces corps sentont déjà que, pour se soustraire à la tyrannie générale, ils devont se coaliser et s'entendre pour réduire et écraser, s'il le faut, quiconque se proposeroit, pour les humilier et les corriger, de rappeller d'un corps à l'autre, et quiconque auroit la puérilité de fonder sa liberté individuelle sur la faculté vaine et stérile, que des loix déjà méprisées ou négligées donnont à tous les citoyens de réclamer auprès d'un tribunal étranger ce qu'un autre leur aura injustement refusé, et définitivement en courant de tribunaux en tribunaux, de passer au pouvoir assommant de l'assemblée nationale!

Rocher inébranlable, où vient se briser l'orgueil insensé d'une prétendue liberté, dont le pauvre sot qui en est engoué reconnoît enfin l'impuissance ou le délire, si toute-

fois quelques-uns des corps intermédiaires entre lui et l'assemblée nationale, n'ont pas auparavant écrasé cet homme prétendu libre, en lui faisant sentir son état et en le faisant juger plus sainement de son aveuglement et de ses folles prétentions.

Lucas, observe le bon Jérôme, ça veut donc dire qu'aujourd'hui, comme autrefois, les loups ne se mangeont pas, que je n'avons fait que changer de loups, et que pour être plus dévorés, j'avons chassé dans les finances des loups gras et bien repus, qui commencions à nous donner queuques relâches pour en prendre d'affamés et d'enragés.

A merveille, Jérôme, t'y voilà, tu vas me dire peut-être; mais on peut rappeller au Roi des vèxations, des injustices et des violences que l'on peut éprouver; ça est vrai; mais qu'est-ce que servira à ce bon Prince de pouvoir suspendre d'office un corps administratif, si le dernier en recourant au corps législatif est assuré d'avance de trouver dans son auteur, tout l'appui et toute l'impunité qu'un suppôt de tyrannie peut attendre d'un tyran auquel il est aussi aveuglément que scélératement dévoué.

Mais un des rafinemens du corps législatif, le voici; c'est quindépendamment des pouvoirs illimités qu'il s'est donné et qu'il a un peu un *tantinet*, semble partager avec les corps administratifs, il a tellement rendu foible et timide le pouvoir judiciaire, que quand il voudra, il aura sur les magistrats mille fois plus de crédit que dans l'ancien système, n'en avoit le chancelier, le grand conseil et les parlemens; et à ce point enfin que les juges déjà vils serviteurs et bas complaisans de la populace qui les institue, ils seront les valets des municipalites des départemens, etc.

Sublimes régénérateurs de la France, législateurs profonds il n'est donc pas de stupidités, ni de scélératesses que vous n'ayez faites et pour asservir la nation et pour vous en rendre les tyrans absolus! en faut-il d'autres exemples,

que l'arrestation indigne du Monarque de la France, que sa suspension inconcevable, et que la détention impudente du meilleur des Rois, poursuivi, arrêté et traité comme un criminel, et en vertu de vos ordres et de vos décrets!

Que diront les nations Etrangeres? que diront-elles encore de vos crimes de haute trahison? lesquels vous n'avez affectés de ne pas définir que pour rafiner en tyrannie; car n'est-ce pas jetter la terreur dans tous les cœurs, que d'exposer le plus paisible, le plus honnête des citoyens aux dangers imminens d'être tous les jours accusés d'un crime qui, n'étant ni défini, ni déterminé, peut mettre un coquin dans le cas de nous en accuser, et des juges passionnés dans celui de nous juger comme tels.

Mais ce n'est pas tout, ne vous bornant pas à cette horreur, vous donniez pour juges de ce tribunal, les membres du tribunal de cassation et de hauts-jurés; (juges vos créatures, vos enfans et vos subordonnnés;) juges qu'à tout instant vous pouvez casser à volonté, et ce sont de tels hommes devoués nécessairement à vos passions, qui jugeront les crimes de haute trahison.

Et vous osez vous dire des hommes droits, justes, humains et sages; et vous osez appeller votre ouvrage, la consitution des constitutions; allez, vous n'êtes que des imbécilles, des vaniteux, des monstres, et des tyrans odieux!

Les juges de ce beau tribunal seront les chefs suprêmes de la nation, et vous seuls pourrez les destituer! vous serez-donc et les législateurs et les juges de cette nation insensée et trompée par vous seuls. En effet, par-tout où le crime n'est pas défini, par-tout où l'on se contente de le généraliser, par-tout on doit trembler d'être regardés comme coupables d'un crime même encore à connoître.

Plus de sureté, plus de faveurs, plus de liberté individuelle que pour qui abondera dans votre sens, et la nation qui n'a changé que d'oppresseurs, restera partagée

en deux classes, l'une d'opprimés, et qui sera la plus nombreuse, et l'autre de tyrans impérieux et méchans.

Mais peut-être les pouvoirs administratifs offront-ils queuqu'asyle à la liberté! abus! fol espoir! c'est bien là le repaire infernal de l'esclavage! en effet, réunissant le fisc, la haute et la moyenne police civile, avec la police militaire; ces corps qui ne sont surveillés par aucun autre chef que l'assemblée, renfermont en eux un despotisme secondaire qui est fait pour désespérer tout homme sensé, jaloux de sa liberté et du bonheur public.

Le pouvoir judiciaire étoit le seul remède à tant de causes de tyrannie; c'étoit là que de sages loix devoient établir un secours sûr et efficace contre l'oppression de l'administration; mais nous avons vu suffisamment que l'assemblée qui étoit bien éloignée de vouloir le bonheur et la liberté publique, s'est bien gardée de se mettre de tels entraves, et d'opposer des digues au torrent du despotisme qu'elle s'est souverainement arrogée, et donnée par des loix. Despotisme terrible, et d'un genre nouveau; car jusqu'ici l'idée de tyrannie supposoit l'abnégation des loix; mais ici, c'est un despotisme pris avec la consultation et l'appui du peuple, et fondé et consolidé par des loix, pour la défense desquelles une nation stupide ou insensée porte depuis deux ans les armes, et ne les portera vraisemblablement encore que quelque tems; car l'instant de son réveil et de son retour à la raison, n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le croit.

De sorte que dans l'état actuel de la constitution, un *petit coquin*, un *petit sot*, un *petit despote de maire rustique*, ou quelqu'ostrogot imbécille de municipal, de procureur-commun, réunit dans sa main égrefine cent fois plus de pouvoirs pour faire le mal, que notre auguste monarque n'en a pour faire le bien, et pour empêcher les tyrans de ville et de campagne, d'opprimer, de voler, de chasser le

les citoyens de leurs propriétés, de les tuer et de les brûler.

De l'exposé de ces faits authentiques et des réflexions qui en dépendont, ne suit-il pas, continue M. notre vicaire, que si les corps administratifs s'entendont, se coalisont, le peuple sera nécessairement et continuellement tyrannisé, puisqu'il l'est déjà.

Si au contraire ces corps venont à se nuire, ils intrigueront à l'envi, et le peuple corrompu par divers partis, s'opprimera lui-même, en prêtant à l'un le secours et l'appui qu'il refusera à l'autre. Qu'arrivera-t-il? comme un pouvoir trop grand finit toujours par devenir un pouvoir trop foible, l'anarchie redeviendra pire que jamais, et la guerre civile, si le ciel ne nous secoure, viendra parachever le tableau terrible de notre situation; (car que l'on se garde bien de penser que les François) puissiont tenir long-tems dans l'état où ils sont, il n'y a que des foux ou des hommes enrichis des biens nationaux, où des hommes favorisés de belles places, qu'ils désiront conserver; qui soyont assez sots pour croire que tout cela durera.

Ce n'est donc point ainsi que se conçoit, ni que s'opere et s'acheve le plan d'une bonne et prospere constitution; en effet, un tel ouvrage ne peut avoir pour principe premier, immuable, que la raison, en subordonnant les articles réglementaires et de circonstances, aux mœurs, aux habitudes, etc.; le tout cependant enchaîné et lié par un fil continu qui n'en fasse qu'un seul et même tout, dont toutes les parties subordonnées au grand principe fondamental constitutif et politique, concourront immédiatement et médiatement au bonheur général.

Sans quoi, point de liberté, puisqu'elle seroit toujours exposée, soit aux entreprises ambitieuses du corps législatif, soit aux fureurs d'un peuple anarchique; car la liberté, dont la raison ou les vertus, ses rapports, sont les seuls

principes, ne se trouve pas plus auprès de l'extrême indépendance qu'auprès de la servitude.

En effet, la liberté ne consiste pas, tant s'en faut, à pouvoir faire tout ce que pouvont inspirer les passions, ou tout ce que les loix ne défendont pas, puisque tous les membres de l'ordre social ayant les mêmes droits pernicieux, l'on sent que l'esclavage le plus universel, le plus tyrannique, seroit la suite de cette réciprocité de vexations, d'injustices et de violences.

La vraie liberté ne consiste qu'à obéir aux loix seules. La liberté absolue est une chimere. Les hommes naissont en effet moralement tous égaux et tous libres, dans l'état de nature et sauvage; mais la société leur fait perdre cette égalité qui n'est encore que respective, et ils ne redeviennent égaux que par les loix; mais la société leur fait perdre cette indépendance absolue, pour les faire jouir d'une liberté plus sure, enfin, d'une liberté subordonnée aux loix politiques et civiles.

Ainsi donc, ami Lucas, si j'avois été chargé de constituer ma patrie, me disoit M. notre vicaire, après avoir posé pour principe primitif et source de tout autre, la *raison*, après en avoir démontré l'influence immédiate et prospere sur tout ce qui est relatif au bonheur de l'homme, soit dans l'état sauvage, soit dans l'état social, j'aurois ensuite posé et déterminé les droits de l'homme, tels que tu me les as entendus détailler plus haut; c'est-à-dire, en quelques phrases, et par maximes peu nombreuses, claires et le plus distinctement possible.

Puis, j'aurois bien défini et bien exprimé le pouvoir exécutif qui doit être celui du Roi.

D'abord je l'eussions fait chef suprême de la monarchie, et cela pour la paix, le bonheur et la gloire de cette même monarchie; j'aurions déclaré la famille des Bourbons *seule* et exclusivement régnante, etc., comme je le disons

dans notre constitution qui sera exposée à la fin de ce discours, dit M. notre vicaire.

Pour prévenir l'influence trop grande du peuple dans les élections, et pour obvier aux suites funestes des brigues et des cabales dans l'élection aux places, j'aurions, continue M. notre vicaire, j'aurions, mais non pas pour rire, et pour le gausser, comme l'a fait l'assemblée constituante, j'aurions déclaré le Roi chef suprême de la religion, de la justice, de la magistrature, des armées de terre et de mer, et je lui aurions en même tems laissé toutes les nominations à ces différentes parties, ne reservant aux communes que les places de peu d'importance dans les villes, etc. comme je le disons dans notre constitution, (voyez la fin,) et pour donner en même tems aux vertus et au génie, le libre essor qui les élevant au-dessus de l'horison du vulgaire, en font l'ornement, la lumiere et l'appui des nations, qui ne datont et ne pouvont dater et briller que par les vertus et le génie, et faire époque dans les annales du monde. J'aurions bien moins accordé à l'âge, queuqu'estime que j'ai pour l'expérience, comme on l'a fait dans cette constitution, où pour un délire de vieillesse on semble en tout favoriser les ans et ne se souvenir qu'à peine des vertus et du mérite que ne donnont ni les ans, ni les folles prétentions de vieux radoteurs, qui s'imaginont tout savoir et être capables de tout, parce qu'ils avont une vieille *ganache* pour tête, et une vieille barbe pour signe de leur ridicule caractere; enfin, la manie a été à ce point que l'on diroit que ce sont de vieux foux rechinés et jaloux qui avont fait les loix en se caressant, et d'autrefois de jeunes étourdis qui avont voulu jouer les Catons et les Phociens.

Rien de plus juste, sans doute, que de récompenser les services, rien de plus sage que de faire respecter l'âge; mais comme un sot et un ignorant sont toujours sots et ignorants, quelques vieux qu'on les suppose; comme au

contraire la raison et les talens n'ont jamais plus de vigueur et d'utilité que dans un jeune homme nerveux, éclairé et guidé par les lumieres de la science et de la philosophie, j'aurions donc voulu, dit M. notre vicaire, que le Monarque ayant la nomination à toutes les places de poids et d'importance, eût pu, comme il seroit intéressant que cela fût, eût pu favoriser les vrais talens et les grandes vertus, (d'autant que, comme le dit l'adage), dans les ames bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années.

Ami, Jérôme, je pensons que tu seras de l'avis de M. notre vicaire, et qu'il faut donner à *royale-pituite* de quoi avoit *du tabac*, *de l'eau-de-vie* et du bois pour sécher et dissiper son phlegme froid et mortel. Si le vieillard qui a de grands talens réunit en outre la sagesse de l'expérience, desire de l'emploi, je souscrivons qu'on lui en donne un relatif à ses ans et à sa capacité, et je pensons que la société lui doit les plus grands égards et la plus grande confiance.

Mais pourquoi nous engouer pour une foule de vieux imbécilles, qui, parce qu'ils avont pourri beaucoup d'habits au service du Roi et de la Patrie, sans autre avantage que d'avoir fait nombre, voudriont commander, pendant que les trois-quarts d'entre eux n'avont pas même le talent bien facile d'obéir.

Tiens Jérôme, insiste Lucas, l'âge ne baille pas les talens, et tout vieux que je sommes, je n'en faisons pas moins de grosses ganaches; et parce que j'avons bientôt nos soixante-dix ans, en avons-nous plus *d'estoc ?* Le commandement appartient au mérite, et jarnidieu, quand je serions aussi vieux que Mathusalem, aurions-nous les connoissances d'Archimede, et les talens militaires des Alexandre, des Scipion, des Annibal, des César, des Turenne, des Condé, ect. ect.?

Mais pour revenir encore un instant au pouvoir exécutif

et à ses droits, tout ce fût fait en son nom, par son ordre, d'après l'expresse commandement de la loi, consentie librement et sciemment par le Monarque. Dèslors étant l'organe de la *loi*, son ami le plus constant, et son plus ferme appui, la constitution ainsi faite, n'eût pu que prospérer.

Mais, diras-tu peut-être, le Roi auroit eû trop d'autorité. Point du tout. Le consentement de l'impôt que M. notre vicaire n'auroit donné qu'aux représentans de la nation, eût été le remede à l'ambition des successeurs de Louis XVI; car pour ce bon Prince, elle n'eut que faire de précaution; quand on s'est comme ce vertueux monarque déclaré le premier, le restaurateur de la liberté françoise, et le protecteur des droits du peuple; on ne peut être suspecté dans une constitution sage, quand on ne merite pas de l'être, dans une constitution aussi vicieuce que celle que nous avons faite des hommes corrompus et factieux.

D'ailleurs, une sage et juste responsabilité ministérielle, nous eût garé de toutes entreprises illicites, et le Roi déclaré à jamais inviolable et sacré dans sa personne, eût été sur le trône l'ame de la nation, son *être moral*; tel qu'enfin l'est dans les cieux le souverain créateur, duquel nous vient notre ame, ou notre raison, à l'aide de laquelle j'avons toute idée du bien et du mal.

J'aurions reconnu, continue M. notre vicaire, la puissance du peuple, d'autant qu'en effet, sans peuple, qu'est-il à faire de Roi! Et comme à la rigueur, les peuples pourroient se passer de Roi et non les Rois des *peuples*, la royauté présupose une nation, à moins qu'on ne veuille que le Roi ne regné que sur les élémens; mais l'empire n'en appartient qu'a Dieu seul. Mais cette puissance populaire que j'aurions reconnue, comme il l'est juste et raisonnable, subordonnée à la suprême raison, n'auroit jamais pensé, agit que par ses délégués, lesquels, dit M. notre vicaire, auroient tellement été astreints à l'observation des loix de la sagesse, que le peuple n'auroit pas pu plus influer sur ses députés; que ceux-ci n'auroient pu se

servir du peuple pour usurper l'autorité souveraine, et se rendre des despotes absolus et légaux, comme l'avont fait nos scélérats ci-devant législateurs.

L'assemblée nationale n'auroit été jamais que la surveillante et la garantie du pouvoir exécutif suprême, et celui-ci auroit pu par l'efficacité de notre sage constitution, contenir, dans tous les tems, les passions et réprimer les entreprises illicites du corps législatif.

J'aurions mieux fait encore, continue M. notre vicaire, j'aurions été absolument du sentiment, de l'avis d'un philosophe sensible, bon politique et profond dans cette science; j'aurions adopté son idée, de donner au Roi le pouvoir législatif et exécutif tout ensemble; et j'aurions, pour la peine, le bonheur et la gloire de l'empire françois, admis en tout la constitution que j'exposerons à la fin de ces réflexions philosophiques et politiques.

Il y a plus de deux mille trois cents ans que les Athéniens eurent cette sagesse; les Anglois en ont fort approché, en remettant entre les mains du parlement, le pouvoir approbatif, relativement aux impôts, et en donnant au *Roi* le même pouvoir, indépendamment du pouvoir exécutif; défaut essentiel de la constitution Angloise.

Voici pourquoi, M. notre vicaire en eût ainsi usé. C'est 1°. que les meilleures loix qu'ayent eues les peuples les plus anciens, avont toujours été l'ouvrage d'un seul, que les passions qui regnent par millions dans une assemblée législative constituante comme la nôtre, ne permettent jamais de faire ni aussi bonnes, ni aussi sages, ni aussi dégagées de tout intérêt personnel. 2.° Parce qu'un seul homme éclairé, sage, auquel on pourroit adresser des pétitions, des réflexions, et d'ailleurs intéressé à établir l'ordre, la paix, etc. seroit à coup sûr mille fois plus propre à faire de bonnes loix qu'une multitude de foux, ou d'ambitieux, ou de factieux; 3°. parce que l'amour de la gloire et de l'immortalité feroit nécessairement taire en lui toutes les autres passions, et qu'elle

n'auroit, pas comme une assemblée de douze cents personnes, à lutter contre une armée de passions diverses à l'infini et toujours agissantes, lesquelles en se choquant et s'opposant mutuellement, semblont se faire un jeu de se rendre réciproquement impuissantes les unes par les autres, lorsqu'il s'agit du bien public qui ne plaît gueres qu'à queuqu'un, tandis qu'au contraire elles semblont concourir à l'envi pour causer le désordre, le trouble et pour faire le mal.

Mais tu vas me dire, Jérôme, arrête Lucas, que fait là M. notre vicaire ? Ne vois-tu pas qu'il baille tout réellement le despotisme au Roi, vu que tout homme, ou tout corps qui réunit le pouvoir législatif et exécutif est un tyran, ou qu'il a tout ce qu'il faut avoir pour tyranniser.

Ça est vrai, Jérôme, quand le même n'a que faire du consentement du peuple, ou qu'il peut abuser jusqu'à ce point, de son pouvoir arbitraire, que de ne pas demander à la nation son consentement au sujet des loix qu'il a faites. Mais tout change et doit changer, au moment que le Prince non seulement reconnoît, mais qu'il est forcé de reconnoître le pouvoir, de consentir ou d'approuver et d'improuver, ce qui est essentiel à tout peuple qui se constitue, lequel pouvoir j'appellons, (pouvoir approbatif ou improbatif national.

Puissance toute aussi grande qu'il est nécessaire qu'elle soit pour la liberté du peuple, pour son bonheur et pour sa gloire, et pour ne pas se tyranniser, comme cela a été, est encore, et sera tant que je nous baillerons le pouvoir législatif.

Ce pouvoir approbatif, est donc le seul qui nous convienne pour notre tranquillité, pour notre prospérité, outré que ce pouvoir est si important et d'une si grande autorité, que le pouvoir législatif du Roi ne pourroit avoir

d'effet et d'action, qu'autant que j'approuverions ou desapprouverions ses loix.

Mais le pouvoir approbatif a cet avantage de plus encore; sur-tout dans l'état actuel des choses; qu'étant moins difficile à exercer, et plus convenable à la multitude, laquelle sait toujours mieux juger d'une chose que de la faire; sans parler au reste des miriades de passions qui l'aveuglent, l'agitent et l'empêchent sans cesse de penser et d'agir selon vérité, justice et raison, dans la plus grande partie de ses opérations.

Oui, Jérôme, le peuple exerceroit bien plus sagement et bien plus avantageusement pour lui, le pouvoir approbatif, et puis, ce pouvoir n'a-t-il pas dans ses mains autant et plus de force que dans les mains du Roi que j'en avons revêtu, et que j'avons baillé au Roi, en lui défendant de s'en servir? aussi n'a-t-il été durant la fabrication de la constitution, qu'un pouvoir illusoire et dérisoire; qu'il seroit puissant et imposant dans les mains d'un peuple, que personne ne sauroit empêcher de s'en servir, qu'autant qu'il seroit assez vicieux ou insensé pour se laisser corrompre.

Comme tu le vois, Jérôme, le pouvoir législatif est mal placé dans les mains passionnées du peuple, le pouvoir approbatif lui auroit mieux convenu, et comme tu as pu déjà le pressentir, ce pouvoir n'est pas peu de chose, puisque si le peuple ne l'eût pas rendu vain et inutile dans les mains du Roi, ce Prince en eût fait l'usage le plus avantageux pour le bonheur public, en circonscrivant les entreprises du corps législatif, et en rendant ses prétentions aussi inutiles qu'infructueuses.

En effet, le corps législatif revêtu tout-à-coup d'un pouvoir immense, enfin, tout à la fois législateur, juge, exécuteur, la tête lui a tourné, et nous autres animaux qui l'avions échauffée par tous les contes bleus que l'on nous faisoit, et par le feu perfide des feuillassiers, nous

avons eu la balourdise de donner à ces petits avortons de Solons, etc. une puissance sans bornes, ou plutôt je leur avons permis de nous emmaillotter, de nous enférer; enfin de nous mettre sans *pain*, sans *sols*, sans *Roi*, en nous plongeant dans un abyme de maux, suite nécessaire de nos crimes et de nos horreurs.

Au contraire, si la nation assez éclairée et assez sage pour cela, n'eût donné que le pouvoir approbatif à ses délégués, ils en auriont à coup sûr fait un bien meilleur emploi et beaucoup plus profitable à la chose publique, moins *imposant* en apparence, le peuple en eût mieux usé, son cœur ne se fût pas enflé d'un fol orgueil moins *difficile* à exercer, il l'eût mieux entendu; moins immense, il en eût mieux vu tous les rapports et l'eût mieux suivi; car comme tu sais, Jérôme, il est toujours plus aisé de censurer un écrit, etc. que d'en trouver même la premiere idée, à plus forte raison de le faire; de là la multitude des critiques et la rareté des bons compositeurs.

Il ne faut souvent que du goût, dans la littérature, dit M. notre vicaire, quelques connoissances dans les sciences, et en général un cœur pur et un sens droit, pour juger sagement d'une proposition, tandis que pour l'inventer, *discuter*, *raisonner*, perfectionner, il faut des talens, grands et divins; et quelle sagesse ne faut-il pas enfin, pour donner aux choses cette perfection de *vérité*, de *justice* et de *raison* : *sagesse* que n'eût et que n'aura jamais la multitude, dans laquelle, tant de sentimens, d'avis et d'opinions, donnant des passions excessives, la rendont impossible et même chimériquement désirable.

Au lieu que l'approbation et l'improbation ne demandont d'abord que le desir sincere de faire le bien, du sang-froid, des lumieres ordinaires et sur-tout l'amour de la paix et de l'ordre.

Rien n'offusque dans l'examen d'une proposition d'un plan et d'un projet, rien n'échauffe à l'excès dans la dis-

cussion des défauts que l'on peut y remarquer; rien ne peut même faire errer les esprits dans la complication de ses rapports; et après une comparaison sérieuse de ses dépendances, et après une mure contemplation de son ensemble, on dit tranquillement : ceci est bien, celà ne l'est pas autant. Sire, je ne pouvons pas accepter cette loi telle qu'elle nous est présentée. Votre Majesté, sans doute, n'a pas prévu qu'elle pourroit nuire en ceci ou en cela au bien général, et même aux intérêts du trône. Or donc je l'improuvons, et je sommes prêts à lui bailler notre assentiment du moment que notre bon Roi, après l'avoir vérifiée dans sa sagesse, en aura écarté tout ce qu'elle a de défectueux. Voilà qui est dit, qui est fait; et je ne sachions pas, chez un gtand peuple, de maniere plus heureuse de faire constamment le bien.

A présent, je te demandons, Jérôme, si le pouvoir de parler ainsi au Roi, et de traiter de la sorte avec le prince, les intérêts de la nation, ne vaut pas bien la puissance indiscrette et dangereuse, et souvent impertinente de vouloir, soit par amour-propre, soit par un effet quelconque des passions, faire passer des loix pernicieuses, et à quelque prix que ce soit; qui, *telles que l'abolition* de la *noblesse*, le serment impolitique du *clergé*, la loi des *Noirs*, etc., sont le fléau de la paix, du bonheur et de la gloire de la nation, et la ruine de la constitution nouvelle.

Tout *législateur* ou tout *corps* qui s'arroge le pouvoir législatif, s'il n'est pas *grandement politique*, (d'autant, que c'est un des principaux attributs de la législation;) ces corps deviennent pour le peuple qu'il constitue, la cause de tous les malheurs qui lui arrivont, parce que le législateur ne doit pas prononcer la loi même la plus *indirecte* qu'il ne sache d'où elle *vient*, *où elle ira et ce qu'elle produira*; car il seroit mille fois plus désirable que telle loi n'eût jamais été faite, que d'être vicieuse, puisqu'au moins, si l'on fait du mal sans loi, on ne peut pas s'autoriser d'une loi, et qu'il est plus facile de réformer

un peuple vicieux qui n'a pas de loi, qu'un peuple qui se croit en regle, parce qu'il a des loix.

Oh ! qu'il me seroit facile, s'écrie M. notre vicaire, de prouver à l'assemblée constituante qu'elle n'a pas eu même la premiere idée de cette haute et sage politique, qui est la mesure et la regle des loix, et qui en quelque sorte est le fil, à l'aide duquel les législateurs les ordonnent, les combinent et leur donnent à chaque leur place et leur influence respective.

Remplis de l'esprit funeste de machiavélisme, nos grands faiseurs de la premiere législature méconnoissiont absolument cette politique bienfaisante, qui n'est et qui ne sera toujours aux yeux du sage, que l'application immédiate de la morale la plus pure à l'administration des peuples, qu'elle seule peut rendre heureux et puissans.

Et n'avons-nous pas déjà sous les yeux ce tableau horrible des maux que le machiavélisme de l'assemblée, substitué à la politique dont nous venons de parler, a produit dans la France et dans ses colonies? Les noms odieux des *Grégoire*, des *Péthion*, etc. est à jamais exécrable dans les deux mondes, attesteront à la postérité ce que pourront dans tous les tems des esprits monstrueux et des cœurs dénaturés.

Mais je revenons à la distribution plus judicieuse des pouvoirs, selon M. notre vicaire. Comme tu vois, Jérôme, d'après une sage politique, il s'agit bien moins de savoir à qui appartient le pouvoir législatif que de savoir quel est celui qui en est digne, et dans les mains duquel il peut produire les meilleurs effets. Si celui qui passe pour devoir l'exercer est toujours dans le cas d'en abuser, et ne peut même sans danger le mettre en pratique; pourquoi ne pas le déférer plutôt à celui qui n'est pas regardé comme devant le posséder, mais qui cependant est le seul capable d'en faire le meilleur usage et le plus constamment.

Tu as vu, que c'est ainsi qu'en avont usé les Lacédé-

moniens, les Athéniens et les Romains, et certes, l'on ne peut pas dire que ces peuples qui étiont si éclairés, si judicieux et si jaloux de la liberté, ne saviont pas en connoître les vrais principes, et qu'ils ignoriont les moyens les plus propres à l'établir et à en perpétuer la durée.

Il me semble donc, continue M. notre vicaire, que lorsque l'on veut le bonheur public, c'est moins sur celui qui a le droit réputé exclusif de le faire, mais qui en est incapable, qu'il faut jetter les yeux, que sur celui qui, sans avoir ce prétendu droit, est cependant le seul capable non-seulement de le faire, mais de l'assurer.

En conséquence, il seroit donc aussi sage que prospere pour la France, de remettre au Roi le pouvoir législatif et exécutif et à la seule assemblée nationale, le seul pouvoir approbatif. Les Anglois ont en cela presque touché à la perfection humaine de gouvernemens, en déférant aux deux chambres hautes et basses, le mutuel pouvoir d'improuver et d'approuver. Rien de plus sage et de plus politique; et leur constitution atteignoit le dernier degré de perfection humaine, si ce peuple profond n'eût donné au Roi le pouvoir approbatif. Pourquoi, parce que le Monarque n'ayant point la puissance législative, et réunissant au contraire les deux pouvoirs éxécutif et approbatif, il peut devenir un tyran terrible, s'il parvient à corrompre le pouvoir législatif; ce à quoi il tend sans cesse, ce à quoi l'expérience journaliere prouve qu'il réussit souvent, soit en s'immisçant par ses ministres, dans les chambres, soit en gagnant lui-même les députés par ses carresses, par ses bienfaits, par des places et par cent autres moyens qu'un Monarque intelligent, adroit et politique, fait employer à propos. Aussi les Anglois sont-ils le peuple le plus voisin de l'esclavage, si jamais leur Roi vient à s'emparer ou à dominer dans la législation.

Aujourd'hui que le Roi surveillé par les loix n'est pas encore arrivé à ce point vers lequel tend continuellement

sa politique, il ne laisse pas que d'influencer infiniment le parlement, dans lequel passont tous les jours des décrets qu'a dicté le cabinet de *Londres*, et que l'on croit *bonnement* émanés des membres de la législature.

Cela doit être, parce que de sa nature l'homme aime à faire la loi, et que quand au commandement qu'on lui donne on ne joint pas la puissance de faire les loix, il fait tous ses efforts pour se concilier et pour gagner ceux qui les faisont, et que du moment qu'il est parvenu à ce degré il est despote.

Au lieu qu'en baillant au Monarque le pouvoir législatif et exécutif, on lui dote dès-lors l'envie de corrompre, à moins qu'on ne suppose qu'il veuille se corrompre lui-même; mais quel intérêt auroit-il, et combien au contraire ne seroit-il pas intéressé à conserver dans sa pureté le corps approbatif des représentans de la nation, qu'il s'empresseseroit de corrompre comme corps législatif, parce qu'en cette qualité ce corps nuit sans cesse au pouvoir du Roi, qui, investi du pouvoir législatif, cherchera au contraire à le conserver, à l'étendre et à l'affermir.

Voilà le résultat ordinaire des prétentions humaines; ôtez au Prince le pouvoir essentiel, il tentera tout pour s'en arroger les effets principaux, et tôt ou tard il y parviendra, donc le seul remede que l'on puisse apporter à ces combats réciproques du pouvoir royal et du pouvoir national, lesquels combats sont le fléau de la nation, c'est de donner au *Monarque* le pouvoir législatif et exécutif, et aux délégués du peuple, le pouvoir très-important et modéré d'approuver ou d'improuver, et par là on coupe toutes sources aux intrigues du Prince et des députés du peuple, et l'on prévient tous les maux qui en sont inséparables et dont je ne sommes que trop malheureusement l'exemple moderne le plus terrible.

Mais le pouvoir *approbatif* de la *nation*, continue M. notre vicaire, pourra aussi être corrompu. Non, si vous exigez que

l'on aille au scrutin pour toutes ces délibérations, et qu'il faille les trois-quarts des voix, pour que le décret proposé par le Roi ait la sanction de la nation. En effet, comme la chose publique a un mouvement qui ne peut être absolument détruit, et qu'il faut que les affaires se fassent d'une maniere ou de l'autre, comme il faut des loix d'un côté, le corps *représentant* approbatif sera forcé de se conformer à la raison, qui veut que le peuple ait des loix, et de l'autre, le Roi qui n'aura pas le même intérêt de corrompre, que quand le peuple est législateur. Au contraire, le prince ne pourra désirer rien de plus profitable pour lui, que de voir le corps approbatif integre et vertueux. Le monarque ne sera donc pas tenté de le corrompre, et les délégués qui ne seront pas sollicités, et qui d'ailleurs sentiront pour leur propre sûreté, la nécessité d'avoir des loix pour contenir le peuple, les délégués, dis-je s'empresseront d'écouter le cri de leur conscience, et agissant d'après ses saintes inspirations, tout ira bien.

M. notre vicaire, observe Jérôme, M. notre vicaire a ma foi une grande raison ; et puis, Lucas, n'avons-nous pas déjà dans un de nos décrets un exemple frappant du cas et de la haute estime que l'assemblée constituante, (sans s'en douter,) a fait elle-même, et qu'elle accorde au pouvoir approbatif. Si je me rappellons bien de ce que tu as dit du parlement Anglois, je me défie bien que maître Chapellier a eu l'esprit de faire ce vol à la constitution Angloise; car c'est lui qui a proposé, et qui a fait passer le décret sur la motion faite par lui, de donner au Roi *l'initiative de la guerre*, et aux représentans le pouvoir approbatif ou négatif.

Or, l'initiative d'une proposition ne differe en rien d'une proposition de décret. Voilà donc le pouvoir approbatif donné au peuple ou à ses représentans; sans doute comme le plus puissant, puisque dans le cas le plus important, tel que celui de la guerre, l'assemblée nationale n'a pas trouvé de moyens plus surs, et de pouvoir plus capable de balancer l'autorité royale, et de défendre mieux les intérêts du peuple; que le

pouvoir d'approuver et d'improuver. Dans nos députés ils avont jugé cette attribution de puissance bien grande, puisqu'ils se la sont baillée, en ne donnant au monarque que le pouvoir législatif en cette occasion. Or, d'après le soin et l'attention qu'ils avont toujours eu de se favoriser aux dépens des prérogatives royales, on peut dire que s'ils se sont réservés le pouvoir approbatif au sujet de la guerre, lorsqu'ils avont jugé que ce pouvoir approbatif étoit plus puissant encore dans les mains de la nation que le pouvoir législatif.

Voilà certainement, dans cet exemple, non-seulement une autorité décisive pour convaincre que le pouvoir approbatif seroit très-imposant, très-énergique et très-efficace dans les mains du peuple; mais, même, que loin d'être opposé à l'intérêt de la nation, et de diminuer son influence, l'assemblée nationale, elle-même en a senti au contraire tout le prix et tout l'avantage. Donc, sans être en contradiction avec ses principes, si elle eût su ce qu'elle faisoit, si elle ne fût pas allée par bonds et par sauts, et si elle n'eût pas pillé à droite, à gauche et insciemment, elle auroit reconnu que puisque, si au sujet de la chose la plus intéressante, elle s'étoit arrogé le pouvoir approbatif, elle devoit donner au Roi le législatif et l'exécutif, qui ne peut appartenir qu'au chef de la nation.

Parbleu, maître Lucas, M. notre vicaire ne perd pas son latin avec toi, et je me donne à tous les diables, que l'on ne sauroit parler et raisonner plus conséquemment, et persuader mieux que tu ne le fais. Je me rends et je vois bien que mon cheval n'est qu'un baudet, et que je jugions d'après l'opinion commune, si *souvent sote* et *impertinente.*

Tu as raison, Lucas, entre les mains d'un aussi bon Roi que Louis XVI, le pouvoir législatif et exécutif ne sauroit être mal placé; et puis avec l'approbatif, je saurions bien contenir ses successeurs, qui n'auriont ni ses vertus, ni son bon esprit, parce que comme tu l'as très-bien relaté d'après M. notre vicaire, j'en serions mille fois plus puissans, plus heureux, et plus tranquilles, sans rien perdre de notre part au gâteau;

car jarnigué j'en voulons un bon lopin, et le pouvoir approbatif est plus que suffisant pour des goulus comme je sommes.

Mais à propos de notre gouvernement représentatif décrété par l'assemblée constituante, que penses-tu de son étonnante érudition, et sur-tout de sa sagacité d'esprit? tu sais, qu'admirateurs ignorans et stupides de l'immortel J. J. Rousseau, qu'ils n'ont jamais conçu ni entendu, sans doute; tu sais que pour se caresser eux-mêmes ils lui avont dédié une statue; eh! bien ce même J. J., cette idole de nos savants, condamne définitivement et complettement ce gouvernement représentatif, et dit formellement dans son *contrat social*, (que nos ostrogots n'avont vraiment jamais lu); il dit que le peuple est perdu s'il se constitue en assemblée.

Que diras-tu de cela ? Voilà des hommes bien modestes, bien justes que de décerner des triomphes aux morts qui sappont leur ouvrage par ses propres fondemens, enfin, qui tuont en naissant l'enfant gâté de leur imagination insensée.

Mais disons plutôt, que si, comme le célèbre *Raynal*, J. J. vivoit, comme il seroit le premier à s'élever contre leur monstre, au lieu de lui dédier des statues; ils lui offririont une place à *Bicêtre*; car tu sais qu'il est du genre de la folie de ne trouver sage qu'elle et ses productions.

Avides de toutes sortes de gloire, nos députés ci-devant, n'ont si généreusement prodigué l'encens aux hommes dignes de mémoire, que pour que l'on pût dire d'eux, (voyez jusqu'où s'étend leur équité!) les morts même, *tous morts qu'ils soyont*, ne causont point leur jalousie; ils n'avont pas même peur qu'ils ne veniont les battre; et quoiqu'ils sentont bien que c'est s'honorer et s'élever jusqu'au génie que de le reconnoître là où il est, et de lui rendre hommage, ils avont eu le modeste courage de se

distinguer en rendant justice aux écrits immortels d'un grand homme. Mais l'illustre Raynal, qu'ils s'attendiont à voir admirer bêtement comme le vulgaire, adorer et admirer leur chef-d'œuvre, pour leur avoir parlé en sage, en politique, en législateur, en frere et en ami, ils l'avont envoyé aux petites maisons.

Vieillard immortel! bon *Raynal, vrai citoyen*! que tu dois te repentir d'avoir trop décelé les mysteres dont abûsont aujourd'hui des monstres, qui n'ayant ni tes lumieres, ni ton bon cœur, ni ton ame pure, ne sont capables que de prendre l'inverse de tes profondes pensées. Si ta politique fut un instant en défaut, c'est en cela; et tu n'aurois jamais dû perdre de vue la conduite judicieuse des prêtres égyptiens, qui pour le bonheur du peuple jettiont un voile mystérieux sur tout ce qui auroit pu le diviser, le troubler et le perdre.

Mais Raynal n'est ni de *l'assemblée nationale*, ni des *jacobins*! Oh! Jérôme; que j'avions bien jugé de l'établissement funeste de ce corps maudit, de scélérats, de bandits, de voleurs! Que j'avions bien jugé de ce monstre de *Brissot* et de sa clique infernale! bon, disions-nous, l'assemblée constituante a détruit toutes les corporations, au grand bonheur des François; et sous ses yeux, et par ses membres même, se forme l'association la plus dangereuse et la plus diabolique.

Et puis nos constituans oseriont encore nous dire qu'ils avont voulu le bien et qu'ils l'avont fait! un pourri de Mirabeau défendant l'odieuse faction d'Or....., et passant tout-à-coup de l'antre infernal des jacobins, à la *volonté tardive* de les anéantir, pour son intérêt propre; un Roberspierre, distribuant les poignards au peuple régicide qu'il excite à imiter son ayeul *Damiens* de glorieuse mémoire! mille et mille autres factieux dangereux, tous connus de l'assemblée et même émanés de son sein perfide, d'horribles attentats à la vie comme au respect de nos

augustes majestés ; et cela sous les yeux du sénat corrompu, sans qu'il songe à y remédier! l'invention diabolique du départ du Roi, afin de le perdre dans l'opinion, etc. etc. voilà, voilà, vos chef-d'œuvres, sénateurs insensés et criminels!

En vérité, lorsque l'on considere tous ces avénemens, quand on s'appésantit sur ces objets, on sent un poids qui écrase le cœur, et l'on ne peut que gémir et s'écrier avec Cicéron, ô tems! ô mœurs! ô Frauce*!* que de monstres tu nourris de ta propre substance! que d'ingrats, que de scélérats tu as appellé pour être tes tyrans et tes bourreaux!

Mais tout ce mal ne vient pas d'un seul côté, Jérôme, et la noblesse et le clergé devont se donner de bons *meâ culpâ* sur la poitrine. Oh! ce sont les nobles Polonnois qui se sont bien expediés, et qui, à l'imitation de leur immortel Monarque, avont bien su se conduire pour leurs intérêts, pour leur gloire et pour le bonheur de leur patrie. Aussi avont-ils été portés en triomphe, ainsi que leur Roi qui avoit calculé ce grand et profitable projet, mis si subitement et si généreusement à exécution.

Ah! que notre auguste Monarque en eût fait bien d'autres, si ce bon Prince et son auguste moitié avions pu suivre librement les sentimens de leur cœur, et se livrer à tout leur amour pour le bien et pour la gloire de leur peuple.

Ce sont donc les Polonnois qui sont aujourd'hui un peuple libre et heureux! c'est pour eux que j'avons fait une révolte, qui chez eux n'est qu'une sainte et sage révolution! c'est pour eux que nos forfaits avont tourné à bonheur et à gloire! ce sont eux, qui quand nous nous dégradons, nous nous déshonorons et que nous nous perdons, marchons à une sage indépendance ; puisse ce peuple moderé, être aussi fortuné qu'il le désire et qu'il le mérite!

puisse-t-il être aussi libre par le fait que par le droit ! puisse enfin notre dangereux exemple servir de leçon à toute la terre attentive et indignée de nos forfaits !

Eh bien, compere Lucas, puisque, d'après notre vicaire, notre constitution ne peut nous procurer la liberté, quelle sorte de gouvernement imagine-t-il donc qui puisse nous la donner ? et quel est selon lui le meilleur ?

Le meilleur est celui qui met les hommes le plus surement et le plus constamment à même de jouir des bienfaits de Dieu et de la nature ; tout autre but s'éloigneroit de cette même raison, et au lieu d'y trouver leur liberté, les hommes l'y perdriont réellement. Mais qu'est-ce que c'est que cette liberté dont on parle tant, j'en avons déjà parlé d'après M. notre vicaire, et j'allons achever ce qui la regarde ?

La liberté, Lucas, m'a dit ce bon prêtre, la liberté est bien éloignée d'être comme chez nous, la permission de tout dire, de tout faire et de tout se rire.

Etre libre, Lucas, c'est pouvoir faire tout ce que commande la loi ou tout ce qu'elle ne défend pas ; et comme la loi, lorsqu'elle est bonne, n'est que le commandement de la raison, voulant le bien et l'ordonnant, la liberté consiste donc à pouvoir faire tout ce que la loi ne défend pas, en tout ce que la raison autorise.

Pour être libre, il faut donc être raisonnable, et on ne sauroit l'être sans cela, comme je l'avons prouvé ; car, dans tous les pays, dans tous les tems, chez tous les peuples, et dans quelque révolution que ce soit, le voleur, l'assassin, ect., ne seront jamais, ni ne mériteront d'être libres, d'autant qu'il est de l'intérêt de la société de se réunir contre eux pour en circonscrire les crimes et l'audace.

Or, je demandons à tous les foudrés du moment, pourquoi donc il s'élevont si fort contre les filoux, les voleurs et contre ceux qui en voulont à leurs jours, et pourquoi ils se précipitont sur eux et ne parlont que de les pendre, etc. ; eux qui ne faisont à tout instant que menace de

battre et de tuer ceux que leur fureur aveugle appelle *aristocrates ?* Je leur demandons encore pourquoi ils évoquont si fort les loix contre leurs oppresseurs et qu'ils faisont si peu de cas du mal qu'ils produisont ?

Le mal que l'on fait aux autres n'est-il donc qu'un songe? ce sont donc là les inconséquences terribles de nos délirans et de nos enragés, mais je revenons à la liberté; pour en avoir une juste idée, il faut partir d'abord de cette haute vérité, qu'elle n'est toujours, pour l'homme isolé, que le fruit précieux de sa raison, et pour un peuple, que celui de sa volonté éclairé, et d'après un acte conventionnel, inspiré et rédigé par la même raison.

Dans l'état sauvage, l'homme seul a bien certainement la liberté d'aller et de venir, etc.; mais cependant il n'a pas encore cette liberté indéfinie, dont nos foux se pavanont et après laquelle ils courront si vainement; car le plus isolé des hommes doit encore pour son propre bonheur, pour sa santé et sa conservation, s'imposer des loix que lui inspire sa raison, puisqu'il peut mourir d'indigestion, etc.; puisqu'instruit par l'expérience, sa même raison lui a appris qu'il peut périr par l'excès de la *fatigue*, par l'usage de certains végétaux, etc., etc.

L'homme dans les déserts, éloigné de toute société et le plus indépendant des loix civiles et politiques, l'homme a donc encore des loix auxquelles il ne peut se soustraire sans se détruire; et ces loix sont les inspirations sacrées de sa raison, ou les avertissemens qu'il a reçus d'elle et de l'expérience que cette même raison lui a servi à méditer.

Si en cet état de vie solitaire, l'homme n'est pas encore libre, selon l'idée insensée de nos délirans énergumenes, à plus forte raison doit-il encore moins l'être dans un état social, et d'autant moins que la société plus policée a multiplié davantage les égards réciproques et les devoirs mutuels, et pour lesquels il faut des loix civiles et politiques,

si l'on veut maintenir dans la société la paix, l'ordre et la prospérité.

Mais pour mieux développer cette idée, il faut avant tout savoir que la nécessité ou la crainte et le besoin de se réunir pour s'opposer aux bêtes féroces, pour contenir des fleuves, pour assainir des marais et pour opérer enfin en grand tout, ce que l'homme qui n'est fort que par le nombre, ne sauroit faire en petit; que la nécessité, dis-je, fut le premier mobile de la réunion des hommes. Frappés de cette vive idée, les premiers humains se rassemblerent, combinerent leur force et formerent une masse capable de s'opposer aux plus grands obstacles et de vaincre les plus grandes résistances.

Mais à peine furent-ils réunis, continue M. notre vicaire, qu'ils sentirent qu'ils n'aviont pas de plus grands ennemis qu'eux-mêmes, et que si pour se soustraire à de grandes calamités, ils s'étiont réunis, leurs passions mutuelles et réciproques les rendoient bientôt redoutables les uns aux autres. En conséquence, et persuadés cependant de la nécessité de vivre en société, ils convinrent que s'ils vouliont vivre sains, et vivre leur âge et conserver leur propriété; il falloit réduire en commandemens expresses ou en *loix*, les inspirations saintes de leur raison. Dès ces premiers instans de leur réflexion, les sentimens d'*humanité*, de *justice*, de *tempérance*, de *modération*, de *bonté*, etc. devinrent la base des loix sacrées qui défendiont le vol, l'assassinat, l'homicisme, et qui en proscriviont les auteurs, etc. et successivement à mesure que l'esprit éclairé des humains et l'expérience avont fait des progrès de civilisation, l'on vit naître les loix politiques, circonstancielles, etc. qui sont des rapports, des constitutions civiles, comme les premieres loix de l'humanité, etc. en sont la base, la fondont et la conservont.

Mais quoiqu'il en soit de cette origine des loix et de leur perfection vers la civilisation, la raison en fut et

en sera toujours le principe créateur et conservateur. Quel autre en effet, pourroit-on lui substituer? la raison en donna la premiere idée, en fit sentir la nécessité ; la convention vint en faire la force, et les lumieres émanées de ces premieres opérations de la raison servirent à en regler le mode et les rapports; car les hommes ne pouvont vivre en société qu'en vertu de conventions ou de loix générales et relatives, qu'ils s'obligerent à suivre rigoureusement.

En effet, s'il n'exsitoit pas de loix, il n'y auroit pas de sociétés durables, et il en existe ; mais que comme de nos jours, on se fasse même un devoir de s'en jouer, il n'y a plus de société ; aussi jamais les François ne furent moins sociables.

Voilà qui est bien, Lucas; mais quelle est le but et la fin des loix? mon cher Jérôme, M. notre vicaire dit qu'elles n'avont et ne pouvont point avoir d'autre fin que l'établissement et la durée du bonheur et de la liberté des peuples ; et comme la félicité générale est composée des félicités individuelles, le bonheur universel ne differe du bonheur particulier qu'en ce que le sont les félicités particulieres qui les déterminont ; car la félicité individuelle se borne à satisfaire quelques besoins et à quelques passinos ; mais la satisfaction de nos desirs nuit souvent au bien général, ou à queuques-uns de la société.

En conséquence, continue M. notre vicaire, il a toujours été et sera toujours bien, que la raison mette auprès de nos passions de bons correcteurs pour les réprimer, et qui en faveur de la liberté publique, circonscriviont les bonheurs particuliers qui pouvont nuire à la premiere, et qui souvent se contrariont ; car il en est de tels qui voulont à la fois avoir chaud et avoir froid.

Mais pour ce qui est de nos besoins, ça change de note, il faut bien *manger*, *boire et dormir*, etc. et si queuques coquins pouviont à leur gré nous priver des uns et nous

empêcher dans les autres, tu sens que je ne serions pas heureux, et que de cet empêchement de la félicité naturelle, propre à chacun, naîtroit l'empêchement de la liberté.

Or la liberté comme tu vois, Jérôme, est donc la permission de satisfaire aux besoins de nature et aux goûts qui ne nuisont pas à nos semblables. Enfin la liberté est cette permission dônnée par madame *j'ordonne*, qui est la raison, laquelle commande de faire tout ce que les loix n'avont pas défendu, et ces gouvernemens n'ont, ni ne doivent avoir d'autre but.

Notre liberté n'est donc pas dans notre volonté particuliere, journellement manifestée, mais dans la volonté générale, éclairée par la raison, et dont les actes ont été réglés, déterminés et modifiés par la seule et même raison.

Jarni! que tu me peigne avec ta raison, Lucas, que tu me la représenter impéieuse et bien terrible! mais qu'elle est persuasive dans la bouche de M. notre vicaire! qu'il va déplaire aux foux de France, qui l'entendont si différemment ou plutôt qui la connoissoat si mal! pour moi je me rends. En effet, ton M. le vicaire a raison, ou je n'y entends rien, ou les loix ne ne sont ni ne doivent pas être faites par les foux.

Au sage seul, éclairé, en appartient le droit, et c'est aux foux à s'y soumettre! aussi j'obéis; car je t'avoue que comme les autres, j'ai un peu fait mes farces. Oh! je reconnois à présent ce dont je ne serois jamais convenu avant la révolte; je reconnois que le peuple sera toujours peuple, queuque chose que l'on fasse, et que pour qu'il soit heureux, il faut que sans s'en douter il soit mené et conduit, surtout dans les états aussi grands que la France, mais les châtimens sagement appliqués, sont souvent nécessaires, d'autant que les loix queuques bonnes et vastes quelles soyont dans

leurs considérations, il est impossible qu'elles ayont prévu tous les cas.

La liberté n'est donc que relative, comme tu le sens, Jérôme? sans doute Lucas, et ça doit être, parce que comme tu me l'as déjà dit, d'après M. notre vicaire, rien n'est absolu dans l'univers que la puissance illimitée et illimitable du créateur, et que tout le reste a ses rapports et ses bornes.

La liberté absolue est donc une chimere, tout aussi bien que l'égalité absolue. T'as raison encore, Lucas; et je tiens le plus grand nombre de nos forcénés pour les plus grands *archifoux* du monde, eux qui courrent si fort après cette chimere qui leur échappera toujours.

Mais la liberté relative est une chose réelle et nécessaire. Elle est le fruit de l'expérience raisonnée, et cette sage liberté naît et doit naître de sacrifice égal d'une portion égale de la liberté individuelle, en faveur de la liberté générale, dit M. notre vicaire.

Ce n'est donc que de cette dépendance ainsi circonscrite que dépend le bonheur et la sûreté de la société. En conséquence, par le pacte social, chaque citoyen consacre pour devenir libre, tout ce qui, de sa propre liberté, pourroit nuire à la constitution ou à la liberté des autres. Mais pour qu'une juste proportion de sacrifices et de devoirs mutuels, qui, *seuls* font la liberté publique, puisse émaner de ces conventions nécessaires; il ne faut pas qu'un grand nombre de membres du gouvernement sient, inutilement *pour les autres*, privés d'une partie de leur liberté; parce que ces premiers ne seriont pas aussi libres qu'ils pourroient l'être, ni que quelques citoyens aient des priviléges particuliers, parce que les autres ne seriont pas encore aussi libres qu'ils devriont l'être.

Il suit de ce principe, mon cher Lucas, il suit que pour que tous les citoyens soyont également libres, il faut nécessairement qu'ils fassiont un egal et généreux sacrifice de cette indépendance grossiere et *prétendue absolue*, dont ils pouvont jouir dans l'état sauvage; mais à laquelle ils devont renoncer du

moment

moment qu'ils sont en société, et en se soumettant à la loi politique, ils devont également renoncer aux prétentions illimitées et démesurées de la liberté d'un peuple sans police, sans mœurs et sans caractere.

Ainsi, la liberté ne régnera dans un état quelconque, que lorsque toutes les loix péseront également sur tous les citoyens, lorsque nul d'entr'eux, sous quelque prétexte que ce puisse être, et dans quelque rang qu'on le suppose, ne pourra se soustraire à l'ordre impérieux de la loi, et que les princes, les grands, les nobles, les riches et les pauvres, seront tous également soumis aux mêmes peines pour les mêmes délits, et participer aux mêmes bienfaits de la société, à raison des mêmes vertus et des mêmes talens respectifs.

Voilà comme la loi, voilà comment la raison qui l'institue et qui la commande, influé sur le bonheur de tous. Si ces principes sont vrais, s'il n'y a que des foux ou des scélérats à pouvoir se refuser à les admettre, que dire donc de nos démagogues qui ne connoissont d'autre liberté que celle qui réduit à l'oppression tous ceux que leurs passions les portent à vexer, à outrager, à dépouiller; et après cela, peut-on douter que dans quelqu'état de vie que l'on suppose l'homme, comme il aura toujours un besoin indispensable de l'usage de sa raison, comme il ne peut vivre heureux que par elle; ce n'est donc que dans la sage application de cette puissance éternelle, au maintien de la prospérité de la nation, que nos représentans deviont s'adonner, et non à lui substituer les ressorts fragiles et funestes du *machiavélisme*, et à se jouer de la nation aux dépens de sa tranquillité, de son bonheur et de sa gloire.

Oui, je ne pouvons nous lasser de le répéter, ou les constituans sont de tous les hommes les plus imbécilles et les plus ignorans, ou ce sont de tous les scélérats les plus déliés et les plus calculés; car, il n'est pas de milieu entre l'ignorance crasse où ils sont des vrais principes d'une heureuse constitution et le machiavélisme infernal dans l'esprit duquel ils avont agi.

Ah! Jérôme, que l'on cesse de nous vanter les précieux travaux de cette cruelle assemblée, qui n'a eu ni la volonté, ni la capacité de faire le bien. Oh! si elle eût vraiment désiré la félicité publique, qu'il lui eût été facile de l'opérer : si, au lieu de tant exalter une *liberté qu'elle a détruite*; si, au lieu de mettre le peuple en effervescence, de lui exalter des droits chimériques ou funestes, elle s'étoit appliquée à l'éclairer, à le diriger, à lui faire connoître les vrais droits de l'homme, droits ordonnés par la raison, ce peuple seroit heureux, et la prospérité régneroit dans tout l'empire.

La nation n'eût pas tout-à-coup passée, comme on l'y a forcée, d'un *caractere doux*, à un caractere violent, de *leur vanité* à la *barbarie*, de l'humanité à la plus féroce cruauté; enfin, à tous les actes abominables d'injustice et de monstruosité.

Oui, on pouvoit faire le bien des François, de ce peuple *doux*, *poli*, *brave*, *éclairé*, *sensible* et *naturellement* bon, humain ; mais ce n'étoit pas en les trompant, en se jouant de leur crédulité, en les engouant des deux beaux mots de *patriotisme*, de *civisme*, de *justice* et de *liberté*, en leur cachant le véritable esprit de ces principes sublimes, et en leur célant la maniere directe dont ils influent sur le bonheur général et particulier.

Par ce moyen, la paix eût régné au moment même de la révolution ; par ce moyen, l'on eût agi avec douceur, avec modération, avec clémence, et tout fût allé de soi, sans trouble et sans confusion ; et à supposer que les intérêts personnels eussiont apporté quelques obstacles, (car on ne réforme pas, car on ne combat pas d'anciens préjugés sans rencontrer quelques oppositions ;) l'éloquence de la vérité, la force et la puissance de la justice, la persuasion, l'amour du bien public sagement exposé, eussiont mis le sceau à la perfection d'une telle conduite.

L'on eût pu même porter l'influence céleste d'une telle façon d'agir, jusqu'à donner une propriété à chaque pauvre

famille ; et c'étoit-là le grand et sublime et bienfaisant acte, dont nos scélérats de représentans défunts, deviont s'occuper au lieu de tous les criminels et funestes projets qui ont désolé et ruiné la France, sans lui être le moindrement utile.

En effet, et M. notre vicaire le prouve, rien n'eût été plus facile. Le recouvrement des biens du clergé, salarie décemment et honorablement en fonds de terre ; le recouvrement des biens nationaux usurpés, évidemment volés ; la rentrée de François dans les usurpations faites dans les forêts royales et nationales, par les fripons administrateurs de l'ancienne administration forestiere; la multitude des *landes* des communes offriont et offront encore à la bienfaisance et au véritable amour de l'humanité, un vaste fonds de subsistance pour cette classe nombreuse, intéressante des citoyens laborieux, et déshérités même en naissant, par la mere commune.

Hélas! que demande le pauvre peuple que j'aime de tout mon cœur, et que chérit le meilleur des Rois, dit M. notre vicaire, que demande-t-il quand il se récrie, quand il fait entendre sa voix affoiblie et cassée par la fatigue et par la misere, quand il demande enfin à être heureux? ce ne sont ni des châteaux, ni des domaines immenses, ni des trésors, ni des cordons, ni des lambris dorés; il demande un pauvre morceau de *pain*, moins dur, moins noir et moins difficile à obtenir; il demande à n'en point manquer, dût-il enfin être toujours noir et dur ; il demande que ses pauvres petits enfans et sa chaste moitié n'en manquiont pas; il demande un petit gîte pour se garer de la pluie, des orages et des frimats; il demande un petit carré de terre pour faire un courti, pour avoir quelques oignons, queuques poireaux pour sa soupe, et une pauvre salade le dimanche ou les jours de grande fête; il demande queuques pieds de terrein pour nourrir une vache, source de subsistance pour les petits nourrissons qu'il forme pour l'Etat et pour la Patrie. Voilà, voilà

l'objet bien circonspect, bien naturel et bien circonscrit de ses vœux ; et comme sans déranger rien aux propriétés individuelles et sacrées, sans altérer en rien la fortune de ces *richards insensibles*, qui, maugré le charlatanisme de leur ridicule civisme, ne persuaderont jamais et n'empêcheront pas de croire qu'ils voudriont tout engloutir dans cette prétendue régénération, tout comme auparavant ils faisiont déjà ; et comme en faisant le bonheur si facile des pauvres citoyens, des villes et des champs, on eût pas nuit aux autres membres de l'ordre social ; je dirons d'après notre sage M. notre vicaire, que nos premiers représentans qui pouviont produire et établir tout ce bien, sont des malheureux, des barbares, de ne s'être occupés que d'eux et de la racaille, des riches qui sont en ce moment les Rois du monde et ses tyrans, d'autant que ces indignes sont les seuls à profiter de la détresse et de la ruine publique, et qu'ils achetont, quand les autres vendont tout pour vivre, et qu'ils s'enrichissont de nouveau, quand le pauvre peuple, plus que jamais misérable, meurt de faim et ne peut plus espérer de secours, puisque les bonnes gens et les honnêtes gens sensibles et charitables sont précisément ceux sur lesquels les foudres de la révolte et du sénat de révoltés s'étiont absolument dirigées.

Oh crime ! oh scélératesse ! oh barbare inhumanité ! pourquoi n'avoir pas fait le bien que l'on pouvoit faire ? il est si doux de le faire, lorsque même il coûte de grands sacrifices ! quel empressement ne devoit-on pas mettre à l'opérer quand tout le rendoit si facile ! pourquoi n'avoir pas songé à remplir le premier et le plus saint des devoirs, celui d'assurer un morceau de pain et un gîte à nos freres ? c'étoit là tout ce qu'il falloit pour faire la félicité d'un million de familles sans logement, sans pain et sans secours la plus grande partie de l'année, et dont l'extrême misere en fera nécessairement des voleurs.

Je savons, Jérôme, d'après les calculs de M. notre

vicaire, que dans 26 mille lieues carrées de terre productive que renfermont les limites de la France, l'on pourroit sans nuire absolument en rien aux propriétés actuelles des citoyens, on pourroit faire tout ce que je venons de dire. Oh! que M. notre vicaire est un brave homme! qu'il est sensible et bon! mais notre bon Roi l'est bien autant, ainsi que notre auguste Reine; et je tiens de M. notre vicaire, que maint honnêtes gens, vertueux et qui aiment le peuple, avont vingt fois entendu dire à nos bons Souverains, qu'un des articles du plan de constitution imaginée par le bon esprit du Roi, étoit de donner à chaque pauvre famille de France un petit lopin de terre, pour se bâtir une cabanne, pour y avoir un jardinet, un petit champ, et de quoi nourrir une ou deux vaches, Ah! Lucas, répond Jérôme, voilà *la poule au pot*; et les voleurs, les coquins, les scélérats du sénat nous avont volé cela.

Mais les fripons de la rue des Lombards, de la rue de Vivienne, mais les exacteurs traitans de Paris, mais les avides engoules-biens nationaux n'auriont pas graissé la patte au sénat pendable qui nous a déjoués et qui s'est moqué de notre misere et de notre désespoir, pourvu qu'il s'enrichisse. Mais paix; la raison qui ne meurt pas, vit encore, et queuque matin, parlant par des bouches pures et plus fideles à notre bon Roi, les desseins précieux de M. notre vicaire; mis à exécution, ainsi que sa constitution, rendront au Roi l'éclat et les droits de sa couronne, et aux François, leur ancienne splendeur, leur liberté, leur bonheur et leur gloire, et confusioneront les méchans et les avares.

Sans doute il ne faut pas, et ce seroit aussi impolitique que peu sage de rendre tous les hommes aussi riches les uns que les autres, puisque dès-lors la société ne pourroit se soutenir, d'autant qu'il n'y auroit personne qui voulût servir l'autre, et que cette variation d'état, etc. qui donnont

le mouvement et la vie à l'ordre social, seroit alors impossible. Mais on pouvoit, mais on auroit dû s'occuper de donner au moins du pain et un petit fonds de subsistance aux pauvres familles, en les obligeant par cet acte touchant de sensibilité et de bienfaisance nationale à devenir reconnoissantes et plus laborieuses et plus empressées encore à concourir à l'ordre, au bonheur et à la gloire de l'état en les y attachant par le lien le plus pressant, (la propriété,) au lieu de chercher stupidement à resserrer ces nœuds entre le gouvernement et les personnes déjà trop riches de moitié, et qui sont blasées sur les jouissances dont elles sont le plus avides. Les richesses sont incapables de sentir rien délicatement, et avec cette douce sensibilité qui délecte l'ame de l'homme bon et vivant dans une étroite médiocrité.

Voilà, voilà vos riches! voilà leurs vertus, voilà leur utilité pour les trois-quarts! voilà comment en général ils servent leur patrie! voilà leur délicate façon de prouver un civisme dont ils profanent l'idée sainte et adorable, et souillent ce nom auguste et precieux! voilà les vrais tyrans actuels de la nation dont tous les secours, et tous les principes de bonheur et de gloire sont présentement dans les mains perfides et rapaces de ces êtres abjects et cruels pour le plus grand nombre! monstres à deux pieds, aux bras de *Briare*, aux mains de *Griffon*, à la langue de *serpent* pour aboyer après les biens, à la bouche de fer pour mâcher, à l'estomac d'autruche pour digérer, au ventre sans fonds pour absorber et ne rien rendre, au cœur de porphire pour sentir, et à l'ame de boue pour concevoir le bien et pour le faire.

Ce sont ces harpies que M. notre vicaire recommande à la nation. Ce sont ces insatiables spéculateurs qui ne savent se borner, que la sagesse ordonne de surveiller, et de faire payer les frais de nos malheurs, en les chargeant d'un bel et bon impôt au soulagement des pauvres, dont

leur avidité goulue a dévoré la subsistance. Enfin, restés *seuls riches*, dans un instant où tout le monde est ruiné; devenus les *seuls* capables d'acheter, de tripler leurs domaines, en envahissant à forfaits, et par toutes sortes de voies illicites les biens nationaux; ce sont ceux qui, à l'instar des *pauvres* Hollandois devont payer les frais de la guerre. Au reste, que prendre aux autres, auxquels à peine reste-t-il de quoi cacher leur nudité, et de quoi se soutenir contre les horreurs de la faim? D'ailleurs, ce sont ces malheureux *capitalistes*, *gros richards*, *maquignons de grains nationaux*, *de biens*, *les grenetiers*, *les affameurs* du peuple, qui, par-tout avont ému, excité, fomenté les erreurs du peuple, et qui, moyennant queuques morceaux de pain, et queuques piéces de douze sols, toujours donnés d'une main avare et sordide, de pauvres diables à qui l'avidité fait tout faire, avont maintenu le désordre et le trouble pendant lesquels ces fins scélérats avont pêché en eau trouble.

Bon peuple! je te le recommandons, mais *gare à toi*, *malheur à toi*, si tu passes les bornes, et si tu entreprends de juger d'eux autres choses, sinon que de *t'aider*, *que de payer* tes folies en argent; et que de réparer de leur bourse, les malheurs de l'état posssible à réparer; car, il en est tels, que mille et mille fortunes comme la leur ne pourroit réparer, et que la mort d'un milliard de ces moyens ne sauroit rendre ni moins cruels, ni moins réels.

Paix, patience, ces voleurs, exacteurs sur les assignats, prendront en gros ce qu'ils auront pris en détail.

Il est un terme à tout; Lucas, m'observe à ce sujet M. notre vicaire, et le peuple guéri de cette fievre chaude, épidémique, que lui avoit communiquée cette engeance maudite des factieux, des ambitieux et des riches avides, le peuple va bientôt, dans *son bon sens*, leur demander compte des cruautés, des horreurs qu'ils lui avont fait commettre dans les fureurs dont ils ont rempli son cœur et son ame; bientôt ils vont lui demander compte de l'u-

sage qu'ils avoint fait des pouvoirs qu'ils leur avoient confiés, ainsi que de l'emploi des biens ravis à ceux qui les possédiont pour en enrichir leurs créatures, leurs trésoriers, les financiers, les agioteurs; *enfin* pour se les approprier.

Paix, encore un moment de patience; c'est à ce jugement universel et dernier, que la nation va montrer sa vraie énergie, sa douceur naturelle, sa bienfaisance et sa justice reconquise sur les crimes qui l'aviont égarée!

Voilà, voilà la seule et vraie contre-révolution morale que l'on doit désirer, que je désirons, et que la sagesse céleste approuve, conseille et ordonne même; c'est pour l'opérer avec modération, avec efficacité, que tous les émigrans doivent renoncer au projet toujours funeste d'entrer à main armée dans le sein de leur patrie, d'autant que leurs succès et leurs triomphes, à supposer qu'ils puissiont les obtenir, ne pourriont jamais leur procurer les avantages que leur présente le plan politique et sage que je leur offrons dans le sein même de leur famille, de leurs freres et de leurs amis, sans parler des remords cruels et rongeurs qui sont la suite de tout attentat à la vie, à la paix et à la propriété de leurs concitoyens et de leur patrie. Remords terribles et bourrelans qui suivont à pas rapides, le *char* de tous ceux qui transportés hors d'eux par leurs passions, ont eu la foiblesse de violer les loix les plus saintes du *civisme*, de l'humanité et de la charité fraternelle, en vengeant par le sang de leurs freres et de leurs concitoyens, les ressentimens même les mieux fondés et les plus justes!

C'est ici, nos chers concitoyens, c'est dans vos foyers qu'il faut revenir grossir le parti des hommes sages et fermes, qui ayant tout fait pour conserver à leur patrie sa paix, son bonheur et sa gloire, et désespérés d'y voir des tyrans par milliers, y enchaîner le meilleur des rois, l'apôtre sacré de la liberté, y enchaîner les François en général, violer les loix les plus saintes, voler, piller, tuer, assassiner,

assassiner, brûler, et se dire les sauveurs de leur patrie, quand ils en sont les tyrans et la peste dévastatrice; et qui désespérez, dis-je, de voir tant d'horreurs détruire le plus bel empire du monde, ne demandont pas mieux que de faire changer ces scenes affreuses, et n'attendont que le signal céleste pour chasser les nouveaux monstres qui se proposent la derniere curée, et pour rendre la France ruinée, désolée, déshonorée, le calme, la paix, le bonheur et, s'il ce peut, sa gloire tant altérée.

Mais, hélas! qui nous rendra nos colonies? les scélérats qui les avont perdues, que feront-ils? que nous enseigneront-ils pour les conserver? ils se moqueront de nous, continue M. notre vicaire, ils se dérisioniont quand on leur disoit; vous verrez ce que produira votre beau décret pour les noirs.

Les insensés, les scélérats savionť donc les malheurs que cela produiroit; car, il n'est pas concevable que des hommes de bonne-foi puissiont ainsi se jouer des avertissemens les plus sages, et des remarques les plus politiques.

Eh bien! que fera-t-on de ces infames *Brissot*, de ces *Desmoulins* et de tous ces affreux monstres soldés par les traitans, les Juifs et par tous les judas qui, sans doute, aviont juré les malheurs et la perte de la France? Mais je sommes plus humains, ou aussi bons, aussi clémens que ces barbares assassins phisiques et moraux ont été féroces et cruels. Je leur pardonnons; mais sauvons la *France*, il en est tems encore; le vaisseau de l'Etat prêt à disparoître dans l'abyme, peut encore, quoique bien délabré, peut encore être ramené et réparé au port, il n'y a qu'à le vouloir et la chose est faite; car que ne pouvont pas les vrais François et les vrais patriotes, quand ils le voudront; égarés, trompés, enivrés, empoisonnés, ils ont voulu leurs malheurs, qu'ils veuillent aujourd'hui leur bonheur, et nous sommes heureux!

Un grand peuple ne doit rien avoir que de grand; la vengeance et tous ses alentours sont indignes de ses vues et de figurer sur le plan majestueux de ses vastes desseins! *pardonner*, *oublier*, voilà la conduite du premier peuple de l'univers, qui même au sortir d'un abyme de crimes et d'horreurs, reparoîtra grand, noble, majestueux et sublime, cela seul, parce qu'il le voudra! expressions imposantes qui caractérisont la premiere nation du monde, en manifestont les vertus, le génie, les ressources et la puissance; et rien n'est ici difficile dans le tableau, que la seule volonté du *peuple*, auquel je rendons justice; mais tout est perdu, s'il néglige un seul instant de se rendre à la voix impérieuse de la raison qu'il a souvent reconnue, honorée, admirée et même adorée; pourquoi donc l'auroit-il totalement oubliée?

Amis émigrés, transportés par un juste ressentiment, égarés un peu par l'excès d'une passion pardonnable, rendez-vous donc à la voix de la raison qui vous parle par la bouche de M. notre vicaire; soyez François et toujours François, c'est-à-dire, *doux*, *bons*, *humains* délicats, nobles, majestueux, grands, clémens et prêts à tout sacrifier pour la Patrie, et pour vos légitimes et vertueux souverains! que l'exemple de leurs sacrifices immenses vous touche et vous entraîne! rassemblez-vous autour d'eux, c'est là que des millions d'hommes braves, vrais patriotes, fermes, justes et bons, vous attendont, comme *vous*, ils voulont la paix, l'ordre et le bonheur de cette bonne nation trompée, mais qui est déjà désabusée; comme *vous*, ils feront tous leurs efforts pour rendre à César ce qui est à César, pour soulager sur-tout les malheureux, en faisant généreusement des sacrifices; enfin pour établir entre les personnes et les choses cette juste et sage proportion, sans laquelle il n'est ni justice, ni raison en ce monde, d'autant que la raison dont on parle tant, n'est elle-même et ne peut

être que la parfaite proportion des rapports des choses et des personnes.

Laissez les souverains de l'Europe user de leur politique ordinaire. La conduite des rois ne fut jamais celle du particulier. Là où votre grand cœur offensé, votre ame affligée, ne voyont que de justes ressentimens, que des raisons plausibles de vous venger de tant d'attentats aux choses les plus saintes; les puissances qui ne raisonnont, qui n'agissont que d'après des vues personnelles, d'après de faux calculs, souvent n'ont ni ne pouvont avoir vos idées, vos plans. Vous m'entendez, et tout en faisant semblant de compatir à vos sollicitudes et à vos maux, par le seul sentiment de *l'égoisme*, qui ne voudroit pas en éprouver autant, et par un autre sentiment plus personnel encore, ils vous laisseront vous consumer comme des enfans dont ils avont pitié, et ne vous sachant plus d'argent pour les dédommager de la gêne que vous leur causez, ils vous renverrront parce qu'ils n'auront plus rien à tirer de vous. Au reste, ce n'est pas *l'embarras*; quelque soit l'esprit dans lequel agissont les cours sur lesquelles vous comptiez le plus, quelque soit la politique des traités de *Munster*, de *Wetsphalie*, de *Vervins* et des *Pyrenées*; soyez assurés qu'elles s'égaront, quelles se fourvoyont; et que comme les traités qui sont les loix civiles et universelles des nations, subissont le sort des meilleures loix civiles d'un seul peuple; les électeurs de l'empire et les autres puissances étrangeres, trop éprises de leur raison politique, des faveurs de leurs traités, s'égaront, erront, s'abusont et ne tarderont pas à s'appercevoir que la raison elle-même, *toute raison* qu'elle soit, change avec les rapports des choses, et que tel traité juste, raisonable et sage, il y a dix ans encore, cesse après deux cens ans et moins d'efficacité, d'être ce qu'il étoit en bonté, sûreté, et à l'avantage de l'Europe, etc. Au reste, soyez sûr que le sage et immortel Léopold ne laissera pas outrager plus long-tems son auguste sœur, et que sa

politique ainsi que celle des autres puissances, ne souffrira pas que la France fasse seule du bruit en Europe. — C'est vous en dire assez, et ne devant plus dès à présent vous occuper que de la tranquillité de votre patrie, de son bonheur et de sa gloire, tout vous persuade et vous ordonne de rejoindre au plutôt vos femmes, vos enfans, vos freres, vos amis, vos concitoyens, et le meilleur des Rois et la plus auguste des Reines.

Voilà la priere du pauvre Lucas ; elle est celle d'un des meilleurs patriotes François, d'un de ceux qui, à l'aide de M. notre vicaire, a le mieux senti et connu les intérêts de sa patrie, qui en a le plus désiré la liberté, la prospérité et la splendeur; qui a le mieux apprécié, chéri, estimé et révéré les vertus de ses légitimes maîtres, de ses souverains ; et qui pour les avantages de son pays, a fait les plus grands sacrifices, puisqu'ils étiont cent fois au-dessus de ses forces. Fort de sa conscience, prêt à mourir pour le salut de tous, il ne craint rien, et brave en silence et en repos, les scélérats de la nation et les menaces ridicules de tous les monstres qui pourriont arguer, censurer et condamner la sagesse des vérités qu'il devoit leur dire; *vérité*, qu'il ne leur a jamais cachée, et que mille morts les plus cruelles ne l'empêcheriont pas de dire même à la barbe du canon dont nos foudrés bravaches s'appuyont et à côté duquel, *mille* contre *dix*, ils ne craignont ni ne tremblont sur leurs jours.

Ce n'est pas à vous, braves gardes nationales, hommes estimables, généreux et intrépides, justes et bons, que j'adresse ces paroles ; je vous estime, je vous aime et vous respecte, et comme *vous*, j'ai défendu et défenderai sans cesse les intérêts de ma patrie et de mon Roi, au péril de mes jours et de ma petite fortune. Mais c'est aux foux et aux scélérats que je plains et que je dédaigne que tout ceci s'adresse, puissiont-ils en faire le sujet de leurs réflexions et de leur assagissement, ainsi soit-il.

Voilà, voilà comme l'on procede, comme l'on parle, quand on désire vraiment le bien public. C'est en souhaitant, c'est en voulant le salut, la subsistance, le bonheur des pauvres, en l'assurant, que l'on parvient à jetter les premieres bases de la sûreté publique, et conséquemment de la liberté. Le moyen en effet d'établir le calme et la liberté, quand la plus grande partie du peuple, quand la classe la plus essentielle, la plus laborieuse et la plus productive, est réduite à la détresse et au désespoir, par l'impudente faveur qui, dans une constitution telle que la nôtre, donne tout aux riches, et millecuple encore les horreurs de l'indigence de la partie active et pauvre de la nation.

Que doit-il arriver? ce que dans tous les tems, chez tous les peuples, l'on vît ce que l'on verra toujours arriver, toutes les fois que les mêmes causes et les mêmes circonstances paroîtront, c'est-à-dire, qu'il arrivera que le peuple égaré, trompé, soldé durant les premiers momens que les factieux ont jugé le désordre utile, et après le peuple s'être ruiné, excédé en folles dépenses de vanité; car, le peuple a sa vanité comme les autres, finira par se jetter les gueux sur les riches, et semblables aux loups que la faim fait sortir du bois, je demandons sur qu'il se jettera et sur qu'il doit se jetter?

Et vous ostrogots de nouviaux députés, abstraction faite des honnêtes gens, et vous clique infernale de jacobino-républicains, qui nous étourdissez par vos déclamations, qui riment avec l'état actuel des choses, et avec les circonstances, comme *fiche ton nez dans mon épaule*, queu remede prétendez vous apporter à tout ceci?

Croyez-vous, fougueux Isnard, avec votre foudre d'éloquence qui est *moutarde* après midi; croyez-vous avec votre tonnerre qui gronde au milieu d'une tempête, que nul bruit ne peut égaler; croyez-vous avec le charlatanisme de paroles, en imposer à un peuple dont vous in-

terprétez si mal le silence ? Allez, ventre affamé n'a point d'oreilles, et vous voulez avec votre véhémence hors d'œuvre, avec votre feu céleste dont vous les terrasseriez, et que vous évoquez contre les émigrans, et vous voulez réparer les maux actuels ? Oh ! que vous êtes loin du but ! Oh ! que vous vous en éloignez ! Si c'est un fait exprès, vous réussissez à merveille ; si vous êtes de bonne-foi, vous êtes un bien pauvre sot, et quand il s'agit d'étançonner le colosse démembré, disséqué, pour en soutenir le reste tremblant ; quand il s'agit de prévenir les horreurs de la misere et de sauver de l'oppression un peuple que vous prétendez libre, quand il s'agit de faire respecter la personne, la propriété, la liberté violée de toute part, vous osez évoquer les enfers contre les malheureux, effrayés de ces attentats envers eux ; vous avez l'impitoyable cruauté de prier le ciel de remettre entre vos mains sacriléges son foudre puissant pour les fulminer !

Oh ! quelle folie est la vôtre ! croyez que le ciel en saura faire un meilleur usage ! croyez qu'il ne l'employera que contre les vrais auteurs de nos maux, et veuillent les Dieux que vous n'en deveniez pas un ! comment osez-vous dire qu'il faut anéantir ceux qui en veulent à notre liberté ? comment osez-vous vous oublier, vous, et vos devanciers infames, et ne jetter les yeux que sur les victimes des crimes, des vols, des cruautés et des horreurs de la premiere législature ?

De quelle liberté voulez-vous parler, s'il vous plaît ? quelle liberté croyez-vous que nous ayons aujourd'hui ? ah ! parce que vous vous permettez tout ; parce que vous nous divisez, vous nous troublez, vous nous volez, vous nous tuez, vous nous brûlez, ou parce que vous nous faites faire toutes ces horreurs ; vous chantez la liberté, vous criez dans toute l'Europe comme des foux et des scélérats, que vous êtes libres, que nous sommes libres ; vous en avez menti. Beaux sentimens ! noble *délicatesse ! patrio-*

tisme précieux ! belle *maniere* de l'établir, de le faire estimer, aimer et révérer ! croyez-vous en imposer long-tems avec ces lanlaires ? pensez-vous que des cœurs déchirés par le désespoir, que des esprits aigris, divisés par toutes vos scélératesses, souffriront plus long-tems tous les maux dont vous les accablez; tout en disant stupidement ou criminellement, *vous êtes libres*, *heureux*, *puissans* et glorieux, imbécilles, semblables à l'égoïste qui ne chérit que son ventre; toute la *terre a diné*, *quand le goulu est plein*.

De même, toute la nation doit être contente, fortunée, satisfaite et libre, parce que ses tyrans, ses voleurs, ses assassins, ses incendiaires sont opulens, forts, impunis, et qu'ils vivont dans la plus affreuse licence. Quoi, *impertinent*, disont-ils au malheureux peuple qu'ils ont ainsi précipité dans l'abyme ! Quoi, vous osez raisonner ! Attendez, coquins; ah ! nous allons vous parler. Vous *êtes libres* et vous *avez faim*, et vous êtes gueux; allez, la liberté tient lieu de tout ! Sans doute, quand elle est aussi heureuse que la vôtre.

Lucas, comme tu parle juste; il me semble entendre cette stupide dame qui, dans un tems de famine, réduite à ne manger que de la soupe aux pois et au lard, disoit bonnement à tous les pauvres qui lui demandiont, *coquins*, *fainéans*, *délicats*, faites comme moi, mangez de la soupe au lard.

Est-ce vous, constituans scélérats, est-ce vous, foux phénétiques et criminels républicains qui rendrez par vos foudreries, à la veuve son époux assassiné par les amis de la liberté, à l'époux son épouse morte sous les verges des bourreaux satellites des renégats et des apostats?

Est-ce vous qui réparerez ces châteaux, ces maisons par millions brûlés ? est-ce vous qui rendrez à la vie, à leurs familles, à l'état les millions de gens honnêtes, sacrifiés à vos fureurs, et dont le seul crime étoit de mieux valoir qu'eux ?

Est-ce vous qui calmerez l'orage qui tonne sur nos colonies, et qui en désole et ravage les précieux établissemens, source unique de la propriété de notre commerce, qui va achever de se perdre avec elle, si le ciel n'y met ordre? Est-ce vous qui rendrez la vie, et le pain et les biens ravis aux propriétés de ces riches contrées? Est-ce vous qui empêcherez les nations nos rivales, de faire leur profit de nos malheurs, dont vous seuls êtes causes? Est-ce enfin cette belle liberté dont vous nous parlez tant, qui a produit de si grands biens, de si grands avantages, et un bonheur si parfait? Ah! réfléchissez un instant, et vous reconnoîtrez bientôt que ce n'est pas une poignée de victimes de vos fureurs, une poignée de gens honnêtes, bien autorisés à les fuir qui sont vos ennemis, et vos ennemis à craindre; et vous reconnoîtrez, dis-je, que vous n'avez pas de plus féroces, ni de plus dangereux ennemis que vos forfaits!

Je suppose plus, quand il seroit vrai que nos colonies ne fussiont pas envahies par nos rivaux, quand elles ne seriont pas absolument livrées aux flammes voraces du feu de la guerre civile, allumé et soutenu par le souffle des passions et des armes; notre commerce en sera-t-il moins ruiné pour n'être pas totalement anéanti, puisque la confiance et l'argent qu'elle fait circuler et prospérer, sont presque absolument perdus dans l'un et l'autre monde.

Il faut être stupides, insensés ou scélérats, comme le sont nos engoués, nos foux et les méchans qui les troublont et qui les excitont, pour penser, dire et écrire que le commerce se soutient, qu'il prospere même, parce qu'ils continueront à vendre queuques lacets, queuques allumettes, queuques cornets de poivre et queuques livres de sucre; les bêtes! les animaux! quelle présomption! un faquin de vendeur de queuques livres de savon, de cocardes, oser dire que le commerce actuel va bien, qu'il va reprendre incessamment, et faire fleurir ce bleu; c'est tout

ce

ce que queuques matadors de négocians des célebres villes de *Nantes* , du *Havre* , etc. pourront pressentir, dire et croire d'après des talens fondés en preuve.

En effet, ce ne pouvont être que des agioteurs, de misérables mercantilles, voleurs d'assignats qui pensont ainsi; car tous les grands et vrais négocians sont bien éloignés d'être de cet avis; ils gémissont, ils enrageont, et ceux qui avont été égarés par les coquins du premier sénat, les maudissont et les détestont, faut les entendre; mais quand on leur dit, *cependant* c'est vous qui avez désiré, sollicité, appuyé les motions au sujet du biau premier décret sur les gens de couleur. Nous! vous en avez menti! réponse marine, un peu brusque, mais franche, mais vraie! ce sont ces infames assassins de jacobites, race infernale, fléau de l'Etat, peste publique, source de tous nos maux! en effet, c'est du sein de cette engeance diabolique que sont émanés tous les superbes plans; et nos foux de constituans, autant par foiblesse, que par crainte, que par ignorance et que par scélératesse, avont adopté avidement tout ce qui est émané d'abominable de cet antre maudit et de ce repaire de coquins, d'assassins, de voleurs et de foux, dont chaque *ville*, chaque *bourg*, pour *l'entiere perfection* de son *bonheur et de sa gloire*, ont un exemplaire précieux et complet en tout genre de crimes et d'atrocités.

Mais un nombre immense des ci-devant foudrés gémit déjà, et c'est là la fin ordinaire et la derniere retraite de ceux, qui punis et perdus par l'excès de leurs fautes et de leurs passions, venont enfin à *jubé*, et voulont bien entendre raison; ce n'est pas nous, — ni toi. — ni moi! C'est lui, etc! mais le mal est fait, mais il est immense et presque irréparable; néanmoins, si l'on veut ne consulter plus que la raison, s'abandonner à elle, à l'aide de son secours, à l'aide d'un sol fécond, et d'une industrie naturelle, dont les germes ne sont point encore

détruits, et moyennant des sacrifices réciproques, tout peut se concilier, s'arranger et se réparer, d'autant que la France par toutes les conditions heureuses et réunies qui la rendont un empire puissant, et naturellement fécond en toutes sortes de ressources, peut se relever de pertes et de malheurs, dont le vingtieme suffiisoit pour anéantir la plus grande partie des autres puissances de l'Europe, et sachons donc mettre à profit ces bienfaits de la nature, et ne tournons pas à notre désavantage nos qualités sociales et nos propriétés naturelles ! imitons ces plaideurs assagis par l'expérience, et qui pour terminer enfin des frais qui les consumont mutuellement, faisont pour se concilier, des sacrifices raisonnables et réciproques.

Ce n'est donc pas, en se conduisant dans les principes abominables que nous venons d'exposer, et qui sont ceux de la premiere législature, que l'on parvient à la précieuse fin, que tout législateur doit se promettre, en constituant un peuple, dont ils voulont le bonheur et la gloire.

Les méchans, ils n'avont songé qu'à faire du mal! les fripons, voler, piller, voilà les grands principes dans lesquels ils ont agi! les sots, ils n'avont songé qu'à entasser décrets sur décrets, comme un charpentier accumule sous sa scie rongeante, les copeaux qui en sont le produit ! ils se sont fort peu souciés que leur besogne faite à grands coups de hache, fort mal adroitement portés, fut bonne où mauvaise ; ils vouliont charlataniser, et comme la nation en délire et dans la premiere chaleur, vouloit du neuf, du bruit, quelqu'en fût le résultat, nos Solons défunts en avont fait à double carillon.

Ainsi, sans s'inquiéter si leurs loix conveniont aux lieux, aux habitans, aux usages, etc. on en a fait par milliers, tout ainsi qu'à S.-Claude l'on entasse des miriardes de chapelets sur des miriades de chapelets ; mais passe encore pour des chapelets, car avec eux, Jérôme, on peut gagner

le ciel en priant Dieu; mais leurs millions de décrets ne sont bons qu'à faire bailler au diable tous les hommes sensés, bons et honnêtes, qui en sont les victimes infortunées.

Puis, quand les originaux avont été à bout de leur latin, ce qui n'étoit jamais rare ni difficile, pour paroître des hommes *prudens et sages*, et pour n'être jamais arrêtés sur le torrent de leur fureur *accouchante de décrets*, ils avont spirituellement dit: (et renvoyont au tems, à l'expérience,) et renvoyons à la prochaine législature à vérifier la bonté ou le défaut de nos principes. Les scélérats, qui font pendre avant que de faire le procès des coupables! les malheureux qui faisont le mal sciemment, avant que d'être le moindrement assurés qu'ils pourront jamais faire le bien. Oh! faut espérer, Jérôme. que queuque jour, MM. leurs successeurs encore plus habiles, nous renverront à dîner à la seconde législature.

Il s'en faut du tout, que ce soit là la maniere de donner des loix et de faire le bonheur d'un peuple; mais bien, en lui faisant sentir la nécessité des différens ordres de la société, (ordres sacrés, indiqués même par Dieu et par la nature.) C'est en lui faisant reconnoître la même nécessité dans la diversité des fortunes, des talens, des vertus, etc. pour l'établissement, le mouvement et le maintien de l'ordre social, que l'on parvient à lui faire connoître qu'il doit en respecter les liens, et en ménager soigneusement tous les ressorts, et qu'il se convainc qu'il ne peut ni les rompre, ni les briser, sans s'exposer lui-même à tous les dangers que peut courir la chose publique de laquelle il fait une partie. Enfin, c'est en lui faisant remarquer l'ensemble et le jeu, qu'il apprend que s'il s'en détache, ce ne pourra être que pour un instant, et que bientôt ceux qui ont eu la cruelle imprudence et la scélératesse de l'engager à s'en séparer, seront les premiers à le forcer barbarement, même, à y revenir, soit qu'ils

aient été dans l'erreur, soit qu'après avoir opéré leurs funestes projets, ils jugeont à propos pour régner seuls, d'enchaîner l'imbécille ou le sot qui aura eu la foiblesse de servir d'instrument à leurs passions

Qu'arrive-t-il ? le peuple alors rougit, frémit, rugit; mais il n'est plus tems, et l'état violent dans lequel ses flatteurs devenus ses tyrans, le retenont de force, continue M. notre vicaire, le faisont gémir et pleurer sur ses fautes passées, sur ses folies et sur ses crimes exécrables qu'il a commis pour obtempérer aux passions de ses oppresseurs.

Voilà le tableau fidele du pauvre peuple François actuel! que de regrets ne devont pas avoir les fourbes qui l'avont ainsi perdu; puisqu'outre qu'ils n'avont fait ni son bonheur, ni sa sureté, ils s'étiont eux-mêmes déjoués, (comme c'est l'ordinaire du crime;) car, qu'ils se gardont bien de croire qu'ils conserveront long-tems le sceptre de fer, duquel ils frappont inhumainement toutes les têtes, sans épargner même la tête précieuse du petit-fils de Henri IV, ainsi que celle de l'auguste Antoinette, sa magnanime épouse.

Ainsi donc, au lieu de faire passer les richesses du clergé dans les mains avides des riches, des agioteurs, des aboyeurs de places, et des foudrés hypocrites en *patriotisme*, lesquels n'en connoîssont que le nom; au lieu de grossir encore le trésor, déjà trop grand, des avares voraces des biens de la nation, il falloit disposer des domaines ecclésiastiques; il falloit en disposer de maniere à ce que ce ne fussiont pas les gens déjà trop opulens qui seuls en profitassiont, et pour éviter le vice que tout nous prouve avoir été recherché, on auroit dû les vendre par parcelles, et à qui en auroit désiré. On auroit donc dû les diviser par champs et par lots, dont chacun eût pu faire l'acquisition, et si l'on eût de tems en tems et par-ci par-là souhaiter quelques petits domaines plus considérables, on auroit pu en faire quelques-uns, mais pas au-delà de 6000 liv.

Voilà comme l'on eût pu rendre à tous les citoyens François, profitable et avantageuse cette vente violente des possessions de l'église. Voilà comme le peuple auroit pu participer à cette sorte de recouvrement des biens de l'église qui étont bien loin d'avoir tous été usurpés. Voilà comment, sans excepter les pauvres même, chacun eût eu l'espoir et la satisfaction d'acquérir un petit domaine dont la culture et l'accroissement eussiont fait le sort d'un million de familles indigentes, qui, à l'aide de leurs travaux et des bienfaits du ciel, auriont eu un fonds sûr et durable de subsistance et de bonheur.

Mais non, il y avoit encore une mandragore à faire sur la vente en gros lots des biens nationaux; les coquins de *municipaux*, de *districans*, de *départementaires*, aviont fait leurs calculs, dit M. notre vicaire, et de concert avec les cruels agioteurs, les égrefins, les fripons des villes et des campagnes, capables de les seconder, ces honnêtes administrateurs avont si bien travaillé, que sans y paroître et sans faire semblant de rien, les plus beaux et les moins chers des biens nationaux vendus, sont devenus la proye de ces vampires. Et puis, que l'on nous dise encore, que la France est régénérée. Que l'on ose encore parler des vols et des brigandages de l'ancien régime; vit-on jamais dans les intendances les plus friponnes, et dans les tems des plus grandes déprédations du vieux système, vit-on jamais des menées, des intrigues aussi viles, aussi basses, pour voler un peuple crédule, que l'on traite de souverain, en l'enchaînant, d'ont on vante l'opulence, pendant qu'on le met nud comme verre, que l'on traite de régénéré, tandis qu'on le plonge dans tous les crimes; enfin, que l'on qualifie de la nation la plus puissante et la plus brave de l'univers, dans le moment où elle s'avilit par les plus grands traits de lâcheté, et que les dernieres puissances de l'europe regardont en pitié et avec mépris.

Oh! siécle François, est-ce cela que l'on devoit attendre

du dix-huitieme siécle, de la France célébre à si juste titre, et digne jusques-là de tenir dans le monde le sceptre de la domination et de la rénommée la mieux méritée!

Tel est le beau résultat des sages spéculations du sénat brigand qui a décrété la vente des biens nationaux. Oh! comme dit M. notre vicaire, les chenapans saviont bien ce qu'ils faisiont! La trop grande division des biens vendus n'eût pas été de leur goût.

Cette maniere civique et sage n'eût pas graissé leurs pattes, et mesdames leurs épouses, donnant le ton dans les départemens et districts, n'eussiont pas pu acheter pour leurs *cocos* de belles et bonnes terres, qui ne leur con-teront pas beaucoup. Qu'en pense-tu, Jérôme? et toi Lu-cas? ma foi, c'est que nous aûtres pauvres lourdeaux nationaux je nous en pânnerons le bec, et que, comme dit l'autre, j'aurons tenu l'échelle aux voleurs, et que j'aurons fait bonne garde pendant qu'ils nous rasiont net comme la main; atrappés, pauvres sots et toujours l'âne du public sera mal bâté, et toujours on ne pendra que les petits larrons, queuque révolte qu'il arrive, et dans queuque tems que ce puisse être!

On vouloit, dit-on, pour excuser cette impudente opé-ration; on vouloit payer la dette nationale. Queue néces-ssité de vouloir liquider tout d'un coup, une dette contractée depuis plus de deux siécles. La France est en état de répondre de ses engagemens et d'y faire honneur, et du moment que la nation avoit garanti la dette, que pouviont craindre les prêteurs?

On eût continué à les indemniser pour ce qui seroit resté à liquider, et en se conduisant ainsi, on se fut peu-à-peu acquitté sans perte et sans violer aucunes des pro-priétés des particuliers. Et puis ne pouvoit-on pas sans injustice, rédimer les intérêts excessifs que la détresse des tems avont forcé d'accepter.

Mais nos états généraux, continue M. notre vicaire,

ne s'étiont assemblés et ne vouliont travailller qu'à favoriser les capitalistes ; et c'étoit précisément ceux-là qu'il falloit réprimer, et à qui l'on pouvoit sans iniquité, faire supporter un tantinet du fardeau public qu'ils ont tant de fois agravé.

En effet, Paris, ce repaire des voraces capitalistes, Paris n'a tant commis de crimes et tant fait d'horreurs, pour avoir l'assemblée nationale dans son sein infernal, l'assemblée premiere des représentans et les agens des vices et des scélératesses, que parce que Paris vouloit, à son ordinaire, devenir le gouffre des richesses et des ressources de la France ; mais cette ville maudite sera déjouée; car après avoir été l'abyme où sont venus stupidement se perdre les provinces, elle périra, et aura la fin que doit attendre le crime porté à son comble. En effet, le reste du royaume éclairé sur ses vrais intérêts, et instruit par la plus cruelle et plus funeste expérience, reconnoît enfin, si l'on en excepte ceux qui ont juré sa perte, ou qui ne voyont que leurs vils intérêts et le reste de la France, dit M. notre vicaire, reconnoît que c'est de Paris, d'où tous les maux et les forfaits sont partis, et qu'ils se sont ensuite répandus en torrens sur la surface presque entiere des deux mondes, en ravageant sur-tout la pauvre France et ses colonies; et tous les pays, qui tels que l'*Avignon*, ont été assez insensés pour s'éprendre pour nos folies et nos horreurs.

Pauvre peuple, comme tu vois, tu es, et tu seras toujours le jouet des méchans, des coquins, des voleurs, des filoux, des spéculateurs, et Paris en est l'horrible et dangereux foyer. Pauvre peuple, ce n'étoit pas pour toi que le four chauffoit ! après avoir été l'organe et l'instrument aveugle des passions calculatrices, et de leur forfanterie, tu en es devenu la victime malheureuse, mais non pas innocente.

Déjà depuis plus d'un an, on est lassé de toi, tu es

trop nombreux. Tu as rendu tous les services que l'on souhaitoit de ta force imbécille, tu n'es plus aujourd'hui, dit le sénat, qu'une vile canaille, que l'on se propose d'exterminer au premier mouvement qu'elle osera faire.

De souverain *dérisoire*, que l'on t'a d'abord declaré; maintenant rejetté de ce trône, sur lequel t'avoit placé en riant et pour rire, les tyrans rusés qui ne t'y vouliont qu'en passant et pour se divertir, comme le seigneur de Barathavia s'amusa autrefois du crédule *Sancho*, qu'il avoit fait Roi postiche, de l'isle de ce nom. Rejette donc de ce trône chimérique, sur lequel tu as eu l'imprudente folie de t'asseoir fort mal proprement, tu seras pendu, si tu dis seulement un mot ; car comme tu sais, c'est aujourd'hui le siécle où l'on pend les rois.

Peuple indiscret et méchant par étourderie, tu as abandonné ton véritable appui, ton protecteur naturel, ton bon maître enfin, ton légitime souverain, l'auguste et immortel Louis XVI. Tu as voulu le pendre ! tu as osé te mettre à sa place ! il est vrai, que ce n'étoit que pour plaisanter ; mais tu as créé dans les instans de cette souveraineté fugitive, tu as crée des bourreaux qui t'en avont chassé, et qui te feront pendre si tu bronche.

Lucas, voilà qui est bien, et on ne peut pas plus judicieux ; mais dis-moi, la liberté d'un peuple consiste-t-elle dans la nécessité où on le suppose de faire ses loix ? non, mon ami Jérôme, et M. notre vicaire soutient, avec raison, le contraire. Il prétend qu'un peuple peut être aussi libre qu'il est possible de l'être ici bas, *où tout* est relatif, et celà sans avoir fait une seule de ses loix, et qui plus est, sans les avoir consenties.

En effet, il a pour autorité l'exemple des peuples les plus libres qui aient été, tels que les Lacédémoniens, les Athéniens et les Romains *républicains*, dont aucun d'eux n'aviont fait leurs loix, et dont plusieurs, tels que les Romains et les Lacédémoniens ne les aviont pas même consentie.

Cependant

Cependant il n'est personne qui puisse douter un instant que ces nations ne fussiont fort éclairées sur leurs vrais intérêts, et n'eussiont sur la liberté les lumieres les plus judicieuses et les plus sures.

Plus sages que nous, les Athéniens qui connoissiont tout le danger de l'influence des passions dans des assemblées nombreuses, où l'on fait jouer tous les ressorts du machiavélisme, sans oublier celui de la septique et artificieuse éloquence, et dans lesquelles assemblées on ne dit que trop souvent son sentiment contre son avis, et pour se conformer à l'opinion générale; les Athéniens, dit M. notre vicaire, eurent la sagesse de s'en rapporter aux vertus et au génie lumineux de Solon, qui certainement ne trompa point leur attente, et lequel Solon, en leur remettant son chef-d'œuvre de loix, que ce peuple reçut avec transport, qu'il suivit avec un religieux respect, leur tint ce petit discours mémorable : Athéniens, voilà les loix que vous m'avez chargé de vous donner; elles ne sont pas les meilleures possibles, mais elles sont celles que j'ai jugé vous être le plus convenable.

Mais, comme *Solon* l'avoit bien pressenti, la trop grande influence du peuple dans l'administration, influence qu'il se proposoit de circonscrire et de modifier, mais qu'il n'eût pas le tems de tempérer, la trop grande influence du peuple dans la constitution enfin fut une cause de destruction, parce que les ambitieux qui jugerent mieux que le peuple qui en est incapable, du pouvoir immense qu'il avoit dans le gouvernement, s'empresserent de le corrompre pour le conduire en tyrans, et pour, sous son nom, régner en despotes. Mais comme du gouvernement populaire, toujours tyrannique, il n'y a qu'un pas à l'anarchie, Athénes devint la victime de ses administrateurs avides et ambitieux, et qui, sous l'apparence d'un civisme hypocrite, étiont les plus grands ennemis et les plus cruels oppresseurs de la république. Voilà précisément le tableau fidele et frappant

de ce qui se passe de nos jours, tant il est vrai que tout s'est vu déjà dans le monde, et que tout ce qui s'y passe d'un siecle à l'autre, n'est qu'une succession et une répétition d'événemens parus, disparus et revenus, d'autant que les hommes étant toujours tous à-peu-près les mêmes, comme dit M. notre vicaire, leurs passions et le jeu continuel de ces passions avont reproduit sur la scene, des millions de fois, des choses qui ne sont nouvelles que pour les ignorans et pour ceux qui ont l'audace et la présomption de rappeller tout à leur suffisance.

Qu'arriva-t-il donc à Athenes, continue M. notre vicaire? Exactement ce qui se voit en France de nos jours; c'est que, par une ignorance crasse de la saine politique, on fit alors ce qu'avont fait feu le sénat de Canipé et le vicant actuel; on dédaigna les relations avec les peuples voisins, parce que l'on eut l'imbécille impertinence de se croire au-dessus de tout; enfin, parce que, comme nos enragés, on méconnut à *Athènes* le véritable esprit de la négociation, ainsi que le but politique des envoyés dans les différentes cours.

Qu'arriva-t-il encore? c'est que les Princes voisins, plus habiles que les factieux despotes de cette république, profiterent pour se faire des partis dans Athènes, profiterent de la division des esprits, de la désunion des corps et des factions qui y bouleversiont le gouvernement; et à l'aide des fautes, des vices et des crimes, des mauvais citoyens qui, comme les patriotes effrontés de France, ne vouliont que les places, les emplois et les biens de la nation, et non le salut, la paix et la gloire de l'Empire dont ils étiont les destructeurs et les bourreaux; ces princes réduisirent le peuple à la servitude; Athénes succomba, et ce fut dans son sein qu'elle trouva ses plus terribles ennemis; et en passant de la liberté trop illimitée d'une constitution qui n'avoit d'autre défaut que de trop accorder à la volonté du peuple, et en passant dans un honteux ser-

vage, elle offrit à la postérité un exemple frappant des maux qui sont la suite de toute institution dont les rapports divers n'ont pas assez de proportion entre eux, ni cet équilibre qui est le fondement de la paix et de ses heureux fruits.

Autant nous en pend à l'oreille, dit M. notre vicaire, qui voit plus loin que le bout de son nez; nos gredins des deux législatures ne s'en étont jamais douté et ne s'en doutont pas plus, ou leur ame atroce a voulu et veut encore tous les malheurs qui nous accablont depuis deux ans et demi, et sous le poids immense desquels nous sommes sur le point de succomber.

En effet, le moyen de prévenir une si funeste catastrophe, quand les représentans d'une nation trompée violont leurs sermens à l'instant qu'ils venont de les faire, et qu'ils rendont toujours *vain et dérisoire*, dans les mains du meilleur des Rois, le pouvoir qu'ils ne semblont lui avoir baillé que pour s'en gausser et pour le déjouer continuellement; puisqu'ils s'arrogeont à tout instant ce qui n'est que du ressort du pouvoir exécutif. Comment pourront-ils se justifier? comment voudriont-ils que l'auguste Louis qui n'a dû accepter la constitution que dans la ferme persuasion que l'on seconderoit sa puissance, comment voudriont-ils que cet immortel Prince pût plus long-tems parmi des exécrables régicides et des parjures tout au moins, tenir les rênes d'un empire qu'ils se faisont un jeu d'anéantir?

Oh! l'univers entier, témoin de déportemens si punissables, rendra bonne justice à notre bon Souverain et saura bien perpétuer, dans l'avenir même le plus reculé, les monstruosités des infames scélérats qui osont se dire les amis du peuple et ses législateurs!

Ah! MM. les ministres, qui mettez trop de douceur et de réserve dans vos proclamations et dans vos adresses aux Princes, croyez-en un des meilleurs amis de la Patrie

et de ses admirables souverains ; croyez que plus de fermeté produiroit de meilleurs effets, et serviroit infiniment plus le Roi et l'Etat opprimé par les pandours qui osent s'en dire les régénérateurs.

Rien n'est plus vrai, et nous vous connoissons trop d'esprit, de lumieres et de bonne volonté pour n'en être pas persuadés. Mais vous craignez! tant pis ; et qui craignez-vous ? des spectres, des fantômes que des voix fugitives, aboyantes des antres du Tartare où elles sont achetées, paroissont rendre terribles et indomptables.

Croyez-en un bon François, un bon citoyen, un tendre et indomptable ami de ses augustes maîtres ; croyez-en un homme qui connoît l'esprit national actuel de la France, et qui a quelques connoissances dans la haute politique ; croyez-en M. notre vicaire : les rieurs ne sont plus pour un sénat que l'on abhorre, que l'on vitupere, et qui bientôt sera par la nation elle-même traité comme il mérite.

Mais, indépendamment de ces vérités, qui devoient tôt ou tard être la suite de l'abominable conduite des deux législatures, des hommes éclairés, amis de leur Roi et jaloux d'une sainte et sage liberté comme vous, n'avont que faire de l'assistance et de l'assurance de la force pour donner à la puissance de la raison.. .... que vous donne le pouvoir du *souverain*, tout *l'éclat*, tout *l'appareil* et toute l'étendue que peut lui donner, sinon des bras armés, mais au moins tout l'imposant de la parole dans la bouche morale de la vérité, de la justice et de la raison.

Voilà ce que tous les bons François attendoient et devont attendre de vous, Laporte, Lessart, Tarbé, Narbonne, vraiment dignes de vos places, de la nation et du Roi, voilà le ton naturel auquel vous devez désormais élever et rendre vos pensées sages, lumineuses et vraiment dans le genre du bon civisme. Songez que vous avez à soutenir les restes d'un trône plus qu'ébranlé ; songez que des millions de bras s'étendent pour le relever, et que son rétablisse-

ment dépendra beaucoup de la majesté avec laquelle vous ferez parler un monarque *qui, en sa qualité* toujours subsistante de *premier potentat de la terre*, ne doit tenir aucun discours et ne prononcer aucune parole qui ne soit digne de la gloire de l'empire qu'il préside et commande, et du noble sang dont il sort.

Une toute autre conduite, également outre qu'elle compromet et compromettroit la majesté suprême du Roi; elle nuiroit essentiellement au bien public, aviliroit et perdroit le pouvoir souverain. La douceur, sans doute, est une vertu que l'on doit souvent employer; mais trop de douceur, trop souvent répétée, est foiblesse; et sous un gouvernement foible daas les mains du légitime chef, la foiblesse gâte tout; parlez, tonnez au nom du Roi, et si ce nom si beau, si respectable n'impose pas, volez au ciel, et, à l'instar de Prométhée, ravissez-en le feu sacré dont le maître de l'univers compose son foudre, et ce foudre en main, et au nom de la loi, foudroyez, anéantissez tous les monstres qui la violent; et si ce Roi n'est plus écouté, qu'au moins les loix dont il est cependant l'organe soient révérées et suivies, ou tout est perdu.

Au reste, MM., je vous le demandons, continue notre vicaire, je vous demandons si ce n'est pas parce que l'on est dans l'impuissance de faire et d'opérer ce qui seroit bien et ce que l'on désireroit pour le bonheur particulier ou général, que l'on recourt à la parole, enfin que l'on emploie la négociation?

En effet, qu'est-ce que faire un discours? qu'est-ce que publier des proclamations, des adresses, autre chose, sinon que négocier verbalement? Or, donc, si cette négociation ne differe de la négociation en personne, que parce que dans la premiere, c'est l'intéressé qui sert ses pensées et qui cherche à persuader et à ramener les esprits à son avis; et que, dans la seconde, c'est un délégué qui remplit les intentions de son commettant; je demandons encore,

si l'on ne doit pas s'élever, dans cette sorte de défense et de puissance morale, au ton et à la dignité relative au rôle que l'on joue et à l'importance des objets que l'on traite ? Et comme les hommes, qui *naturellement* sont plus enclins à commander qu'à obéir, ne négocient que lorsque la force leur manque, ils devont donc, insiste M. notre vicaire, mettre dans leur négociation toute l'importance qui, en les servant, peut inspirer aux spectateurs ce respect qui ennoblit le négociateur, qui donne de l'éclat à tout ce que se propose la négociation.

Je sais, continue M. notre vicaire, je sais que les paroles et leurs prétentions doivent être en rapport avec l'état de celui qui les prononce ; mais ce qui seroit indispensable pour un simple particulier, pour un homme puissamment riche, pour un grand même, n'est plus dans le plan d'un *monarque* aussi auguste que Louis, *d'un Roi des François*, *Roi de fait* et de *droit*; d'un Prince enfin qui, tout persécuté, outragé et victimé qu'il soit par des factieux, réprouvés de Dieu et de la saine partie de la nation, n'a rien perdu de la majesté indélébile et suprême du premier et du plus vertueux monarque de la terre.

Mais je revenons encore un instant aux principes d'une véritable liberté. Si, comme le dit et le prouve M. notre vicaire, la liberté ne consiste pas dans le pouvoir de faire des loix ou de les consentir, nos François sont donc bien insensés de s'être arrogés ce funeste avantage, quand ils en sont incapables et indignes ?

D'ailleurs, continue M. notre vicaire, ne voyons-nous pas tous les jours des étrangers s'établir chez un peuple libre, aux loix duquel peuple ils n'avont coopéré ni par l'esprit, ni par le cœur, et jouir cependant de la même liberté que le peuple hospitalier chez lequel ils vivont ? Les étrangers seront donc libres, s'ils sont raisonnables ; et sans avoir ni fait ni consenti les loix qu'ils suivont, ils participeront à tous les bienfaits des loix constitutives de la

nation chez laquelle ils auront eu le bonheur de venir s'établir. Pourquoi, parce que la raison qui est antérieure aux humains, est seule le principe de leur liberté, de leur gloire, et qu'ils cessent de jouir de ces précieux avantages du moment qu'ils sont déraisonnables.

Ainsi, comme tu le vois, Jérôme, le *bonheur* et la liberté sont les fruits délicieux de notre seule raison, et dans quelques climats que tu supposes les hommes, sous quelque sorte de gouvernement qu'ils vivîont, ils n'avont pas d'autre source de paix et de prospérité que l'usage constant de leur raison, et de la fidelle application de cette céleste faculté à toutes leurs opérations. Et tout nous dit dans le livre éternel des tems, que les *républiques* ne sont pas plus essentiellement heureuses que les *monarchies* et que les empires despotiques, si la raison ne préside les desseins, les projets, les plans et les loix de ces différentes administrations.

Athènes, *Sparte et Rome* en sont des exemples célébres; car la tranquillité, la liberté, l'ordre, la gloire et la prospérité, ne s'y firent voir que lorsque les peuples furent sages, que leurs loix furent justes, et qu'ils furent assez dociles pour suivre les leçons des grands hommes qui, tels que les Agesilas, les Phocion, les Cicéron, etc. en immortaliserent la renommée.

Enfin la célébrité de ces villes étonnantes en disparut avec les principes de la justice et de la raison, et elles s'ensévelirent comme l'avoïent fait tant d'autres avant elles, dans les ténébres des révolutions humaines.

Et de nos jours, les Hollandois, avec leurs tartufes d'administrateurs (tirés presque tous et presque toujours des mêmes familles), les Hollandois, dis-je, sont-ils plus heureux sous le gouvernement de ces hommes la plupart hypocrites, qui, pour mieux cacher leur jeu, se couvront de grands chapeaux détroussés, portont des bas noirs de laine, rebroussés sur des hannes de *pieau*, et se vêtont

d'habits bruns ou noirs de gros *Lodeve*, et qui portont de gros et sots souliers *camus ?*

Le nom de république ou de monarchie, continue M. notre vicaire, ne fait donc rien à la liberté. Ce sont des loix justes et sages qui la constituont, qui l'établissont et qui en perpétuont les bons effets. Sans cela, dans la république comme dans la monarchie, l'on est esclave; l'on est tyrannisé et persécuté, parce que la liberté ne tire pas ses heureux effets de son nom, mais des seules et sages loix qui la réalisont, l'étendont, l'assuront et la multipliont.

En effet, Jérôme, crois-tu que le Stathouder soit moins Roi sous ce nom, que le Prince le plus royalifié? crois-tu qu'en sa qualité de *Stathouder*, plus simple, plus modeste en apparence que le nom de Monarque; crois-tu que si les loix ne le rappelliont pas à l'ordre, ou que si sa politique ne l'en détournoit pas, il ne pourroit pas bien être sous cette qualification un aussi grand tyran que le Sultan des Turcs? est-il rien de si simple et de plus impérieux despote qu'un Doge de Gênes ou de Venise?

Ici, comme en toutes choses, dit M. notre vicaire, ce n'est pas le nom, mais c'est la réalité de la chose qu'il faut considérer. Que l'on donne le *nom de sénat*, ou de *corps* législatif, ou *d'Empereur*, ou de *Roi*, ou de *Doge*, ou de *Kan* à celui ou à ceux qui sont chargés de régir l'Empire, ne seront-ce pas toujours des tyrans ou de bons souverains, selon qu'ils régneront par des loix justes et prosperes, ou qu'ils n'auront d'autres regles et d'autres mesures que leur volonté arbitraire et passionnée?

Or donc, si rien ne peut nous assurer une plus grande liberté et un bonheur plus étendu sous le nom de *républicains*, que sous celui de monarchiens, pourquoi donc changer de mode, sur-tout quand ce mode peut ajouter infiniment à notre misérable situation, en multipliant indéfiniment nos tyrans et nos bourreaux? Enfin, puisqu'il

nous faut absolument un Roi, continue M. notre vicaire; Jérôme, pourquoi ne pas préférer celui que j'avons, puisqu'indépendamment de l'extrême justice qui l'ordonne, nous avons tant de raisons de l'estimer, de l'aimer et de le révérer même?

Ah! que l'on cesse de calomnier le vertueux Prince, que l'on jette seulement un coup-d'œil sur les actions tant de sa vie privée que de sa vie publique, et l'on reconnoîtra bientôt qu'outre les qualités parfaites du meilleur citoyen de son royaume, qu'outre l'honneur d'avoir eu le premier l'idée précieuse de nous rendre à la liberté, et de faire revivre tous les droits aux places et aux dignités que nos talens et nos vertus nous rendroient dignes d'obtenir, d'occuper et de remplir, et l'on reconnoîtra qu'il n'est personne de plus éclairé que le bon Roi sur les moyens de faire du bien, de l'établir, de l'étendre et de le multiplier dans tout l'empire; enfin qu'il n'est personne plus capable de gouverner avec intelligence, avec lumière et sagesse l'empire dont la royauté lui appartient, et par droit de naissance, et par la loi et par les hautes vertus qui lui sont propres.

Oui, François, votre Roi est instruit et très-instruit, et puisqu'on a calomnié et que l'on ne cesse encore de calomnier ce grand Monarque, je devons le venger, dit M. notre Vicaire, et publier ses lumières et ses vertus; oui, je le répétons, peu d'hommes en France sont plus éclairés que l'auguste Louis XVI, il en a donné un grand nombre de preuves, tant au sujet de l'administration qu'au sujet des sciences qui n'étiont pas aussi nécessaires à l'art de régner que les vastes connoissances que ce Prince possède dans la partie du gouvernement. Sa modestie qui cause sa timidité est la véritable cause qui fait que vous ne connoissez qu'imparfaitement votre souverain; tandis qu'au contraire, trompé par de vils courtisans qui rougissiont de n'avoir aucune de ses vertus; vous n'avez appris que

des mensonges sur nos augustes et précieux souverains.

Oh! mon Prince! oh! mon Roi! oh! mon bon maître! aujourd'hui que vous réunissez à vos connoissances précieuses et vastes, les lumieres de la plus cruelle expérience, aujourd'hui que formé par les vertus, par les talens et par le *malheur*, vous êtes devenu le premier sage des François, (car on ne sauroit l'être sans avoir été à l'école de l'adversité), c'est donc à vous, ô mon immortel souverain, c'est donc à vous que le ciel réserve la gloire de faire renaître en France la paix, la liberté et la propriété; c'est à vous que tous les bons François, (lesquels sont beaucoup plus nombreux que vous pourriez le croire;) c'est à vous qu'ils s'adressont pour cet effet si désirable; c'est en vous seul qu'ils avont confiance pour opérer un bien qu'il est enfin tems qu'il reparoisse et se fixe parmi nous, car sans la paix et l'ordre, tout est perdu.

Cessez donc de craindre de mal faire, quand vous seul êtes capable de faire le bien; faites un peu la guerre à cette modestie, qui, sans détruire cette fermeté d'ame héroïque qui tient à votre sagesse, dessert vos amis et nuit cependant à leurs intérêts et aux vôtres; dites-vous ce qui est en effet; dites-vous que vous êtes le meilleur des citoyens François et le plus digne de les rendre heureux et tranquilles; dites-vous-le, nous vous en supplions, et dites-vous-le bien, ou nous vous grondons.

Qu'à votre voix intéressante ou majestueuse, les audacieux usurpateurs de vos droits exclusifs quittent les rênes de l'Empire qu'ils n'avont arraché de vos mains pures et sacrées que pour les souiller de crimes et d'horreurs! que votre sceptre, seulement penché sur les factieux et sur les repaires maudits des *soit-disans* amis de la constitution, les renverse, les attere et les détruise! déployez cette fierté, qui sied si bien au petit-fils du grand Henri, de ce Prince célébre et chéri, qui comme vous reconquit sur d'infames ennemis un trône qu'ils n'usurperent alors et qu'ils n'usur-

pont aujourd'hui que pour le malheur de la France; enfin dites un mot seulement, et la France est sauvée !

Déjà la ridicule et premiere assemblée nationale a fait revivre ou a cru faire revivre le nom de nos Princes, que l'impuissance de sa rage ne pouvoit anéantir au gré de ses desirs un moment de calme à ses passions, a fait enfin voir à cette législature qu'aucun décret ne pouvoit faire que le fils ne fût pas le fils de son pere, que des Princes par droits de naissance, par la loi et par la raison ne fussiont pas Princes, ou puissiont cesser de l'être.

Faut espérer aussi que bientôt nos représentans s'appercevront que la *vraie noblesse*, celle des sentimens et des vertus, ne peut pas non plus être détruite, parce que comme je l'avons dit déjà, la noblesse entend que c'est un être de *raison* qui ne peut être détruite, et que l'on ne peut pas plus faire par un décret que le fils de *Montmorency* ne soit pas un *Montmorency*; que l'on ne peut par un décret faire par exemple que le déficit de 1791 ne soit pas de 58 millions, et que les dépenses extraordinaires fournies par la caisse *larroniere* de l'extraordinaire, ne soyont pas de 1,221, 626, 616 livres; mais ceci est un objet à part dont je traiterons bientôt. En effet, le respectable M. de Villequier d'Aumont qui s'est tant exposé pour son Roi, n'est-il pas noble, noblissimme de droit et de fait, et les bandits qui avont voulu l'outrager dans son estimable fils qui a toutes ses vertus et sa noblesse, ne méritont-ils pas autant de mépris que lui mérite d'estime et de respect.

Si bien donc, Jérôme, que leur acharnement après la noblesse et leur folle ardeur pour détruire un être qui n'a ni corps, ni substance, sont les prétentions les plus impudentes. Renoncez donc, pauvres sots, à des projets aussi vains, qui n'ont été inspirés que par *l'émie* et les passions les plus viles; car tout en hurlant après l'aristocratie, margot la municipale se fait appeller madame la con.... citoyenne.

La noblesse réhabilitée, reconnue nécessairement héréditaire, (puisqu'on ne sauroit empêcher que nos vrais chevaliers ne soyont les enfans de leurs peres,) la noblesse réintégrée dans ses droits honorifiques seulement purifiée; car il y a bien de l'impureté dans ce corps, où tant de laquais ont pris la place de leurs maîtres,) et la noblesse, dis-je, purgée de ses excrémens, deviendra la puissance attractive et équilibrante entre le pouvoir législatif, exécutif du Roi et le pouvoir approbatif de la nation dont je t'ai prouvé la précieuse efficacité.

Mais pour purifier le corps sacré de la noblesse, et le préserver à jamais de la corruption, que l'on décréte d'abord que la noblesse achetée est nulle et non avenue depuis cinquante ans, et que pour la rembourser, on prendra trente ans ou plus, d'autant que ceux qui ont eu assez d'or superflu pour acheter du *vent* et du vent impur, pouvont bien pour le bien réel de la nation, attendre un tems nécessaire, pour que sans gêne et sans trouble, elle puisse liquider ces acheteurs sans esprit, de *gloriole* et de science, qui ne se vendront ni au peson, ni à la balance.

Que le clergé rendu à l'église, rapellé aux vertus touchantes et si éloquentes des premiers siecles de la religon divine du christ soit honoré et respecté pour ses bons exemples; que le clergé raisonnablement salarié en fonds de terre, vive en paix. Qu'il ne fasse plus un ordre altier et trop souvent divisant, mais que par sa sagesse et ses lumieres, il soit le pacificateur de l'empire et la consolation des malades, des prisonniers et de tous ceux que le malheur persécute! que le même clergé édifie par les exemples des plus hautes vertus, qu'il regagne une confiance que la calomnie a ravi au plus grand nombre des prêtres et des évêques, et que les scélérats qui avont voulu se jouer de Dieu, de la religion et de la vie de leurs confreres, auxquels il seroit inique de les comparer en rien; que les scélérats intrus, dit M notre vicaire, soyont bannis de la France comme une peste publique, comme des mons-

tres, qui en se jouant des choses les plus saintes, ont voulu persuader au peuple qu'il n'y avoit ni *Dieu*, ni *religion* et que jusque-là les peuples avoient été le jouet de leur hypocrisie et de leur charlatanisme religieux.

Ah! François, peuple autrefois si pieux et si juste, gardez-vous de croire ces athées! croyez à l'être suprême, tout vous le prouve, et songez qu'à l'instant indivisible que je vous parlons, il connoit vos ames, il sonde vos cœurs et qu'il entend tous vos propos! croyez en dieu, puisque les cieux réunis sont un exemplaire toujours existant de la divinité, et dont la nature entière est le trône inférieur et magnifique! croyez et aimez notre sainte religion, parce que tout en elle est vrai, juste, raisonnable, sage et prospere, parce que tout ce qu'elle enseigne et conseille est humain, et qu'une religion qui ne recommande que le bien, et toujours avec douceur, qui veut que l'on pardonne à ses ennemis, qu'on les oblige même, ne peut être l'ouvrage que d'un Dieu, et qu'à supposer, (ce qui est un crime même de le supposer) que cette sublime religion, ne nous vint pas du ciel, elle n'en seroit pas moins digne de tous nos respects, de tous nos hommages et du plus tendre et du plus inviolable attachement; d'autant que de quelque part que nous vienne le bien, la source doit toujours nous être sacrée et précieuse.

Oh! que tu m'as fait un grand plaisir, mon cher Lucas, de me parler ainsi de Dieu et de notre sainte religion! oui, je crois que tu serois digne d'en être l'Apôtre, et M. notre vicaire un de ses instituteurs! ah! tu as bien raison; les forcenés des deux législatures, qui ont fait et faisont encore un objet de dérision, de cette auguste et indispensable institution, sont de grands malheureux; puisqu'en démoralisant le peuple, ils avont causé tous ses malheurs et ruiné les plus solides espérances de l'empire François.

Les scélérats, ils ne saviont donc pas que les seules loix civiles et politiques ne suffisont pas pour régir et conduire constamment au bien des millions d'hommes qui sont trop

ignorans pour en connoître le but précieux. D'ailleurs comme les loix humaines sont mobiles, et de tems à autre susceptibles de modifications, il importe donc d'avoir dans l'ordre social quelques objets sacrés, constans et immuables auxquels on puisse recourir en tous tems, et en faire les principes invariables de nos pensées et de nos desseins les plus importans.

Quels objets en effet plus grands, plus sains peuvent nous fixer et servir de base éternelle à nos idées et à toutes nos opérations morales et physiques, que l'existence évidente d'un Dieu créateur et d'une religion toute auguste, toute aimable émanée de cet être suprême, d'autant qu'elle est *la raison écrite* de Dieu même, mais nous inspirant, nous guidant et nous conduisant vers le bien, et que cette même raison céleste qui est un don à nous fait par son infinie bonté, suffit pour nous convaincre à jamais de la réalité de Dieu dans les cieux, sur la terre et dans l'immensité sans limites d'une miriade de mondes qui sont son ouvrage.

Mais, qu'arrivera-t-il de tant d'horreurs de la part des deux législature impies qui, provoquont audacieusement le ciel et la terre, ce qui est arrivé toujours à tous ceux qui ont tenté et opéré, ou plutôt qui ont voulu opérer par des décrets ridicules, insensés, et tout-à-coup des mutations totales dans les pensées, dans les principes, dans les loix, dans les mœurs, dans les habitudes, et sur-tout dans les religions quelles qu'elles puissiont être? Que ne doit-il donc pas arriver aux athées, aux impies qui violant les loix divines, humaines, ont attenté à la majesté de Dieu, à l'autorité légitime du meilleur des Rois, et au bonheur d'un peuple célèbre qu'ils avont perdu dans l'estime du présent et de l'avenir?

Que leur arrivera-t-il donc, continue M. notre vicaire, qu'ils périront *eux* et leurs monstrueuses productions; parce qu'en effet, tout tyran que soit un Prince, ou un corps de *scélérats*, comme est en général notre assemblée,

qui tente seulement de renverser la réligion dominante, s'expose infiniment plus que s'il gouvernoit avec une verge de fer le *peuple* chez lequel il veut faire une telle subversion? Pourquoi? parce que, habitué à être tyrannisé, le peuple peut souffrir encore une nouvelle tyrannie; mais si l'on touche à ses principes, à ses mœurs, à ses goûts, à ses habitudes, à sa religion sur-tout, comme ces choses ne s'altéront pas et ne se détruisont pas aussi vîte que les décrets qui prétendont les anéantir, se faisont et se publiont; il doit donc arriver et il arrivera définitivement, que la plus terrible révolution sera le résultat conséquent d'un projet, et d'une opération aussi insensée.

Or, que ne doit-il pas arriver en France, où indépendamment de la tyrannie du corps législatif, et d'une partie des gardes nationales, *leurs satellites*, l'on a renversé tous les principes divins, politiques et civils?

Plus la religion est antique, plus elle est intimement unie à l'administration, aux mœurs et aux habitudes. Que doit-il donc arriver, que les citoyens se dégoûteront de leurs loix, avant même qu'elles ne soyont bien publiées, qu'ils mépriseront leur nouveau gouvernement? Et si la révolution de ce système récent n'arrive pas sur-le-champ, *ce qui peut* être, au moins cette nouvelle institution ne donnera-t-elle à l'état que de dangereux citoyens et de mauvais fideles.

Mais on les persécutera! Oh! c'est pour lors, s'écrie M. notre vicaire, que l'on verra se réaliser tout ce que nous venons d'observer, et bientôt tout changera; parce que la persécution étant le dernier instrument des factieux et des ambitieux, elle est aussi le précurseur de la mutation vengeresse de toutes les violations, et de toutes les tortures faites, appliquées aux citoyens.

Voyez déjà dans le *Calvados* les missions abominables de *l'infernal Fauchet*, et jugez par cet exemple effrayant que je pourrois accompagner de tant d'autres; et jugez,

dit M. notre vicaire, de ce que les articles des droits de l'homme, relatifs à la religion ; ont déjà produit à l'égard de la démoralisation du peuple, en favorisant les esprits diaboliques ; tels que ceux *des Fauchet*, des *Gobet*, etc.

Voilà donc ce précieux fruit de la superbe institution du clergé ; voilà donc le résultat prospéré de ce serment impertinent exigé des serviteurs de Jésus-Christ et des pasteurs fideles de son église. Tous les citoyens sensés, éclairés, justes et humains leurs disiont assez, à ces malheureux scélérats de députés, combien ce décret aussi impolitique que cruel, deviendroit funeste à la France et à sa nouvelle constitution. Avont-ils voulu en écouter seulement un seul ? Les forfans, les foux décrétont la tolérance des autres comme un acte constitutionnel, et ils protestont contre cet acte précieux et sacré presqu'au même instant qu'ils en portont la loi.

Qu'est-il arrivé? qu'à peine ce serment inique, tortionnaire affreux a été décrété, que toute idée de religion ; de justice, d'humanité et de raison, ont été subverties au mépris des loix les plus saintes, et de celles même du sénat criminel, auteur cruel de ce maudit décret. Enfin il est arrivé ce que l'on se proposoit, que tous les pasteurs délicats et religieux observateurs des préceptes, ont été traités comme des chenapans, comme des traitres et des infames, dignes des plus affreux traitemens, et dont plusieurs ont été accablés par une multitude égarée ; soldée pour troubler l'église, anéantir la religion, renverser les trônes de Dieu et du meilleur des Rois.

Bientôt les temples du Seigneur ont été profanés d'un bout de l'empire françois à l'autre, et leurs Sanctuaires sacrés ont été avilis par les actes les plus indécens et les plus abominables envers un sexe que respectont, même dans leurs fureurs, les peuples les plus barbares et les plus dénaturés !

De toutes parts les églises ouvertes par les loix, et fermées

par

par l'ordre arbitraire des bandits, des factieux soi-disans patriotes; on a vu, à la honte éternelle de la France, les excès les plus effrayans répétés par-tout et par-tout impunis.

De nouviaux décrets, continue M. notre Vicaire, sont sortis des têtes infernales du sénat scélérat, pour confirmer, abroger, étendre, modifier et réprimer. Persécutions nouvelles qui, au lieu de circonscrire les atrocités, ont paru au contraire les réélectriser par toute la France.

Oh, forfaits! oh, punition céleste! qui bientôt doit venger les paisibles et innocentes victimes de leur cruauté! où est donc cette sage tolérance qui, entre des religions différentes, maintient la paix et fait prospérer les empires qui sont assez sensés pour en faire la *loi politique* la plus sacrée de leur constitution?

On décrete la liberté de religion, on en fait une des bases de la constitution, l'on ordonne la tolérance, et un instant après cette maniere dérisoire de se jouer des choses saintes, on souffre criminellement que les demeures terrestres du très-haut soient formées et interdites aux fideles, et l'on permet que des athées et des protestans, y fassiont impudemment les ordures les plus révoltantes. On en chasse les hommes pieux, et l'on y souffre les indécences et les impudicités d'une horde de bandits effrontés, et de jeunes écervélés, égarés par les premiers, qui le sont eux-mêmes par les *factieux* de deux législatures. L'on y souffre, disons-nous, l'on y souffre des monstres qui, après avoir outragé la divinité, souillé ses tabernacl es, démolissont, ou fermont à caprice les maisons du Dieu de *Jérusalem*. Et ce sont d'odieux et perfides amis, soi-disans d'une constitution que leurs traités ont pervertie, corrompue, et ce sont de tels amis qui sont le principe et la cause de tant de fatalité.

Et la main puissante et vengeresse de la nation ne s'est point encore appesantie sur ces têtes criminellee, et pour

détruire cette horde horrible, infame et scélérate de *cannibales jacobistes*, clubistes, auxquels la premiere législature a donné l'exemple funeste à la seconde assemblée, mille fois plus féroce, plus septique et plus ignorante; auxquels, dit M. notre vicaire, elle a baillé l'exemple funeste de l'initiative des loix, en agréant, en accueillant et en favorisant l'excès, les pétitions quelconques des monstres et des agioteurs, auteurs de tous les crimes qui causont nos maux présens, et qui nous annoncont le plus terrible avenir.

Les abominables! qu'ils jettent, un coup-d'œil sur la France et sur ses colonies dévastées, souillées de leurs forfaits! qu'ils y contemplent une partie, ou pour mieux dire, la moitié de ses infortunés habitans, sans état, sans pain et sans espoir, renonçant aux douces inspirations de la vertu, pour faire subsister leurs familles expirantes sous le poids de la plus terrible détresse. A qui en est la faute? Est-ce au meilleur des Rois, qui, nouveau Codrus donneroit son sang pour sauver le plus obscur de ses sujets, et dont le cœur paternel saigne depuis trois ans, et gémit de toutes ces horreurs pour la circonscription et l'empêchement desquelles il n'a qu'un pouvoir aussi impuissant qu'illusoire?

La misere est à son comble, quoiqu'en disent les escamoteurs mal-adroits des biens nationaux, qui prétendont et voulont que tout soit dans l'ordre, que tout est au mieux, parce qu'ils ont toutes les richesses de l'empire, et qui exigeont que tous les ventres soient satisfaits, parce que les leurs crevont de bouffisure, d'aliment et d'orgueil.

Quoiqu'en dise cette race maudite, le peuple au désespoir meurt de faim et de besoin, et les yeux tournés vers le ciel, l'esprit occupé du meilleur des Rois, et le cœur rempli d'amour et de respect pour lui, et pour son immortelle moitié, le peuple va bientôt briser les fers dont l'ont accablés des fourbes et des tyrans qui l'ont qualifié

dérisoirement de souverain, de *vrai Roi*, pour, sous son nom, l'enchaîner, le garrotter, le faire mourir, et commettre tous les crimes.

Oui, je le disons avec notre vicaire qui abhorre comme nous le mensonge et l'intrigue; oui, la détresse est incomparable, les chemins se couvront de toutes parts de voleurs et d'assassins, qui dévastont les campagnes, et qui bientôt en imposeront aux plus riches voleurs des villes dont l'svarice, l'ambition et les vices les plus révoltans les forçont de recourir pour exister et faire exister leurs femmes et leurs enfans, aux moyens les plus terribles et les plus périlleux.

Et qui sont ces hommes infortunés que le désespoir force ainsi? Ce sont — ce sont des milliers de victimes honnêtes, innocentes et paisibles que de maudits avortons de législateurs, scélérats ou barbares avont sacrifiés à leurs passions.

Ce sont ces hommes déplaçés dans un âge et dans un moment où tout état ett perdu; ce sont ces hommes repentans, qui d'abord égarés par des drôles plus rusés qu'eux, s'en sont servi comme d'un instrument passif, et dévoués à tous leurs caprices. Mais ces mêmes hommes égarés, revenus à eux, éclairés par la plus terrible expérience, ne demandont qu'à venger la nation dans le sang de ses tyrans et de ses bourreaux persécuteurs.

Mais écoutez-nous, hommes malheureux, ne soyez donc pas vous-mêmes des bourreaux! demandez-nous, patientez. Mais, nous disont-ils (et depuis plus d'un an) nous languissons, nous expirons de besoin, et la paix et la patience sont les seuls secours que nous offront les gens honnêtes ruinés, opprimés, qui voudriont bien donner, mais qui n'ont pas pour eux.

Enfin, ne pouvant mieux faire, et voyant lss honnêtes gens paisibles, toujours tremblans, nous dont les dents longues de deux pouces et l'estomac affamé, je n'avons

plus *d'oreilles*, plus de *cœur*, plus de sensibilité; je voulons vivre et faire vivre notre famille

Voilà, voilà, Solons avortés, brigands des deux législatures, voilà le résultat consolant et brillant de votre grand esprit, de vos vues profondes, de vos vertus et de votre génie. Que vous devez être satisfaits aujourd'hui; d'avoir détruit toute idée de décence, de pudeur, d'honneur, de religion et d'humanité; d'avoir brisé les liens qui retenoient sagement et nécessairement les sujets du *Prince*, les subordonnés à l'administration; d'avoir rompu tous les ressorts de l'ordre social; d'avoir animé le fils contre le pere, le pere contre le fils; d'avoir rendu la mere, la fille impudentes, effrontées et folles d'un monstre qu'elles méconnoissent; d'avoir dissous les amis, et rendu ridicule le saint nom de l'amitié, le nom auguste de la religion et même le nom sacré de Dieu!

Que vous avez à vous applaudir d'avoir égaré, troublé, enivré et fait affoler les têtes foibles et deçu tous les cœurs, que je vous admirons d'avoir arraché les artistes à leurs chef-d'œuvres, les ouvriers de leurs travaux fructueux, et d'avoir pour du vent qu'ils n'attrapperont pas même, fait perdre le solide revenu que les artisans retiroient de leurs occupations et de leur industrie! aujourd'hui, sans pain, sans secours, sans travail, et ce qui est plus cruel, sans espoir d'en trouver, ils vous traitont comme vous le méritez, et vous promettont la juste récompense qu'ils devont aux auteurs calculés de tous leurs maux!

A l'instant où je disons ceci, continue M. notre vicaire, je recevons des lettres de Nantes, de Bordeaux, etc. où l'on nous assure que l'on ne parle de tous côtés que de vols, assassins, et que les chemins couverts de voleurs, deviendront bientôt impraticables. Et qui sont ces voleurs, je le répétons, ce sont les favoris du sénat bienfaisant et sage qui promettoit gloire, liberté et prospérité à un peuple bon, crédule qu'il a réduit au désespoir, après

avoir mis son Roi sans *couronne,* son gouvernement sans *finances*, et la nation sans principes et sans pain.

Voilà, continue M. notre vicaire, comme je ne l'avions que trop pressenti et annoncé, voilà les fruits heureux de la barbare factique des *jacobins*, chéris et complaisamment caressés par une assemblée indigne de la confiance de tout homme qui a de soi la conscience la plus équivoque.

Quoi, c'est à la fin du dix-huitieme siecle, dans le plus haut période d'une philosophie, *prétendue céleste*, que non content d'avoir arraché de force, et par la plus inique opération, les moyens de subsistance, à des hommes pieux; on décrete encore de les faire périr de faim, ou dans des cachots, s'ils avont l'admirable constance de se refuser à renier *leur Dieu*, leur Roi et leur patrie! Oh crime! oh férocité! oh tems! oh mœurs!

Arrive-t-il la moindre rumeur populaire, le moindre trouble, les chiens, les enragés clubistes, les voleurs de biens nationaux qui redoutont si fort, et avec tant de raison, le retour de l'ordre et de la justice, heurlont, fulminont et criont à tue-tête que ce sont des prêtres réfractaires, des aristocrates qui sont la source et la cause de tous les troubles et de tous les maux, et quels autres cependant avant ces monstrueux amis de la constitution, sont le principe de nos affreuses calamités?

Mais le crime domine, et les auteurs des plus noirs traités, jugeont les choses et les personnes les plus innocentes, avec ces mots *d'aristocrates*, et de non-assermentés, et avec ces mots insignifians, on décide de l'honneur, de la liberté, des biens et de la vie des opprimés.

Un petit *chenapan* de *municipal* arrive, garotté de son licol *pour se pendre*, et tout bouffi d'orgueil, et le mot *d'arisrocrate* à la bouche, il verbalise, et met dans son verbal tous les mensonges, toutes les impudences que peuvent lui inspirer ses passions, *districaut* un *parlementaire*, et quelques valets nationaux, le signont : voilà l'acte légal,

judicieux et juste du tems, et sur lequel les Solons estropiés du jour donnont et prêtont tout secours. Si toutefois un homme ferme, opprimé ose encore porter ses réclamations aux *dignes représentans* d'un peuple insensé, pour couper court à toute discussion qui pourroit éclairer, ils passont tendrement à l'ordre du jour. A ces mots, mille voix de tonnerre ouvertes, et animées par la main de Plutus, répétont par des hurlemens, le refrein admirable du sénat pestiféré ; et tous les mâtins de Paris qui remplissont les puantes galeries de l'aréopage, s'épuisont en aboyemens qui retentissont sur les voûtes du manége aux ânes de l'empire.

Quelle régénération! quelle assemblée! quelle constitution! quand ces infortunés apôtres de Jésus-Christ se récrieront sur les infamies faites à la plus auguste et la plus sainte des religions; quand ils les réprouveriont, et de cœur et d'esprit, et que, pour manifester leurs sentimens intérieurs, ils employeriont l'éloquente parole de l'évangile, quel crime peut-on leur en faire? et comment les blâmer et les punir d'une action qui les rendroit les plus odieux scélérats, s'ils ne la faisiont pas?

Mais, rendons justice aux hommes vertueux; qui, révoltés de ces horreurs, se sont courageusement soulevés contre leurs auteurs. Oui, estimables évêques de *Rennes*, *Cos*, Terné etc.; oui, vous vivrez dans la postérité, si vos principes sont sinceres comme nous le croyons, s'ils sont stables, comme je l'espérons, votre nom ne sera jamais oublié. Voyez comme la véritable vertu a de puissance sur nos cœurs sensibles, puisque d'évêques intrûs, nous finirons par vous regarder comme dignes d'honorer l'église, et d'en être les chefs et les vrais prêtres

Quelle atrocité envers les pauvres ecclésiastiques, dignes restes de la maison de Dieu! L'assemblée constituante, toute féroce qu'elle a été envers eux, au moins leur avoit-elle laissé du pain; et sa suivante porte la barbarie jus-

qu'au point de le leur enlever, au mépris du décret constitutionnel, qui met au rang de la dette nationale, les pensions données au clergé non-assermenté.

Aujourd'hui, les tigres de la nouvelle législature ne reconnoissont plus ni cette dette, ni ces engagemens légitimes et indispensables. Ils imposont un serment à ses créanciers et confisquont leus créance, si ces infortunés persécutés ne voulout pas définitivement s'avilir par le plus odieux des sermens. Pour acquitter toute la dette nationale, que n'usont-ils d'un pareil moyen envers les différens états de la société ! Oh ! qu'ils s'en garderont bien ! c'est alors que ses amis pestiférés et rapaces, voleurs des rues *Vivienne* et des *Lombards* de Paris, et tous les suppots satellites du Roi du jour, deviendriont ses propres bourreaux. Pas si bête, la scélérate ! toute bête qu'elle est, elle n'est pas si sotte.

Quelle immortalité ! quels motifs de terreur pour tout les créanciers de la France, si les représentans infideles de la nation s'arrogeont ainsi le droit de violer les loix qui garantissont la propriété, sous le prétexte spécieux de l'assurer du dévouement des citoyens à leur constitution, quelle est la classe de propriétaires, que la politique affreuse de ces brigands ne pourra atteindre.

Les derniers décrets de la seconde législature, à l'égard des prêtres non assermentés, violont donc toutes les loix divines ethumaines, et ils portont un caractere d'autant plus odieux que les prêtres protestans, juifs, etc. sont iniquement séparés de ce plan de guerre civile, calculée sans doute par nos Vandals. Quelle raison sensée donnera-t-on de cette prérogative révoltante de l'Eglise persécutante ? les prêtres non assermentés ne sont pas plus fonctionnaires publics qu'eux; la loi les a considérés et devoit les considérer comme des usufruitiers légitimes dépouillés, auxquels elle devoit une indemnité; c'est un des droits les plus sacrés de l'homme.

D'ailleurs, en vertu de quels principes toute cette tactique abominable a-t-elle été composée ? on prétend que les prêtres devont être élus par le peuple; et c'est d'après cette prétention, que M. notre vicaire est en état de démontrer fausse et *machiavélique*, et c'est d'après cette impudente prétention cependant qui est imaginée et fondée la nouvelle institution du clergé, que ces scélérats auteurs, qui ne savont pas même un mot de françois, traitont d'organisation du clergé; tout comme si un être aussi moral que la religion pouvoit avoir des organes, lesquels ne sont que des ressorts physiques d'un corps ou d'un être physique.

De toutes nos nouvelles loix, continue M. notre vicaire, il n'en est pas de plus contraires à la vérité et à la justice, que celle qui prétend que le peuple est le véritable et seul électeur des pasteurs de l'Eglise; car il n'existe pas dans son histoire un seul exemple de prêtres, ni d'évêques promus aux dignités et aux cûres par l'assemblée des seules communes et même d'une seule commune.

Ah ! si la nouvelle législature n'avoit en vue que la paix et la prospérité publiques, qu'elle en auroit bien usé autrement dans ses derniers foudr es volcaniques, dont la détonnation, dit M. notre vicaire, n'élancera une lave meurtriere, destructrice que sur l'ouvrage du sénat furibond , dont les feux convulsifs finiront par dévorer la propre substance du *crater* infernal qui les recouvre et qui ne tardera pas à être vomi et rejetté avec leur ame diabolique.

Malheureux démons ! venus des antres brûlans du Tartare sur cette terre que dévastont et que souillont vos crimes ! insensés, vous n'avez sans doute voulu que placer ces paisibles victimes de vos passions, entre la famine ou l'avilissement, ou le déshonneur ! à ces caracteres infernaux, peut-on méconnoître la main persécutrice des sectes rivales, à la tête desquelles l'athéïsme affiche la plus redoutable effronterie; et *Fauchet*, l'exécrable *Fauchet*, s'é-

leve

leve entre ces *monstres*, comme la noire et turpide calomnie entre les plus viles et les plus fougueuses passions... Encore une fois, malheureux, vous avions-nous envoyés pour nous causer des guerres de religion, ou pour en reproduire le germe presqu'éteint ? enfin, sont-ce là les heureux fruits que j'attendions de vos travaux ?

La plume, continue M. notre vicaire, la plume recule et se refuse à retracer de telles horreurs ! tant de *vices*, tant de *férocités*, tant de *barbaries* respiront dans ces décrets et dans l'inconcevable loi qui tranche le fil des jours des freres, des parens et des dignes soutiens de la couronne de l'auguste Louis XVI, que ce Prince vertueux doit les rejetter, les réprouver, et la nation est là pour l'appuyer, qu'il en soit sûr. Mais dans une conduite aussi sage, quel autre soutien, quel autre appui y a-t-il besoin que de sa noble fermeté et que du témoignage d'une conscience pure et sans tache, et dont les vertus sont, en ces momens des crimes de la France, nos protectrices auprès de l'Eternel qui l'a en sa sainte et sauve-garde; faut le croire, Jérôme, après les dangers si imminens et si multipliés, auxquels ce bon et précieux Monarque et son admirable moitié n'auriont jamais pu échapper sans une faveur spéciale du maître des cieux.

Mais, au reste, qu'attendre d'autre de la fin d'un siecle, où préférant un scélérat à un citoyen tout au moins digne d'une certaine gratitude de la part des Parisiens, ils donnont cependant leurs suffrages à l'abominable Péthion, en défaveur du pauvre M. de Lafayette, dont la trop jeune politique a été déçue par les clabauds qui le déjouiont à qui mieux mieux. A-t-il encore une bonne leçon celui-là ? Croira-t-il enfin à la raison de ceux qui lui avont prédit de loin ce qu'il ne voit aujourd'hui que de trop près.

Et puis, que penser de l'élection d'un Robespierre à une fonction aussi importante que celle dont on vient de le charger ? qu'en penser, s'écrie M. notre vicaire, sinon que

les pendables des rues Vivienne et des Lombards, etc. filont la corde qui doit servir à pendre Robespierre, Péthion, eux et leur maudite clique.

Grands Dieux ! que ces scélérats nous causont de chagrins et de maux ! il n'est pas d'Etat qu'ils n'ayont renversé, pas de citoyens qu'ils n'ayont vexés et victimés ! Et ces pauvres ouvriers, ces pauvres maîtres perruquiers, cordonniers, etc. dont pour le plus grand nombre, toute la fortune reposoit sur une maîtrise qu'on leur vole ; que pensont-ils, que disont-ils de cette criminelle opération que leur ignorance et leur engouement pour une liberté qu'ils méconnoissiont, leur avoient d'abord fait envisager comme sage et favorable au bonheur public ? Mais que de regrets à-présent, à ce sujet ; que de bénédictions à la maniere actuelle, sont données !

Un sénat constituant par les maîtres ouvriers dépouillés de leurs maîtrises, et par les garçons mêmes, qui sont diablement revenus sur ce prétendu germe de leur fortune à venir, laquelle leur a échappé comme nous ont échappé les cailles et les poulets rôtis, et les couronnes des souverains que nous destinions les fourbes de l'assemblée ; qui à la place des fleurs dont ils disiont en riant, qu'ils vouliont entourer nos oreilles d'âne, n'y ont bouté que des épines. Mais *gare* aux ruades que leurs aiguillons exciteront bientôt en des animaux qui n'entendront plus aucuns de leurs foux et perfides raisonnemens !

Il en est donc de notre prétendue liberté nationale, comme de celle que l'on a prétendu établir pour tous ces corps de métiers. L'on a cru faire une merveille et opérer la fortune des artistes et des artisans, et donner à leurs talens et à leur industrie tout le développement et tout l'essor possibles, et l'on a précisément produit tout le contraire. En effet, comment cela auroit-il pu arriver autrement, puisque dans une subversion générale qui, pour quelques fripons et quelques avares et perfides citoyens qu'elle

enrichissoit, ruinoit ou préparoit la ruine de tous les autres François; puisque, dans une telle débacle, comme le dit M. notre vicaire, l'abolition des maîtrises ne pouvoit manquer de tripler la ruine des maîtres ouvriers, d'autant que ruinés par l'effet de la révolte, ils perdiont leurs maîtrises, et que ceux qui faisiont valoir les maîtrises, en faisant travailler les privilégiés, deveniont nécessiteux et dans l'impossibilité de faire vivre les artistes et les artisans, et dans celle même d'exister *eux-mêmes*?

Nous allons prouver, d'après M. notre vicaire, que loin de favoriser les arts et ceux qui les savont, cette maudite décrétation a mis aux aumônes les maîtres, et, dans l'intervalle de quelques mois, fait une multitude de coquins, de fripons, ou tout au moins de malheureux de tous les garçons ouvriers que l'avidité et la folle ardeur de supplanter leurs maîtres, aviont rendus les stupides protecteurs du sénat imbécille, ou criminellement calculé, qui a réalisé cette idée insensée, dont un instant de réflexion eût suffi pour en connoître le danger, le vuide et l'iniquité.

D'abord le premier engouement du peuple, qui ne voit jamais par ses yeux, l'a porté à croire que c'étoit là le comble de son bonheur, le *nec plus ultrà* de sa chimérique égalité, de sa folle liberté, enfin, une des sources de la fugitive prospérité que lui promettiont, charlatanément, les déniaisés fripons du Manége. Mais l'illusion n'a pas été longue, et cette erreur d'un moment a déjà fait place à des réflexions fortes et sensées sur cet objet, plus important que ne l'avont cru nos scélérats législateurs.

Graces au ciel, j'avons déjà reconnu *tretous* que c'étoit encore une leure du sénat premier, qui voulant à tout prix tromper, enivrer, égarer la multitude, a inventé tout ce qui, dans les premiers instans, pouvoit l'aveugler et lui faire bailler, *tête baissée*, dans toutes les sottises et les scélératesses de l'assemblée, et rendre cette multitude son suppôt

et l'instrument aveugle et terrible de ses passions criminelles.

L'abolition des maîtrises, la liquidation de ces charges, avont donc non-seulement accru la dette nationale de l'Etat, mais elle cause la ruine des maîtres et celle des garçons, qui au premier apperçu de cet appât, ont donné avec fureur dans l'ameçon.

En effet, il n'a pu y avoir que des foux de maîtres ouvriers qui ayont pu reconnoître de grands avantages pour leur liberté, pour leurs intérêts mêmes, dans cette violente spoliation des droits qu'ils avions achetés et qui étiont comme les ressorts politiques de la police des maîtres sur les garçons, qui tout-à-coup devenus maîtres sans fonds, sans crédit et sans pain, n'avont pas tardé à devenir ce qu'ils doivent devenir, je voulons dire, des *gueux*, des *vauriens*, des fripons, des banqueroutiers, enfin des sots trompés par leurs passions avides, exaltées et mues par les malheureux législateurs qui les avont perdus, eux garçons, et leurs imbécilles ou foux de maîtres.

Ainsi donc, par une de ces immuables loix de la raison, qui a fondé la paix et le bonheur des humains sur les rapports des personnes et des choses; ainsi donc les maîtres comme les garçons ont été et sont tous les jours les dupes de cette manœuvre insensée des représentans d'un grand peuple égaré. D'abord il n'est que faire de preuves et de discussions, pour persuader que les maîtres avont infiniment perdu, et toute la France ouvriere n'auroit qu'une voix à ce sujet, si je la lui demandions.

En effet, je demandons aux artistes, aux artisans, etc. à tous ceux qui vivont des travaux de leurs mains, je leur demandons quelle est la source de leur existence? Les riches, les gens plus aisés que nous, et sur-tout les opulens, les magnifiques, les hommes généreux, recherchés, répondront-ils?

Or, si tout ce monde est ruiné, ou mis dans une situa-

tion rigoureuse, qui ne leur laisse que la subsistance, ou à-peu-près, pourra-t-il donner, pourra-t-il dépenser, etc.? Qu'arrivera-t-il donc? Ce qui est arrivé déjà, et ce qui arrive journellement, que le pauvre, que l'ouvrier sans autre fortune que son industrie, seront encore plus pauvres après la revolte, que celui qui, plus riche que lui avant, l'est encore plus que l'ouvrier qui attendoit tout de ses dépenses et de ses générosités.

Voilà, quant aux maîtres, ce qu'ils doivent attendre des suites de l'impolitique suppression des maîtrises, et de la détresse et de la ruine de ceux qui jusques-là avoint été la source de leur aisance. Pour ce qui est des garçons, l'expérience la plus triste les a bien convaincus, même les plus avides d'entre eux, ainsi que les factieux qui ne vouliont en faire que les instrumens de leurs scélératesses; l'expérience, dit M. notre vicaire, les a suffisamment convaincus que non-seulement ils perdiont leur pain, mais qu'au lieu d'être pour eux un moyen de fortune, cette prétendue faveur est devenue le principe de leur déshonneur et de leur misere.

Ils avont reconnu, ces garçons avides et indiscrets, que ce n'étoit pas l'essentiel que d'avoir la liberté indéfinie de travailler au détriment du droit sage des maîtres expérimentés, connus et domiciliés, mais qu'il falloit encore que les citoyens qui peuvent seuls les faire travailler, en eussiont la volonté et le moyen.

Il est vrai que queuques foudrés aviont monté la tête à ces pauvres garçons, et leurs aviont promis en secours *mons* et *merveilles;* mais les foudrés avont été bientôt lassés de cet amour de la liberté des artistes et des artisans.

Dame, on est bientôt dégoûté de défendre une opinion qui coûte, et de soutenir des hommes qui nous dupont. Cela devoit être, et il falloit être insensé, ou avoir des vues criminelles, pour ne pas sentir que des garçons sans fortune, quoique bons ouvriers, ne pourriont long-tems

être à leur compte, sans mécontenter les gens qui avient feint d'avoir confiance en eux, et sans être bientôt eux-mêmes abandonnés, délaissés et fuis pour la plupart.

En effet, un pauvre garçon cordonnier; ou etc., n'a pu lever boutique, qu'autant que quelques engoués l'avont excité, ou foiblement aidé; mais tout zele qui coûte, est bientôt refroidi. Ensuite, si l'ouvrier ainsi secondé, a été de mauvaise foi, s'il a décampé; au meurtre, à l'assassin, auront crié les clabauds aboyeurs et protecteurs de ces compagnons avides: bientôt le saint amour de la liberté désormais a pué au nez des plus ardens défenseurs et amis de cette brillante opération.

En même-tems, si ces pauvres garçons n'ayant pas le moyen de se procurer de bonnes marchandises, ont été forcés d'en travailler de mauvaises; autre crime, que les généreux amis de la constitution n'auront pu pardonner et qui aura perdu ces pauvres garçons, à l'instant auquel ils commenciont à peine à se montrer au mauvais jour que leurs turpides protecteurs s'étiont obligés de leur faire obtenir par grace.

Les maîtres sots auront donc bientôt perdu la confiance et la faveur des *aristocrates* du jour, qui, après les avoir fait délirer, ont fini aussi brusquement que promptement par vouloir les rappeller à la raison; et comme en matiere d'intérêts, on ne considere ni le bien public ni le bien particulier, nos plus effrénés partisans de la *licence* actuelle auront délaissé définitivement leurs protégés, en les livrant au malheureux sort qu'une telle conduite leur préparoit.

Ainsi, par leur folle prévention pour une liberté indéfinie, ils avont causé la ruine des pauvres maîtres, et n'auront que pour un instant jetté dans l'engouement des garçons avides et sots dans leurs calculs qui ne pouvant se soutenir ni compter sur leurs lâches et vilains excitateurs, se seront trouvés forcés de recourir à des maîtres,

qui en général mieux fondés qu'eux, auront pu résister plus de tems à l'orage pendant lequel privés des garçons ouvriers, ils auront gémi et attendu leur retour à la raison.

La confiance, Jérôme, sur laquelle ces garçons ouvriers avont indiscrettement compté ; la confiance ne se baille pas, comme le peuple a trop malheureusement et trop légérement donné la sienne à la méchante assemblée qui l'a perdue. Les garçons avont donc compté *sans leurs hôtes*, et conséquemment ils compteront deux fois ; et parce que la loi leur donnoit injustement une liberté qui les a réduits à la misere, ils s'imaginiont les pauvres foux, ils s'imaginiont qu'en vertu de cette folle licence, tous les citoyens allions abonder dans leurs sens, et venir à l'envi leur offrir leurs pratiques et leurs bourses.

Pour quelle raison, bon Dieu! les chiens enragés du sénat, ainsi que leurs vils suppôts, n'avont-ils pas eu pour vous cette confiance ; eux qui, en vous détachant du pacte social, vous exposiont nécessairement à la détresse qui vous désespere? Et vous, amis vous espériez que les bons François qui accablont de leur indignation les loix maudites d'un sénat gangréné de forfaits, et vous voudriez qu'ils vous eussiont applaudis, favorisés, aidés, et fait travailler de préférence, quand la justice et la raison leur commandont expressément le contraire! La justice, en ce qu'il est impossible de n'être pas soulevé contre une opération qui subvertit tous les droits légitimes à la jouissance et à la confiance, pour en faire pendant queuques jours l'avantage de sots, d'étourdis et d'avides garçons qui avont confondu la licence et l'iniquité avec la liberté et la justice, que leurs passions exaltées par les factieux les empêchiont de mieux apprécier!

En effet, il ne faut avoir que le sens commun d'un enfant, pour sentir que si des législateurs scélérats, et le plus souvent insensés avont pu se permettre de faire des décrets destructeurs ; ils n'avont pas également sur tous les

esprits et sur tous les cœurs cet ascendant si impérieux qu'ils puissiont les fléchir à leur volonté téméraire, injuste et violente.

Oh! non, Jérôme, on ne commande pas au sentiment ni à coups de canons, ni par des décrets. Ces choses-là n'ont de prise et d'empire sur le cœur, qu'autant qu'on l'a gagné.

Aussi, le sénat impudent a pu voir par la conduite qu'avont tenu tous les bons François en cent occasions; combien ils étiont peu disposés à révérer leurs décrets et leurs personnes; et combien peu leur décret sur l'abolition des maîtrises, ils se disposoient à donner leurs confiances aux garçons ouvriers qu'ils avont regardés comme on le doit, c'est-à-dire, comme des hommes avides, exaltés, foux; comme des pieds poudreux sur lesquels on ne pouvoit compter. Enfin, ce qui est juste et raisonnable, on a dû préférer et conserver des ouvriers établis, domiciliés, dont la stabilité et la résidence étiont les garans de leur besogne et de leurs autres rapports avec nous.

En effet, quel est l'homme sage qui ne préférera pas un maître perruquier à un garçon *chambré*, dont les mœurs et les autres qualités toujours suspectes à l'homme réfléchi, ne sauriont inspirer la confiance que l'on doit exiger d'un tel homme, qui, à l'instar d'un domestique, a communication particuliere et plus intime dans nos maisons. Ces réflexions suffisont pour concevoir tout ce que M. notre vicaire vient de dire à ce sujet.

Ils avont décrété la liberté des arts et de l'industrie; voilà qui est fait; mais dame, falloit en même tems décréter la confiance; mais la confiance s'inspire, *se gagne*, et ne se peut commander.

Voilà donc encore un bon nombre de dupes de nos impudens du Manége. C'est donc là que se réduit cette prospérité dont ils berciont le pauvre peuple! C'est donc là le résultat précieux des promesses heureuses qu'ils faisiont

à la nation ! A les entendre, les cailles toutes rôties devoient tomber dans nos bouches ; à les entendre, la nouvelle constitution devoit nous procurer tous les biens possibles, détruire tous les abus, et nous garer de tous les maux.

On nous promettoit ceci, cela; on nous assuroit de l'opulence, de la souveraineté; on nous juroit un saint respect, et les faveurs et les graces devions pleuvoir sur nos têtes affaissées. La constitution devoit suffire à tout, remédier à tout, et solder la dette nationale ; mais je ne voyons pas cependant que le *déficit* en amende, et que les plus passionnés de ce monstre, avorté du tartare, l'ayont pris encore pour gage et pour acquit de la plus petite créance.

Tiens, Jérôme, comme dit l'autre, qui promet *trop*, ne promet rien, et semblable au charlatan qui vend du *galbanum*, je n'aime pas qu'il le rende propre à guérir tous les maux. Achetez, dit-il, achetez mon remede. Eussiez-vous la *gravelle*, la *peste*, la *teigne*, les *écrouelles*, la *punaisie*, la *paralysie*, l'*apoplexie*, la colique, la fievre, le rhumatisme, etc. eussiez-vous des poux, des puces, etc. fussiez-vous perclus de tous vos membres; avec mon remede je m'en lave les mains. Mais guérir, oh ! vas-t-en voir s'ils viennent, Jean : ce n'est pas là son affaire ; vendre son remede, et voilà son but et sa fin.

Oh ! Lucas, répond Jérôme, tu viens de peindre à merveille notre charlatanne législature premiere, elle promettoit de tout réparer, de tout suppléer, de tout payer, de tout pacifier; et puis après *la poule au pot*. Ce sénat ridicule et cruel fondoit toutes les sortes de bonheur sur la constitution qu'il entreprenoit de composer ; il en vantoit, il en détailloit tous les bienfaits, toutes les merveilles, et méprisant tous les maux passés et à venir, il applanissoit toutes les difficultés possibles. Mais promettre et tenir sont deux; et aujourd'hui d'un air satyrique et caustique, *la constitution à la main*, *notre argent dans leurs poches*, les gueux, les pendars, les bons pendables nous crient;

soyez *démocrates*, aristocrates, monarchiens, oligarchiens; etc. etc. avec vos richesses le sénat constituant s'en moque, s'en rit. Adieu — MM. *les révoltés;* adieu — *pauvres sots, pauvres blaises;* adieu *convulsionnaires*, *révolutionnaires*, *cannibales*, animaux, etc. etc. et puis sur l'aîle légere et rapide d'un *ballon*, *zest*; *adieu*, *panier*, *vendanges sont faites.*

Attrape, ah! Jérôme, c'est bien ici le cas de te dire un mot du déficit actuel, qui, comme je te l'ai déjà annoncé, de petit garçon est ma foi devenu un grand drôle; si bien donc, continue Lucas, d'après les récits de M. le vicaire, si bien que la dette nationale, pour l'amendement de laquelle le sénat avoit été assemblé par notre bon Roi, au lieu d'aller en diminuant, croît de jour en jour, et pour te convaincre de la vérité des faits que je te vais citer, voici ce que M. notre vicaire m'en a dit d'après un papier excellent et le meilleur de tous que l'on zappelle le mercure.

D'après le rapport de M. Lafont-la-de-Bat à la seconde législature, l'état actuel des finances de France est le suivant :

Les dépenses du *culte divin* sont de . . 153,847,600 l. dont 72,600,000 l. sont en pensions.

Les dépenses de l'intérieur et de la justice sont de . . . . 112,801,188 l.

RÉSUMÉ.

Dépenses du culte divin	153,847,600 l.
Dépenses de l'intérieur et de la justice, de .	112,801,188
Dépenses de la guerre.	100,712,000
Dépenses de la marine	40,500,000
Dépenses des affaires étrangeres.	6,3000,000
Les pensions, les rentes viageres et les intérêts.	227,753,577
Total.	641,914,563 l.

L'état des dépenses extraordinaires, autres que les remboursemens. . . . . 79,591,248 l.

Depuis la nouvelle législature, l'état des dépenses extraordinaires est de. . . . . 23,770,912 l.

Les remboursemens et liquidations jusqu'au 31 octobre 1791, sont pour cette année de. . . . . 554,157,063 l.

Les remboursemens et liquidations à faire jusqu'au 31 décembre, sont de . . . . 100 millions.

Le total des quatre derniers articles dont nous venons de parler, lesquels sont :

Premierement	79,591,248 l.
Deuxiemement	23,770,912
Troisiemement.	554,157,063
Quatriemement.	100,000,000
Total.	757,519,223 l.

En réunissant les deux sommes 641,914,365 liv., total des dépenses ordinaires, et celle de 757,519,223 liv. pour les dépenses extraordinaires,

On aura	641,914,365 l.
. . . .	757,519,223
Au total	1,399,433,588 l.

Ainsi, comme tu vois, Jérôme, la dépense extraordinaire de cette année 1791, est de 757,519,223 livres, et la dépense totale d'un milliard 399 millions et plus de 500 mille livres.

Premiere remarque.

Les contributions foncieres et patriotiques et autres sources ordinaires des revenus de l'Etat, doivent fournir quatre cent quatre-vingt-treize millions . . . . 493,000,000 l.

Les sels et tabacs	29,000,000
Les sels additionnels des départemens . .	59,007,687
Au total	582,807,687 l.

Ainsi, pour l'année 1791, il y a eu un *déficit* de 58 millions, lequel n'étoit que de 57 millions à l'ouverture des états-généraux.

Seconde remarque.

Les dépenses extraordinaires et les non recettes de 524 millions de contributions ordinaires, qui le 31 octobre 1791 devoient avoir été versées au trésor public, M. Lafont Ladébat assure qu'il n'en a été versé que 64 millions 946,066 livres, et il suppose que le 31 décembre la recette pourra aller au plus à 80 millions.

La caisse de l'extraordinaire feroit donc 380 millions d'avance, lesquelles jointes à 815,626,616 l. dépensées jusques-là, lesquelles jointes à 26 millions de reconnoissances provisoires de liquidations, délivrées en payement de biens nationaux, formont une somme de 1,221,626,616 l. d'avances faites par la caisse de l'extraordinaire, dans la seule année de 1791.

Comme la même caisse a avancé en 1790 la somme de 563,734,210 l, il se trouve que le 31 décembre de cette année 1791, la caisse de l'extraordinaire aura fourni 1700 millions, etc. ou . . . . : 1,785,360,826 l.

Troisieme remarque.

Les recettes qui devions aller à 48 millions par mois, n'avont été qu'à 18, jusqu'au mois de mai, seulement, et depuis à . . . . , . . . 11,500,000 l.

Je crois, mon cher Jérôme, qu'en voilà suffisamment pour éclairer les plus aveugles, et pour prouver que les traitans et les fripons d'agioteurs du Royaume, et sur-tout de Paris, ne tarderont pas à couler à fond le vaisseau submergé de l'Etat ; si ça continue, faudra bientôt décréter la vente des propriétés des citoyens, pour accabler enfin et rassasier d'or, les insatiables des rues Vivienne et des Lombards, etc.

Et puis, allons encore criant, hurlant, que la France est au plus haut période de sa liberté, de sa gloire. Belle gloire sans doute, il ne faut pas être dificile pour s'en contenter, quand un état doit faire nécessairement banqueroute, parler de sa prospérité, de la suprématie dans le monde, il faut être foux, insensés, ou bien scélérats pour avoir de telles idées et pour les divulguer.

Oh! oui, MM. les imbécilles, MM. les maniaques; croyez que l'Europe entiere vous révére et se dispose à vous imiter! attendez-vous-y, et sur-tout de la part du premier peuple de la terre, du peuple le plus éclairé, le plus sage et le plus attaché à ses loix; enfin du peuple Anglois, parce que quelques extravagans, quelques ivrognes des tavernes de Londres, car il n'est pas de nation qui n'ait ses foux et ses bavards; et parce que quelques furibonds d'Anglois avont, *peut-être par dérision*, accueilli et flagorné quelques jeunes écervelés de *Nantes* qui avont été faire alliance avec quelques caveaux de Londres, les Anglois, ose-t-on dire, admiront les François et bénissont leur sainte constitution. Belle autorité, belle conviction! l'Angleterre nous révére, l'Angleterre va nous imiter, parce qu'un ou deux matelots perdus de débauche et noyés dans le vin, ont promis cette vénération à queuques ivrognes de Nantes, que nos feuillassiers fanatiques osont qualifier de patriotes par excellence, et de vrais envoyés de cette ville *sensée*, pour contracter une alliance particuliere avec l'Angleterre, qui n'en sait pas un mot, comme Nantes qui méconnoît, ou qui tout au moins se rit des foux qui se sont ainsi divertis des bambochades de leur esprit délirant.

Ah! que les bons citoyens de la précieuse ville de *Nantes*, sont éloignés de penser et d'agir comme les scélérats factieux qui ne voulont que trouble, guerre et pillage, parce qu'ils se promettont en vain qu'ils se rassasieront des biens des victimes qu'ils ont déjà désignées dans leur cœur impur et féroce.

Non, Nantes est sage et gémit des maux qui l'accablont; et avec elle la France entiere est dans le désespoir le plus grand; l'idée des vertus de son Roi, et les secours qu'elle attend de son cœur paternel et de son peu de puissance, (qu'elle se propose d'agrandir,) ces idées satisfaisantes sont les seuls sujets de consolation qui puissiont la calmer et la rassurer sur les calamités horribles de l'Amérique.

Osera-t-on encore démentir ces affreuses nouvelles, continue M. notre vicaire. Les monstres destructeurs de la France, qui depuis l'origine de nos maux se faisont un jeu d'altérer toutes sortes *de vérités*, et de leurs substituer les calomnies les plus impudentes; ces monstres auront-ils bien le front de contester tous les récits trop authentiques de complement de notre ruine et de notre anihilation dans le monde commerçant? Ah! que ne pouvont-ils par la puissance démonique de leur habileté machiavélique, que ne pouvont-ils faire qu'en effet l'histoire terrible de la révolte des négres, leur ouvrage ne soit à l'instant un conte bleu pour rire, comme sont tous les comptes de l'assemblée nationale.

Les voilà donc triomphans, ces abominables *Brissot*, et tous les *attilas* de l'assemblée nationale; est-il permis de douter encore que cette terrible et derniere catastrophe de la France est le résultat destructeur d'un plan combiné de subversion générale dans les Colonies, pour accomplir les vœux des *Roberspierre*, *des Péthion*, *des Condorcet*, *des Grégoire* et des autres amis de l'humanité!

Ainsi se vérifiont leurs prédictions calculées; que tous propriétaires y réfléchissiont bien, la France est à l'instant de subir pareil sort que les Colonies; car il ne faut pas se faire d'illusion sur la calamité générale de ces riches contrées.

Adieu toute source de prospérité en France; tout est perdu pour son commerce, si les Dieux, qui seuls pouvont

la sauver à présent ne se hâtont de venir à son aide ; plus de douze millions de Négres actuellement dans son sein, la menaçont d'un pareil déchirement.

Sera-ce le pouvoir du Roi rendu *nul* par la constitution et sur-tout par les *estimables* amis, soit-disans de certe constitution ; sera-ce le Roi qui pourra rémédier à ces horreurs accomplies et futures ? Tout l'Empire est dans le trouble et dans l'adversité, et nulle part la voix paternelle du meilleur des Monarques n'est écoutée, ni respectée par les atroces bourreaux de l'Empire ? les campágnes sont dans un état déplorable ; leurs officiers municipaux, aussi ignorans que les ambitieux scélérats de l'assemblée nationale sont calculés ; ces officiers sont dans l'impuissance de se faire obéir ; la police est sans vigueur dans toute la France, et le désordre est tel par-tout, que la maréchaussée refuse un service, qui sans rien produire de bon, la mettroit dans le cas de périr ; les gardes nationales lassés, obsédés et ruinés pour le plus grand nombre, ne voulont plus s'exposer.

Il n'est pas des chenapans de godelureaux dans les municipalités qui ne fassent le prince, le despote en son endroit, jusqu'aux *géoliers* des prisons, trafiquont de la vie des citoyens, en vendant à des scélérats, dignes de la roue, une liberté dont ils ne jouissont de rechef que pour couvrir les grands chemins des victimes de leur ame criminelle.

Les mœurs du peuple ; continue en pleurant notre sensible vicaire, se dépravont de plus en plus, et le soleil ne s'éleve plus que pour éclairer de nouvelles atrocités. Enfin, les annales de la France ne sont depuis près de trois ans, que celles d'un nombre incalculable de forfaits, jusqu'alors inconnus, et de ce nombre sont les malheurs du Comtat d'Avignon, dont nos brigands du sénat sont la cause et les auteurs de ces malheurs inouis qui ne pouvont être comparés qu'aux nôtres, ne seront peut-être

pas punis ; car le tartuffe *Brissot* cherche déjà à pailler ces crimes inconcevables.

Pourquoi s'en étonner, ces infames scélérats sont ses freres, ses amis, ses élèves, ses pareils; et en sa qualité de premier *vandal*, du plus féroce cannibal et du plus coupable des criminels, il a besoin, il est vrai, d'être d'une indulgence extrême envers les hommes les plus coupables.

Ah! quand sera-t-il puni ce maudit *Brissot*, observe le bon Jérôme? non il n'est pas de supplice trop grave pour cet infame assassin de sa patrie, de son Roi, et de ses concitoyens.

Mais je m'arrête à ces mots, mon cher Lucas, et je te prions de nous dire ce que M. notre vicaire pense encore de cette égalité indéfinie et chimérique dont on nous berce, en quoi elle differe de la liberté? oh! Jérôme, M. notre vicaire a encore à ce sujet des idées et des principes dignes de la confiance et de l'accueil le plus favorable.

L'égalité, dit ce bon et judicieux citoyen, l'égalité differe essentiellement de la liberté; car un simple et pauvre citoyen d'une naissance obscure, et conséquemment bien éloigné des prétentions légitimes d'un Prince, d'un millionnaire, d'un homme de génie etc, peut cependant être aussi libre, et peut-être plus encore que les mêmes personnages puissans qui vivont avec lui dans le même gouvernement libre. Pourquoi ?. . . . parce qu'avec des passions moins nombreuses et moins tumultueuses, il aura moins de maîtres tyrans à lui commander.

En effet, tous les jours *à Constantinople*, et dans tout autre endroit régi par un pouvoir arbitraire, un simple esclave, qui n'a que peu ou point de desirs, qui est bon, soumis et docile, est quelquefois et souvent même beaucoup plus libre que le *Sultan* despote, qui cependant tient à

tout

tout instant dans ses mains le glaive cruel qui menace les jours de tous ses sujets.

Pourquoi, parce que, comme l'a déjà dit M. notre vicaire, et cela d'une maniere irrévocable, toute liberté n'a son principe effectif et réel que dans l'usage constant de notre raison ; et pour nous en convaincre, faut-il une autre preuve que l'incarcération des *foux*, par l'ordre des loix qui veillont à l'ordre social.

Mais des ergoteurs, nous objecterons peut-être, un sage peut être arrêté, soupçonné, mis dans les fers ; et ce qui est plus exécrable, il peut être fait mourir, comme autrefois le furent chez les Athéniens, les vertueux, *Phocion*, *Aristide*, et le sage *Socrate*! Cela est vrai ; mais l'arrestation d'un homme vraiment libre, parce qu'il est sage, ou guidé par les seules inspirations de la raison, mais l'incarcération, mais les supplices mêmes de ce sage, ne sauriont détruire sa liberté réelle, mais bien sa liberté corporelle qu'il faut bien distinguer de l'esclavage moral, lequel consiste dans le mépris ou l'oubli de la raison.

Or, si ce qui est évident, la liberté ne consiste que dans l'usage réfléchi de la volonté ; si la volonté est une des manieres dont la raison se sert pour se manifester au-dehors ; si la liberté ne consiste conséquemment que dans un libre et sage emploi de la raison, *Socrate*, *Phocion*, *Aristide* et tous autres hommes sages qui auriont le bonheur de leur ressembler, seriont comme eux libres, même au milieu des fers dans les cachots les plus obscurs, et sur l'échafaud prêt à rendre à Dieu l'ame pure et sans tache qu'ils en auriont reçue.

En même tems, ces sages seriont comme le furent les *Socrates*, seriont mille et mille fois plus indépendans que les scélérats insensés qui les faisiont et qui les feriont encore mourir, et qui, dans les chaînes viles, honteuses et déshonorantes dont leurs passions les mettont dans la plus basse servitude, étiont encore assez insensés pour s'ima

giner qu'ils crucifiont dans ces sages, les esclaves de leur autorité despotique.

J'en appellons, continue M. notre vicaire, j'en appellons au presque *divin Socrate*, qu'à l'heure de sa mort parla si sublimement sur l'indépendance de son ame, sur son immortalité et sur l'entiere liberté dont elle jouissoit réellement, tandis qu'il voyoit celle de ses abominables accusateurs avilie, dégradée par le honteux servage des passions qui la maîtrisont en eux.

Mais, je revenons encore un instant à la différence considérable qu'il y a entre la liberté respective et l'égalité chimérique des foux et des forcenés du jour. Je disons d'abord, avec M. notre vicaire, que la liberté respective consiste, comme il l'a suffisamment prouvé, consiste dans le sage usage de la raison, comme la liberté publique d'une nation dépend des sages loix de sa constitution.

Mais, pour ce qui est de l'égalité absolue de cette égalité universelle, qui n'est plus l'égalité en droits; je disons que cette égalité absolue est une chimere. En effet, dans l'état le plus libre possible, pourra-t-on jamais faire par aucun décret, par aucune loi, qu'un géant ait les petites dimensions d'un *pigmée*, qu'un sot, un ignorant soit en tout légal d'un homme d'esprit et savant, qu'un pauvre soit en opulence légal d'un millionnaire; en effet, par quel décret pourra-t-on jamais faire qu'un homme qui en méprise un autre ne le méprisera pas, et faire que la confiance suivra sensiblement les ordres indiscrets d'un décret? Quel décret encore pourra légitimer les prétentions scélérates d'un fat qui, parce qu'il est national, voudroit forcer un homme instruit et sensé à souffrir sa compagnie, une femme honnête, décente, spirituelle, bien élevée et bien née, à recevoir les soins, les assiduités et la main même d'un garçon savetier?

J'allons plus loin, Jérôme, supposons pour un instant ce qui seroit le coup destructeur de l'ordre social et de son

existence; supposons que la France pût admettre le partage égal des biens, ce partage insensé, impossible ne saperoit-il pas l'édifice admirable de la société par ses fondemens mêmes? sans doute, Jérôme, puisque tous les citoyens devenus également riches, personne ne voudroit servir et travailler pour une autre; et à l'instant de la réalisation de cette idée chimérique et terrible, tout mouvement moral, ou tout ordre social cesseroit, et de cette cessation naîtroit le principe de mort de la société.

Supposons cependant cette opération possible et faite; cette prétendue égalité indéfinie de nos énergumenes, ne seroit-elle pas détruite même à son origine, puisque par le résultat même de cette opération insensée, l'égalité absolue, tant vantée et si funeste, seroit rendue impossible ou anéantie par l'inégalité nécessaire des passions, par celle de la force, de l'esprit, du génie, des vertus, des talens et des vices? en effet, rien n'est plus frappant, ni plus conséquent à tout ce qui est vu et à tout ce qui se voit encore et se verra toujours relativement à la diversité constante des *corps*, de leur *force*, des *esprits*, des *vertus*, etc. En effet, si l'on peut follement établir une parité dans les richesses terrestres, lesquelles pouvont se donner et s'usurper, il est impossible de violer également les dispensations de *Dieu* et les loix de la nature; enfin il est impossible de dispenser par des décrets *l'esprit*, *le génie*, *les vertus*, *la force corporelle* et cent autres choses précieuses que je conseillerions à nos foux du sénat manégeant de bailler par de bons décrets, si toutefois cette belle opération étoit en leur pouvoir, et sur-tout je leur conseillerions de se bailler une bonne dose d'esprit, de bon sens et de vertus, dont ils avont si fort besoin et dont je nous en trouverions si bien.

Quant à l'égalité des rangs, continue M. notre vicaire, on sent qu'elle n'est pas plus possible, parce que l'exécution des loix ne pouvant être confiées à tous les citoyens

à la fois ; il n'y a donc qu'un petit nombre qui puisse en être chargé. Or, je demandons si ceux qui en seront chargés, ne seront et ne se croiront pas plus que ceux auxquels ils commanderont au nom des loix, et beaucoup plus encore au nom de leur *morgue* et de leur *vanité*, comme on le voit par-tout de nos jours dans notre France où l'on parle tant d'égalité, fraternité, et où il n'y eût jamais tant *d'arrogance*, *d'impudence*, de tyrannie et même de cruautés dans l'exécution des loix, *qui sont dans le sens des révoltés*, et où il n'y eût jamais tant de foiblesse, d'indifférence, et même de mépris pour les *loix* qui *commandent l'ordre*, *la paix*, et qui l'enjoignent.

La diversité des rangs est donc indispensable, et même il importe pour l'ordre et le bien public, que ceux qui ont la confiance de l'administration soyont regardés comme ayant une supériorité réelle sur tous ceux, qui, comme *eux les premiers*, devont être soumis aveuglément à la loi ; car tout est perdu dès que le subordonné se croit en tous l'égal de celui qui commande.

Le désordre, l'anarchie seront bientôt la suite de ces fausses idées de la liberté et de l'égalité chimérique de nos maniaques ; et ce que nous voyons de nos jours n'est qu'une preuve trop forte de la justesse des vues de M. notre vicaire, ainsi que de la bonté de nos principes.

L'égalité absolue est donc une chimere. En effet, le moyen d'empêcher qu'il naisse des hommes plus forts, plus grands les uns que les autres, etc. Oh ! quand je pourrons commander au souverain créateur et à la nature, je pourrons jusqu'à l'indéfini ordonner et vouloir cette égalité sans bornes, et cette liberté sans frein, qui sont également, *pour notre malheur*, le fruit de nos délires et le principe de tous les maux que j'endurons.

Si, dit M. notre vicaire, de toutes parts, dans son empire immense, qui embrasse les airs, la terre et les eaux, la *nature* elle-même nous offre *la diversité* des *êtres*, on

des formes de la matiere, *comme la source unique des populations* des mondes, les législateurs, qui, après la nature, les législateurs, dit M. notre vicaire ne devont ni faire, ni tenter de faire plus qu'elle.

C'est dans le cœur de l'homme qu'ils devont descendre. c'est là qu'en étudiant, à sa source même, le jeu des passions, ils apprendront à connoître les principes réglementaires d'une sage constitution, en les conformant un peu aux climats, aux habitudes, sans quoi point de bonne constitution, dont la raison seule peut nous enseigner les principes primitifs ou fondamentaux.

En vérité, Lucas, plus tu parle, plus tu m'étonne; et si je ne savions pas que tu n'est pas plus grand lecturier que nous, je dirions que t'as lu dans de plus gros livres encore que M. notre vicaire. Mais t'as une mémoire d'âne! que dis-tu, Jérôme, avec ta mémoire d'âne? ah! d'ange; pardonne, Lucas, je me suis fourvoyé la langue.

Tant y a donc que tu as une si bonne mémoire, que j'en suis tout émerveillé! Oh! oui, je pensons comme M. Sevère notre vicaire; car, tant de révoltes et de révolutions que tu voudras admettre, il faudra toujours à la fin en venir à *jubé*, et jubé est *la raison*. Et puis c'est elle qui dit qu'aux plus biaux royaumes du monde, et sur les plus superbes trônes, les Rois n'étont toujours assis que sur leur derriere, tout comme nous sur nos sellettes de gros bois de chêne. Les législateurs auront donc beau faire, jamais ils ne parviendront à nous persuader, pas même aux plus avides factieux de notre révolte, que le papier vaut l'or, et que deux et deux faisont six; car les coquins mettont toujours plutôt du plus que du moins.

Nos sots représentans, tout présomptueux qu'ils soyont, ne changeront jamais l'eau en *vin*, les pierres en pain, etc. comme ils avont changé l'or et l'argent de la France en papier pourri. Oh! pour le coup, c'est là où j'arrêtons les effets surprenans de leur science merveilleuse *dans les*

passes-passes. Ils ne diront jamais que Jérôme et Lucas, et tant d'autres qui ne valont pas mieux soyont des savans, des docteurs. Morbleu ; tiens Jérôme, il me semble qu'on ne devient pas si habiles en un jour! mais, dame, en revanche je reconnoissons bien que l'on peut tout-à-coup et en un jour, et même en un instant devenir des *foux*, des *furieux*, des *scélérats*, comme je sommes *tretous* depuis près de trois ans.

Si bien, enfin, que Jérôme sera toujours un sot, tout révolutionnaire qu'il ait été, et Pierre, le savetier du coin, et le faquin cocos de la boutique *rasante* n'en étont ni plus grand géometres, ni plus éloquens orateurs, ni plus sages législateurs que je le sommes toi et moi. — Je savons bien que les foux n'ignoront rien, à force de ne rien savoir ; mais ce n'est pas comme ça que vient la véritable science.

Et puis quand nos délires seront passés, queu honte! queu vergogne! où se cacher pour ne pas être accablé du mépris, de l'animadversion et des ris moqueurs des hommes éclairés et sages, *qui comme nous*, n'avont pas baillé dans le *bleu*. Mais ce qui me console, c'est qu'aussi raisonables et bons que j'ons été foux et cruels, ils daigneront avoir queuqu'indulgence pour nous.

Un jour, Jérôme, continue Lucas, et ce jour heureux n'est pas loin ; un jour que je serons revenus à notre petit bon sens, et que je verrons, entendrons et parlerons avec nos propres yeux, nos oreilles et nos langues, et que nos bras et nos pieds n'agiront plus par l'inspiration et le commandement des autres, tous ceux qui nous verront alors, viendront, en se gaussant de nous, viendront nous dire : Bonjour, MM. les hommes *libres*, MM. les *nationaux* ; bonjour, MM. les *savans*, les *docteurs*, MM. les *orateurs*, les *académiciens* ; bonjour, MM. les *Turenne*, les *Condé*, les *Follard*, les *Puiségur*, les *Catinat*, les *Vendôme*, etc. Bonjour, MM. les *Lebrun*, les *Poussaint modernes* ; bonjour MM. les ingénieurs, les artistes célebres en tous les genres ;

bonjour, MM. les Solon, les Licurgue cadets, etc. etc. etc. etc.

Bon dieu ! qu'en voilà long, dirions-nous en nous réveillant, ou plutôt en revenant un moment à la raison ! Quel dégoisement de paroles ! quel défilement de qualités ! Quoi ! j'étions tout cela, et je ne sommes plus que des sots, que des animaux démuselés, et je sommes si bêtes à-présent !

Mais, Jérôme, écoute; on insiste, et on continue à nous dire : Bonjour, MM. les *citoyens judicieux*, *doux*, *modérés*, *paisibles*, *bons*, *humains*, *justes*, *clémens*, *miséricordieux*, *délicats*, *bienfaisans*, *braves*, *honnêtes*, *désintéressés*, *généreux*, *instruits*, *pacifiques*, etc. Venez voir l'état de bonheur, de prospérité et de gloire que vous avez procuré à votre patrie, par vos actes de justice et de prospérité.

Tredame, je sommes encore tout cela, répond Jérôme; faites bien de l'honneur, *je ne l'aurions pas cru ;* mais puisque vous le dites, messieurs, nous sommes bien vos petits serviteurs.

Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! oh ! oh ! hu ! hu ! hu ! hi ! hi ! hi! ah ! ah ! etc. . . . Entends-tu ça ? . . . Je crois qu'ils se dérisionnont de notre crédulité. Ecoute, écoute . . . . (Voyez-vous ces *imbécilles*, ces *effrontés*, ces *begots*, ces *restes de maniaques*, comme ils gobont la pilule !)

Quoi ! répond encore Jérôme, je n'étions rien de ce que vous venez de nous baragouiner; vous ne nous prodiguiez tant d'éloges, que pour vous gausser de nous? — Sans doute, insensés, coquins, *scélérats*, notre tour est venu. De tyrans que vous êtes depuis trois ans, canaille maudite, vous nous avez dit des milliers de fois : *Gare*, *garde à vous*, *aristocrates ;* car c'étoit le refrein de votre folie. Garde à vous, laissez passer la *nation ; la nation est tout*, *tout est la nation*, *la nation sait tout ;* elle possede toutes les sciences, tous les arts ; la nation est souveraine par-dessus les souverains; la nation est Roi, Prince, Noble, Prêtre, etc. La nation est générale, physicienne, naturaliste, astronome,

peintre, médecin, sculpteur, savetier, boucher, *bourreau*; ah! oui, mais bourreau!

Oh! oui, messieurs, vous disions-nous, vous avez raison; (et dans vos têtes, un jour tout cela s'est trouvé, et vous étiez en fievre, quand ça est arrivé;) mais aujourd'hui que je vous tenons, pauvres sots, permettez que je vous disions : « Vous, de *braves citoyens*, vous qui n'avez montré » de cœur que lorsque vous vous êtes trouvés mille contre » un ; vous, d'honnêtes citoyens, vous qui ne parlez que » d'*ordures*, que de *battre*, que de *violer*, que de *piller*, » que de *tuer*, que de *brûler*; vous, qui avez osé attenter » aux choses les plus saintes et les plus sacrées, à Dieu, » à la religion ; vous, qui avez eu la criminelle audace de » porter vos regards farouches sur un prince vertueux, » que vous avez outragé dans sa personne auguste, et dans » celle de son admirable moitié ; vous enfin, qui avez » rempli votre patrie de sang et d'horreurs ; vous, d'honnêtes » citoyens !

» Vous, de judicieux citoyens; vous qui n'avez fait que » des bêtises, des folies, des grossieretés et des platitudes, » *insipides sénateurs*, ainsi que les foux que vous conduisiez, » vous, nation ignorante, qui avez eu la stupide folie de » monter à la tribune aux harangues ; vous, qui ne savez » ni lire, ni écrire, ni parler; vous, mauvais barbiers, » chétifs savetiers ; vous, qui n'avez de bouche que pour » injurier, vous avez eu l'imbécille présomption de faire » des *oraisons funebres*; vous qui êtes incapables de les » débiter ; vous qui en méconnoissez le nom même !

» Vous, des citoyens clémens ; malheureux, le dirai-je, » le dirai-je à toute la terre ? Et vous, femmes infames, » abominables représentantes d'un sexe que l'on révéroit, » d'un sexe doux, aimable, bonheur du nôtre et sa con- » solation, vous vous êtes avilies et aliéné tous les cœurs » sensibles et honnêtes; vous vous êtes pour toujours perdues » dans l'esprit des hommes délicats et sensés.

» Malheureuses,

» Malheureuses, exécrables créatures, vous vous êtes
» associées à des forcénés assassins, pour mutiler avec eux
» notre sexe, pour l'outrager, pour en dévorer les entrailles
» palpitantes ! Oh ! scélérates Cannibales ! et sur quoi n'avez-
» vous pas osé porter vos dents impudiques ? Enragées ! la
« décence, cette vertu qui ne vous fut jamais connue, et
» qui cependant est aux graces de votre sexe ce que la
» modestie est aux talens; la décence m'ordonne de jetter
» un voile sur les détails horribles de cette scene aussi
» étrange qu'effrayante et révoltante ! »

Oh ! malheureuse et coupable ville de Caen, que je te plains d'avoir nourri dans ton sein des monstres qui ont ainsi pour toujours rendu ton nom célébre dans les cannibales et les barbaries de la plus affreuse révolte, dont les annales du monde conservent la mémoire ! Et toi, brave et infortuné *Belsunce*, victime paisible, innocence des bourreaux qui t'ont immolé à leur rage sanguinaire; et vous généreux amis, qui mourûtes en voulant le sauver, quels sont les cœurs qui ne saigneront pas au récit de ce trait exécrable, et quels seront les esprits qui n'en seront pas épouvantés ? Ah ! que dans tous ces âges, les hommes délicats et sensibles rendront à vos mânes le tribut d'attendrissement, de larmes, d'estime et d'admiration qu'ils vous devront, et qu'à jamais la postérité la plus reculée abomine les *Vandals*, *les Pandours* qui vous ont ainsi traités !

Et vous amante infortunée, *fille adorable*, épouse future de l'infortuné Belsunce, quelle douleur pour votre cœur, quelle désolation; mais les regrets permettent la parole et la véritable douleur est muette ! Finisons, et pour ne pas effrayer l'univers et déchirer les cœurs, couvrons d'un voile épais, et jettons une masse d'ombres, pour dérober aux yeux inquiets des spectateurs, l'affreuse situation des parens et des auteurs des jours de ce charmant militaire, qui doit vivre éternellement dans tous les cœurs et dans tous les esprits.

Vous, hommes et femmes *coupables* de ces crimes et de tant d'autres, vous seriez d'honnêtes citoyens; vous voudriez qu'aujourd'hui, que la raison a remplacé vos démences, vous voudriez que l'on vous conserve ces beaux titres, ces caracteres sacrés, qui ne sont dus qu'à la vertu! allez, vous n'êtes que des monstres horribles, infames et révoltès; allez, vous n'êtes que d'abjectes pourritures pestiférantes et dignes de la voierie.

Oh! Lucas, quoi, je ne serions que ce que l'on vient de nous peindre! nous voilà donc tout bellement les acteurs de la fable du renard et du corbeau; et ces Messieurs qui venont de nous traiter ainsi, et parmi lesquels je ne voyons que les odieux *représentans de la nation* et la clique infernale de leurs suppôts, et ces Messieurs en sont les renards et nous les plats et sots *corbiaux*. Oh! pour le coup, MM. les corbeaux, vous n'êtes que des sots, et MM. les renards, les scélérats rusés de la comédie tragique, ou du drame de la France!

C'est ainsi que va le monde, nos excitateurs, nos embaucheurs, enfin les auteurs de tous nos crimes et de tous les maux irréparables qui en étont la suite, sont à présent les premiers censeurs des scélérates actions qu'ils nous avont commandées! oh! Lucas, — Lucas, queuque c'est que les hommes? pas grand chose de bon, Jérôme; tout *vire* et *revire* avec la puissance, et toujours les gueux et les factieux se prosternont devant le soleil levant!

Par ma foi, continue Jérôme, si j'en juge par la leçon que les Messieurs les moralistes de nos crimes, qui sont les leurs, si ce qu'ils venont de nous observer est bien vrai, je vois que M. *Moliere* auroit ici bien de quoi exercer sa plume castigatrice, et que dans cette *damnée nation* qui a tant fait de bruit, de sottises et d'ordures, il pourroit trouver plus d'un *bourgeois* gentilhomme parmi nos *municipaux* et *districans*, plus d'un Georges *Dandin* parmi nous et parmi les sénatoriaux à la mode Françoise,

et parmi les factieux satellites de ces infames ; il pourroit trouver plus d'un Don *Juan*, plus d'un *tartuffe*, plus d'un *avare* et plus d'un *Cromwel* !

Mais, Lucas, au moins sommes-je bien guéris de notre folie, et le sommes-je pour toujours? Jérôme, je le crois; puisque je convenons si généralement et si sincerement de tout ce que l'on nous reproche, d'autant que ce n'est guere le fort des *foux*, de convenir de leurs erreurs et de leur démence.

Mais... Jérôme... un moment; n'entends-tu pas queuque bruit... la bas... écoutons, et que baragouinont-ils encore ? sont-ce des nouviaux complimenteurs ?... oh ! Messieurs, graces, graces, je sommes lassés de votre encens....

Ah...! ah ! bonjour, Messieurs les *orateurs*, pauvres imbécilles, comme ils mordont à l'hameçon; eux des orateurs, eux qui sont muets, quand il faut dire du bien !

Bonjour, Messieurs les auditeurs ; eux qui sont sourds ! bonjour, Messieurs les clairvoyans ; eux qui n'ont que des yeux *chassieux*, dégoûtans et presque fermés ! bonjour, Messieurs les beaux parleurs ; eux qui bégayont et qui gazouillont à peine !

Mais pourquoi s'écrie en cet endroit, Jérôme; mais pourquoi, Messieurs les *renards* de l'assemblée nationale, nous baillez-vous de si beaux noms, si j'en sommes indignes ? je sommes donc vos dupes, Messieurs du Manége, et voilà comme vous manégez nos affaires et nos réputations !.

Mais que nous dit encore cet autre avec sa lunette de trois pieds sur le nez ? maître Lucas, maître Jérôme, que diriez-vous, si étant à l'hôpital des foux, dans l'instant où il feroit un orage terrible, affreux et destructeur, vous entendiez un des Messieurs que l'on y retient pour l'ordre et la sûreté publique, vous lui entendiez dire, (oh ! le beau ciel ! quel calme enchanteur ! quelle sérénité dans les airs ! quel soleil doux et éclatant ! que de fleurs joonchont la

terre; sentez-en le parfum ravissant! oh! l'abondance, la prospérité régnont sur la terre et sur l'onde!) que diriez-vous, Lucas, Jérôme, que diriez-vous de cet éloquent disserteur? je dirions que cet homme seroit un archifou; bon, Lucas! bon, Jérôme! qu'étiez-vous donc *tout-à-l'heure?* vous qui, dans les ténèbres de l'ignorance, et au milieu des crimes les plus révoltans, vous disiez *savans orateurs*, *etc. bons*, *justes*, *humains*, *etc.*

Oh! laissez-nous, épargnez-nous, je ne savons que trop combien je sommes dignes de pitié et combien j'avons besoin d'indulgence; oh! M. le scélérat *Camus*, le pendable Brissot, MM. les députés en général, laissez-nous; et n'allez pas encore nous jouer queuques tours d'esprit de votre façon. Si je sommes des *lourdeaux*, des *pacans*, des *foux*, vous êtes, vous tous, des grands *gueux*, de *grands pendards*, et de grands pendables et *bientôt pendus*, ainsi soit-il.

Voilà donc, mon pauvre Jérôme, continue Lucas, voilà comme toujours on s'est joué, et comment toujours on se jouera de l'imbécille crédulité et de l'ignorance du peuple. Il n'y a qu'un jour que l'on nous traitoit de souverain, gros comme le bras. Il n'y a qu'un jour que l'on nous appelloit législateurs, nous qui ne savont pas un mot de *latin*, ni de *grec*; (car nos législateurs actuels sont des grecs, et très-grecs;) enfin, il n'y a qu'un moment que le moindre titre que l'on nous donnoit, étoit celui d'orateur ou de menteur, *mauvais sujet et bavard*; aujourd'hui je ne sommes plus que des sots et des ours à remuseler, disont les docteurs en friponnerie et forfaiterie des deux législatures.

Puisse la peste les tuer, ces aobminables hableurs impudiques et impudens charlatans patriotes! puissent les cieux, la terre et les mers s'élever, s'écrouler et les abîmer dans leurs ruines!

Voilà, voilà les véritables auteurs de tous les maux qui

désolont la France, continue M. notre vicaire; car après tout, puisqu'il faut le dire, ce sont eux qui sont les boute-feux, ce sont ceux qui nous avont dit faites ceci, faites celà, baillez celui-ci, pillez celui-là, assommez, brûlez ceux-là, et puis aujourd'hui qu'à notre grand repentir, j'avons été les instrumens serviles et cruels de ces brigands représentans d'une nation égarée et avilie par leurs crimes; les mâtins se gaussont de nous, et nous menaçont des chaînes et de prisons! Oh! pourquoi faut-il que d'abord j'ayons eu tant de confiance dans cette race maudite d'avocassiers de la France; que dans sa fureur, l'enfer a vomi sur la terre, et dont les Dieux èternels se servont depuis un grand nombre de siècles pour nous punir de nos déportemens et de nos crimes.

C'est vrai, Lucas, répond Jérôme, mais lequel est le plus coupable de celui qui tient le sac, où de celui qui ensache? *Lucas*, je *tenions le sac*; et puis Lucas, tant d'honnêtes gens nous dirions, *amis*, vous serez la patte du diable, dont on se servira pour retirer les marons du feu.

Jérôme, tu me poignarde avec tes réflexions trop judicieuses, tu n'as toujours que trop raison; mais je t'en prie, laisse-moi chercher queuqu'échappatoire. Je t'approuve; mais tu conviendras que je n'ons qu'un *quinzieme* des torts, tandis que nos détestables endoctrineurs et adulateurs populassiers, sont coupables du reste.

En effet, que ne pouvons-nous pas dire de ces gueux, qui, débutant d'abord par déclarer la nation souveraine; finissont presqu'au même instant, non-seulement par lui ôter cette chimérique souveraineté, dont à la vérité je serions incapables d'user à notre bonheur et gloire; mais qui pis est, nous excluont du droit puéril de citoyen actif!

Pourquoi? parce que je n'avons pas comme eux volé à pleines mains; parce que je n'avons pas avalé les biens

nationaux ! Les traitres! pourquoi ne pas nous avoir dit d'abord, (amis, tenez, vous n'êtes pas plus faits que nous pour faire des loix? vous . . . , vous êtes trop ânes, nous, nous sommes de plus, pleins de passions et de vices, rapportons-nous-en à notre vertueux monarque sur cet objet, et reposons-nous sur ses lumieres et sur sa sagesse, car il en est rempli.

Pour nous, réservons-nous le pouvoir approbatif, dont tu m'as si bien parlé d'après M. notre vicaire ; pouvoir précieux et important, que je crois bien plus utile, bien plus sûr et bien moins corruptible que le législatif.

Si ces scélérats nous eussiont donc dit tout bêtement, ce que je savions déjà et dont je serions convenus ; d'autant que tout dangereux que l'on nous peint, j'avons plus de bonne-foi et plus de vertu qu'eux ; s'ils nous eussiont dit : (amis, vous avez des *yeux*, mais vous ne savez pas voir ; vous avez des *oreilles*, mais vous ne savez pas entendre comme il faut ; vous avez une *langue*, mais vous ne savez que jaser ; vous avez une *voix*, mais elle ne sait faire que du bruit ; vous avez des mains qui ne savont que *battre*, que *tuer*, ou que *voler*, et toujours plus mal-adroitement que les nôtres ; mais vous avez, faut en convenir, vous avez un cœur plus pur et plus sensible que le nôtre. Cependant, amis, cela ne suffit pas pour travailler au grand œuvre de la constitution des loix. Laissez - nous l'administration du pouvoir approbatif, rapportez-vous - en à nous, et tout ira bien, pourvu que vous restiez tranquilles.

Ils avont raison, eussions - nous dit. Faut laisser la pantoufle au savetier et le pinceau aux *Appelles*. Sans doute, MM. je resterons en repos. Je ne vous avons pas appellés pour troubler l'ordre, mais bien pour le rétablir, et je sommes les premiers trop intéressés à la destruction des abus, des vices et des maux pour ne pas nous soumettre fidellement aux nouvelles loix, et pour ne pas

concourir de tout notre être au maintien et à l'affermissement du pouvoir de notre auguste monarque, et au salut de la patrie, dont le bonheur et la gloire avont disparu, que la maudite législature premiere a été assez osée pour y porter une main profane et sacrilége.

Ainsi donc, au lieu de nous parler avec cette franchise qui nous eût charmé ; au lieu de nous éclairer sagement et de contenir nos têtes ; au lieu de les tempérer, de les calmer, ils avont au contraire tout fait pour nous transporter aux derniers excès, sans doute pour avoir ensuite le généreux prétexte de faire une belle *loi martiale*, à laquelle ils puissiont anéantir ceux qu'ils avont eux-mêmes égarés ; cette nation enfin, qui du moment qu'elle est devenue inutile aux factieux tyrans et oppresseurs de la France et de son immortel Roi, n'a plus été aux yeux de ces infames que la canaille, la racaille, la lie du peuple qu'il faut exterminer. Oh ! tu l'as voulu ! Georges-dandin, tu l'as voulu ! que de Georges-dandin en effet, mais que de coquins !

D'abord, ils nous avont engoués du biau titre de souverain qu'ils nous avons aussitôt usurpé. Ils nous avont dit, vous êtes *tout*, vous êtes la *nation*, etc. etc. ma foi on délireroit bien à moins ! après celà, si je n'en sommes pas encore au *mouvoir*, j'en sommes assez au repentir, et dans notre bien juste ressentiment, je sommes résolus d'ôter pour toujours à nos *charlatans* le pouvoir législatif dont leurs passions les rendont si indignes. Je ne voulons plus leur donner que le pouvoir approbatif, et j'espérons que nos freres en Dieu ; (car je rougissons du nom dérisoire de freres d'armes que j'avons tant prodigué,) et j'espérons que nos freres François sentiront tout le prix de l'opinion de M. notre vicaire, au sujet du *pouvoir approbatif et improbatif du peuple.* Enfin j'espérons que dans le saint enthousiasme de l'amour et du respect qu'ils devont à notre bon Roi, et ils iront le trouver et lui diront dans

une bonne et belle supplique; Sire, « assez et trop long-
» tems j'avons été des foux, des régicides, des parjures,
» des traitres et des infideles à votre majesté. Je reconnois-
» sons aujourd'hui notre erreur; je confessons à vos pieds
» augustes, nos crimes et nos scélératesses. J'en pleurons,
» j'en gémissons et j'en séchons de douleur; et j'en de-
» mandons, tretous pardon, d'abord à Dieu qui est le
» maître des maîtres, puis à votre suprême personne, et
» puis à toute la terre. Et pour obtenir du ciel la fin de
» nos maux et prévenir ceux plus grands encore qui nous
» menaçont, je vous prions et supplions de vouloir bien
» être désormais notre législateur, notre roi, notre bienfai-
» teur, notre protecteur, et de vouloir bien, comme il est
» juste et raisonnable, soumettre à votre tour, vos décrets
» à la censure de nos *délégués;* qui selon nos desirs
» et nos ordres, ne seront plus que de modérés, froids
» et sages approbateurs, ou improbateurs des loix émanées
» de votre sagesse; (ce qu'il eût été bien à désirer que
» j'eussions d'abord fait); puis cela ainsi consenti, tout
» ira bien, et Dieu vous aura, vous, notre bon Roi, notre
» auguste Reine, en son amour et gloire, et vous et nous
» en sa sainte et sauve-garde, ainsi soit-il. »

Oui, oui! mon cher Jérôme, notre sage Monarque triom-
phera de la sorte! ses hautes et précieuses qualités recevront
enfin la recompense que ses vertus lui méritont à tant de
titres. Je le souhaitons bien sincerement, ainsi que tous les
bons François et tous les peuples de la terre. Mais, dame,
il ne faut pas que les nobles redeveniont ce qu'ils avont
été. Je le redisons encore une fois, ce seroit vouloir que la
France ne fit que passer d'erreurs en erreurs, et à notre
tyrannie populaire, ou à l'anarchie; il ne faut pas qu'une
autre sorte de despotisme succéde, qui pour être plus cir-
comspect, et réservé, n'en seroit pas moins un triste remede
à nos maux actuels.

Que la véritable noblesse, cette noble fille de notre an-

tique

tique chevalerie, soit héréditaire et se perpétue dans ces principes, rien de plus politique et de plus convenable à notre gouvernement monarchique. Enfin, puisque la noblesse héréditaire a été admise dès la plus haute antiquité, même dans les républiques les plus populaires, puisqu'elle l'est encore dans les républiques modernes les plus démocratiques, n'est-il pas raisonnable de penser qu'elle est, à plus forte raison, du système monarchique, dans lequel système, la noblesse est un des plus surs moyens et des plus piquans pour porter au bien, pour produire les plus grandes choses, et pour concourir au bonheur comme à la gloire de la patrie?

Mais que la respectable noblesse françoise se contente de la belle et céleste qualité de noble, qu'elle soit pure et simple, et le signe de la vertu, que l'on en centuple même, s'il est possible, l'éclat et la sublimité; mais qu'aucuns privilèges exclusifs ne veniont s'y mêler, et en choquant les opinions reçues, rivaliser de rechef et diviser la nation, qui ne reviendra jamais du parti raisonnablement pris contre toutes les iniques prérogatives particulieres? Que la Noblesse, ce digne soutien de la monarchie, qui ne peut exister sans elle; que la Noblesse, dit M. notre vicaire, donne l'exemple; que sa conduite impose, plaise et pique l'émulation, et bientôt chérie, révérée même, elle développera dans le reste de la nation françoise, tous les germes et toutes les qualités qui pouvont dignement conduire à cette jouissance, que toute action impure, que l'idée de négoce ou d'honteux trafic de la noblessee avilit et rend aussi dégoûtante qu'odieuse.

Voilà précisément ce qui a terni l'éclat de la véritable Noblesse, et ce qui l'a fait mépriser même dans sa plus noble source; quand on a vu un faquin de valet devenir le titulaire du Comté, dont son noble maître étoit dépouillé par les vols de ce bas subalterne; quand on a vu le gouvernement savonner, pour quelques mille livres, les plus tarés, les plus sales, les plus abjects et les plus impudens,

souvent des derniers de la nation françoise. En effet, y-a-t-il eu d'autres *aristocrates*, vraiment d'*aristocrates puans*, que ces personnages ridicules, que l'orgueil et les plus basses passions rendiont assez justement odieux et méprisables ?

Enfin, que notre bon Roi remonte sur son trône; qu'il y remonte comblé de la gloire qui lui est due ! Que la nation françoise, secondée d'une noblesse ainsi purifiée, l'y maintienne, et rende son nom immortel, célebre et imposant à tous les peuples de la terre ! Que sa magnanime épouse, notre auguste Reine, partage son bonheur et sa gloire ! Qu'aussi heureux qu'ils méritent de l'être l'un et l'autre, ils vivent pendant des siecles, sur les cœurs et sur les esprits !

Que Louis XVI soit investi des pouvoirs législatif et exécutif; que nos délégués le soient du pouvoir approbatif, et bientôt la paix, la prospérité, la gloire vont renouveller leur regne parmi nous.

Que notre armée de ligne si célebre, n'y a guère chez toutes les nations du monde, revenue des honteux égarement où les ont plongé les factieux scélérats qui ont bouleversé et perdu l'Empire; que cette précieuse armée rentre dans l'ordre et chérisse désormais cette subordination sans laquelle, devenant le fléau de l'Etat, elle en mériteroit plutôt la haine, la réprobation et le mépris, que l'estime et la confiance ! Les *soldats du Roi* n'avont fait que ce que nos passions effrénées les ont porté à faire. Une fois ces mêmes passions dissipées, assagies, tout doit rentrer dans l'ordre, et la France doit jouir d'une nouvelle vie.

Mais, Lucas, observe Jérome, à t'entendre ainsi parler de la paix, (ce que tu as bien raison de penser et de prêcher,) on diroit que tu as peur de la guerre. Qu'en penses-tu ? Qu'en dit M. notre vicaire ? Craindroit-il que les puissances étrangeres se mêlissiont de nos affaires ? Mais, que dis-je ? la *nation* craint-elle queuque chose ? les autres peuples seriont-

ils assez foux, assez osés, pour nous dire un mot seulement? Oh ! hélas ! tu rêves, elles avont, ma foi, trop peur de nos braves, pour ne pas trembler elles-mêmes que je ne les attaquissions.

Jérôme, tu plaisantes, sans doute; car t'as trop de bon sens pour ne pas penser que des puissances aussi nombreuses que celles de l'Europe, et aussi recommandables par leurs lumieres que par leur valeur, ne devont pas redouter la France dans l'état sur-tout où l'ont réduite ses erreurs, ses passions, ses fureurs et ses crimes.

Apprends donc encore ce que M. notre vicaire pense et dit à ce sujet. J'étions, observe ce sage citoyen; j'étions dans la politique de l'Europe, ou dans le *systême universel constituant du droit civil* des peuples de l'Europe; j'étions ce que l'attraction est dans la sphere sans limites des mondes. Otez-en cette puissance invisible, source unique des mondes et de leur mouvement et de leur vie, tout s'ébranle, tout se détracte dans l'architecture immense et mobile de l'Univers, tout se confond, et un nouvel ordre de choses, lequel est le chaos, se montre et redemande une nouvelle création, une nouvelle vie, un nouvel arrangement, enfin une régénération universelle et absolue.

Mais, ce *chaos* qui n'est pas fort éloigné, tant s'en faut; mais ce *chaos* qui nécessite un remede prompt et puissant, si l'on veut prévenir sa réalisation; mais ce *chaos* menaçant effraie l'Europe, l'allarme et lui donne fortement à penser et à songer. C'est en dire assez aux souverains de cette partie la plus éclairée du monde; c'est en dire beaucoup plus qu'il ne faut pour sentir et juger de tout ce qu'ils avont à faire pour rétablir cet équilibre politique qui, parmi des nations policées, est le principe de leur pain, de leur bonheur et de leur gloire.

Si, donc bien, mon ami Jérôme, que les nations nos voisines, qui politiquont avec nous pour bonnes raisons, avont tout intérêt et de nous inquiéter et de nous châtier,

de nous *inquiéter*, si toutefois j'avons eu le bonheur de faire une bonne constitution qui, en nous rendant meilleurs et plus puissans, conséquemment nous donneroit le sceptre de toutes les prépondérances possibles.

Or, comme nos rivaux ne sont jamais nos admirateurs, et comme au contraire la rivalité et ses conséquences croissont toujours en raison des succès que j'avons, je serions d'abord surs que de ce côté, j'aurions immanquablement la guerre, si nous étions par une bonne constitution, heureusement parvenus à ce point d'exciter la jalousie et d'intriguer les passions des puissances voisines.

Mais, l'exécration et l'indiscrétion de notre conduite nous garantissont que pour le moment, un tel motif ne déterminera point les peuples voisins à nous déclarer la guerre.

Au contraire, regardez et traitez aujourd'hui par le reste de l'Europe, comme des foux, comme des bêtes farouches et comme des insensés, qui avont cherché à ébranler *l'Europe* entière, et à l'infester de notre souffle corrupteur; nous sommes menacés de la plus terrible catastrophe. Ainsi on vit autrefois le bras de Dieu levé sur l'impie *Nabuchodonozor*, rassembler les peuples pour les punir de ses iniquités et de ses sacriléges; tel l'être suprême irrité par nos forfaits, va commander à toutes les nations de l'Europe, de s'armer pour nous punir de nos crimes et de nos attentats aux choses les plus saintes et les plus sacrées.

Ce n'est plus une chimere; ainsi que jusqu'ici l'on a traité ce projet politique. Rien n'est plus certain, et ne seroit peut-être plus heureux pour nous que cette coalition armée des puissances Européennes; si, par un esprit de *paix*, de *justice*; de *modération* et de sagesse, elles vouliont se borner à venir en force parmi nous, et nous adresser ces paroles qui fussiont aussitôt respectées que suivies.

Amis et voisins, jusqu'à quand vos fureurs jalouses et

vos autres passions coupables et viles vous porteront-elles à vous outrager, à vous tyranniser et à vous déchirer, ainsi mutuellement? Jusqu'à quand voulez-vous tenir allumé, dans votre sein, le flambeau de la discorde et de la guerre civile? Jusqu'à quand prétendez-vous humilier, vexer et traîner en quelque sorte dans la fange le meilleur des Rois; un Roi auquel vous devez une liberté que vos crimes ont changé en une licence affreuse et insupportable? Jusqu'à quand prétendez-vous outrager ce Prince, l'image de Dieu sur terre, un Roi notre ami, notre allié, et que nous révéront même?

N'êtez-vous pas lassés de faire éprouver à son cœur paternel les sentimens les plus cruels, et de flétrir la majesté de son auguste épouse, et d'attenter aux sublimes qualités de cette Reine magnanime, l'ornemeut de son sexe, celui de votre France, et dont la grande ame et le cœur héroïque ont étonné et étonnont tous les jours l'univers qui admire ses graces et ses vertus? Enfin, auriez-vous oublié, qu'issue du sang immortel des Césars, elle est la sœur du plus sage et du plus puissant potentat de l'Europe, dont tous les Rois et les Princes indignés de votre conduite criminelle, soutiendront de toutes leurs forces réunies et combinées, les desseins de l'auguste Léopold, si vous continuez de l'y contraindre?

Envoyez par un ordre de la céleste providence dont nous sommes l'instrument de vengeance; je commençons par vous offrir la paix, en nous portant médiateurs entre vous. Nous vous réconcilions avec le plus sensible des Rois, et désirons vous réunir entre vous par les liens les plus tendres et les plus constans; et pour prix d'un si grand service, je ne demandons au ciel que sa bénédiction, et à la postérité d'autre gloire et d'autre satisfaction que le bonheur d'avoir réussi, et de passer à son jugement pour des hommes de paix et pour des amis désintéressés.

Mais, si vous ne vous rendez pas à la voix de la céleste

raison qui se fait entendre par notre bouche, tremblez, (le *canon de l'Europe* va tonner et se faire entendre d'une de ses bornes à l'autre! tremblez; j'allons employer les moyens les plus terribles; et croyez qu'*envoyés* du Dieu de l'univers, la fortune accompagnera par-tout ses ordres suprêmes, et que vous recevrez le juste châtiment de vos crimes!

Gardez-vous d'alimenter follement votre audacieuse témérité, de l'assurance que donne le nombre! insensés, est-il de force au monde qui ne puisse être balancée par une pareille, et succomber sous les efforts d'une plus grande! vos foudrés, vos scélérats ne cessont de répéter, (nous sommes vingt-cinq millions, etc.) eh bien! *nous*, (nous sommes cent millions bien unis, bien concertés,) et *dame*, je n'avons pas plus que vous les bras pourris, ni le cœur intimidé, et je verrons.

Ignoreriez-vous, ou auriez-vous déjà oublié que les premiers hommes ne se réunirent en société que pour s'assurer contre la violence, et pour garantir mutuellement et réciproquement leur vie, leurs propriétés des attentats des méchans et des furieux? (ignoreriez-vous encore que cette même société ne pouvant se soutenir que par le respect saint et religieux que chacun des contractans a pour les devoirs qu'ils se sont imposés, et pour les loix qu'ils s'étont données; l'ordre social est subverti du moment que les titres, les droits et les engagemens de la société sont méprisés, violés et anéantis par la partie injuste et violente de la société.

Auriez-vous enfin oublié qu'en conséquence du droit des gens qui est le *droit civil* de l'univers, dont chaque peuple est un membre; qu'en conséquence du *droit politique*, qui veut que chaque individu, chaque section de l'ordre social soit respecté et maintenu; qu'en conséquence du *droit civil particulier*, chaque citoyen soit sûr de sa vie, de ses biens et de sa liberté locommotive; qu'en consé-

quence enfin *des engagemens mutuels* de toutes les nations qui ont signé le pacte social, elles doivent se réunir toutes pour ramener à l'ordre, ou pour punir exemplairement quiconque d'entr'elle aura été assez osée, assez insensée pour violer des droits qu'elles ont reconnus, et dont elles avont juré la garantie, qu'il est de leur politique et de leur sagesse d'assurer et de rendre à jamais inviolable, si elles ne voulont pas rentrer aussitôt dans les ténébres de barbarie, où les replongeriont les prétentions effrenées et le cours illimité des passions ?

Sachez encore que ce qui se passe en petit dans le gouvernement d'une seule famille, respectivement aux loix qui sont indispensables à son bonheur, et qu'elle ne peut violer sans se perdre, se passe en grand par rapport aux loix civiles d'un empire, et plus en grand encore mille fois, respectivement aux égards que la grande famille des nations de la terre réunies doit avoir pour les loix qu'elles se sont données pour les droits qu'elles se sont réciproquement reconnus, et pour les engagemens qu'elles avont mutuellemset pris et dont la conservation peut seule maintenir le gouvernement précieux *de ce que l'on appelle la politique* des peuples, sans laquelle sans cesse guerroyans, réduits enfin à votre situation présente, les troubles, la discorde et les malheurs ameneront bientôt la ruine du monde phisique et moral.

Oh ! nos amis, pensez-y bien; embrassez-nous ! que la paix soit avec nous et dans toute l'Europe qui nous écoute ! comme vous j'aimons et je voulons la liberté. Mais pour nous la procurer, je ne voulons aucuns des affreux moyens que vous employez depuis trois ans. Un gouvernement heureux et libre est celui qui est établi par la douceur, par la justice et par la raison ; et une *sage liberté*, la seule prospere aux humains, n'a pas pour principe des factions et des scélératesses, telles qu'il en est dans votre patrie qu'elles déchiront et détruisont.

A ces mots, j'optons, Lucas; j'optons de bon cœur, et je trouvons ce discours de M. notre vicaire, que tu répetes, et je le trouvons aussi attendrissant que sensé. Que t'es savant, et sur-tout bon politique, ami Lucas ! Mais nos héros Parisiens qui, des yeux avalont les armées les plus nombreuses, mais nos champions, dignes de Bicêtre, lesquels voulont acquérir de la gloire et queuques orions de châteaux, voudront-ils d'un accommodement, et se rendront-ils à de si sages propositions ?

Oh ! non ; ils ne craignont rien, et jarnigoi, un soldat de la nation en vaut mille autres des autres peuples, quand il ne faut combattre qu'avec la langue, et cent ne suffisont pas pour écraser un pauvre aristocrate. Tu verras donc que nos fanfarons voudront se battre. Ce n'est pas l'embarras, ils voudriont bien être au premier pas, mais, comme ils disont : je sommes venus trop en avant, je ne pourrions reculer. Il faut en voir, et les gueux qui les ensorcellont, qui attisont le feu, se garderont bien d'aller se faire casser la gueule.

Mais enfin après l'orage, on voit venir le beau tems, et faut croire qu'un coup de tonnerre, après avoir ébranlé le ciel, le purifiera et rendra à l'air sa sérénité et à la terre agitée le calme et la tranquillité.

Jarnibleu, s'écrie Jérôme en cet endroit ! pourquoi, puisque la paix est un bien si désirable, et sans lequel il n'est pas de bonheur ? pourquoi, puisqu'elle est *l'ultimatum* des projets et des entreprises des hommes ; pourquoi, puisque toutes leurs querelles, leurs débats et leurs guerres devont finir par la paix ? pourquoi ne pas en jouir toujours ? pourquoi la négliger, l'oublier pour se déchirer ? pourquoi, puisque la paix la plus désavantageuse vaut mieux que la guerre la plus heureuse ? pourquoi ne pas commencer par elle, ne connoître qu'elle, n'aimer qu'elle ?

Seroit-ce pour en connoître et en savourer mieux les douceurs, que l'on se prive si souvent de ses douces faveurs ?

sans

sans doute ce raffinement de volupté seroit d'un genre assez neuf, et mériteroit une solide analyse.

Lucas, continue Jérôme, la guerre, comme dit l'autre, la guerre est une belle chose, mais c'est quand on en est revenu; t'as raison, répond Lucas, et c'est là que nos braves dragons apprendront à manger de la vache enragée; il n'y aura pas là des lits de plumes, des bavaroises au lait pour nos petites poitrines; et la donzelle en falbalas ne viendra pas faire la roue autour de nos *sans-culottes du Palais-Royal* du Prince inroyable et ignoble.

Oh! mon ami Jérôme, que tu prends mal ton tems pour plaisanter! mais à queuque chose malheur est bon, et si les *étrivieres* que j'allons avoir bien surement, pouvont nous assagir un *tantinet*, ce ne sera q'un demi mal.

Nos écervelés comptont que les troupes de ligne leur sont dévoués; les imbécilles! qui compte sans son hôte, compte deux fois! souviens-toi de mon sentiment, *Lucas*, elles leur petteront dans la main, et je ne croyons pas plus au zele des tartuffes aristocrates qui faisont semblant de les commander. Dans la peau mourra le renard, et le liévre revient toujours à son gîte! ainsi nage toujours et ne t'y fies pas; et puis faudroit que ces chefs aristocrates fussiont bien dépourvus d'honneur et de tout sentiment de justice pour sostenir de leur savoir et de leur courage, une horde de brigands qui ne pouvont violer toutes les loix du pacte social, sans violer et sans attenter à ce qui peut les intéresser en-particulier; non, je ne le croirai que quand je l'aurai vu, et alors si cela est, je dirai c'étoit de grands foux!

Au reste, fasse la providence qu'au milieu des plus grands malheurs, puisqu'ils sont inévitables, fasse que je soyons le moins déchiré *possible*, et puisque c'est une fiévre ardente, dans laquelle il faut tirer du sang; puisse la premiere saignée nous guerir et nous donner la paix de l'esprit et du corps!

La langue est un bel instrument, mais ça ne va pas tout-à-fait comme on parle, et l'on sera deux au Champ-de-Mars; sous la tente du café de Foi, on se met cent contre un pauvre diable d'*aristocrate*, soit-disant, lequel ne fait d'autre mal que de parler de paix et de justice; mais dans les combats futurs faudra se mesurer corps à corps; ça change de note, et déjà je vois bien des bravaches faire les prudens, les réfléchis et s'excuser sur leurs familles, sur la multitude de leurs affaires et cent autres manières, de l'impossibilité où ils sont d'aller en guerre.

Les François ne manquont pas de courage, continue M. notre vicaire, rien de plus *constant* et de plus *général*; mais *dame*, le courage n'est pas la seule qualité d'un bon soldat, bien qu'elle soit l'une des essentielles, et puis ne faut-il pas encore savoir la manœuvre, et puis faut avoir des jambes pour avancer et non pas pour fuir; puis enfin faut savoir obéir, et c'est ce que je ne pouvons comprendre depuis trois ans.

Je voulons tous commander; tous sont *capitaines* et pas un soldat, c'est à qui sera le plus grand maître et le plus désobéissant; les officiers pour lesquels je n'avons pas plus de respect que pour une *bûche*, parce je le faisons et les défaisons, comme des capucins de carte; les officiers disont à droite et j'allons à gauche; disont-ils en avant, aussitôt j'allons en arriere; pas de *manœuvre*, j'en faisons un *d'école*; enfin il n'est pas sorte de balourdises que je ne fassions, et le tout parce que dans notre délire je croyons tout savoir du moment que je le voulons, et cela seul, parce que je sommes la (*nation*) !

Parce qu'à force d'être nombreux, parce qu'à force de hurler, j'avons fait fuir les *hobereaux*; parce qu'à force de menacer j'avons tout épouvanté, parce qu'à force de bras, j'avons tout renversé, même notre plus sûr asyle, le *temple de nos loix*, l'édifice de notre antique constitution je pensons que j'anéantirons ainsi toutes les institutions

étrangeres, et que je mettrons en fuite de la sorte les troupes européennes, et à l'instant que je le voudrons, et tout de même que je sommes *général*, *capitaine*, *sergent* ou *caporal* au moment que cela nous plaît.

En effet, j'avons été tout cela à volonté, et nous ne l'avons pas plutôt désiré que j'avons eu les épaules flanquées de grosses épaulettes grévées, d'étoilées, etc., et il n'est pas jusqu'au plus sot et au plus impudent marchand de deux liards, qui n'ait réussi à se faire colonel.

Mais, ventre-saingris, queu colonel! la science malheureusement ne vient pas comme l'effronterie, et aussi vîte que la place, quand on se la baille soi-même à force des cabales les plus viles. Oh! je n'oublirai jamais le grand gueux de Mercantille, aussi vain que bête et stupide, qui, devenu commandant national, il t'en souvient, *Jérôme*, voulut être président de la comité. Qu'arriva-t-il? comme il faut que les présidens parliont, et mieux que les autres, il se leva et dit : (MM. je n'avons pas le ton du paroli; mais *jarni*, je sommes fils de boucher, et comme mon pere, je savons assommer; mais en attendant que j'égorgions, M. Lourdeau va parler pour moi, c'est comme si c'étoit de même, puisque je l'y autorise. C'est un gaillard qui vous parle comme une procession, pour nous j'ons de la force comme un bœuf, un cheval et un âne tout ensemble; ventrebleu, ce n'est pas petite chose pour un colonel national. Puis se tournant vers son lourd truchement; gard'à vous, — *parle;* et puis un gros rot qui sentoit l'ail et le fromage fort; (excusez MM.) c'est un rien.

Lucas, que penses-tu de notre régime? jarni, ce peut-il que je soyons encore long-tems régis et conduits par de tels mâtins! mais ce n'est pas tout. Un jour qu'il fallut absolument parler *bouche close*, il ne le put. Alors s'emportant comme un âne rouge qu'il est, il jette son chapeau de colere, et en maudissant le *ciel et la terre;* la peste

te tue, dit-il de M. son pere, que l'enfer t'engloutisse, de ne m'avoir pas appris le latin! que tous les diables emportiont ceux qui avont attaché de la science aux places! la paix, je changerons tout cela encore, et je ferons si beau, si bien que les plus ignorans seront les plus savans dans le nouviau régime que je projettons.

Oh! mon ami; on ne finiroit pas, si l'on vouloit tenir compte de toutes les porcheries de cette nature de la part de cette damnée nation! il est donc bien vrai, Lucas, que par-tout il faut la science nécessaire à la chose! que pour être savetier faut savoir faire des savattes; c'est là, Jérôme, c'est là ce qui nous cassera toujours le col.

Faut convenir cependant que si j'avions voulu, j'aurions appris queuque chose dans l'art de tuer; je ne tuons pas mal à la vérité, mais c'est trop grossierement, et *l'art*, c'est de le faire gentiment, finement et le plus que l'on peut; oh! *dame*, voilà la fin de l'art et j'en sommes bien loin, quoique j'en ayons diablement l'envie.

Mais ce n'est pas tout que de tuer, continue Lucas, et la faculté de médecine veut elle-même que l'on tue dans les régles; ainsi donc puisque les médecins ont leur tactique, les soldats devont avoir la leur; il seroit donc bien que j'étudissions un tantinet l'artillerie et la bombarderie; mais le *moyen* de lire ces gros livres de calculs, quand je ne savons pas même le premier mot de l'arusmétique; car on dit que ces Messieurs de ligne qui commandont, sont mathématiciens; ce n'est pas que parmi eux il n'y en ait par-ci par-là qui sont de grands anichons, mais ça est moins général que chez nous autres de la nation, d'autant qu'on leur a appris à lire et à écrire, et qu'à force de voir et de tuer, faut bien apprendre; tout ainsi qu'un médecin devient d'autant plus habile à tuer, qu'il a plus de pratique dans cet art; de même pour un soldat, et voilà ce qui fait que je serons tués, parce que je ne savons pas tuer en régle.

Si bien donc, Jérôme, dit M. le vicaire ; que ne sachant ni aller, ni revenir, ni marcher correctement et sciemment, ne sachant ni les révolutions militaires, ni les cas de convulsion, ni les émotions navales, ne sachant ni nous ranger nous-mêmes, ni bien distinguer notre gauche de notre droite, je serons... tu m'entends, Jérôme.

Pauvre diable, quoi donc notre fievre est déjà un peu calmée, nous entendons déjà mieux raison, et assez pour sentir notre misere, c'est déjà queuque chose.

Mais nos chefs sont des maîtres. Oh ! les imbécilles, ils sont aussi sots que nous, pour les trois-quarts et les trois-quarts de l'autre ; quand ils avont dit, (à vos divisions), en *colonnade*, marche en avant, etc. Quand ils ont dit après s'être trompés plusieurs fois, quand ils ont dit, *front*, *à gauche*, *à droite* ; reboutez-vous où vous étiez *ci-devant* : ma foi, c'est tout, l'on voit le fond du sac, et s'ils s'aviont de vouloir y joindre un seul mot du leur, on voit bien vîte le défaut de la cuirasse, et où le bât blesse la bourique.

Ma foi, tu me divertis aux larmes, Lucas, on diroit que tu as passé tes jours à observer leurs folies. Oh ! Jérôme, ça n'est pas bien difficile, et ne vas pas me croire un gros mérite, car, qui en a vu un, les a tous vus, car c'est même turlure à Bordeaux qu'à Paris, et ça finira donc mal pour nous, Lucas, car que penser, que faire dans de si tristes conjonctures.

Tant y a donc, qu'à force d'aller à la fontaine, la cruche se brise ou se remplit. Qui la vuidera ? sera-ce toi ? sera-ce moi ? et puis quand on nous rossera, quand on nous poursuivra pour nous lanterner, je crierons tous comme des aveugles qui ont perdu leurs bâtons ; Ah ! MM. les hulans, MM. les allemands, laissez-nous donc, ce n'est pas nous, ce n'est pas lui, c'est toi, c'est lui, et bref, je nous entrejetterions le chat aux jambes ! Il n'y aura pas alors, jusqu'aux plus régicides, aux plus jacobistes qui ne

disiont, si on les en croit, *j'étions les meilleurs amis de la monarchie*, et de *notre bon* Roi !

Ah ! coquins, vous mentez, non. . . . MM. les hulans, ça est-il vrai ? oh ! très-vrai, puisque je vous le jurons à deux genoux : *messeigneurs*, *voyez nos larmes*, ah ! *laissez-vous attendrir*. Allons, pon pon ; toi. . . . . l'y être repentant, cependant un petit pet cupable ; mais à tus pechirs, miséricore, passe et ne dit mot.

Mais, c'est rasoir, nous dirons les pandours allons, MM. les drilles à la potence. Ah ! . . . ça . . . . ira . . . ça . . ira. Queu danse, Jérôme, queu victoire ! queu triomphe ! où est donc la souveraineté du peuple ? seroit-ce donc ici le rêve de *Sancho-pansa* dans l'île du seigneur qui se joue de lui ? Oh! ce n'étoit pas la peine de tant faire de bruit pour celà. Puis voilà la farce jouée, tirez le rideau, et les battus payont l'amende.

Mais, ne pourrions-nous pas avoir encore le tems de nous instruire dans la *tactique de l'exercice* ? Tu délires, Jérôme, y penses-tu ? est-ce à la veille d'une bataille que l'on doit songer à réparer ses armes ? Et puis, qui veux-tu qui se charge d'instruire de pareils animaux à nous, qui ne savons ni obéir ni commander ?

Au reste, pas si sots sont ceux qui en avont les talens. Ils ne formeront sûrement point des bourreaux pour les égorger les premiers par reconnoissance. N'as-tu pas vu qu'il semble que ce soit un privilége de cette révolte de la France, que l'ingratitude en tout genre a été portée au plus haut degré de la noirceur, et a été presque universelle !

On nous a donc laissé dans notre délire, et comme l'on a vu que des foux croyont tout savoir, il faut les entretenir dans cette manie, a-t-on dit, ce sera le moyen qu'ils restiont dans leur turpitude. Pour nous y entretenir, et nous y abîmer mieux, l'assemblée nationale qui se proposoit de nous remuseler, pour ses criminels intérêts, a senti qu'il falloit nous enivrer, nous endormir dans notre stu-

pide imbécillité, en nous prodiguant toutes les qualités, tous les talens, tout le mérite, toute la force et la puissance des Grecs et des Romains, et cent fois par-delà leurs vertus, que l'on a osé ravaller pour nous en rendre plus grands et plus redoutables.

Oh ! l'infernale assemblée n'a que trop bien réussi ! vois-tu ce colonel impudent qui ne sait pas faire un à *gauche*, ce capitaine, ce commandant, ce *maire*, qui ne savont pas même l'alphabet de leurs fonctions ; vois-tu ce puant cordonnier, ce tisserand scrophuleux qui traînont l'écharpe municipale dans la boue ; eh bien ! cette race exécrable ne se dérangeroit pas pour un *César*, pour un *Alexandre*, enfin pour *Socrate* lui-même.

Mais tu me diras, M. Bailly est-il un imbécille? lui qui lit dans les cieux comme dans un livre ? oui et non; c'est selon que tu le placeras. M. Bailly astronome est un grand homme, un grand littérateur, dit M. notre vicaire, mais M. Bailly *magistrat*, *administrateur*, est un sot qui n'y entend rien. Tout ainsi que Jean-Barre, à la place de M. Bailly astronome eût été déplacé, de même M. Bailly, maire de Paris. Enfin, pour tout dire en un mot ; j'aurions mieux aimé M. *Bailly* dans les cieux que sur terre.

Qu'aurois-tu dis, Jérôme, continue Lucas, si avant la révolte de France, notre bon Roi t'eût proposé, par exemple, le ministère des affaires étrangéres? Corbleu, eût eu observé sagement, Votre Majesté se gausse de moi ; elle ignore sans doute que je ne sais ni *latin*, ni *grec*, et pas même lire ! Tu aurois parlé raison, parce qu'alors tu en avois. Mais dans les premiers instans de la révolte, tu aurois dit, en *maître fol* : Eh bien ! le Roi pouvoit-il mieux choisir ? Tu aurois accepté, et puis, qui auroit montré son derriere ? Jérôme, ce n'eût pas été moi ?

Mais tu me diras que le *nul* Duportail l'a bien montré : à la bonne heure ; mais le phénomene de la révolte qui l'a poussé ou roulé dans l'enveloppe de son ineptie, jusque sur

l'escalier des bureaux de la guerre, ne sauroit justifier celui qui t'auroit ainsi métamorphosé comme lui, d'une peau d'*âne* en une peau de *bourique*. Mais gare aux oreilles, et c'est parceque Duportail les avoit trop longues, que la nation l'a malheureureusement reconnu, et a crié : A L'ANE, A L'ANE, etc.

Mais ce n'est pas tout : passe pour le nombre des guerriers. Avons-nous des armes ? Sont-elles en état ? En avons-nous seulement pour le vingtieme de nos héros, dont nos feuillassiers remplissont par millions leurs paperasses impertinentes ? Il en est donc de ces armes, comme des hommes ; j'en avons par milliasses, et puis quand il faut marcher, à peine dans un département trouve-t-on quelques vauriens pour aller, et le nombre de ces gredins est si grand, que les braves gardes nationales, honnêtes et délicats, rougissont de leur être associés.

Il n'y a peut-être pas six cent mille fusils dans tous nos arsenaux, et nos foux nous en baillont des millions. Ils n'en étiont pas plus chiches que des hommes ; car ils ne parlont jamais que par trois à quatre millions de héros. Oh ! les bons patriotes, qui, quand il s'agit d'aller en guerre, confiont la défense de leur liberté à de sordides salariés, à des gredins ramassés dans la lie nationale !

Faisons queuques réflexions sur cette prétendue armée innombrable de *Bayards*, que nos énergumenes vont sans cesse opposant à ceux qui leur parlont sagement, en leur conseillant la paix et l'union avec les puissances étrangeres. Voyons encore, avec M. notre vicaire, ce qu'il en est de cette jactance insensée, qui aveugle les François au point de les porter à mépriser, et même à provoquer l'Europe entiere. (1) (*A la fin de l'ouvrage.*)

Voyons d'abord quel est l'état actuel de la population de la France. Supposons la de 25 millions d'individus. Il en faut au moins prendre la moitié, qui est du sexe non guerroyant ; car *en France, il naît*, dit M. notre vicaire,

à-peu-près

à-peu-près autant de filles que de garçons. Voilà déja ce nombre réduit à la moitié.

A présent, des douze millions cinq cents mille restans, ôtons-en hardiment les trois-quarts, tant pour ceux qui sont estropiés, aveugles, malades et hors d'âge de servir; il ne nous reste plus que trois millions d'individus pour composer notre armée de héros : mais, dans ce nombre, j'y vois une multitude d'hommes faits pour en être soustraits, qui ne demandont pas mieux, et qui, au reste, ferions tout pour s'en ôter, tant le zele est grand, constant et durable, quand il faut partir pour aller en guerre!

De ce nombre nous en retranchons le tiers au moins pour tous ceux que leurs états, leurs professions et leurs familles nombreuses ne permettent pas qu'ils abandonnent leurs pénates; et les hommes de *mauvaise volonté*, et tous ces citoyens *patriotes de leurs intérêts*, qui font les braves au coin du feu, nous enleveront au-delà le second million.

Il nous reste donc un million, sur lequel on doit en soustraire nécessairement les prêtres, les moines et les malades, qui journellement sont de un sur vingt. Il ne nous restera donc pas cinq cents mille gardes nationales de toute cette épouvantable armée de quatre millions, dont les forcenés Isnard et Brissot ne cessont de nous écerveler.

Eh bien! que, par un bon décret, on les en fasse les capitaines commandans, et je verrons comme ça ira. Mais finissons, et disons que de nos cinq cents mille gardes nationales supposés, nous pouvons hardiment retrancher plus de deux cents mille; et nous aurons réduit justement cette miriade de combatteurs à ses justes dimensions et à sa valeur.

Et si queuqu'un, continue M. notre vicaire, étoit assez peu sensé pour contester ce calcul, auquel on a donné beaucoup trop d'étendue, je le rappellerions à l'ordre du jour, en l'envoyant voir le tableau des gardes actuelle-

ment volontariées. En effet, en en supposant cinq mille par département (ce qui est bien loin d'être), nous n'en aurions d'enrégimentés que quatre cents quinze mille. Mais ôtons-en la moitié, et nous aurons à-peu-près le nombre trop grand des gardes nationales en exercice, et à très peu près ce qu'il seroit possible d'en trouver. Je ne demandons autre chose pour autoriser notre sentiment, sinon que l'on tente une nouvelle recrue, et l'on verra. Cela est d'autant plus présumable, que, dans certains départemens, on a eu toutes les peines possibles de faire le nombre demandé; et pour cela on a été obligé de prendre tout ce que l'on a pu trouver; je veux dire des *gueux*, des *frippons*, et des hommes plus propres à déshonorer et à piller les braves gens qui leur étiont associés, qu'à seconder leur courage et leur bonne volonté. Enfin on m'écrit et on m'assure que, dans une des plus opulentes villes du royaume, il n'y a pas trente hommes estimables dans le bataillon de ses volontaires, dont les trois-quarts sont de vrais sans culotes et sans habits, enfin des hommes dont la nation sera plutôt grevée que servie. Ce ne sont point ici ni des rêves ni des contes bleus, à la façon de nos foux et du sénat insensé; ce sont des faits authentiques. Mais je m'arrête; je sens que j'en ai déja trop dit pour le petit nombre d'hommes sages qui calculent, et que je n'en dirai jamais assez pour les scélérats qui ont intérêt à tromper les illuminés, s'il en reste encore.

Mais j'omettons une remarque importante, que personne ne sauroit nous contester, à moins que l'on ne suppose qu'en vertu d'un bon décret, l'assemblée glapissante du manege n'ordonne aux gardes nationales de se toujours bien porter, ou ne leur défende d'être jamais malades, ce qui est le même : à moins de cela, sur les 200,000 volontaires, d'après un calcul constant, je leur enlevons encore un homme sur vingt pour l'hôpital, ou cinquante par mille, et cela en ne supposant aucune maladie contagieuse : dans lequel cas il

faudra tripler, quadrupler ce nombre, etc. Le tableau fidele des maux qui accompagnent toutes les grandes réunions d'hommes, sans parler des combats, de la faim, de la disette de vivres, d'eau, etc., de la *chaleur*, du *froid*, et de maint autres accidens, tous inséparables du fléau de la guerre : ce tableau, qui est loin d'être exagéré, est fait pour en imposer et pour porter à la réflexion.

Voilà donc à quoi se réduisent ces innombrables armées, et en six mois souvent. Un seul exemple va vous convaincre. La Croisade de Louis-le-Jeune, de 800,000 hommes, tant François, qu'Allemands, etc., fut à peine dans la Hongrie que, par une suite des incidens dont notre vicaire vient de parler, elle se trouva réduite à 400,000 au plus. Elle n'étoit pas encore à *Constantinople* qu'elle n'étoit plus que de 200 quelques mille hommes. Enfin, au siege d'Antioche, neuf à dix mois après son départ de l'Europe, les Croisés étoient en tous 50,000 au plus Il est vrai que des 800,000 il y en avoit un quart de femmes. Mais nous avons toujours prouvé les inconvéniens du nombre, et combien il étoit peu sage de tant compter sur la multitude, et encore moins de former de ces grandes armées inutiles qui, ruinont les états, qui dépeuplont le monde, et qui ne servont à rien qu'à faire briller la folie humaine.

Ah! mon cher Jérôme, les hommes ont toujours été à-peu-près les mêmes ; et je vois que dans tous les temps la langue a toujours été un bel instrument.

Le roi Xercès, me disoit hier M. notre vicaire, un jour, dans le transport d'une affreuse colere, jura qu'il anéantiroit la Grece. Pour le faire il assemble ses forces et conduit dans le pays une armée de cinq millions d'individus, tant par mer que par terre. Tu vas penser sans doute que les Grecs, effrayés, prirent la fuite, ou furent écrasés : point du tout ; ce furent les bravaches de Perses, et leur roi présomptueux, qui fut bien fortuné d'avoir pu échapper à la défaite

de cette épouvantable armée, dont il ne ramena pas cent mille hommes en tout, encore la plupart malades ou estropiés. Les seuls Lacédémoniens, au nombre de trois cents, en défirent et en tuerent vingt-cinq mille à leur part, et périrent avec eux.

En voilà suffisamment, Jérôme, pour te faire voir à quoi se réduisent ces sortes d'épouvantails à mouches, que l'on appelle armée innombrable, formidable, pour rire, qui sont toujours d'autant plus foibles qu'elles sont plus grandes; tout ainsi qu'un ressort est d'autant plus foible que son centre actif (dans lequel réside toute sa force,) est plus éloigné de ses extrémités.

En effet les armées, effrayantes en apparence, finissent toujours par ne produire que la ruine des états qui ont la folle vanité de les lever, pour en imposer, disent-ils : mais ce n'est qu'à leur bourse; car, à peine les ont-ils mis aux champs pendant deux campagnes, qu'ils sont épuisés de finances, et que ces terribles armées, réduites à une poignée de malades ou d'éclopés, rentrent dans les garnisons à la honte des peuples qui y avont eu plus de confiance que dans la raison, qui conseille toute autre chose que la guerre.

Ce n'est donc pas par le nombre que l'on est toujours sûr de vaincre? Sans doute; c'est bien un des moyens dont on se sert pour triompher; mais il ne peut valoir qu'autant qu'il est borné, et que ceux qui le forment sont braves, dociles, et experts dans l'art de la guerre, ou tout au moins bien résolus à obéir à leurs chefs éclairés.

En effet, sans cela, en vain auroit-on des milliers de combattans; semblables au sable de la Libye que les vents emportent à travers les airs, de même la plus légere terreur va faire dénicher les bravaches comme des étourneaux ou des moineaux qui apperçoivent un épervier. Comme ce ne sont pas les canons par milliers, ni les fusils, ni les sabres par millions qui en imposent aux ennemis, ni qui les défaisont, mais bien les hommes qui les portent; comme cent

soldats déterminés, dociles et instruits, vont mettre en fuite cent mille lâches; comme cent mille hommes, si bien armés qu'ils soient, n'effraieront personne s'ils ne sont ni dociles ni instruits : qu'attendre donc de nos héros, qui ont assez peu d'amour-propre pour ne vouloir tirer avantage que de leur nombre, et n'en imposer que par la multitude, sans se soucier de la bravoure réelle, et de l'honneur qu'il y a à combattre et à vaincre plus fort que soi ?

Oh! ce ne sont pas là ces immortels Lacédémoniens qui ne demandiont jamais *combien* sont-ils, mais où sont-ils? Ce ne sont pas là les héros de Sparte, qui, à l'observation que leur fit le roi de Perse Xercès, qu'il alloit faire tirer tant de fleches que le soleil leur seroit dérobé : Eh bien! *tant mieux*, nous *en combattrons mieux à l'ombre*.

Indépendamment du nombre dont nos sots se prévalent si fort, il importe donc encore de réunir aux talens nécessaires la santé, la force, le courage, et sur-tout la bonne volonté, sans laquelle toutes les autres qualités, indispensables à un soldat, sont vaines et superflues, puisqu'un militaire brave, instruit et docile, sans santé, reste nul pour le moment de sa maladie : enfin puisqu'un soldat, tout brave, tout sain, courageux et expert qu'on le suppose, est moins que rien pour sa patrie, si son indocilité, loin de le rendre utile, devient au contraire un principe de malheur et de calamité.

Un de nos plus grands généraux, l'immortel Turenne, dit M. notre vicaire, n'eut jamais d'armée plus grande que de 40,000 hommes; cependant il fut presque toujours victorieux, d'abord parcequ'il étoit aussi grand capitaine qu'estimé et aimé de ses troupes, et puis parceque les soldats experts étoient de la plus grande docilité à ses ordres.

Pour nous, pauvres ignorans, présomptueux en diable, je ne connoissons que de grandes armées; et ne seroit-ce pas un symptôme certain de la peur que j'avons pour nous, dit M. notre vicaire, qui n'avons ni bons généraux, qui ne

respectons que nos volontés individuelles, qui ne savons rien de rien : pour nous, qui ne sommes en général que des efféminés, des êtres corrompus, indociles, audacieux quand je sommes mille contre un ; je demandons ce que je ferons contre des troupes formées à la guerre, bien disciplinées, braves et dociles.

Nous les corromprons, nous les attirerons à nous, disent nos foux. Beaux moyens ! brillante ressource ! Ah ! si vous n'en avez pas d'autre, tremblez que queuques mauvais drôles désertent leurs drapeaux pour venir grossir le nombre de vos forcenés ! rien de plus ordinaire ; et l'on s'en réjouira d'autant que de tels coquins sont plus à charge qu'à utilité. Mais que la corruption et la désertion, causées par vos ridicules et folles intrigues, en rêve, soyont telles que le fort des troupes étrangeres vous vienne ; c'est le plus grand de tous les délires que de se repaître un seul instant l'imagination de ce projet extragant.

En vérité, que viendriont-ils faire parmi nous ? Seroit-ce pour jouir de la paix, au milieu de nos divisions domestiques et de nos guerres civiles ? Seroit-ce pour être heureuses dans le sein de la plus terrible et de la plus universelle calamité ? Seroit-ce pour être plus glorieuses parmi des monstres couverts d'iniquités, d'horreurs et d'infamie ? Seroit-ce pour acquérir de la célébrité ? Ah ! sans doute notre renommée est bien tentante, sur-tout depuis qu'après avoir profané les temples de la Divinité, outragé son saint nom, martyrisé ses apôtres, attenté aux jours précieux et sacrés de nos légitimes maîtres, nous avons rempli notre patrie d'exécrations, de *sang*, de carnage et d'horreurs.

Et puis, j'admettons pour un moment que les troupes étrangeres soient corruptibles, et décidées à prêter l'oreille à nos folles promesses et à nos abominables desseins de troubler l'univers et d'en anéantir les princes. Quel moyen e corruption si tentant avons-nous donc ? L'argent, le seul qui puisse séduire des hommes avares qui voulont du

réel ; l'argent nous manque. Nous n'avons pas le sou. Sera-ce donc avec un méchant papier pourri, qui est à la veille de perdre les trois-quarts et même toute sa valeur, que je nous acquerrons d'honnêtes gens, sensés, braves, et qae guidont des principes sages de politique et de vertu?

Insensés! continue M. notre vicaire, tremblez, que vos ennemis ne vous soufflions plutôt tous les honnêtes gens qui couront le malheur de vous être associés! La justice a des charmes bien puissants et bien attractifs, sur-tout quand, deux armées en présence, l'une d'elles vient à se représenter l'iniquité de sa conduite. Qui de nous en-ce cas doit faire ce retour sur lui-même, des François ou des étrangers intéressés à nous pacifier?

Attendez-vous donc à tout ce que je vous annonçons, et croyez que bientôt lassés, excédés, dès les premiers jours de vos brillans exploits, vous regarderez du côté de vos villes et de vos villages pour voir si vos cheminées fumont; et que bientôt vous aurez mille et mille prétextes heureux pour revenir, à l'instant, voir si Margot a pris de l'embonpoint, si les petits sont sages, enfin goûter le vin du caveau, et juger s'il vaut bien la biere fumante du Batave.

Je vous connoissons amis ; il n'est pas un de vous qui ne trouvera sa raison pour laisser tout cela par là; et il aura bien raison pour le coup. Ô, dira l'un, ma femme est sur le point d'accoucher; l'autre, mon fils unique est mourant; celui-là, ma tante est morte, me laisse son héritier : enfin tant de motifs et de raisons militeront, que l'armée retournera dans ses foyers militer ses choux, et veiller à ce que le chat ne mange pas le lard, et fera bien. Ainsi soit-il.

D'ailleurs n'allez pas vous imaginer que vos ennemis s'amuseront à faire des sieges. On ne court aucun risque d'entrer dans un pays, et d'y laisser derriere soi des places fortes, quand on est sûr de trouver, comme ils le

sont parmi nous, une multitude d'amis, enfin un parti si grand, qui, quand il parlera, *tout démocrate palira*, tremblera, et fera, etc. Voilà ce que vos folies et vos crimes vous ont attiré. Comptez-y, et vous verrez les pronostics de M. notre vicaire se réaliser.

Et puis, tiens, Jérôme, bien que nos François soient naturellement braves, je les vois dégénérer; au lieu d'être régénérés, comme le disont les foux; depuis trois ans environ, on ne les a vus braves que quand ils avont été cent contre un. L'accueil empressé qu'on les a vus faire à l'idée puérile, respectivement à leur bravacherie, de ne plus se battre en duel, de se conserver à la patrie; cet accueil, qui simuloit un esprit philosophique dans des têtes folles, ignares, et le plus souvent féroces, cet accueil a plus décelé de lâcheté que de sagesse en eux. Et comment s'y sont-ils pris pour nous le persuader? Des hommes tapajeurs, bataillards, il n'y a qu'un jour, devenont tout-à-coup de sages censeurs des préjugés, de séveres et graves épurateurs des mœurs, des citoyens assez sagement braves pour ne vouloir plus prodiguer leur sang que pour l'intérêt patriotique: tout cela nous semble en faire plutôt les singes de l'idée du timide Mirabeau, que des hommes vraiment mûrs pour la vraie liberté, pour la gloire et pour les grandes choses qui la méritont.

Nos régénérés, nos comiques philosophes, nos hommes devenus humains par dérision, et féroces et cruels réellement; voilà, voilà les preuves évidentes de cette étonnante régénération.

Soyons de bonne foi, Jérôme; tu te souviens de la chaude que j'eûmes un jour que j'étions huit cents contre trois cents bandits qui brûliont un château. Tu sais combien j'eûmes peur, et comment je fîmes sagement une prompte retraite dans le bois voisin, du moment que je les crûmes en bataille. Jarni, comme j'allions fuir, sans trente dragons à cheval qui nous remirent le cœur au ventre! Mais une

une fois que ces braves gens eurent *eux seuls* retourné nos ennemis, et que je vîmes leurs talons, ô dame! falloit voir comme cela alloit, comme je les prenions par *derriere* et comme je les tuyions quand ils fuyiont!

Mais faut être juste; il y a de braves gens par tout; et, dans les gardes nationales, il en est un grand nombre qui aux sentiments les plus délicats joignent toute la bravoure possible, et auxquels la patrie a vraiment les plus grandes obligations. Mais tous ceux-là sont raisonnables; mais ceux-là sont les amis de leur roi et de la monarchie sage, que le prince desire comme nous; mais ceux-là sont vraiment braves; et cent de *leur acabit* en valont dix mille comme les lâches méchants dont j'avons parlé, et qui, depuis deux ans et demi, déshonorent en quelque sorte les gardes nationales de France, par les honteux et criminels déportements auxquels ils s'étont portés et se portont encore journellement.

Heureusement qu'un honnête garde national vaut des milliers de coquins comme les autres, et que les braves de ce corps national sont faits pour effacer un grand nombre de crimes et d'actions abominables.

On nous a fait armer contre les brigands, dit-on; mais ces brigands, je savons qui les a armés, qui les a soldés, et qui a dirigé leurs mains scélérates. La paix étoit en France, l'ordre, le bonheur et la gloire alliont couronner l'œuvre de ses représentans, présidés par notre sage monarque, sans les menées, les intrigues, les factions des scélérats, des ambitieux, ayant à leur tête un monstre abject, que des hommes criminels ont en vain cherch é à blanchir aux yeux de l'Europe indignée, qui le connoît au moral comme au physique.

Nous ne nous sommes donc armés que contre notre propre liberté et contre celle de notre souverain et légitime maître, notre pere, notre frere et notre ami. Quel crime! S'en est-il jamais commis un pareil? Nous som-

mes donc des traîtres à la *patrie*, au *roi*, et à nous-mêmes. Nous sommes donc des révoltés, et non des hommes régénérés. Nous méritons donc le châtiment réservé à tout scélérat qui s'est rendu coupable d'un tel forfait.

Que, dans un premier mouvement d'enthousiasme de l'amour de la liberté, du patriotisme, et sur-tout de la justice des droits que je réclamions, que des motifs aussi puissants nous ayont d'abord, et dans la chaleur du premier instant, nous ayont mis les armes à la main pour en imposer aux opposants, passe pour cet acte naturel d'emportement et de premiere ardeur; mais que nous soyons restés armés, que nous nous soyons constitués militairement, que des monstres, pour servir leurs passions, nous y ayont portés, je convenons que je sommes coupables, mais très coupables; que je sommes des foux qui en avons voulu à nous, à nos bons et légitimes souverains, et à la patrie, d'autant que l'expérience de tous les temps nous disoit suffisamment que le gouvernement militaire étoit le plus tyrannique des gouvernemens; et que, si jamais un peuple venoit tout-à-coup à s'armer et à rester en cet état, il seroit bientôt la victime des folies qui le porteriont à un tel acte de violence contre lui-même, contre sa propre liberté, contre son bonheur et contre sa gloire. Eh bien! Jérôme, la maxime est-elle vraie, et avons-nous bien jugé de notre état?

Cependant, quoi qu'il en soit, quelques préventions que l'on ait données contre le pauvre peuple et contre ses déportements, aussi funestes pour lui que pour la société, qu'il a troublée par l'instigation des factieux; bon peuple, s'écrie M. notre vicaire, peuple égaré, peuple follement crédule, réfléchis un instant sur ta conduite derniere, et sur celle des traîtres régicides et anti-civiques qui t'ont trompé, et bientôt tu reconnoîtras tes erreurs et les maux qu'elles ont causés, ainsi qu'à l'état; et bientôt tu pourras sainement juger des causes et des principes des calamités présentes et à venir.

Quoi ! faut-il qu'avec un tact fin et délicat, qu'avec des connoissances même, tu te sois ainsi laissé leurrer, tromper, égarer et précipiter presque stupidement dans l'abyme de maux dans lequel tu vas bientôt disparoître ! Quoi ! seroit-il possible que tu aurois absolument méconnu les motifs, les vues et les projets des scélérats qui t'avont perdu pour leur propre avantage !

Oui, bon peuple, oui, mon ami ; écoute la voix du plus sincere et du plus vrai de tes amis. Voilà quel est ton sort ; voilà ce que t'ont procuré les charlatans, les foux et les coquins qui, depuis trois ans environ, se jouont à qui mieux mieux de ta crédule ignorance et de tes illusions.

Tu n'as donc pas vu, continue M. notre vicaire, toujours en parlant au peuple, tu n'as donc pas vu qu'on se gaussoit de toi, que l'on te mettoit en avant, et que l'on te chargeoit des dangers et de l'ignominie de la révolte, *que l'on a osé qualifier du plus saint des devoirs ?* ...

En veux-tu un autre exemple que celui du panégyrique de *Voltaire*, pour lequel, d'après un plan de la derniere impudence, et de l'extrême mépris que l'on faisoit et que l'on fait de ta folie, le sénat dérisoire, t'a fait servir d'orateurs, d'admirateurs et de proclamateurs des talents de ce grand poëte, *chétif philosophe?* En te faisant donc jouer le rôle de l'âne chargé de reliques, l'on a voulu t'en prêter toute l'effronterie ; et, par cette présomptueuse folie et, par ce déréglement de ton esprit, te faire remarquer aux gens qui pensont et qui dominont sur l'opinion et sur toi-même, combien tu étois peu digne de la prétendue liberté, dont tu te pavannes d'autant plus ridiculement, que, le mords de l'esclavage à la bouche, tu as la stupidité de parler d'indépendance et de la constitution qui te l'assure !

En effet as-tu bien pu t'oublier jusqu'à ce point, que de croire que tu étois fait pour célébrer les grands hommes, et que ta voix ignorante et rauque, pouvoit porter leur nom jusqu'au ciel ? à moins que tu n'avoues, à ta honte, ce qui est réelle-

ment, que tu n'es que le vil *écho* des artificieuses personnes qui te conduisont et qui dirigeont tes actions et tes coups?

Aurois-tu oublié les ris moqueurs et judicieux dont autrefois tu accueillis le marguillier, orgueilleusement sot, qui, ayant entendu louer infiniment un prédicateur excellent sur la bonté de son discours et sur l'éloquence de l'orateur, répondit vainement : Je crois bien *qu'il a bien prêché*, puisque c'est nous qui avons sonné le sermon.

Pauvre peuple! pauvre ignorant, voilà ton rôle! dusses-tu t'en fâcher! Veux-tu en jouer un plus digne? recours à la divine raison, sans laquelle il ne peut y avoir en ce monde rien de *beau*, de *bon* et *d'utile*.

Il n'y a pas trois ans, qu'aurois-tu pensé et dit si, passant devant la Sorbonne, un de ces messieurs docteurs, qui souvent, bien que tout bouffis de *latin* et de *grec*, n'en sont ni plus sages ni plus heureux que toi, t'avoit dit : Ami, camarade, entrez, prenez cette these, argumentez le répondant : oh! vous êtes bien capable de l'embarrasser et de le mettre au *sac* ou à *quia*.

Qu'aurois-tu répondu, toi, qui, ne sachant ni lire ni écrire, est bien plus éloigné encore d'être latinier? qu'aurois-tu pensé, qu'aurois-tu dit à ce *fier enfant* qui t'auroit invité à parler *grec*, toi qui ne sais pas tant seulement deux bons mots de suite de ta propre langue? Oh! peuple sensible, et par fois si sensé! je te connois; perdant toute contenance, tu aurois éclaté de rire au nez du suffisant railleur, ou tu aurois rougi pour l'effronté sans pudeur qui auroit voulu te jouer; et, t'armant d'une noble colere, tu aurois spirituellement observé à ce pédant (on voit bien que vous savez à qui vous avez à faire) : Morbleu! si j'étions un tantinet latinisé ou grecqué, comme je vous rembarrerions, M. le *augu*; je verrions. Allez, monsieur, vous êtes un insolent, par derriere comme par devant. Oh! si mon pere m'avoit seulement appris à lire, peut-être lirois-je mieux que vous! Quant à votre *latin*, dont vous faites tant votre fier, je nous en sucrons, puisque la science a

manqué en vous son seul et desirable but, en ne vous rendant ni meilleur ni assez sage pour révérer les droits de l'homme, et pour ne pas voir que, *pour être un âne* plus maniéré, vous n'en avez pas pour cela les oreilles moins longues que nous.

Bravo.... bravo... à merveille! Quoi! tu aurois ainsi parlé! et tu ne sais pas mieux te conduire et te tirer d'affaire parmi les chevaux du manege, que tu devrois savoir *panser*, pour ne te pas avoir appris à mieux penser et à mieux faire?

Juste ciel! ton bon sens m'étonne, et je passe toujours de surprise en surprise. Ah! je reconnois enfin que ton jugement ne fait que sommeiller, et que tu n'as pas oublié (que toujours l'âne du peuple est mal bâté; que pierre qui roule n'amasse jamais de mousse; qu'au pauvre est attaché la besace; au murget la pierre; que tout ce qui reluit n'est pas *or;* que qui trop embrasse mal étreint; que marchand qui perd ne sauroit pas rire; que rira bien qui rira le dernier; qu'à femme, à moulins, à *constitution*, y a toujours quelque chose à refaire; qu'enfin *ça ira, ça ira, pourvu que tout aille bien*).

Comme tu vois, mon pauvre peuple, ma pauvre nation, toute nation qu'il y a, toujours tu seras le jouet de la ruse, de l'ambition et des autres passions de ceux qui voulont et qui voudront encore dominer, et qui se servont de toi comme de gradins pour arriver au faîte de leurs illicites prétentions.

En vain l'on a supprimé le marc d'argent, en vain cette suppression semble t'appeler davantage au noble emploi de *député*, tu seras toujours mis à ta place; et tu auras beau dire, Je suis la nation, la nation est tout, la nation est souveraine; on la laissera là *cette damnée nation*, et l'on nommera le plus digne ou le plus capable. Mais que disons-nous là? on nommera le plus grand intrigant, le plus chenapan, pourvu qu'il sache payer ou qu'il sache le mieux hurler et inspirer les crimes, les forfaits et les commettre.

Si donc le bon homme *Gérard* et queuques Iroquois comme lui ont été nommés à la premiere législature, crois que c'est par dérision, pour narguer la noblesse bretonne, qui

faisoit trop sa fiere, et qui ne pouvoit voir de l'esprit qu'en elle.

Mais au reste on n'en parle que par envie ; et tel qui hurle après les nobles, qui les proscrit et les anéantit, ne nous dit pas, mais nous laisse bien voir qu'il voudroit bien être bon noble et bien-fieffé. Oh! le gueux! comme il chanteroit alors la palinodie, et que l'aristocratie lui sembleroit belle, bonne et utile!

Voilà l'homme! Il fulmine après les tyrans, dit-il ; il les défait, il renverse leur trône, il se met à leur place, et fait pis qu'eux. Voilà le résultat de notre révolte, Jérôme! et M. notre vicaire n'y voit rien d'autre. C'est la rage, dit-il, c'est la plus sordide envie dans le menu peuple; c'est l'ambition dans de grands scélérats qui avont tout inspiré, tout dirigé et tout opéré.

Tiens, Jérôme, je n'en veux d'autres preuves que les criminels complots et l'atroce conduite du Philippe de France, mille et mille fois plus perfide que celui de Macédoine; enfin je n'en veux d'autres preuves que l'acharnement des *chicanocrates* du jour, qui, furieux des bassesses et des humiliations, qu'ils s'étiont eux-mêmes asservis à faire et à souffrir pour mieux tromper et voler les aristocrates d'alors, pensont et avont pensé qu'ils ne pourront mieux s'en venger qu'en exterminant ceux qui, en les regardant seulement, pourriont les faire rougir jusqu'au blanc des yeux.

Si bien donc, Jérôme, continue M. notre vicaire, si bien que l'on n'a député des *Gérard* que pour se moquer du *menu*; et qu'aux autres élections tu ne verras envoyer au manege que les plus grands chevaux, ou les tigres qui auront fait voir une plus grande gueule, une langue plus avide de sang et les griffes les plus redoutables. Or ce ne sont pas les paysans pauvres qui jouissont de ces grands avantages pour le moment ; et MM. les jacobites, les avocassiers françois et les engoule biens nationaux leur en disputeriont la faveur d'une maniere triomphante. Apprends enfin que les loups ne se

mangeont pas; qu'avec les loups faut hurler, si on veut obtenir un gaulin de leur proie ; qu'au temps il faut accommoder ses mœurs, et que ce qui vient de la flûte s'en retourne toujours au tambour. Faut espérer que le réveil de la bonne nation dissipera cette race maudite de soit-disant patriotes, et qui, en vingt-quatre heures, en vendangera ce qu'ils n'auront dérobé qu'en trois ans; et MM. les accapareurs de biens nationaux, comme les seuls engraissés dans ces temps de malheurs, seront les Hollandois de la farce.

Mais, dira un de ces engoués et stupides suppôts et aboyeurs du manege, et qui font passer ses décrets, cette législature premiere et la seconde ne sont ni la cause, ni le principe de nos maux actuels. Imbécilles scélérats, ames viles et vendues! peut-on leur répondre; quand il seroit vrai qu'elles n'eussiont pas produit tout le mal par leurs passions fougueuses et basses (ce qui n'est que trop vrai malheureusement), ne seroit-ce pas toujours un très grand crime à ces deux assemblées, que de n'avoir pas prévenu nos maux? Mais, loin d'avoir agi aussi sagement, ne les ont-elles pas provoqués par leur mal-adresse, ou par leurs criminels calculs?

D'abord, en renversant tout-à-coup le tribunal de nos loix, n'a-t-on pas mis le peuple, et sur-tout les plus vicieux du peuple, dans le cas de mépriser les loix, même les plus sacrées, qu'ils détestont? En conséquence, les loix méprisées, proscrites, les méchans livrés à tous leurs desirs effrénés, et à l'anarchie qui en est la suite, ils ont dû tout tenter, tout faire, et ils ont en effet tout osé et tout fait. De là les rixes les vols, les tueries, les incendies et les autres horreurs.

Voilà les préliminaires effrayants d'une scene sans exemple. Mais bientôt lui succede la destruction impolitique et féroce des ordres, des rangs et des états; et après eux tous les maux que l'annihilation des confiances a pu produire; lesquels maux deviont être la suite nécessaire des violences et des atrocités faites à ceux qui, laissés en paix avec leur opinion, eussiont parmi nous continué à féconder l'état par la

circulation de leurs richesses. Enfin arrive le renversement de toutes choses, la perte des états, des professions; et le chaos moral le plus absolu, étendu sur toute la France, représente, avec la mort de la société détruite, le vaste abyme qui précéda l'origine de la même société.

Tout est détruit, et notre situation actuelle n'est plus que le simulacre effrayant, désespérant de notre état passé. Des citoyens ruinés, sans fortune et sans ressource aucune, sans emploi, sans place, abymés dans la douleur, réduits à servir les autres après avoir été servis, ou forcés à demander leur pain ou à voler. Voilà le tableau bien imparfait de plus des trois quarts de cette France dont on annonçoit le bonheur et la gloire!. Ah! oui, je le répétons, rien n'étoit plus aisé que de rendre heureux le peuple françois et que d'élever sa gloire jusqu'au ciel. On le peut encore; mais il faut commencer par rançonner les traitans, les agioteurs, les rapaces des biens nationaux, et bientôt le reste des bonnes opérations coulera de source.

Les scélérats! s'écrie M. notre vicaire, indigné de leur impudente audace. Ces infâmes, ces traîtres, qui se disiont nos amis, nos freres, et les amis de la constitution, osont dire aujourd'hui aux mêmes freres, qu'ils ont ruinés, désespérés; ils osont leur dire, quand on leur demande du pain (Allons, *coquins*), travaillez, cultivez la terre. Mais, chenapans que vous êtes, ne l'envahissez pas toute cette terre, et ne nous repoussez pas jusques dans l'abyme qui la limite! Et l'on a traité en *scélérat* un pauvre *Foulon*, pour avoir, dans un temps de disette, dit (ça est-il vrai?) pour avoir dit à ceux qui lui disiont Je manquons de pain, *Mangez du foin!* Eh! que fera-t-on à des malheureux qui ont dévasté leur patrie, ruiné ses enfans et déshonoré à jamais cette patrie et ceux qui y ont pris le jour?

Affreuse situation! Ceux auxquels il reste des professions, nobles ou viles, ne sont pas plus avancés que ceux qui en manquont; puisque toute la France, aux aumônes, ne sau-

roit

roit reconnoître les talens de leurs services même les plus importans. En effet, le moyen de satisfaire équitablement et généreusement les artistes et les hommes scientifiques, quand ceux à qui il reste encore queuques propriétés, continue M. notre vicaire, ne sont pas eux-mêmes assurés d'exister à l'aide de ces mêmes propriétés, d'autant que tous les liens de la probité et des devoirs réciproques et mutuels, étant rompus par le sénat législateur, quel est le propriétaire qui puisse se promettre que son fermier le paiera, ou ne lui rabattra rien, ou ne le fera pas attendre à son gré? Sans parler des brigands lâches, d'après des calculs faits, viendront détruire, au milieu des flammes, ses plus raisonnables espérances, et le réduire lui, sa tendre moitié et ses pauvres enfans, dans la plus affreuse et la plus désespérante misere.

Enfin, chacun réduit à la plus cruelle indigence, si l'on en excepte les infâmes voleurs en assignats, les grénetiers, ou les *horons*, et les acheteurs des biens de la nation; enfin, chacun désespéré de se voir dans la détresse, à peine une pauvre petite place de deux sous se présente-t-elle, qu'elle exige des talens et des vertus ou non, tout le monde, quel qu'il soit, instruit ou ignorant, honnête ou frippon, semblable à des loups morts de faim, se jette dessus : preuve évidente de la plus grande misere! puisque l'amour-propre ne se met plus de la partie; preuve évidente du désordre des idées! et del'oubli des convenances, puisque le savetier du coin comme l'homme de lettres, le tisserand comme le jurisconsulte, le noble comme le roturier, pressés tous par le même besoin, *la faim*, ne croyont plus qu'il faille demander quels talens, quelles vertus et quelles autres conditions exige cette place; mais que vaut-elle? pourra-t-elle nous nourrir nous et nos enfans? Et comme ils ne voulont que du pain, ils ne s'embarrassont pas de la nature de l'emploi.

De là ces traits avilissans et détestables de *jalousie*; de là ces calomnies odieuses pour se substituer au crédit que l'on s'efforce d'enlever à son rival; de là ces propos injurieux

ces outrages, ces rixes et ces guerres civiles ou domestiques, qui sont les résultats de la démoralisation et de l'oubli de tous les principes de décence, de convenance, d'honnêteté et de raison, que l'on respectoit il n'y a qu'un jour.

Qu'arrive-t-il? qu'est-il arrivé? que le soldat, pour avoir la place de son supérieur, de son capitaine, l'accable d'injures, le noircit de calomnie, enfin le chasse ou le pend... Voilà, voilà ce beau et puissant résultat des profondes opérations de l'assemblée nationale constituante. Voilà les heureux effets de ce déplacement général, et de ce renversement qui, en confondant tous les états, ou en n'en laissant plus aucun, fait qu'il semble indifférent et permis de prendre le rang, l'ordre et la place qui nous plaît.

Voilà les maux inouis que l'ignorance ou les forfaits des représentans ont causés et causont encore tous les jours, dit M. notre vicaire. Et l'on voudroit après cela les justifier, les louanger et les élever jusqu'au ciel! Ah! je demandons aux autres nations à en juger, et à décider si mon sentiment, mon avis et mon opinion sont conformes ou non au mépris et à l'exécration que je devons avoir pour *ces indignes*, dans tous les temps et dans tous les lieux de la terre.

J'osions espérer, continue M. notre vicaire, qu'éclairés par des malheurs aussi sensibles, les nouviaux députés s'efforceriont de remédier aux crimes des premiers; mais ne faut-il pas que, par un reste de rage, ces maudits amis soit-disant *de la constitution*, et qui menont tout dans le royaume, nous composiont la nouvelle législature des membres les plus gangrenés de leur infernale clique?

Ah! si ces scélérats, qui sont vraiment les auteurs de notre calamité, et qui font tout ce qu'il faut pour la compléter; ah! si ces scélérats aviont voulu, tout rentroit dans l'ordre. En rétablissant la noblesse héréditaire sans privileges nuisibles; en décrétant, d'une maniere imposante, la tolérance des cultes, et en rendant au clergé persécuté la paix, le nécessaire et les égards qui lui sont dus; en redon-

nant au roi l'autorité qui lui appartient et qu'ils lui ont usurpée, en corrigeant enfin plusieurs autres abus de la constitution nouvelle, tout reflorissoit derechef, malgré l'énormité de nos maux.

Mais les cruels, les méchans, ennemis de leurs légitimes souverains, ennemis de leur patrie, ils voulont combler ses maux. Un seul trait d'une politique élevée et à grandes vues, un seul trait de génie de la *sage politique* sauvoit l'état.

Que disons-nous? en étiont-ils capables? L'intrigue la plus plate, le machiavélisme le plus noir; voilà tout leur talent en politique. En eux la politique n'étant que l'art perfide et lâche d'intriguer, on ne les a vus et on ne les voit journellement occupés que des projets, aussi abominables qu'insensés, de bouleverser l'Europe éclairée par leurs forfaits, et d'assassiner ses plus respectables potentats.

Assez stupidement foux pour penser que leur révolte est une forteresse qui en impose à tous leurs voisins, ils ont brisé tous les liens et détruit tous les rapports qui ne faisoient presque qu'un peuple social et commerçant de l'Europe entière. Est-il un signe plus frappant et plus persuasif de leur folie et de notre ruine prochaine que cette impudente et folle confiance en des forces qu'ils avont détruites?

Et quand il seroit vrai que nous serions le peuple le plus formidable, le plus invincible, etc., s'ensuivroit-il que nous puissions braver impunément tous les autres, et rompre avec eux tous nos traités, mépriser tous nos engagemens mutuels, et détruire les droits réciproques? et quand enfin je pourrions tout cela sans rien appréhender, comme le dit M. notre vicaire, la *justice*, la *modération*, la *bienfaisance*, la *générosité*, qui sont les seuls appuis et les sûrs garans de la supériorité d'un peuple et de sa durée, ne nous inspireriont-elles pas des principes plus sages et plus convenables à des hommes, sur-tout à des hommes qui se disont si éclairés, si policés et si polis?

Cette conduite imbécille et barbare, à peine soutenable à

l'égard des peuples naissans les plus grossiers, est donc une monstruosité pour une nation qui jusques-là avoit passé pour la plus civilisée de l'univers. A supposer au reste, ce qui est à des distances immenses, que la France est réellement encore la puissance *dominante* en Europe, comme elle l'étoit avant sa révolte, dans quel livre nos stupides législateurs avont-ils lu que cet état pouvoit en tous les temps braver et mépriser tous les autres peuples, et cesser d'observer ses voisins, de prévoir les desseins de ses rivaux, et qu'il pouvoit en outre dédaigner ses alliés, rejeter leurs secours et négliger leur appui?...

Pauvres François! qu'est devenu votre bon sens? Si jamais une nation eut plus besoin d'égards et de ménagemens envers les puissances ses rivales et autres, n'est-ce pas et ne fût-ce pas toujours, sur-tout dans les temps de révolte, de sédition, de troubles intestins, et de révolution enfin, puisque vous osez qualifier de ce nom la plus atroce de toutes les révoltes?...

Je le répétons, souvenez-vous qu'il n'est pas de forces que de plus grandes ou un plus grand nombre ne puissiont réduire, et qui, comme les vôtres, ne puissiont être anéanties par les forces combinées des autres puissances, dont la politique naturelle et constante est d'être sans cesse liguée et coalisée contre la puissance dominante et ambitieuse.

Et quand vous seriez cette puissance, que gagneriez-vous avec votre politique ridicule et stupide, qui vous fait faire, avec beaucoup de peines et de précautions inutiles, les plus grandes extravagances? Vous ignorez sans doute cet axiome de Machiavel, qui savoit être plus habilement méchant que vous: « Que si la perfidie est souvent utile, une mauvaise « réputation détruit en un jour tout le travail calculé et « perfide de cent ans ». Certes, cette mauvaise réputation est bien la vôtre; et je vous demandons si vous avez seulement pressenti le plus léger des malheurs dont je sommes menacés.

Mais ce n'est pas tout que d'être scélérats et voleurs, il faut encore savoir l'être avec art : car en tout y a une science, même à faire le mal, et c'est précisément la plus compliquée. Or donc, si, en faisant le mal avec le plus de talent on court bientôt les risques de sa perte, je vous demandons encore ce que des imbécilles et des foux comme vous pouvont se permettre de leur iniquité, de leurs violences continuelles et de leurs crimes ?

Voici votre politique : elle étoit si fine, que le plus ignorant des François a pu la pressentir. Fondée sur les lieux communs du machiavélisme, elle vous a dit d'être *fins*, *rusés*, *menteurs*, *perfides*, *calomniateurs*, *cruels et barbares*; et vous êtes en effet tout cela. En la suivant, vous avez rempli la France, et même l'Europe, de vos intrigues atroces et méprisables : vous avez, à grands frais, entretenu des envoyés perturbateurs et des régicides : vous avez cherché à troubler, à diviser et à soulever toutes les nations. Mais elles avont été plus sages que nous ; et si l'on nous demande ce qui depuis vous a accru la dette nationale de deux milliards et plus, je répondrons que ce sont vos intrigues infernales et les dépenses horribles qu'elles vous ont fait faire, tant à tort et à travers la France, qu'au dehors, où vous avez fait pleuvoir un déluge de scélérats motionnaires, de voleurs, d'assassins et d'incendiaires.

Enfin, continue M. notre vicaire, vous avez, comme l'ont fait tant d'autres perfides avant vous, vous avez tenté tout ce qui a le plus d'ascendant et de crédit parmi les hommes, un faux zele de religion, quand dans votre cœur vous les détestiez toutes : vous avez employé l'argent, la ruse, les promesses, les menaces : mais vous n'avez trompé personne. Vous avez cependant corrompu tous ceux qui avont voulu l'être : vous avez fait tous vos efforts pour perdre votre patrie. Que ce soit sottement ou autrement si vous n'aviez pas réussi, ce n'eût pas été de votre faute.

Après avoir détruit les germes de toute paix, de toute

prospérité et de toute gloire dans votre patrie, vous avez essayé d'en faire autant chez les autres nations, et vous avez osé proposer d'assassiner leurs rois, bons ou mauvais, peut vous importe; car *inquisitionner, diviser, battre, voler, assassiner* et *brûler*, voilà quels étoient et quels sont les principes de votre infernale politique. Et si queuqu'un, observe M. notre vicaire, osoit nous contester ces faits authentiques, je les renverrions aux affiches abominables placées sous vos yeux, *sénateurs cruels*, et dans lesquels on proposoit les sommes les plus considérables pour la mort d'un prince, d'un roi, etc.

Voilà, *peres conspués*, voilà, *suppôts abominables* de leurs criminels desseins, voilà votre affreuse politique; voilà quelle est l'analyse rapide, mais imparfaite, de vos *hauts talens* dans cette science, qui, lorsqu'elle est bien entendue et considérée ce qu'elle est, n'est que l'application sage et constante de la morale la plus pure à tous les projets et à toutes les opérations humaines; au lieu que l'intrigue, qui est votre politique, est à celle-ci ce que l'agiotage est au commerce.

Mais, insensés représentans! vous n'en connoissez que le nom. Seroit-ce parceque, par un effort étonnant de votre *bienfaisant génie*, vous êtes arrivés à la sublime politique de *tout détruire*, pour être seuls maîtres de tout? seroit-ce à cause de cette admirable découverte, que, dédaignant le reste des humains, vous avez jugé que vous n'aviez plus que faire des sages moyens d'une politique saine et raisonnable, qui, mis en pratique, sont cependant les seuls garans de la puissance des nations dominantes et rivales de l'Europe, et de la sûreté des peuples inférieurs qui devont avec soin *politiquer* selon leurs petites forces et leur crédit?

Mais des François régénérés, des François révoltés, *patriotes*, étiont-ils faits pour se régler sur la sage politique des autres puissances, et pour en suivre les loix qui en assurent la paix et le bonheur? Non; *innover* étoit leur

rôle; et tout ignorans qu'ils étiont, plutôt que d'en convenir, et de recourir aux hommes éclairés qui pouviont les guider, *l'orgueil*, la *vanité* et cent autres passions leur ont dit qu'il falloit plutôt que la France pérît que de faire voir qu'ils n'étiont que des *ânes*. Il en eut trop coûté à leur amour-propre, et le sacrifice de la France, fait à leurs passions, étoit trop peu de chose, pour que l'on hésitât un instant à le faire.

Enfin, députés aussi insolens qu'insuffisans, qui ne rougissez pas de tirer vanité de vos perfidies les plus noires, après avoir établi une sorte de *constitution*, *qui*, *sans l'ordonner* à la vérité, ne favorise cependant que *l'intrigue*, les *cabales*, *l'ignorance* et les *vicieux*, et dans laquelle la fortune peut tout, et le hasard beaucoup; je demandons à l'Europe attentive, si les richesses, l'intrigue et le hasard ne domineront pas encore en France, et n'y domineront pas encore plus que jamais et plus universellement que dans le système que vous avez tant décrié?

Oui, il est une *politique*, mais ce n'est pas celle du sénat défunt ni du vivant, continue M. notre vicaire. Ce n'est point en prenant puérilement toutes les formes, toutes les figures des circonstances, et en faisant stupidement toutes les grimaces que semblont nécessiter les mêmes circonstances, que l'on atteint à cette sage politique, qui dédaigne les détails minutieux et tous les petits moyens, qui, en rappetissant le génie, l'empêche de s'élever à cette sublime hauteur qui domine sur la fortune, qui en impose à ses caprices, et qui la force à seconder ses opérations, loin de les subordonner à sa mobile inconstance. Eh bien! avortons de sénateurs, avez-vous eu jamais seulement la plus légere idée d'une telle science, si, ce qui est une vérité incontestable, ce n'est qu'en réglant ses *projets*, ses *plans* et leurs *exécutions* sur ses *loix*, sur ses mœurs, sur sa *situation* présente dans la balance des peuples policés, qu'une nation peut dire qu'elle est politique et qu'elle politiquera heureusement et

judicieusement? Si ces principes sont infaillibles et uniques, que penser donc de nos *foux* de représentans, et des *illuminés* qui les inspirent, et des *insensés* qui les soutenont les sabre au poing? puisqu'aujourd'hui, sans *mœurs*, sans *loix*; je dis sans *loix*, parcequ'autant n'en point avoir que de les mépriser; puisqu'aujourd'hui, sans puissance et sans consistance en Europe, nous sommes décidément séparés, de bon ou de mauvais gré, des principes politiques qui, en nous faisant participer de droit à l'influence précieuse du pacte-social de l'Europe, nous donnoit de même la puissance premiere ou dominante?

En effet, dans l'état déplorable de la France, dans le discrédit et le déshonneur où l'ont réduite les monstres chargés de la secourir; enfin sans *roi*, sans *loix*, sans *mœurs*, sans *principes*, sans *alliés*, sans puissance, nous restons nécessairement sans *politique*, ou plutôt nous n'en avons plus; c'est-à-dire que je restons sans aucuns moyens avantageux pour négocier ou pour rappeler à nous nos alliés, pour nous procurer leur assistance, et pour nous en faire un appui à notre foiblesse actuelle. En effet au nom de qui pouvons-nous parler à des peuples qui nous méconnoissent, à présent que je sommes sans roi? Quels garans pouvons-nous offrir de notre civilisation, quand je n'avons plus de loix? Quelle confiance une nation sans mœurs, et sans principes conséquemment, peut-elle inspirer? Quels secours pouvons-nous espérer de nos alliés, que j'avons dédaignés, et qui aujourd'hui conspiront contre nous avec les autres peuples de l'Europe? Enfin de quelle puissance pouvons-nous nous prévaloir pour en imposer dans les derniers retranchemens de notre monstre de politique actuelle, pour mériter notre pardon et pour reprendre notre place éminente dans le sanctuaire de la politique de l'Europe?

Effectivement tout le poids des négociations porte et repose sur ces bases éternelles (les *loix*, les *mœurs*, la *position* et la situation de l'empire); et leurs succès ne pouvant toujours

toujours dépendre que de la confiance que méritent et que gagnent ces divers avantages, mille fois plus persuasifs, et mille fois plus décisifs auprès des nations chez lesquelles on cherche à se faire un crédit; que toutes les *souplesses*, les *ruses*, les *courbettes* et l'*éloquence* perfide ou puérile des envoyés; je demanderois si je pouvons inspirer maintenant, à l'Europe indignée de notre conduite, autre chose sinon que le *rire* et le *mépris*; si toutefois, aussi indulgente que je sommes criminels, elle veut bien ne pas accabler de son indignation les forfaits dont je nous sommes rendus coupables envers elle et envers nous-mêmes.

Tout ce que pourroit donc, aujourd'hui que vous avez perdu la confiance universelle de tous les peuples policés du monde; tout ce que pourroit vainement tenter vos intrigues ridicules, que je rougirions de qualifier du beau nom de *politique;* tout ce que pourroient des intrigues, ce seroit d'essayer en vain de jetter un voile sur votre *nullité*, et de chercher à dissuader l'Europe de votre détresse et de vótre ruine prochaine, qu'elle connoît mieux que vous; car vous n'avez trompé et vous ne tromperez aucun peuple observateur sur votre situation présente. Si vous n'avez pas le don des miracles, comment persuaderez-vous, continue M. notre vicaire? comment persuaderez-vous que vous êtes dans le cas d'anéantir les nations qui tenteroient de se réunir contre vous, quand tout vous manque pour faire la guerre, ou du moins l'essentiel, je veux dire l'*argent*, et des généraux capables et de bonne volonté?

Si dans cette affreuse situation vous affectez un air de dignité, comme vous *le faites déja*, vous ferez rire ou vous irriterez; si vous vous abaissez, on vous méprisera, et l'audace de vos ennemis croîtra; si sous une apparence de modération et de retour à la justice vous essayez de cacher votre foiblesse, on rira de votre crainte, qui malgré vous percera le masque qui la couvre mal. Enfin vos plus zélés suppôts s'effrayeront, fuiront, vous abandonneront, et vous serez perdus.

Méchans ! voilà comme par vos folies et vos crimes vous avez fait faire naufrage au vaisseau de l'Etat que j'avons eu la foiblesse de vous abandonner. Ainsi se sont perdus et se perdront encore les plus puissans empires, quand, comme le nôtre, ils se livreront à la disction absolue d'une poignée de factieux, de foux et d'imbécilles qu'ils auront choisis comme nous pour les tyranniser, en leur promettant de devenir leurs despotes, même par des loix.

Ça doit être, et ça sera toujours, continue M. notre vicaire, toutes les fois que (comme je l'avons fait, moyennant votre *sagesse* et votre génie), une nation brisera comme nous, d'une *main aveugle*, tous les ressorts de sa constitution, et qu'elle restera sans consistance au milieu des autres puissances, témoins de ces vains et pénibles efforts pour s'élever au-dessus de tout, et pour réparer tacitement ses pertes connues de tout le monde.

Qu'arrivera-t-il? ce qui nous arrive aujourd'hui, que multipliant nos pertes irréparables, je cherchons vainement à regagner notre réputation passée ; car notre mal-adresse, nos ruses cousues de fil blanc, nos perfidies ; nos promesses, ne rassureront jamais des alliés plus sages que nous (à supposer qu'il nous en reste encore), et qui ne peuvent qu'être effrayés de notre étrange conduite, ou révoltés contre notre témérité. Mais que disons-nous! j'avons méprisé toutes nos alliances, j'avons insulté aux traités les plus saints, violé toute la gloire de nos engagemens avec les autres nations; et bientôt notre situation, forcée et contrainte, éloignera et séparera de nos intérêts tous ceux qui auront eu l'imbécillité de se laisser tromper par les faux calculs de nos intrigues.

On n'auroit donc qu'une bien fausse et bien ridicule idée de la sage politique, qui veut que l'on ait des alliés dans quelque état de puissance que l'on soit, qui veut que l'on observe ses voisins, que l'on sonde la profondeur de leurs vues, que l'on prévoie leurs desseins, et qu'en tout temps

l'on soit prêt à leur résister; l'on n'auroit donc, disons-nous, qu'une fausse idée de cet art précieux, qui ne doit avoir pour but que de réprimer les passions et d'éviter leur fureur et leurs pieges en les déconcertant par une sage conduite, si l'on n'en jugeoit que par les délires extravagans et par les monstruosités que nos *orduriers du manege* avont enfanté sous le nom vulgaire de la *politique* du MANEGE.

He! comment auroit-il pu arriver autrement, continue M. notre vicaire, quand des ânes, des chevaux, se croyant tout-à-coup des Solons et des Montesquieux en legislature, des Sully et des Necker en finances, enfin des *omnis homo*; au lieu de ne s'occuper avec sagesse que de la paix et de la félicité de la France, qu'il leur étoit si facile de produire, ils ne se sont exercés et fatigués malheureusement qu'à augmenter et à multiplier ses maux et les causes de ces mêmes maux.

Et pourquoi, plus fatalement encore, faut-il que ces malheureux ne soient pas prêts à finir! Tel sera donc toujours le sort auquel les pauvres François semblont destinés, toutes les fois qu'ils tentent de se réformer! Osons cependant espérer encore, si nos calamités ne sont que le résultat de nos erreurs.

Pourquoi faut-il encore que, dès les premiers instans de l'assemblée des députés de France, ils ayont été dirigés, animés les uns contre les autres, et formés en partis toujours funestes, d'autant que les passions, qui vont toujours croissant, résistent d'autant plus qu'elles se voyont mieux connues et appréciées, parce qu'alors un amour-propre, indomptable les rend intraitables, enfin, pourquoi faut-il qne nos constituans ne se soyont uniquement occupés qu'à se nuire réciproquement, dans l'espérance de parvenir mieux à leur but?

Qu'est-il arrivé de cette fatale discorde? que les plus scélérats, et les plus factieux ont excité et animé les citoyens les uns contre les autres, au lieu de les calmer

et de les réunir pour le bien, et les avont portés à s'entre-déchirer, à s'entre-détruire afin de pouvoir mieux les subjuguer les uns par les autres.

Enfin, le secret auteur de tant de maux portant le rafinement du machiavélisme à son dernier période, a fait semblant de rechercher l'amitié des municipalités et celle de certaines classes qu'ils n'aimiont pas, qu'ils desiriont assouvir, mais qui, pour lors, deveniont nécessaires à leurs criminels desseins. Mais ceux des ambitieux, des factieux, qui, tels que les avocassiers, les financiers ou les juifs et traitans, et les richards en état de ravir les biens nationaux; ceux-là capables de se mesurer avec le sénat, se sont fait valoir; ils ont soudoyé le manege, et desiriont de s'enrichir aux dépens du peuple idiot qui les protégeoit. Les uns se sont vendus cherement au sénat, tels que les Chicanocrates et les Feuillassiers; et les autres tels que les juifs, les agioteurs. Toute cette classe infernale a fait couler le Pactole dans le manege, où nos ânes fripons sont venus boire à long traits et manger l'avoine de France.

Mais notre infortuné monarque, trop vertueux pour avoir seulement l'idée de chercher à corrompre quoique ce fût, a desiré que tout se fît selon justice et raison; aussi a-t-il été seul de son parti, ou à peu près, si l'on en excepte une poignée de braves et fidèles François qui, sans le connoître, ainsi que son auguste moitié, autrement que par la renommée de leurs vertus, s'étiont devoués comme ils le sont encore à mourir pour le maintien des droits de ces bons et précieux Souverains.

Mais continuons l'examen de la politique de l'assemblée constituante. La France, dit M. notre vicaire, la France étoit encore en paix, que déjà son barbare aréopage étoit agité par les fureurs des plus terribles passions, l'*avarice*, la *haine*, l'*ambition*. L'on s'y partageoit déjà les membres épars du colosse de la puissance renversée, que les François

ne pensiont pas encore que l'on pût se jouer de leur crédule conduite.

Mais bientôt de toutes parts les monstres de la législature firent tâter les dispositions, firent sonder les cœurs pervers, et chercherent à inspirer aux citoyens honnêtes des craintes et aux méchans des appâts et des espérances réelles.

Avec de tels moyens, ils avont eu bientôt séparé les intérêts, et dirigé les opinions des Citoyens. Voilà, continue M. notre vicaire, voilà, si j'avons bien observé et comparé tout ce qui s'est passé depuis près de trois ans; voilà les principes de l'assemblée, ses plans, ses projets, leurs succès, et l'état présent de la France.

Une telle conduite de la part des peres de la patrie, proposés à régénérer l'Etat, et chargés de toutes les affaires, a dû imprimer d'autant plus, inspirer le même caractere d'ambition, d'avarice, de haine, de désordre, de crimes et de discorde, à tous les chenapands de France, qui, tels que les avocassiers et traitans, qui, par leur rapace profession, étiont plus associés au gouvernement de la *chose* publique, que ces fléaux, ces sang-sues de la nation; y étiont naturellement plus portés, et qu'ils voyont que prêts à être détruits par l'ordre de choses prosperes que l'on attendoit, ils aviont besoin de tout tenter pour revenir sur l'eau. Aussi y sont-ils revenus dans la belle constitution du sénat; et d'hommes dignes de la corde, ou tout au moins d'être chassés de l'empire comme une peste publique, ils en sont tout bêtement devenus le tyrans et les bourreaux.

Bientôt les constituans, auteurs de si belles choses, se sont trouvés, ainsi que les coquins dont je venons de parler, et qu'ils avont mis à la tête de leur administration; bientôt, dis-je, ils se sont trouvés dans un nouvel ordre de choses si *claires* et si *distinctes*, qu'ils n'y connoissiont rien, bien qu'ils en fussiont les auteurs; et comme ils manquiont tous également de l'expérience qui instruit,

et plus encore du génie qui y supplée, la barque est allée et va encore comme ça peut.

Tous, le cœur plein d'ambition et de desirs illicites, avant que d'avoir appris à les régler, ils se sont livrés aussi inconsiderement que méchamment, à toute la fureur de leurs passions. Bientôt tous ces tyrans, ces conspirateurs de la légitime autorité du Roi et de la prospérité publique ont été si agités, si troublés par la vue des biens qu'ils voyont à voler, qu'ils avont été entre eux, ainsi que les citoyens égarés par eux, dans une guerre intestine et furieuse, sans bien savoir ce qu'ils se demandiont, si l'on en excepte le sénat et ses adjoints les administrateurs, qui n'avont jamais perdu de vue les biens de la nation, dont le bien a cessé dès lors d'occuper leurs pensées et d'intéresser leurs cœurs.

Mais quant aux affaires dont ils étiont chargés, et quant aux loix sages que l'on espéroit d'eux, comme ces ignorans n'aviont rien prouvé, ils n'avont jamais rien pu produire que d'après leur folle imagination, et rien faire que relativement aux circonstances que leurs passions et leurs crimes faisiont et font journellement encore varier à leur gré. Incapables de rien perfectionner, ils n'avont fait qu'ébaucher de nouvelles entreprises, et toutes plus funestes les unes que les autres; et queuque fois, pour réparer leurs fautes ou leurs criminelles sottises, ils avont eu recours aux moyens les plus extraordinaires et les plus ruineux, qui, tels que la belle trouvaille des assignats, sont des remedes pires que le mal. Enfin, n'étant pas capables de pouvoir rien réparer au milieu des décombres de l'ancien édifice de la constitution, au centre desquelles décombres il s'étiont ou bêtement ou criminellement placés (pour pêcher en eau trouble), ils n'avont rien remplacé, rien réparé.

Qu'est-il arrivé? que les événemens les plus désastreux et les plus effrayans venant à se succéder journellement, autant par l'ordre du sénat que par une suite de leurs

désordres (leur manege) ; les catastrophes rapides, successives, ne laissant pas le tems de respirer, elles ont produit de nouvelles craintes pour les bons, de nouvelles espérances pour les scélérats, de nouveaux projets, de nouvelles perfidies, de nouvelles dépenses, de nouveaux engagemens avec les fripons *pourvoyeurs de la caisse extraordinaire.*

De là ces dépouillemens violens des propriétés et des emplois, enlevés aux bons pour en favoriser les méchans; de là ces décrets impolitiques, féroces à l'égard de la noblesse, du clergé, etc. ; de là ces affaires, commencées à grand frais, et laissées là par l'impuissance de pouvoir les achever ; de là tous ces manquemens de foi qui déshonoront pour jamais le peuple françois, sur-tout après avoir juré qu'il respecteroit les propriétés et tous les droits qui ne gêneriont ni à la liberté puplique, ni à la félicité de la nation.

O sénateurs exécrables ! que vous auront servi tant de crimes, puisque bientôt vous perdrez avec la vie le fruit de tant de scélératesse ? Trop passionnés, ou trop ignorans pour savoir que la vraie politique est cette science des affaires qui, en les embrassant d'un seul et même effort, d'un génie clairvoyant, les lie toutes par un fil et n'en fait qu'un seul et même tout, un systême, enfin qui ramene toutes ces opérations en un seul but, à une seule fin ; trop ignorans pour connoître un art si sublime, vous ne vous êtes traînés que dans la fange de l'intrigue des plus plats et des plus serviles scélérats ; c'est-à-dire que la politique n'étant à vos yeux qu'un moyen de faire réussir quelques affaires isolées, vous n'avez pu vous donner ni regles sures, ni mesures fixes, même pour mal faire ; pendant que la sage politique ne voyant jamais qu'en grand le bien à faire, et le mal à fuire, commande en quelque sorte aux affaires, en dirige la masse entière, et traite sans cesse avec les peuples dans des principes constans et surs, et toujours suivis de succès durables.

Ainsi, pour avoir méconnu les principes de la politique, que vous ne deviez jamais perdre de vue en faisant vos loix; ainsi, pour n'avoir pas su que vous deviez plus que jamais, pendant votre révolte, négocier avec l'Europe, et même redoubler d'attention, d'égards et de civilité; ainsi, pour avoir également ignoré l'intérêt principal d'après lequel vous deviez former le plan de vos négociations avec vos aliés naturels, avec vos aliés moins essentiels et avec le reste de l'Europe, vous verrez votre échafaudage de loix dérisoires, contradictoires, tomber et vous écraser de ses ruines.

En effet, comme le succès de la bonne politique dépend toujours de la juste proportion qui se trouve entre les principes de l'administration et la fin que l'on se propose, vous deviez échouer nécessairement dans toutes vos négociations, du moment que les puissances, témoins de vos extravagances, n'ont plus vu en vous que des ennemis dangereux qu'il faut détruire. Que pouvoit à toutes vos folies votre ministre des affaires étrangeres? Comment y en a-t-il seulement eu un, qui, au milieu de votre anarchie, ait osé hasarder la moindre proposition chez les autres puissances justement indignées contre vous? Dans quels principes, au reste, pouvoit-il acquérir? Quels garans à offrir, et enfin au nom de qui parler?

Vous aurez donc le sort de tout peuple qui négocie contre les principes de la constitution: Vous vous détruirez, si vous ne l'êtes pas encore, et rien ne pourra jamais réparer les torts que vous vous êtes faits. Mais si, en vous écartant des bases de votre gouvernement, vos négociations vous conduisiont à votre perte, que ne devez-vous pas craindre aujourd'hui que vous n'en avez qu'une monstrueuse, et qui romp en visiere tous les rapports du pacte social et politique de l'Europe, ou qui vous laisse sans moyens, je ne dirai pas de négocier, mais de gagner seulement l'indulgence des puissances étrangeres?

Vous

Vous avez beau faire les fanfarons, sénateurs illuminés de la nouvelle législature, l'Europe ne vous redoute nullement; et les peuples, même les plus intéressés à votre conservation et à votre gloire, vous ont retiré, il y a long-tems, leur confiance et leur estime.

Insensés! plus vous desiriez étendre l'empire de vos loix, plus vous deviez vous ménager des ressources; et bien que les négociations ne soyont pas la force, et qu'elles ne faisont que la suppléer (*vu le poids de vos entreprises* innombrables et au-dessus de vos forces), il falloit au moins y suppléer par l'adresse et la prudence d'une sage politique suivie avec vos aliés et avec vos ennemis; car un peuple ne négocie jamais avec succès, que lorsqu'il n'entreprend rien au-dessus de ses forces.

Or donc, que pouviez-vous espérer des folles intrigues dont vous avez rempli la France et l'Europe depuis trois ans? Sans doute il y a eu déjà des foux et des scélérats qui, comme vous, ont méprisé tous les respects de la société, qui ont forcé tous les ressorts de leur gouvernement; mais que leur est-il arrivé? Ce qui vous est destiné, le mépris, l'esclavage et la besace.

Je vous le demandons, qu'avez-vous à répondre? Je voudrions bien, continue M. notre vicaire, je voudrions bien avoir à vous donner autant d'éloges, que je vous devons de haine et d'exécration. Que penser, que dire de vous, autre chose que les vérités qui vous sont propres? Quand on voit depuis trois ans la France continuellement déchirée par vos mains; quand on y voit dominer journellement les passions les plus funestes, il est impossible d'être homme et d'approuver des crimes qui faisont le malheur de l'humanité; il est impossible d'examiner les droits de l'homme et de favoriser vos iniquités; il est impossible, en un mot, d'être l'historien de vos forfaits, et votre panégyriste tout ensemble!

D'abord, perdant la tête au fort de votre délire, lors-

qu'après avoir renversé l'édifice de nos anciennes loix, vous crûtes être le peuple le plus invincible et le plus inattaquable, par cela seul que vous veniez de faire les plus grandes folies ; le premier retour sur vous-même fut de vous croire au-dessus de tout, quand vous étiez, au contraire, dans cet état critique qui, comme l'enfant naissant, n'a jamais plus besoin de paix et de secours ; le premier retour sur vous-même, disons-nous, fut de déclarer que vous n'aviez plus que faire d'ambassadeurs, que, n'ayant aucun projet hostile et de conquêtes, vous n'aviez que faire d'entretenir des relations au-dehors.

Hommes ridicules et inconséquens, vous ne voulez-pas de guerre ni de conquête, et vous volez le bien des autres! Comment, en effet, appeller autrement l'indigne usurpation que vous avez faite du Comtat d'Avignon ? Mais un moment de patience, tout cela se rendra à la paix ; car vous serez trop heureux que l'on veuille négocier avec vous, et que l'on veuille souffrir vos ambassadeurs qui, au lieu de donner le ton dans les autres cours, traîneront forcément leurs plaintives et humbles personnes du bureau d'un ministre à l'autre.

Si vous eussiez été plus instruits, et sur-tout plus les amis de votre patrie, vous eussiez su que c'étoit à l'instant même de votre révolte, que vous aviez, plus que jamais, besoin de politiquer ou de négocier ; vous eussiez su qu'alors, plus que jamais, vous aviez besoin de vos alliés, même de les multiplier, et de dissimuler adroitement avec vos rivaux ; vous auriez su enfin que tout législateur, pour être vraiment utile à sa patrie, doit être un grand politique. Or, un grand politique est un homme sage, qui sait que quand un peuple seroit aussi puissant que la moitié des nations, il seroit encore de ses intérêts de négocier ; c'est-à-dire, de conserver ses alliés, de les multiplier même, et de pouvoir compter sur des secours surs (tout puissant qu'il soit par lui-même), d'autant que la puissauce domi-

nante n'a pas d'autres principes efficaces à suivre pour conserver sa supériorité, n'a pas d'autres principes que la justice, la raison, et la négociation faite selon elles.

Ainsi donc, vous auriez vu que la sage politique que j'entendons, est le seul moyen que les législateurs ont pour donner à leurs opérations un succès durable, et pour en étendre et en consommer les effets. Mais qu'est-ce que la vieille raison entend par-là, et que veut la sagesse ?

Elle desire, elle veut, elle ordonne que le génie faisant un tout harmonique des diverses vertus entre elles, des devoirs socials, des intérêts domestiques, réciproques des citoyens et des étrangers ; et que, s'élevant par la méditation de l'expérience des tems aux faits les plus positifs, aux connoissances les plus sures et les plus étendues sur les loix, les droits, les titres, les engagemens des nations les unes à l'égard des autres, il les réunisse, les enchaîne, et en forme un tout, un système par la réflexion ; et qu'à son aide il en tire les vérités plus solides en politique, et établisse enfin sur des fondemens inébranlables la constitution civile et politique des peuples, ainsi que les plus sages principes de leurs négociations.

Ce n'est donc point en suant de tous leurs pores et à tout instant le vice et le crime, comme l'ont tant fait et le font encore nos insensés représentans, pour faire, à l'aide de leurs intrigues, réussir quelques scélératesses isolées, qu'ils atteindront à ce degré précieux d'une science merveilleuse, et de toute efficacité dans les mains des vertus et du génie.

Mais, continue M. notre vicaire, dans la tête fêlée de nos hottentots de *députés* l'intrigue y étant prise pour la politique, il n'est pas surprenant qu'ils ignorient absolument que la politique est un moyen vaste et universel qu'un peuple éclairé emploie pour s'agrandir ou pour se conserver ; et que c'est du faîte de sanctuaire de cette admirable science des affaires, qu'il voit le vaste horison qu'embrasse leur

œil contemplateur qui a pu s'en faire une idée aussi judicieuse que propre aux succès de leurs opérations.

Si une nation est donc assez heureuse, ajoute M. notre vicaire, pour acquérir une si belle connoissance des rapports des choses, de leur ensemble et de l'influence de cette connoissance précieuse, elle pourra porter dans ses loix le même esprit de sagesse et de lumières, et donner à ses décrets fondamentaux et réglementaires, une vie, une action et une durée dont les effets ne peuvent être calculés que par le génie qui a conçu, ordonné et parfait une telle harmonie de principes, de causes, d'effets et de prospérités.

Que penser donc de la France, dont les législateurs, à des milliards de lieues de cette science admirable, au lieu de faire d'utiles efforts pour en approcher un peu, s'en sont, au contraire, éloignés autant qu'il est possible, en rompant non seulement témérairement les liens de la société domestique des familles de l'empire, mais en rendant vains et inutiles à la nation les rapports qu'elle ne pouvoit négliger et mépriser avec les autres puissances, sans s'opposer aux dangers que nécessite une telle conduite; et qui, nous séparant du reste du monde social, nous rend étrangers au pacte politique de l'Europe; d'autant que la même sage politique qui, au sein de notre empire, fortifieroit et multiplieroit infailliblement les mêmes bons effets pour nous, respectivement à nos rapports avec les autres nations, et lesquels rapports je venons de détruire?

En effet, si le peuple le plus puissant, et qui se conduit le plus sagement, ne peut cependant se promettre une félicité et une gloire durable, s'il ne sait avec prudence se rendre propice à l'équilibre de la politique dont je venons de parler, que doit redouter donc un empire, qui, comme le nôtre, fuit en quelque sorte de plein gré, la vertu, au mépris de ses voisins rivaux et alliés, et comme livré à la merci de l'Europe entiere, en rompant

avec elle les liens premiers et sacrés de la société, en brisant dans ses mains délirantes le sceptre imposant de la domination *politique*. Je savons que nos faux fabricateurs à la journée de mauvais décrets et discurs de rien, avont tenté depuis de relier le fil systématique, et de se glisser dans le cercle harmonique que ce fil entoure; mais ç'a été vainement; et les comités diplomatiques peuvent dire si aucune puissance européenne a voulu seulement avoir avec nous les plus indifférentes négociations; si l'on en excepte une ou deux nations, encore avoint-elles été si réservées, que l'on n'en a rien pu savoir *depuis* le beau moment de notre révolte contre tous les principes de l'honneur, de la probité, de l'honnêteté et de la sagesse enfin.

Voilà notre position actuelle. Soit ignorance, soit passion de leur part, nos législateurs habiles ont détruit la source de nos plus solides intérêts, en méconnoissant l'efficacité des rapports politiques de la France qui, en Europe, faisoit dans la balance du pacte social et commercial le même équilibre, source immédiate de l'existence, du mouvement et de la durée de l'ordre politique; qui faisoit le même équilibre que l'attraction dans l'immensité des cieux, où cette puissance, bien qu'invisible, est cependant le principe producteur, actif et conservateur des miriades de sphères animées qui fuyont à travers l'espace incirconscrit des mondes.

Oh! si l'assemblée constituante, follement prévenue sur sa prétendue puissance invincible, au lieu de se jouer de nos relations étrangères et d'en briser les liens, avoit bien senti que le véritable et sûr moyen de tirer de ses forces tout l'avantage possible, et même de les multiplier, étoit d'en assurer le succès par de sages négociations, elle n'auroit pas sans doute créé dans son perfide sein les germes destructeurs de la guerre funeste que leur inconcevable conduite nous a préparée, et dont la seconde législature, encore plus

imprudente et beaucoup plus scélérate et impolitique, veut absolument faire usage pour exterminer le reste des François qu'ils abhorront !

Bon dieu ! s'écrie Lucas en cet endroit, bon dieu ! que tarde-t-on à faire un paquet de ces infames usurpateurs, et que ne l'envoye-t-on, pour premier effet de la poudre fulminante, au beau mitant de la *Meuse !* Voilà sans doute le plus utile emploi que l'on puisse faire de ce ramassis de venin, de poison et d'*ordure des clubs françois*.

Dès les premiers jours de notre révolte, deux partis ont dominé dans l'assemblée ; mais l'un supérieur, violent et tyrannique, se croyant destiné à vexer le reste de la nation, a renversé l'édifice de la prospérité, en voulant faire prévaloir ses principes abominables et ses opinions insensées, plutôt que de mettre en pratique les lumières de l'expérience, et de faire participer la France aux principes de sagesse qui en sont la suite. Si nous ne sommes donc pas encore livrés à toutes les horreurs d'une guerre civile et générale, après avoir été accablés, depuis trois ans, des maux horribles qui la précédont ; nous n'en sommes qu'à deux lignes, et nous touchons au dénouement de la plus terrible catastrophe.

Ah ! Jérome, s'écrie Lucas en ce moment, quelque soit l'issue de cette funeste guerre, m'a dit M. notre vicaire, en fondant en larmes, les factions qui allont se disputer la pauvre France se repentiront bientôt d'en être venues à de telles extrémités. Le royaume déchiré, épuisé, ruiné, résistera difficilement à cette effroyable secousse. Il n'y aura donc plus de patrie, dès que la victoire aura décidé à qui restera le droit malheureux de dicter des loix tyranniques. Ce que l'on auroit pu obtenir par l'empire de l'expérience et des négociations conciliatrices, on ne l'obtiendra pas par le désastre d'une guerre qui rendra les maux de la France irremédiables.

O mon cher Jérome, ô mon ami ! il est impossible de ne pas déplorer, qu'avant d'arriver à cette fatale extrémité on

n'ait cherché aucuns moyens de la prévenir, et que l'on ait, depuis trois ans, d'affreuses discordes, livré à la seule force armée des foux et des scélérats, le destin de l'Etat, de ses loix, de sa liberté, et à des factions qui ne connoissont d'autre alternative que celle de s'écraser mutuellement. Il est impossible, ami, de ne pas gémir qu'aucune parole de paix, de concialiation ne se soit fait entendre au travers de celles de haine; et que l'on se soit accordé à ne rien céder et à marcher de destructions en destructions, sans regarder dans l'avenir. Ah! tremblez sur l'issue de cette guerre, dont l'inévitable résultat sera ou l'anarchie de la république fédérative, ou une contre révolution absolue. Voilà les termes de cette explosion! s'en félicite qui voudra; il n'y á que des foux ou des hommes engoués, stupides, ou des scélérats, qui peuvent la desirer. Mais le temps des larmes n'est pas éloigné pour les sages et pour les foux, qui heureusement payeront seuls les frais de la guerre, car les premiers triompheront.

Ah! Jérome, continue M. notre vicaire, faut-il que, dans le labyrinthe des nœuds qui étranglont notre existence civile, politique, fiscale et commerciale, et pour sortir d'une situation terrible, faut courir la chance de tout perdre ou de tout sauver?

Guerre épouvantable, guerre funeste, dont le bruit seul a fait perdre quarante pour cent aux assignats: dont la baisse énorme dans le change, surpassant, par sa rapidité, celle de Law, va susprendre tout commerce et toute affaire à l'étranger; où, par la dépression du papier-monnoie, on est menacé de voir toutes les ventes cesser ou tripler; où, malgré l'épuisement de ces assignats pestiférés, il nous reste une dette exigible de plus de 3 milliards, et une dépense annuelle extraordinaire de plus de 750 millions.

Et dans cet état affreux; et dans cette calamité, pour laquelle empêcher et prevenir, le meilleur des Rois et la plus sublime des Reines ont fait les plus grands sacrifices de

cœur et d'intérêts, on a encore l'audace, dans ce sénat gangrené, d'y parler impunément du Chef suprême de la nation qu'il a même juré de maintenir et de révérer ; et l'on ose l'y qualifier de *ci-devant souverain* ; et l'on permet à un vil *Prudhomme*, à cet imprimeur aussi audacieux que scélérat, d'afficher et d'annoncer l'histoire des crimes des Reines de France, sans en excepter la Princesse immortelle qui partage actuellement le trône de la France avec le plus digne des hommes !

O forfaits sans exemple ! Que peut cette auguste Reine ? Une simple particulière pourroit, avec quelque crédit, obtenir satisfaction de l'infame *Prudhomme*, en le traduisant dans les tribunaux, même actuels, tant chétifs qu'ils soyont. Mais, paix, MM. les Houlans, MM. les Pandours torcheront bientôt ce drôle, et tous ceux qui, comme les *Brissot*, les *Chabot*, etc. sont dignes de la roue ; et la France vengée verra sa Reine pleurer la mort de ses plus cruels ennemis, tant son cœur est sensible, bon et généreux.

Ah! Lucas, s'écrie en cet endroit M. notre vicaire ; ah ! que la France infortunée n'a-t-elle dans ces affreuses conjonctures, que n'a-t-elle un immortel *Pitt-Chatam*, ce coryphée des ministres de l'univers ; ce politique par excellence, cet homme unique, admirable, qui créeroit l'art précieux des négociations, si cet art, si cet art, porté à son plus haut période par ce grand homme, étoit encore à naître !

C'est lui, mon cher Jérôme, continue M. notre vicaire ; c'est cet ami fidele de son Roi, du Roi du premier des peuples de la terre, qui a su sagement déjouer les foux et les scélérats *nationaux françois* qui, dans le sein des trois royaumes, vouloient faire éclore les germes de nos folies et de nos crimes !

Avec quel art, avec quel talent, avec quelle sagesse cet homme incomparable n'a-t-il pas prévu les desseins de nos pertubateurs, de nos révoltés, avec quelle sagacité n'a-t-il pas su prévenir les infames projets des *régicides* et des

des incendiaires de la France ; qui, dans le fol espoir d'appuyer leur révolte par celle des autres peuples des deux mondes, avoient résolu de soulever l'Angleterre, d'égorger leur bon Monarque, de détruire la source de leur paix, de leur liberté, de leur prospérité, et de leur gloire, je veux dire, leur admirable Constitution, et de noyer dans des fleuves de sang les fortunés et célèbres habitans du plus noble, du plus éclairé, du plus libre et du plus redoutable empire de l'Europe.

Oui, sublime Pitt, oui, vous êtes le génie bienfaisant, tutélaire et conservateur de la Grande-Bretagne! Oui, vous en êtes l'ornement, le soutien, le défenseur et la gloire! Et quel que soit le nombre de vos jaloux et vils détracteurs, vous dominerez sur l'opinion, vous régnerez sur le trône de la politique de l'Europe ; et les Anglois, justes appréciateurs des hautes qualités dont vous êtes rempli, vous chériront, vous admireront, et trembleront de vous perdre.

Enfin, aussi inaltérable que la vérité qui en est la base, votre gloire, dont vos vertus et votre génie sont les principes immuables, survivra à tous les âges, et vos ennemis tenteriont vainement de la détruire, d'autant que ce seroit jeter des traits impuissans à la pensée qui représente votre grande ame dont l'univers est rempli ; et qu'il est prononcé par le ciel, et pour toujours, qu'aux grands hommes seuls appartient le droit de célébrer les nations qui les possedent, et de leur assigner une place distinguée dans les fastes de la postérité, en même-temps qu'à eux seuls est donné, tel qu'à vous, d'imprimer leur génie sur la surface entière du monde.

Je te sais bon gré, Lucas, de m'apprendre l'éloge que M. notre vicaire fait du grand M. Pitt, mais tu me désesperes par l'avenir de nos maux à venir.

Comme toi, je ne vois que précipices, qu'abymes et notre destruction ; et comme tu m'as souvent désigné l'opération des assignats parmi les causes accélératrices de nos malheurs; dis-moi, je t'en supplie, qu'en pense M. notre

Hhh

vicaire, pourquoi d'abord il croit que les assignats étont un moyen funeste auquel le sénat constituant a eu aussi follement que scélératement recours ; secondement, pourquoi ces papiers ont perdu dès leur premiere émission, et continuont ainsi de perdre de plus en plus, bien que nos législateurs ayont ordonné par leurs décrets, que l'assignat de 5 liv. vaudroit constamment 5 liv. ; celui de 200 liv. toujours 200 liv., etc. ; enfin dis-moi qu'est-ce que les circonstances passées, et présentes et futures, pouvont changer à des choses ainsi voulues, décrétées et commandées par des loix et à toute la nation?

Jérôme, que tu ferois bien rire M. notre vicaire, s'il t'entendoit parler avec cette puérile manière de voir et de croire que ce qui est décrété doit être invariable comme la vérité! qu'il s'amuseroit donc de ta crédule confiance, commune avec tant de foux et d'imbécilles qui avont imaginé et cru fermement que la prospérité alloit être la suite de toutes les jactances et de toutes les extravagances du sénat, parce qu'il avoit promis cette prospérité.

Mais, Jérôme, ils avont trop avancé, et promis plus qu'ils ne pouviont tenir. Que tu es loin d'être au niveau de la juste appréciation de la mobilité et de la versatilité du cours des affaires et des choses commerciables; et qui, comme *l'or* et *l'argent*, semblont devoir être plus fixes et plus constantes! Cependant, comme je vais te le faire connoître, d'après M. notre vicaire, ce qui devroit être pour la durée de la prospérité des empires, ne l'est pas toujours ; et l'écu de 6 liv., par une suite des opérations inconstantes du commerce et du change, ne vaut pas toujours six liv. ; et vaut au contraire tantôt plus et tantôt moins ; quoique le prince ait donné aux monnoies de son empire une valeur positive, qui, en conséquence de la loi, devoit être, ce semble, constante ou immuable ; mais cela n'est pas cependant, parce que le change considere l'argent comme marchandise et comme signe des marchandises ; et,

comme tu le pressens peut-être, tu vois qu'il n'est pas au pouvoir du Prince de fixer la valeur des monnoies, laquelle ne peut toujours être que rélative au plus ou au moins d'argent en circulation, et au plus ou au moins de marchandises dans le commerce.

Si donc le Prince, continue M. notre vicaire, vouloit fixer cette valeur relative de l'argent, bientôt il ruineroit le commerce, s'il ordonnoit, par une loi, que le change ne feroit jamais perdre un denier sur les monnoies de *poids* et de *titres*, bons et légaux. Pourquoi, parce que cette fixation de l'argent a une *valeur constante*, laquelle valeur ne peut être que relative, détruiroit le négoce en faisant soudain disparoître l'argent qui en est l'âme; c'est ainsi que les grenetiers ou les horons qui vivont du sang du peuple, s'empresseriont de cacher leurs grains, si dans un temps de disette le Prince s'ingéroit, pour un plus grand bien, de fixer le prix du blé; ce qui d'une disette en feroit une famine terrible, par la disparition totale des grains que les propriétaires et les revendeurs ne conduiriont plus au marché. Hélas! c'est une fatalité attachée aux passions de la plupart des humains, que la mort même de leurs semblables les touche peu, pourvu qu'ils s'enrichissiont.

Comme tu commences à le concevoir, Jérôme, l'*argent*, ainsi que le *papier* qui le *représente*, depuis qu'une convention universelle des peuples policés l'a consacré à cet usage; l'argent et le papier ne pouvont avoir qu'une valeur relative; et cette valeur ne peut toujours s'établir que respectivement au plus ou moins d'argent et de papier qui sont en circulation.

Or, tu comprends que cette quantité plus ou moins grande de l'or et de l'argent ne sont pas au pouvoir du Prince, aussi promptement qu'il pourroit, par un ordre indiscret, ordonner que l'argent ne perdît rien au change.

Il est donc des limites au pouvoir même le plus despotique

des Rois, comme aux usurpateurs du pouvoir souverain ; et ces limites sont telles, qu'à moins qu'ils ne vouliont la ruine de leur patrie, comme nos foux de représentans, ils sont nécessités de les respecter.

La valeur de l'argent ne peut donc être toujours que relative à son abondance ou à sa rareté. En effet, mon ami, n'as-tu pas vu vingt fois que quand le *vin*, le *cidre*, le blé, etc. sont en grande abondance, leur prix est aussi bien moindre que quand ils sont au contraire rares et voiturés à l'étranger. Ainsi donc la valeur des denrées et des marchandises étant toujours respective à leur plus ou moins d'abondance ; pourquoi l'argent, qui est également une marchandise, et de plus le *signe des marchandises* ; pourquoi ne seroit-il pas d'une valeur relative à son plus ou moins d'abondance ; et cette valeur ne peut être déterminée et changée que par une convention générale des négocians, qui sont, plus que tous autres, en état de juger tous les jours de l'abondance ou de la rareté des monnoies ; de l'abondance et de la rareté des marchandises ; enfin des rapports des uns aux autres, dont la juste convenance détermine la proportion de ces choses, laquelle établit le change.

Il est vrai que queuquefois, remarque M. notre vicaire, l'avidité fait faire aux négocians des opérations qui forcent le cours des affaires, et qu'ils profitent souvent de la disette des denrées et des autres marchandises, pour s'enrichir. C'est un crime, c'est un malheur qu'il faut souffrir ; puisque le Prince, ou le gouvernement qui, par un esprit de bienfaisance et de justice, voudroit faire des loix pour régler ou le taux de l'argent dans le commerce, ou le prix des denrées, en produiroit un bien plus grand, attendu que les négocians, qui ne connoissent que les grands gains, abandonneriont les affaires, et perdriont plutôt le commerce que de rabattre rien de leur avidité ; car rien n'est plus dur ni plus sordidement avide que certains négocians, qui sou-

vent sont à la tête de toutes les affaires, et dont la retraite les anéantiroit. Il faut donc se borner à faire des vœux pour le bien, et se conduire assez sagement pour déconcerter leur agiotage et leurs autres calculs, et pour qu'ils ne puissiont s'en douter.

Mais je revenons à mon sujet; une fois que tu as conçu les principes ci-dessus, tu comprends facilement pourquoi le sénat constituant, tout impérieux et tout tyrannique qu'il ait été, n'a pu faire, par ses décrets, que la fixation de chaque valeur des assignats fût absolument invariable, ou qu'avec eux on eût toujours une somme d'argent relative à leur expression.

Pourquoi? 1°. parce que, queuque chose que l'on fasse, queuque confiance que l'on ait dans un papier-monnoie, queuque crédit qu'il ait, queuque bien hypothéqué qu'il soit, jamais du papier ne vaudra l'*or* et l'*argent* qu'il représente, d'autant que ces précieux métaux ont, indépendamment de leur valeur, comme signes des choses, ils en ont une réelle relative aux propriétés physiques et aux qualités uniques que l'on reconnoît à leur substance.

2°. Parce que le papier étant d'un prix vil, et d'ailleurs si commun, et fort facile à être monnoyé en assignats, on a pu en contrefaire une grande quantité; en remettre immensément à l'étranger, et en accroître tellement la quantité, que le change en aura reçu un surcroît de baisse, indépendamment de tant d'autres causes, qui, en France, depuis trois ans, ont si fort baissé le change au détriment de la prospérité publique.

Troisiémement, parce que l'argent aura infiniment augmenté de valeur, d'autant que tout ainsi que quand le blé ou toute autre denrée est fort commune, son prix est très-diminué; de même le papier-monnoie, et *tout autre*, en tant qu'effet commerciable, étant très-abondant tout-à-coup, on aura voulu donner en échange d'autant moins d'argent, qu'il étoit plus et qu'il est encore très-commun; et très-

multiplié par la fraude et par l'empressement que tous ceux qui en ont eu, même les directeurs de ce papier, ont eu de l'échanger bien vîte, quoiqu'à grandes pertes, pour des marchandises qui leur ont paru avoir une valeur plus solide et moins précaire.

Ainsi, comme tu le vois Jérôme, le maudit sénat, tout despote qu'il fut, n'a pu faire que son papier infernal de 100 liv., ou etc., valût toujours 100 liv., ou etc., en France; car chez les nations étrangères, tu sens qu'il n'y a que le cours impérieux et ordinaire des affaires du négoce, où il est impossible que la politique du commerce qui puisse y donner la loi et y commander impérativement.

L'assemblée constituante, toute sote qu'elle a été, a donc senti cette vérité, que si elle décrétoit que les assignats ne perdriont rien, et qu'il y auroit une amende considérable pour qui prendroit sur eux un intérêt quelconque; elle a senti, dit M. notre vicaire, qu'elle manqueroit son opération; et comme elle avoit moins à cœur le commerce, qu'elle eût ruiné décidément tout d'un coup en faisant disparoître totalement, et sur-le-champ, l'argent; elle n'eût pas manqué de rendre ce décret dont nous ne devons la non apparition qu'à l'orgueil et à la vanité qu'ils avoint de faire passer et de faire célébrer leur indigne décret destructeur par la racaille, par les foux et les scélérats.

Mais pour te faire entendre encore mieux ces vérités, et te les developper plus amplement, je vais te rendre le service que m'a rendu M. notre vicaire, en t'expliquant le sens et les rapports de certains termes qui sont les signes des idées que je viens de te donner.

D'abord, il faut que tu saches que le taux de l'argent, ainsi que le prix des denrées et des autres marchandises, n'est point le signe arbitraire de la volonté du prêteur et du vendeur; c'est-à-dire, que le premier ne peut pas dire: vous me baillerez tant pour cent; et le second, tant de mon cidre, de mon blé, etc. parce que je le voulons ainsi.

Non, mon ami, bien qu'il soit vrai qu'il y en ait qui rançonnent leurs débiteurs et ceux qui cherchont à l'être, ils vendont le plus qu'ils pouvont. Néanmoins il est constant que l'intérêt de l'argent et le prix des marchandises sont toujours le résultat d'une juste proportion des rapports des choses ; proportion reconnue et déclarée par la politique sage et précieuse du commerce.

Or, tu sais que plus une chose est abondante, plus elle est à un prix modéré ; qu'au contraire plus elle est rare, plus elle a de valeur ; et le diamant en est une preuve. Avant la découverte de l'Amérique, l'or étoit vingt fois moins abondant en Europe que depuis que les Espagnols ont ouvert les mines du Pérou, etc. dans le Nouveau-Monde, et qu'ils ont apporté cet or en Europe.

En conséquence le taux de l'argent qui étoit avant à 10 pour 100, devint bientôt à 5, et s'y est maintenu, d'après un estime générale des négocians de l'Europe ; auxquels seuls il appartient réellement de régler la valeur relative de l'argent, ainsi que son taux.

Ainsi, Jérome, si le taux de l'argent, ou l'intérêt du prêt doit toujours être respectif à son plus ou moins d'abondance ; si le prix des marchandises et des denrées s'établit, et doit également s'établir en raison de leur plus ou moins d'abondance, et dans la proportion des rapports du total des marchandises et denrées au rapport total de l'argent ; il suit évidemment que l'argent, les marchandises, et les denrées ; enfin que tout ce qui se vend ou s'échange sont les représentans les uns des autres ; c'est-à-dire, que si l'argent est le signe de ces choses ; de même, ces choses-là sont les signes de l'argent ; quoiqu'un peu moins transportables et commodes.

Conséquemment, continue M. notre vicaire, la prospérité n'est et ne peut être dans un Etat, et le commerce ne sauroit y fleurir, que lorsque l'argent représente exactement les choses, et les choses l'argent ; c'est-à-dire qu'avec l'un on

puisse avoir toujours l'autre. Au contraire tout est perdu, ou peu s'en faut, dès que dans un gouvernement en convulsion, ou dans l'anarchie ; dès que des opérations insensées, telle que celle des assignats, indépendamment des autres causes destructives de la confiance, font que la rareté de l'argent détruit cette précieuse et fidelle représentation des choses par le signe, et du signe par les choses. Tout est enfin décidément perdu, quand le crime et l'impunité fait que l'on vend l'argent monnoyé, et que les biens immeubles et meubles de citoyens ne sont plus pour le créancier le garant des engagemens que l'on a pris avec lui.

Telle est, mon cher ami, l'affreuse situation actuelle de la France, et voilà ce qui perdra cet empire, sans parler de maintes autres raisons de sa destruction prochaine.

Comme tu le vois donc, Jérome, le taux de l'argent et le prix des denrées et des autres marchandises, ne sont pas le signe pur et simple de la volonté d'un seul homme ; mais le résultat de la proportion des rapports exacts des signes et des choses, reconnus et déterminés par la généralité des négocians. De manière que les personnes qui, par une avidité assez commune parmi les hommes, voudriont prêter ou vendre à leur gré, sont contraintes, et si elles voulont gagner moins, de suivre la loi impérieuse du cours des affaires et des circonstances, laquelle les empêche de gagner plus qu'il ne convient.

D'abord voici comme s'établit le taux de l'argent, ou de l'intérêt, ainsi que la valeur relative ; laquelle valeur relative tire son existence de ce que les monnoies de tous les pays sont comparables entr'elles, etc. ; que les unes ont plus et les autres moins de valeur. Mais parlons de l'établissement de l'intérêt du prêt et de la valeur relative de l'argent. L'argent est-il abondant, l'intérêt diminue, et la valeur relative augmente par le change. Mais est-il rare, l'intérêt du prêt augmente, ainsi que sa valeur relative, par le change.

Quant aux marchandises et denrées, leur prix est toujours

d'aut

d'autant plus modéré qu'elles sont plus abondantes; mais si l'argent est rare, elles diminuont, à moins qu'il n'y ait, comme à présent chez nous, un papier-monnoie discrédité, dont on cherche à se défaire en achetant beaucoup de marchandises, ce qui les fait augmenter, et ce qui équivaut, en ce cas, à l'abondance momentanée de l'argent.

Mais le prix commerçant des marchandises s'établit toujours dans la proportion des rapports des signes avec les rapports des choses; c'est-à-dire, dans la proportion de l'abondance ou de la rareté des signes, et de l'abondance ou de la rareté des denrées et des autres choses commerciables, ou dans la proportion des rapports composés de l'argent et des choses; et ce prix des marchandises sera d'autant plus élevé que l'argent sera plus rare, bien que les denrées et marchandises soyont communes, comme cela se voit de nos jours en France.

Quant aux immeubles, comme on ne peut les transporter, leur valeur se conforme davantage à l'abondance ou à la rareté de l'argent; car en effet, si une denrée, parce qu'elle est commune dans un pays, et l'argent rare, ne s'y vend pas bien, on peut gagner beaucoup à la transporter dans un pays où elle est rare et l'argent commun. C'estpourquoi quand le change baisse dans un pays à cause de l'abondance de l'argent, on gagne beaucoup à l'envoyer à l'étranger, où il est plus rare, on y fait hausser le change, et comme l'argent ne peut y devenir abondant sans diminuer où il étoit abondant avant, on double ses profits en le faisant revenir. Voilà comme les banquiers et les agioteurs s'enrichissont par ces opérations, et aux dépens du pauvre diable qui regarde tout cela comme une permission de Dieu, où comme une chose naturelle qui doit être.

De la connoissance de ces principes, continue Lucas, tu vois déjà une partie des causes de l'achevement de la ruine de la France par les assignats. Le danger de cette opération indiscrette, et le mal qu'elle a produit sont donc

relatifs, 1°. à l'impossibilité de rendre fixe et constante la valeur pestiférée de ce papier prélévé; 2°. à la perte que leur abondance nouvelle et subite a dû causer dans leur échange à qui a voulu, soit par crainte, soit par besoin, les convertir en argent, soit enfin, parce que les négocians, les agioteurs et les autres avides ne regardont jamais cent francs en papier comme cent francs en argent; 3°. le mal avenu, doublé, centuplé par les assignats, a été et est encore relatif au peu de confiance que deviont inspirer en lui et les vices de ceux qui l'avont décrété, et l'antique souvenir des escamoteries indécentes du systême de L'aw, et au peu de crédit que, dans un tems d'anarchie, de brigandages de toutes sortes, mérite un chéftif papier, comparé à celui que méritont réellement des substances précieuses, telles que l'or, tandis que la valeur d'un petit chiffon de papier n'a lieu qu'autant que l'on est un tuantinet honnête encore.

4°. . . . . Le mal produit par les assignats est encore relatif à la dette immense de la nation, laquelle dette, au lieu d'être amendée par l'assemblée, a reçu au contraire, un haussement excessif par les déprédations et les dépenses criminelles du sénat. En effet, comme le change est toujours *bas* chez une nation qui a une dette considérable, vu qu'elle est obligée de payer de gros intérêts, je demandons ce qu'il a dû aarriver en France, où la dette est toujours allée en croissant depuis l'ouverture de l'assemblée constituante. Que doit donc devenir cet Etat, accablé de plus de cinq milliards de dette; car si une nation peut être créanciere à l'infini, elle ne peut être débitrice à l'infini sans périr?

Enfin, le mal qu'ont causé les assignats est encore relatif à la remise continuelle que tous ceux qui ont eu beaucoup de ces papiers, et qui en ont encore, se sont empressés et s'empressont journellement d'en faire à l'étranger, et sur lequel papier ils préféront perdre énormément, plutôt que de tout perdre en le gardant; et ils recevont, en re-

tour, des marchandises qu'ils regardont, avec raison, comme plus solides que le papier. Mais ce qui t'étonnera le plus, Jérôme, et qui t'iudignera, c'est que ce sont précisément ceux qui avont le plus plaidé la cause des assignats qui faisont ces belles opérations ruineuses pour notre change. Je pardonnons ces honteux trafics aux agioteurs et aux traitans, dont le métier est de voler et d'être les sangsues du peuple ; mais que les infames qui avont décrété les assignats ; ainsi que administrateurs des départemens, districts, etc. ayont été les premiers à les discréditer, en s'empressant de s'en défaire et à grandes pertes, et qu'ayant reconnu que l'on pouvoit par l'agiotage, franchir à l'aide de ce papier, ils en ayont profité, c'est ce qui est horrible et digne de la roue.

Ne soyons donc plus surpris de tous les maux qu'avont dû produire les assignats discrédités, dans l'esprit même de ses auteurs avant son apparition ; ce papier a dû perdre successivement, et les calculs des agioteurs et leurs opérations ont centuplé ces pertes immenses; en effet, les étrangers inondés de ce papier que l'on s'est empressé de leur envoyer pour acheter de leurs marchandises à tout prix, et les agioteurs en ayant fait de grands amas, en échangeant leur argent et à de gros intérêts, avec les assignats de ceux que le besoin ou la crainte forciont de recourir à eux; les étrangers et les juifs voulant se défaire à leur tour de ce papier, en ont rempli la France, et sans parler de plus de deux milliards de faux assignats ou contrefaits, l'abondance en est telle, que le change a encore baissé et qu'ils ont dû tomber à 40 de perte pour 100 ; au premier mot de guerre. Que deviendront-ils donc, quand elle existera ?

Je crois que tu m'entends, Jérôme; — très-bien, Lucás; à-présent explique-moi ce que tu entends par le change, dont tu m'as souvent parlé dans le récit intéressant que

tu viens de me faire des savantes connoissances de M. notre vicaire.

J'y consens, Jérôme; selon M. notre vicaire, qui est un maître gas en finances et en politique, tout ce que je maniganҫons dans le négoce se réduit à échanger; et tout supérieurs et experts que je nous croyons dans le commerce, uous ne faisons pas autre chose que nos premiers peres ou que les peuples les plus sauvages, qui n'avont à échanger que des peaux contre des sabres de bois, etc., etc. avont fait et faisont; en effet, Jérôme, quand je menons au marché du blé, ou toute autre denrée en marchandise, que faisons-nous autre chose, sinon que de changer notre blé contre queuques livres d'argent, qui, comme tu le sais, est marchandise, et signe, quand il est monnoyé; et bien que cet échange semble différent de l'échange du vin contre du café ou du sucre, etc., comme le font en Amérique nos négocians, qui ne faisont presque qu'un trafic d'échange, dont on solde le superflu avec queuques écus; bien que cet échange differe en apparence, elle n'est cependant et toujours dans la réalité, qu'une mutation d'une plus grosse masse d'une matiere moins précieuse, pour une masse plus petite d'une autre que l'on regarde comme plus riche, plus précieuse, quoique réellement elle vaile souvent moins qu'un demeau de blé dont on vit, pendant qu'on crêve de faim vis-à-vis un gros tas d'or; mais on l'a voulu ainsi, et en effet, cette convention rend le négoce plus aisé mille fois; car si l'on étoit réduit au seul commerce d'échange d'une denrée pour une autre, on ne pourroit négocier que sur un très-petit nombre de choses; car le moyen de transporter, par exemple, des pierres pour queuques quintaux d'épices, et tu sens qu'un tel commerce ruineroit celui qui auroit les pierres et qu'il seroit impossible pour lui de le faire.

Cette convention universelle des nations, de l'échange ou de l'achat des denrées pour un certain petit poids d'or; que des opérations savantes ont réduit à un certain poids et à un certain titre, tu sens, dis-je, que cette convention judicieuse a donc rendu le commerce et plus facile et plus général et plus riche en substances commerciables, et l'a parfait en y joignant le papier représentatif.

Mais pour ce qui reg de le *change*, qui est originairement né du mot échange, d'autant que c'est toujours une opération de l'argent que on échange pour des denrées; mais le *change*, dit M. notre vicaire, le change est la fixation actuelle et momentanée de l'argent, c'est-à-dire, que la valeur de l'argent n'est toujours que relative aux circonstances du commerce, et n'a jamais qu'une valeur relative aux opérations plus ou moins heureuses du négoce.

En ce cas, si la valeur relative de l'argent doit être et est en effet déterminée par les négocians, le change se règle nécessairement par la nation commerçante qui a le plus d'argent.

Pour te donner, Jérôme, une idée complette de cette opération du commerce, il te faut savoir que l'on suppose qu'en France le nombre, 25 deniers représente le change, que quand le nombre 25 représente le change, on dit alors que le change est au pair; quand le change est représenté par un nombre plus fort, on dit qu'il est au-dessus du pair; enfin, on dit que le change est au-dessous du pair, quand il est représenté par un nombre moindre que 25.

Quand l'échange est au-dessus du pair, ou qu'il baisse, l'or a un grand avantage à passer son argent à l'étranger, *ce que nos dégourdis ne manquent pas de faire depuis trois ans*, ce qui est une cause grave de la rareté du numéraire en France. Mais, pourquoi faire passer au dehors notre argent? Oh! Jérôme, crois que ce n'est pas pour nous faire du bien. Avec cet argent ils se procuront un grand crédit

chez les négocians, et y achetent des marchandises à bon compte, qu'ils venont ensuite nous vendre le plus cher qu'ils pouvont, en ne nous donnant qu'à grande perte pour nos assignats, les marchandises que j'achetons deux, parce que, comme je te l'ai dit, nous les croyons plus solides encore que notre damné papier.

T'as bien raison, Lucas, car l'autre jour dans la rue Vivienne, je rencontris un de ces maudits agioteurs, de ces pestes publiques, qui me demanda si j'avois de l'argent à lui prêter, qu'il m'en bailleroit vingt-cinq pour cent : après lui avoir dit que le sénat défunt nous avoit bien ôté le moyen d'en avoir; je lui témoignai ma surprise et lui observai qu'il voleroit donc pour se tirer d'affaire.

Oh! mon pauvre *geci*, me réplique-t-il en souriant, sois tranquille, je ne t'offrirois pas ce gain, si je n'étois sur d'en faire bientôt un pareil; et après l'avoir prié de me dire comment il feroit; il me dit : tu n'ignores pas que chacun craint de perdre ses assignats et de les voir bientôt à rien; en conséquence, préférant queuque chose de solide à du méchant papier, de même chacun s'empresse d'acheter des marchandises quelconques. On a d'abord commencé par acheter des bijoux, des pierreries, et ça, on achete aujourd'hui tout ce que l'on trouve. Tu me comprends maintenant et tu sens qu'avec de l'argent que j'enverrai en Angleterre etc., jaurai beaucoup de marchandises à un compte raisonable, et que je vendrai ici ce que je voudrai, ou peu s'en faut, pour des assignats.

Mais je te continue ce qui régarde l'échange. Après cela, appellons *patriotes* de tels chenapands qui venont aux crêches du manége applaudir à nos forcenés de députés, et chanter les bienfaits de la révolte. Oh! sans doute, elle a bien fait et tout fait pour vous, *gueux à pendre*, et qui le serez infailliblement. Et puis donnez le nom de citoyen à des dogues qui vous dévoront, et qui pour un écu neuf

de gain précipiteront dans l'abyme, comme ils l'ont fait, leur patrie, et l'univers s'il le falloit, pour leur avantage.

Mais continuons, si l'on accapare l'argent dans un empire, l'échange y baisse quoiqu'il y devienne rare, et c'est ce que je voyons depuis trois ans qu'il a baissé de plus en plus, et qu'aujourd'hui il est au plus bas, à moins d'une banqueroute, ce qui centuple nos pertes. En effet, plus un Etat est endetté, plus l'échange y est bas, et plus l'échange y est bas, plus l'argent y est rare et cher, parce que les agioteurs gagnont l'impossible à le faire passer à l'étranger, comme je viens de te l'observer et de te le prouver il n'y a qu'un moment; aussi n'y manquont-ils pas.

Quant au contraire l'échange est plus haut que le pair, il est en ce cas avantageux de faire rentrer son argent, parce que le papier perd beaucoup, parce qu'on l'achete avec un grand avantage, et que le faisant ensuite passer à l'étranger, en y perdant quelque chose, on y achete des marchandises sur lesquelles, en les revendant, là où l'échange est bas, on gagne encore malgré la perte que l'on y a faite.

Mais, finissons ce qui régarde l'échange, tu sens que d'après le principe invariable que l'échange baisse quand l'Etat est endetté, l'Etat doit donc perdre comme débiteur et comme acheteur; car moins son écu vaudra de deniers, plus il sera obligé de donner d'écus, soit qu'il s'acquitte, soit qu'il achete. Or, dans quelle situation affreuse la France n'est elle pas; elle qui doit infiniment et qui a de si énormes achats à faire, et de si grands intrêts à payer à une miriade de créanciers, tant au dehors qu'au dedans.

Mais le change dans tous les Etats cherche et tend sans cesse à se mettre en proportion avec les rapports des changes des divers pays. En effet, supposant que le change de France soit ce qu'il est, soit plus bas que le pair, en supposant encore que celui d'Espagne soit aussi

plus bas que le pair ; que le change de l'Espagne à la France soit plus bas que le pair; que celui de la France à la Hollande soit aussi plus bas que le pair, par la nature du change et par une suite nécessaire de son cours ordinaire, le change s'établira dans la proportion des rapports des changes de France, de la Hollande et de l'Espagne à la France, ou en raison composée de l'un de ces changes à l'autre. Or, le grand talent du changeur est de savoir sur quelle place il y a plus d'avantager à tirer que sur une autre; et quand il y a plus de profit à voiturer son argent là où on en doit, qu'à prendre des effets sur ce pays. Quand l'argent sera commun dans le pays débiteur, il y aura du profit à voiturer son argent dans les pays ses créanciers, et, au contraire à lui faire des remises en papiers. Par la même raison que tu as vu qu'il y avoit un grand lucre à faire, en envoyant à l'étranger son argent, quand le change est bas, et à l'en faire revenir au contraire, quand le change est haut.

Si bien donc, mon cher Lucas, d'après les détails intéressans de M. notre vicaire, et que tu as eu la bonté de me relater, l'opération des assignats ne vaut pas mieux pour les François, que celle du M. Law. si connu sous celui de *L'as*. Fort bien, Jérôme, et en effet, ces deux opérations ne valont pas mieux l'une que l'autre; et toute la différence qu'il y a, c'est que l'Etat, au lieu de faire son profit de toutes les pertes qu'ont faites les citoyens sur les assignats, ce sont de maudits *agioteurs*, des *Juifs*, et tous les avides de France qui l'on fait en ruinant leurs concitoyens.

En effet, qu'est-il arrivé? le change étant déjà bas, parce que la nation devoit beaucoup; et la perte de la confiance, la disparution de l'argent, causées l'une et l'autre par les horreurs faites au nobles, au clergé et aux riches, ayant doublé, triplé même tout-à-coup les désavantages du

change

change pour la France, il est arrivé que les monopoles créeés sur les assignats, dès leur aurore, ont réduit le change presqu'à rien pour nous, et ont précipité notre ruine qui auroit pu être prévenue et empêchée par une sage opération en finances; laquelle auroit su faire faire à l'Etat tout le profit que les fripons et les exacteurs lui avont enlevé; et avec lequel profit on eût liquidé la plus grande partie de la dette nationale.

Mais nos députés vouliont s'enrichir, et les beaux millions que leur ont baillé les traitans qui aviont calculé le lucre à faire sur les assignats, n'ont donc pu prendre de repos et laisser le sénat en paix, qu'ils ne lui ayont fait décréter cette désastreuse opération qui a perdu la France. Ainsi, soit ignorance de la part du corps législatif constituant, soit scélératesse, il a prononcé la mort de la prospérité de la nation en promulguant cette funeste loi, et en ne s'occupant pas du profit qu'ils auriont pu faire pour l'Etat. Effectivement cette loi n'a pas été publiée, que toute la race qui calcule sur le sang des humains, s'est emparée par toutes sortes de voies et de moyens de tout l'argent, pendant que les foux et les engoués du nom d'assignats nationaux, recherchiont et caressiont ces torche-derrieres.

Mais bientôt un déluge de papiers qui aviont déjà perdu en paroissant et qui perdiont tous les jours de plus en plus, a fait redouter un naufrage. Les craintes se sont multipliées, et en peu, l'on a vu les plus zélés partisans, insipides et bêtes de cette opération, on les a vus ainsi que les autres, plus éclairés, chercher à se défaire de ces effets véreux.

Alors les agioteurs qui, d'après leurs calculs long-tems faits avant le décret, et qui en conséquence aviont fait un grand amas d'especes, se sont trouvés dans la position la plus heureuse pour faire les plus grands profits. De

toutes parts ils ont vu les assignats leur pleuvoir, et maîtres de fixer la perte qu'ils leur faisiont faire, ils l'ont, comme l'on pense, rendue la plus forte possible.

Une fois pourvus de tant de papiers, ils les avont ensuite envoyés à l'étranger, soit pour se liquider, soit pour acheter des marchandises qu'ils ont ensuites vendue ici avec le plus grand avantage. Comme dans les premiers instans de l'apparution des assignats, leur crédit n'étoit pas aussi altéré qu'il l'est, les premieres remises faites de ces effets au-dehors, n'ont d'abord perdu que peu; les pertes y ont crû avec leur discrédit croissant; mais une fois maîtres du change, par leurs infernales intrigues commerçiales, ils l'avont fait aller comme ils avont voulu, et enfin ils se sont trouvés dans la position de faire la loi aux nationaux de France, et de les forcer bon gré mauvais gré, à venir leur apporter leur or et leurs papiers, sur lesquels ils avont su adroitement et scélératement faire des bénéfices immenses.

Comme l'expérience est ici au soutien dé la raison que je baillons de tous ces maux, je ne croyons pas que l'on puisse nous contester, et l'on voit comment un sénat sage, éclairé et vraiment patriote, eût pu, en boutant un commissaire honnête homme à la place des agioteurs, et en déconcertant leurs projets, eût pu faire le profit de la nation et solder sa dette avec les pertes faites par les citoyens, (puisqu'il étoit de la nature de la crise qu'ils perdissiont); mais, au moins, auriont-ils eu la satisfaction d'acquitter l'Etat en se ruïnant, tandis qu'au contraire ils sont déshonorés et ruinés, sans avoir rien réparé des besoins de leur gouvernement.

Voilà, Jérôme, la politique de nos députés, voilà ce en quoi ils excellont! Mais dans la sage politique dont je t'ai parlé, ils étiont et sont encore aussi sots que j'étions l'un et l'autre avant les leçons de M. notre vicaire. — Effectivement, comme toute politique qui n'est pas réglée

d'après l'intérêt fondamental, ou qui n'est pas conforme à l'état actuel de la *fortune* de l'Empire, à ses *loix*, à ses *usages* et à sa *position*, par rapport aux autres puissances; comme une telle politique n'est qu'une intrigue insensée, je demandons ce que l'on peut penser de notre premiere et *derniere* législature, qui oubliant sa misère, ses foiblesses et sa ruine prochaine, a osé intriguer en *fanfarons*, en *foux* et en *scélérats*; enfin, qui après s'être mises sans Roi, sans loix, sans mœurs et sans puissance, a eu la démence de penser que la France pouvoit prétendre à toute sa supériorité, tandis que, par leurs infernales manœuvres et leurs intrigues imbécilles, nos députés avont si bien fait, que cette France est devenue *zéro* dans le plan de la politique sensée des autres nations de l'Europe, parce que les foux, les scélérats n'avont pas vu qu'en politiquant contre l'intérêt fondamental de l'État, ils ressembliont aux étourdis qui ne réglant pas leurs dépenses sur leur fortune, mais sur leurs passions, devenont tôt ou tard l'objet de la risée publique et de la sévérité des loix.

Malheureux maniaques actuels du manége, voyez quel est le beau fruit des odieuses et abominables intrigues de vos devanciers! Mais vous faites pis encore. — Ils vouliont la paix, et ils faisiont bêtement ou sciemment tout pour avoir la guerre; mais vous, vous enchérissez et vous la faites, et pour assurer vos triomphes chimériques, vous menacez comme les petits chiens; vous menacez d'une armée de cinq millions de braves les puissances étrangeres qui riont de votre folle présomption.

Mais avez-vous oublié, ou plutôt avez-vous jamais su que la guerre trouble le commerce, en tarissant ses sources, l'*industrie*, la *confiance*, et en causant d'horribles dépenses, qui forçont à recourir aux moyens les plus violens pour s'en procurer? Mais que disons-nous *ruinés*! vous ne craignez pas de l'être; et n'avez-vous pas dans la caisse extraordi-

naire des *impôts anticipés*, une ressource éternelle à vos vols? *Mais attendez-vous-y*, les agioteurs vous réservent leurs derniers sous! les drôles ne sont pas si sots. Vous les volerez, vous les pendrez, direz-vous. Oh! c'est bien là le plus ferme et le plus constant de nos vœux; car s'il n'y avoit pas de receleurs, il n'y auroit pas de fripons.

Mais, continue M. notre vicaire, après être avorté dans le charmant projet que vous aviez formé d'assurer les succès de votre révolte par celle des autres peuples; après avoir vainement mis tout votre espoir dans ce plan infernal, *indigne de la délicate humanité du peuple françois*, forcés de devenir des guerroyans, de *lâches assassins* et perturbateurs que vous vous promettiez d'être, vous mettez donc aujourd'hui votre salut dans une armée, et, par un effort de courage digne des *patriotes du tems*, vous n'en voulez qu'une de cinq millions de braves.

Nous les supposons tels; mais avez-vous oublié que de telles armées, outre qu'elles épuiseroient en peu le plus riche Etat, elles ne sont le plus souvent avantageuses qu'aux munitionnaires? et voilà le sort brillant qui est réservé à la vôtre.

Mais, Jérôme, je sens qu'il faut finir, et qu'après en avoir déjà trop dit pour les hommes sensés et justes, nous n'en dirons jamais assez pour des foux que rien ne sauroit guérir de leur démence."

Voilà qui est dit, m'ajoute M. notre vicaire, et je ne sais si tu ne m'as pas queuque fois condamné d'à-part toi, de passer trop rapidement d'un objet à l'autre, d'entamer un objet, et de ne le terminer que trente ou quarante pages plus bas; de n'avoir pas mis plus d'ordre dans mes pensées, dans mon plan et dans mes raisonnemens. Mais ce que je sais bien, c'est que je l'ai ainsi voulu, et que ne désirant te parler que d'abondance de cœur, je n'ai pris ni corde, ni toise, ni échelle aucune pour compasser et pour mesurer les degrés de mes mouvemens;

enfin, parce que je n'avois en vue que la vérité, et que tout ce que j'ai dit en est le résultat, tout ainsi que le mode que j'ai suivi pour le dire est un effet de ma propre volonté.

J'avions à peindre, continue M. le vicaire, j'avions à peindre les passions les plus impétueuses et les plus féroces, et comme ces monstres ne naissont ni en ordre ni dans des tems fixes et réglés, qu'elles n'agissont ni avec poids ni avec mesure, et que leur durée ne dépend pas plus de nous que celle de notre vie; j'avons cru devoir les représenter telles qu'elles se sont offertes sur la scène tragique des malheurs de la France ; et en les exposant à la lumiere de la raison, je leur avons baillé à chaque leur teinte, et leur avons permis de se colorer comme bon leur sembleroit, ne donnant aux divers tableaux que j'en avons faits, ni la même grandeur, ni la même forme, ni le même coloris, ni la même attitude, ni la même expression.

---

(1) Hier, pas plus loin, *nouviau Sancho-Pança*, le gros Tomassin, monté en croupe sur un baudet, qu'il appelloit *Bucéphale*, ce triste écuyer soufflo it au derriere d'un autre maigréchine de Dom-Quichote, et se proposoit, ainsi que ce spadassin révolutionnaire, de grimper dans la lune, pour y tenter une révolte comme la nôtre.

Les foux, les ânes ne savont pas que cette planete, qui est une terre, est glacée ; qu'il n'y a plus ni foux ni sages, dit M. notre vicaire ; mais çà n'y fait rien : va toujours, vaille qui vaille.

Déjà leur rossinante, leur chevillard aux grandes oreilles donnoit des deux comme un Bucéphale, et dans ses efforts pour gravir les monts de la lune, il laissoit mollement couler ce que tu sens bien... Bon, s'écrioit Tomassin, c'est bon signe, ceci sent déjà la révolte : on nous attend, c'est le canon d'allégresse qui ronfle ; et pendant ce tems, le puant

écuyer, pour imiter le baudet, donne carriere à la révolte du *gas* méphytique de queuques choux pourris qui dansiont dans sa large et bruyante pance.

Mais bientôt le preux chevalier, dont le nez et les dents sont longues d'une aulne, venant à en prendre plus avec ses longs et larges naseaux qu'avec *un râteau*, s'écrie, en se pinçant le nez : Oh ! malheureux révolté, que tu es corrompu ! Oh ! tu sens la nation !

Tu-dieu ! répond le Sancho *national*, pardon mon illustre capitaine ; c'est z'un rien, ce n'est qu'une amorce qui se brûle au canon indocile de la nouvelle révolte que je projettons. Ventre-sain-gris, observe le paladin commandant, si le salpêtre à cet odeur dans la lune, ah ! fuyons ; car comme chez nous la peste est dans la lune, et tont y respire la plus détestable corruption. Au même instant le coursier de notre héros fait un faux pas ; et tope ... voilà nos ânes à bas ... ; et puis quand le cheval de Thomas tombit, Thomas ne tombit-il pas aussi . . . o . . u . . i.

Bon, Lucas, avec ton zistoire, autant en emporte le vent. T'as raison, Jérôme, ainsi ira notre révolte ; et puis la *barbe en fume après*, et puis la *barbe en fume après* : avez *vous-vu mon cousin l'allure*, *mon cousin*; avez-vous vu *l'allure* ? Oh! le voilà qui passe, mon cousin!

Alte, Oh!.. ahi.. la nation : bon . . hardi ! z'est, et zon . . zon . . zon . . . que le vin est bon, à ma soif j'en veux boire ; et voilà nos gueux qui z'entront dans un bouchon, qui s'en donnont à tire-la-rigot, et qui z'oubliont la lune et la révolte.

FIN.

484